PR [Aa + b - Revue]

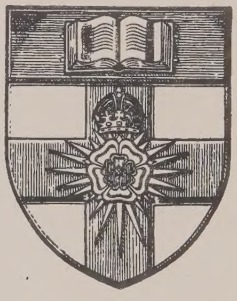

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY

SHL
WITHDRAWN

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. ERNOUT
PROFESSEUR HONORAIRE
AU COLLÈGE DE FRANCE

ET

P. CHANTRAINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

MEMBRES DE L'INSTITUT

ANNÉE ET TOME XXXIII
(85e de la collection)

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1959

© Librairie C. Klincksieck, 1959.

LES THÉORIES DE LA VIE ET DE LA CONSCIENCE CHEZ DÉMOCRITE

I

Une grande partie de l'œuvre de Démocrite a été consacrée à des questions de biologie[1]. Mais ce que la tradition nous en a conservé ne concerne que quelques points d'anatomie et de la physiologie des animaux et des plantes à l'échelle de la perception sensible[2]. Pour retrouver la manière dont Démocrite a défini la vie elle-même au niveau des atomes, on est réduit à des conjectures fondées sur ce que nous savons de ses théories de la perception sensible et de sa morale[3]. Je voudrais apporter quelques précisions à cette question en tenant compte de la physique générale de Démocrite et en complétant notre information par quelques textes relatifs à la structure différentielle des mécanismes de la perception.

Une première question qui se pose, quand on veut situer la vie dans l'univers atomiste, est celle du rapport de grandeur entre les organismes et les atomes qui les constituent et qui constituent les objets de leur ambiance. Démocrite avait certainement enseigné que les atomes contenus à l'intérieur d'un monde donné étaient individuellement de grandeur négligeable par rapport même au plus petit être vivant appartenant à la biosphère de ce monde. L'exégèse, depuis l'antiquité, a bien compris ce théorème fondamental de la biologie démocritienne, mais elle l'a souvent exprimé par une proposition inexacte, fondée sur des représentations peu précises du mécanisme de la perception chez Démocrite. Le rapport des organismes aux atomes est, en effet, souvent présenté comme si c'était par une espèce d'imperfection de la nature que les sens des organismes ne sont pas assez puissants pour percevoir des corps aussi petits que les atomes. Simplicius dit ainsi que les réalités ultimes sont petites au point qu'elles échappent à nos sens[4], sans préciser d'ailleurs quel genre de sensations il a en vue, et Aris-

1. Cf. les titres des livres du groupe des Ἀσύνταχτα, D. V[7]. 68 B 11 g et h.

2. Cf. 68 A 139-163 ; B 1, 22, 32, 120, 122 a, 126, 135 et *passim*.

3. C'est ainsi qu'ont procédé, entre autres, C. Bailey, *The greek atomists and Epicurus*, Oxford, 1928, p. 177 sq., et W. Schmid, Schmid-Stählin, *Geschichte der griechischen Literatur*, 1. Teil, 5. Band, 2. Hälfte, 2. Abschnitt, Munich, 1948, p. 254 sq. En tenant largement compte de la théorie de la connaissance de Démocrite, Schmid a ainsi vu que la vie était conçue par Démocrite comme une lutte contre la destruction par l'ἀνάγκη des mouvements des atomes, p. 259 et *passim*.

4. οὕτω μικρὰς τὰς οὐσίας, ὥστε ἐκφυγεῖν τὰς ἡμετέρας αἰσθήσεις. De caelo, p. 295 ; D. V. 68 A 37.

tote va jusqu'à dire, dans une critique à l'adresse de Leucippe, mais dans laquelle il vise aussi Démocrite, que la petitesse des atomes les dérobe à la vue[1]. Nous allons montrer que les raisons de l'imperceptibilité de l'atome individuel chez Démocrite sont en réalité tout autres, et qu'on est plus près de la conception atomiste de la vie en renversant les propositions que nous venons de citer. L'invisibilité et, en général, l'imperceptibilité de l'atome individuel, loin de se ramener à une imperfection des mécanismes de la sensation dans les êtres vivants, est la condition *sine qua non* de la possibilité de la sensation et, par conséquent, de la vie.

Plaçons-nous d'abord dans l'hypothèse d'une valeur absolue du seuil de la perception, valable pour l'ensemble de tous les organismes dans l'univers. Ce point de vue a été celui de Leucippe, comme nous le verrons, alors que pour Démocrite le seuil de la perception, la grandeur maxima des atomes, n'est valable que pour le domaine restreint d'un monde particulier comme celui que nous habitons. Dans la perspective atomiste ainsi limitée du Μέγας διάκοσμος de Leucippe et du Μικρὸς διάκοσμος[2] de Démocrite, les sensations visuelle, auditive, olfactive et gustative, dans une certaine mesure, que nous préciserons plus loin, aussi la sensation tactile, sont l'effet produit dans les êtres vivants par un grand nombre d'atomes caractérisés par certaines déterminations de grandeur et de forme et certaines dispositions dans l'espace[3]. Cet effet statistique est exercé surtout par les groupes d'atomes réunis dans les εἴδωλα[4] émis par des objets composés eux-mêmes par l'association d'un très grand nombre d'atomes. La perception sensible ne prend donc naissance que là où la taille des atomes se mesure par des quantités négligeables par rapport aux dimensions d'ensemble des groupements d'atomes qui constituent, d'un côté, les objets à percevoir et, d'un autre côté, les êtres vivants et leurs organes. L'atome individuel, au contraire, un et indivisible comme l'Un parménidien, ne peut émettre ni traînées de particules, ni εἴδωλα pour transporter le message de son existence à travers l'espace à ces postes récepteurs que sont les êtres vivants. Il ne peut donc devenir l'objet ni de la vue, ni de l'ouïe, ni de l'odorat, ni du sens gustatif. La seule manière dont il pourrait manifester son existence, c'est par son extétiorité, par sa présence spatiale dans le contact avec une partie du corps de l'être vivant. Mais l'action des atomes dans les εἴδωλα visuels et dans les groupements analogues transportant d'autres sensations est telle, chez Leucippe et dans le fonctionnement normal d'un des mondes de Démocrite, que le choc, la ἀφή, d'un atome individuel sur un groupe d'atomes constituant le tissu d'un organe sensoriel passe inaperçu, alors que l'action combinée de tous les atomes des εἴδωλα ou des groupements analogues produit les sensations visuelles, auditives, olfactives et gustatives qui ne sont que

1. ἀόρατα διὰ σμικρότητα τῶν ὄγκων. De gen. et corr. 325 a 30 ; D. V. 67 A 7.

2. Nous désignerons dans ce travail par ces deux expressions, avec M majuscule les titres des deux traités, avec μ minuscule les processus cosmiques, très différents, qui font l'objet de ces traités.

3. 68 B 125, 164 et *passim* ; 68 A 38, 123-126 ; 67 A b et *passim.*

4. 68 A 77, 78, 79 et *passim.*

des sommes de chocs ou de contacts, de ἁφαί, d'atomes[1] contre les tissus des organes sensoriels. C'est donc exclusivement à la sensation tactile que s'applique la proposition selon laquelle l'imperceptibilité des atomes est causée par leur petitesse. Si, en plus de cette imperceptibilité tactile, on ne peut ni voir ni entendre les particules ultimes, cela tient à des raisons qui résident, indépendamment de toute considération de grandeur, dans le mécanisme de la production des sensations. L'atome ne peut être l'objet de la perception visuelle et auditive parce qu'il en est l'instrument.

Cette dernière particularité de l'atomisme devient plus évidente encore si, quittant maintenant les hypothèses physiques de Leucippe et celles de Démocrite relatives à un monde particulier parmi l'infinité des mondes existants, nous nous plaçons au point de vue de la physique générale de Démocrite. Nous avons vu dans un travail antérieur[2], en dehors de toute préoccupation biologique, que ce qui distingue le système de Démocrite de celui de Leucippe, c'est que chez Démocrite la grandeur des atomes n'admet pas de limite supérieure, alors que les atomes de Leucippe restent tous en dessous d'une grandeur maxima, la même pour chacun des innombrables mondes de son univers. Précisons certains traits de cette question d'histoire de l'atomisme en vue des conséquences qu'ils entraînent pour le problème de biologie qui nous occupe ici.

Diogène Laërce semble avoir connu la différence entre les atomes de Leucippe et ceux de Démocrite. Il désigne les premiers par σώματα παντοῖα τοῖς σχήμασιν[3], en ne parlant que de la variation de forme des atomes, les autres par ἀπείρους... κατὰ μέγεθος καὶ πλῆθος[4], en ne parlant que de la variation de grandeur. Ce texte ne suffirait cependant pas pour attribuer à Démocrite une réforme aussi fondamentale de l'atomisme. Diogène pourrait avoir simplement omis une expression comme καὶ τοῖς μεγέθεσιν à propos de Leucippe, comme il a omis un κατὰ εἶδος dans le cas de Démocrite. En plus, ἀπείρους κατὰ μέγεθος ne signifie pas nécessairement l'absence d'une limite supérieure dans la grandeur des atomes, puisqu'il peut y avoir une infinité d'espèces d'atomes de grandeurs différentes comprises entre deux valeurs finies[5]. Mais nous avons le témoignage exprès d'Aétius qui dit que le système de Démocrite prévoit des atomes de la grandeur de notre cosmos à nous[6], et d'Eusèbe qui, opposant Démocrite à Épicure, affirme qu'Épicure enseigna que les atomes sont très petits sans exception et que c'est cette petitesse qui

1. καὶ τῶν ἄλλων αἰσθήσεων ἑκάστη ἁφή τίς ἐστιν. Aristt. de sensu 442 b 2.

2. *Sur quelques particularités de l'atomisme ancien*, *R. de Philologie*, t. XXVII, 1953, fasc. 2, p. 141-174.

3. 67 A 1 ; D. V. II, p. 70, 30.

4. 68 A 1 ; D. V. II, p. 84, 12.

5. Le sens d'ἄπειρος est évidemment différent dans des cas comme ἄπειρον... τῷ μεγέθει τὸ στοιχεῖον, Simplicius Phys. 22, 11, où le qualificatif figure au singulier pour exprimer que la substance primordiale est infiniment étendue. Pour l'historique de l'expression κατὰ μέγεθος καὶ πλῆθος, πλήθει καὶ μεγέθει, etc., cf. mon étude *Platonica*, III, dans *L'antiquité classique*, 1956.

6. δυνατὸν... εἶναι κοσμιαίαν ὑπάρχειν ἄτομον. I 3, 18 ; 68 A 47.

les rend imperceptibles, alors que Démocrite admit l'existence d'atomes très grands[1].

Cette différence fondamentale entre Démocrite d'un côté, Leucippe et Épicure d'un autre côté, a commencé à échapper aux exégètes à partir d'Aristote[2]. Simplicius, en particulier, applique l'ἀπειρία au seul domaine du σχῆμα auquel Leucippe l'avait bornée, même aux endroits où il parle à la fois de Leucippe et de Démocrite ou de Démocrite seul, et il cite le principe sur lequel les atomistes fondaient leur postulat de l'infinie variété du réel, le principe d'indifférence, sous une forme qui, prise à la lettre, ne serait valable que pour le système de Leucippe, διὰ τὸ μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον ἢ τοιοῦτον εἶναι[3]. L'initiative de Démocrite consiste précisément à avoir étendu ce principe du τοιοῦτον de la forme des atomes au τοσοῦτον de leur grandeur. Le passage cité du *De caelo* est particulièrement significatif pour le rétrécissement de la perspective cosmique que Simplicius impose au système de Démocrite. Après avoir noté, comme nous l'avons déjà vu, que les atomes de Démocrite échappent à nos sens à cause de leur petitesse, il affirme qu'ils accusent toutes les formes et toutes les figures possibles, παντοίας μορφὰς καὶ σχήματα παντοῖα, et qu'ils diffèrent aussi par la grandeur, καὶ κατὰ μέγεθος διαφοράς, en répétant, pour la configuration des atomes, le qualificatif παντοῖος, dont le sens est infiniment plus vaste que celui de ἄπειρος, sans préciser l'étendue de la variation de leur grandeur.

Une des raisons de cette limitation de la grandeur des atomes et de la confusion qui en résultait entre les systèmes de Leucippe et de Démocrite est à chercher dans l'orientation que prendra la pensée grecque après Démocrite. Sous l'influence des systèmes de Platon et d'Aristote, la spéculation cosmologique se déshabitue de la représentation d'un univers infiniment étendu peuplé d'une pluralité de mondes, et dans le monde unique, où se confine la réalité sensible pour beaucoup de penseurs, il n'y a pas de place pour des particules matérielles de n'importe quelle grandeur. Les atomes et les molécules du cosmos du *Timée* restent en dessous d'une limite de perceptibilité qui est une constante cosmique prévue par le plan intelligible du monde. Démocrite lui-même peut avoir contribué à la confusion. Après avoir situé le monde que nous habitons dans la perspective du Μέγας διάκοσμος, il concentre tous ses efforts sur l'organisation de ce cosmos particulier, dont les atomes sont compris entre des limites déterminées et finies.

Or, la question de l'imperceptibilité des atomes par les êtres vivants et des raisons de cette imperceptibilité chez Démocrite doit être posée en fonction des données du système de ce penseur. Nous devons tenir compte, en d'autres termes, de la conception démocritienne de l'échelle des grandeurs des atomes et des conséquences que l'étendue infinie de cette échelle

1. ὁ μὲν ἐλαχίστας πάσας καὶ διὰ τοῦτο ἀνεπαισθήτους, ὁ δὲ καὶ μεγίστας εἶναί τινας ἀτόμους ὁ Δημόκριτος ὑπέλαβεν. P. E. XIV 23, 3 ; 68 A 43 ; nous verrons plus loin le sens de ce τινας.

2. Aristt. 314 a 21 sq. et 315 b 6 sq. ; 68 A 8 ; Simplicius Phys. 925, 14 ; 67 A 13 ; De caelo 294, 33 sq. ; 68 A 37 et *passim*.

3. Phys. 28, 9 et 28, 25.

entraîne pour la biologie générale, c'est-à-dire pour les idées qu'on doit prêter à Démocrite sur la distribution de la vie à travers tout l'univers, et non seulement dans un monde particulier comme le nôtre. Puisqu'il existe des atomes de toutes les grandeurs, il existe aussi dans les profondeurs de l'univers des mondes constitués d'atomes d'une taille moyenne supérieure à la moyenne des nôtres. Ces mondes se sont formés et continuent à se former d'après la loi de l'attraction du semblable par le semblable qu'un certain nombre d'auteurs[1] présentent comme un des pivots de la physique atomiste. Le mécanisme de sélection qui en constitue le fondement nous est décrit en partie dans le fragment B 164 et dans la note d'Aetius A 128. Il est vrai que dans les deux textes il n'est question que de l'attraction des corps matériels par l'effet du σχῆμα comme principe de groupement et de sélection[2]. Mais il est évident que les affinités de forme ne peuvent jouer qu'entre des corps et des corpuscules de grandeurs comparables, et la sélection mécanique dont nous parlent les deux textes suppose déjà effectué un autre tri portant sur la grandeur des particules de la matière. Ce premier effet des mouvements fortuits d'une matière granulaire est même plus immédiatement visible que le second sur certains rivages caillouteux où les galets sont distribués en des bandes parallèles différant entre elles par la grosseur moyenne des cailloux qu'elles contiennent. Ce fait n'a certainement pas échappé à Démocrite. S'il n'en parle pas, c'est que dans notre monde à nous, objet du Μικρὸς διάκοσμος, auquel se réfèrent la plupart des notes doxographiques relatives à des phénomènes physiques et biologiques, cette première sélection est censée être déjà faite dans une large mesure, puisque notre cosmos à nous s'est formé par l'agglomération d'atomes ne s'écartant que dans une marge étroite d'une grandeur moyenne qui caractérise notre monde, de la même manière dont d'autres mondes, dispersés dans les profondeurs de l'univers infini, se sont constitués, grâce au même effet des affinités de grandeur, par l'association d'autres atomes d'une grandeur moyenne différente. Le Μικρὸς διάκοσμος de Démocrite est précisément l'étude systématique d'un de ces mondes, du nôtre par exemple, qui doit son existence à une première sélection opérée sur l'infinie variété des grandeurs des atomes, alors que cette sélection elle-même et la matière sur laquelle elle s'effectue relèvent du Μέγας διάκοσμος[3].

Parmi les textes qui confirment cette théorie de l'existence indépendante de mondes différant entre eux par la grandeur moyenne des atomes qui composent chacun d'eux, le court développement consacré par Hippolyte[4] à la « cosmologie comparée » de ces mondes est particulièrement instructif.

1. Cf. 67 A 10, 14 ; 68 A 38 ; cf. aussi le témoignage remarquable τὰ ὅμοια πρὸς τὰ ὅμοια καθάπερ ἐν τῷ παντί de la nouvelle note doxographique 68 A 99 a.

2. αἱ μὲν ἐπιμήκεις ψηφῖδες εἰς τὸν αὐτὸν τόπον ταῖς ἐπιμήκεσιν ὠθοῦνται... ὡς ἂν συναγωγόν τι ἐχούσης τῶν πραγμάτων τῆς ἐν τούτοις ὁμοιότητος. 68 B 164. ἐν τοῖς αἰγιαλοῖς αἱ ὅμοιαι ψῆφοι κατὰ τοὺς αὐτοὺς τόπους ὁρῶνται κτλ. 68 A 128.

3. Elles font partie de ces ὑπερκόσμιοι δυνάμεις que le fragment de J. Katrarès (D. V⁷. II, p. 136, 32), relatif à Démocrite, oppose aux ἐγκόσμιοι δυνάμεις actives dans un monde particulier.

4. Refut. I 13 ; D. V. 68 A 40, 2.

Il y a chez Démocrite, dit-il, une infinité de mondes, distribués d'une manière absolument aléatoire dans l'univers vide, distances mutuelles et densité de répartition étant inégales, suivant les lois du hasard, dans les différentes régions de l'espace[1]. Ces mondes parcourent, chacun, une évolution qui les conduit de leur naissance au plein épanouissement de leurs possibilités physiques et biologiques et de là au déclin et à la destruction finale. Les dates de ces existences cosmologiques individuelles et leurs phases se distribuent sur l'infinité du temps d'une manière tout aussi fortuite que leurs lieux dans l'infinité de l'espace ; il coexiste donc, à un instant donné de la durée infinie, des mondes en pleine évolution avec d'autres qui ont déjà atteint leur akmé et avec d'autres encore qui sont en train de s'éteindre[2]. Ces mondes diffèrent entre eux d'abord par la forme, c'est-à-dire par la manière dont se composent dans chacun les phénomènes célestes[3]. Mais ils diffèrent aussi par la grandeur. En d'autres termes, un type donné de cosmos existe en des exemplaires semblables entre eux dont certains sont égaux en grandeur, mais dont la plupart diffèrent entre eux par leurs dimensions. Cette double variété des mondes, dans le εἶδος et dans le μέγεθος, est une conséquence inéluctable de la double variété des atomes dans la forme et dans la grandeur et de la loi de l'attraction du semblable par le semblable. Hippolyte ne formule pas directement, ici, cette corrélation entre la structure des atomes et de leur produit dans le plan cosmique ; mais sa dernière remarque dans ce développement sur la cosmologie comparée des innombrables mondes la pose indirectement. Un cosmos, dit-il, reste à l'état d'akmé jusqu'au moment où il devient incapable de s'incorporer de nouvelles particules matérielles venant de l'extérieur[4]. Il y a donc chez Démocrite, pour les mondes qui se forment par sélection automatique d'atomes, une τελεία αὔξησις[5] analogue à celle qu'il admet pour la croissance des êtres vivants. La croissance d'un cosmos est achevée quand l'agglomération d'atomes qui le constitue a atteint sa grandeur maxima. Il y a donc, et ceci sans doute en vertu de la capacité limitée, dans l'espace et dans le temps, des mécanismes de cohésion décrits par Aristote[6] et Simplicius[7], un nombre-limite pour les unités matérielles entrant dans la composition d'un monde, lequel passé le cosmos cesse de retenir des atomes nouveaux qui lui affluent de l'extérieur et commence à se désagréger lentement par l'effet de l'usure interne accélérée par l'arrivée de certains bolides que nous aurons à étudier plus loin. S'il y a des mondes de grandeur différente, ces différences ne proviennent qu'en seconde ligne de l'inégalité du nombre des atomes qui les composent. On peut même admettre que dans la pensée de Démocrite le nombre-limite caractérisant l'akmé d'un cosmos est le même pour tous les

1. εἶναι δὲ τῶν κόσμων ἄνισα τὰ διαστήματα καὶ τῇ μὲν πλείους τῇ δὲ ἐλάττους.
2. τοὺς μὲν αὔξεσθαι, τοὺς δὲ ἀκμάζειν, τοὺς δὲ φθίνειν.
3. ἐν τισὶ δὲ μὴ εἶναι ἥλιον μηδὲ σελήνην, ἐν τισὶ δὲ μείζω τῶν παρ' ἡμῖν καὶ ἐν τισὶ πλείω.
4. ἀκμάζειν δὲ κόσμον ἕως ἂν μηκέτι δύνηται ἔξωθέν τι προσλαμβάνειν.
5. Diodore I, 7, 4 ; D. V. 68 B 5, 1.
6. De gen. et corrupt. 325 a 31-34 ; 67 A 7.
7. De caelo 295 ; 68 A 37.

mondes d'un type cosmologique donné. Dès lors, la principale raison de l'inégalité de grandeur de ces mondes est l'inégalité de la grandeur moyenne des atomes qui entrent dans leur composition. Les grandeurs des mondes sont entre elles comme les grandeurs moyennes de leurs atomes.

La sélection automatique d'après l'affinité de grandeur des atomes est donc déjà faite dans les grandes lignes au moment de la naissance d'un de ces mondes individuels. L'évolution de ce monde, la suite des phénomènes physiques et biologiques dont il sera le théâtre et le cadre, relève essentiellement d'une seconde sélection, à savoir de la sélection automatique qui s'opère d'après les affinités de formes accusées par les atomes qui composent ce monde[1]. La différence de grandeur entre les atomes d'un même cosmos n'est cependant pas entièrement éliminée comme facteur dans la structure des corps, des êtres et des phénomènes de ce monde et dans la sensation et la perception des organes qu'il abrite. Il est vrai que dans les fragments Démocrite n'en fait jamais mention. Nous avons déjà vu que dans les images du fragment 164 il n'est question que de la similitude des corps soumis à la sélection automatique. La grandeur des atomes est absente, de même, dans la liste des déterminations spatiales sur lesquelles Aristote et Simplicius, parlant de Leucippe et de Démocrite, font reposer l'illusion des apparences sensibles chez les atomistes. D'après les deux auteurs, les phénomènes sensibles se réduisent en dernière analyse à la figure des atomes, à leur orientation dans l'espace et au groupement des atomes voisins[2]. Cette omission de la grandeur comme facteur de la production des apparences sensibles provient sans doute de ce que les limites entre lesquelles la première sélection, celle du μέγας διάκοσμος, a resserré la variation de grandeur des atomes d'un monde particulier comme le nôtre, étaient supposées par Démocrite si étroites que dans le contexte, auquel se réfèrent Aristote et Simplicius, l'effet des différences de grandeur des atomes pouvait être considéré comme négligeable par rapport à ceux des déterminations spatiales énumérées. Le μέγεθος n'a cependant pas été totalement absent de la déduction théorique de la réalité apparente, νόμῳ, de la réalité vraie, ἐτεῇ. Démocrite semble s'être servi de la marge étroite que son système laissait à la variation de la grandeur des atomes pour nuancer au moins, sinon pour modifier à fond, les effets du σχῆμα, de la θέσις et de la τάξις dans la naissance de la sensation. Dans son analyse des théories démocritiennes de la sensation gustative, Théophraste fait correspondre à un certain nombre de qualités une double détermination spatiale, l'une relative à la forme, l'autre relative à la grandeur des atomes, en affirmant que la sensation du sucré est causée par des atomes arrondis et « de belle taille », celle de l'amertume par des atomes ronds, d'une courbure sans aspérités et de petite taille[3], etc.

1. On peut donc définir la différence entre le μέγας διάκοσμος, tel que se le représentait Démocrite, et le μικρὸς διάκοσμος par l'opposition et la succession de ces deux sélections.

2. 67 A 6 et 68 A 38.

3. γλυκὺν μὲν τὸν στρογγύλον καὶ εὐμεγέθη ποιεῖ... πικρὸν δὲ τὸν περιφερῆ καὶ λεῖον ἔχοντα σκολιότητα μέγεθος δὲ μικρόν. De causis plant. VI 1, 6 ; 68 A 129 ; cf. aussi cette observation de Théophraste : Δημόκριτος... τὰ μὲν τοῖς μεγέθεσιν, τὰ δὲ τοῖς σχήμασιν, ἔνια δὲ τάξει καὶ θέσει διορίζει. De sensu 60 ; 68 A 135.

Ailleurs, il reproche à Démocrite d'avoir mal délimité la contribution de la grandeur et celle de la forme à la production des sensations[1].

Nous avons vu plus haut que les mondes d'un même type cosmologique qui se constituent dans toutes les régions de l'espace par la première sélection cosmique, celle du μέγας διάκοσμος, ont une grandeur proportionnelle à la grandeur moyenne des atomes qui se sont associés dans sa formation. La même loi de proportionnalité est valable aussi pour les êtres vivants qui habitent ces mondes et pour le seuil de la perception sensible qui s'établit pour les organismes de chacun de ces mondes en fonction de la grandeur qu'y atteignent les êtres vivants. Le seuil de la perception n'est donc pas une constante universelle pour Démocrite, comme il l'avait été pour Leucippe et comme il le sera de nouveau chez Épicure et chez Lucrèce. En revanche, il exerce dans tous les mondes habités la même fonction dans les rapports entre les êtres vivants et les atomes qui appartiennent à l'inventaire normal de ces mondes : un atome inférieur à cette valeur-limite du seuil de la perception ne produit aucun effet sur les organismes et passe inaperçu d'eux s'il est isolé, et son action est enregistrée, indistinctement avec les actions cumulées de ses voisins, s'il fait partie d'un groupe d'atomes formant un εἴδωλον ou une association analogue affectant les sens.

Ces préliminaires, sur les atomes de Démocrite et leur distribution dans l'espace infini, suivant une échelle infiniment étendue, posés, nous pouvons achever maintenant de résoudre le problème posé plus haut, celui des raisons de l'invisibilité des atomes. Il arrive, en effet, qu'un atome isolé s'échappe du cosmos particulier où la sélection du μέγας διάκοσμος lui avait assigné sa place et pénètre accidentellement dans un autre monde, caractérisé par une autre grandeur moyenne des atomes et, par conséquent, par une autre valeur de la limite de la perception sensible de ses habitants, et duquel le jeu automatique des attractions du semblable par le semblable tient normalement écartée toute particule en désaccord de grandeur avec les atomes propres à sa constitution. L'atome étranger introduit ainsi dans un monde par un accident cosmique peut être d'une taille comparable à celle des organismes de ce monde, il peut dépasser cette taille, et il peut même avoir les dimensions du monde qu'il vient heurter. Mais, quelle que soit sa grandeur, les êtres vivants du cosmos où il échoue ne pourraient réaliser la présence de l'intrus qu'au moment précis d'un choc, soit entre eux et lui, soit indirectement entre lui et les objets sensibles se trouvant sur son chemin, puisque, comme nous l'avons vu, l'extériorité est la seule réalité par laquelle un atome isolé peut manifester sa présence. Avant ce choc, rien ne décèle aux habitants de ce cosmos l'existence de cet atome disproportionné, le mécanisme perceptif, qui ne peut fonctionner qu'entre les objets constitués au moyen du matériel corpusculaire propre à ce monde et les organismes abrités par lui, faisant ici défaut. Un pareil atome sème donc sur son chemin, à l'intérieur d'un monde étranger à sa nature, la destruction parmi les objets sensibles inanimés dont la texture faite d'atomes plus petits ne peut

1. De causis plant. VI 2, 3 ; 68 A 131.

résister à son choc, et la mort parmi les êtres vivants qui, ne pouvant le percevoir à distance, ne peuvent avoir recours, pour se mettre à l'abri, à la manifestation de l'instinct de conservation par laquelle, d'après une note de Sextus[1], ils cherchent à échapper aux dangers propres à leur cadre biologique, à la fuite. Les ravages causés sur le passage de l'atome intrus sont d'autant plus graves pour l'économie du cosmos frappé que la taille de cet atome est plus grande que celle des atomes dont ce monde est fait. Ils peuvent précipiter la mort qui attend fatalement chaque cosmos particulier en accélérant les effets de l'usure normale et de l'effritement qui marquent la fatigue des processus physiques et biologiques des mondes vieillis. C'est dans ce sens qu'il convient d'interpréter deux notes doxographiques relatives à la fin des mondes. Hippolyte dit, dans la « cosmologie comparée » que nous avons déjà citée plus haut, que chez Démocrite les mondes se détruisent les uns les autres en tombant l'un sur l'autre[2]. Je ne pense pas qu'il faille comprendre cette proposition au pied de la lettre et prêter à Démocrite une représentation de catastrophes cosmiques par laquelle il anticiperait certaines théories astro-physiques du XIX^e^ siècle. Il s'agit plutôt ici d'une brachylogie d'Hippolyte. Ce qui προσπίπτει vers et dans un cosmos donné, ce n'est pas un autre cosmos tout entier, mais des atomes qui se sont arrachés à un autre monde[3]. Si ces atomes « erratiques » sont plus grands que ceux du monde dans lequel ils tombent, ils y causent les ravages que nous venons de voir et contribuent à amener sa fin. Mais puisque ces atomes plus forts proviennent, comme nous venons de le voir, de mondes de dimensions plus grandes, on peut dire que les mondes plus grands détruisent à distance les mondes plus petits. Aétius exprime cette loi du devenir cosmique en disant que le cosmos plus petit est vaincu par le cosmos plus grand[4]. Si cette irruption d'atomes étrangers dans les mondes était un phénomène fréquent, la vitalité des mondes, en particulier celle de notre cosmos à nous, serait singulièrement faible par rapport à la durée des phénomènes particuliers dont ils constituent le cadre. Heureusement pour la durée de leur existence, ce phénomène est rare comparé aux phénomènes d'association et de déplacement d'atomes qui forment la vie normale d'un cosmos. Eusèbe et Aétius soulignent la rareté de ces invasions d'atomes géants, le premier, en disant qu'il y a chez Démocrite « quelques » atomes très grands, μεγίστας εἶναί τινας ἀτόμους[5], Aétius en présentant l'exsitence d'atomes de la grandeur de notre monde comme une des possibilités prévues par le système de Démocrite, δυνατὸν εἶναι κοσμιαίαν ὑπάρχειν ἄτομον[6]. En réalité, le nombre des atomes géants est tout aussi grand, d'après le principe d'indiffé-

1. εἶναι κριτήρια... αἱρέσεως δὲ καὶ φυγῆς τὰ πάθη. VII 140 ; 68 A 111.

2. φθείρεσθαι δὲ αὐτοὺς ὑπ' ἀλλήλων προσπίπτοντας. Ref. I 13, 3 ; 68 A 40.

3. Le verbe προσπίπτειν désigne dans la langue des atomistes surtout le mouvement d'atomes isolés ou formant des εἴδωλα ; cf., entre autres, les index de W. Kranz pour les Présocratiques et de H. Diels pour les Doxographes.

4. φθείρεσθαι τὸν κόσμον τοῦ μείζονος τὸν μικρότερον νικῶντος. II 4, 9 ; 68 A 84.

5. 68 A 43.

6. 68 A 47.

rence qui exige l'infinitude arithmétique pour tout ce qui existe[1], que celui des atomes du genre de ceux qui composent notre cosmos à nous. Ce qui est relativement peu fréquent dans l'univers, c'est le voisinage d'atomes isolés de cette grandeur avec des agglomérations d'atomes de grandeur moindre tels que ceux de notre monde, parce que leur présence ici constitue une exception à la loi de l'association par affinités de grandeur qui caractérise la physique du μέγας διάκοσμος. En règle générale, ces atomes géants sont distribués dans l'univers de la même manière que ceux du type qui caractérise notre cosmos à nous, c'est-à-dire par amas formant des mondes dans lesquels ils sont retenus par la même attraction du semblable par le semblable qui empêche nos atomes de quitter notre monde à nous.

L'automatisme des συγκρίσεις et des διακρίσεις[2] impose aux atomes de toutes les grandeurs, dans l'économie des mondes qu'ils constituent, les mêmes fonctions que les nôtres exercent dans l'économie de notre cosmos, c'est-à-dire ils forment des objets inanimés, des εἴδωλα émis par ces objets et des traînées analogues aux εἴδωλα relatives à d'autres sens que la vue, et des êtres animés susceptibles d'être affectés par ces émissions. Parmi les mondes appartenant au même type cosmologique que le nôtre, mais composés d'atomes d'une grandeur moyenne supérieure à celle des nôtres, il y a donc une faune et une flore très semblables à celles de notre biosphère à nous, mais caractérisées par des espèces et des individus dont la grandeur moyenne est supérieure à celle de nos animaux et de nos plantes à nous. Certains de ces mondes, eux-mêmes immenses par rapport au nôtre, abritent même des espèces géantes d'êtres vivants. Un raisonnement analogue s'applique aux atomes de taille inférieure à celle des nôtres et aux mondes qui naissent de leur agglomération. En vertu de la loi de proportionnalité entre la grandeur moyenne des atomes composants, d'une part, et le cosmos résultant avec son cadre physique et biologique, d'autre part, la sériation des biosphères existant dans l'univers, dans l'ordre de la grandeur, doit être prolongée en dessous de l'échelle de nos êtres vivants, dans le sens décroissant. Il y a donc dans toutes les directions de l'univers des mondes plus petits que le nôtre abritant des organismes plus petits que les nôtres en proportion. La logique du système de Démocrite nous autorise même à renverser la proposition d'Aétius, sur l'étendue de l'échelle de grandeur des atomes dans le sens de l'infiniment grand, que nous avons déjà citée plus haut, et à admettre l'existence de mondes ayant dans leur totalité les dimensions d'un de nos atomes, et peuplés d'êtres vivants en accord de grandeur avec ce cadre biologique, minuscule quand on le compare au nôtre. Aétius postule, en effet, l'existence d'atomes de la grandeur de notre cosmos[3]. Mais avec la même raison on peut postuler l'existence de mondes de la petitesse de nos atomes, puisque, d'un côté, il n'y a pas plus de limite inférieure

1. Cf. μόνοις τοῖς ἄπειρα ποιοῦσι τὰ στοιχεῖα πάντα συμβαίνειν κατὰ λόγον. Simpl. Phys. 28, 25 ; D. V. 68 A 38.

2. Cf. Aétius I 24, 2 ; D. V. 31 A 44 ; Aristt. 325 b 30 ; 67 A 7 ; Simplicius De caelo, p. 295 ; 68 A 37.

3. 68 A 47 ; cf. plus haut.

pour la grandeur des atomes qu'il n'y a de limite supérieure, et que, d'autre part, les atomes de très petite taille s'agglomèrent d'après les mêmes affinités et produisent les mêmes effets que les nôtres, toute proportion gardée. Il y a donc à côté des mondes géants et des mondes de la grandeur de notre cosmos aussi des mondes ayant les dimensions d'un de nos atomes, constitués d'atomes extrêmement petits par rapport aux nôtres et habités, s'ils appartiennent au même type cosmologique que notre cosmos, d'êtres vivants extrêmement petits.

Ce foisonnement d'êtres vivants susceptibles de toutes les grandeurs de l'échelle quantitative, abrités par des mondes affectant eux-mêmes toutes les grandeurs imaginables, est un des aspects les plus saisissants de la πανσπερμία de Démocrite, qu'Aristote définit comme le pouvoir général des atomes de produire l'infinie variété des apparences sensibles[1], et une des représentations les plus audacieuses de la cosmologie ancienne. Comparées à celles de Démocrite, les ressources offertes à l'expansion de la vie par les autres systèmes de cette époque paraissent réduites. Dans certains d'entre eux, la vie ne jouit pas d'une existence ininterrompue à travers la durée. Il en est ainsi du système d'Empédocle, dont le monde unique ne devient habitable, au cours de son évolution cyclique, qu'à certains intervalles du régime de la Haine et de celui de l'Amour, de façon qu'il y a, dans l'existence cosmologique, des périodes entièrement vides de toute vie. L'automatisme cosmique[2] reproduit en plus, à chaque révolution de la grande période cosmique, les mêmes organismes, issus des mêmes essais et de la même sélection et groupés dans les mêmes espèces en nombre fini. Chez Platon, la vie est certes toujours présente, puisque son cosmos unique fonctionne dans un équilibre dynamique protégé par une information mathématique destinée à parer à l'usure de la charpente cosmique. Mais elle reste limitée à un nombre fini de types conçus d'après l'idée du meilleur et confinés dans un cadre cosmique invariable, prévu lui aussi par un plan intelligible. Monstruosités inaptes à la vie et essais cosmologiques sans résultat au point de vue biologique, comme ces mondes sans eau dont parle la cosmologie comparée d'Hippolyte[3], sont écartés *a priori* de ce système, mais aussi la possibilité d'une faune et d'une flore autres que celles qui y constituent la biosphère invariable de la terre. Quant à Anaxagore, il admet bien une infinie variété de grandeur, entre l'infiniment petit et une grandeur-limite finie, à la fois pour son cosmos unique[4], soumis à une croissance homothétique lente pendant la durée infinie, et pour les espèces biologiques habitant ce monde

1. ὅσοι δ' ἄπειρα ποιοῦσι τὰ στοιχεῖα, ... Δημόκριτος... ἐκ τῆς πανσπερμίας τῶν σχημάτων. Phys. 203 a 19 ; 68 A 45 ; les deux autres textes où il est question de la πανσπερμία de Démocrite, Aristt. De caelo 303 a 14, 67 A 15, et Aristt. De anima 404 a 4, 67 A 28, sont obscurs, comme l'a très bien reconnu W. Kranz ; cf. D. V⁷., Wortindex, article πανσπερμία, p. 333.

2. Sur cet automatisme, cf., entre autres, W. Kranz, *Empedokles und die Atomistik*, *Hermes*, t. XLVII, 1912, p. 36 sq. ; J. Burnet, *Early greek philosophy*, p. 233 sq. ; Ch. Mugler, *Sur quelques fragments d'Empédocle*, *R. de Philologie*, t. XXV, 1951, p. 41 sq.

3. 68 A 40, 3 ; cf. plus haut.

4. Cf. mon article *Le problème d'Anaxagore*, *RÉG*, 1956, 2e fasc.

en extension. La présence de la vie est donc assurée sans interruption dans ce système. Mais plantes et animaux n'existent qu'en un nombre fini et constant d'espèces qui, croissant de taille en même temps que le cosmos, n'atteignent que dans la succession du temps les grandeurs dont elles sont susceptibles, alors que chez Démocrite chaque espèce particulière de l'infinité d'espèces prévue par le système est représentée à chaque instant de la durée infinie en un nombre infini de grandeurs. Le système d'Épicure, enfin, partage avec celui de Démocrite le trait de l'omniprésence de la vie à chaque instant de la durée. Les conditions de la vie sont bien limitées dans le temps dans chacun des mondes habitables, mais les phases d'évolution de cette infinité de mondes étant indépendantes les unes des autres et distribuées dans l'espace de la même manière aléatoire que les distances mutuelles de ces mondes, dont les uns meurent, par conséquent, pendant que d'autres se réveillent pour la production organique, dans la totalité de l'univers infini la vie ne souffre jamais d'interruption. Cependant, si chez Épicure la vie est tout aussi étendue dans l'espace et dans le temps que chez Démocrite, elle y est moins variée dans la forme et dans la grandeur des organismes et des cadres cosmiques dans lesquels ceux-ci évoluent. On peut même dire qu'il y a chez Épicure une disproportion insuffisamment justifiée entre l'infinitude de l'univers dans lequel la vie est distribuée et la finitude de forme et de volume qu'il impose à ses êtres vivants[1]. Cette limitation des manifestations de la vie est chez Épicure la conséquence d'une limitation analogue au niveau des atomes, pour lesquels il n'admet qu'un nombre fini de formes et de grandeurs[2] alors que l'infinie variété, sous ces deux aspects, des atomes de Démocrite entraîne l'existence d'organismes de toutes les formes et de toutes les grandeurs dans des cadres cosmiques exigeant l'étendue infinie de l'univers comme une condition indispensable.

Mais la représentation démocritienne de la pluralité des mondes habités, qui a frayé le chemin, par l'intermédiaire d'Épicure et de Lucrèce, à l'élargissement des cadres de la physique et de l'astronomie par les penseurs de la renaissance et du baroque, dépasse en hardiesse même celle de la science moderne. Les soleils que les astrophysiciens contemporains considèrent comme les centres possibles d'un système de planètes dont certaines offriraient des conditions physiques et chimiques d'existence à la vie, rentrent dans un petit nombre de types et restent compris entre des limites de volume étroites, et ceci en dernière analyse en vertu du nombre limité d'atomes admis par la physique moderne, et pour la même raison les dimensions des organismes possibles dans tout l'univers ne peuvent dépasser certaines limites. La théorie moderne de la pluralité des mondes est donc, *mutatis mutandis*, plus près des conceptions d'Épicure et de Lucrèce, avec leur nombre fini d'espèces d'atomes, de mondes et d'organismes possibles, que de celles de Démocrite. Mais si l'évolution des sciences semble avoir donné raison, sous ce rapport, à Épicure contre Démocrite, dans la perspective de

1. Cf. *Sur quelques particularités de l'atomisme ancien*, *loc. cit.*, p. 173, 174.
2. Cf. *ibid.*, p. 149 sq.

la pensée grecque Démocrite avait raison contre Épicure[1]. Si la physique moderne admet un nombre fini d'espèces d'atomes et de combinaisons d'atomes, c'est qu'elle a été conduite à cette hypothèse par des raisons péremptoires d'ordre physique et mathématique. La limitation des espèces d'atomes à un nombre fini par Épicure ne se fonde sur aucun raisonnement valable et est purement arbitraire, comme était déjà arbitraire la limitation, par exemple, du nombre des éléments à quatre chez Empédocle[2]. A défaut de raisons suffisantes pour la limitation, il était plus scientifique à l'époque dont nous parlons d'en appeler au principe d'indifférence et de postuler une variété infinie, de forme et de grandeur, pour les atomes, pour les mondes peuplant les espaces infinis en dehors de notre cosmos et pour les habitants possibles de ces mondes. Ce recours à un principe théorique était d'autant plus légitime que l'expérience sensible ne pouvait pas trancher la question. D'après les idées astronomiques, en particulier, de cette époque, les étoiles fixes appartenaient à notre cosmos à nous, et la sphère qui les portait, la frontière ultime de notre monde familier, ne laissait passer aucun message sensoriel des réalités cosmiques situées au delà de cette frontière[3].

II

Toute agglomération d'atomes dans le μέγας διάκοσμος, quelle que soit la grandeur de ces atomes, est donc susceptible chez Démocrite de produire des organismes. Les manifestations de la vie sont soumises à la même loi de proportionnalité que tout autre phénomène, c'est-à-dire elles réalisent, dans un monde à atomes plus grands, comme un agrandissement des processus vitaux dans un monde du même type cosmologique, mais à atomes plus petits. Il suffit donc, pour connaître les phénomènes biologiques dans l'univers, de les étudier dans un des mondes du μέγας διάκοσμος, dans le nôtre en particulier. Cette étude a occupé une grande partie du Μικρὸς διάκοσμος de Démocrite.

Mais quels sont les phénomènes, au niveau des atomes, qui engendrent la vie? Jusqu'à présent nous n'avons pu définir qu'une des conditions d'existence des êtres vivants. Nous avons vu que la vie ne peut prendre naissance que dans des agglomérations d'atomes de grandeur comparable, capables de constituer des tissus d'atomes d'une structure et de dimensions telles que par rapport à eux l'atome individuel est une quantité négligeable en ce double sens que les tissus sont eux-mêmes faits d'un très grand nombre d'atomes liés les uns aux autres par des mécanismes de συμπλοκή du genre

1. J'ai toujours défendu le point de vue que nous n'avons pas le droit de ne retenir de la pensée scientifique des anciens que les raisonnements et les résultats qui sont encore valables pour la science moderne. La valeur d'une idée chez un penseur grec doit être jugée en fonction de la logique intrinsèque du système personnel de ce penseur et de l'état d'évolution de la science qui lui est contemporaine.

2. Cf. W. Kranz, *Empedokles und die Atomistik*, p. 30.

3. Cf. Ch. Mugler, *Devenir cyclique et pluralité des mondes*, Paris, 1953, p. 178 sq.

de celui que nous décrivent Aristote[1] et Simplicius[2], et qu'ils ne peuvent être affectés que par des atomes associés en grandes quantités, l'atome individuel ne laissant aucune trace dans les tissus et passant inaperçu de l'organisme dont ceux-ci font partie. Ces tissus organiques commencent par être, tant dans la génération spontanée[3] des organismes dans la terre humide, par laquelle Démocrite explique l'origine première de la vie dans notre cosmos et, par extension, dans tout autre monde du même type cosmologique, que dans les naissances par reproduction[4] qu'il fait succéder à la génération spontanée, des membranes fines, des ὑμένες, qui étaient probablement dans la pensée de Démocrite des couches mono-atomiques[5] n'augmentant en épaisseur que dans une seconde phase de la croissance. La constitution initiale des tissus organiques ne diffère donc pas essentiellement, jusqu'à présent, de celles de certains autres corps dans le système de Démocrite, puisque des membranes, des ὑμένες, se forment aussi à la surface des marécages et des eaux stagnantes[6] et dans certains phénomènes météorologiques[7]. Ce qui rendra ces corps aptes à la vie, c'est la présence, dans les interstices des atomes ordinaires dont se composent les corps et les êtres, d'un nombre suffisant d'atomes d'une nature particulière, se distinguant des autres d'un côté par l'impossibilité où ils sont de constituer par eux seuls des corps sensibles de quelque cohérence[8], par leur inaptitude, par conséquent, à ce que nous appellerons dans la suite la fonction morphologique, d'un autre côté par leur plus grande mobilité. Mais, avant d'examiner le rôle de cette espèce particulière d'atomes dans les phénomènes de la vie, il convient de compléter notre information sur la manière dont Démocrite a défini les conditions de la possibilité de la vie et de la perception sensorielle au niveau des atomes ordinaires.

Il ne suffit en effet pas que, dans chacun des mondes habitables, les atomes restent au-dessous d'une grandeur maxima et que leur action individuelle sur des corps composés, de quelque étendue, soit inefficace, pour que puissent se former des corps susceptibles de vie et des objets inanimés capables d'être perçus par les sens des organismes. A cette condition fondamentale, il faut ajouter d'autres conditions relatives au nombre des atomes et à la durée de leur cohésion dans un agglomérat formant un corps.

Or, un corps ne peut être perçu qu'à condition d'émettre à sa surface des atomes par couches successives formant des εἴδωλα[9], des pellicules-images,

1. De gen. et corr. 325 1 31 ; 67 A 7.
2. De caelo 295 ; 68 A 37.
3. 68 B 5, 1.
4. 68 A 151, en particulier ἕκαστον τῶν ζῴων ἐν τῇσι μήτρῃσιν ἐν κόλπῳ καὶ ὑμένι ἐστί.
5. C'est-à-dire des couches dont les atomes sont groupés comme s'ils étaient posés sur une surface géométrique.
6. 68 B 5, 1.
7. 68 A 43. Démocrite entoure même le cosmos, comme l'avait déjà fait Leucippe, d'une membrane ; cf. 67 A 1 (ὑμένα) ; 68 A 23 (χιτῶνα).
8. τὰς ἀδιαιρέτους σφαίρας... πεφυκέναι μηδέποτε μένειν. Aristt. De anima 406 b 20.
9. Aétius IV 13, W ; 67 A 29 ; Diog. L. IX 44 ; 68 A 1 et *passim*.

ou des traînées d'atomes analogues susceptibles d'affecter d'autres sens que la vue. Mais ces émissions ont pour conséquence inéluctable que la substance du corps émetteur diminue. Une émission prolongée peut même amener l'effritement, jusqu'à la disparition complète, du corps émetteur en un temps fini, avant que des usures plus grossières, à l'échelle perceptible, n'aient eu le temps de le détruire. Pour qu'un corps puisse tomber sous les sens, c'est-à-dire exister comme objet de la perception, il faut donc qu'il soit assez fourni d'atomes pour alimenter l'émission d'atomes suffisamment longtemps pour que l'effet des εἴδωλα puisse être enregistré par un être vivant. Il y a donc, dans le système de Démocrite, en plus de la constante caractérisant la grandeur moyenne des atomes d'un cosmos donné, deux autres constantes, étroitement liées l'une à l'autre, l'une caractérisant le nombre minimum d'atomes nécessaires pour former un corps perceptible, l'autre la durée minima de la consistance d'un corps tombant sous les sens. Réciproquement, les êtres vivants sont d'un côté eux-mêmes soumis, en tant que corps formés par une association d'atomes, à la loi du rayonnement, et, d'un autre côté, ils ont à subir le choc répété des atomes qui affluent vers eux dans les εἴδωλα. Ces considérations imposent une limite inférieure à la grandeur des organismes. Un agglomérat d'atomes ne peut devenir un ἔμψυχον qu'à la condition de contenir assez d'atomes pour ne pas s'épuiser prématurément par l'émission de pellicules-images, et assez de consistance pour résister pendant une durée minima à l'assaut des atomes étrangers transportés par les εἴδωλα. Cette durée minima et le nombre minimum d'atomes requis pour un organisme dépendent à leur tour de la manière dont la vie de chaque espèce d'organismes est définie. La reproduction étant une des conditions essentielles de la conservation des espèces, il est probable que la durée minima de la vie des individus dans chaque espèce était pour Démocrite l'intervalle de temps s'étendant de la naissance à la maturité sexuelle.

Vie et perception n'étaient donc possibles qu'à condition que l'usure par la réception et l'émission des εἴδωλα fût négligeable par rapport aux causes d'usure qui limitaient en général la durée de la vie des organismes. Démocrite avait certainement défini la vie de façon à garantir le maintien passager de cet équilibre dynamique des êtres vivants dans une ambiance physique soumise à des changements incessants. C'est pour avoir perdu de vue les précautions théoriques de Démocrite qu'Alexandre d'Aphrodisie, dans ses commentaires aux pages optiques d'Aristote et dans ses écrits personnels, soulève un certain nombre de difficultés d'ordre économique pour toute théorie fondée sur la représentation d'une ἀπορροή matérielle, en particulier pour la théorie démocritienne de l'émission d'atomes par les corps. Essayons de préciser les questions de physique atomiste que nous venons de développer en examinant les objections d'Alexandre.

Comment ne pas craindre, se demande-t-il dans son traité *De l'âme*, si la sensation visuelle provient d'un rayonnement matériel émis par les objets, que les corps visibles, en particulier les pierres, dans lesquelles la perte de substance n'est pas compensée par l'alimentation comme chez les êtres vi-

vants, ne s'épuisent rapidement par la dépense de matière exigée par une visibilité prolongée[1]? Comment ne pas craindre, malgré la compensation par la nourriture, que même certains animaux, en particulier ceux de petite taille, ne s'épuisent prématurément par le rayonnement de particules matérielles, surtout si on essaie d'intégrer dans la physique atomiste la théorie optique des rayons visuels, d'après laquelle la sensation de la vue provient, entièrement ou partiellement, de rayons émis par l'œil et dirigés vers les objets. Comment éviter, dit Alexandre dans son *Commentaire au traité de la sensation* d'Aristote, si le rayon visuel consiste en particules matérielles, que des êtres vivants regardant un objet aussi éloigné de nous que le ciel étoilé s'épuisent par cette dépense de substance? Car, quelle que soit la finesse du rayon émis et la petitesse des corpuscules qui le composent, quelle que soit, par conséquent, la disproportion entre les dimensions de l'organisme en question et celles des particules émises, la distance entre nous et les astres est si immense que la réalisation d'un lien matériel entre ces points extrêmes exigerait la dépense de corps bien plus grands que ceux des êtres vivants[2]. Ces critiques d'Alexandre portent en grande partie à faux[3], mais elles nous

1. διὰ τί οὐ ταχέως καταναλίσκεται τὰ φωτίζοντα τοσαύτης ἀπ' αὐτῶν γινομένης ἀπορροῆς; *Scripta minora*, éd. J. Bruns, Berlin, 1887, p. 138, 20. Πῶς δὲ οἱ λίθοι, μὴ τρεφόμενοι, φωτίζοντες δέ, οὐκ ἀναλίσκονται; *ibid.* 138, 29.

Les réserves d'Alexandre à l'égard de l'atomisme sont conditionnées par les difficultés qu'il éprouve à faire abstraction des habitudes de penser que lui ont données les systèmes philosophiques dans lesquels il s'est initié à la physique. Platon et, à sa suite, Aristote avaient enseigné et fait triompher dans la science grecque une physique à compensations immédiates tendant à maintenir le cosmos indéfiniment dans sa forme actuelle. Les phénomènes de rayonnement, en particulier, qui préoccupent ici Alexandre, y étaient réglés avec une précision telle que toute perte de substance était restituée à brève échéance et que les corps rayonnants, comme les astres, gardaient indéfiniment même volume et même forme. Pour juger de la manière très différente dont le phénomène du rayonnement est expliqué dans des systèmes physiques plus anciens, chez Empédocle, par exemple, où la matière rayonnée se restitue à longue échéance, et chez Démocrite, où elle ne se restitue ni à brève ni à longue échéance et où les mondes sont pour cette raison condamnés à une existence limitée sans retour, il fallait faire abstraction de la représentation, devenue familière, d'une physique à devenir monodrome et à restitutions exactes. Alexandre n'a pas su le faire. Nous avons vu que, pour cette raison, il n'a pas compris l'explication des phénomènes optiques chez Empédocle (*R. de Philologie*, t. XXV, 1951, p. 34 sq.). La même orientation de ses idées physiques l'empêche ici de comprendre Démocrite. Le phénomène du rayonnement est inconcevable pour lui sans un mécanisme de compensation immédiate ou à bref délai.

2. ὄντος δὲ σώματος τοῦ ἐκπεμπομένου, πῶς οὐκ ἀναλίσκεται τὰ ὁρῶντα τοσοῦτον ἀφεστῶτα τοῦ ὁρωμένου, ὅσον ὁ οὐρανὸς ἡμῶν; καὶ γὰρ εἰ λεπτότητι τὸ ἐκπεμπόμενον σῶμα διαφέροι, ἀλλ' οὖν τὸ πλῆθος τοῦ διαστήματος ἱκανὸν καὶ μεῖζον καταναλῶσαι σῶμα οὗ τὰ ζῷα ἔχει, κἂν εἰς λεπτότατόν τις αὐτὸ ἀναλύσῃ· νῦν δὲ οὐδὲν ἔλαττον ὁρᾶται τὰ ζῷα γινόμενα, ὅτε τὰ ἀπὸ τοσούτου διαστήματος ὁρᾷ ἢ ὁπότε ἐπιμύει. Alexandri in Aristt., *De sensu*, éd. P. Wendland, Berlin, 1901, p. 28, 18.

3. Démocrite n'a jamais enseigné l'émission, par l'œil, de rayons visuels, et nous n'avons cité cet exemple que parce qu'il montre comme dans un agrandissement le danger de consomption dont les organismes sont menacés par la loi générale de l'émission d'εἴδωλα à laquelle ils sont soumis au même titre que les corps inanimés. Aux objections fondées sur cette loi physique générale, Démocrite a répondu par son célèbre exemple, conservé par Aristote, de la fourmi. Dans notre cosmos, la disproportion quantitative entre un corps à l'échelle visible et les εἴδωλα rayonnées par lui est telle que même un animal de la taille d'une fourmi possède assez de substance pour pouvoir envoyer, sans dommage pour sa consistance, des images matérielles à travers toute la distance qui sépare la terre des astres. Elle serait donc

rappellent les conditions délicates dans lesquelles était placée la vie organique dans l'univers fluent de Démocrite, où elle était menacée à la fois par l'effritement du côté de l'infiniment petit et par l'écrasement du côté de l'infiniment grand[1], le premier danger, qui réside dans la structure même du vivant, étant l'accompagnement régulier et constant des organismes, le second danger, qui menace la vie par les atomes géants venant d'autres mondes, étant aléatoire et intermittent.

Les déterminations de grandeur que la recherche des conditions physiques de la vie chez Démocrite nous a permis jusqu'à présent de dégager ne concernent que la quantité dans l'espace. Mais comment la vie se situe-t-elle au point de vue de la durée dans un cadre cosmique régi par la physique atomiste? Quel est le rapport, en particulier, entre les rythmes et les vitesses d'un organisme, considéré comme une unité, d'une part, et les rythmes et les vitesses des atomes en mouvement qui entourent et assaillent cet organisme?

Pour être renseignés sur ce point, consultons, comme nous l'avons fait pour l'espace, la théorie des sensations de Démocrite. Nous avons vu que, dans l'espace, la perception sensorielle des organismes réalise, par son inaptitude à enregistrer l'atome individuel, l'illusion du continu qui est une condition essentielle de la vie, puisque aucun être vivant ne pourrait subsister et s'orienter dans le chaos auquel se réduirait pour lui son ambiance s'il pouvait percevoir les atomes. Or, les mêmes considérations s'appliquent au mouvement des atomes mis en jeu dans la représentation démocritienne des εἴδωλα[2]. La théorie de la perception visuelle au moyen des εἴδωλα nous a été conservée en grande partie par Épicure, qui a suivi de très près, dans cette partie du système, les vues de Démocrite, d'après une note de Cicéron[3]. Certains points de cette théorie se trouvent précisés dans les pages optiques d'Aristote et de ses commentateurs. D'après ces témoignages, un flux ininterrompu de εἴδωλα se dégage des corps[4]. Par leur structure même, les εἴδωλα émis par un corps sont séparés les uns des autres. Les atomes qui les constituent ont bien, dans la pellicule formée par leur assemblage, c'est-à-dire dans certaines directions de l'espace, la même densité que ceux qui se

visible pour nous, même placée aux confins de notre monde, si les εἴδωλα émis par elle n'étaient pas absorbés par les obstacles matériels qu'ils rencontrent sur cette longue trajectoire : εἰ γένοιτο κενὸν τὸ μεταξύ, ὁρᾶσθαι ἂν ἀκριβῶς, εἰ μύρμηξ ἐν τῷ οὐρανῷ εἴη. De an. 414 a 15 ; 68 A 122.

1. On pense ici aux réflexions de Pascal sur la destinée de l'homme suspendu entre les deux infinis. Brunschwicg a souligné dans son commentaire à cette page de Pascal les rapports de cette pensée avec la physique du XVII^e siècle. Mais Pascal n'aurait-il pas subi ici, à travers l'épicurisme de Gassendi, l'influence de Démocrite? Sur l'infini chez Gassendi, cf. R. Pintard, *Le libertinage érudit*, Paris, 1943, I, p. 495, 500 et *passim*.

2. Sur l'historique de ce terme et des expressions synonymes, cf. la note de A. Ernout au vers IV 34 de Lucrèce dans A. Ernout et L. Robin, *Commentaire exégétique et critique à Lucrèce*, II, p. 181.

3. « Quae sequitur (sc. Epicurus) sunt tota Democriti. » De finibus I 6, 21 ; cf. « Democritus... cuius fontibus Epicurus hortulos suos inrigavit. » De deorum nat. I 43, 120.

4. « Suppeditatur enim confestim lumine lumen, etc. » Lucr. IV 189 ; « nec mora nec requies interdatur ulla fluendi ». IV 227 et *passim*.

trouvent dans les couches superficielles du corps qui rayonne ces εἴδωλα, mais ceux-ci n'ont, pris individuellement, aucune profondeur. Il est probable que Démocrite s'est représenté leur tissu comme des couches monoatomiques. La distance qui les sépare les uns des autres dans leur succession est plus grande que celle qui sépare les couches successives d'atomes dans la profondeur d'un objet sensible, sinon il n'y aurait pas de limite nettement tracée, dans le cosmos de Démocrite, entre un corps et les images pellicules rayonnées par lui. Mais les εἴδωλα se propagent avec une très grande vitesse[1] à travers l'espace, il en passe un très grand nombre par unité de temps en un point donné. Il en est ainsi, en particulier, pour les êtres vivants, dont les organes sont assaillis par des séquences d'images matérielles séparées, dans la durée, par des intervalles très courts et se succédant à un rythme très rapide[2]. Ces εἴδωλα n'agissent sur l'organisme que par leur succession dans l'émission par un objet sensible. Un εἴδωλον individuel produit tout aussi peu d'effet sur un organisme et reste aussi inaperçu qu'un atome pris individuellement[3]. Si un être vivant pouvait percevoir un à un chacun des εἴδωλα d'une émission d'images, il n'y aurait pas de continuité dans la sensation, ni d'unité de l'objet perçu, et le monde se présenterait dans la succession des impressions sensorielles comme une suite intermittente d'images, aussi granulaire dans sa structure qu'un corps dans lequel les atomes seraient perceptibles individuellement. Mais l'organisme peut percevoir des objets définis et s'orienter dans une ambiance accusant des contours nets malgré le flux incessant d'images séparées qui la traverse, parce que la pluralité des εἴδωλα émis par un objet et leur séparation lui échappe. La structure d'un organisme est telle que le choc d'un seul εἴδωλον ne l'affecte pas, et que les chocs successifs d'une émission soient enregistrés par lui comme un effet continu ne causant aucun préjudice à son corps, et se traduisent par des sensations et des perceptions visuelles rapportées à un objet défini et unique. Alexandre rend exactement la pensée de Démocrite quand il dit que le sujet percevant voit la multiplicité des images émises comme une unité, à condition que le choc individuel de chaque image particulière qui lui arrive d'un objet passe inaperçu de lui[4]. Les inquiétudes que cet auteur manifeste ailleurs à l'égard des εἴδωλα de Démocrite, en redoutant les effets destruc-

1. λείου τῆς φορᾶς αὐτοῖς γιγνομένης ἀκωλύτου καὶ ταχείας. Plutarque, Quaest. Conviv. VIII 10, 12 ; 68 A 77 ; « et multo citius, quanto minus indupediri | pauca queunt ». Lucr. IV 70 ; « simulacra... necesse est | immemorabile per spatium transcurrere posse | temporis in puncto ». IV, 191 et *passim*. Cf. Épicure I 46 ; cf. aussi τὰ ἐκπεμπόμενα σώματα ἐκ τῶν ὄψεων καὶ τῆς ἁπλανοῦς ὀξυκινητότερα. J. Philopon in Aristt., *De anima*, éd. Hayduck, Berlin, 1897, p. 325, 18 ; le commentateur applique la physique atomiste à la théorie des rayons visuels.

2. συνεχῶς ἄλλο καὶ ἄλλο δέχεσθαι (sc. εἴδωλον τὰ ὁρῶντα). Alex. De anima 135, 10 ; πῶς δὲ οὐ κάμνει ἡ ὄψις τοσούτων καὶ οὕτως συνεχῶν ἐμπιπτόντων αὐτῇ σωμάτων. Alex. in Aristt. De sensu 31, 22. Notons que συνεχής n'a pas ici le sens du continu géométrique, mais désigne la densité des images dans leur émission ininterrompue ; cf. *ibid.* 56, 12.

3. οὐ γὰρ ἑνὸς εἰδώλου ἐμπτώσει τὸ ὁρᾶν. Alex. De anima 136, 17.

4. πολλὰ τὰ ὁρώμενα ὡς ἓν ὄψεταί τις, εἰ λανθάνοι ἡ ἀφ' ἑκάστου αὐτῶν ἀπόρροια καθ' αὑτὴν ἐμπίπτουσα τοῖς ὀφθαλμοῖς καὶ δοκεῖ ὡς μία ἅπαξ καὶ ἀφ' ἑνὸς (ainsi Wendland pour ἀφανὲς des mss) τοῦ ὁρωμένου γίνεσθαι. In Aristt. De sensu 60, 7. La conjecture de Wendland restitue son sens à la dernière ligne du texte.

teurs de leurs chocs pour l'organisme[1], sont mal justifiées. Démocrite a mis l'organisme à l'abri de ces destructions par son hypothèse d'une prodigieuse disproportion entre la consistance des corps à l'échelle de la perception, en particulier des êtres vivants et de leurs organes, et la ténuité des couches monoatomiques des εἴδωλα. Alexandre, comme d'ailleurs toute l'école d'Aristote, a été effrayé par l'immensité des nombres auxquels il faudrait avoir recours pour exprimer cette disproportion.

Or, la représentation démocritienne de la perception visuelle nous met en présence d'un nouvel aspect de la physique atomiste. Une des conditions pour que les corps sensibles soient perçus comme des unités, ἓν καὶ ἄπαξ, est l'imperceptibilité, pour les sens des êtres vivants, de l'intervalle de temps qui sépare l'arrivée, dans l'organisme, d'un εἴδωλον de l'arrivée de l'εἴδωλον suivant. Il y a donc dans cette théorie, à côté du seuil de la perception dans l'espace, une limite inférieure pour la perception des intervalles de temps. Aristote a le très grand mérite d'avoir reconnu l'existence de ce seuil dans la physique atomiste[2], mais il en nie le bien-fondé et appuie une partie de sa critique à l'adresse de l'atomisme sur l'absurdité d'une pareille représentation[3]. A la physique optique des atomistes et à celle d'Empédocle, qui avait enseigné déjà avant les atomistes la propagation de la lumière avec une vitesse finie[4], il substitue sa propre théorie, d'après laquelle la lumière, qu'il considère non pas comme une matière, mais comme une affection du milieu qui sépare l'objet de l'organe de la vue, se propage instantanément[5], c'est-à-dire avec une vitesse infinie qui la place en quelque sorte en dehors du temps, ἀχρόνως.

Mais il faut éviter ici une erreur d'interprétation sur laquelle nous avons déjà attiré l'attention à propos de la question de la grandeur relative des atomes et de celle du seuil de la perception dans l'espace. On ne saurait, en effet, considérer le seuil de la perception du temps dans le système de Démocrite ni comme une constante absolue, valable pour tous les κόσμοι de l'univers infini, ni, dans un cosmos donné, le nôtre par exemple, comme une conséquence de l'imperfection des sens des organismes qu'il abrite. Nous avons vu que Démocrite postule l'existence de mondes où la grandeur moyenne des atomes est supérieure à celle des nôtres: Dans ces mondes, l'émission des εἴδωλα est scandée de manière que l'intervalle des temps qui sépare le passage de deux images successives tombe bien, pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, en dessous du seuil de la perceptibilité temporelle pour les organismes de ce monde-là, mais seraient parfaitement

1. *Ibid.*, 31, 22 ; cf. plus haut.

2. ἀνάγκη ὥσπερ καὶ μέγεθος λαμβάνειν ἀόρατον οὕτω καὶ χρόνον ἀναίσθητον, ἵνα λάθωσιν αἱ κινήσεις ἀφικνούμεναι καὶ ἓν δοκῇ εἶναι διὰ τὸ ἅμα φαίνεσθαι. De sensu 440 a 2.

3. οὐδ' ἐνδέχεται χρόνον εἶναι ἀναίσθητον οὐδένα οὐδὲ λανθάνειν. De sensu 448 a 24 ; οὐθείς ἐστι χρόνος ἀναίσθητος. 448 b 16 et *passim.*

4. De anima 418 b 20 ; De sensu 446 a 26.

5. Aristt. De sensu 446 b 27 sq. et *passim.* ἀχρόνως δείκνυσιν ὁ Ἀριστοτέλης γινόμενον τὸ ὁρᾶν. Alex. De anima 143, 29 ; τὸ ὁρώμενον ἀχρόνως τῇ ὄψει προσβάλλει. *Ibid.* 135, 14 ; τὸ φῶς ἅμα ἐν παντὶ γίνεται. *Ibid.* 143, 28 ; δοκεῖ... ὡς ἅπαξ... καὶ ὡς ἓν ὁρᾶν τὸ ὁρώμενον. *Ibid.* 60, 5 et *passim.*

perceptibles pour nous et pour nos organismes et, en général, pour tout être vivant adapté à un cadre cosmique, où une grandeur moyenne plus faible des atomes constitutifs entraîne des valeurs plus petites pour les deux seuils de la perceptibilité spatiale et temporelle. L'arrivée, dans un cosmos de cet ordre de grandeur, d'une séquence d'εἴδωλα provenant d'un objet ou d'un être d'un monde plus grand aurait des effets bien différents de ceux qu'elle produit sur les êtres proportionnés à sa structure spatio-temporelle, pour lesquels elle se traduirait par une sensation continue, anodine pour les organes. Par le bombardement rythmé des vagues d'assaut successives, en lesquelles elle se dissoudrait à l'échelle des êtres qu'elle viendrait ainsi frapper, elle causerait une catastrophe bien plus terrible et plus rapidement fatale que la destruction qui accompagnerait le passage d'un atome géant isolé. Heureusement pour la durée des mondes et de la vie qu'ils abritent, la fréquence de ces invasions d'εἴδωλα étrangers dans les mondes est très faible. Si, en plus, dans l'économie de chaque monde particulier, la séparation des εἴδωλα dans la durée reste inaperçue des organismes, ce n'est pas parce que leurs sens sont trop imparfaits pour percevoir des intervalles de temps aussi petits, mais parce que, au contraire, l'insensibilité des organismes à l'égard de ces intervalles est une des conditions de la possibilité de la vie au même titre que leur insensibilité à l'égard des atomes individuels.

Les conditions de la possibilité de la vie que nous venons de dégager par l'analyse des processus au niveau des atomes contenus dans un monde particulier comme le nôtre peuvent se résumer ainsi : la vie devient possible dans tout cosmos où la nature, c'est-à-dire le jeu automatique des rencontres d'atomes, produit spontanément des corps, dont les tissus forment des organes de dimensions telles que le choc d'un atome individuel reste sans effet pour eux, et d'une consistance telle que les chocs réitérés des séquences d'εἴδωλα qui les envahissent ne leur causent aucun dommage et que les intervalles de temps séparant les arrivées des εἴδωλα successifs soient des quantités négligeables par rapport à la durée des tissus dans leur résistance contre l'usure par le milieu extérieur.

Ces conditions ne sont que des conditions nécessaires pour la naissance de la vie. Parmi les mondes du μέγας διάκοσμος, il y en a où elles ne sont pas réalisées. Dans la cosmologie comparée d'Hippolyte, il est question de κόσμοι dépourvus d'humidité[1]. Ces mondes ne disposant pas de matières suffisamment plastiques pour la constitution spontanée de formes aptes à recevoir la vie, il n'y a en eux ni faune ni flore. Mais ailleurs, entre autres dans notre monde à nous, ces conditions nécessaires sont données. Grâce à ces conditions physiques, l'automatisme des rencontres fortuites entre atomes produit spontanément, comme nous l'avons vu plus haut, des tissus encore inanimés, désignés par ὑμένες ou χιτῶνες. Il arrive même que le hasard[2], dans l'infinie variété des rencontres de tout avec tout, groupe plusieurs de ces ὑμένες d'origine mécanique de manière qu'ils constituent des membres et des

1. Ref. I 13 ; 68 A 40, 3.
2. Retenons dès maintenant cette absence totale de finalité dans l'origine de la vie.

organes isolés[1]. L'automatisme réussit, enfin, des συγκρίματα d'un degré de complication encore plus élevé, en réunissant un certain nombre de membranes, de membres et d'organes de manière à en former des corps d'êtres[2] capables de vie, auxquels il ne manque désormais, pour se mettre effectivement en mouvement et réagir contre les sollicitations du milieu extérieur[3], que la présence, dans les cavités de leurs corps, de cette deuxième espèce d'atomes dont Démocrite admet l'existence dans l'univers, des atomes de l'âme, dont nous allons préciser maintenant la nature et la fonction.

Observons tout d'abord que ces atomes particuliers ne sont absolument pour rien dans la formation des συγκρίματα à morphologie organique dont nous venons de parler. Ces corps encore sans vie sont des συμπλοκαί d'atomes ordinaires que le hasard de leurs rencontres a assemblés et que l'adaptation mutuelle de leurs formes tient réunis. Les atomes de l'âme sont peut-être doués de conscience et de pensée — nous examinerons ce point plus loin — mais ils ne peuvent exercer conscience et pensée et devenir efficaces qu'une fois qu'ils ont pris place à l'intérieur des corps à texture organique constitués par la seule action de ces atomes ordinaires. Avant leur entrée dans ces corps, à l'état libre, ils ne sont ni maîtres de leurs mouvements ni doués d'efficacité plastique. Ils se déplacent dans l'espace vide au gré de leurs rencontres avec d'autres atomes en décrivant, comme les autres atomes, des trajectoires rectilignes entre deux chocs successifs. Étant soumis, comme le reste de l'univers atomiste, au principe d'indifférence qui accorde le même droit à l'existence à toutes les formes géométriques[4] d'atomes sans faire une exception pour la forme sphérique, ils ne sont pas plus fréquents dans un cosmos donné que les atomes accusant telle ou telle autre forme géométrique. Le hasard des chocs peut réunir à certains moments un grand nombre de ces atomes d'âme dans une région limitée de l'espace et augmenter ainsi passagèrement leur densité relative parmi d'autres atomes. Mais les lois du même hasard ne manqueront pas de rétablir rapidement une distribution homogène des espèces d'atomes. Ne pouvant former de συμπλοκαί

1. Cf. un texte des *Lettres d'Hippocrate*, 23, 12, sur lequel W. Schmid, *op. laud.*, p. 257, n. 1, attire l'attention.

2. Un des textes que Diels et Kranz ont insérés, à la suite des travaux de Reinhardt et de Norden, parmi les fragments de Démocrite, 68 B 5, celui de Jean Katrarès, qui présente un mélange de cosmologie chrétienne et de traits démocritiens (cf. D. V⁷. II, p. 136, 21), parle en effet d'animaux qui se forment dans les abîmes de la terre, et cela non pas par une croissance progressive, mais par une καθάπαξ διάπλασις (II 137, 4), c'est-à-dire par une action plastique opérant sur tous les organes à la fois. Il est vrai que l'auteur attribue cet effet en partie à la θερμότης ψυχική contenue dans l'eau, confondant ainsi, sans doute sous l'influence d'autres théories, les deux phases que Démocrite avait distinguées dans la genèse de la vie par génération spontanée, à savoir la formation des corps des organismes par l'action purement mécanique des atomes ordinaires, en particulier ceux qui sont contenus dans l'eau et la terre, et l'animation de ces corps d'abord inertes par l'entrée en eux des atomes de la seconde espèce qui sont doués de θερμότης ψυχική.

3. W. Schmid a caractérisé ces réactions en disant que les ἔμψυχα sont dans la défensive contre l'automatisme des atomes, « in Abwehrstellung gegenüber der ἀνάγκη des Atomkosmos », *op. laud.*, p. 259.

4. Sur les divergences fondamentales, sous ce rapport, entre Platon et Démocrite, cf. *Sur quelques particularités de l'atomisme ancien*, p. 171.

à cause de leur forme sphérique[1], chacun d'entre eux est exposé individuellement aux chocs des atomes isolés. Les atomes ordinaires les dissiperont donc avec d'autant plus de facilité que leur taille est en moyenne plus petite que celle des autres atomes[2]. La seule condition à laquelle ces atomes de l'âme, qui ont été comparés, parfois même identifiés, aux atomes du feu, peuvent se réunir avec une densité supérieure à celle qui correspond à leur fréquence relative est qu'ils soient retenus, à l'endroit où le hasard des chocs les a accumulés, par des συγκρίματα qui les protègent contre l'assaut des atomes ordinaires.

Cette protection contre la dissipation, les atomes de l'âme la rencontrent dans les vaisseaux, les cavités et les pores des corps à structure organique qui se sont constitués, sans l'intervention des atomes de l'âme, par l'automatisme des mouvements et des rencontres des atomes ordinaires, et c'est en ce point précis de la physique générale de Démocrite que se place l'origine de la vie. Arrêtons-nous un instant, avant de poursuivre plus loin l'analyse du processus de la génération spontanée chez Démocrite, et essayons de caractériser la genèse de la vie dans ce système au point de vue de la causalité.

La vie organique constitue une exception parmi les phénomènes de l'univers démocritien, en ce sens que, tous les autres phénomènes étant régis par des lois relevant d'une causalité efficiente mécaniste, les réactions des êtres vivants à l'égard des sollicitations de leur ambiance relèvent en partie de la finalité[3]. Il en est ainsi des αἱρέσεις et des φυγαί des animaux[4] et surtout d'une grande partie de l'activité consciente de l'homme. Nous verrons plus loin que même la perception sensible ne se réduit pas simplement à une réception passive des séquences d'εἴδωλα et des traînées d'atomes messagers qui les assaillent de tous côtés. Mais ces considérations téléologiques ne s'appliquent à la vie qu'une fois qu'elle s'est constituée. L'origine de la vie, au contraire, relève entièrement de la causalité mécaniste qui régit le reste de l'univers démocritien. La réalisation des conditions physiques de la vie est le résultat des processus purement automatiques du διάκοσμος, et rien, ni dans la structure, ni dans le dynamisme de ces mondes, n'est conçu *a priori* en vue de la production d'ἔμψυχα, sinon cette distinction de deux espèces

1. Cf., entre autres, Aétius IV 3, 5 ; 68 A 102.

2. Aristt. De anima 405 a 5 sq. Remarquons cependant que ces déterminations de grandeur ne s'appliquent qu'à un monde donné. Comme les atomes de n'importe quelle autre forme géométrique, ces corpuscules sphériques existent, dans l'univers infini, dans toutes les grandeurs. Il y a, par conséquent, des atomes de l'âme κοσμιαῖοι, ayant les dimensions de notre monde. Leur distribution sur les différents mondes de l'univers s'est faite d'après la loi fondamentale du μέγας διάκοσμος, celle de l'attraction mutuelle par affinité de grandeur. Chaque cosmos possède donc des atomes de l'âme d'une grandeur proportionnelle à la grandeur moyenne de ses atomes constitutifs et, dans chacun de ces mondes, les atomes de l'âme sont ceux, dans tout le complexe, qui s'écartent le plus, par défaut, de la grandeur moyenne caractéristique pour ce cosmos.

3. W. Schmid qualifie, pour cette raison, la vie dans l'univers de Démocrite d' « oasis de liberté individuelle » au milieu de phénomènes soumis à la contrainte causale. *Op. laud*, p. 259.

4. 68 A 111.

d'atomes, celle des atomes ordinaires, capables d'exercer la fonction morphologique et de constituer des agglomérats contenant un très grand nombre d'unités, et celle des atomes de l'âme, incapables d'exercer cette fonction, mais doués d'une plus grande mobilité et d'un plus grand pouvoir de pénétration. L'origine de la vie se présente dès lors, dans le système de Démocrite, comme un accident, comme un événement fortuit parmi d'autres phénomènes fortuits dans le jeu de l'automatisme des atomes. Bien plus, elle dépend du hasard des mouvements atomiques à un double titre. Alors que les phénomènes de la nature inanimée doivent leur origine à une seule série ou à un seul réseau de chocs et de rencontres, l'origine de la vie se situe au croisement de deux séries ou réseaux. Pour que la génération spontanée, qui marque la naissance de la biosphère dans un cosmos, puisse se produire, il faut en effet que, d'un côté, les atomes ordinaires, à fonction morphologique, aient constitué préalablement des ὑμένες et des combinaisons de ὑμένες formant des corps susceptibles de s'animer par l'entrée en eux d'un nombre élevé d'atomes de l'âme, et que, d'un autre côté, l'accumulation, dans les cavités d'un tel corps, du nombre minimum d'atomes de l'âme requis pour l'animation se fasse assez rapidement pour que le corps puisse s'animer et devenir un réel organisme, veillant à sa conservation, avant de succomber à l'usure et à la destruction par des agents extérieurs, contre lesquels il est sans défense tant qu'il ne se sera pas mis en vie sous l'action d'une quantité suffisante d'atomes de l'âme. Le processus de la génération spontanée peut échouer pour deux raisons. Le hasard des chocs et des rencontres peut accumuler rapidement le nombre nécessaire d'atomes de l'âme dans un corps dont les tissus et les organes sont mal ajustés et qui est inapte, par conséquent, à la vie. Ce corps restera donc inerte ou ne s'éveillera que pour une vie précaire qui ne le protégera que pendant une courte durée contre l'effritement fatal qui est le sort de toutes les agglomérations d'atomes. Mais le hasard peut aussi faire que les atomes de l'âme se trouvent en présence d'un corps absolument viable par la disposition des ὑμένες, des membres et des vaisseaux formés préalablement par les atomes à fonction morphologique, mais y entrent trop lentement et avec une fréquence si faible que leur action vivifiante est prévenue par la décomposition de ce corps par l'effet des agents destructeurs de l'ambiance. Il faut donc, pour qu'un organisme puisse naître par génération spontanée, que deux hasards heureux[1] se produisent simultanément ou à de courts intervalles de temps. Démocrite a considéré, comme nous le verrons, la génération spontanée comme un mode exceptionnel de la création de la vie dans l'état actuel de notre monde, où la plupart des animaux et des plantes naissent de germes issus de parents. Il est probable que dans sa pensée la rareté de ce phénomène s'expliquait non

1. La production de la vie est chez Démocrite — pour poser le problème en termes modernes — un phénomène de probabilités composées. Si on désigne par p la probabilité que les atomes ordinaires aient constitué un corps viable et par p' la probabilité que les atomes de l'âme s'accumulent avec une densité et une vitesse suffisante dans les cavités de ce corps, la probabilité de la naissance d'un organisme par génération spontanée est le produit pp'. Puisque p et p' sont chacun inférieurs à l'unité, le produit pp' est inférieur à chacune des valeurs p et p'.

seulement par la vieillesse et la fatigue[1] de notre cosmos, mais aussi par la rareté de la rencontre de ces deux hasards heureux. Étant ainsi soumis au même αὐτόματον que tous les autres phénomènes sensibles, la génération spontanée de Démocrite relève de la même causalité mécaniste qu'eux. Aristote[2] a reproché à Démocrite d'avoir expliqué les phénomènes de la vie par des causes finales et les phénomènes célestes par des causes mécanistes, ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου. Ce reproche du dualisme des causes est justifié en partie quand on compare, comme Aristote semble l'avoir fait, les phénomènes célestes et, en général, tous les phénomènes inanimés chez Démocrite à la génération de la vie par reproduction. Mais il est sans objet, si on entend par γένεσις la première origine de la vie, dans notre cosmos et dans d'autres mondes, par génération spontanée.

La question de la causalité dans la biosphère de Démocrite ainsi précisée, essayons maintenant de retracer dans les grandes lignes sa théorie de l'évolution de la vie et de la conservation des espèces. Comme chez Empédocle[3], les formes des organismes appelés à la vie sont soumises à une espèce de sélection naturelle, retenant les plus aptes et condamnant celles qui sont incapables à résister à l'effritement par la perte d'atomes et à l'usure par le milieu extérieur. Mais dans le système du Sicilien, où la genèse de la vie est d'ailleurs soumise à la loi de la polarité[4] d'après laquelle tout phénomène de la phase de la Haine se déroule en sens inverse pendant la phase de l'Amour, la sélection des formes aptes à la vie s'opère sur une matière déjà vivante, alors que chez Démocrite la question de l'aptitude est déjà tranchée au moment où les atomes de l'âme commencent à animer de vie les formes plastiques composées par les atomes ordinaires. Dans le règne de l'Amour, la terre fait ainsi naître des organes et des membres isolés, animés d'une vie éphémère, mais d'une durée suffisante pour l'expérimentation biologique dont ils seront l'objet par suite des tendances centripètes et unificatrices qui caractérisent cette phase cosmique. Ces parties d'organismes se lient entre elles au gré de leurs rencontres. Si la combinaison formée par le hasard est viable, l'organisme ainsi constitué continue à exister et transmet son espèce par reproduction. Les êtres, au contraire, qui se constituent par l'assemblage de parties disparates ou identiques, tels ces monstres à deux visages ou à deux poitrines ou ces Minotaures mi-hommes mi-bœufs dont parle le fragment 61, sont condamnés à périr sans progéniture, faute d'adaptation aux conditions de la vie. Chez Démocrite, au contraire, les organes et les membres isolés qu'un travail plastique des atomes prématurément interrompu a laissés dans la terre dans cet état inachevé n'ont plus aucune occasion de se compléter en organismes aptes à la vie par des rencontres avec d'autres fragments d'organismes. Seules les formes, auxquelles déjà le travail préa-

1. 68 B 5, 3 ; D. V. II, p. 137, 32 sq.

2. Phys. 196 a 24 ; 68 A 69.

3. Sur les analogies entre la biologie de Démocrite et celle d'Empédocle, cf. la note de Kranz, D. V. II, p. 136, 25.

4. δοιὴ δὲ θνητῶν γένεσις, δοιὴ δ' ἀπόλειψις. 31 B 17, 3 et *passim*. Mais les fragments nous renseignent surtout sur la vie sous le règne de l'Amour, en particulier 31 B 57 et 61.

lable des atomes ordinaires a donné une organisation viable, peuvent être effectivement éveillées à la vie par les atomes de l'âme dans les conditions que nous avons analysées plus haut.

Cette génération de la vie par la transformation directe de corps inertes, satisfaisant à certaines conditions de forme, en organismes vivants crée chez Démocrite la biosphère de notre cosmos et des autres mondes appartenant au même type que le nôtre. Dans notre cosmos à nous, elle enrichit dans une certaine mesure encore aujourd'hui la flore et la faune. Le processus a, certes, cessé depuis longtemps pour les plantes et les animaux de grande taille[1], moins par le manque d'atomes de l'âme que parce qu'il n'y a plus suffisamment d'atomes à fonction morphologique dans la terre pour composer par leurs rencontres fortuites des formes organisées de quelque volume[2]. Mais des êtres vivants inférieurs ou égaux de taille aux souris continuent à naître directement de la terre[3]. La plupart, cependant, des organismes vivant autour de nous dans l'état actuel du monde ne sont pas nés, d'après Démocrite, de la matière inerte, mais doivent leur existence à la reproduction par l'union de deux parents. Ce mode de conservation de la vie et la constitution des espèces qui y est étroitement liée s'est installé dans notre cosmos dès la naissance de la biosphère[4]. La tradition ne nous permet pas de voir si Démocrite a proposé une solution pour le problème du passage de la génération spontanée à la génération par reproduction. Mais les textes conservés nous font du moins entrevoir la manière dont il s'est expliqué, la génération par reproduction une fois acquise, la conservation des espèces et l'absence de tout croisement entre les espèces. Les organismes sont, en effet, soumis comme tout agglomérat d'atomes à la loi de l'attraction du semblable par le semblable. Dès leur naissance de la matière inerte, nous disent les textes déjà cités que Diels et Kranz ont groupés sous 68 B 5, les organismes se dirigent chacun vers une région du monde dont le contenu matériel accuse des affinités avec la composition de leur corps. Ceux des organismes dont le corps contient beaucoup d'atomes qui entrent dans la composition du feu se dirigent ainsi vers les régions supérieures du monde et y deviennent des espèces ailées ; ceux dont le corps contient beaucoup de terre recherchent une am-

1. μηδὲν τῶν μειζόνων ζωογονεῖν. D. V. II, p. 135, 29.

2. τὴν δὲ γῆν ἀεὶ μᾶλλον στερεουμένην. P. 135, 28.

3. D. V. II, p. 137, 34. Si Démocrite a pu enseigner que la génération spontanée a cessé pour les grands animaux, mais qu'elle continue à produire des organismes de petite taille, cela tient en partie à ce que pour les animaux supérieurs de grande taille, mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, et même pour certains mollusques, comme les pieuvres, l'inventaire des parties connues de la terre était plus avancé au temps de Démocrite que pour les insectes, par exemple. Encore l'*Histoire des animaux* d'Aristote se montrera singulièrement mieux documentée sur les classes comportant des espèces de grande taille que sur les insectes. On pouvait donc avoir la surprise, dans l'immense classe des insectes, de rencontrer un spécimen « encore jamais vu » et être tenté d'attribuer cette apparition soudaine, non pas à son ignorance, mais à un effet de génération spontanée.

4. Démocrite semble avoir expliqué l'origine de la différenciation sexuelle des organismes dans la génération spontanée par des différences de température, et la transmission du sexe dans la reproduction par la prédominance de l'un ou de l'autre des deux parents ; cf. 68 B 5, 2, 7 ; 68 A 143.

biance terreuse et y vivent comme animaux rampants et autres espèces liées à la surface de la terre ; ceux enfin qui sont d'une nature humide affluent vers l'élément humide et y deviennent des poissons et autres animaux aquatiques[1]. Ces différents tropismes des êtres vivants suivant leur composition sont un trait que la biologie de Démocrite partage avec celle d'Empédocle[2]. Ce qui est original chez Démocrite et ce qui explique d'ailleurs mieux que ces tropismes de l'habitat la conservation des espèces pures, c'est que la loi de l'attraction du semblable par le semblable joue aussi d'organisme à organisme[3] et que les êtres vivants se sentent attirés par des êtres de même composition. Les colombes recherchent la société des colombes, les grues celle des grues[4] et les corneilles celle des corneilles[5]. Cette attraction groupait les animaux d'après leurs affinités de forme déjà avant le passage de la génération spontanée à la reproduction sexuelle, de façon qu'au moment de cette innovation dans la biosphère, la procréation restait limitée aux individus du groupe constitué par attraction mutuelle, qui devenait ainsi l'ancêtre d'une espèce biologique. En comparant cette attraction réciproque des individus d'une même espèce au tri automatique des galets d'après leur forme géométrique, les textes qui nous rapportent ces traits semblent indiquer que Démocrite expliquait l'attraction des animaux vers d'autres animaux de la même espèce, phénomène à l'échelle visible, par des affinités de forme au niveau des atomes, que l'instinct social qui anime les êtres d'une espèce est la traduction, dans la réalité apparente du νόμος, d'une réalité ἐτεῇ plus profonde. L'attraction réciproque des atomes semblables, qui est la loi fondamentale du μικρὸς διάκοσμος, est donc à la base même d'un phénomène biologique compliqué comme celui de la constitution des espèces.

Dans notre recherche des conditions de la vie dans le système de Démocrite, nous avons pu pousser l'analyse jusqu'au seuil de la vie, jusqu'à la génération spontanée des organismes réalisée par l'entrée d'atomes de l'âme dans des formes constituées par l'automatisme des atomes ordinaires, sans jamais rencontrer l'intervention d'une action consciente et téléologique. Même les atomes de l'âme, promoteurs de la vie une fois qu'ils se sont rassemblés en quantité suffisante dans les cavités des corps à structure organique, sont incapables de toute action orientée tant que, suspendus dans l'espace parmi d'autres atomes de toute forme, ils sont exposés sans protection aux chocs de ces derniers et poussés par ces chocs dans toutes les directions.

Tout change à partir du moment où le hasard a concentré dans une de ces formes viables un nombre suffisant d'atomes de l'âme assez rapidement

1. D. V[7]. II, p. 135, 24 sq. ; remarquons l'expression πρὸς τὸν ὁμογενῆ τόπον συνδραμεῖν, 27, dans laquelle K. Reinhardt, *Hekataios von Abdera und Demokrit*, *Hermes*, XLVII, 1912, p. 499, a vu un argument péremptoire pour l'interprétation de ce texte dans un sens démocritien ; cf., dans le même groupe de textes, p. 137, 11 sq.

2. Aétius V 19, 5 ; 31 A 72 (p. 297, 25 sq.).

3. ζῷα... ὁμογενέσι ζῴοις συναγελάζεται, κτλ. 68 B 164.

4. *Ibid.*

5. 68 A 128.

pour prévenir les effets de l'usure et de l'effritement. Le corps, inerte jusqu'à présent, non seulement se met à se mouvoir en obéissant à des impulsions qui lui viennent de sa propre constitution, mais il sait orienter ces mouvements en vue de sa conservation, en fuyant ce qui dans l'ambiance extérieure menace de lui nuire, en s'approchant, au contraire, de ce qui promet de lui être utile[1]. Il dirige ces mouvements d'après des messages qui lui parviennent du monde extérieur par les εἴδωλα et autres traînées d'atomes qui se détachent des objets et dont une partie pénètre à l'intérieur des organismes, principalement par l'orifice de leurs organes des sens. S'il réagit désormais, c'est-à-dire après avoir été « animé » par des atomes spécifiques de l'âme, aux sollicitations du monde extérieur d'une autre manière que les corps inertes, c'est parce que quelque chose en lui interprète les messages transportés par les εἴδωλα de la manière que nous avons vue plus haut, c'est-à-dire en abolissant, dans l'espace, la structure granulaire des images, en rapportant, dans le temps, la multiplicité des images successives à l'unité d'un objet, et en produisant cet effet plus radical encore qui consiste à transformer une série de causes, où il n'entre que l'extériorité et le mouvement, en qualités. Puisque les organismes ne se distinguent de certains corps inertes, comme nous l'avons vu, que par la présence en eux d'un nombre suffisant d'atomes de l'âme, la réalité qui produit tous ces effets spécifiques de la vie sont ces atomes de l'âme. C'est là exactement la réponse qu'il faut donner à la célèbre question d'Aristote pourquoi, la pénétration des εἴδωλα dans un corps s'opérant souvent dans les mêmes conditions, qu'il s'agisse d'un corps inanimé comme une nappe liquide ou de l'organe d'un être vivant comme l'œil, l'œil seul peut voir, alors que l'eau ne voit pas[2]. Dans l'eau, les atomes qui composent les εἴδωλα se heurtent et se réfléchissent contre les atomes qui composent l'eau, c'est-à-dire contre des atomes à fonction morphologique et, par conséquent, de même nature que ceux des εἴδωλα. L'œil, au contraire, abrite dans ses vaisseaux et ses cavités une grande quantité d'atomes de l'âme qui opèrent sur les εἴδωλα reçus avant qu'ils soient réfléchis par les surfaces lisses à l'intérieur de l'œil. La différence entre les organismes et les corps inertes est d'ailleurs moins tranchée pour la perception sensible que pour la capacité de se mouvoir. D'après Alexandre et Aétius, Démocrite a prêté même aux corps inanimés une certaine aptitude à la perception sensible[3]. Il est probable qu'il a admis toute une gamme de degrés de cette aptitude s'étendant à travers toute la nature, inanimée et vivante, en fonction de la capacité des corps d'abriter et de retenir en eux des atomes de l'âme. Cette capacité est la plus grande chez les animaux. Leur organisation comportait, dans la pensée de Démocrite, un dispositif facilitant l'entrée, par la respiration[4], des atomes de l'âme dans leurs corps, et empêchant leur sortie,

1. 68 A 111, 3.

2. De sensu 438 a 5 ; 68 A 121.

3. 68 A 117 ; τὰ νεκρὰ τῶν σωμάτων ne désigne pas nécessairement des cadavres, c'est-à-dire des corps qui, après avoir possédé la vie, l'ont perdue ; l'expression, sans doute une citation de Démocrite, s'oppose à τὰ ἔμψυχα ou à τὰ ἔμψυχα τῶν σωμάτων, et désigne ici les corps inanimés en général.

4. 68 A 106.

jusqu'au moment où, l'usure du corps ayant détruit les freins qui s'opposaient à la fuite et à la dispersion des atomes de l'âme, l'organisme meurt par l'échappement de ces corpuscules porteurs de vie. Il serait vain de poser la question comment Démocrite peut avoir expliqué la conscience qu'il semble avoir prêtée aux atomes de l'âme. La conscience était pour lui une donnée tout aussi irréductible à la matière et au mouvement que pour la philosophie ionienne. Mais cette localisation de la conscience dans des corpuscules particuliers de l'extériorité solide, qui, par ailleurs, ne diffèrent du reste des atomes que par leur forme, marque le point précis où Démocrite s'écarte de la tradition ionienne. L'hylozoïsme ionien avait postulé une correspondance entre la matière et la conscience telle que l'organisation de la matière, sous la contrainte d'une ἀνάγκη automatique, fût accompagnée de phénomènes de conscience, le degré de conscience étant une fonction croissante du degré de complication de la disposition de la matière, et que la répétition identique d'une même disposition, dans l'espace et le temps, entraînât la répétition des phénomènes de conscience liés à cette disposition. Il n'avait pas précisé dans quelles parties ou dans quelles particules de la matière brute, avant qu'elle fût rythmée par le jeu des forces cosmiques, était localisée la conscience. La conscience et ses phénomènes dépendaient donc de la forme de la matière, quelle qu'elle fût, comme plus tard l'âme d'Aristote dans l'une des deux définitions qu'il formulera de l'âme. Démocrite se désolidarise ici de cette conception primitive de la « conscience épiphénomène », premièrement en rejetant le principe de la correspondance entre la forme de la matière et l'âme, et en liant, en second lieu, les facultés psychiques à certaines particules spécifiques de la matière à l'exclusion de toutes les autres. Chez lui, la forme à elle seule est impuissante, comme nous l'avons vu à propos des ébauches d'organismes qui ne s'éveillent pas à la vie, à créer la conscience, qui lui préexiste, au contraire, à un degré très faible, dans les atomes de l'âme. Mais, réciproquement, la conscience, du fait de sa liaison à des particules incapables de l'associer par elles-mêmes à cause de leur figure sphérique, resterait condamnée à une existence diffuse et diminuée sans les formes créées préalablement par les rencontres fortuites d'atomes ordinaires.

Démocrite n'a donc résolu ni le problème de la conscience, ni celui des rapports entre la matière et la conscience. La conscience existe pour lui à l'état diffus, de toute éternité et partout dans le μέγας διάκοσμος, comme y existe la matière sous l'aspect granulaire des atomes. La philosophie n'a pas plus à se préoccuper, d'après Démocrite, de l'origine de ces granules de conscience que sont les atomes de l'âme, qu'elle n'a à rendre compte de l'existence des atomes ordinaires. Les deux réalités sont des données irréductibles. Leur éternité dispense de toute recherche d'un principe antérieur[1], au point de vue logique et au point de vue chronologique. Il faut donc considérer comme une donnée irréductible la localisation des îlots de conscience dans des atomes d'une espèce particulière. L'unité du système de

1. τοῦ δὲ ἀεὶ οὐκ ἀξιοῖ ἀρχὴν ζητεῖν (sc. ὁ Δημόκριτος). Aristt. Phys. 252 a 35 ; 68 A 65.

Démocrite s'affirme donc, en dépit du dualisme de la coexistence indépendante de deux espèces d'atomes, par le parallélisme des explications qu'il donne aux phénomènes de la matière et à ceux de l'âme. De même que les corps sensibles naissent et périssent par la σύγκρισις et la διάκρισις d'atomes à fonction morphologique eux-mêmes indestructibles, de même les âmes se constituent et se dissolvent par la concentration et la diffusion des atomes spécifiques de l'âme, avec cette différence que la concentration de ces derniers n'est possible que par l'aboutissement de certaines συγκρίσεις des atomes ordinaires à des formes viables offrant un abri aux atomes de l'âme.

Mais, s'il est vain de poursuivre la recherche de l'origine de l'âme et des phénomènes psychiques au delà du terme fixé par Démocrite, on peut du moins essayer de retrouver une partie des mécanismes par lesquels il a expliqué les phénomènes de la conscience une fois posée l'existence des atomes de l'âme. L'illusion du continu qui caractérise la perception sensible ne proviendrait-elle pas de ce que ces particules, grâce à leur petitesse, à leur forme sphérique n'offrant aucune prise aux accrochements, et à leur mobilité, pénètrent dans les interstices des εἴδωλα dès l'entrée de ceux-ci dans les organes des êtres vivants, transformant ainsi la structure granulaire de chaque εἴδωλον en une surface dans laquelle chaque particule est en contact avec les particules voisines et dont la texture cohérente se traduit dans la conscience, localisée dans les atomes de l'âme, par la sensation du continu? Un mécanisme analogue, intervenant dans le temps, pourrait expliquer la « synthèse de l'appréhension », par laquelle la perception sensible rapporte la pluralité successive des εἴδωλα, émis par un objet et reçus dans les organes d'un être vivant, à un objet unique, les atomes de l'âme liant entre elles, par leur interposition, les différentes images dès leur entrée dans l'organe de la perception et transformant ainsi la succession d'un grand nombre d'εἴδωλα isolés en un flux continu chargé d'une image et d'un message uniques. La perception sensorielle se ferait ainsi chez Démocrite par la restitution, au moyen du contact, ἁφῇ, de l'unité parménidienne entre le connaissant et le connaissable[1].

Dans l'exercice de cette fonction d'agents de liaison, les atomes de l'âme n'agissent cependant qu'en partie comme des entités douées de conscience et de spontanéité, puisque les opérations que nous venons de décrire relèvent en grande partie du mécanisme. Leur spontanéité se manifeste, au contraire, entièrement dans la sélection qu'ils exercent dans la réalisation des sensations. Le mécanisme de perception ne se déclenche, en effet, pas automatiquement et indifféremment pour toutes les séquences d'εἴδωλα rayonnées par les objets sensibles, mais seulement pour certaines d'entre elles, puisque Démocrite, d'après Aétius, considérait le nombre des sensations possibles comme supérieur à celui des objets effectivement perçus[2]. Sans ce choix, l'organisme serait à la merci d'un nombre excessif de sollicitations de la part

1. Cf. ce texte d'Alexandre : ἅμα τε ὁ ζητῶν καὶ ἐπιστήμων ἐστίν, οἷον θιγόντος τοῦ νοῦ καὶ διὰ παρουσίαν τοῦ ἐπιστητοῦ ἐπιστήμονος γινομένου. De anima 144, 36.

2. Δημόκριτος πλείους μὲν εἶναι τὰς αἰσθήσεις τῶν αἰσθητῶν, τῷ δὲ μὴ ἀναλογίζειν (= ἀναλογεῖν d'après Diels) τὰ αἰσθητὰ τῷ πλήθει λανθάνειν. 68 A 115.

du milieu extérieur, puisque les εἴδωλα sont rayonnés sans interruption, συνεχῶς, de tous les objets sensibles[1], au point que tout l'air environnant en est rempli[2], et il périrait ainsi faute d'une orientation précise de ses réactions. D'autres penseurs de l'antiquité ont mis à contribution, pour réaliser la sélection des perceptions sensibles, l'appareil récepteur des organes sensoriels imaginé par eux. Chez Platon, par exemple, la réception visuelle n'a lieu qu'à condition que l'œil lui-même rayonne dans la direction de l'objet à percevoir une traînée rectiligne très mince de feu intérieur. Les objets émettant de leur côté ce feu fluide qu'est la lumière, mais, à la différence de l'œil des organismes, dans toutes les directions de l'espace, le rayon situé dans la direction de l'œil se confond avec la traînée de feu émise par l'œil et forme avec lui le corps de la vision. Ce n'est donc que le long de cette ligne droite matérialisée, que l'organe de la vue « tend » vers l'objet[3], que les images parviennent à pénétrer dans l'organisme, où elles sont « enregistrées » comme perceptions sans faire l'objet d'une nouvelle sélection de la part de cet organe central appelé l'âme. Chez Démocrite, au contraire, la sélection s'opère de l'intérieur des êtres vivants et relève exclusivement de la spontanéité des atomes de l'âme. Les εἴδωλα ne sont pas orientés vers l'œil et vers les autres organes des sens par des dispositifs qui prolongent momentanément l'appareil sensitif au delà des limites de l'organisme, dans la direction des objets, mais ils pénètrent dans les orifices des organes sensoriels que le hasard a placés sur leur chemin. Le caractère fortuit de la réception des εἴδωλα dans le système de Démocrite est fortement souligné par l'emploi des expressions ἐμπίπτειν et προσπίπτειν, très fréquentes dans les descriptions du mécanisme de la perception visuelle[4]. Ce ne sont que des atomes de l'âme, à l'intérieur de l'organisme, qui mettent de l'ordre dans le chaos de ces ἐμπτώσεις fortuites.

Mais d'après quel principe s'exerce cette sélection, grâce à laquelle une fraction seulement de la totalité des sensations possibles est rapportée à des objets? On rapproche souvent le passage cité d'Aétius d'un groupe de vers de Lucrèce, où le poète dit que l'âme ne peut « voir » clairement que celles des images, sur lesquelles elle concentre son attention, et que toutes celles que l'âme ne s'est pas préparée à accueillir ainsi passent inaperçues et périssent[5]. Mais on ajoute que la note d'Aétius se borne à constater simplement l'inégalité du nombre des sensations et des objets sensibles, alors que Lucrèce en indique la raison dans une tension préalable de l'esprit vers les sensations, dont celui-ci ne retient, à la manière d'un crible, qu'un certain

1. 67 A 29 et *passim*.

2. 68 A 78 et *passim*.

3. Timée 45 B ; sur les origines de la théorie platonicienne, cf. *Revue de Philologie*, t. XXV, fasc. 1, p. 54 sq.

4. εἴδωλα... ἐμπίπτειν τοῖς τῶν ὁρώντων ὀφθαλμοῖς. Alexandre. De sensu 24, 18 ; εἴδωλα... συνεχῶς ἀπορρέοντα καὶ ἐμπίπτοντα τῇ ὄψει. *Ibid.* 56, 12 ; cf., en plus, Théon, *Comment. à l'Almageste*, éd. A. Rome, 347, 2 ; pour προσπίπτειν, cf. le *Wortindex* de Kranz et, en plus, Plutarque Conv. 626 A ; Galien. De usu p. x, 820 ; Philopon in Aristt. De anima 323, 30 ; 340, 31.

5. IV 802 sq.

nombre en sacrifiant le reste. Cette théorie d'une action sélective sur les sensations par le moyen d'une « intention » de l'esprit peut cependant très bien remonter à Démocrite lui-même. La notion d' « intentionalité » n'est du moins pas absente de son système. Pour ramener le prétendu hasard de certaines découvertes à ces causes antérieures, Démocrite citait, en effet, d'après un texte de Simplicius, entre autres l'exemple d'un trésor caché qu'on trouvait, non pas par hasard, mais à condition d'aller au-devant de la découverte par une action appropriée, celle, par exemple, qui consistait à creuser la terre[1]. Il est probable que l'idée de Lucrèce, d'un choix effectué par l'âme dans l'afflux fortuit des sensations, qui occupe une place importante dans la théorie de la connaissance du poète[2], remonte, par l'intermédiaire d'Épicure, à une partie de l'œuvre de Démocrite, perdue aujourd'hui, où il explique l'inégalité numérique des sensations possibles et des objets sensibles par une « intention » analogue à celle que nous rapporte Simplicius : un petit nombre seulement de sensations, dans le nombre immense des sensations possibles, sont retenues et passent à l'état de perception. Mais ce n'est pas le hasard qui décide de la conservation ou du rejet, mais l'esprit, c'est-à-dire les atomes spécifiques de l'âme, qui vont au-devant des images à retenir comme la pioche du jardinier va au-devant de ce qui est caché dans la terre. Cette hypothèse d'une origine démocritienne de la théorie de la conscience-choix confirme d'ailleurs l'interprétation[3] donnée par Diels à la dernière partie, obscure par sa brièveté, de la note d'Aétius. Il y a dans la réalité, ἐτεῇ, indépendamment de l'univers conventionnel, νόμῳ, que se créent les ἔμψυχα, exactement autant de sensations possibles, c'est-à-dire de séquences de εἴδωλα, dans un milieu fini, qu'il y a d'objets sensibles. Mais du moment que les atomes de l'âme, en action dans les ἔμψυχα, ne permettent qu'à une partie d'entre elles de passer à l'état de perceptions conscientes et d'être rapportées à des objets, le nombre des sensations effectivement retenues diminue par rapport à celui des sensations possibles. Mais il est encore égal à celui des objets perçus. La réalité ἐτεῇ est donc chez Démocrite plus riche que la réalité νόμῳ des objets effectivement perçus.

* * *

Les traits dominants de la biologie de Démocrite, étroitement liée à sa théorie de la connaissance, sont donc, d'un côté, l'universalité de la vie dans l'univers infini et le caractère relatif des normes de grandeur régnant dans la biosphère de notre cosmos particulier, d'un autre côté, la tendance à expliquer un maximum de faits et de phénomènes relatifs à la vie au moyen des ois générales, mécanistes, de la physique atomiste et à ne faire appel que le

1. Simplicius, Phys. 330, 17 ; 68 A 68.

2. Elle a été reprise par H. Bergson, qui met l'accent sur la finalité vitale de cette sélection ; cf. *Matière et mémoire*, p. IX, 25, 26 et *passim*.

3. Sur les différentes interprétations de ce texte, cf. A. Ernout et L. Robin, *Commentaire exégétique et critique à Lucrèce*, note aux vers 802-817.

plus tard possible à une représentation dualiste de la vie et de la conscience. En interprétant un groupe de textes comprenant les notes et fragments 67 A 1, 10, 14 ; 68 A 1, 38, 43, 47, 128 ; 68 B 164, et surtout la « cosmologie comparée » d'Hippolyte, 68 A 40, nous avons pu montrer que la vie est répandue dans tout le μέγας διάκοσμος et que la grandeur des organismes dans chacun des mondes qui sont habitables est en proportion avec les dimensions de ce monde. L'examen des textes 68 B 5, 164 ; 68 A 93, 128, 151, à la lumière des pages optiques d'Aristote, d'Alexandre et de J. Philopon, nous a ensuite permis de dégager et de préciser les conditions physiques de la vie, au niveau des atomes, dans le cadre du μικρὸς διάκοσμος, et de retracer les théories de Démocrite relatives à l'origine de la vie et à la constitution des espèces. Ces théories font apparaître la vie comme étant soumise en grande partie aux lois du déterminisme mécaniste. Démocrite prévoit bien, en particulier, les phénomènes de conscience et les réactions intelligentes des êtres vivants, en admettant l'existence d'atomes de l'âme, mais la formation même de ces êtres, y compris l'entrée des particules de l'âme dans leurs corps, relève entièrement du mécanisme et de ses mouvements fortuits.

En expliquant ainsi la vie comme une réussite accidentelle de mouvements automatiques auxquels participent des corpuscules potentiellement animés, Démocrite occupe une place intermédiaire entre l'hylozoïsme ionien, pour qui la vie est un produit de la matière inanimée et de ses mouvements, et Platon, pour qui elle est une œuvre de l'âme.

Ch. Mugler.

LUCRETIANA

Le vers 1110 du livre V du *De natura rerum* est donné par nos deux meilleurs manuscrits sous la forme incorrecte :

Et pecudes atque agros diuiseratque debere

Si la fin du vers a été rétablie dans le codex Vaticanus Barberinus lat. 154, où on lit *diuisere atque dedere*, la scansion n'en reste pas moins impossible. Aussi le même codex Barberinus, accompagné de *C* (Codex Cantabrigensis) et de *F* (Codex Laurentianus 35, 31), a-t-il substitué *et* à *atque* :

Et pecudes et agros diuisere atque dedere

texte adopté par J. Martin dans son édition de Lucrèce (3e éd., Leipzig, Teubner, 1957).

Correction d'humaniste, séduisante et facile, mais arbitraire, et qui n'explique pas l'origine de la faute : on ne voit pas, en effet, comment ni pourquoi *atque* aurait éliminé la conjonction banale et courante *et*. La correction est d'autant plus invraisemblable qu'au v. 1291 du même livre on lit

Et pecus atque agros adimebant; nam facile ollis

Telle est, du moins, la leçon de l'Oblongus et de la seconde main du Quadratus ; celui-ci, en effet, portait d'abord

Et pecudes atque agros adimebant; nam facile ollis

C'est en se fondant sur la similitude des deux passages que Lachmann, suivi par la plupart des éditeurs modernes, dont le dernier en date, Karl Büchner, a proposé de lire au v. 1110

Et pecus atque agros diuisere atque dedere

Mais cette conjecture n'explique pas l'origine de la faute, ni ne rend compte de la substitution dans les manuscrits de *pecudes* à *pecus*. D'autre part, le singulier *pecus* détonne à côté de *agros*, et c'est un pluriel qu'on attend. Je pense donc qu'il faut lire, non pas *pecus* ni *pecudes*, mais *pecua* :

Et pecua atque agros diuisere atque dedere (v. 1110).
Et pecua atque agros adimebant, nam facile ollis (v. 1291).

L'origine de la faute en est éclaircie : une haplographie banale a réduit *pecuaatque* (en majuscule PECVMTQVE[1]) en *pecuatque*, corrigé ensuite en

1. Sur ce genre de fautes, voir L. Havet, *Le chevauchement des fautes concernant les « Moitiés d'M »*, dans *Manuel de critique verbale*, § 675 et suiv.

pecudes atque par un lector doctus à qui la forme *pecudes* était plus familière que l'archaïsme *pecua*. On voit par le *pecudes* de Q^1 du v. 1291 que *pecus* résulte d'un arrangement secondaire, destiné à rétablir la scansion ; la tradition doit se rétablir dans l'ordre suivant : 1° *pecua*, 2° *pecu*, 3° *pecudes*, 4° *pecus*. Le rétablissement de *pecua* est d'autant plus vraisemblable que Lucrèce ne fait ici que reprendre une formule usuelle, cf. Cicéron, Imp. Pomp. 6, 14 : *Nam cum hostium copiae non longe absunt, etiamsi inruptio nulla facta est, tamen pecua* (sic Servius ad Georg. III, 64, *pecora* codd. Cic.) *relinquontur, agri cultura deseritur* ; Claud. Mamert. Or. 2. 10 : *Italia contremuit, statim pecua agrique deserta.*

Le mot était d'un emploi fréquent chez les poètes de l'époque républicaine : Plaute en a six exemples, quatre de singulier (*Ru.* 942, 1307 ; *Ba.* 1123, 1139 a), deux de pluriel (*Mer.* 509 ; *Tru.* 956). Priscien, *G. L. K.* I, 270, cite ce vers du poète Hostius (ou Hostilius, cf. *Fragm. poet. Latin.* de W. Morel, p. 33, 2)

Saepe greges pecuum ex hibernis pastibus pulsae

Nonius p. 159, 5 et s. (234), sous le lemme : *pecua et pecuda ita ut pecora ueteres dixerunt*, donne des exemples de *pecua* pris à Naevius et à Accius à côté de formes de *pecuda* qui, si elles sont réelles, et non pas des bévues de Nonius, ne sont que des rajeunissements artificiels de *pecua* : je doute fort, par exemple, que Cicéron, *De re publ.*, l. IV, 1, p. 106 éd. Ziegler, ait écrit, comme le dit Nonius, *cum adhibent in pecuda pastores*, et Sisenna, *Histor.*, lib. IV (76) : *iumenta, pecuda locis trepidare conpluribus.* C'est *pecua* qu'emploie Caton dans la prière à Mars, *De agri cult.* 141, 3 : *pastores pecuaque salua seruassis*, et peut-être le retrouve-t-on dans un passage des *Res rusticae* de Varron, l. II, 1, 3, dont le texte est mal établi, et porte des traces d'arrangement. *Pecua* figure encore dans Tite-Live, V, 48, 3 : *cum aestu et angore uexati* (scil. *Galli*) *uolgatis uelut in pecua morbis morerentur*, où c'est peut-être un provincialisme. *Pecua* est sans doute demeuré dans le vocabulaire rustique, comme on le voit par un passage de Pline l'Ancien, *N. H.* VIII, 167 : (*Asinus*)... *non generatur in Ponto, nec aequinoctio uerno ut cetera pecua admittitur, sed solstitio.* C'est sans doute par affectation d'archaïsme que Prudence, *Perist.* 10, 333, écrit : *iumenta, pecua, subiugales, beluas.* Virgile a, d'après l'Index de Wetmore, cinquante et un exemples de *pecus, pecoris*, et trente-deux de *pecus, pecudis*, mais aucun de *pecu* : toutefois, il risque le neutre pluriel *pecuaria* au sens de *pecua*, *Georg.* III, 64,

Interea, superat gregibus dum laeta iuuentas,
Solue mares ; mitte in uenerem pecuaria primus

que reprendra Perse. *Sat.* 3, 9 :

Findor... ut Arcadiae pecuaria rudere credas.

L'adjectif, en effet, est attesté depuis Plaute, *Tru.* 147, dans l'expression *res pecuaria* « ce qui concerne le bétail, l'élevage », substantivé, il a pris différentes valeurs, suivant le genre qu'on lui donnait : *pecuaria* fém. (s. ent. *res*) « l'élevage » ; *pecuarius* masc. « l'éleveur » ou, dans un sens juridique « le

fermier des pâturages publics » (Cicéron, Tite-Live) ; enfin, au neutre pluriel, le mot, comme chez Virgile, désigne « les animaux de pâturage » *pecuaria animalia*[1], ou, comme dans Pline, *N. H.* VIII, 27, « les pâturages » eux-mêmes, *pecuaria loca* (ou *prata*) ; ainsi en partant des éléphants que le rut exaspère, écrit-il : *Quapropter arcent eos coitu, feminarumque pecuaria separant, quae haud alio modo quam armentorum habent.* « Aussi les empêche-t-on de s'accoupler, et l'on tient les femelles séparées des mâles dans des pacages, comme on en a pour le gros bétail. » Ce même sens se retrouve chez Stace, *Sil.* III, 3, 93 :

Et Lacedaemonii pecuaria culta Galaesi.

C'est à tort que F. Gaffiot, dans son *Dictionnaire latin-français*, traduit l'expression *pecuaria feminarum* (*sic*) de Pline par « les troupes des [éléphants] femelles ». Il est vrai de dire qu'il n'est pas responsable de ce contresens : il n'a fait que l'emprunter à Forcellini, d'où il a passé dans la plupart des dictionnaires plus récents... *Et quasi cursores...*

A. Ernout.

1. Cf. l'emploi de *aestiua*, Geo. III 472 :

Nec singula morbi
Corpora corripiunt, sed tota aestiua repente,
Spemque gregemque simul, cunctamque ab origine gentem.

CONJECTURES OUBLIÉES D'UN HELLÉNISTE FRANÇAIS

En feuilletant un exemplaire de l'*Anthologie* de Planude (édition d'Henri Étienne, Paris, 1566), le critique anglais Ch. J. Blomfield découvrit un certain nombre de conjectures inédites notées dans les marges. Il les publia dans le *Museum Criticum*, vol. II (1826), en ajoutant que cet exemplaire avait appartenu jadis à Claude Groulart. Il s'agit sans doute de cet élève de Scaliger, né en 1551, mort en 1601 comme président du Parlement à Rouen, dont on a une traduction de Lysias et quelques autres travaux. Naturellement, on ne sait pas si Groulart est l'auteur de ces conjectures — dont plusieurs sont brillantes ! — mais on y devine la main de son maître. En effet, Scaliger avait dirigé les études de Groulart à Genève en 1572, et fait la révision de cette traduction de Lysias qui valut à Groulart la réputation d'helléniste distingué.

Quoi qu'il en soit, ces notes manuscrites, publiées depuis 1826, ont été complètement ignorées par tous les éditeurs de l'*Anthologie grecque*. On ne les trouve ni dans Jacobs, ni dans Dübner. Stadtmüller, dont l'apparat critique est très abondant, ne les cite point ; Waltz et Beckby ne les connaissent pas. Pourtant, ce sont des conjectures de tout premier ordre. Plusieurs ont été refaites par d'autres savants, et on les trouve dans les éditions sous d'autres noms ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est qu'elles ont été faites au XVI^e^ siècle sans l'aide de nos instruments de travail modernes. La justice exige qu'on les rende à leur auteur, que ce soit Groulart ou un autre.

La transcription de Blomfield suit l'ordre de l'édition d'Étienne, c'est-à-dire la disposition des épigrammes selon l'*Anthologie* de Planude, tandis que nos éditions modernes suivent l'ordre des poèmes dans le manuscrit palatin. Afin de rendre service à tous ceux qui s'intéressent à l'*Anthologie grecque*, je citerai ces notes dont la valeur ne pourrait être contestée, dans l'ordre des éditions modernes (par exemple, celle de Waltz, collection Budé), en ajoutant un bref commentaire critique. Blomfield a déjà fait quelques observations pénétrantes, mais il n'avait pas à sa disposition la documentation que nous devons à Stadtmüller. L'Association Guillaume Budé vient de publier le neuvième livre de l'*Anthologie* ; une édition allemande est en cours de publication ; ce sera donc le moment d'évoquer la mémoire de Scaliger et de ses élèves.

V, 211, 4 κοινὸν ἄκοντι πόθος. Eodem versu coni. ὁμῇ κιρνῶν (Scaliger, quod editores Jacobsium secuti perperam tradunt ὁ μὴ κιρνῶν.) Ceterum ἄκοντι non admittitur ratione metri.

VI, 21, 2 ἄγκυλον, debetur Brodaeo.

23, 2 ἰχθυδόροισι, idem coni. Huet (1700).

3 λίνου, debetur Brodaeo ; idem coni. Salmasius.

VII, 12, 6 ἄγειν, hanc correctionem verissimam iudicat Blomfield, idem coni. Headlam, 'fortasse recte' Waltz. Cf. Call. hy. Del. 279 χοροὺς ἀνάγουσι ubi ed. Veneta nescio quos codices deteriores secuta χοροὺς ἂν ἔχουσι.

30, 4 ἠρέμα, debetur Scaligero (ἥμερα Gow).

73, 3 τύμβου κρηπῖδι, vix recte : est hyperbole audacissima sed admodum tolerabilis in poeta illius aevi ; aliter de VII, 237, 5 iudicandum est.

85, 1 εὖ ποτ', non male, ἄν ποτ' (= ἀνά) Reiske.
3 ἀνήγαγες vel ἐπήγαγες.

89, 15 ὁμαλήν, recte ; idem coni, dub. Stadtm.

128, 1 τί μ' ἄνω κάτω, optime, idem coni. Meineke, probant editores.

134, 1 Γοργίεω, fortasse recte, si de Gorgia cynico quodam agitur ; Γοργείη Blomfield, idem coni. dub. Stadtm., probat Waltz ; videtur de capite Gorgonis, i. e. Gorgonis simili intellegendum esse.

142, 4 κυδαίνοιθ' ὁ πάϊς.

151, 2 εἰς θάνατον, debetur Opsopoeo, idem exh. schol. Bern. (initio s. XVI script.?).

157, 3 ὅδε γάρ, non male.

171, 2 ἀερίας, idem coni. Casaubon. in not. mscr. ; ἀγρείας Jacobs coll. VI, 35, 2 ἀγρείης... πλατάνου ubi Bentley tamen coniecerat ἀερίης quod postea in ἀγρείης mutavit.

206, 3 Ἀγαθίαο, confirmatur cod. Palatino.

208, 1 σᾶμα, sic legendum esse ex Suida perspexerunt Kuster, Porson.

4 αὐαλέαν vel ἀργεῖαν, illud coniecerunt postea Jacobs, Hermann.

222, 3 Κυβέλη... δοῦπος, hoc Scaligero debetur, illud postea Salmasius coniecit ; nihil mutandum ; vide quae disserui Philologus 100 (1956), 271 ss.

223, 1 παρὰ, Scaligero debetur.

237, 5 ἔγγλαφε, non placet ; an voluit ἔγγλυφε?

243, 5 τάνύτριχος vel πυροβόστρυχον vel δασυβόστρυχον vel βαθυβόστρυχον primum coni. Casaubonus, tertium debetur Brodaeo. εὐβόστρυχον editores Scaligerum secuti.

252, 1 ἐνόπλιον, idem coni. Casaubon. coll. VII, 493, 4, intellegens Ἀίδαν... ἐνόπλιον mihi autem epitheton videtur ad στάλαν (v. 2) spectare, i. e. 'imaginem clipeatam' quae opponitur simulacro Virtutis, cf. *Inscr. Or. Sept. Ponti Eux.* I, 185 ed. Latyschew.

344 b, 1 λεόντιον, optime, cf. VII, 561, 3. 344 et 344 b duo epigrammata peculiaria sunt in cod. Palatino necnon apud Planudem ; unum epi-

gramma tetrastichum esse putat adnotator; cum eo sentiunt Huet aliique. De auctore epigrammatis 344 b non constat, v. R. Pfeiffer, *Callimachea*, vol. II, p. 99.

388, 2 ἄκτην, sed lectionem ms. ἄκρην Brodaeus de acropoli interpretatus est ubi tyrannus habitabat.

442, 1 ἰθυμάχων, probat Blomfield coll. 'Simonide', 137 (ap. Athen. XIII, p. 573 E).

445, 1 'Απελλοῦ, idem coni. Casaubon.

452, 1 μνήμονες, idem coni. Casaubon., Reitzenstein probavit.

461, 2 Λυσιγένην, fortasse recte; formam nominis proprii alii restituerunt aliter; similem corruptelam similiter sustulit Bouhier VII, 474, 2. Eodem loco καὐτόν pro vulgata lectione καὐτή legere nos iubet adnotator.

467, 3 εἰς γόον vel σποδόν, hoc et Scaliger et Canter coni., recte procul dubio. Ceterum locus male distinguitur ab editoribus; figuram non inelegantem habes si distinguis ὤλετ' ... ὁ πᾶς πόνος εἰς σποδόν · εἰς πῦρ | ὤλεθ' ὁ... κάματος.

477, 1 ἐπικήριον, idem coni. Reiske; impugnatur, ni fallor, loco Homeri quem Tymnes imitatus est, Od. XIII, 421.

502, 4 Στρυμονίων... ἐρίφων i. e. 'Haedorum quorum occasu procellae Strymoniae furunt' ut recte interpretatus est Blomfield qui confert Callim. hy. Del. 26 Στρυμονίου Βορέαο i. e. 'Boreas a Strymone flans'. Emendatio certissima.

513, 3 οὔποτε λήξῃς' 'sed hoc male Graecum est : forsan legendum λήξεις' Blomfield. Hoc coni. Hecker, recte ut ego opinor.

541, 5 ἀρετῆς... Ἅλις, utrumque debetur Scaligero.

548, 1 Δάμων, optime; sic et Jacobs (dub.), deinde Radinger, Weisshäupl. isopsephias causa.

3 ἦ τό γ' ἀληθές, optime.

551, 1 Λευκόϊος, placet in epigrammate Christiano de fratribus quorum alteri nomen Paulo erat.

567, 5 χρῆν, idem coni. Casaubon., prius repperit Opsopoeus, coll. Herodoto I, 8.

590, 4 θνητὸς ἔφυς, malim servare ἔφης, ut 'θνητός' sit oratio recta, i. e. 'non iam dixisti illud « mortalis »'.

607 tertium dist. tamquam epigramma peculiare seiungit adnotator (delendum censet Reiske).

643, 4 ἄλλιστ' vel ἄπληστ', primum confirmari possit cod. Palatino, alterum et Brodaeus et Scaliger coniecerunt. Nihil mutandum, cf. *IG* XIV, 1909, 3.

656, 1 τήνδ', idem coni. dub. Stadtm. ut isopsephian efficeret.

679, 1 τύμβε, τίς ἢ πόθεν ἦν; καὶ παῖς τίνος; idem postea coni. Jacobs. Placet in loco quem scribae varie corruperunt.

680, 1 πατέρων, sed malim ἑρατῶν cum Blomfield, quod etiam coniecit Reiske.

690, 3 ὅσσ' ἔλαχες, confirmatur manu lemmatistae in cod. Palatino.

702, 2 ἐξ ἁλίης, εὔτριχος ἑλκομένης, ubi ἐξ ἁλίης coni. Scaliger.

4 ἔθριξε, iterum coni. Reiske.

5 ἀχνυμένῃ δ' ὀδύνῃσι, primum debetur Brodaeo, alterum coni. Casaubon. Loci nondum sanati.

741, 2 ἔργον ἄλις πολέμων, Auratus. Initium et finem carminis deesse censet adnotator secutus Scaligerum, ut videtur. Deinde cum v. 3 novum ep. instit. 'incertum' inscribens quod confirmari possit manu correctoris in codice Palatino. Correctionem certe ingeniosam Aurati solus adnotator servavit, silent editores.

747, 1 παρά vel κατὰ T.

IX, 13 2 ἦρε, idem coni. Hecker, cf. IX, 13 b, 3 ; recte.

15, 1 οὗτος ὁ πῦρ, emendatio valde probabilis, cf. XVI, 209, 1.

22, 3 εὔτοκος, placet ; cf. Callim. VI, 146, 2 (= Ep. LIII, 2 Pf.), e quo loco apparet εὔλοχος (Pierson) minus aptum esse.

29, 5 εὖτ' ἀπὸ χέρσου postea coni. Jacobs ; et id verissimum, quoniam aetas aurea describitur in clausula epigrammatis, cf. Tibull. I, 3, 35 ss.

62, 2 κλειομένην, Auratus non male, cf. Aesch. Suppl. 956, sed κληΐζω apud scriptores eius aevi idem valet quod κλείω.

97, 6 ἀμφότερα, Auratus non placet, cf. VII, 18, 5.

102, 2 Ἀτρέα fortasse recte, quia lectio vulgata vix defendi potest coll. VII, 373, 6.

137, 4 τὸν δ' ἀπολειπόμενος, fortasse recte.

145, 5 πόρος 'copia', idem coni. Jacobs.

156, 4 ὑπέκ, idem coni. Jacobs interpretatus 'ex equo emergunt', recte.

159, 7 ὀκλάζετο, Scaligero debetur 'ingeniosa... correctio' (ut Blomfield verbis utar) quae tamen sensum idoneum non efficit ; εἰς ἄτην ἐκολάζετο Reisig, non male.

177, 2 καινῆς, Scaligerum secutus. Placet ut lectio difficilior et exquisitior ; vulgatam e IX, 185, 2 irrepsisse suspicor.

183, 1 καταπαύου, vix recte, cf. X, 64, 6 ; 72, 1 ; 80, 1 ; IX, 134-135, 7.

199, 1 βίβλος, probatur lemmate Planudis manu scripto εἰς βίβλον Ὀρειβασίου et ratione qua talia epigrammata componuntur saepissime a verbis « Liber est... » incipientia, cf. IX, 186 ; 190 ; 192 ; 200 ; 202 etc. Epitheton δίου satis ineptum videtur quoniam ἀθανάτην sequitur.

230, 3 ὁδός, fortasse recte, sed praestat cum Wakefield πόρος legere, coll. Hesiod. Op. 290.

233, 5 ὑπὸ τῆς ; locus nondum sanatus.

277, 4 ἡ ῥανίς, ut iam Scaliger coniecerat ; sed vulgata probatur ox Ovidii, *Amor.* III, 6, 94 'quas tibi divitias pigra ministrat hiemps'.

311, 2 ἠμβλώθη, fortasse recte.

324, 3 τᾷδε δ' Ἔρωτες, Auratus, sed aliud quid latet. Vide R. Reitzenstein, *Epigramm und Skolion*, p. 130 s., qui de hoc carmine fusius disputat.

412, 4 ἀκροφυῆ vel ἀβροφυῆ ; illud iam Scaliger coniecerat, hoc postea Meineke repperit quem sequuntur editores.

420, 2 ἀφανές, sic et Casaubonus, 'inepte' ut Stadtm. iudicat. Nescio an de 'igni caeco' accipi possit, de quo plurima congessit A. St. Pease ad Verg., *Aen.* IV, 2.

423, 2 βασιλίς, fortasse recte.

461, 1 ἀρήϊος.

6 ἀρήϊος.

474, 2 s. ἀτρεκέως δ' εἰ | ... ἐτύχθη.

488, 1 εὖ φόρμιγγα, idem Jacobs coniecit, sed nexus verborum non constat, quia v. 2 non apte cohaeret.

518, 1 s. ῥέζε Φιλίππῳ | ἄβατα, Auratus qui μακύνου perperam pro nomine urbis acceperat. Recte iam ante cod. Palatinum repertum Opsopoeus 'extende, fortifica'.

581, 4 ἴλαρον.

604, 1 Θυμαρέτας, sic et Scaliger ; Θαυμαρέτας Meineke quem sequuntur editores.

688, 4 ὀργιοφάντης, idem postea coniecit Brunck ; verissimum est, cf. *RE* XII, 2093.

742, 4 τέχνα δ' ἐπεξήνυσεν, verbum ignotum lexicis. In lectione vulgata τέχνα δὲ ζωπόνησεν quae Meineke debetur offendit correptio vocalis ante.

X, 6, 1 χλοητόκου, fortasse recte ; ποητόκου Blomfield dub., idem coni. Dübner et 'sine haesitatione' scripsit ; probant editores.

14, 1 εὐδιάων, venuste. Vulgatam tuetur Blomfield coll. X, 16, 8.

XI, 42, 3 ὄφρα κ' ἐπαινῆς, idem Scaliger coni. ad Tibullum, p. 168 ; nescio quo modo magis arridet quam ὄφρ' ἐν Ἀθήναις (Blomfield) vel ὄφρ' ἂν ἐκείνας (Brunck).

63, 6 μάρναμαι, ἢν ἐθέλω, ingeniose. Ἦν confirmatur a correctore cod. Palatini.

128, λῆρον... εὐλήρησας, scite.

139, 1 Γραμματικοῦ Ζήνωνος ἔχει πώγωνα Μένανδρος, sic et Scaliger in not.

mscr., sed praestat lectio cod. Palatini quam Jacobs diligenter exposuit, vide etiam A. Hecker, *Comment. crit. de Anth. Gr.* I, 33.

283, 5 inde novum epigramma instit. adnotator addens lemma εἰς τὸ αὐτό.

321, 4 οὐτιδανόν, non male.

398, 3 ἐνόησε (sic et Scaliger), frigide. ἐπόησε Salmasius, recte.

XIV, 74, 3 οὐλοός, sic et Wolff, Dübner.

4 ἐκνίψεις... μιαινόμενος.

XVI (= App. Plan.), 13, 2 κῶνον, sic et Scaliger, recte ; cf. Paul. Silent. Ekphr. 458.

23, 1 εἶπον τίς, τίνος ἐσσί ; τί νικῇς ; τίς δὲ πατρίς σοι ; ut ordo respondeat v. 2. Nihil mutandum.

25, 3 εὔγυιον, cf. Pind. Pyth. 3, 6 γυιαρκής.

255, 3 σχῖνον, sic et Scaliger ; probat Boissonade.

322, 1 Φίρμος τὸν Φίρμον, Πόρφυρος τὸν Πόρφυρον, epigramma subobscurum.

366, 5 φιλοκέντορος 'ingeniose, nescio an non vere' Blomfield.

On constatera que la plupart de ces conjectures doivent être attribuées à Scaliger, parce qu'il les cite lui-même dans ses œuvres imprimées ou bien parce que d'autres savants (je pense surtout à P.-D. Huet) les ont trouvées dans les notes manuscrites de Scaliger. Le seul nom qu'on rencontre dans les marges de l'exemplaire de Groulart est celui de Jean Dorat. On se souviendra que l'édition d'Henri Étienne fut publiée en 1566 ; c'est donc pendant les années suivantes que Dorat envoyait ses remarques critiques à Groulart ou bien — ce qui me paraît beaucoup plus vraisemblable — à Scaliger. Je croirais volontiers que Scaliger est l'auteur de toutes les autres et qu'elles sont tirées de ses notes manuscrites qui devaient circuler parmi ses amis, mais c'est une hypothèse, rien d'autre.

G. Luck.

FORTUNAT, *CARM.* X, 6, 37

Saint Fortunat est malaisé à traduire. Il faut être indulgent pour la courageuse tentative de Ch. Nisard : *Venance Fortunat. Poésies mêlées traduites en français pour la première fois...* avec la collaboration, pour les livres I-V, de M. Eugène Rittier... Paris, Firmin-Didot, 1887. Mais elle a des fantaisies étranges (n'en déplaise à « P. A. L. », qui écrivait dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, t. XXVI, 1888, p. 71 : « La traduction est très fidèle, aussi serrée qu'il est possible. ») Par exemple X, 6, 37, p. 240 :

Quam generosa fides Martini in saecula ciuis

(éd. F. Leo, *M. G. H.*, *Auct. ant.*, t. IV-1, 1881, p. 235, ou moins bien *P. L.*, t. LXXXVIII, 329 B) est rendu par : « Quelle foi généreuse que celle de Martin quand il était citoyen de Tours ! » Ce « quand il était citoyen de Tours » est deux fois erroné. En effet, au vers 39, Fortunat fait allusion au catéchumène ressuscité à Ligugé (Sulpice-Sévère, *Vita Martini*, 7, éd. C. Halm. C. S. E. L., t. I, 1866, p. 117) et Martin, alors disciple de saint Hilaire de Poitiers, n'avait pas encore été élu évêque de Tours. D'autre part, *in saecula* ne veut pas dire « de Tours ». Reportons-nous à quatre expressions analogues de la *Vita Martini* versifiée par Fortunat (mais non traduite par Nisard).

II, 128 (Leo p. 318 ; P. L. 382) :

Et consanguineum quasi longa in saecula ciuem.

Les anges voient en Martin « comme un frère citoyen des siècles qui n'ont pas de fin ». La traduction de E.-F. Corpet, à la fin des *Œuvres* de Paulin de Périgueux dans la collection Panckoucke, 1849, p. 277, rend *longa in saecula* par « depuis longtemps » (!).

II, 465 (Leo p. 329 ; P. L. 391) :

Vir transcripte potens aeterna in saecula ciuis

« Héros puissant, naturalisé citoyen des siècles éternels. »

III, 519 (Leo p. 347 ; P. L. 406) :

Et sine fine manent transcripti in saecula ciues

« Et ils demeurent à jamais inscrits comme citoyens des siècles. »

Enfin, une formule sans *in saecula.*

II, 435 (Leo p. 328 ; P. L. 390) :

Liber ab humanis intrabat sidera ciuis.

Corpet traduisait, p. 293 : « Libre des soins d'ici-bas, il entrait, citoyen des cieux, dans sa patrie étoilée. » On peut dire aussi : « citoyen libéré des faiblesses humaines, il entrait au ciel ». Car il n'y a pas que des citoyens de l'éternité chez Fortunat. On trouve des citoyens d'ici-bas, par exemple *Carm.* IV, 10, 21 Leo p. 87 ; IV, 5, 3 (titre) p. 106 ; VI, 2, 113 p. 134 ; X, 9, 77 p. 244.

Ainsi X, 6, 37 se traduira : « Qu'elle est généreuse, la foi de Martin, ce citoyen de l'éternité ! »

Paul Antin.

Ligugé.

NOTES ET DISCUSSIONS

Inscriptiones Latinae liberae rei publicae, a cura di Attilio Degrassi. Firenze, La Nuova Italia ed., 1957 ; xii-292 pages. Prix : 3.000 L.

La *Biblioteca di Studi Superiori*, section *Storia antica ed Epigrafia*, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le vingt-troisième, dû aux soins du professeur Attilio Degrassi. Celui-ci n'a pas besoin d'être présenté aux historiens. Professeur, d'abord, d'histoire grecque et romaine à l'Université de Padoue, actuellement titulaire de la chaire d'épigraphie latine à l'Université de Rome, il a assuré en qualité de secrétaire du Comité national des *Inscriptiones Italiae* la publication des tomes X (fasc. II et III) et XIII (fasc. I et III) de cet ouvrage monumental et il a édité *I fasti consolari dell' impero romano* (Rome, 1952). Aussi le choix d'inscriptions qu'il présente dans ce premier fascicule est-il fait avec autant de soin que de compétence : chaque texte est précédé d'une notice descriptive et accompagné d'un bref commentaire explicatif, avec indication des principaux travaux dont il a fait l'objet. Historien avant tout, c'est en pensant aux étudiants en histoire qu'il a publié ce volume, comme on le voit par le choix qu'il a fait et l'ordre qu'il a suivi : I. *Tituli a saec. septimo ad quartum*, nos 1-7 ; II. *Fasti consulares*, no 8 ; III. *Kalendarium*, no 9 (ces deux textes provenant d'Antium, où ils furent découverts en 1915 « *in tectorio cubiculi cryptarum quae dicuntur Neronianae* ») ; IV. *Numina et sacerdotes*, nos 10-308, chapitre de beaucoup le plus important, et dont le contenu déborde parfois le titre ; V. *Magistratus Romani eorumque familiae, Rex Aequicolus*, nos 309-447 ; VI. *Lapides miliarii. Tabula Popilliana. Locationes uiarum*, nos 448-466 ; VII. *Termini*, nos 467-496 ; VIII. *Milites*, nos 497-503. Les « lois publiques » du peuple romain et les « lois des cités » ont été volontairement omises « *ut quae multis et optimis libris vulgatae sint et a iuris studiosis plerumque pervolvantur* » ; mais tous les étudiants n'ont pas sous la main les *Fontes* de Bruns ou les *Textes de droit romain* de P.-F. Girard et, sans trop grossir le volume, il me semble qu'il eût été possible — et utile — d'y faire figurer quelques extraits des grandes lois. Le second tome, dont la préparation est achevée et la publication prochaine, comblera en partie cette lacune : il contiendra « *leges sacras, senatus consulta, edicta, foedera, titulos magistratuum et sacerdotum municipalium, collegiorum, artificum, servorum publicorum, sepulcrales vulgi, tesseras consulares et hospitales, sortes, glandes, tabellas defixionum, programmata Pompeiana, instrumentum, indices amplissimos* » (Praef., p. viii). Les deux volumes présenteront donc un tableau historique de la vie romaine sous la République, brossé avec les ressources de l'épigraphie. Contrairement aux autres recueils déjà parus (Ernout, Warmington, Pisani) « *syllogae... quae... ad sermonem veterem explicandum praecipue comparatae sunt nec res antiquas satis respiciunt* », celui-ci est très sobre d'explications linguistiques ; ainsi, à propos de l'inscription dite de *Duenos*, il se contente de noter « *interpretatio adhuc ignota... Nec multum prodest diversissimas sententias afferre* », sans même rappeler le livre d'Emil Goldman. S'il s'étend davantage sur le *Lapis niger*, à cause de l'importante étude que lui a consacrée Goidanich dans les *Mem. dell' Acc. d'Italia* (ser. VII,

vol. III, 1943, p. 317-501), il n'en constate pas moins que le « *titulus... difficillimus est intellectu neque ea quae viri docti adhuc excogitaverunt rem explanare potuerunt* » ; il se fie un peu trop, selon moi, à l'interprétation du *Carmen Fratrum Arvalium* qu'a donnée Ed. Norden, *Aus altröm. Priesterbüchern*, 1939, p. 109-285, qui « *luculentissime carmen explicuit* », réservant sa sévérité pour M. Nacinovich « *(carmen) amplissima commentatione, parvo fructu, tractavit* ». Il est vrai que, sur des textes aussi obscurs, on ne saurait être trop prudent et que, s'il est bon de les faire connaître aux étudiants, il est nécessaire de les mettre en garde contre des interprétations souvent arbitraires, sinon erronées.

Un des grands mérites de M. Degrassi, c'est d'avoir fait profiter son livre des dernières découvertes faites dans le domaine de l'épigraphie latine, qu'il s'agisse d'inscriptions récemment mises au jour ou de lectures améliorant des textes déjà connus. Ainsi, les dédicaces à la déesse Feronia (nos 93 a et b) ont bénéficié des études que leur ont consacrées I. Foti et R. Bloch dans la *Revue de Philologie*, XXVII, 1952[1], p. 65 sqq. ; la dédicace faite à Cérès par un certain *Tolonio(s)*, no 64, d'un renvoi à une note que j'ai publiée à ce sujet, *Rev. de Phil.*, XXIII[2], p. 157 sqq. (*Philologica*, II, p. 243 sqq.), la dédicace à Minerve du même Tolonios, no 237, d'un renvoi à Weinstock, *Glotta*, XXXIII, 1954, p. 306 sqq. ; la dédicace à Minerve de *Lars Cotena*, no 238, de la lecture améliorée par R. Bloch, *pretor* au lieu de *pretod* (*Rev. de Phil.*, XXVI, 1952, p. 182). L'inscription 321 a — base d'une statue sur laquelle figure une dédicace du consul M. Acilius Glabrio — découverte à Luna vers 1950, n'avait été publiée jusqu'ici que dans les *Not. d. scavi*, 1952, p. 20, et dans l'*Année épigraphique*, 1953, n. 161 ; à propos de l'inscription 159, où est mentionné un prêtre *Isidis Capitolinae*, M. Degrassi renvoie à un article d'A. Alföldi paru en 1954 dans les *Schweizer Münzblätter*, t. V, p. 26 sqq., sur le culte d'Isis à cette époque. De ce côté, le présent recueil marque un progrès certain sur ceux qui l'ont précédé.

Parmi d'autres inscriptions récemment découvertes ou d'interprétation obscure, je signale encore les nos 10-12, inscriptions gravées sur des cippes en pierre d'Albe, trouvées « il y a peu d'années » près de Pomezia et aujourd'hui à Rome :

1. *Parca Maurtia* | *dono* ; 2. *Neuna dono* ; 3. *Neuna Fata.*

Il s'agit des Parques, comme l'a vu M. Guarducci, qui, consacrant à ces textes une longue étude dans le *Boll. com.*, LXXII, 1946-1948, p. 2 sqq., a pertinemment invoqué le texte bien connu d'Aulu-Gelle relatif aux trois Parques, *Parcae* ou *Fatae*, *N. A.* III 16, 9 sqq. Mais, si les noms *Parca* et *Fata* sont clairs (quoique l'étymologie de *Parca* soit incertaine et le rôle primitif de la déesse, inconnu), les deux autres mots le sont moins. Il est impossible, quoique le rapprochement soit séduisant *a priori*, d'identifier *Maurtia* avec *Morta* que cite Aulu-Gelle, sans doute d'après Varron. *Maurtia* est le féminin de l'adjectif dérivé du nom de dieu *Maurs* ou *Mauors*, doublet de Mars (cf. *Mauortei*, Degrassi 217 ; *Maurte*, 221), *Mauortius*, dont Virgile a cinq exemples, comme il en a huit de *Mauors*, à côté de quarante-deux exemples de *Mars* et de cinq de *Martius*. On ne peut s'étonner de voir la Parque, déesse de la Mort, associée au dieu de la guerre, et la présence de cette épithète s'explique mieux ici que dans les inscriptions 247 et 248 (Degrassi), où elle est jointe à un dieu *Numisius* dont nous ne savons du reste rien, sinon que l'épithète semble dérivée du « sabin » *Numa*, dont le sens nous échappe : [---]*onius Q. f.* | *Numisio Martio* | *donom dedit* | *meretod* (247) ; [*Nu*]*misio Mar*[*tio*] | *M.*

1. Et non 1950.
2. Et non LXXV.

Terebonio C. l. | *donum dat liben*[*s*] | *meritod* (248), cf. *Mars siue Numiternus*, Dessau 3149. Mais, par une association d'idées naturelle, *Maurtia*, prononcé *Mortia* comme *Claudius* > *Clodius*, a pu secondairement être rapproché de *Morta*, autre nom de la Μοῖρα, *Moera*, comme l'avait vu déjà Caesellius Vindex, et par là de *Mors*, bien que la parenté étymologique de *Mors* et *Morta* soit très douteuse (cf. Meillet, *B. S. L.* 24,183, *contra* Marstrander, *Symb. Osl.* 6, 52 sqq.). Quant à *Neuna*, c'est évidemment le doublet de *Nona* « la Neuvième », comme *Decuma* est « la Dixième », c'est-à-dire les déesses du neuvième et du dixième mois de la grossesse ; cf. Gell, *ad l.* Mais la forme est intéressante par son vocalisme, qui ne se retrouve que dans le nom de divinités *Neven* : *deivo* « nouem deorum » qu'on lit sur une coupe d'origine probablement falisque ; cf. Vetter, *Hdb. der ital. Dial.*, n° 364, à côté de la forme latine *Deiv*(*eis*) *No*[*v*]*esede*, Degrassi, n° 20, Ernout, *Textes arch.*, 72 — l'inscription en « Altsabinisch », n° 362 de Vetter : a) *aletneupo*θ*e*θ*ik* : *feuos* ; b) *skerfs* ; c) θ*erusch* est trop obscure pour qu'on puisse en tenir compte. On sait que le nom de nombre *nouem* représente un ancien **newn*, l'*e* étant passé à *o* devant la sonante labiale comme dans *nouos* = νέϝος. La diphtongue *eu* s'étant de bonne heure confondue avec *ou* en latin, l'adjectif dérivé de **nouen*, se présente avec des variations dialectales sous la forme *nonus* ou *nounus* ; cf. lat. *Nonae* « les Nones », doublet *Nounae*, *C. I. L.* X, 2381, et un dérivé *noundinum*, *C. I. L.* I², 581, 23, à côté de *nondin*(*um*), *C. I. L.* I², 582, l. 31 ; ombr. *noniar* « Noniae » gén. sing., *Tab. Eug.* VI a 14, mais pélignien *nounis* « Nonius », Vetter, *Hdb.* 216 ; cf. les doublets *Poloces* et *Polouces*, gr. Πολυδεύκης, à Préneste (Ernout, *Textes arch.*, nos 44 et 45), *Locina* et *Loucina* à Norba en pays volsque (Ernout, *Ibid.*, nos 59 et 60), *Losna* à Préneste (Ernout, n° 45), en face de lat. *Lūna* (de **leuk-s-nā*), *Luqorcos* = Lycurgus (Ernout, n° 51). La graphie *Neuna* est la seule — si l'on écarte l'obscur *Leucesie* « Loucetie » (de **leukos-*?) du *Carmen Saliare* — qui ait conservé la trace de la diphtongue *eu*[1]. Cet archaïsme, sans doute dialectal, doit d'avoir subsisté à ce qu'il figurait dans un nom de divinité, demeuré intangible.

Le n° 5 est une inscription figurant sur une base d'autel trouvée à Tibur et publiée, en 1926, par M. Mancini dans les *Notizie*. Vetter, qui la range parmi les inscriptions du Latium, *Hdb.*, n° 512, la considère « comme la plus ancienne inscription du Latium après la fibule de Manios » ; il note qu'elle est écrite *spiralförmig, was bisher nicht erkannt wurde*. Le texte se présente ainsi :

hon | *-edmitatka-ioṣ*[*a*]*k*|*onios* φε[2] *tios d*[*o*]*nomdr-eipe*|*d*.

M. Degrassi en juge l'interprétation *prorsus incerta* et se demande si l'inscription est en latin ou en sabin ; il serait enclin, d'après l'écriture, à la situer peu après l'inscription du Forum (le *Lapis Niger*, *C. I. L.* I², 1 ; Ernout, n° 2, etc.), c'est-à-dire au VIe ou Ve siècle. Sans prétendre dissiper toutes les obscurités de ce texte, on peut avec quelque vraisemblance y reconnaître des formes latines : *hon* « honc, hunc », cf. *ho*[*n*.. (inscr. du Forum), *honce* (inscr. de Spolète, *C. I. L.* I², 366), *hance* (*C. I. L.* I², 582, l. 24, etc.) ; *donom* « donum » ; des noms propres italiques : *Kaios* (cf. fal. *Kaios*, Vetter, *Hdb.*, n° 243 ; *caio*, *ibid.*, 324 c., etc.),

1. Les interjections *heu*, *eheu*, *heus*, comme le grec φεῦ, sont, suivant la définition de Niedermann, *Phonétique*, 3e éd., § 33 fin, « des mouvements instinctifs de la voix qui échappent à l'évolution linguistique normale ». Les conjonctions *ceu*, *neu*, *seu* sont des formes apocopées de **ceue*, *neue*, *seiue* (comme *ac*, *nec* de *atque*, *neque*), dissyllabes, et ne comportent pas de diphtongue ; le pronom *neuter* a toujours été senti comme un juxtaposé, et Plaute le scande encore trisyllabique ; il en est toujours de même pour *neutiquam*. Quant à *euhān*, *euhāns*, ce sont des transcriptions du grec ; cf. *Thesaurus*, s. u.

2. φε *sans* ε *Vetter*.

Akonios (fal. *Aco*[nio], id. 327 a, 341 c, d) ; *φetios*, sans doute *Pettius*, cf. Pettieis « Pettii » gén., Vett. 84 et 85 (inscr. de Capoue) ; *Peticis* « Peticius », Vett. 210 f (inscr. de Sulmo) ; *petieđu* « Petiedia », Vett. 213, l. 2 (inscr. de Corfinium). Il faut sans doute renoncer à expliquer *mitat*, que n'éclaire pas l'obscur *mitat* de l'inscription dite de Duenos, « *interpretatio adhuc ignota* », dit M. Degrassi, n° 2 (Ernout, 3), et les lettres de la fin *dreipe d*, quoiqu'on ait songé à voir dans *-ped* la finale d'une 3e personne du singulier du parfait, du type *deded*, *feced*, *fhefhaked*, etc., mais dont on n'a pu rien rapprocher. En tout cas, il doit s'agir d'une offrande avec le nom du donataire.

N° 7 ; Vetter, *Hdb.*, 228 a (inscr. du lac Fucin).

Caso. Cantovio|s. Aprufclano. cei|p(os?), apurfinem. E|salico. menur|bid. Casontonia. | *socieque dono|m atolero* [.] *Actia* | *pro l*[*ecio*]*nibus. Mar|tses.*

Malgré M. Degrassi, pour qui *nec quicquam impedire videtur quin iam hac aetate Latina lingua inter Marsos propagata sit*, il me paraît difficile de faire de cette inscription une inscription latine ; je sais bien que Vetter la classe parmi les *Lateinische Inschriften mit dialektischen Einschlag*, mais je renverserais plutôt les termes de sa définition, et j'y verrais « une inscription en dialecte marse, avec quelque influence latine » ; les noms propres sont marses : *Caso*, cf. *Casontonia* ; *Cantovios* ; *Aprufclano*, c'est-à-dire **Apruficulanus*, ethnique dérivé d'un nom de ville **Apruficulum* (pour le *f* intervocalique cf. *Aprufenio*, *C. I. L.* 1², 383 (Ernout, 78), nom d'homme dans une inscription de Firmum Picenum ; *Aprofennius*, *Aprofinius*, cités dans le *Thesaurus* sous *aper*, col. 211, 60 sqq.) ; *Esalico*, de **Esalo-*, nom de ville (?) non autrement connu ; *Actia*, lire *A*(*n*)*ctia*? = datif dialectal en *-ā*, à rapprocher sans doute des noms de divinités marses *Anacta*, *Anaceta*, *Anceta* « Angitia? » de Sulmo et Corfinium ; *Anagtiai* « Angitiae », datif, inscr. d'Aesernia, Vetter, n°s 204, 207, 211, 205, 140 ; *Ancitiae*, Degrassi 44 (inscr. d'Antium) ; la forme *Martses* = lat. *Martiis* présente l'assibilation du groupe *-ty-* comme le pélignien *Musesa* = *Mussedia*, Vetter, n° 204 ; *socieque* est un doublet dialectal de lat. *sociique* avec *e* issu de *ei* ; la forme *ceip* est pour Vetter « dialektisch », sans qu'il essaie de l'interpréter ; *apur* = *apud* est aussi dialectal, comme *ar* = *ad*, et, en dehors de cette inscription, ne figure que chez les glossateurs : *apor*, *apud*, Paul. Fest. 24, 12 L. ; *aruentum et apur*, Mar. Victor., *G. L. K.* VI, 9. Il ne reste de proprement latin dans cette inscription que : *finem* ; *donom*, lecture de Vetter préférable au *doivom* « *divum*, id est sacrum aut *divorum* » de Degrassi, dont la forme est inexplicable (on attendrait *deivom*) et la construction difficile ; *lecionibus*, et peut-être *atolero* = *attulerunt* ; c'est peu. Je n'ai rien dit du groupe *esalico-menurbid*, que Vetter traduit par *Esalicum in urbe*, tandis que Degrassi lit *esalico menurbid* et considère *menurbid* comme un seul mot qu'il interprète « scitu vel monitu », d'après Bücheler, qui en avait rapproché la glose de Festus, p. 222 (et non 226) 23 L. : *promenervat... pro monet*, ce qui me paraît extravagant. Quant à *ceip* (*ceip*(*os*)?, le mot est resté sans explication ; Vetter se contente d'indiquer qu'il est *dialektisch*, sans le traduire ; Degrassi rappelle que Pisani le traduit par *hic*, sans plus ; en tout cas, *ceip* ne rappelle aucun mot latin.

La lecture du recueil de M. Degrassi nous permet de constater souvent des lacunes de nos connaissances. A la fin du ch. v, sous le n° 447, il a fait figurer, sous une forme améliorée, une inscription d'un archaïsme artificiel concernant un certain *rex Aequeicolus* :

Fert[*o*]*r Resius,* | *rex Aequeicolus.* | *Is preimus* | *ius fetiale parauit* ; | *inde p*(*opulus*) *R*(*omanus*) | *discipleinam excepit.*

Ce texte est rangé par Dessau, *Inscr. Lat. sel.* I, § 61, parmi les *elogia* rédigés sous l'Empire en l'honneur de personnages importants appartenant à l'histoire légendaire et remis à la mode par Virgile et Tite-Live. *Lavinia*, *Silvius Aeneas*, *Aeneas*, *Romulus Martis filius* (Dessau 62-64) ; et, comme on l'a reconnu, *Aequicolus* n'est autre qu'un *Aequiculus*, dérivé du nom des Éques, *Aequi*, et que l'on a rapproché de *aequum* et *colere*, comme *Publicola*, *umbraticola* (Plaute), *plebicola* (Cic., T.-L.), etc. ; cf. Tite-Live 1, 32, 5 : (*Ancus Martius*) ... *ius ab antiqua gente Aequicolis quod nunc fetiales habent, descripsit, quo res repetuntur.* Les derniers éditeurs de Tite-Live, Conway et Jean Bayet, s'accordent à écrire *Aequicoli* avec un *o*, sans variante dans leur apparat, et il se peut que Tite-Live ait connu et adopté la graphie et la légende[1] ; mais Virgile, *Aen.* 7, 747, écrivait, semble-t-il, *Aequicula* :

Horrida praecipue cui gens, adsuetaque multo
Venatu nemorum, duris Aequicula glaebis,

et nous connaissons l'existence d'une *resp. Aequiculorum*, cf. *C. I. L.* IX, 4112, p. 388 : *Apronianus r(ei) p(ublicae) Aequicul(anorum) ser(vus) ark(arius) cum Aequicula Bassilla et Aquiculo Aproniano fil(io)*. Ovide, *Fast.* 3, 93, parle de l'*Aequiculus asper*. Mais, en dehors des noms *Fertor* et *Resius* mentionnés par l'*auctor de praenominibus*, cap. 1, et l'*auctor de uiris illustribus*, cap. 5 (sous la forme *Rhesus*), nous ignorons tout du personnage. *Fertor* en tant que nom commun est à peine attesté, et Varron, *L. L.* 8, 57, en nie l'existence, mais peut-être faut-il le rapprocher de l'*arfertor* ombrien, nom d'un prêtre « adfertor, flamen » qui revient plusieurs fois dans les Tables Eugubines. Quant à *Resius*, nom propre, il figure dans d'autres inscriptions et rappelle le type étrusque *resu*, *resna* ; cf. W. Schulze, *Latein. Eigenn.*, p. 220, et Vetter, *Hdb.*, n° 275 b. Si cette explication est valable, l'inscription commémorerait un prêtre, *fertor Resius*, du pays des Éques, *Aequiculus*, dont la légende aurait fait le conseiller d'Ancus Martius ; et le mot *rex* est peut-être à entendre dans le sens de *rex sacrorum*, *rex sacrificulus*.

Sur le Palatin, au même endroit que l'inscription précédente, on a exhumé deux inscriptions portant, l'une *Anabestas*, l'autre *Remureine* (Degrassi, nos 43 et 252 ; Dessau, nos 2984-2985, qui les date *fortasse temporibus Claudii*). M. Degrassi voit dans le premier mot un datif pluriel du type *devas corniscas sacrum* (n° 69), mais il ne dit rien d'autre que Dessau : *numina sunt ignota*, et je n'en sais pas plus qu'eux ; quant à *Remureine*[2], il le rapproche de *Remuria* (*Remoria*), *Remurinus*, que l'on connaît par Festus ; cf. *P. F.* 345, 10 sqq. L. : *Remurinus ager dictus, quia possessus est a Remo, et habitatio Remi Remona* (uel potius *Remuria*). *Sed et locus in summo Auentino Remoria dicitur, ubi Remus de urbe condenda fuerat auspicatus* ; cf. aussi Ovide, *Fast.* 5, 479, qui rapproche *Remuria* de *Lemuria* « *aspera mutato est in lenem tempore longo | littera* », dit-il. Aucune de ces deux étymologies n'est à retenir. Là aussi, il peut s'agir d'arrangements et de déformations à la manière de Varron.

Le recueil de M. Degrassi est très riche en noms de divinités énigmatiques : *sacro Matre Mursina*, n° 6, inscription très ancienne (IVe siècle?) d'origine inconnue, concernant une *Mater*, déesse mère, qu'il est sans doute imprudent de rapprocher, comme l'a fait Bücheler, du nom de la myrrhe et du myrte et de la *Venus*

1. Toutefois, l. X, 13, 1, les manuscrits se partagent entre *Aequiculi* et *Aequicoli*.

2. Il ajoute en note : « An pro *Remureini*? Nominativus utrum *Remureina* an *Remureine* sit, non perspicitur. »

murtea, cf. Varron, *L. L.* 5, 154 ; *dei(ua) Marica*, nos 19 et 216, qui fut l'objet d'un culte à Minturnes, où elle avait un temple, et que le commentateur de Virgile, *Aen.* 7, 47, rapprochait de l'Aphrodite marine, « peut-être par suite d'un jeu de mots » (*Marica*, de *mare*, Ποτνίη Ἀφροδίτη (P. Lejay), cf. Dessau, *Inscr. Lat.*, n° 9264) ; *Matre Matuta*, n° 24, un peu moins mal connue (inscription de Pisaurum, cf. Dessau 2974, 2980), cf. le *Matutinus pater* ou Janus, Hor., *Sat.* 2, 6, 20 ; *Aequor(na)*, n° 33 (*Aecorna*, *Aecurna*, Dessau 4875), inscription trouvée à Emona (Laibach, ou Vhrnika), divinité locale, non romaine, qu'A. Mayer, *Glotta* XXXV, 1956, 155 sqq., a rapprochée du nom germanique de l'écureuil ; *Merre*, n° 41, divinité punique nommée dans une inscription bilingue ; *Albsi patre*, n° 42, divinité protectrice d'Alba Fucens, non autrement connue, qui rentre dans la série des *patres* : *p. Reatinus*, *p. Pyrgensis*, *p. Latinus* cités par Degrassi ; *Ancitia*, *Anac(e)ta*, n° 44, « uel *Angitia*, dea Marsorum et Paelignorum », cf. Vetter, *Hdb.* 204-208, « Angitia Cerealis » ; [-]*raiva*, n° 54, inscription trouvée près de Manduria, « *Graia* » selon Ribezzo, mais *id considerandum num in verbo quoddam numen loci lateat* (Degrassi) ; *Kerus*, dans *Keri pocolom*, n° 68 (inscription de Volci), peut-être identique au *Cerus manus* « creator bonus » que l'abrégé de Festus, *P. F.* 109, 8 L., signale dans le *Carmen Saliare* ; peut-être est-ce le parèdre de Cérès ; *Coronicei*, n° 70 (origine inconnue), « intellegendum esse uidetur *Cornici* » (Degrassi) ; *Melitine Diae*, n° 73, inscription d'Aliternum, « numen aliunde ignotum » ; *Epointe*, n° 88, « Videtur esse deae nomen, sed res incerta », inscription trouvée à Massa, près d'Alba Fucens, chez les Marses, D. 4022 ; *Iuno(ne) Palostca* | *----ria*, n° 167, Vetter, *Hdb.* 510, inscription trouvée à Préneste ; « quid cognomen significet, incertum » ; Whatmough, « contulit *Paloscaria* cum ficu palusca (Macrob., *Sat.* III, 20, 1) Iunonemque Paloscariam censuit esse Iunonem nonis Caprotinis celebratam » ; *Leituriae*, n° 203, datif, inscription trouvée près de Vérone, « dea domestica aliunde ignota » ; *Purcefro*, n° 250, datif, « numen aliunde ignotum » (pour la forme, cf. *Mulciber*) ; divinité locale, l'inscription a été trouvée à Pescina, non loin de Marruvium, chez les Marses ; *Numisio Martio*, datif, nos 247-249, trois inscriptions, dont l'une trouvée à Rome, une autre dans l'*ager Capenas*, la troisième aujourd'hui au musée archéologique de Florence « originis, ut videtur, urbanae » ; *Seixomniai* | *Leuciticai* | *Polates*, n° 257, inscription trouvée « in agro Polensi prope oppidum Rovigno ; numen domesticum aliunde ignorum » ; *Supunne sacr*, n° 260, Vetter 235, inscription trouvée à Foligno, en Ombrie, datif du nom d'une divinité masculine ou féminine, cf. *deue declune statom*, Vetter 222, inscription de Velletri ; *uesune dunom*, 223 ; *uesune*, T. E. IV, 3, 6, 10, 12, 25 ; *vesune erinie et erine patre dono*, Vetter 228 b, inscription trouvée près d'Ortona, chez les Marsès ; *puemune*, T. E. III, 26, 35, etc., datif « *Pomono » uel « Pomoni » ; *puemunes*, génitif singulier, T. E. IV, 3, 11, etc., nom qui se range parmi les divinités inconnues qu'on trouve sur les Tables Eugubines ; *Turpeno patri*, n° 264, inscription trouvée à Préneste, « numen aliunde ignotum » ; *Vacuna*, n° 265, ancienne déesse sabine, cf. Hor., *Epist.* I, 10, 49, dont Ovide, *Fastes* 6, 305 sqq., mentionne le culte, *antiquae sacra Vacunae*, cf. Frazer, *Fasti*, vol. IV, p. 224 sqq. ; Boemer, *Ovid, Fasti, Kommentar*, p. 360 ; *Veicae Noriceiae*, n° 268, datif, inscription trouvée en Carnie, sans doute divinité illyrienne ; *Vediovei patrei*, n° 270, inscription de Bovillae, datif d'un *Vediovis pater*, cf. Varron, *L. L.* 5, 74, et *Vedius*, *Veiouis* ; *Vermino*, n° 281, inscription trouvée à Rome, datif de *Verminus* « deus ignotus conferendus cum iumentorum uerminatione » (Plin., *Nat. Hist.* XXVIII, 180 ; XXX, 144 ; cf. Veg., *Mulom.* I, 44, 1) ; *Vesune Erinie* et *Erine patre*, n° 280, cf. plus haut, à propos de *Supunne ;* la déesse *Vesuna* est ici munie d'une épithète *Erinia* dérivée du nom de dieu au datif *Erine* (nominatif *Erinis*) et marquant l'appartenance, comme dans *Parca Maurtia* ; mais « Eri-

nis pater aliunde ignotus » ; *Victorie seinq(om)*, nº 286 (?), le sens de *seinq* est inconnu ; Ihm et F. Muller l'ont interprété par *seingnom* = *signum* « perperam scriptum » (cf. *seino*, n. 303, sur une inscription trouvée près du lac Fucin, commentée par M. Lejeune, *Rev. Ét. lat.* XXX, 1953, p. 91 sqq), qui compare *seignom*, *C. I. L.*² 1, 42 de Némi ; Dessau, 3814, y a vu un « agnomen Victoriae » ; [--]*munib(us) Regenat(ibus)*, nº 290, Vetter 361, inscription trouvée « in agro Capenate », où R. Egger a restitué *Semunibus*, d'après le *Semunis* ou *Semones* du *Carmen Aruale* ; Vetter, [*Ter*]*munibus*, interprétant *Regenat(ibus)* comme un « Ethnikon » en *-as*, *-atis* dérivé d'un nom de lieu disparu **Regena* ; mais ces deux derniers textes sont trop obscurs pour qu'on puisse en tirer parti.

Comme on a pu le constater dans cette revue rapide, la plupart de ces noms concernent des divinités locales, dont le culte se situe hors de Rome et du Latium, parfois même en dehors de l'Italie, et l'on peut se demander si M. Degrassi ne s'est pas montré un peu trop généreux en les classant, dans les *Inscriptiones Latinae*, à côté des grandes divinités, comme *Apollon*, *Esculape*, *Hercule*, *Jupiter*, *Junon*, *Liber*, *Mars*, *Minerve*, *Saturne*, *Vénus*, *Vesta*, *Vulcain*. Mais les étudiants apprendront à connaître par là qu'à côté des dieux officiels il a existé quantité de dieux mineurs dont les dédicaces qui leur sont consacrées, à défaut d'autres renseignements plus précis, attestent qu'ils avaient leurs fidèles, et que la splendeur des *magna numina* n'a pas réussi à les offusquer entièrement. Sans avoir, et pour cause, l'ampleur du chapitre consacré par Dessau aux *Tituli sacri et sacerdotum*, dans ses *Inscriptiones Latinae selectae*, vol. II, 1, ch. XI, p. 1-288, et vol. III, ch. II, p. C-CXIX, cette partie du recueil de M. Degrassi sera de nature à laisser percevoir aux lecteurs l'obscurité et la complexité des problèmes que pose l'étude des religions à Rome et en Italie et à éveiller leur curiosité.

A. Ernout.

Robert J. Smutny, *The Text History of the Epigrams of Theocritus* (University of California Publications in Classical Philology, vol. 15, n° 2, p. 29-94). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1955. Prix : 1 dollar.

En dépit de son titre, le livre de M. Robert J. Smutny ne suit pas un plan chronologique. Il se présente comme une étude de la tradition des vingt-deux épigrammes de Théocrite contenues dans les manuscrits bucoliques, et c'est seulement dans les dernières pages qu'y sont abordés des problèmes d'histoire des textes. L'ouvrage comprend, avec une introduction et une conclusion, cinq chapitres qui montrent bien la démarche du chercheur, du connu à l'inconnu, au rebours de l'écoulement du temps.

M. Smutny étudie d'abord le groupe de témoins déterminé par C. Gallavotti et appelé par lui *familia Perusina* (*Theocritus quique feruntur bucolici graeci*, Romae, 1946, p. 283-286). Il s'agit là de cinq manuscrits de Théocrite copiés sur l'*Ambrosianus* C 222 inf. (K) ; quatre d'entre eux sont l'œuvre du même scribe, Georges Tribizios. Le *Parisinus gr.* 2726 (D), qui appartient à ce groupe, contient, en outre, des *Idylles* qui n'ont été transmises par aucun autre témoin ; or, ce manuscrit offre, pour les épigrammes, une série de corrections postérieures, apparentées au texte que donne l'*Anthologie Palatine*, ainsi qu'au *codex Patavinus*, aujourd'hui perdu, dont une copie, œuvre de Marc Musurus, a été utilisée pour l'édition Juntine de 1516.

L'auteur examine ensuite la partie de l'*Ambrosianus* B 75 sup. (C), qui, selon C. Gallavotti, est pour les épigrammes une copie de D corrigé. Il relève des différences entre les leçons des deux manuscrits et montre comment C (copie présumée de D) et K (modèle de D) remontent en réalité à deux translittérations différentes ; le plus bel exemple est ép. XI, v. 4 (cité p. 45) : ΔΑΙΜΟΝΙΟΙC (*Anth. Pal.*), ΔΑΙΜΟΝΙΩC (C et *cod. Pat.*), ΑΛΙΜΩΝΩC (K et apogr.). Le plus proche commun ancêtre de ces manuscrits était donc écrit en onciale ; ainsi C a autant de valeur que K pour la reconstitution de ce modèle commun.

Les épigrammes ne figurent pas dans les éditions incunables de Théocrite. On les trouve imprimées pour la première fois dans l'édition Juntine (Florence, 1516) et dans celle de Calliergi (Rome, 1516), fondées l'une et l'autre sur le manuscrit de Musurus. Or, M. Smutny a remarqué, dans un témoin négligé jusqu'alors, le *Palatinus Heidelbergensis gr.* 341, à la suite des *Imagines* de Philostrate, cinq folios qui portent du Théocrite : *Id.*, XXVI, v. 36-38, les épigrammes, et *Id.*, XXVI, v. 1-38 ; cette partie du manuscrit daterait des environs de 1500. M. Smutny voit dans ce fragment — dont le texte est très proche de celui de la Juntine, bien qu'il n'ait pas été copié sur elle — un témoin indépendant de la copie de Musurus. Il est ainsi amené à proposer un stemma (p. 62) fort différent de celui de C. Gallavotti, pour qui le *codex Patavinus* est le manuscrit K : selon le savant italien, les éditions imprimées remontent à K par l'intermédiaire de D, alors que pour M. Smutny elles descendent, comme le fragment de Heidelberg, du *codex Patavinus* perdu, par l'intermédiaire de la copie de Musurus. M. Smutny en arrive donc à distinguer trois translittérations des épigrammes, représentées respectivement par le *codex Patavinus*, par C et par K.

Quels rapports peut-on établir entre la tradition bucolique des épigrammes et l'*Anthologie Palatine*? D'après M. Smutny, la collection des épigrammes attribuées à Théocrite résulte de la fusion de deux éditions des *Idylles*, précédées

l'une et l'autre d'un certain nombre d'épigrammes : I à VI (plus XXVI), d'une part ; VII à XXII (plus XXVII), d'autre part. Les deux groupes auraient été insérés dans deux collections d'épigrammes utilisées par Céphalas. D'où, dans l'*Anthologie Palatine*, les séquences : livre VI, 336-340 (I, VIII, X, XII, XIII, v. 1-2) ; livre VII, 658-664 (XV, VII, IX, XI, XVI, XX, XXI) ; livre IX, 432-436 (VI ; IV, v. 7-12 ; IV, v. 13-18 ; V ; XIII, v. 3-6 ; XXVII ; XIV ; XXIV ; IV, v. 1-6) ; livre IX, 598-600 (XXII, XVII, XVIII). Ces résultats sont au moins incertains, sinon douteux, mais il reste une observation importante et vraisemblable : la collection des épigrammes de Théocrite n'est pas issue de l'*Anthologie Palatine* ni de l'anthologie de Céphalas ; elle remonte à une ou deux éditions anciennes qui ont été utilisées par le compilateur d'une des anthologies dont dépend l'*Anthologie Palatine*.

Dans un dernier chapitre, M. Smutny étudie sommairement, faute de documents, la formation des deux groupes d'épigrammes et l'authenticité des poèmes qu'ils contiennent.

La conclusion de l'ouvrage est résumée dans un grand stemma (p. 83), où l'histoire du texte apparaît nettement ; selon une indication tardive de l'auteur, on fera abstraction des deux lignes horizontales du bas et du mot *lemmata* placé entre elles. Pour l'éditeur des épigrammes, la proposition fondamentale de M. Smutny est qu'il faut utiliser non seulement l'*Anthologie Palatine* et le manuscrit K, comme l'a fait C. Gallavotti, mais encore les manuscrits C et D, ainsi que le *codex Patavinus* reconstitué ; c'était déjà la solution qu'avait adoptée Ph.-E. Legrand dans ses *Bucoliques grecs* (t. I, p. 212 ; t. II, p. 117-118 et 126) et qu'a reprise A. S. F. Gow dans ses deux éditions (1950 et 1952).

Avant d'examiner la valeur des résultats auxquels est parvenu M. Smutny, on doit faire une remarque de principe : tout ce travail est fondé sur l'examen de microfilms et d'agrandissements photographiques. L'auteur lui-même reconnaît (p. 35) les inconvénients de cette solution, à laquelle il a été contraint. Un examen minutieux des manuscrits B (*Parisinus gr.* 2721) et D (*Parisinus gr.* 2726) — qui appartiennent tous deux à la *familia Perusina* et ont été copiés par Georges Tribizios — m'a montré qu'on risquait de sous-estimer ces inconvénients : ni les grattages, ni les corrections ne peuvent être déterminés avec sûreté dans les reproductions photographiques.

Mais, tout d'abord, il faut préciser la date de ces deux manuscrits. Ils sont copiés l'un et l'autre sur du papier italien : le filigrane du manuscrit B, une colonne couronnée (C.-M. Briquet, *Les filigranes*, n° 4412), se rencontre dans des documents datés de 1465 à 1477 ; celui du manuscrit D, un chapeau de cardinal (Briquet, n° 3387), apparaît de 1464 à 1476. On peut donc estimer que les deux manuscrits ont été copiés vers la fin du troisième quart du XV^e siècle, ou, si l'on préfère, aux environs de 1475.

Le manuscrit B porte un grand nombre de corrections, qui n'ont pas toutes été relevées par M. Smutny[1]. Au lieu de leur affecter en bloc le sigle B^2, il valait la peine d'observer que certaines d'entre elles sont copiées avec une encre bistre brun, les autres avec une encre noire. Les premières corrections, les plus anciennes sans aucun doute, ont été reproduites par le copiste du manuscrit D, qui est aussi, on l'a vu plus haut, le copiste de B ; est-ce à lui que sont dues ces correc-

1. Au fol. 76 r° (74 et 75 sont restés blancs), une main de la fin du XVI^e siècle a transcrit six variantes de l'épigramme IV (= *Anthol. Palat.*, IX, 437), attribuées à Melissus, le conservateur de la Bibliothèque Palatine de 1586 à 1602, année de sa mort. Cette addition semble avoir échappé à tous les éditeurs des épigrammes de Théocrite.

tions? C'est possible, surtout si l'on considère que l'encre employée pour elles ressemble fort à celle du texte primitif. Ces corrections, très simples, rétablissent, en général, l'orthographe d'un mot (II, 4 ; III, 6 ; IV, 10) ou améliorent sans grands frais une construction (VI, 6). La revision exécutée à l'encre noire est d'une toute autre valeur : on y trouve d'excellentes leçons qui ne peuvent être des conjectures d'humaniste, et dont beaucoup ont été passées sous silence par M. Smutny. Je relèverai, en particulier, VIII, 4, εὐώδους B^2 in mg., au lieu de (ἀπ)εώλους de B (confusion d'onciale : Δ lu Λ) ; XI, 4, δαιμονίως B^2 in mg., au lieu de ἀλίμων ὡς de B (confusion d'onciale : ΔΑ lu ΑΛ), dont la valeur est évidente. Mais d'autres corrections marginales de B^2 ne sont pas moins importantes : II, 3, ὀξὺν add. B^2 in mg., om. B ; VI, 1, εἶτα add. B^2 in mg. (je reviendrai plus loin sur le sens de cette addition) ; XV, 2, ἔχοι B^2 in mg. : ἔχεις B. Enfin, une correction majeure (avec une douzaine de corrections de moindre importance) a été insérée dans le texte : III, 2, στάλικες B^2 (τάλικος B a. c.). Avant de chercher à déterminer l'origine de cette revision, il convient d'examiner le manuscrit D.

Lui aussi porte les traces de plusieurs revisions. Distinguer les mains qui ont transcrit variantes et corrections n'est pas aisé (Ahrens, d'après Duebner, en reconnaissait trois) et M. Smutny y a sagement renoncé. Mais, dans le tableau où il a donné (p. 36-37) les quelque soixante corrections que porte D, il a indiqué trois fois seulement que la même correction se trouve aussi dans B^2, alors que le fait se produit vingt et une fois. Il se pose donc là un problème que M. Smutny n'a pas eu à résoudre : puisque D est la copie de B partiellement et superficiellement revisé, doit-on établir la même relation entre les corrections de seconde main communes aux deux manuscrits? Cette hypothèse est exclue, aussi bien, d'ailleurs, que la relation inverse. L'examen d'une correction le prouve sûrement ; en VI, 1, les manuscrits B et D portaient, avant correction, εἰ καταξεῖς, ce qui donnait une fin d'hexamètre fausse (– ∪ – ⏑) ; le reviseur de D a écrit εἰ καταταξεῖς (futur dorien de τήκω), alors que celui de B, qui n'avait pas bien compris où devait s'insérer la syllabe τα, tombée par haplographie, a noté en marge εἶτα (καταξεῖς), correction dénuée de sens, qui donne seulement au vers une finale métriquement exacte.

On peut donc conclure de ces observations que les reviseurs de B et de D ont utilisé indépendamment la même source ; il semble bien qu'on puisse attribuer à la même origine certaines leçons excellentes de l'*Ambrosianus* B 75 sup. (C), manuscrit dont M. Smutny soutient, contre C. Gallavotti, qu'il n'est pas une simple copie de D revisé. L'importance que lui accorde M. Smutny est excessive. Ce manuscrit semble être une copie de D partiellement revisé (ce qui résout une difficulté soulevée, p. 45, par M. Smutny) ; il témoigne, de plus, d'une contamination apparente, qui est probablement le résultat d'un travail conjectural combiné avec l'utilisation de la source à laquelle ont été empruntées les corrections de B et de D. Il est donc fort peu vraisemblable que le manuscrit C remonte, pour les épigrammes, à une translittération distincte, comme le croit M. Smutny ; et si ce témoin est le seul à nous avoir transmis l'*Idylle* XXX, la main qui l'a copiée n'est pas celle qui a transcrit les *Épigrammes* (C. Gallavotti, *Theocritus*, p. 287).

Il convient de relire maintenant la fameuse lettre de Philippe Pandolfini à Bonini, que l'on trouve imprimée au début de l'édition juntine. Philippe a trouvé à Venise, où il suivait les cours de Musurus (entre 1512 et 1516), un manuscrit de Théocrite corrigé par ce maître ; il le fait parvenir à Bonini aux fins d'impression. Le travail de Musurus, fruit de son activité à Padoue (entre 1503 et

1509), ne comportait pas seulement une revision des *Idylles* déjà publiées (dans l'Aldine de 1495, probablement) ; Musurus avait aussi produit à la lumière quelques autres œuvres, idylles et épigrammes, de Théocrite (οὐ μόνον ἐπηνώρθου τὰ πρὶν ἐντυπωθέντα... ἀλλὰ καί τιν' ἄλλα τῇ μὲν ποιημάτια, τῇ δ' ἐπιγράμματα Θεοκρίτου... προῆγεν εἰς φῶς), qu'il avait recueillies dans un manuscrit très ancien appartenant à Paul Capivaccio (ἀναλεξάμενος ἐπί τινος ἀρχαιοτάτου βιβλίου, τὸ δ' ἐλάνθανεν παρὰ Παύλῳ τῷ Βουκεφάλᾳ).

Que ressort-il de ce texte? C'est seulement par le manuscrit de l'érudit padouan (mort en 1553) que Musurus a connu la collection des épigrammes de Théocrite. Or, si l'on admet, avec C. Gallavotti — et l'argumentation de ce savant me paraît concluante — que le manuscrit de Paul Capivaccio n'était autre que K ou, mieux, une copie de K, il est exclu que les bonnes leçons portées comme corrections ou comme variantes sur B et sur D proviennent de cette source. Le fait que le manuscrit D donne de première main des idylles inconnues à la tradition de K ne nous renseigne nullement sur l'origine des variantes des épigrammes, transcrites par des mains postérieures et variées ; au contraire, ce fait confirme que l'on doit dissocier la tradition de ces variantes de celle des *Idylles*.

Or, les épigrammes de Théocrite nous sont parvenues par deux autres voies : l'*Anthologie Palatine* contient, divisée essentiellement en quatre groupes, la collection d'épigrammes que j'appellerais bucolique, et, en outre, trois autres épigrammes attribuées à Théocrite ; l'*Anthologie Planudéenne*, beaucoup moins complète, donne les épigrammes XIV, XVI et XIX, ainsi que les vers 7-12 de l'épigramme IV et les vers 3-6 de l'épigramme XIII. Il est certain que les deux premiers éditeurs (ou déjà leur source commune) ont connu et utilisé l'*Anthologie Planudéenne*, publiée à Florence en 1494. Ainsi, tous deux omettent de reproduire les épigrammes XIV et XVI, qui, dans ce recueil, sont attribuées à Léonidas de Tarente ; quant à l'épigramme XIX, elle est omise par Calliergi seul, peut-être parce qu'elle n'était pas inédite. L'édition juntine présente une autre particularité : l'épigramme XV est insérée entre VII et VIII ; or, dans l'*Anthologie Palatine*, les épigrammes XV et VII se suivent (IX, 658 et 659), avec une mauvaise répartition des deux distiques de XV. Certes, le rapprochement peut avoir été fait d'une manière indépendante : les deux épigrammes célèbrent un certain Eurymédon. Mais, sans que cette rencontre mérite qu'on lui accorde une grande importance, elle peut nous engager à présenter l'hypothèse suivante : si nous faisions abstraction du fait que l'*Anthologie Palatine* a été découverte par Claude Saumaise en 1607, la solution la plus simple et la plus satisfaisante serait de voir dans ce recueil la source des corrections et des variantes que portent les manuscrits B et D, et qui se retrouvent, avec d'autres, dans le texte des deux éditions de 1516. En se reportant au tableau donné par M. Smutny (p. 46), on observe que le texte de l'*Anthologie Palatine* s'accorde, pour toutes les leçons importantes, avec D^2 (à l'exception de la mélecture λάλιος [la leçon de D est λάιος] au lieu de δάλιος en XXI, 4), ainsi qu'avec les deux éditions imprimées. Inversement, lorsque ces éditions s'accordent contre les manuscrits bucoliques et le texte de l'*Anthologie Palatine*, il s'agit soit de corrections dialectales (comme XI, 1, μνᾶμα Iunt. Call. : μνῆμα *Anth. Pal.*, codd. Theocr.), soit d'accommodations morphologiques (comme III, 1, κεκμηκός Iunt., κεκμακός Call. : κεκμακώς *Anth. Pal.* codd. Theocr.), soit de véritables erreurs (comme II, 3, τρισσούς Iunt. Call. : τρητούς *Anth. Pal.* K et apogr. ; τρητούς, interprété comme τριττούς, a été « désatticisé »). Aucun des exemples cités par M. Smutny (p. 60-61) ne semble supérieur aux conjectures d'un Musurus. Quant aux fautes d'onciale qu'il allègue pour distinguer divers stades de la tradition antérieurs à la translittération, ce

qui exclurait toute parenté directe entre l'*Anthologie Palatine* et le texte des deux éditions imprimées, il faut bien dire que la plupart d'entre elles ne sont pas concluantes. Des sept exemples cités p. 60, le seul qui soit sans conteste dû à une mélecture d'onciale (XXI, 4) n'oppose pas les éditions et l'*Anthologie* ; un autre est une faute typographique propre à la Juntine (XX, 4) ; enfin, celui auquel M. Smutny accorde le plus d'attention (IV, 1) : τῶς au lieu de τόθι, ne remonte pas plus à l'onciale que les quatre exemples restant. Comme on le voit, tous les problèmes seraient simplifiés si l'on pouvait identifier la source des corrections attestées dans les manuscrits B et D, ainsi que dans les éditions imprimées, avec l'*Anthologie Palatine*[1] ; rien, du point de vue de la critique textuelle, ne s'oppose à cette identification. Mais on se heurte alors à l'objection traditionnelle, reprise par M. Smutny (p. 59) : si Musurus avait connu un recueil d'épigrammes autre que l'*Anthologie Planudéenne*, il ne l'aurait pas laissé inédit après l'avoir utilisé pour corriger la *sylloge* de Théocrite. Si l'on songe à ce que fut la double activité de Musurus, comme professeur chez le comte de Carpi, à Padoue, à Venise, à Rome, et comme éditeur depuis le Musée de 1494 jusqu'au Pausanias de 1516, on se demande à quel moment il aurait pu trouver le temps nécessaire pour entreprendre un travail aussi difficile que la publication de l'*Anthologie Palatine*. L'objection est donc moins grave qu'il ne paraît d'abord. La destinée ultérieure du recueil le prouve : découvert en 1607, il est édité pour la première fois, et seulement en partie, par Reiske en 1754 ; la première édition complète, celle de Brunck, parut en 1772-1776. Il semble d'ailleurs admis maintenant que le manuscrit de l'*Anthologie* se trouvait déjà en Italie au XVI^e^ siècle : sans croire avec V. Rose (*Anacreon*, p. VI-VII) que Jean Clément en ait été le possesseur, on doit reconnaître qu'il s'en était procuré une copie partielle au cours de son voyage en Italie (1522-1525) ; la filière la plus probable, qui passe par Nicolas Sophianos et Francesco Porto, nous ramène aussi en Italie, dans la première moitié du XVI^e^ siècle.

Il reste à dire un mot de deux manuscrits auxquels M. Smutny accorde une particulière importance. Selon lui, l'*Ambrosianus* B 75 sup. (C) est issu d'une translittération distincte. Mais, si ce témoin porte les traces d'une contamination généralisée, comme je l'ai indiqué plus haut, on ne s'étonnera pas de trouver attestées par d'autres sources toutes les bonnes leçons qu'il donne, à l'exception d'une, ἄμμιγα au lieu de ἄμμι τὰ en V, 3 ; mais on peut voir là une belle conjecture d'humaniste, facilitée par l'emploi fréquent dans les manuscrits du XV^e^-XVI^e^ siècle d'un type de γ issu de l'onciale et proche du tracé du τ[2]. Quant au *Palatinus Heidelbergensis gr.* 341, que M. Smutny a utilisé le premier, il ressemble fort à ces manuscrits de la première moitié du XVI^e^ siècle — période à laquelle l'attribue un bon connaisseur, comme C. Wendel — qui ont été copiés sur une édition imprimée, avec collation d'une ou même de plusieurs autres éditions. Comme le montre le tableau des pages 52 à 54, toutes les leçons du *Palatinus*, à l'exception de quelques fautes manifestes, se retrouvent soit dans la Juntine (37 fois), soit dans l'édition de Calliergi (10 fois) ; le texte de base semble bien avoir été celui de la Juntine, mais il n'est pas exclu qu'on ait plus simplement dans le *Palatinus* la copie d'une édition plus récente (mes recherches sur ce point sont restées

1. L'érudit à qui serait due cette collation aurait reporté les variantes du texte, sans mentionner que quatre des épigrammes de la collection sont attribuées à Léonidas de Tarente dans l'*Anthologie Palatine* (VII, 660 [= IX], 661 [= XI], 662 [= XVI], 663 [= XX]).

2. La confusion inverse a été commise par le copiste de C, qui, en II, 3, a écrit τρηγούς au lieu de τρητούς.

infructueuses). Le travail de collation sur des éditions imprimées s'est poursuivi jusqu'à la fin du XVI^e siècle : les marges du manuscrit portent, avec d'assez nombreuses corrections et variantes, l'indication des pages correspondantes de l'édition de Théocrite publiée à Heidelberg, en 1598, par Jérôme Commelin ; ce n'est donc pas, comme l'avance M. Smutny (p. 89, n. 16), aux *Poetae graeci principes heroici carminis* d'Estienne (Paris, 1566) qu'ont été empruntées ces leçons.

Au terme de cette discussion, il ne reste plus grand'chose, à mes yeux, de la partie centrale de la thèse soutenue par M. Smutny. Le stemma donné à la page 83, avec ses trois translittérations pour la seule tradition bucolique des épigrammes, se simplifie à l'extrême : le *codex Patavinus* et le manuscrit de Musurus se fondent dans le groupe formé par K et ses descendants ; le manuscrit C est copié sur D (descendant de K) partiellement révisé. Mais ce qu'il faut ajouter à cette tradition unique, c'est une série de collations latérales faites sur l'*Anthologie Palatine* ; on tiendra compte, d'autre part, de quelques conjectures d'humanistes (en III, 6 et V, 3).

Entrepris dans de mauvaises conditions, puisque l'auteur n'a vu aucun des manuscrits qu'il étudie, le travail de M. Smutny se révèle décevant en ce qui concerne la fin du Moyen Age et la Renaissance ; il semble qu'un certain désir de prendre le contre-pied du classement adopté par C. Gallavotti ait parfois gauchi la démonstration, en faisant attribuer une importance démesurée à quelques variantes secondaires. Mais, avec d'autres qualités, le souci de précision et l'information assez large dont témoigne le livre de M. Smutny laissent mieux augurer de ses futurs travaux.

Jean IRIGOIN.

John Maxwell Edmonds, *The fragments of Attic Comedy*, vol. I. Leyde, E. J. Brill, 1957 ; in-8°, 1.028 pages.

Il fallait enfin qu'on recueillît en un seul ouvrage les fragments de la Comédie attique dispersés chez Kock, chez Demiańczuk (*Supplementum comicum*, paru dans *Rozprawy Akademii Umiejetności, Wydział Filologiczny*, Serya III, Tom VI [1913], p. 205-362) et qu'on y ajoutât les textes découverts depuis 1913. Il s'est trouvé un savant assez courageux pour ne pas se laisser effrayer par l'ampleur d'une telle entreprise : M. J. M. Edmonds publie un premier volume consacré aux fragments (y compris les *adespota*) de l'Ancienne Comédie attique. Pour plusieurs raisons, ce livre est énorme : d'abord parce que, depuis Kock, le nombre des textes a crû, chaque découverte de lexiques anciens (Photius de Berlin, *Lexicum Messanense*, etc...) ou de papyrus apportant un nouveau lot de fragments ; ensuite parce que l'auteur a eu l'heureuse idée d'éditer, avant chaque série de fragments et sous une rubrique Βίος, les *Testimonia vetera* concernant la vie, la carrière et l'art de chaque comique (il y a une exception : pour le βίος d'Aristophane, l'auteur renvoie à l'article de Kaibel dans le Pauly-Wissowa. M. Edmonds, ayant terminé son ouvrage en 1946, renverrait peut-être maintenant à R. Cantarella, *Aristofane. Le Commedie*, t. I, Milan, 1949, où se trouvent commodément réunis, p. 135-187, les *Testimonia vetera* concernant Aristophane. On sait, d'autre part, que, pour Cratinus, on dispose aujourd'hui du travail de J. Th. M. F. Pieters, *Cratinus*, Leyde, 1946). Enfin, en regard de chaque texte grec, en face même des « chapeaux » avec lesquels grammairiens et lexiques annoncent leur citation, on trouve une traduction en anglais, très libre souvent, qui, selon l'auteur (*Preface*), « will both supplement the notes for the scholar, and make the Fragments intelligible to the reader who knows little or no Greek ». Laissons à M. Edmonds l'espoir qu'il vienne jamais à l'esprit d'un lecteur « who knows little or no Greek » de feuilleter un recueil de fragments. Mais le « scholar » se trouve moins aidé qu'indirectement gêné par cette traduction : nous voulons dire que, cette traduction ayant matériellement alourdi le livre, on a dû économiser sur le reste et « le reste » sera souvent l'essentiel pour l'helléniste. Ainsi, le livre ne comporte pas de table de concordances avec les éditions de Kock et de Demiańczuk. Ainsi encore, certains sigles ne sont nulle part résolus en clair, tel ce πβλ qui, dans l'apparat critique, désigne communément la faute par saut du même au même (= παράβλεμμα) ; il faudra aussi qu'un lecteur pressé devine que *E* désigne M. Edmonds, *K* Kock, *M* Meineke — ce qui n'est guère difficile ; mais *B* l'arrêtera peut-être davantage (= Bergk, *R. c. Att.*, ou, quand il s'agit des fragments d'Aristophane, Bergk chez Meineke, t. II, *pars altera*).

Ce souci de concision est constamment visible dans l'apparat critique, où manquent toutes sortes de précisions désirables. L'auteur ne mentionne que rarement le nom des philologues qui ont proposé émendations et compléments ; les exemples de cette attitude sont si nombreux qu'on ne retiendra ici qu'un cas extrême, p. 944, à propos d'Épilycos, *fr.* 3 : il n'a pas fallu moins que les efforts de Casaubon, d'Ahrens, de Bergk, de Dindorf et de Kaibel pour donner de ce fragment, écrit en dorien, un texte intelligible ; l'auteur a pourtant soutenu la gageure de ne citer aucun de ces noms. « A chacun son dû » est si peu sa maxime que, souvent, M. Edmonds laisse modestement ses conjectures dans l'anonymat et qu'on doit faire un contrôle pour apercevoir son apport personnel[1].

1. Par exemple : p. 22 (Cratin. 3) ; p. 128 (Id., *fr.* 304) ; p. 244 (Phérécrate 104) ; p. 526

Mais c'est dans les problèmes d'attribution qu'éclate l'insuffisance de l'apparat ou des notes critiques :

Page 352, Eupol. 122 A. Ce fragment (= Com. adesp. 1232 Kock) est cité par Cicéron. L'auteur l'attribue aux *Dèmes* d'Eupolis. Pourquoi Eupolis et pourquoi les *Dèmes*? Ce n'est pas la note critique (« ascr. *E* », sans plus) qui suffira à convaincre.

P. 608, Aristophane, *fr.* 141. Le *Pap. Flor.* 2, 112, publié par Comparetti en 1908, a fourni les fragments d'un commentaire ancien à une comédie perdue qui est sûrement d'Aristophane (cf. *fr.* 141 III *f* et IV *a* Edmonds) : Comparetti pensa au *Triphalès*, Crœnert au *Gèras* (*Literarisches Zentralblatt* 59 [1908], nº 37, p. 1199-1201 ; *Berlin. Philol. Wochenschrift* 28 [1908], nº 44, p. 1390-1392), van Leeuwen à l'*Anagyros* (*Mnemos.* 37 [1909], p. 67-70), Koerte, enfin, au *Gérytadès* (*Jahresb. Altertumswiss.* 152 (1911), p. 269-271). On voit qu'il s'agit d'un problème très débattu et difficile à résoudre. M. Edmonds opte pour le *Gèras* dans les termes suivants (p. 614, n. 10) : « opp. the lines ending ωστε and αμα δ' ε, and referring to the lost Col. V, Γηρυταδου ἀρχ(ή) is written in faded ink, presumably marking where the commentary on the next play, in alphabetical order, began ; as this is visible only in the photograph, some scholars will prefer to rest the identification of the comedy on the *fr.* II *a* (*above*) = 139 *K*[*ock*] ». On comprend mal : ou bien il existe vraiment deux éléments concordants d'identification et, dans ce cas, il n'y a pas lieu de « préférer » l'un d'entre eux à l'autre ; ou bien la mention Γηρυταδου ἀρχ(ή) n'est pas sûre, même sur la photographie. Comme l'auteur paraît nous inviter lui-même à douter (au reste, personne avant M. Edmonds ne semble avoir remarqué ce Γηρυταδου ἀρχ), passons au second indice d'identification, le *fr.* 141 II *a*. Le voici tel que l'auteur l'édite :

⌜εἰ παιδαρίοις ἀκολου-⌝ | θε⌜ῖν δεῖ σφαῖραν καὶ στλεγγίδ' ἔ-⌝ | χο⌜ντα⌝

On y retrouve, en effet, le *fr.* 139 *Kock* du *Gèras*, mais à quel prix ! L'identification n'est faite que sur deux syllabes réparties sur deux lignes ; Croenert lui-même, *ll. cc.*, n'avait pas songé à faire état de ce θε et de ce χο. On nous permettra donc de rester sceptique et de nous en tenir aux arguments de Koerte, *l. c.* En 1946, ils paraissaient encore si solides à W. Schmid (*Gesch. Griech. Literatur*, I, 4, p. 209) qu'il attribuait ce fragment au *Gérytadès*, sans même envisager l'hypothèse du *Gèras*. Voilà donc une question qui réclamait une discussion plus nourrie dans l'apparat critique ou ailleurs.

Mais attardons-nous encore sur ce fragment ; on lit, p. 612 (*fr.* 141 II *c*) :

| ὡς πικρόν τις ἀνέκραγε[ν
τίς ἄρα δή-] | ποτ' ἄλλος ἐστὶν Ἀντιφ[ῶντος;

Ces vers sont suivis de la scholie ὅτι] | συνεχῶς αὐτὸν πικρὸν καλεῖ. L'auteur ne justifie nulle part le complément Ἀντιφῶντος. Or Leeuwen (*l. c.*) et Wilamowitz (chez Croenert, *Berl. Philol. Woch.*, l. c.), qui scandaient différemment, ont proposé, chacun de leur côté, ... ἄλλος ἐστὶν ἀντὶ Φ[ιλοκλέους en rapprochant la schol. Ar. *Aves* 281 : ὅσοι δὲ Ἀλμίωνος αὐτόν φασιν, ἐπιθετικῶς λέγουσι διὰ τὸ πικρὸν εἶναι· ἅλμη γὰρ ἡ πικρία. Là aussi on attend, en vain, dans l'apparat critique une note concernant Ἀντιφῶντος, préféré à Philoclès le Tragique (il en existe une, mais qui justifie τίς ἄρα δήποτε).

(Platon 144) ; p. 558 (Id., 211) ; p. 824 (Strattis 36 ; le premier vers a été rétabli par Kock, le second par M. Edmonds), etc., etc.

P. 730 : à propos d'Aristophane, *fr.* 580 A (κηρὸς ⟨γὰρ⟩ ἐπεκαθέζετ' ⟨ἐπὶ⟩ τοῖς χείλεσιν), qui ressemble étrangement à Eupolis, *fr.* 98 *Edmonds* (= 94 *Kock*, v. 5 : πειθώ τις ἐπεκάθητο τοῖσι χείλεσιν), l'auteur note : « ⟨ἐπὶ⟩ Goossens, who with Sternbach rejects *K*' s [= Kock's] identification of 580 A with Eup. 98, 5 (prob. rightly) ». C'est trop peu pour qu'un lecteur curieux puisse décider lui-même si Goossens a donné « prob. rightly » ce vers à Aristophane. Il fallait, sans économiser sur la référence, ajouter que Goossens a discuté ce texte dans *Ann. Inst. Philol. Hist. Or.* 5 (1937), p. 416-418. De telles indications bibliographiques, Kock les donnait le plus souvent et elles rendaient son livre utile.

La bibliographie des fragments comiques est écrasante ; l'on peut même douter qu'un savant puisse aujourd'hui en porter seul le poids sans défaillance. On excusera donc volontiers M. Edmonds d'avoir laissé passer tel ou tel livre, tel ou tel article. C'est le cas, p. 24, par exemple, où l'auteur édite ainsi Cratinus, *fr.* 5 : Δωδωναίῳ κυνὶ βωλοκόπῳ † τίτθη γεράνῳ † προσοικώς. Or il y a longtemps que Zielinski (*Quaest. com.*, p. 8 sq.) a aperçu la solution de cette « aporie », en lisant κύμβῳ ζακόπῳ (KYMBΩ- ayant été lu KYNIBΩ-, faute classique), et M. Pieters[1], *l. c.*, p. 134, complète ainsi l'effort de Zielinski : κύμβῳ τ' ἀκόπῳ τίτθῃ τε λάλῳ προσοικώς (le mot κύμβος, *coupe*, est aussi chez Sophron, *fr.* 165 Kaibel. Le *L. S. J.* l'ignore). Ce texte est, en effet, transmis par Étienne de Byzance, qui, à propos de Dodone, rappelle le proverbe Δωδωναῖον χαλκίον ; on le disait d'un bavard qui « résonne » interminablement comme un récipient de bronze qu'on a heurté. L'interprétation de Cratinus, *fr.* 5 est, au reste, confirmée par Ménandre, *fr.* 60 *Koerte*[3], que cite précisément Étienne de Byzance, *l. c.*

Il est regrettable encore que les circonstances de guerre n'aient pas permis à l'auteur de connaître un livre, paru en 1942, du regretté A.-M. Desrousseaux : *Observations critiques sur les livres III et IV d'Athénée* (= *Bibl. École des Hautes-Études*, fasc. 283), Paris. Nous croyons utile d'indiquer ici les conjectures les plus notables de ce maître de la critique verbale ; nous indiquerons d'abord la page du livre de M. Edmonds, puis le fragment comique intéressé, enfin la lecture et le commentaire de Desrousseaux (= *D*) :

P. 172, Callias 4 : φύλλα σ' ἤ δείπνων κατάλυσις ἥδε καθάπερ σχημάτων « les feuilles t'agréaient comme étant fin des repas ainsi que des figures de danse » (*D*, p. 74). Selon *D*, φύλλα serait le *lit de feuillage* (le chœur de la pièce est formé de Cyclopes !) et ἥδε serait le verbe ἥδειν = τέρπειν.

P. 224, Phérécr. 45 : ἕως παρασκευάζεται δεῖπνον πόσον εἶπαθ' ἡμῖν « en attendant qu'on le prépare, dites-nous tout ce qu'est le dîner » (*D*, p. 27 sq.), tétram. iamb. catal. précédant un *pnigos* iambique (*D*).

P. 226, Phérécr. 55 : ὧδέ μ' ὀβελίαν σποδεῖν, ἄρτον δὲ μὴ προτιμᾶν « dire que je suis là à croquer du gâteau sans m'inquiéter du pain ! » (*D*, p. 50) [nous lirions plutôt ὧδ' ἔμ', car, dans ce tour, c'est le pronom tonique ἐμέ qui est d'usage].

P. 486, Aristonym. 1 : κόγχος ἦν βαπτῶν ἁλῶν ⟨ὅμοιος⟩ « c'était une conque qu'on eût cru faite de grains de sel teints de vives couleurs » (*D*, p. 22). *D* tire ὅμοιος de l'ὁμοίως d'Athénée.

P. 600, Aristoph. 108 : — A ... συκᾶς φυτεύω ; — B. πάντα, πλὴν Λακωνικῆς. « — A. Faut-il planter des figuiers? — B. Tout ce que tu voudras, à l'exception du figuier de Laconie, parce que cette figue-là... » (suit l'explication comico-politique) (*D*, p. 15 sq.).

1. On sait que M. Edmonds n'a matériellement pas pu connaître le livre de M. Pieters.

P. 714, Aristoph. 506, v. 3 : ἀλλὰ φέρεθ' ἅτ' ἀπόβασιν ἡπάτιον « il est pourtant simple de se rappeler que ἅτε = ὡς et d'écrire correctement ἀλλὰ φέρεθ' ἅτ' ἀπόβασιν pour avoir les péons au complet et une métaphore comique ἀπόβασις = *escale, relâche, détente* » (*D*, p. 30)[1].

Pour notre propre compte, nous nous permettrons de revenir ici sur certaines décisions de M. Edmonds, car, vu la diffusion méritée qu'aura son ouvrage, elles risqueront d'avoir force de chose jugée :

P. 16, Βίος de Cratinus. On s'attendait à voir cité et discuté Aristoph., *Ach.* 849 : Κρατῖνος ἀεὶ κεκαρμένος μοιχόν, etc... Ce Cratinus est-il le poète, comme l'admet encore H. Erbse, *Eranos* 52 (1954), p. 82 sq. (qui, soit dit en passant, nous paraît avoir donné la juste explication de ce vers)?

P. 52, Cratin. 96 : ἀμοργὸν ἔνδον βρυτίνην νήθειν τινά. L'auteur ne reçoit ἀμοργόν qu'en désespoir de cause. Mais Hésychius et Pausanias ne sont pas les seuls à citer ἀμοργός comme nom de tissu ; cf. encore Harpocration 26, 13 Dindorf (ἀμοργός· ἔστι παραπλήσιόν τι βύσσῳ). Le mot ἡ ἀμοργός n'est rien d'autre que le nom de l'île d'Amorgos employé par métonymie (on fabriquait ce tissu transparent à Amorgos : Pollux 7, 74 ; schol. Ar., *Lys.* 150). On dit ainsi en français l'*andrinople*, le *calicot*, le *jersey*, le *tulle*, etc..., et, en grec même, on pouvait appeler αἱ Ἀμύκλαι (Théocr. 10, 35) les souliers fabriqués à Amyclées (bien que ἀμυκλᾶδες soit plus ordinaire). Au reste, ἡ ἀμοργός est attesté aussi chez Empédocle, *fr.* 84 Diels[7], v. 3 (malgré Diels, qui a faussement rapporté ce mot à ἀμέργειν) :

... ἅψας παντοίων ἀνέμων λαμπτῆρας ἀμοργούς
αἵ τ' ἀνέμων μὲν πνεῦμα διασκιδνᾶσιν ἀέντων...

« ... ayant allumé une lanterne, tunique protégeant la lampe contre les quatre vents et dispersant leur haleine, quand ils soufflent... ». Dans ce fragment d'Empédocle, ἀμοργούς (v. 3) répond à ὀθόνῃσι (v. 8) et il s'agit d'une lanterne à parois, non de corne, mais de *toile huilée* ou de *lin* (voir Plaute, *Bacch.* 446 ; Cic., *ad Att.* 4, 3, 5 ; cf. Aristophane, *fr.* 8). Le génitif παντοίων ἀνέμων ἀμοργούς est du type σκέπας ἀνέμοιο (Hom), εὕρημα συμφορᾶς (Eur.), ἀναιδείας φάρος « tunique protégeant contre l'indécence » (Soph., *fr.* 269 *N*² = 291 *Pearson*). On voit que ἡ ἀμοργός « tissu transparent » est bien attesté et que Meineke avait tort de lire ἄμοργιν chez Cratinus, *l. c.*

P. 82, Cratin. 170. Voir, sur ce fragment, *R. É. G.* 64 (1951), p. 8 sq.

P. 96, Cratin. 210. Lire avec Photius ἀμοργοὶ πόλεως, ὄλεθροι. Ce fragment est très clair, quoi qu'en dise l'auteur (voir *R. É. G.*, *l. c.*, p. 11-13).

P. 112, Cratin. 250 : μετ' ἐμοῦ διῆγες οἴναρον †, ἔλκων τῆς τρυγός. Ne pourrait-on lire : μετ' ἐμοῦ διῆγες οἰναρίου' λκων τῆς τρυγός « avec moi, tu passais ton temps à siffler une piquette jusqu'à la lie »? On sait qu'un ι en hiatus (comme dans οἰναρίου) a pu assez tôt être omis dans l'écriture (sur ce problème — qui est phonétique — voir M. Scheller, *Die Oxytonierung der griech. Substantiva auf* -ιᾶ, p. 117 sqq.) ; la confusion υ-ν aura fait le reste.

P. 226, Phérécr. 51. Pourquoi écrire, v. 3, ἐὰν δέ γ' ἀποκριθῶ † et douter, dans une note, de cette forme et de la suite des idées? Si l'on admet avec Kock que, dans ce fragment, *mulier de marito queritur*, ἀποκρίνομαι donne un très bon

1. On verra encore d'ingénieuses conjectures chez Desrousseaux, *op. cit.*, p. 24 sq. (Aristoph. 560) ; p. 47 (Hégémon 1) ; p. 48 sq. (Démétrios 1) ; p. 96 (Théopomp. 34).

sens : le mari posant des questions à sa femme, il est naturel qu'elle lui réponde. Quant à ἀπεκρίθην = ἀπεκρινάμην, ce sera un « vulgarisme » de plus à mettre au compte de Phérécrate ; on l'ajoutera à la liste dressée par W. Schmid, *G. G. L.*, I, 4, p. 107, n. 1.

Dans le même fragment, si la conjecture de l'auteur ⟨περι⟩φέρεται est séduisante (κἂν μὲν σιωπῶ, ⟨περι⟩φέρεται καὶ πνίγεται | καί φησι· τί σιωπᾷς;), le sens donné à περιφέρεται, *to fidget* l'est moins (malgré Plut., *Caes.* 32 ; *Aem.* 27). Nous traduirions plutôt : « si je me tais, *il se promène de long en large* en s'étouffant de rage » ; c'est précisément le sens de περιτρέχειν chez Eupol. 207.

P. 250, Phérécr. 113 : κοὐκ ἔστιν ἰχθὺς ἄλλος αὐδῆς ἢ βόαξ (codd. : οὐδείς, οὐδὲ εἷς) « il n'existe pas d'autre poisson pourvu de voix que le *boax* ». La conjecture de M. Edmonds est excellente, mais il faut écrire αὐδῆς (contraction de αὐδήεις) et supprimer en note : « ΑΥΔΕΙΣ before 403 », car αὐδήεις n'a jamais eu qu'un ε̄, noté E avant 403, puis EI au IVe siècle (fausse diphtongue).

P. 252, Phérécr. 126. Nous ne comprenons pas les doutes de l'auteur sur l'adjectif πολλαγόρασος ; il entre dans une série familière (Pollux, qui le cite, déclare φαῦλον τοὔνομα) où l'on trouve notamment κόμπασος, κραύγασος (cf. κομπάζειν, κραυγάζειν). Πολλαγόρασος est de bonne frappe et formé sur πόλλ' ἀγοράζειν ; d'où la construction τὸ παιδίον | τὸ πολλαγόρασον κἀπὸ πολλῶν τηλιῶν. Il n'est donc pas sûr que « κἀπὸ κτλ favours πολλ' [*sic*] ἀγοράσον (fut. partcp.) ».

P. 292, Hermippe 26 :

ὥσπερ αἱ κανηφόροι
λευκοῖσιν ἀλφίτοισιν ἐντετριμμένος
ἔγωγ' ἐνέκαψα διαλαθὼν τὴν διφροφόρον.

Au dernier vers, la source donne ἔνεκα ψαλάθων (Porson proposait ἐνέκαψα λανθάνων. Le διαλαθών de M. Edmonds est meilleur, paléographiquement). L'auteur traduit ainsi ce vers : « And snapped the Chair-Dame up ere I was seen. » Mais ἐγκάπτειν, verbe familier signifiant *avaler*, peut-il vraiment signifier *to snap up* (cf. déjà Kock : *surripere*)? Nous lirons plutôt ἐνέκοψα, avec le sens qu'a ἐγκόπτειν dans une inscription de Théra (voir le Supplément du *L. S. J.*, s. v.) ; c'est un synonyme de κρούειν (Ar., *Eccl.* 256, 617, etc...), de πατάσσειν (Lucien, *Amor.* 54 = Com. adesp. 798 Kock ; schol. Ar., *Av.* 1258), de τύπτειν (Sophron 146 b Olivieri) avec μοιχοτύπη et χαμαιτύπη. Dans cette pièce d'Hermippe intitulée οἱ Θεοί, il pourrait s'agir de Zeus qui, une fois encoré, se travestit pour faire ses fredaines.

P. 340, Eupolis 94. Un personnage (A.) déclare, v. 1-3 : « Quand Périclès se présentait à la tribune, tels les bons coureurs, il battait d'un discours les autres orateurs, eût-il même un handicap de dix pieds. » Il nous paraît donc plus naturel de répartir ainsi le v. 4 :

B. ταχὺν λέγεις μέν.
A. Πρὸς δέ γ' αὐτοῦ τῷ τάχει
πειθώ τις ἐπεκάθητο τοῖσι χείλεσιν.

« — B. Tu parles d'un rapide, vrai ! — A. Oui, mais outre qu'il était rapide, un je ne sais quoi de persuasif nichait sur ses lèvres. » Pour cet emploi de λέγειν, cf. notamment Ar., *Ran.* 122 ; Alexis 226 ; Antiphane 276 Kock ; Ménand., *fr.* 334 Koerte. Le même μέν assévératif, et dans la même locution, se trouve chez Timoclès 36 Kock.

P. 358, Eupolis 127 (= 102 Kock) :

> Ταδὶ δὲ τὰ δένδρα Λαισποδίας καὶ Δαμασίας
> αὐταῖσι ταῖς κνήμαισιν ἀκολουθοῦσί μοι.

L'auteur traduit : « And here you see the trees that follow me Laespodias and Damasias, legs and all » et suppose que ce fragment des *Dèmes* est prononcé par Cinésias le Lyrique contrefaisant Orphée ; l'hypothèse est ingénieuse et séduisante. Mais nous ne sommes plus d'accord sur la note : « 'legs' is a comic perversion for 'roots' » ; il n'y a pas, en effet, de plaisanterie παρὰ προσδοκίαν dans ce texte. Eupolis joue simplement sur les deux sens de κνήμη, *jambe* (sens usuel) et *tige* de plante (Sophocl., *fr.* 551 N² ; Théophr., *Hist. Plant.* 9, 13, 5). Il y a le même jeu de mots chez Platon le Comique raillant (*fr.* 64) « Léagros qui est de la grande race de Glaucon et (qui) flâne dans les rues, ce stupide serin, avec ses *tiges* de melon stérile » (σικυοῦ πέπονος εὐνουχίου κνήμας ἔχων. On sait que les melons et les citrouilles sont des plantes qui poussent en hauteur de longues tiges fines portant chacune une feuille) ; cf. encore Platon com. 184 : σκελετός, ἄπυγος, καλάμινα σκέλη φορῶν « (Cinésias) cette momie sans fesses, aux jambes en tiges de roseau ». Le français populaire appelle de même *tiges* de longues jambes maigres. On comprend dès lors pourquoi Laispodias et Damasias peuvent être comparés à des δένδρα, et c'est précisément parce qu'il était de haute taille que Cléonyme est assimilé à un figuier chez Ar., *Aves* 1473 sq. On entrevoit ainsi tout un ensemble métaphorique cohérent, mais rarement attesté dans les textes (parce qu'il était familier).

P. 392, Eupol. 221. L'auteur lit ⟨οὐ⟩ μόλις ἀνήρρησ' · οὐδέν ἐσμεν οἱ σαπροί et traduit *je suis complètement épuisé* (« I' m utterly dead beat »). Nous ne comprenons ni la conjecture ⟨οὐ⟩ μόλις, ni sa traduction, οὐ μόλις signifiant *sans peine*. On continuera de lire avec les sources ὡς μόλις κ. τ. λ. (*Quelle peine ai-je eue pour monter ! Nous ne sommes plus bons à rien, nous autres « croulants »*). En effet, ἀνέρρειν, comme ἀναφθείρεσθαι *monter à la male heure* (ou *pour son malheur*) sont des synonymes populaires et péjoratifs d'ἀναβαίνειν.

P. 502, Platon 43. Le texte adopté par l'auteur suppose vraiment de trop nombreuses émendations. Ce fragment peut pourtant être intelligible à moindres frais. Nous lirons :

> Α. Γυνὴ καθεύδουσ' ἐστὶν ἀργόν. — Β. Μανθάνω.
> Α. Ἐγρηγορυίας δ'εἰσὶν αἱ παροψίδες.
> αὗται μόναι κρείττους πολὺ χρῆμ' εἰς ἡδονὴν
> ἢ τἄλλα λαβεῖν · οὐ γάρ τινες παροψίδες
> εἴσ', ἀντιβολῶ σε;

N. C. 3 μόναι Meineke : μόνον cod. || 4 ἢ τἄλλα λαβεῖν Nauck : ἠτταλαβεῖν cod.

Sens des vers 3-5 : « à eux seuls, ils (*sc.* les « hors-d'œuvre ») comptent, pour le plaisir, beaucoup plus que le reste. Car n'y a-t-il pas de certains hors-d'œuvre...? N'est-ce pas? » Voici comment nous justifions l'interprétation : κρείττους πολὺ χρῆμα n'est rien d'autre que πολὺ κρείττους ; simplement, πολύ est postposé (ce qui n'est pas si rare) et renforcé par χρῆμα, cf. τί χρῆμα = τί (Eur., *Héraclid.* 633, etc...) ; ἐς ἀφανὲς χρῆμα (Hdt 4, 150) = ἐς ἀφανές (id. 2, 23). Λαβεῖν, qui dépend de κρείττους, signifie *obtenir, atteindre* (cf. Aristoph., *fr.* 569, 9, et *L. S. J.*, s. v., II, 1) et, selon l'hellénisme connu, équivaut à un passif. On a, du reste, la même syntaxe et le même sens de λαβεῖν chez Soph., *Antig.* 439 sq. : ἀλλὰ πάντα ταῦθ' ἥσσω λαβεῖν | ἐμοὶ πέφυκε τῆς ἐμῆς σωτηρίας.

P. 502, Platon 46. Un personnage (A.) déclare à Héraclès : « vous pourrez toujours jouer au cottabe en attendant que je vous aie préparé le repas ». A quoi Héraclès répond :

πάνυ βούλομαι,
ἄλλανεμος ἐστ' † A. ἀλλ' εἰς θυείαν παιστέον κτλ...

Il est évident que, sous ἄλλανεμος (*sic*, Athénée), se cache le nom du *récipient* vers lequel on lancera les fonds de coupes. La moins mauvaise conjecture est encore celle de Kock : ἀλλ' ἄγγος ἔστ' ; Pourtant, si elle est valable pour le sens, elle ne rend pas compte de la faute et M. Edmonds ne l'accepte pas. Risquons-nous à notre tour : le bon texte a pu être ΑΛΛΑCΚΟΠΟCΕCΤ (= ἀλλὰ σκοπὸς ἔστ' ;) ; les lettres K et N, O et E, Π et M se confondant fréquemment en onciale, on a lu ΑΛΛΑCΝΕΜΟCΕCΤ, groupe inintelligible qui suggérait immédiatement la « correction » ΑΛΛΑΝΕΜΟC. Sens de ces vers : « HER. J'accepte bien volontiers. Mais y a-t-il seulement un bassin où viser? — A. Eh bien, c'est le mortier que vous devrez viser en jouant. » On verra par Critias (*fr.* 1, 2 *Diehl*[3]) et par Eschyle (*fr.* 179 *N*[2]) que σκοπός peut désigner le *but* au jeu de cottabe, c'est-à-dire le bassin.

P. 510, Platon 67. Il nous paraît plus naturel de distribuer ce texte ainsi, en le conservant tel qu'il est transmis (sauf répartition des personnages) :

A. ὅταν δὲ δέομαι γωνιαίου ῥήματος;
B. τούτῳ παρίστω καί... — A. μοχλεύω (subj.) τὰς πέτρας;

« — A. Et si j'ai besoin d'un mot grand comme une pierre d'angle? — B. Mets-toi près de lui [Eschyle?] et... — A. Il faut que je soulève les moellons au levier? »

P. 574, Aristoph. 8. La traduction « like the horn of a lantern » nous semble inexacte. Le texte dit : « à travers sa tunique, comme à travers une lampe neuve, nous voyons briller toutes ses beautés ». Cette comparaison n'a de sens que si le Comique fait allusion, non à une lanterne aux parois de corne, mais aux *parois de lin* (cf. *supra*, à propos de Cratin. 96). Il ne paraît pas pourtant qu'on s'en soit encore avisé.

P. 598, Aristoph. 101. On peut garder le texte à peu près tel que le cite la source ; voir *R. É. G.* 64 (1951), p. 16-19.

P. 676, Ar., *fr.* 367. Pour l'étrange déformation de Dorylaos (le Tragique) en Δορίαλλος, on aurait pu indiquer en note l'hypothèse de P. Maas, *K. Z.* 58 (1930), p. 127 sq., qui pense à un jeu de mots avec περίαλλος.

P. 690, Ar., *fr.* 409. On doit conserver la leçon d'Athénée τὸν κάτω σπατάγγην. Depuis longtemps on soupçonnait que σπατάγγης, *oursin*, a ici le sens figuré (cf. Kock). Cette interprétation trouve maintenant un appui chez Hipponax, *fr.* 65 A *Diehl*[3], où βρύσσος, *oursin*, donne lieu à la même métaphore.

P. 728, Ar., *fr.* 569. Le poète vante la douceur du climat attique. En plein hiver, on voit des fruits, des violettes, des nuages de poussière aveuglants (κονιορτὸν ἐκτυφλοῦντα, v. 2), des cigales (τέττιγας, v. 4) au point qu'Athènes est une nouvelle Égypte (v. 15). Dès lors, comment comprendre le v. 5 : ὑρίσους δ' ἴδοις ἂν νειφομένους σύκων ὁμοῦ τε μύρτων? L'auteur prend au sens propre νειφομένους (« even in snowy weather »). On ne devrait pourtant pas avoir à souligner que cette interprétation est en complète contradiction avec le κονιορτός, les τέττιγες et la mention de l'Égypte (Kock voulait d'ailleurs corriger en τιθεμένους). Nous prendrons donc νειφομένους au sens figuré : « on peut voir une

pluie (*litt.* une neige) de paniers pleins de figues et de baies de myrte » ; on sait que depuis Homère les flocons de neige sont le symbole de la multitude.

Dans le même fragment (v. 6), il est tentant de lire γογγυλίσι καροῦσιν avec V. Coulon, *R. É. G.* 50 (1937), p. 32.

P. 940, Nicophon 19. « Si l'on mange des figues vertes et qu'on fasse la sieste pendant les heures chaudes du jour », est-il dit, « la fièvre accourt au galop. »

Πυρετὸς εὐθέως
ἥκει τρέχων οὐκ ἄξιος τριωβόλου·
κᾆθ' οὗτος ἐπιπεσὼν ἐμεῖν ποιεῖ χολήν.

L'auteur traduit ainsi : « a fever comes post-haste | Not worth the doctor's sixpence ; then this fellow | Falls on his prey and makes him vomit yellow », avec les notes suivantes : « *lit.* not worth three obols, presummably a doctor's fee, but this is not certain || 'this fellow' is perh. a personified MALADY represented as helping the doctor ». En effet, il n'est rien moins que certain qu'il s'agisse ici d' « honoraires de médecin » ! Πυρετὸς οὐκ ἄξιος τριωβόλου est, comme nous disons familièrement, « une fièvre qui ne vaut pas cher, une sale fièvre ». Pour comprendre, il suffisait de se rappeler Ar., *Pac.* 848 (οὐκ ἂν ἔτι δοίην τῶν θεῶν τριώβολον | εἰ...) et *Plut.* 125 (οἴει γὰρ εἶναι τὴν Διὸς τυραννίδα | καὶ τοὺς κεραυνοὺς ἀξίους τριωβόλου). Quant à κᾆθ' οὗτος, c'est simplement la reprise emphatique de πυρετός (= καὶ οὗτος, qui est plus ordinaire dans cet emploi).

P. 952, Com. adesp. 5 D : μετέωρον αἴρουσ' αἱ πτέρυγες τὴν ναῦν ⟨τέως⟩ | ἕως ἂν ἐμπέσωσιν εἰς τὸν οὐρανόν « The flapping wings convey their ship so high | That in the end they fall into the sky ». Quelles sont ces « ailes »? μετέωρον αἴρειν a-t-il le sens propre? Nous ne le saurons pas, puisque l'auteur se contente de traduire sans mettre de note. Voici les suggestions qui auraient pu être faites : αἴρειν et μετέωρος sont aussi des termes nautiques (Thuc. 1, 52 : οἱ δὲ τὰς μὲν ναῦς ἄραντες ἀπὸ τῆς γῆς καὶ παραταξάμενοι μετεώρους...) ; πτέρυγες et πτερά peuvent, d'autre part, désigner en poésie les *avirons*. Le Comique joue donc, croyons-nous, sur les deux sens de πτέρυγες et μετέωρον αἴρειν (sens propre et sens figuré), procédé usuel dans la Comédie. Du coup, on aperçoit une plaisanterie παρὰ προσδοκίαν dans ἐμπέσωσιν... εἰς τὸν οὐρανόν, expression qui, autrement, serait, sinon absurde, du moins étrange ; on attend, en effet, ἐμπέσωσιν τοῖς πολεμίοις. Sens : « du battement de leurs ailes, les avirons portent le vaisseau en si haute mer que nos héros tombent en plein sur... le ciel ».

P. 1003. Dans la liste des « Poets of the Old Comedy », on s'étonne que les noms d'Ariphradès, d'Euclidès, de Glycon, d'un Cratès alter ne soient pas même cités. C'est un fait que l'existence de certains de ces auteurs est problématique. Pourtant, la façon dont Aristote mentionne Ariphradès (*Poét.* 1458 b 31) et Euclidès (*Ibid.*, 1458 b 6) laisse penser qu'il s'agit de poètes comiques (Comédie ancienne). Pour ces quatre noms, on est donc encore obligé de recourir à Cantarella, *op. cit.*, §§ 117 a, 193, 219, 220 (avec la bibliographie).

Il est regrettable, enfin, que M. Edmonds n'ait pas cru devoir recueillir les quelques fragments conservés des *Iambes* d'Hermippe. Bien qu'ils n'appartiennent pas à la Comédie, il serait commode de les trouver réunis aux textes comiques d'Hermippe ; c'est ce qu'avait fait Kock[1].

1. Nous avons relevé, d'autre part, d'assez nombreuses fautes d'impression ; en voici un choix, et qui ne concerne que le grec : p. 38, ligne 10 : *lire* βαλανειόμφαλοι ; p. 83, l. 19 : *lire* ἀμύναιν, ἀμύναιεν ; p. 94, l. 20 : *lire* κἀνθένδ' ; p. 126, l. 7 : *lire* ἐμπεπωκότες ; p. 165,

Telles sont quelques-unes des remarques que suggère la lecture des *Fragments of Attic Comedy* ; encore ne s'agit-il que d'un choix, car nous aurions beaucoup d'autres points à discuter avec l'auteur, notamment sur les fragments d'Aristophane. Qu'on n'aille point croire, cependant, que ces observations critiques — un peu trop critiques, peut-être — visent à déprécier le travail de M. Edmonds. Ce serait délibérément ignorer quelle peine et quel trésor de patiente ingéniosité il a coûtés à son auteur. Nous aimerions énumérer ici ses trouvailles personnelles ; mais, comme elles fourmillent dans ce livre énorme et qu'elles sont souvent remarquables[1], on se heurte à une quasi-impossibilité matérielle. C'est dire que nous avons eu beaucoup de plaisir à étudier cet ouvrage ; nul doute que chaque lecteur de M. Edmonds y prenne la même joie.

J. Taillardat.

l. 15 du bas : *lire* πεύκινα ; p. 227 : la note *f* est oubliée ; p. 240, l. 15 : *lire* ὄζει ; p. 252, l. 3 du bas : *lire* πόλλ' ; p. 340, l. 9 : *lire* οὗτος ; p. 351 : la note *e* est oubliée ; p. 380, l. 12 du bas : *lire* συγγεγένησαι ; p. 382, l. 11 du bas : *lire* γάρ ; p. 584, l. 9 : *lire* ὀρθοπλήξ ; p. 614, l. 14 du bas : *lire* φορμὸν ; p. 704, l. 8 du bas : *lire* ὀξυρεγμίας ; p. 940, l. 15 : *lire* κᾆθ' ; p. 950, l. 3 : *lire* ἀντιβολῶ ; p. 950, l. 6 du bas : *lire* γ[' ὕδω]ρ.

1. On trouvera, notamment, des interprétations séduisantes pour Cratès 29, Eupol. 52 et 244, Hermipp. 15, Phérécr. 150, Com. adesp. 5 c, et d'heureuses conjectures pour Ar., *fr.* 544 et 679, Eupol. 294, Hermipp. 41, v. 2, Phérécr. 1, v. 4, Phrynich 15, v. 2. D'autre part, M. Edmonds a fait progresser la lecture de certains papyrus en utilisant des photographies aux rayons infra-rouges (Eupol. 110 A, B et 122 B, C, etc...).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

F. Schachermeyer, *Die ägäische Frühzeit (Kreta und Mykenai)*, dans l'*Anzeiger für die Altertumswissenschaft*, 10, 1957, p. 65-126.

La vaillante revue d'Innsbruck continue de publier de précieux *Forschungsberichte*. Celui de M. Schachermeyer fait suite à ceux qu'il a donnés en 1951 et 1954. Pour les philologues et les linguistes, une rubrique *Sprachliche Probleme* évoque les *Documents* de Ventris et Chadwick, et Ventris est salué comme « einen der genialsten Forscher aller Wissenschaften und Zeiten ». Dans la partie proprement archéologique, qui est classée topographiquement et chronologiquement, l'auteur insiste, notamment, sur l'importance des fouilles de M. Doro Levi à Phaistos. En ce qui concerne la question des *Achijawa* et des Ἀχαιοί, il indique que le point de vue de M. Sommer ne serait plus admis aujourd'hui et annonce qu'il publie dans la *Festschrift Sundwall* un article où il identifie le roi des *Achijawa* avec le roi de Mycènes.

P. Chantraine.

The Mycenae Tablets II, edited by Emmett L. Bennett Jr., with an introduction by Alan J. B. Wace and Elizabeth B. Wace, translation and commentary by John Chadwick (Transactions of the American Philosophical Society, 48, 1). Philadelphie, 1958 ; in-8°, 122 p.

L'intention des éditeurs était d'abord de publier en complément à *M. T. I* les documents découverts en 1953 et 1954. Finalement, c'est un corpus complet des documents de Mycènes, et ce corpus est publié de façon proprement exemplaire par une équipe de savants compétents et présenté matériellement sous un aspect des plus satisfaisants. La partie proprement archéologique, due à Miss Elizabeth Wace et au regretté professeur Wace, situe avec précision le lieu et la disposition des divers dépôts d'archives, en fournissant une riche documentation photographique et des plans. Le « catalogue des inscriptions de Mycènes » consiste dans le recueil des photographies de tablettes affrontées avec le calque de ces mêmes tablettes sur l'autre page, calque établi par E. L. Bennett. Il est suivi d'un « commentaire épigraphique », également dû à E. L. Bennett. En ce qui concerne la paléographie des tablettes, la distinction des six mains déjà établie dans *M. T. I* est, naturellement, reprise ; il s'en ajoute aujourd'hui deux, l'une pour les tablettes Ge 602, 605, 606, 608, Au 609, Go 610, l'autre pour Ge 603, 604, Ue 611. Mais le commentaire épigraphique discute également la valeur des idéogrammes et le contenu même des tablettes : entre autres exemples, on trouve, p. 97-99, une étude pénétrante de l'idéogramme auquel on attribue la valeur « laine », ce qui reste douteux, et du terme *ouko*.

Les tablettes des campagnes 1953 et 1954 proviennent essentiellement des chambres 1 et 6 de la maison du Sphynx. La série Wt de la chambre 1 consiste

en sceaux sur lesquels on verra, p. 102-105, l'étude précise et ingénieuse de Bennett ; la série Ge de la chambre 6 consiste en listes de denrées, essentiellement des épices et des herbes, et présentent pour le texte et la langue elle-même un plus vif intérêt.

L'ensemble des textes se trouve translittéré aux p. 78-88. Enfin, une contribution brève, mais excellente, de J. Chadwick fournit, p. 106-112, une traduction et un commentaire linguistique des tablettes. La série Ge fournit des termes nouveaux, dont quelques-uns peuvent s'interpréter avec une quasi-certitude, parce que nous savons qu'il s'agit d'herbes et de condiments : *kanako* = κνῆκος, *karako* = béotien γλᾶχων, attique βλήχων, *mita* = μίνθη ; toutefois, avant la publication de *M. T. II*, ces termes avaient déjà été recueillis dans *Documents*.

Voici quelques notes de lecture, notamment à propos du commentaire linguistique de J. Chadwick : p. 106, Au 102 : comme le remarque J. Chadwick, l'interprétation de *orikoi* comme valant *ὁρικοί, dérivé de ὀρεύς et οὐρεύς mulet, est invraisemblable ; aux arguments qu'il a donnés, on pourrait ajouter qu'on attendrait *orewikoi* ; — p. 107, l'interprétation de *Panaki* comme un datif d'un nom d'homme Φαίνᾱξ, si elle était juste, apporterait un appui à l'étymologie que j'ai donnée autrefois de φένᾱξ (*The Link*, 1, 1938, p. 9-10), mais d'autres lectures sont, évidemment, possibles (voir O. Landau, *Mykenisch-griechische Personennamen*, p. 95).

Dans la mesure où de nouvelles découvertes ne risquent pas de modifier notre connaissance du mycénien (mais, bien entendu, nous souhaitons ces découvertes !), cette édition peut passer pour définitive.

P. Chantraine.

C. W. Blegen and Mabel Lang, *The Palace of Nestor Excavations of 1957*. Reprinted from *American Journal of Archaeology*, 62, nº 6, april 1958, p. 174-191.

Une première partie, signée C. W. Blegen, donne le dernier état de la recherche archéologique qu'il mène à Pylos : quelques photographies et un plan assez réduit du palais viennent l'illustrer. De son côté, Miss Mabel Lang publie les tablettes qui ont été trouvées au cours de la fouille. A l'exception de quelques fragments qui complètent des textes déjà publiés (notamment l'inventaire de vaisselle Ta 709), elles ont été numérotées de 1248 à 1343 et réparties en catégories suivant les rubriques traditionnelles. Miss Lang a, toutefois, crû devoir introduire des catégories nouvelles : une classe Q et des sous-classes, Ac, Sb (concernant l'équipement de chars) et Ub, qui semble la plus composite. Les textes sont présentés sous la forme de calques (mais il n'y a pas de photographies) et translittérés suivant les principes aujourd'hui adoptés. La translittération est suivie d'un bref commentaire.

Beaucoup de ces textes sont difficiles. Beaucoup d'entre eux aussi apparaissent fort instructifs : par exemple, Sb 1315, qui concerne des équipements de chars et de chevaux[1], et Ub 1318, qui concerne un atelier de cuir et de cordonnerie ; on y observe des termes aussi remarquables que *aiza* = αἴγια « de chèvre », *pedi-*

1. On y trouve notamment le mot *poqewija*, qui doit être identifié de toute certitude avec φορβειά, qui désigne, chez Xénophon, *Equit.* 5, 1, le licol qui permet de donner sa pâture au cheval ; il est maintenant certain qu'il faut chercher pour l'étymologie un thème terminé par une labiovélaire.

roi = πεδίλοισι, *zeukesi* = ζεύγεσι ; d'autres mots sont plus difficiles : il reste douteux que *weewija* soit une graphie pour ὕεια.

Sur quelques points, les tablettes publiées par Miss Lang tranchent des problèmes qui étaient encore en discussion : ainsi, la graphie *temidewete* = τερμιδϝετε fixe la valeur du signe 71 attesté dans le même mot, Pylos, Sa 791, etc. : ce signe vaut *dwe* ; de même, en An 1282, le datif *amosi* prouve définitivement que *amota* doit être lu ἄρμοτα = ἄρματα (et non ἁρμοστά), et compris « roues ».

L'absence de photographies empêche de vérifier les détails qui peuvent paraître douteux, car il en subsiste, naturellement, quelques-uns : en An 1281, 9, il faut lire *-ti-a-ke-è*, mais en An 1282, 4, on ne peut lire *i-qi-ja-i* que l'on attendrait. — D'une manière moins assurée, mais très probable, on peut penser que Sb 1315, 3, *wo-wo*, que l'éditeur pointe comme incertain, pourrait être le signe constitué par deux signes 42 accolés, mais inversement symétriques, dont la valeur est *dwo*, reconnue par E. Risch, suivis de 2 ; Va 1324, 2, lire, à la fin de la ligne, *a-ko-so-ne* et le chiffre 2 qui se trouve au dos de la tablette ; etc...

Cette première édition appellera donc probablement quelques retouches et l'absence d'une documentation photographique concernant les tablettes empêche de contrôler les points litigieux. Mais il faut surtout remercier les inventeurs d'avoir mis rapidement à la dispositif du public ces nouveaux textes.

P. Chantraine.

Marie Delcourt, *Héphaistos ou la légende du magicien* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXLVI). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, 246 p., 6 fig., 1 carte. Prix : 750 fr.

Cet ouvrage, riche en aperçus séduisants et originaux, a le mérite d'éclairer l'un des aspects essentiels de la personnalité d'Héphaistos. Alors que Wilamowitz le considérait comme un dieu artisan et que L. Malten, puis M. Nilsson reconnaissaient en lui le feu déifié, il serait, selon M^me^ Delcourt, d'abord un magicien ou, plus exactement, il serait né de la fusion entre un dieu indo-européen, lieur et magicien, et un patron des métallurges lemniens ou lyciens (p. 226). Apparenté, entre autres, aux Dactyles, aux Cabires et aux Telchines, il se trouve lié à un groupe social de « forgerons sorciers » et son activité prend dès lors une valeur « fonctionnelle », pour employer la terminologie de G. Dumézil. Cette perspective permet de mieux comprendre la légende du dieu. Dès sa naissance, il reçoit l'initiation complète du magicien (chap. II et V) : chute, immersion, mutilation, apprentissage pendant neuf ans sous terre ou dans la grotte d'Eurynomé (qui serait une divinité de la mort), enfin retour triomphal du dieu ivre, donc transfiguré. Muni de cette habilitation, il se manifeste comme l'ouvrier de talismans bénéfiques, d'armes défensives, d'objets et de statues animées (chap. III) ; comme le redoutable magicien qui enchaîne ses victimes et les immobilise (chap. I et IV) ; enfin, comme l'artisan de plusieurs naissances miraculeuses, celles d'Athéna, de Pandore et d'Erichthonios (chap. VI). Les chapitres VIII-IX étudient Héphaistos à Lemnos et à Athènes ; le chapitre X instaure une comparaison avec le Sethlans étrusque et Vulcain, qui permet d'entrevoir la préhistoire égéenne du dieu. Tout au long de l'ouvrage sont examinés les rapports entre Héra et Héphaistos : celui-ci serait à l'origine le fils et le jeune consort d'une Mère préhellénique concevant sans le secours d'un dieu mâle ; le mythe d'Héra liée sur son trône par son fils, puis délivrée par lui, devrait être rapproché du conte de la Belle au Bois-Dormant : il symboliserait la mort et la résurrection de la déesse, en même temps qu'il trans-

poserait le rite de passage auquel sont soumises les jeunes filles au moment de leur mariage (progamie naxienne).

Ce rapide sommaire, bien incomplet, laisse entrevoir l'intérêt de la contribution de Mme Delcourt. Assurément, on trouve souvent matière à discussion ; mais de tels ouvrages sont faits plus pour suggérer que pour prouver. Dès l'abord, on est surpris que Mme Delcourt cherche querelle à G. Dumézil pour avoir négligé Héphaistos parmi ses dieux lieurs (p. 10 sq., 18, 21, 121). C'est là mettre en question tout le système de l'auteur de *Mitra-Varuna* sans l'examiner pour autant dans son ensemble. La magie des liens est par elle-même une forme banale d'activité qui intéresse toutes les catégories sociales, le métallurge-sorcier, le paysan, le chasseur, aussi bien que le roi ou le guerrier. Il est normal que G. Dumézil, en traitant de la « première fonction », laisse de côté Héphaistos, qui n'est à aucun titre un dieu « souverain », alors que des survivances indo-européennes sont perceptibles dans le mythe d'Ouranos, chez les Hécatonchires (Mme Delcourt s'étonne, p. 70, que Briarée, dans l'*Iliade*, n'use pas de ses bras pour saisir une proie : c'est que le Cent-Mains suffit à établir, par sa seule présence, la légitimité *juridique* du pouvoir de Zeus) et chez les Cyclopes (toujours au service de Zeus seul, comme on le reconnaît p. 71). Sans doute Mme Delcourt s'efforce-t-elle de trouver des points communs entre les dieux souverains et Héphaistos : elle attache beaucoup de prix à ce que le nom de l'enclume, *akmôn*, ait parfois désigné le ciel ; en fait *akmôn*, la pierre, est un nom du ciel dans plusieurs langues indo-européennes et son emploi dans le sens d' « enclume » en métal résulte d'une évolution secondaire et indépendante (cf. Frisk, *Gr. etym. Wörterb.*, s. v.). Il est aussi douteux que la naissance d'Héphaistos soit « analogue à celle d'Ouranos » (p. 31) pour cette seule raison qu'ils ont été conçus tous deux « sans l'aide du tendre Amour ».

Il est périlleux en pareille matière de se laisser entraîner par le jeu des analogies formelles. L'historien des mythes doit constamment critiquer les rapprochements qui s'offrent à lui et refuser ceux qui ne s'imposent pas avec évidence. Il est admis que le plongeon a une valeur initiatique : s'ensuit-il qu'Héphaistos ait subi la même initiation que tous les autres « précipités » : Dionysos, Thésée (p. 118 sq.), Icare (p. 159), Glaucos, Leucothée (p. 120), le Talôs attique (p. 160), Mélicerte-Palémon (p. 163) ; et, à plus forte raison, les Titans jetés au Tartare (p, 27, 44)? Mme Delcourt exlique fort bien pourquoi le métallurge-magicien passe pour avoir les pieds débiles (p. 125-136). Mais assimilera-t-on à Héphaistos tous les héros aux pieds débiles? La comparaison avec Philoctète (p. 183) est arbitraire (quel rapport entre le héros muni d' « une arme invincible, qui assure la victoire à qui la possède », et un dieu dont on dit, inexactement d'ailleurs, qu'il ne fabrique jamais d'armes offensives [p. 50]?), voire erronée (ce n'est pas Philoctète qui « brûle Troie »). Le rapprochement entre l'infirmité d'Héphaistos et la mutilation infligée à Zeus par Typhon (Apd., *Bibl.*, I, 6, 3) n'a pas davantage de valeur : ce dernier thème reparaît dans le mythe hittite d'Illouyanka, qui prend le cœur et les yeux du Dieu de l'Orage, tout comme Typhon dérobe les tendons de Zeus : le dieu ou le héros qui combat contre le monstre connaît en règle une défaite, voire une mort préalable à la victoire qui lui redonne sa pleine puissance, alors qu'Héphaistos demeure à jamais marqué, tel le poète ou le devin, voyant et aveugle ; le lieu d'application de la mutilation importe moins que sa place dans le contexte mythique. Le Talôs crétois n'est pas non plus apparenté à Héphaistos, bien que les Grecs le considèrent pour des raisons évidentes comme l'œuvre de ce dernier ; pour ma part, j'y reconnaîtrais volontiers un auxiliaire de la Souveraineté minoenne (cf. ma *Guerre des géants*, p. 263 sq.). Si l'on veut l'associer

à Héphaistos parce qu'il meurt d'une blessure à la cheville, il faudrait compter aussi Achille parmi les personnages « héphaistiens ».

Outre ces analogies contestables et bien d'autres encore, inspirées par une psychanalyse « panphallique », l'auteur interprète textes et monuments avec trop de complaisance. Les rameaux de lierre qui servent si souvent de décor de fond sur les vases ne sauraient « suggérer des liens à dénouer » (p. 151). Dans les Naissances d'Athéna, on sait que le peintre figure Héphaistos dans l'attitude conventionnelle de la fuite, la tête retournée vers la scène centrale ; il n'y a là aucun « souvenir » d'un Héphaistos marchant à rebours à la manière d'un crabe ou des devins de Dante (p. 131 sqq., 144, 182). Seul le mouvement de recul demande explication : peut-être la fuite rituelle du sacrificateur des Bouphonies fournirait-elle un parallèle et un moyen d'interprétation. Il paraît aussi risqué de reconnaître dans les δεσμοὶ de Σ 379 des « liens magiques obligeant les trépieds à rentrer au logis ». Il n'y a rien à tirer non plus de Libanios (I, p. 38 Förster) : τῇ τέχνῃ ἐχρῆτο ne peut concerner la chute d'Héphaistos et signifier que le dieu « use de sa magie » pour se tirer de sa mésaventure (l'auteur admet, d'ailleurs, p. 86, que cette interprétation est discutable).

On regrette d'autant plus ces points faibles dans la démonstration que la thèse défendue est, répétons-le, convaincante dans son ensemble. Bien des pages sont excellentes, par exemple celles qui concernent le magicien infirme et les raisons profondes de cette infirmité. On admet volontiers que l'Héphaistos difforme des figurines populaires prolonge les προβασκάνια grotesques que les forgerons plaçaient dans leurs ateliers afin de détourner le mauvais œil par le rire : c'est aussi un trait de l'Héphaistos homérique que de déchaîner le rire chez les Olympiens (p. 112 sqq.) ; le parallèle avec le magicien Völund de l'Edda est instructif (p. 121) ; ce qui est dit sur les forgerons qui font occasionnellement office d'échansons est juste et aurait pu être précisé. On lira avec fruit le chapitre sur les légendes lemniennes (certaines supposent une sécession annuelle des femmes : ne devrait-on pas en rapprocher les brouilles divines dont parle Homère, souvent en relation avec Héphaistos?). On pourrait cependant discuter sur un point. Il est répété avec insistance qu'Héphaistos n'est pas un dieu combattant et qu'il ne fabrique pas d'armes offensives. Serait-ce pour mieux établir sa « fonction de magicien » que l'auteur impose cette limitation à son dieu? On convient, cependant, qu'Héphaistos porte la double hache (qu'on voudrait rendre pacifique en l'assimilant au marteau double) et qu'il a fabriqué le glaive de Pélée et la *harpè* de Persée (un témoignage, même isolé, des *Ées* n'est jamais négligeable quand il s'agit de mythologie, malgré p. 52). Héphaistos, armé de la lance (détail omis par Mme Delcourt), participe à la Gigantomachie dès le second quart du VIe siècle (la date aussi est passée sous silence) : il demeure, certes, une figure secondaire, mais on peut avoir l'assurance que la tradition épique (ou orale?) dont s'inspire Lydos n'avait garde de l'oublier. Et, d'ailleurs, l'*Iliade* fait assister à un combat d'Héphaistos contre le Scamandre qui n'a pas reçu dans l'ouvrage la place qu'il méritait. Les épopées du Ras Shamra connaissent déjà de semblables batailles entre les éléments, notamment la lutte de Ba'al contre Yam, le dieu de la Mer, et Nahar, le Suffète du Fleuve ; et Kousor, l'Héphaistos de Philon de Byblos (ne plus parler maintenant, p. 184, de Chrysor, qui est une simple mélecture de certains manuscrits), intervient d'une manière décisive dans le conflit au côté de Ba'al. Les spécialistes sont loin de s'accorder sur le sens exact de ces textes (comparer R. Dussaud, *C. R. A. I.*, 1947, p. 201-224, et Ch. Virolleaud, *Légendes de Babylone et de Canaan*, 1949, p. 75-85). Il eût convenu, du moins, de marquer dès maintenant l'étroite parenté qui existe entre l'Héphaistos hellénique et le Kousor d'Ougarit.

La correction matérielle laisse parfois à désirer. Voici quelques notes de lecture. P. 19 : ce sont les frères de Cronos, les Cyclopes, et non ceux de Zeus qui donnent la foudre à ce dernier (Hés., *Th.*, 501-506). — P. 22 : trad. de l'*Hymne Orph.*, XIII (Quandt), v. 3 : lire « toi qui *consumes* toutes choses » (non « conserves »). — P. 27, n. 2 : lire « Eustathe ». — P. 29 : les armes d'Achille ne sont pas dérobées par les Troyens « *avec* le cadavre de Patrocle ». — P. 33 : sur Héra, déesse de la Terre, cf. F. R. Schröder, *Gymn.*, 1956, p. 57 sqq. — P. 33, n. 3 : lire « Townl ». — P. 40, n. 1 : lire Μαντοῦς (non Μαυτ-). — P. 48 : la grotte où Héphaistos a été recueilli par Thétis et Eurynomé n'est pas au fond de l'océan, mais sur ses bords : Σ 402. — P. 51 : l'urne cinéraire d'Achille et l'amphore d'or offerte à Thétis sont identiques : ω 73. — P. 53, l. 23 : lire « *ce* sont ». — P. 59, n. 2 : lire « athétèse ». — P. 68, l. 34 : « ex-voto », et non « ex-votos ». — P. 95, n. 3 : lire « *J. D. A. I.*, t. LII (1937) », et non « 1837 ». — P. 102, l. 26 : « Asios », et non « Ascios ». — P. 106, l. 29 : « être dites », et non « êtres dites ». — P. 118 : il est risqué de considérer la schol. AD à Z 131 comme un simple résumé de l'*Europie* (Jeanmaire, *Dionysos*, p. 72-73, est plus prudent). — P. 125, n. 3 (et p. 141, l. 29, et ailleurs) : lire « fonds ». — P. 160, l. 32 : lire « Crète » au lieu de « Sicile ». — P. 168, l. 28 : les traductions de θέλγειν et de τῆξις sont interverties. — P. 224 : dans la traduction de l'*Hymne Orph.* à Héphaistos, au v. 13, ἔχων signifie plutôt « *arcens* » (*sic* Quandt) que « tenant » ; la traduction de l'*Hymne Hom.*, inspirée de Humbert, introduit deux inexactitudes en rendant ἐνιαυτόν (« nouant sans inquiétude l'une à l'autre leurs années ») et ἀρετήν (« courage »).

Francis Vian.

A. Lesky, *Geschichte der griechischen Literatur*, vierte und fünfte Lieferung, sechste und siebente Lieferung, p. 193-320 et 321-448. Berne, Francke, 1957.

L'histoire de la littérature grecque de M. A. Lesky, dont la *Revue de Philologie* (1958, p. 303-305) a déjà présenté les premiers fascicules, poursuit régulièrement sa publication, et les deux doubles fascicules parus en 1957 comportent les mêmes caractéristiques et se recommandent par les mêmes mérites que le début de l'ouvrage.

Cette fois, les trente premières pages du fascicule 4-5 achèvent l'étude de l'époque archaïque avec l'examen assez bref de l'œuvre des premiers philosophes, avec Xénophane, Parménide, Héraclite d'Éphèse et Empédocle ; mais, à propos de ce dernier, l'auteur doit reconnaître que le problème des rapports entre les *Catharmoi* et le poème cosmologique reste encore sans réponse. En ce qui concerne les débuts des sciences et de l'histoire, il est d'abord indiqué que les connaissances scientifiques d'un Thalès, par exemple, ne sont pas nées de rien et qu'il faut admettre l'influence de l'Orient ou de l'Égypte ; mais il faut aussi observer que l'effort proprement scientifique, sans la préoccupation de fins pratiques, est peut-être une création de l'esprit grec. En ce qui concerne l'histoire, M. Lesky souligne le sens étymologique des mots ἱστορίη et λογοποιός (qui signifie proprement « prosateur » et définit les œuvres d'Hécatée et de Phérécyde, entre autres). — La section intitulée *Anfänge des Dramas* présente un vif intérêt, notamment en ce qui concerne le problème de l'origine de la tragédie, que l'auteur expose avec beaucoup d'adresse, en s'attachant autant que possible aux indications données par Aristote, qui voit l'origine de la tragédie dans les chanteurs qui préludaient au dithyrambe (οἱ ἐξάρχοντες ; M. Lesky aurait pu remarquer que le terme se trouve déjà dans l'*Iliade*), qui se rattache au culte de Dionysos. Mais, selon Aristote lui-même, le drame satyrique doit également être

considéré comme une étape dans la constitution de la tragédie. Dans cette évolution, Arion semble avoir joué un rôle décisif. De toute façon, il faudrait bien comprendre τραγῳδία comme « chant des boucs » (τράγων ᾠδή). Il n'en reste pas moins que le sujet de la tragédie n'a rien à voir avec Dionysos, et M. Lesky ne manque pas de renvoyer au passage d'Hérodote, 5, 67, où l'historien raconte comment Clisthène de Sicyone a institué à l'occasion d'un culte héroïque des chœurs tragiques qui ont été rattachés à Dionysos. Le détail de l'histoire est obscur, mais il y a là un fait important pour le développement de la tragédie. Quant à Thespis, il aurait imaginé le prologue et la ῥῆσις. L'auteur indique encore la difficulté du mot *hypocrites*, dont le sens originel reste malaisé à fixer[1]. — L'origine de la comédie nous est connue par des traditions plus vagues, mais a donné lieu à moins de discussions et d'hypothèses.

Vient ensuite une des grandes sections du livre, intitulée « Beginn und Höhe der Klassik ». Le chapitre qui traite d'Eschyle est un des plus réussis de l'ouvrage parce que l'auteur a pleinement tiré parti des dernières découvertes. On sait que l'*Ox. Pap.* 2256, 3 nous livre les restes d'une didascalie qui nous enseigne que la trilogie à laquelle appartiennent les *Suppliantes* a été représentée en même temps que des pièces de Sophocle et probablement sous l'archontat d'Archedemides, soit en 463. Or, les *Suppliantes* ont toujours passé pour présenter une structure particulièrement archaïque (importance du chœur, etc...). En fait, la tragédie la plus ancienne qui nous soit parvenue est celle des *Perses*, en 472, et Eschyle était âgé, lorsqu'il la composa, de plus de cinquante ans. A propos des *Suppliantes* (qui comptaient douze choreutes et non, comme certains l'ont cru, cinquante), on constate donc que l'importance du chœur est due au sujet traité ; au passage M. Lesky indique la difficulté, au début de la tragédie, de l'expression αὐτογενεῖ φυξανορίᾳ ; il ne mentionne pas, à ce propos, l'interprétation qui a parfois été proposée, « répulsion pour les hommes du même γένος », qui me semble, pour ma part, grammaticalement difficile. En ce qui concerne le *Prométhée*, son originalité est mise en lumière, mais son authenticité est admise, comme il est raisonnable ; la trilogie comprenait encore le *Prométhée délivré* et le *Prométhée porte-feu*, mais la place de cette dernière pièce ne peut être fixée avec certitude. L'*Orestie*, œuvre maîtresse du poète, est, bien entendu, analysée en détail et de façon souvent pénétrante : M. Lesky mentionne, mais ne prend pas à son compte, les doutes exprimés par Ed. Fraenkel relativement à l'authenticité des vers décrivant, dans la reconnaissance d'Oreste, la trace de ses pieds. Les fragments, et notamment les fragments papyrologiques récemment publiés, tiennent une place importante dans l'étude d'Eschyle, notamment ceux des *Dictyoulkoi*, qui donnent une idée d'un drame satirique.

L'examen de l'œuvre de Sophocle bénéficie de moins de documents nouveaux, mais est menée avec la même fermeté. La chronologie pose comme toujours des problèmes difficiles. L'*Ajax*, en raison de sa structure archaïque, pourrait être placé avant *Antigone*[2]. Les *Trachiniennes* sont situées entre *Antigone* et *Œdipe*, la pièce comportant des traits archaïques caractéristiques, mais témoignant peut-être également (cf. v. 920, etc.) d'une influence de l'*Alceste* d'Euripide.

1. Le sens originel doit être « celui qui explique, interprète ». A l'article que M. Lesky a écrit, et auquel il renvoie (*Studi in onore di U. E. Paoli*, p. 469-476), il faut ajouter celui de H. Koller, *Museum Helveticum*, 14, 1957, p. 100-107.

2. Paul Mazon, avec réserve, place *Ajax* après *Antigone* : il voit dans *Ajax* une plus grande complexité des ensembles lyriques, une plus grande souplesse du dialogue ; il découvre dans le sujet comme dans maints détails des souvenirs personnels de la campagne de Sophocle sur la côte d'Asie Mineure en 441/440.

C'est à cette place que s'insère l'étude d'Hérodote. M. Lesky indique les étroits rapports de son œuvre historique avec l'épopée, qu'elle continue dans une certaine mesure ; il en montre les éléments de caractère ethnographique, constate la difficulté du problème des sources, dégage ce qu'il appelle l'humanisme d'Hérodote.

Le chapitre intitulé « Die Aufklärung und die Anfänge kunstmässigen Beredsamkeit » traite, notamment, de Protagoras, de Prodicos, d'Hippias, d'Antiphon, en distinguant, finalement, l'orateur du sophiste qui a écrit des traités sur la *Vérité* et sur la *Concorde*. Vient ensuite Euripide, dont l'œuvre est longuement analysée. Cette fois encore, la chronologie est difficile à établir. Il n'y a guère plus d'une demi-douzaine de pièces dont la date soit établie avec certitude. Pour les autres, une chronologie plus ou moins probable peut être proposée en combinant divers indices, mais ceux qui se fondent sur des allusions politiques sont aussi, le plus souvent, les moins probants. Sans reprendre dans le détail les analyses de M. Lesky, relevons, par exemple, p. 345, de bonnes observations sur la psychologie d'Euripide : à la vérité, il ne s'agit pas de caractère, mais de thèmes généraux en fonction du mythe ou du drame ; toutefois, M. Lesky doit reconnaître que cette considération ne permet pas de rendre compte du personnage d'Admète dans l'*Alceste* d'Euripide. — A propos de *Médée*, l'auteur indique l'invraisemblance de la notice qui prétend qu'Euripide aurait imité une *Médée* de Néophron. Ensuite il traite des deux *Hippolyte*, du personnage de Phèdre et de celui d'Hippolyte, sans se demander si, comme certains l'ont cru, on y trouve un reflet de doctrines orphiques, mais il pense, comme B. Snell, que certains aspects du caractère de Phèdre, qui voit le mal, mais ne peut s'en défendre, constituent une critique de la morale socratique. — Comme toujours, le livre s'efforce de donner le dernier état des questions. M. Lesky pense qu'au début d'*Iphigénie à Aulis* se trouvent combinés deux « projets » du poète, mais il signale aussi un récent article d'Ed. Fraenkel, selon qui les anapestes sont authentiques, mais les iambes une interpolation postérieure.

Je ne parlerai pas longtemps de la partie intitulée « Die politische Komödie », qui fait une place convenable à Phrynichus, Eupolis, Phérécrate, mais qui, bien entendu, traite essentiellement d'Aristophane. Nous disposons, cette fois, d'une chronologie ferme et il est possible de suivre l'évolution de l'art d'Aristophane des *Acharniens* au *Ploutos*, tout en décrivant la structure de la comédie ancienne avec ses éléments typiques comme la parabase et l'agon. Notons encore que l'attitude d'Aristophane à l'égard de Socrate est analysée de façon très nuancée ; Aristophane s'en prend bien à Socrate, mais il s'agit pour une large part de traits comiques qu'il ne faut pas trop prendre au sérieux, comme le prouverait la dernière scène du *Banquet* de Platon, où l'on voit Socrate et Aristophane converser sérieusement.

Le fascicule 6-7 s'achève par une étude de la littérature politique (avec la *Constitution des Athéniens*, faussement attribuée à Xénophon) et le début du chapitre sur Thucydide qui s'achèvera dans le fascicule suivant.

L'ouvrage reste d'une étendue raisonnable, ce qui le rendra plus facile à manier, mais cette concision relative oblige l'auteur à certains choix. Il a parfois traité un peu rapidement des écrivains dont nous ne possédons que des fragments, mais qui sont importants, comme Sophron (il est vrai qu'on semble nous promettre d'y revenir plus longuement à propos de Théocrite). D'autre part, si les œuvres de chaque poète ou prosateur se trouvent longuement analysées, leur style est étudié assez rapidement. Eschyle est favorisé à cet égard ; les procédés

d'expression de Sophocle sont définis de façon brève, mais assez précise ; en revanche, on aurait attendu un développement sur le style d'Aristophane et la richesse de son invention verbale.

Un des mérites de cet ouvrage est, nous l'avons dit, de vouloir donner l'état présent des questions et de se fonder sur une information philologique aussi rigoureuse que possible. Sur le point particulier de l'établissement des textes, l'histoire du texte de chaque auteur est donnée à la fin du chapitre qui le concerne. Enfin, la bibliographie est fort au courant. Mais il s'agit d'une bibliographie choisie, et d'une bibliographie récente. Si bien qu'on regrette parfois de ne pas voir citer des ouvrages un peu anciens, mais essentiels. Voici quelques remarques de détail : p. 251, il aurait été utile de signaler les travaux où W. Schmid a exposé sa théorie de l'inauthenticité du *Prométhée*, qui est discutée dans le texte, notamment ses *Untersuchungen z. gefesselten Prometheus* ; — p. 339, l'édition d'Antiphon par L. Gernet datée de 1954 n'est qu'une réimpression : la première édition remonte à 1923 ; — p. 382, M. Lesky n'a pas pu avoir connaissance de l'ouvrage essentiel de A. Turyn qui renouvelle l'histoire du texte d'Euripide (cf. *Rev. Phil.*, 1958, p. 320) ; d'autre part, certains ouvrages anciens auraient pu figurer dans la bibliographie, comme ceux de Nestle et de P. Masqueray ; enfin, il aurait fallu citer l'édition du *Cyclope* par J. Duchemin, Paris, Champion, 1945 ; — la bibliographie d'Aristophane (p. 426-427) pourrait être également complétée ; M. Lesky n'a pas eu, naturellement, connaissance du livre très récent de A. J. W. Koster, *Autour d'un manuscrit d'Aristophane écrit par Démétrius Triclinius*, 1957 ; il aurait, d'autre part, été utile de citer l'ouvrage ancien de Boudreaux, *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*, 1919, ou la thèse de P. Mazon, *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane*, 1904 ; parmi les éditions, on regrette de ne pas voir citer l'édition de Zacher et Von Velsen ou celle de Van Leeuwen ; enfin, parmi les éditions de pièces isolées, celles de Starckie (*Les Nuées*, *Les Guêpes*) ou celle de P. Mazon (*La Paix*), etc.

Ces menues critiques n'enlèvent rien à l'estime où l'on tient cet ouvrage excellent, dont on souhaite un achèvement rapide.

P. Chantraine.

Quintino Cataudella, *La novella greca : prolegomeni e testi in traduzioni originali* (Collana di Antologie, III). Naples, Edizioni scientifiche italiane, [sans date] ; in-8°, 408 p. Prix : 3.400 L.

Cet ouvrage comporte de copieux prolégomènes qui retracent l'histoire de la nouvelle grecque, puis un florilège de textes traduits en italien. L'auteur destine ce recueil au public cultivé et avertit avec modestie qu'il ne prétend pas apporter beaucoup de nouveau aux spécialistes. Les 172 pages d'introduction n'en constituent pas moins un excellent « état de la question », bien informé des travaux récents, y compris ceux qui sont restés inédits, comme la thèse de doctorat de M^lle^ S. Trenkner, *La nouvelle grecque de l'époque classique* (Bruxelles, 1947). La difficulté en pareille matière tient pour une bonne part à ce que les frontières de la nouvelle sont malaisées à déterminer. Les Grecs n'ont pas de terme pour désigner ce genre, qui se situe au carrefour de l'épopée, de l'histoire, de l' « idylle », de la fable et de l'anecdote. Aussi bien M. Cataudella s'efforce-t-il d'abord de définir la nouvelle : ce qui la distinguerait de la fable, ce n'est pas l'absence de merveilleux — qui apparaît, en effet, dans d'authentiques nouvelles comme l'*Homme-Ane* ; c'est plutôt qu'elle se place sur un plan humain et qu'elle met en

jeu des sentiments humains, lors même que ses personnages sont divins (par exemple, *Les Amours d'Arès et d'Aphrodite*). Son domaine demeure pourtant mal délimité : l'auteur relève des nouvelles dans la poésie épique, chez les lyriques ou chez les historiens du v^e^ siècle ; mais il affirme, d'autre part, que « la nouvelle proprement dite, constituée en genre indépendant », n'apparaît qu'après Aristote (p. 126) ; à l'époque hellénistique, il fait une large place à la nouvelle érotique et romanesque qu'on trouve chez Callimaque (*Acontios et Cydippé*), chez Ovide et surtout chez Parthénios ; mais, plus loin, il paraît restreindre la nouvelle au conte licencieux représenté par les *Fables milésiennes* (p. 131). La richesse et la diversité du florilège qu'on a voulu présenter excusent pour une bonne part ces imprécisions.

En fait, et cela est parfois spécifié très nettement, Homère, Hérodote ou la *Cyropédie* de Xénophon connaissent seulement des thèmes « novellistiques » qui seront repris plus tard par les auteurs de véritables nouvelles (je doute fort, cependant, que le terme de « nouvelle » désigne légitimement les gestes préhomériques de Méléagre et de Bellérophon). Le genre proprement dit est issu de l'histoire (pour M. Cataudella, l'épopée serait elle-même une forme d'histoire aux yeux des Anciens, ce qu'on accordera plus aisément pour l'*Iliade* que pour l'*Odyssée*) : la nouvelle est un récit qui s'est dégagé de son contexte historique en dédaignant la chronologie et en substituant aux acteurs primitifs des personnages de pure fantaisie. Cette transformation se serait opérée sous l'influence de la rhétorique, qui recherche des *exempla ficta* pour alimenter ses exercices d'école ; ainsi seraient nés, après le IV^e^ siècle, ces récits dépersonnalisés qui évoluèrent dans le sens du roman ou de la nouvelle. On reconnaît là la thèse d'E. Rohde, selon qui le roman grec serait issu de la Seconde Sophistique : une date aussi tardive n'étant plus soutenable aujourd'hui, M. Cataudella fait intervenir les écoles rhétoriques du début de l'ère hellénistique. Après avoir retracé la genèse du genre, l'auteur rassemble les *testimonia* qui nous perpétuent le souvenir des *Contes milésiens* d'Aristide, puis il recherche l'influence qu'ils ont exercée sur des nouvelles comme la *Matrone d'Éphèse*, *Amour et Psyché* et le Λούκιος ἢ ὄνος du Ps.-Lucien. On sait que ces contes, notamment le dernier, posent des problèmes difficiles, si l'on veut déterminer la filiation des récits dont nous conservons le texte ou le souvenir. M. Cataudella, qui traite en passant cette question, s'accorde avec A. Lesky et A. Mazzarino pour sauvegarder l'originalité d'Apulée sans nier sa dette à l'égard de Lucius de Patrai. Lucius n'est, d'ailleurs, qu'un intermédiaire ; ces récits remonteraient en dernière analyse aux *Contes milésiens*, et le florilège tente de reconstituer, à partir du Ps.-Lucien, la version de l'*Homme-Ane* que donnait Aristide. Ce n'est là qu'une reconstruction hypothétique ; mais M. Cataudella a sans doute raison de penser que les *Milesiaka* sont à l'origine du genre où s'illustreront Pétrone, Apulée et, plus tard, Boccace.

Francis Vian.

F. Martinazzoli, *Hapax Legomenon*, Parte prima (II), *Il Lexicon Homericum di Apollonio Sofista*. Bari, Adriatica, s. d. [1957] ; in-8°, 96 p.

Suite de l'ouvrage signalé *Rev. Phil.*, 1955, p. 73 (mais l'éditeur n'est plus le même). La recherche porte maintenant sur la notion d'*hapax legomenon* dans le lexique d'Apollonius le Sophiste. Cette notion tient une grande place dans les grandes scholies qui nous ont conservé l'enseignement d'Aristarque ; elle se retrouve dans le lexique d'Apollonius, dont elles attestent ainsi le caractère aris-

tarquien. Aristarque s'applique à expliquer Homère par Homère, à dégager l'usage (συνήθεια) du poète, et se trouve ainsi amené à relever les *hapax legomena* (ou *eiremena*), qu'il s'agisse de l'existence même d'un mot, de son sens ou du sentiment même qu'il exprime. Étant donné ce point de vue, *hapax legomenon* n'a pas une valeur absolue, mais signifie que le mot est employé qu'une fois dans l'œuvre d'Homère. Dans le lexique d'Apollonius, la tradition ancienne est souvent tronquée, mais peut être reconstituée à l'occasion grâce à Hésychius et aux Étymologiques. On verra dans le livre de M. Martinazzoli que les données d'Apollonius ne coïncident pas avec celles des scholies (cf. p. 77), mais, au contraire, les complètent. Dans le lexique, le nom d'Aristarque est évoqué à propos de quatre ou cinq *hapax* seulement ; en revanche, dans des gloses qui concernent des *hapax* (mais qui ne sont pas signalés comme tels) le nom d'Aristarque apparaît.

Le livre relève, d'autre part, les termes relevés comme *hapax legomena* dans le lexique et les discute en utilisant largement, pour les expliquer, les ouvrages des philologues et des linguistes contemporains, ce qui place le problème sur un tout autre terrain. Voici quelques remarques relatives à ces commentaires : p. 30, je crois qu'il est vain de chercher une étymologie au nom de peuple Ἄβιοι : il ne doit s'agir, dans tous les cas, que d'étymologies populaires ; — p. 35, malgré une partie de la tradition ancienne et l'accord de Schwyzer, je ne crois pas possible d'accepter pour βαμβαίνω le sens de « chanceler » et un rapport avec βαίνω ; — p. 48, le rapprochement de κώδεια avec κῶος « cavité », accepté par Boisacq, n'est fondé sur rien de solide. Puisque M. Martinazzoli a voulu donner l'état actuel des connaissances (ce qui n'était pas nécessaire pour un ouvrage portant sur la critique ancienne d'Homère), il aurait dû, dans quelques cas, renvoyer au *Gr. Et. Wörterbuch* de Frisk et au *Lexikon des frühgriechischen Epos*.

P. Chantraine.

W. K. C. Guthrie, *In the Beginning*. Londres, Methuen, 1957 ; in-8°, 151 p.

L'ouvrage consiste en six conférences prononcées à la Cornell University, dans le cadre des Messenger Lectures on the Evolution of Civilization. Mais ces conférences ont été mises au point pour la publication, avec notamment, des notes renvoyant aux textes sur lesquels s'appuie l'exposé. Le titre du livre, un peu énigmatique, se trouve éclairé par un sous-titre : *Some Greek views on the origins of life and the early state of man*. Les deux premières conférences portent sur la notion de Terre Mère ; elles traitent d'abord de l'aspect mythique des traditions qui s'y rapportent, puis de l'interprétation scientifique qui a pu en être donnée, par exemple du sens que comporte le mariage du sec et du chaud avec l'humide et le froid. A cette occasion sont examinées les vues de Thalès, d'Anaximandre (dont il est finement montré que sa philosophie s'accorde bien avec la manière de penser des gens de son temps), d'Anaxagore, de Démocrite ou d'Empédocle. Une autre conférence cherche à préciser non plus l'origine de la vie, mais sa nature, et envisage les rapports du corps et de l'âme. A ce propos, l'auteur précise au passage le sens de *psyché*, de *aer*, de *aither* et s'amuse à supposer que la substance de l'âme dont il est question dans le *Phédon*, 81 c, est l'*aer*, non le pur *aither* (p. 52) ; ce chapitre se conclut par des remarques de portée générale : les Grecs imaginent le passé sur le modèle du présent et le macrocosme sur le modèle du microcosme ; il constate, enfin, que toutes les théories sont de caractères évolutionnistes, ce qui n'empêche pas Aristote de croire à l'immortalité des espèces, théorie due à une influence platonicienne. — Le quatrième chapitre traite du

point de vue cyclique dans l'histoire du monde ; il montre les différences, mais aussi les rapports entre le mythe de l'âge d'or et les traditions de la sauvagerie originelle de l'humanité. — L'auteur se trouve ainsi conduit à examiner l'idée de progrès, ce qui entraîne l'étude du mythe de Prométhée en général, et particulièrement chez Protagoras : l'étude relative à Protagoras est originale et pénétrante. — Enfin, une conférence de conclusion s'intitule « What is Man, The philosophical implications ». Elle souligne l'opposition entre les premières philosophies, de caractère naturaliste, et le système rationaliste et idéaliste de Platon.

Tout n'est pas neuf dans ce petit livre. Mais il présente deux qualités originales. Il cherche toujours à situer les théories qu'il expose dans le monde grec à un moment donné de son histoire. D'autre part, il confronte souvent l'attitude des philosophes grecs avec celle des savants européens du XIX^e^ et du XX^e^ siècle. Ces qualités contribuent à rendre l'ouvrage de M. Guthrie vivant et suggestif.

P. CHANTRAINE.

Gilbert FRANÇOIS, *Le polythéisme et l'emploi au singulier des mots* ΘΕΟΣ, ΔΑΙΜΩΝ *dans la littérature grecque d'Homère à Platon* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, CXLVII). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, 374 p.

Le titre de l'ouvrage en définit assez bien l'objet. Il s'agit essentiellement d'examiner dans quelles conditions s'emploient au singulier les termes θεός et δαίμων. A la vérité, le problème du monothéisme opposé au polythéisme ne se trouve guère engagé dans cette affaire. « Nous avons d'abord cru, écrit M. François (p. 7), que ces mentions exprimaient une conception monothéiste qui cherchait à se faire jour à travers les représentations des dieux du culte et de la mythologie. Mais cette interprétation nous a paru simpliste et inexacte... » Ou dans la conclusion, p. 305 sqq. : « ... les nombreux emplois des mots θεός et δαίμων au singulier éveillent assez naturellement l'idée que les Grecs se sont élevés à la conception d'un dieu unique et personnel. Cette interprétation nous paraît à présent erronée. » Elle est, en effet, erronée, mais peut-être n'était-il pas nécessaire d'occuper plus de 350 pages pour le démontrer.

L'intérêt de l'ouvrage est ailleurs. Il réside d'abord dans le soin avec lequel les faits sont rassemblés et classés en dix chapitres examinant successivement la poésie épique, la poésie hésiodique, la poésie lyrique, la tragédie, la comédie, la philosophie présocratique, le corpus hippocratique, l'éloquence attique, l'histoire avec Hérodote, Thucydide et Xénophon, enfin Platon. Ce dossier complet permettra d'étudier dans le meilleur éclairage les passages difficiles.

Un des points importants qui résultent de l'enquête est la constatation que le grec emploie volontiers depuis Homère le mot θεός ou ὁ θεός dans un sens générique ou collectif ; il semble équivaloir à οἱ θεοί, mais exprime la puissance divine de manière vague et indéterminée (cf., par exemple, p. 23 sqq., à propos d'*Il.* 24, 524-547) ; cet emploi n'est possible que dans la mesure où l'on fait abstraction de l'appareil mythologique. En ce qui concerne la traduction même des divers passages, peut-être est-il dangereux de vouloir établir un système de distinctions synonymiques trop raffinées. Il importe peu de rendre θεός ou δαίμων par « la divinité », « les dieux » ou « le ciel », les termes grecs et français ne se recouvrant pas exactement, de toute façon.

Dans le détail de l'exposé, M. François, qui est bien informé de la bibliogra-

phie, propose de nombreuses observations qui seront très profitables au lecteur : p. 27, à propos d'*Iliade* 19, 90, bonne confirmation du sens général de θεός ; — p. 36-37, il est bien possible que σὺν δαίμονι doive être distingué de σὺν θεῷ et que la première expression indique plus nettement une puissance surnaturelle et mystérieuse, mais le contexte ne permet pas de l'établir ; d'autre part, l'expression « Puissance impersonnelle » me semble fausser les faits ; — p. 89, on donnera raison à l'auteur lorsqu'il constate que l'attribution à Pindare de conceptions panthéistes doit rester une hypothèse ; — p. 111, la traduction de *Antigone* 833, qui, je le sais, cherche à être précise, apparaît gauche : « même tombeau me réserve la puissance surnaturelle » ; — p. 119, à propos du vers 414 des *Phéniciennes*, il ne s'agit pas d'un ordre des vers établi par F. Chapouthier, mais par Jacobs, et adopté ensuite par divers philologues, dont F. Chapouthier ; — p. 160-170, étude approfondie des fragments théologiques de Xénophane ; etc.

Au terme d'une longue et minutieuse enquête, les conclusions de M. G. François sont, dans une certaine mesure, négatives ; cf. p. 245 : « ... nous avions espéré pouvoir rendre compte à la lumière de ces notions des alternances que l'on relève souvent dans un même passage entre l'emploi de θεός et de θεοί. Mais, devant le nombre considérable d'exceptions, nous avons été amené à croire que, quelle que soit, en principe, la distinction entre θεός et θεοί, en fait ils sont employés indifféremment l'un pour l'autre dans la plupart des cas ». Dans le détail, il subsiste des difficultés, notamment lorsqu'il s'agit de décider si θεός signifie « la divinité » en général ou si le mot désigne un dieu particulier que l'on ne peut ou ne veut nommer ; cf. p. 306 : « nous présumons, notamment, qu'aux yeux de certains, nous aurions dû traduire plus souvent θεός par *un dieu*, ὁ θεός par *le dieu*... ». Cette observation est surtout valable pour les textes les plus anciens ; cf., entre autres, *Il.* 13, 743, où il est aussi naturel de traduire « un dieu » que « la divinité ». L'emploi de l'article avec le mot θεός pose également un problème qui reste mal élucidé ; voir p. 305, n. 2, avec les renvois à p. 145, n. 4, etc...

L'ouvrage s'achève par deux appendices ; le premier, qui porte sur l'emploi de θεός, δαίμων, τὸ θεῖον et τὸ δαιμόνιον, sera fort utile.

P. Chantraine.

Eva-Maria Hamm, *Grammatik zu Sappho und Alkaios* (Abhandl. Berlin, 1951, n° 2). Berlin, Akademie-Verlag, 1957 ; in-8°, 235 p.

C'est une étude fort détaillée et complète que nous apporte M^me^ Hamm de la grammaire de Sapho et d'Alcée : il eût, d'ailleurs, été plus exact de parler ici de phonétique et de morphologie, car aucune partie de l'ouvrage ne traite de la syntaxe ; peut-être quelques remarques auraient-elles pu, quand ce ne serait qu'en appendice, s'ajouter à l'importante contribution que nous devons à l'auteur. Le plan de l'ouvrage est clair et du type le plus traditionnel : l'étude des différents phonèmes, simples ou combinés, est suivie de celle des différents types de noms ou de suffixes nominaux, ou de formations verbales, et complétée par une dernière partie consacrée à la flexion du verbe et du nom ; les éléments indéclinables ne sont pas non plus oubliés. Deux index fort explicites facilitent encore la consultation de l'ouvrage : le premier ne comporte que les mots dont la lecture complète est assurée, tandis que le second contient des débuts et des fins de mots — ce qui est particulièrement utile quand il s'agit d'une œuvre dans laquelle des papyrus, souvent fort mutilés, tiennent une place à tout point de vue considérable.

L'auteur a eu parfaitement raison de signaler systématiquement, par un astérisque suivant la forme alléguée, que celle-ci nous est directement connue par un papyrus : la chose est toujours importante, et même capitale quand il s'agit de l'accentuation éolienne, telle que nous pouvons la connaître (cf. p. 42 sqq.). De façon non moins systématique, M^me^ Hamm fait précéder toute forme étudiée d'un H, pour indiquer que celle-ci se trouve dans la langue homérique : sur ce point, on pourrait chercher chicane à l'auteur, car il ne s'agit que de vocabulaire, non de formes à proprement parler : il va de soi que l'on chercherait vainement chez Homère un τάρβημμι ou un ὀνία : l'indication signifie seulement, on le devine, que la langue homérique connaît le verbe ταρβέω et le nom ἀνία.

Ce travail est avant tout une description exacte et complète et, surtout dans la partie phonétique, il ne saurait être autre chose ; cependant, il n'est pas que description, et le jugement personnel de l'auteur intervient parfois, peut-être de façon trop discrète. Dès le début (p. 15), nous voyons (ou plutôt nous devinons), dans le paragraphe consacré aux labiovélaires, que M^me^ Hamm, concernant la « labialisation éolienne » des labiovélaires devant *e*, possède un juste sentiment de la complexité de la question ; on eût aimé peut-être de lui voir donner plus de développement à ce problème si considérable. De même (p. 58), à propos des adjectifs de matière en -εος qui apparaissent, dans la langue de Sapho et d'Alcée, sous la forme -ιος, il est rappelé très judicieusement que χρύσιος ne doit pas être considéré comme l'aboutissement phonétique de χρυσέος, mais repose sans doute sur une vieille formation indépendante de *ειος > εος. Cependant, on désirerait plus de remarques personnelles de ce genre. Parfois, il résulte des indications précises de M^me^ Hamm et des tableaux qui les groupent des remarques qui semblent s'imposer, d'un point de vue plus général, et qu'elle aurait pu, ne fût-ce que brièvement, indiquer. Par exemple, il ressort de la comparaison des formes attestées pour les verbes athématiques en -ημι (-έω) et en -ᾱμι (-άω) que, pour le premier type, représenté pourtant par de très nombreux exemples, il n'y a, en face du thème de présent, que peu d'aoristes, encore moins de parfaits et 4 % seulement de futurs, tandis que, sur un moins grand nombre d'exemples du second type, on trouve une bien plus forte proportion d'aoristes et surtout de futurs. Il y a là de précieuses indications sur la façon dont a pu, au départ des thèmes de présent, se constituer une conjugaison complète pour le dénominatifs, plus rapidement, sans doute, pour les verbes en -άω(-ᾱμι) que pour les verbes en -έω(-ημι) ou en -όω(-ωμι).

Il va sans dire que, sur des points particuliers, il y a, dans ce travail par ailleurs si utile, des assertions discutables. Beaucoup des objections que l'on pourrait élever sont dues au fait que les garants sur lesquels s'appuie M^me^ Hamm, en particulier dans l'analyse morphologique, ne sont pas également sûrs : quand elle invoque Schwyzer ou M. Chantraine, on est, en général, d'accord avec elle ; mais quand elle se fonde sur des analyses trop anciennes (celles de Boisacq, par exemple) ou sur des vues trop exclusivement personnelles ou insuffisamment critiques (témoin le *Vergleichendes Wörterbuch* de Walde-Pokorny), les objections ou, au mieux, les questions se dressent. Si, pour les noms-racines, la distinction entre ceux qui sont ou ne sont pas en rapport avec un verbe est en elle-même discutable, il est certain que χέρρ'* (p. 45) n'a pas sa place dans la première catégorie : le témoignage du hittite condamne le rapprochement avec **gher* et skr. *hárati* : χέρρ'*, reposant sur **ghes-r* (et non sur **gher-s*), a bien chance de n'être pas moins exclusivement nominal, comme nom-racine, que πούς. Pour ma part, je saisis mal (p. 111) ce que l'auteur entend quand il dit que ἀπύ est une forme *indo-européenne* secondaire de ἀπό. Rien ne permet de le supposer, et il n'y

a, je crois, dans ἀπὺ qu'un fait de phonétique intéressant certains dialectes grecs, en particulier l'arcado-cypriote et l'éolien : ἀπύ est, en face de ἀπὸ, dans le même rapport que -τυ, -ντυ, en arcado-cypriote, en face des désinences secondaires -το et -ντο. Mais ce ne sont là que critiques de détail, et nous devons être reconnaissants à Mme Hamm de nous avoir donné une étude diligente, probe, complète, facile à utiliser, des trop courts fragments que nous possédons des deux grands lyriques de Lesbos.

J. Humbert.

Liricos Griegos, Elegiacos y yambografos Arcaicos, volumen 1, texto y traduccion por Francisco R. Adrados. Barcelone, ediciones Alma Mater, 1956 ; in-8°, xxxiii-250 p. en majeure partie doubles.

Dans la grande entreprise d'édition et de traduction des textes grecs et latins qu'ont entreprise nos collègues espagnols, M. Adrados ne s'est pas chargé de la tâche la plus facile : rien d'ingrat comme l'édition de fragments poétiques, et, lorsqu'il s'agit de fragments papyrologiques, une découverte nouvelle risque à chaque instant de tout remettre en question. Ce premier volume, où l'*Anthologie* de Diehl, nous dit l'auteur, a été largement utilisée, comporte les fragments d'Archiloque, Callinos, Tyrtée, Semonide, Solon, Mimnerme, Phocylide, Démodocos, Asios. Les notices sont bien présentées, le texte généralement correct, la traduction, il me semble, exacte. Pour qui voudra pousser la recherche l'éditeur a fourni des bibliographies étendues, peut-être un peu trop étendues, car un choix donnant l'essentiel aurait peut-être rendu de meilleurs services.

Dans ce premier volume, ce sont les fragments d'Archiloque que l'on songe d'abord à examiner, à la fois en raison de l'importance de l'écrivain et du renouvellement que la découverte de textes nouveaux a apporté à la connaissance que nous en avons. Et on sera naturellement tenté de comparer l'édition de M. Adrados avec celle de M. Lasserre, traduite par M. Bonnard, qui vient de paraître presque simultanément. Même pour les fragments connus depuis longtemps, les deux éditions adoptent souvent des solutions diverses. Par exemple, au fr. 9 (= 3 Diehl), M. Adrados écrit δαήμονες, écartant la *lectio difficilior* δαίμονες, pourtant gardée non seulement par Lasserre, mais également par Diehl ; on se demande, d'ailleurs, comment il propose de scander le pentamètre. — Ailleurs, M. Adrados, notamment en ce qui concerne les fragments nouveaux, prend des positions personnelles dont il a exposé les plus importantes dans *Emerita*, dans la *Revue de Philologie* ou d'autres revues. Relevons, par exemple, que, dans le fragment 35 (189 B. + 93 D.), il pense, en réunissant deux fragments, que μελαμπύγου désigne un aigle et n'a pas le sens général de « solide gaillard » que comporte l'interprétation de Lasserre et Bonnard (fr. 211).

Cette édition ne rendra pas seulement service aux étudiants et aux professeurs espagnols. Le travail de M. Adrados, surtout pour Archiloque, est souvent personnel ; si les solutions qu'il propose à des problèmes très difficiles risquent de ne pas toujours s'imposer à tous, elles portent la marque d'un vrai savant et mériteront d'être prises en considération et discutées soigneusement.

P. Chantraine.

Jacqueline de Romilly, *La crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle*. Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 124 p.

Il n'est pas facile d'écrire un compte rendu du petit livre pénétrant que vient

de publier Mme de Romilly. C'est n'en rien dire que d'indiquer qu'il examine d'abord la description de la crainte, puis la signification de la crainte, enfin, dans une conclusion ingénieuse, les premiers indices de « l'avènement de la bonne crainte dans un monde juste ». Il est bien vrai que, dans le monde tragique d'Eschyle, la crainte, la peur et l'angoisse sont les sentiments humains dont la présence est le plus sensible. Mais ce qui importe, c'est le détail des analyses que propose Mme de Romilly, et qui conduisent toujours à mieux comprendre la pensée et l'art même d'Eschyle. Si bien qu'il ne faudra pas oublier de recourir à l'index de cet ouvrage pour l'explication même de passages difficiles du poète.

Il faut donc lire le livre, et chacun y trouvera son bien. Pour ma part, je me bornerai ici à proposer quelques remarques qui montrent qu'il donne à réfléchir.

L'avant-propos indique avec raison qu'il y aurait quelque chose d'un peu vain (et peut-être de puéril), pour traduire chez un poète comme Eschyle les divers termes relatifs à la frayeur et à la crainte, à vouloir employer chaque fois le terme le plus juste ; d'autant plus que, lorsqu'on passe d'une langue à une autre, jamais deux termes ne se recouvrent exactement. Mme de Romilly recourt avec raison à l'admirable traduction de Paul Mazon et s'excuse d'y faire parfois quelques retouches lorsqu'elle semble « insuffisamment exacte pour le propos qui nous occupe ». Et elle ajoute : « Il est déjà assez étonnant qu'une étude d'expression, quelle qu'elle soit, puisse rester intelligible en fournissant des citations traduites » (p. 20).

Ici ou là, l'emploi de tel ou tel terme aurait pu être précisé : je ne crois pas, par exemple, que « angoisse » soit une très bonne traduction pour μέριμναι, qui est un terme, en somme, intellectuel (p. 14), et l'emploi du mot ὠδὶς (*Choéph.* 211), discrètement remarqué en note, aurait pu être commenté (p. 15). Ailleurs, l'auteur choisit, au contraire, une traduction insistante et précise : je crois qu'elle a raison (p. 58) de parler, à propos de ὅπις, de ceux qui « craignent le regard des dieux », ce qui doit correspondre à la véritable étymologie du mot.

J'ai beaucoup appris à la lecture du chapitre qui traite de la description de la crainte « à la fois réaliste et imagée, précise et poétique, exacte et métaphorique ». Réaliste, car Mme de Romilly tire du texte même d'Eschyle une foule d'indications relatives aux symptômes physiques de la peur. L'étude des métaphores est plus suggestive encore, une métaphore poétique se répercutant en des résonances plus ou moins franches, plus ou moins étouffées : voir, par exemple, les échos qu'éveille une expression comme κελαινόχρως καρδία, discutée p. 23, n. 4.

Ce livre, où la pensée apparaît toujours juste et la forme ferme, se lit avec agrément et profit ; mais il rendra surtout de grands services pour l'interprétation même d'Eschyle.

P. Chantraine.

Ernesto Valgiglio, *L'Ippolito di Euripide.* Turin, Ruata, 1957 ; 63 p. Prix : 300 L.

E. Valgiglio étudie les trois principaux personnages d'*Hippolyte*, puis s'interroge sur la signification du drame. Dans ce rapide exposé, les ressorts psychologiques de l'action sont analysés avec finesse et précision. En face des interprétations forcées et contradictoires qui ont été proposées, l'auteur adopte une solution de juste milieu qui, si elle ne peut guère prétendre à l'originalité, obtient en général l'assentiment du lecteur. On retiendra, notamment, ce qui est dit sur le double plan, divin et humain, où se déroule l'action. On s'est souvent demandé

si le premier rôle est tenu dans la pièce par les hommes ou par les dieux et si les dieux sont ceux de la mythologie populaire ou s'ils incarnent les forces agissantes de l'âme. En fait, comme le montre E. Valgiglio, chacun de ces points de vue se révèle tour à tour exact. Les dieux sont les promoteurs de l'action ; mais, au lieu de peser de l'extérieur sur les destinées humaines, ils agissent par l'intermédiaire de la *psyché* : Aphrodite mène le jeu, mais Phèdre est consentante ; à travers le conflit psychologique qui la déchire, sa volonté s'identifie avec le dessein de la déesse. On songe aux pénétrantes remarques de F. Robert sur les interventions divines dans l'épopée (*Homère*, chap. I) : chez Homère déjà existe cette intime conjonction entre l'action surnaturelle et la détermination autonome de l'individu. Ici et là, le poète est aux prises avec le problème du libre arbitre et de la prédestination.

La plaquette s'achève, d'une façon qui peut surprendre, par un appendice de quinze pages sur *Médée*. Malgré la justification incluse dans une note liminaire, cette notice ne s'imposait pas : elle eût été à sa place en tête de l'édition de *Médée* que l'auteur a donnée la même année. Sommaire, parfois verbeuse, elle élude les problèmes qui ne sont évoqués qu'en note ; elle reprend, en général sans grand profit, les analyses de L. Méridier et de M. Pohlenz.

D'une manière générale, l'auteur est bien informé des travaux sur Euripide. On s'étonne pourtant de ne voir cités ni l'ouvrage de E. Delebecque, ni l'article de L. Séchan sur *Médée* (*R. É. G.*, XL, 1927, p. 284 sqq.), où E. Valgiglio aurait pu trouver, formulées avec bonheur, plusieurs des idées qu'il défend à son tour.

Francis Vian.

Georges Méautis, *Sophocle ; essai sur le héros tragique*. Paris, Albin Michel, 1957 ; 1 vol. in-8°, 296 p. Prix : 825 fr.

Rien de ce qu'écrit M. G. Méautis n'est indifférent, car ce véritable humaniste médite sans cesse sur les chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art grecs et nourrit sa méditation des apports d'une très vaste culture, à la fois française, allemande et italienne. Ici, par exemple, à propos de Sophocle, il évoque successivement Chateaubriand, Gobineau, V. Hugo, A. de Vigny, Gœthe, Dante, etc..., et ces rapprochements sont presque toujours justes et éclairants.

Cependant un tel procédé peut devenir dangereux, si l'on en abuse, et ce dernier livre me paraît trop systématique pour convaincre entièrement beaucoup de lecteurs. G. Méautis y défend, sans aucune nuance ni réserve, une thèse que l'on peut résumer ainsi : la tragédie grecque étant la représentation des souffrances d'un héros, celui-ci, par la double épreuve de la douleur et de la solitude, y parvient à une transfiguration de son être tout à fait comparable au drame chrétien du Calvaire et de la Résurrection. Il y a certainement dans cette vue une « âme de vérité », mais elle est exprimée ici avec une constance et une exagération qui la rendent proprement insoutenable.

G. Méautis ne tient guère compte de l'ordre chronologique des sept pièces conservées de Sophocle, et d'ailleurs, en plusieurs endroits, notamment p. 173, il règle son compte à l' « historicisme » qui, pour l'interprétation des œuvres d'un poète, ose tenir compte des dates ! Il examine, lui, les tragédies de Sophocle dans l'ordre qui lui paraît le plus commode pour sa démonstration : *Ajax*, *Philoctète*, *Œdipe Roi*, *Œdipe à Colone*, *Antigone*, *Électre* et les *Trachiniennes*.

Ajax déjà est un héros trop grand, trop noble pour son médiocre entourage

et, bafoué, pour ne pas déchoir, il se réfugie dans la mort, devenant ainsi un héros national. La solitude de Philoctète, p. 70, est bizarrement comparée à celles d'un saint Bruno et d'un saint Nicolas de Flue. P. 133-136, il est question du « calvaire » d'Œdipe, « couronné d'épines ». Antigone, elle aussi, est une préfiguration du Christ souffrant ; elle a connu comme lui la dérision, et le chœur qui se moque d'elle « remplit la redoutable, la terrible fonction de tous ceux qui, lors du drame du Calvaire, furent les instruments de la Crucifixion » (p. 213). Électre aussi est passée par la « nuit obscure » — expression empruntée au mysticisme chrétien et qui est appliquée peut-être plus de vingt fois dans ce livre aux héros et héroïnes antiques. L'Héraclès des *Trachiniennes*, enfin, connaît, sur le bûcher de l'Œta, ce repos qui est l'apothéose et l'entrée dans l'éternité glorieuse. Ainsi, tout se tient, et, si les cent vingt-trois tragédies de Sophocle avaient été conservées, G. Méautis aurait sans doute fait la gageure de les ramener toutes à des préfigurations du drame du Calvaire ! Je me demande s'il a lu un volume de Simone Weil intitulé, je crois, *Intuitions préchrétiennes* : on y relevait, non pas seulement à propos de Sophocle, mais de tous les grands auteurs grecs, une quantité de rapprochements tout aussi péremptoires et aventureux.

En réalité, si l'on examine les choses d'un peu près, on aperçoit des failles dans la « démonstration ». En voici une. A propos d'*Œdipe à Colone*, on lit, p. 149 : « On discerne la suprême logique de la pensée de Sophocle : la nature même d'Œdipe, sa φύσις était la colère, l'emportement. Œdipe a passé par l'épreuve de la « nuit obscure », s'est trouvé seul. » Or, d'après G. Méautis, cette épreuve de la souffrance et de la solitude est purificatrice, et c'est elle qui transforme l'homme en héros ; en effet, il écrit, p. 155-156 : « Créon croit qu'il a encore affaire à Œdipe de l'*Œdipe Roi* ; il ne sait pas que les souffrances, la solitude, la « nuit obscure » ont fait naître en lui un autre être... » L'épreuve a dû tuer en lui l'esprit d'emportement et de colère, « ce démon caché dans la race de Laïos, qui la pousse à se détruire elle-même » (p. 165). Comment se fait-il donc que cet Œdipe, libéré de la haine, prononce contre son fils Polynice la terrible malédiction que l'on sait? La « sauvage grandeur » de cette imprécation suscite l'admiration de G. Méautis — comme, d'ailleurs, tout ce que nous a laissé Sophocle — mais il ne paraît nullement remarquer que l'attitude d'Œdipe à ce moment se trouve en contradiction absolue avec celle que postulait sa thèse sur l'effet de la « nuit obscure ».

De Sophocle, G. Méautis admire tout avec enthousiasme, et il s'en prend plusieurs fois aux « philologues incapables de comprendre que l'antiquité nous dépasse de beaucoup en profondeur et en finesse, et que nous ne devons, en toute humilité, que chercher à la comprendre » (p. 38). Certes, une telle attitude d'esprit me paraît plus féconde que celle d'un éditeur d'*Œdipe Roi* qui ne voulait trouver chez Sophocle que « contes de nourrice », grossières invraisemblances et faiblesses de toute sorte. Je crois pourtant qu'entre l'admiration béate et le dénigrement systématique il y a place pour une appréciation saine et objective.

Constamment, G. Méautis critique la traduction et les notes de l'édition de Masqueray, et il semble ignorer celle de P. Mazon, ce qui est bien regrettable.

Pourtant, ce livre n'est pas négligeable et il contient beaucoup de remarques fort justes dont le lecteur tirera profit. Par exemple, quand G. Méautis écrit, p. 111 : « On se demande par quelle aberration on a pu si longtemps croire à l'existence d'une Grèce cartésienne, laïque, ancêtre de la Déclaration des droits de l'homme, etc... », il faut assurément lui donner raison, comme l'a montré le livre de Dodds. G. Méautis parle aussi en termes excellents de l'âme profondément religieuse de Sophocle.

R. Flacelière.

Victor Ehrenberg, *L'Atene di Aristofane, studio sociologico della commedia attica antica* (Biblioteca di cultura, 43). Firenze, La Nuova Italia, 1957 ; 1 vol. in-8°, 588 p., avec 19 planches hors texte. Prix : 3.500 L.

Le livre de V. Ehrenberg, intitulé *The people of Aristophanes, a sociology of old Attic comedy*, a paru en 1943 à Oxford et y a été réédité en 1951. Le succès durable de ce volume nous vaut aujourd'hui cette traduction italienne faite, sans aucun changement important, sur la seconde édition anglaise, édition dont André Aymard a rendu compte dans cette *Revue*, t. XXVI (1952), p. 224-227. Il serait donc inutile et déplacé de prétendre en refaire ici, à propos de la traduction italienne, une analyse et une critique. A. Aymard remarquait que le titre anglais ne correspondait qu'en partie au contenu ; le titre italien, bien qu'il soit un peu différent, a besoin, lui aussi, d'être explicité par le sous-titre, qui n'est pas, lui non plus, parfaitement adapté. En fait, on sait qu'il s'agit d'une étude de la société athénienne entre 460 et 380 environ, d'après une source principale qui est la comédie ancienne (et le début de la comédie « moyenne »), y compris les fragments d'Aristophane et des autres auteurs comiques de cette période, mais avec de fréquents recours à Euripide, aux orateurs et à Thucydide. V. Ehrenberg est parfaitement informé de tous les travaux modernes. Son livre se lit avec un grand plaisir et un profit encore plus grand, car il est certain que jamais encore un historien d'Athènes n'avait tenu compte à ce point des innombrables indications que nous donne la comédie sur les classes sociales, le genre de vie, les habitudes, les relations humaines et les activités économiques des citoyens, des métèques et des esclaves... Mais voici que je me laisse aller à parler trop longuement de ce volume. Indiquons seulement en terminant que l'édition italienne conserve les planches et les précieux *indices* de la seconde édition anglaise, et souhaitons, sans trop l'espérer, qu'un éditeur nous procure une version française de ce livre remarquable.

R. Flacelière.

W. J. W. Koster, *Autour d'un manuscrit d'Aristophane écrit par Démétrius Triclinius* (Scripta Academica Groningana). Groningen, J. B. Wolters, 1957 ; in-8°, x-260 p.

M. Koster est engagé dans les travaux préparatoires pour l'édition des scholies d'Aristophane, subventionnés par l'Organisation néerlandaise des recherches pures. Son nouveau livre se rattache directement à la découverte qu'il a faite d'un autographe de Triclinius parmi les manuscris d'Aristophane de la Bibliothèque nationale à Paris (cf. son article de *Mnemosyne*, s. IV, vol. VIII, 1955, p. 24 sqq.). Ce manuscrit est le *Parisinus Suppl. Gr.* 463. C'est autour de ce *Parisinus* que s'organise la présente recherche, divisée en quatre parties : l'écriture, le texte des scholies, la mention χοροῦ, le texte des comédies.

Le premier chapitre apporte un grand nombre de précisions qui semblent assurer à ce manuscrit la qualité d'autographe triclinien. L'écriture, comme la disposition des scholies et leur doctrine (surtout en ce qui concerne la métrique), ne laisseraient pas de doute à cet égard, selon M. Koster[1]. Il faut donc le ranger à

1. Il est, toutefois, remarquable que le manuscrit présente, dans l'écriture attribuée par M. Koster à Triclinius, trois variations dont les paléographes seront peut-être tentés de discuter (p. 20-21). Il serait possible que seules les scholies et des corrections fussent de la main de Triclinius.

côté du manuscrit d'Eschyle *Farnesianus* II F. 31, du manuscrit d'Oxford (New College 258) et du *Marcianus* 464 de Venise. Le *Parisinus Suppl. Gr.* 463, que M. Koster désigne par le sigle Ps, se trouve soigneusement décrit, et l'écriture de Triclinius analysée avec ses variations (cf. p. 20-25). Il apparaît, d'autre part, que le *Vaticanus* 1294, que M. Koster date de la moitié du XIVe siècle, c'est-à-dire quelques décades après l'autographe, et qui n'est pas de la main de Triclinius, est un des meilleurs représentants du texte et du commentaire de la dernière recension triclinienne. Notre autographe représenterait un état antérieur du travail philologique de Triclinius. En revanche, le *Parisinus* 2821 ne saurait, comme l'a supposé Zacher, passer pour une édition triclinienne : la doctrine métrique qui s'y trouve exposée s'y oppose.

Dans la seconde partie, l'étude de certains passages des scholies est menée avec précision et présente un vif intérêt. Ainsi, *Nuées* 287, l'auteur estime que la leçon μαρμαρέαισιν ἐν αὐγαῖς, métriquement préférable, provient d'une correction de Triclinius introduite dans Ps et adoptée dans la recension postérieure (p. 43-44) ; — ou encore la discussion, au vers 276/277, de la leçon εὐάγητον ἀφεῖσαι donnée par Reg U Ven, tandis que F et Ps présentent après εὐάγητον les traces d'un grattage ; M. Koster estime que ἀφεῖσαι n'est pas, comme on l'a dit, une interpolation introduite par Tzetzes, mais une leçon authentique qui se lisait dans un texte d'environ 100 après J.-C. : « on peut se demander s'il s'agit d'une interpolation ou bien d'une leçon authentique provenant d'Aristophane lui-même » (p. 48). En ce dernier cas, il serait bon d'expliquer l'origine de la faute.

La troisième partie porte sur la mention Χοροῦ qui figure, notamment, dans les dernières comédies d'Aristophane.

Enfin, une dernière partie étudie, en se fondant sur des relevés extrêmement détaillés, les variantes des manuscrits collationnés (outre Ps, le *Paris. Gr.* 2820, le *Ven. Marcianus Gr.* 472, le *Vaticanus Gr.* 1294, le *Vaticanus Gr. Chisianus R.* IV, 20, et le *Parisinus Gr.* 2821) comparées aux leçons de R et V, notamment en ce qui concerne l'insertion de γε, celle du ν éphelcystique, la variation ποιεῖν/ποεῖν, l'orthographe de νώ et σφώ, νῦν et νυν, ἀεὶ et αἰεί, ἄρα et ἆρα, οὐκοῦν et οὔκουν, εἰς et ἐς, ξύν et σύν.

Cette quatrième partie appellerait les remarques suivantes : p. 184, il n'est pas très utile d'ajouter que M. Frisk s'en tient, pour ἀθάρη, à la « désinence » -η, puisque M. Frisk, comme tout autre savant, ignore l'étymologie du mot ; — il apparaît plusieurs fois que Triclinius, métricien scrupuleux, est mal instruit de la prosodie et de la phonétique : p. 216 et 217, M. Koster relève un certain nombre de fautes, notamment l'idée que, dans la crase, la voyelle qui en résulte pouvait être brève ; — p. 228, on voit que Triclinius écrit toujours ποιεῖν, même lorsque la première syllabe est brève : en fait, il s'agit d'un fait phonétique que nous connaissons bien, mais que les Byzantins ne savaient pas interpréter ; — en ce qui concerne αἰεί et ἀεί (p. 235), il est bien difficile de fixer l'orthographe authentique, puisque ἀεὶ, en principe, comporte en attique un α long ; fidèle à ses procédés mécaniques, Triclinius écrit αἰεί là où la première syllabe est obligatoirement longue.

L'ouvrage de M. Koster, bon philologue, bon connaisseur des manuscrits, apporte une contribution de valeur à l'étude des scholies d'Aristophane et de la méthode de Triclinius.

P. Chantraine.

Helmut Berve, *Dion*. Abhandlungen der geistes-und sozialwissenschaftlichen Klasse, Jahrgang 1956, nº 10. Verlag der Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz ; 141 pages.

Voici un ouvrage qui intéressera non seulement les historiens de la Grèce occidentale à la fin du v^e^ siècle et au début du iv^e^, mais encore les lecteurs de Platon dont on sait les rapports, et souvent même les démêlés, avec Denys l'Ancien, Dion et Denys le Jeune. Il est commode de disposer d'une monographie sur un personnage qui joua, pendant quelques années, un rôle de premier plan dans les destinées de Syracuse, et qui surtout fut l'un des hommes en qui Platon semble avoir mis l'espoir de voir se réaliser ses rêves politiques. Le travail de M. Helmut Berve est solide et bien documenté. Il se compose de quatre chapitres précédés d'une introduction où l'auteur examine le problème des sources. Il rappelle quels sont les principaux documents dont dispose l'historien, et passe en revue successivement les témoignages contemporains et les récits des auteurs postérieurs. La vie de Dion de Syracuse est ensuite retracée en trois chapitres : le premier étudie la période qui s'étend jusqu'à la mort de Denys l'Ancien (de 409, date de la naissance de Dion, à 367) ; le second est consacré aux rapports entre Dion, Platon et Denys le Jeune (367-357) ; le troisième au retour de Dion en Sicile, de 357 à la mort de Dion (354-353). Le quatrième et dernier chapitre s'efforce de porter un jugement sur la personnalité de Dion. C'est là le problème le plus délicat. Car, sur les faits saillants de sa biographie, les sources ne manquent pas, et, sur ses rapports avec Platon, il semble que maintenant le problème de l'authenticité et de la chronologie des *Lettres* puisse être considéré comme résolu. Il est plus difficile de juger ses actes. Fut-il un sincère disciple de Platon ou un faux philosophe? Ne fut-il qu'un tyran cachant ses ambitions politiques sous le faux-semblant de la philosophie?

Pierre Louis.

Plato's *Statesman*, translated by J. B. Skemp, edited with an Introduction by Martin Ostwald (The Library of Liberal Arts, nº 57). New-York, The liberal arts Press, 1957 ; xxxvi-100 p.

La collection « The Library of Liberal Arts » poursuit, à un rythme rapide, la publication des œuvres de Platon traduites en anglais. La présente traduction du *Politique* est celle du professeur J. B. Skemp, avec quelques modifications de M. M. Ostwald, qui a d'autre part ajouté certaines notes et rédigé une introduction relativement importante puisqu'elle représente à peu près le quart du volume. Par son contenu philosophique comme par ses qualités littéraires, le *Politique* est l'un des dialogues les plus remarquables de Platon, et l'un des plus beaux. Mais l'interprétation en est parfois délicate et le traducteur se doit de fournir au lecteur quelques explications préliminaires. M. M. Ostwald le fait sans étalage d'érudition, mais avec beaucoup de clarté. Il commence par examiner la question de la date de composition du dialogue, qu'il place entre 365 et 362, ce qui paraît acceptable. Puis il étudie la méthode de discussion, il précise le plan du dialogue dans l'ensemble des théories politiques de Platon, et donne enfin quelques indications sur les principaux personnages mis en scène. La traduction est claire et précise. Elle me paraît mériter d'être consultée et suivie pour l'interprétation de certains passages délicats. Un regret cependant : on trouve dans ce livre quelques références à des travaux antérieurs ; peut-être ai-je mal lu, mais je n'ai vu men-

tionnée ni dans l'introduction ni dans les notes l'édition du regretté Auguste Diès dans la collection « Les Belles-Lettres ». Pourtant cette belle édition fait encore et fera longtemps autorité.

Pierre Louis.

Ingemar Düring, *Aristotle in the ancient biographical tradition* (Acta Universitatis Gothoburgensis, LXIII, 2). Göteborg, 1957 ; 490 p., 1 fig.

Les travaux du professeur Ingemar During sont bien connus des spécialistes d'Aristote. Dans ses articles comme dans ses livres ce savant s'est attaché à résoudre quelques-uns des problèmes philologiques que pose le *Corpus aristotelicum*. Cette fois, c'est de la biographie d'Aristote qu'il s'est occupé, et l'ouvrage qu'il nous apporte comblera certainement les vœux de plus d'un historien.

En effet, son but n'a pas été d'écrire une nouvelle biographie d'Aristote, mais de constituer le dossier complet de cette question. Il ne se contente pas de dresser la liste des sources, ce qui aurait été déjà d'un précieux secours, il en donne le texte ou la traduction, avec les commentaires qui s'imposent. Et c'est seulement après avoir réuni tous les documents (récits des biographes anciens, jugements sur l'œuvre d'Aristote, allusions à la diffusion et à l'influence de ses traités) qu'il tire, en quelques pages, les conclusions de cette vaste enquête.

L'ouvrage comporte quatre parties dont la dernière, nécessairement assez brève, fait le point des problèmes relatifs à la biographie d'Aristote. Les autres fournissent l'ensemble des documents, dont certains, jusqu'à présent, étaient d'un accès difficile. Ces documents, d'importance variable, sont classés suivant un plan logique. La première partie renferme les biographies anciennes d'Aristote. On y trouve successivement : 1. la vie rédigée par Diogène Laerce ; 2. le texte d'Hésychius sur la vie et les écrits d'Aristote ; 3. la *vita marciana* ; 4. la *vita vulgata* ; 5. la *vita Lascaris* ; 6. la *vita latina* ; 7. les biographies composées au Moyen Age. Pour chacun de ces textes, l'auteur commence par étudier la tradition manuscrite ; il donne ensuite le texte avec l'apparat critique ; et il termine par quelques pages de commentaire. La seconde partie est consacrée à l'étude des textes syriaques et arabes relatifs à la vie et aux œuvres d'Aristote : M. Düring en donne une traduction qui sera particulièrement précieuse. La troisième partie rassemble toutes les allusions des auteurs anciens à la biographie et à l'œuvre d'Aristote. Elles sont classées sous diverses rubriques dont voici les principales : la famille d'Aristote ; Hermias d'Atarnée ; relations avec Philippe et Alexandre ; Aristote et Isocrate ; Aristote et Platon ; jugements anciens sur l'œuvre d'Aristote ; l'édition d'Andronicos ; les œuvres exotériques. Cette liste succincte donne une idée de la richesse exceptionnelle des renseignements réunis. Un *index testimoniorum* (p. 479) fournit la liste de tous les textes cités dans cette troisième partie. La quatrième et dernière partie tire les principales conclusions de cette vaste étude de textes. M. Düring n'insiste guère, avec raison me semble-t-il, sur les détails biographiques. Il s'efforce plutôt de préciser la place d'Aristote dans le mouvement d'idées du IVe siècle, et de montrer quel accueil fut réservé à l'aristotélisme par les diverses écoles philosophiques. Ce qui me paraît particulièrement intéressant, c'est de voir se former et se développer une tradition antiaristotélicienne.

J'ai dit que l'ouvrage se termine par un index des auteurs anciens cités dans la troisième partie. On peut regretter l'absence d'un index des auteurs modernes cités, ainsi que d'un index des manuscrits étudiés : le premier aurait rendu plus aisée la consultation de cet important ouvrage ; le second aurait été sans doute

utile aux philologues spécialistes de l'étude des manuscrits. Cette réserve mise à part, le livre de M. Düring me paraît un excellent instrument de travail qui rendra les plus grands services à tous ceux qui se préoccupent de mieux connaître Aristote.

Pierre Louis.

W. Gerson Rabinowitz, *Aristotle's Protrepticus and the sources of its reconstruction*, I (University of California publications in classical philology, vol. 16, n° 1). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1957 ; 96 p.

Plusieurs œuvres d'Aristote, dont certaines étaient particulièrement importantes par le fond comme par la forme, ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Essayer de les reconstituer, d'en retrouver au moins des fragments, a été le rêve de plus d'un philologue depuis une centaine d'années. Parmi ces ouvrages perdus, le *Protreptique* est sans doute celui qui, jusqu'ici, a été l'objet du plus grand nombre d'études et dont la reconstitution a éveillé le plus d'espoir. On en était arrivé, dans ces dernières années, grâce à tant d'efforts persévérants, à considérer comme définitivement acquises un certain nombre de conclusions sur la forme et le contenu d'une œuvre dont on n'avait connu, pendant longtemps, que le titre conservé dans les listes anciennes des œuvres d'Aristote.

Le travail que vient de publier M. W. G. Rabinowitz fait le point de la question et passe au crible d'une critique impitoyable les divers témoignages utilisés pour reconstituer le *Protreptique*. Cette publication n'est que le premier tome d'une étude qui se poursuivra selon la même méthode. Il nous faut donc attendre, pour porter un jugement définitif sur cet intéressant travail, que la suite soit publiée. Mais nous pouvons d'ores et déjà signaler l'ampleur de la documentation et la rigueur du raisonnement. M. W. G. Rabinowitz, qui a donné récemment, en collaboration avec M. W. C. Humbold, une traduction du *Phèdre* dans la collection « The Library of liberal Arts » (New-York, 1956), avait déjà fait preuve de sérieuses qualités de philologue : il nous apparaît maintenant comme un excellent spécialiste d'Aristote. Peut-être ses critiques contre l'identification de certains fragments du *Protreptique* paraîtront-elles excessives. Mais il nous permettra d'attendre la fin de son œuvre pour en juger. Et nous souhaitons que cette fin comporte l'index indispensable des noms propres et des ouvrages cités.

Pierre Louis.

Aristotele, *Etica Nicomachea*, a cura di Armando Plebe (Filosofi Antichi e Medievali). Bari, Editori Laterza, 1957 ; 1 vol. in-8°, lii-318 p.

L'*Éthique à Nicomaque* n'est peut-être pas l'une des œuvres les plus importantes d'Aristote. C'est en tout cas l'une des plus célèbres, l'une de celles qui ont le privilège de figurer parfois au programme de quelques uns de nos examens et de nos concours. C'est probablement aussi celle qui a donné lieu au plus grand nombre d'études, de commentaires, d'éditions et de traductions complètes ou partielles. Cet intérêt pour une œuvre plus accessible que certaines autres du même auteur ne semble d'ailleurs pas diminuer : une traduction allemande a été publiée en 1956 par Franz Dirlmeier (Berlin, Akademie-Verlag), et voici, en 1957, une traduction italienne, dans une collection où figurent déjà plusieurs traités importants d'Aristote. Le travail de M. A. Plebe se recommande non seulement par les qualités de la traduction, qui sont réelles, mais aussi par l'abondante préface

qui occupe les cinquante premières pages de l'ouvrage. Cette longue préface était nécessaire. Car il est difficile désormais de parler d'Aristote sans évoquer le problème de la transmission de ses œuvres. Il n'est pas possible, d'autre part, d'étudier l'*Éthique à Nicomaque* sans poser, entre autres, la question de sa rédaction... La dernière partie de la préface donne, utilement, la liste des éditions critiques et des traductions. A ce propos, je signale que la traduction du huitième livre publiée par A. Philibert (Paris, Delalain, 1881) avec introduction, analyse et notes, n'est pas dépourvue de mérite.

Pierre Louis.

Aristotele, *L'Anima*, a cura di Alda Barbieri (Filosofi Antichi e Medievali). Bari, Editori Laterza, 1957 ; 1 vol. in-8°, xxxi-110 p.

La collection « Filosofi Antichi e Medievali » fait une place importante aux traités d'Aristote : on y trouve, jusqu'à présent, la *Métaphysique*, la *Poétique*, la *Politique*, l'*Éthique à Nicomaque* et le traité *De l'Ame*. Je regrette, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à propos de la traduction des *Ennéades* de Plotin, que la traduction ne soit pas accompagnée du texte grec. Même quand l'auteur prend le soin, comme c'est ici le cas, d'indiquer quelle édition critique a été suivie, et de signaler en note telle ou telle variante ou correction importantes, il reste à craindre que le lecteur ne se reporte que rarement au texte d'Aristote. La présente traduction me semble avoir suivi fidèlement les principes posés dans l'introduction (p. x) : respect, autant que possible, de l'ordre des mots, et de la concision de l'original. Les notes qui l'accompagnent sont utiles : elles sont surtout destinées à préciser des références à d'autres traités d'Aristote ou à des philosophes antérieurs. C'est donc une traduction dépouillée de tout commentaire. L'introduction est consacrée, pour la plus grande part, à une analyse de l'œuvre. Cette analyse détaillée est claire et précise. Peut-être aurait-elle pu faire ressortir plus nettement les diverses articulations d'un traité dont la composition semble avoir été assez soignée.

Pierre Louis.

C. W. Van Boekel, *Katharsis, Een filologische reconstructie van de psychologie van Aristoteles omtrent het gevoelsleven*. Utrecht, De Fontein, 1957 ; viii-270 p. (résumés en français, en allemand et en anglais).

La théorie aristotélicienne de la « purgation des passions » est connue de tous. Mais combien d'hellénistes, pour ne pas parler des autres, savent exactement ce que recouvre cette formule si simple, si claire en apparence. En réalité, depuis la Renaissance et peut-être depuis plus longtemps encore, les philologues discutent, se contredisent, s'affrontent sur le sens à donner aux dix mots de la *Poétique* (1449 b 27-28) relatifs à la catharsis. Et depuis une centaine d'années on voit s'accumuler les articles, les dissertations, les livres consacrés à ce point délicat de l'exégèse aristotélique.

L'originalité du dernier volume en date, celui de C. W. Van Boekel, réside dans le fait que l'auteur ne se contente pas de discuter les interprétations du célèbre passage de la *Poétique*. Il étudie le problème de plus haut, dans son ensemble. Le sous-titre le précise bien : le problème n'est pas seulement artistique ou moral ; il est surtout psychologique, et doit être étudié, comme tous les problèmes relatifs à la psychologie d'Aristote, d'un point de vue chronologique. L'au-

teur commence donc par rappeler brièvement (p. 25-40) les grandes lignes de la chronologie des œuvres d'Aristote telle qu'ont permis de l'établir les travaux des philologues et historiens de la philosophie, en particulier ceux de Jaeger et de Nuyens. C'est en se fondant sur cette chronologie que l'auteur « reconstruit... la doctrine psychologique d'Aristote sur la vie affective, en tant qu'elle se rattache à l'idée de catharsis ». Il montre ainsi que l'idée de catharsis s'applique non seulement à la musique et à la poésie, mais aussi à toute la vie affective.

Un index des passages étudiés (de Platon et d'Aristote) et un index des noms d'auteurs cités faciliteront grandement la consultation de ce travail. On y trouvera également, pages 9-23, une bibliographie bien à jour de l'importante question de la catharsis. Je regrette seulement de n'y pas voir figurer l'édition avec traduction que J. Hardy a publiée en 1932 dans la collection « Les Belles-Lettres », et où se trouvent (p. 16-22 de l'Introduction) quelques pages sans prétention, mais encore utiles, sur la catharsis.

Pierre Louis.

Aristotelis, *Politica*, recognovit brevique adnotatione critica instruxit W. D. Ross (Bibliotheca Oxoniensis). Oxford, Clarendon Press, 1957 ; in-8°, x-282 p.

La *Politique* est un des traités d'Aristote qui présentent l'intérêt le plus large et, pourrait-on ajouter, le plus actuel. Cette édition, confiée à l'un des meilleurs connaisseurs du grand philosophe, ne manquera pas de faire progresser l'interprétation de ce traité.

La préface est succincte, mais nette, et elle prend franchement parti sur les principaux problèmes posés par l'établissement du texte. On a l'habitude d'accepter la division des manuscrits en deux familles telle qu'elle a été établie par Susemihl. Mais Immisch a ensuite montré que deux manuscrits négligés par Susemihl, le *Vaticanus* 1298 (qui possède une partie du texte des livres III et IV), et le *Berolinensis* 397, olim *Hamiltonianus* 41, occupent une place intermédiaire entre les deux familles définies par Susemihl. L'examen des variantes a conduit Sir David Ross d'une part à la conclusion que la répartition en deux familles est justifiée, de l'autre que la meilleure source est constituée en principe par le second groupe de manuscrits, notamment le *Parisinus Coislinianus* 161 = P^2 et le *Parisinus* 2026 = P^3, qui se trouvent plus proches du *Vaticanus* 1298. — En ce qui concerne l'ordre des livres de la *Politique*, il est facile, en rapprochant la fin de l'*Éthique à Nicomaque* 1181 b, 12-23, de constater que l'ordre traditionnel est le bon.

La page de sigles est également brève et nette, de même que l'apparat critique est en général clair. On remerciera l'éditeur de ne pas l'avoir encombré du détail de fautes sans intérêt : le relevé de ces fautes donne au lecteur une impression d'exactitude, mais il noie les variantes véritables. Sir David Ross ne s'est pourtant pas désintéressé du détail, et même du détail orthographique : en cette matière il semble avoir généralisé les graphies du type γινόμενος, οὐθεὶς, etc... et d'autre part -ττ-, non -σσ-, cf. 1271 b 37, la correction θαλάττης pour θαλάσσης ; en revanche 1294 a 16 il n'introduit pas la graphie correcte μεῖξις.

Sur d'autres points qui concernent la langue même de l'écrivain ou sa pensée, voici quelques-uns des choix faits par le nouvel éditeur ou quelques-unes des corrections nouvelles qu'il a proposées : 1252 a, 33 πονεῖν pour ποιεῖν (διαπονεῖν Gomperz) ; — 1255 a 9 l'addition de ὅν après δεινόν s'explique bien paléographi-

quement mais n'est peut-être pas nécessaire ; — 1255 a 17 ἄνοια pour εὔνοια est excellent (εὐήθεια Richards) ; — 1256 b 11 ὥσθ' pour ὡς n'est peut-être pas indispensable, ὡς pouvant avoir le sens consécutif ; — 1259 a 39 ἄρχει rend le mot à mot possible ; — 1261 a 34 χρόνου pour ἢ χρόνον est satisfaisant ; — 1269 b correction orthographique de κατακώχιμοι en κατοκώχιμοι ; — 1273 b 5, correction excellente de ἀρισταρχεῖν en ἄριστ' ἀργεῖν (ἄριστα σχολάζειν Richards) ; — 1288 a 10, φέρειν γένος pourφέρειν πλῆθος ; — 1294 a 15, utile addition de κακῶς avant καλεῖται ; — 1335 b 22 κελεύει pour κωλύει, mais la rédaction de l'apparat critique est peu claire et on est mal informé de la leçon de P^1.

Par l'attitude nette que le nouvel éditeur prend à l'égard de la tradition manuscrite, aussi bien que par les corrections proposées, dont quelques-unes s'imposeront de façon décisive, ce volume apporte une contribution importante à l'établissement du texte de la *Politique* et, parfois, à son interprétation.

Le livre se termine par un index *nominum et potiorum verborum*, qui ne dispensera évidemment pas de recourir à l'index de Bonitz.

Quelques fautes d'impression : par exemple, 1267 a 40, lire ἀγαναχτοῖεν ; 1272 b, 32, lire γεγενῆσθαι ; d'autres encore...

P. Chantraine.

E. Voegelin, *Order and History*. Tomes II (*The World of the Polis*) et III (*Plato and Aristotle*). Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1957 ; 2 vol. in-8°, xviii-389 et xvii-383 p.

Je ne sais trop si le compte rendu de ces livres est à sa place dans cette Revue, ni si je suis très désigné pour le faire. Car il ne s'agit pas ici d'histoire, mais de philosophie, voire de théologie de l'histoire, et les deux massifs volumes qui nous sont soumis ne sont qu'un fragment d'une œuvre d'une infiniment plus vaste envergure, puisqu'ils sont précédés d'un volume (que je n'ai point vu) qui concerne l'Orient ancien, et plus particulièrement Israël, et destinés à être suivis de trois autres conduisant jusqu'à l'époque contemporaine. Je dois avouer d'ouverture que l'historien, le terre-à-terre historien que je suis, éprouve toujours une certaine méfiance en présence d'entreprises de cet ordre, en présence de ces monuments équivoques (ils ne le sont pas tous) dont on ne sait trop si l'histoire y stimule la pensée philosophique ou si elle ne sert que de prétexte au développement de certains *a priori* métaphysiques. Il faut donc le souligner fermement : l'historien de l'antiquité (tout au moins ce qu'on entend communément par là) ne trouvera en ces volumes aucun enrichissement de caractère proprement historique[1]. Mais que celui-là les lise qui, ayant plus que moi la tête métaphysique, s'intéresse aux interprétations idéalistes de l'histoire.

De quoi s'agit-il en effet? De montrer que toute société civilisée est aux prises avec un même problème, qui consiste à élaborer un Ordre (lequel s'exprime en des formulations symboliques, mythiques ou philosophiques) grâce auquel l'existence même de cette société acquiert une signification en fonction d'une

1. Il y aurait d'ailleurs pas mal de choses à dire quant au substrat historique de ces livres. L'auteur, qui connaît fort bien poètes et philosophes grecs, sur lesquels il apporte parfois (pas toujours) des idées originales et intéressantes, s'est moins préoccupé d'acquérir une information historique étendue. Cependant, étant donné le propos et le caractère de l'ouvrage, je ne vois pas la nécessité de m'étendre sur cet aspect possible de la critique.

finalité à la fois divine et humaine. Cet Ordre, dont la recherche constitue, si j'ai bien compris, la finalité de l'Histoire, est le reflet d'une vérité transcendantale — de la Vérité, dont la révélation s'acquiert progressivement par des « bonds dans l'Être » (*leaps in being*). C'est à la découverte de ce processus dans le monde grec, de la Crète minoenne à la fin du IVe siècle, que nous convie l'auteur. On le voit, tout cela procède d'une Foi : si cette foi vous est accessible, vous admettrez ces livres ; sinon, vous resterez dans les ténèbres du dehors, où je me trouve.

Je n'ai point l'intention de railler, et considère l'attitude de l'auteur comme parfaitement légitime — en fonction de cette foi, que je ne partage pas. Mais je ne puis me défendre d'une inquiétude et d'un malaise. Ce travail, en effet, est une arme de combat, et la jaquette de l'éditeur le proclame : « En cette époque, l'étude de l'histoire a pris une importance presque terrifiante. De fausses interprétations de l'histoire ont conduit aux mouvements idéologiques de masse de notre temps, ont contribué à détruire des valeurs et des modes de vie traditionnels. Seul un effort héroïque en sens contraire pour découvrir et défendre le vrai principe d'ordre dans l'histoire nous rendra capables de comprendre la crise de notre époque et de lui survivre... » Néo-manichéisme, combat des fils de lumière contre les fils de ténèbres — guerre froide, en somme. Et ce qui cause d'autre part mon malaise, c'est l'affirmation proférée d'emblée par l'auteur, fidèle disciple de Platon, que la révélation de la Vérité confère une autorité prophétique à celui qui l'a reçue, que l'histoire de l'humanité est construite autour du problème de la structure de l'autorité et qu'une philosophie de l'histoire doit être une étude critique de cette structure dans l'histoire de l'humanité. C'est un point de vue : il sera permis de ne point le partager. Mais pourquoi ouvrir une polémique subjective contre cette thèse subjective? Je rends compte ici même d'un livre de E. A. Havelock qui défend les positions adverses contre Platon et Aristote, et ce que j'en ai dit me dispense d'en dire davantage ici. L'auteur prétend mener le bon combat contre l'erreur et le mensonge : pour moi qui, sur le plan de la pensée grecque, ne saurais (ni ne voudrais) trancher entre la Vérité et l'Erreur, je dirai que j'ai tiré de la lecture de ces livres une impression de découragement plus encore que d'irritation. Leur auteur me considérera comme un sceptique, un indifférent — un neutraliste. Qu'il veuille bien croire que je ne suis que ce que je crois encore, avec quelques autres, devoir être un historien. L'espèce en est-elle condamnée?

Édouard Will.

Eric A. Havelock, *The liberal Temper in Greek Politics*. Londres, Jonathan Cape, 1957 ; 1 vol. in-8°, 443 p.

Au moment où j'ai reçu ce livre, j'en étais précisément à poser, à l'intention de mes étudiants, la question de l'importance réelle de Platon et d'Aristote, en tant que théoriciens politiques, *pour l'histoire du IVe siècle*, et à conclure que leur influence sur l'histoire de leur temps avait été très faible, sinon tout à fait nulle : le IVe siècle, si l'on en juge par son histoire *politique*, n'a pas écouté — n'a sans doute pas même entendu — les leçons des deux philosophes, et tout se passe, de leur vivant, comme s'ils n'avaient pas existé : l'autorité du pouvoir politique dans les cités? elle est de plus en plus vacillante ; — la stabilité des constitutions? elle est de plus en plus menacée ; — la concorde? les cités sont de plus en plus divisées contre elles-mêmes ; — la forme même de la polis? elle va vers ses derniers jours. Là où l'influence de Platon et d'Aristote s'est réellement exercée, cela a fini en catastrophe, comme à Syracuse ; ou bien cela n'a eu qu'une portée des plus

limitées, comme à Atarnée. N'y aurait-il eu ni Platon ni Aristote l'histoire du IVe siècle n'aurait pratiquement pas été différente de ce qu'elle fut — mais l'avenir aurait été différent. Née en réaction contre les conditions de leur temps, la pensée politique de Platon et d'Aristote n'a pas informé l'histoire de leur temps, et les semences qu'elle a répandues n'ont véritablement germé et fructifié que le jour où le monde où ils avaient vécu fut mort. Tout cela conduit à la conclusion que, du point de vue de la pensée politique, le climat dominant du IVe siècle n'était foncièrement pas celui de l'Académie et du Lycée : l'importance de Platon et d'Aristote du point de vue de l'histoire universelle risque de fausser les perspectives et il convient, en étudiant le IVe siècle, en essayant de lui restituer son vrai visage, de ne pas se laisser aveugler par leurs écrasantes personnalités, personnalités prophétiques si l'on en juge par le succès futur de leurs doctrines, mais de prophètes isolés et prêchant dans un désert. C'est précisément à restituer ce climat politique *autre* que celui qui régnait dans les milieux restreints de l'Académie et du Péripatos que s'efforce avec succès le livre de Havelock, à faire mieux revivre une pensée qu'on pourrait qualifier d'ouverte, en regard des pensées closes en leur idéalisme ou leur téléologie de Platon et d'Aristote : pensée ouverte, vers le haut, sur l'infini des origines cosmologiques et anthropologiques ; pensée ouverte, vers le bas (implicitement), vers l'infini des développements possibles. Cette pensée, qui est celle des présocratiques et des sophistes, est celle que Havelock qualifie de « libérale ». Je ne sais si ce terme a déjà été utilisé dans ce contexte (mais un de mes collègues me dit qu'il a toujours considéré les sophistes comme les « libéraux » de la pensée grecque classique) : conventionnellement, il est tout à fait acceptable, surtout par contraste avec l'autoritarisme dogmatique des « deux grands ». Libéralisme, donc, si l'on veut, que ce profond égalitarisme fondé en anthropologie ; libéralisme, que ce refus de considérer les institutions sociales et la morale sociale autrement que sous l'angle de la convention utilitaire, hédoniste et, en dernière analyse, philanthropique ; libéralisme, que cette conception de la *polis* comme une des formes possibles, mais non nécessairement l'unique, ni la meilleure, des sociétés humaines, conception débouchant fatalement, de par ses prémisses, sur la démocratie. Havelock suit pas à pas les étapes des aspects politiques de la pensée présocratique d'Anaximandre et Xénophane à Démocrite et Antiphon : son livre, sur ce point, apporte une riche contribution à l'exégèse des trop rares fragments de ces philosophes. Plus intéressants encore m'apparaissent ses efforts pour reconstituer la continuation de cette pensée au IVe siècle. La tâche est ici plus difficile, du fait qu'il ne nous reste pratiquement rien de tout ce qui était étranger (contraire) à la pensée de Platon et d'Aristote, du fait, par conséquent, que c'est sous Platon et Aristote qu'il faut rechercher les épaves de ce contre quoi ceux-ci luttèrent. Havelock n'est certes pas le premier à tenter une réhabilitation des sophistes à partir des caricatures calomnieuses de Platon, mais il a le mérite de montrer clairement que les aspects politique, social, moral de la sophistique procèdent continuement du long courant présocratique, qu'ils ne représentent qu'une nouvelle étape, moins théorique, plus pragmatique, de ce « libéralisme » aussi vieux que la pensée politique grecque. Plus neuf est l'effort accompli pour retrouver cette pensée sous tels artifices de la dialectique aristotélicienne (cf. notamment le chapitre XI, sur l' « émasculation » du libéralisme dans l'*Éth. à Nic.*) : on savait depuis toujours que Platon s'était montré malhonnête dans son traitement des sophistes ; Havelock dégage à présent une improbité plus subtile, plus habile, de la part d'Aristote, qui fait mine d'adopter certains points de vue opposés aux siens, mais en réalité les déforme insensiblement pour leur faire dire finalement ce qu'ils ne disaient point : phénomène d'assimilation, de « digestion », d' « anthropophagie philosophique », va même jusqu'à dire Ha-

velock. Il est évident que Havelock ne professe de très vive sympathie ni pour Platon ni pour Aristote, en tant que théoriciens politiques tout au moins : c'est peut-être parce que je partage cette antipathie très subjective que j'ai lu ses démonstrations avec une satisfaction qu'il me faut bien avouer... D'autres s'en irriteront sans doute, car si le livre de Havelock n'est en aucune de ses pages un livre partisan, il n'en reste pas moins qu'il a trouvé son impulsion première dans une option profonde qui transparaît d'un bout à l'autre : j'ai parfois pensé à Alain en le lisant, et à son horreur des autorités et des pouvoirs. L'Autorité : c'est là, du reste, comme le montre excellemment Havelock, que gît le secret du succès posthume de Platon et d'Aristote. Dans le monde hellénistique, puis romain, puis chrétien, on ne devait plus avoir besoin de cette pensée « libérale » qui débouchait sur la démocratie et la pratique démocratique de la libre discussion. Mais on allait avoir besoin de justifications philosophiques, métaphysiques, religieuses, de l'Autorité. Or c'est le problème de l'autorité politique qui se trouve au premier plan des préoccupations de Platon et d'Aristote : où réside cette autorité? d'où vient-elle? comment se justifie-t-elle? comment le pouvoir en découlant doit-il être organisé? Problèmes posés par eux sur le plan théorique, et non sur le plan pratique : ce qui fait que si, sur le plan pratique, la forme politique idéale qu'ils préconisaient était déjà plus ou moins anachronique et, en tout état de cause, irréalisable, en revanche, sur le plan théorique, la doctrine de l'autorité pouvait être reprise dans des contextes formels différents. Et si même les justifications platonicienne et aristotélicienne de l'autorité ne se révélaient plus valables pour des doctrinaires venus d'horizons philosophiques ou religieux différents, la perspective restait toujours valable qui plaçait au premier plan le problème de l'autorité et du pouvoir. La fécondité de cette perspective se vérifie dès l'hellénisme, avec les justifications cyniques et stoïciennes de la monarchie, dans l'église théocratique médiévale et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Dans ces contextes successifs, la pensée « libérale » n'avait plus place et son naufrage s'explique dans une large mesure. Mais, pour l'époque préhellénistique, il convenait de lui rendre sa place, qui semble avoir été considérable — et on remerciera Havelock de l'avoir fait comme il l'a fait.

J'ai dit ma sympathie pour ce livre : elle n'exclut pas quelques réserves. J'ai eu notamment l'impression, à plusieurs reprises, que Havelock avait par trop isolé Platon et Aristote dans l'ensemble de la pensée politique grecque. Ils n'ont cependant pas surgi *e nihilo*. Si la pensée « libérale » remonte haut dans le passé, il en est de même, je crois, de la pensée adverse. Certes, ce n'était pas le propos de Havelock de le montrer : mais de l'avoir négligé l'a conduit à quelques affirmations contestables : ainsi (p. 137 sqq.) au sujet du caractère non transcendantal de la notion de *nomos* au v^e^ siècle (cf. cependant Pindare, Eschyle — et, avant eux, Solon...) ; ou encore (p. 254) sur la conception idéale du monde, qu'il semblerait, à lire Havelock, que Platon fut le premier à formuler. Inversement, Havelock n'a-t-il pas parfois trop prêté à ses « libéraux »? Je ne suis, par exemple, nullement convaincu par l'affirmation de l'existence d'une pensée économique « libérale » et l'analyse d'*Éth. à Nic.* V, 5, 8 sqq. (p. 332 sqq.) me paraît d'une excessive subtilité. Je n'ai jamais vu, dans ce texte que je connais bien, ce que Havelock croit y voir, et avoue ne l'y point voir encore.

Ce sont là des nuances. Dans l'ensemble, ce livre reste grand et beau et je lui souhaite succès et traductions.

Édouard Will.

F. Wehrli, *Phainias von Eresos, Chamaileon, Praxiphanes* (Die Schule des Aristoteles, Heft IX). Bâle et Stuttgart, Benno Schwabe, 1957 ; in-8°, 116 p.

Les lecteurs de la *Revue de Philologie* connaissent le plan de cette utile collection : pour chaque auteur les documents relatifs à sa vie, les fragments groupés par œuvre, enfin le commentaire riche et circonstancié, ce qui est nécessaire pour des textes souvent brefs et obscurs. Le neuvième fascicule rassemble trois disciples d'Aristote dont il ne nous reste que fort peu de chose. Phainias d'Erèse semble avoir été en rapports assez étroits avec Théophraste ; parmi ses œuvres fort diverses figurent des fragments botaniques dont un certain nombre sont recueillis par Athénée. On remarque Fr. 47 a = Athénée 84 c la correction κίτριον pour κέδριον. Mais s'agit-il de citrons comme le dit la note? Et non pas plutôt de cédrats?

De Chaméléon nous sont surtout parvenus des fragments relatifs à la critique des poètes, notamment à celle d'Homère.

Le dernier fascicule de la collection contiendra les fragments de Hieronymos de Rhodes, de Critolaos, une histoire de l'école péripatéticienne jusqu'au premier siècle de notre ère, enfin des index détaillés.

Ainsi se trouvera achevée cette précieuse publication qu'on ne saurait trop remercier M. Wehrli d'avoir entreprise.

P. Chantraine.

Oskar Becker, *Das mathematische Denken der Antike.* (Studienhefte zur Altertumswissenschaft), Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1957 ; in-8°, p. 1-128, avec 70 figures dans le texte.

Le propos de l'auteur n'est pas de tracer une histoire générale des mathématiques dans l'antiquité, mais d'illustrer le style particulier des géomètres grecs en choisissant dans leur œuvre une série de problèmes particulièrement caractéristiques pour l'orientation de leur intérêt scientifique, pour la conduite de leur argumentation et pour ce qu'on pourrait appeler leur esthétique de métier. Pour permettre, cependant, au lecteur de situer ces problèmes isolés dans l'ensemble des mathématiques grecques, M. Becker fait précéder la seconde partie de son étude, réservée au développement de ces problèmes, d'une première partie contenant, après quelques indications sommaires sur les mathématiques des peuples orientaux, surtout des Égyptiens et des Babyloniens, un aperçu de l'évolution des mathématiques grecques, dans lequel il a soin de situer, comme il l'avait déjà fait dans un travail antérieur[1], la pensée mathématique des Grecs dans le cadre de leur pensée générale et de souligner le parallélisme étroit entre l'histoire de la philosophie des Grecs et celle de leur géométrie. L'auteur distingue une période hellénique s'étendant de Thalès à Euclide, une période hellénistique, ère classique de la géométrie grecque, marquée par les grands noms Euclide, Archimède et Apollonius, et, enfin, la période des « épigones » dont le plus remarquable est Diophante. Chacune de ces trois périodes est représentée dans le choix de problèmes de la deuxième partie du livre, qui débute, pour faire ressortir l'originalité des Grecs, par quelques exemples de l'algèbre égyptienne et babylonienne s'échelonnant par difficultés croissantes jusqu'au troisième degré. Les extraits des ma-

1. *Grundlagen der Mathematik in geschichtlicher Entwicklung*, München und Freiburg, 1954.

thématiques grecques qui suivent sont rangés moins par ordre chronologique que d'après leur place dans le corpus mathématique et d'après leurs affinités mutuelles.

Dans une présentation de la pensée mathématique des Grecs par échantillons il n'y avait, certes, pas de place pour les théories comportant des dizaines de propositions, telles que la géométrie du parallélogramme ou celle du cercle d'après Euclide ou celle des coniques chez Apollonius. Mais chaque genre de raisonnement ou de construction est représenté dans ce recueil : la géométrie intuitive de Thalès avec les traces de notions égyptiennes qu'elle accuse ; l'arithmétique des Pythagoriciens et leur algèbre géométrique ; les constructions imaginées en vue de la duplication du cube, de la trisection de l'angle et d'autres problèmes du troisième degré ; l'invention et le développement d'une trigonométrie chez les Grecs ; l'arithmétique et l'algèbre de Diophante. Les préoccupations infinitésimales des Grecs sont illustrées par d'excellentes analyses relatives à la quadrature du cercle, à la réforme des fondements par Eudoxe et à la méthode d'intégration d'Archimède. Les développements très concis de l'auteur visent à rendre la pensée directrice des géomètres plutôt que le détail de leurs démarches souvent lentes et laborieuses. De nombreuses figures facilitent l'intelligence du texte.

Cette pertinence du livre, jointe à un certain θαῦμα platonicien devant l'esprit inventeur des Grecs — ce θαῦμα qui, loin de s'évanouir par la connaissance, augmente avec la connaissance — que l'auteur a su se conserver personnellement et dont on sent la présence contagieuse à maint endroit de son livre, contribueront à faire connaître et estimer l'effort mathématique des Grecs à tout lecteur s'intéressant à la pensée grecque. Ajoutons qu'en dépit de la destination très générale du livre, certaines de ses pages retiendront aussi l'attention de l'historien des sciences. La reconstitution, entre autres, d'une preuve primitive de l'irrationalité de la diagonale du carré de côté un, fait apparaître sous un jour nouveau le silence de Platon sur la racine de deux dans le *Théétète*. Il arrive, en plus, à l'auteur d'intervenir, dans les textes grecs qu'il cite, avec des conjectures plausibles.

Ch. Mugler.

Albert Lejeune, *Recherches sur la catoptrique grecque d'après les sources antiques et médiévales* (Mém. Ac. royale de Belgique, 52, 2). Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1957 ; in-8°, p. 1-199.

Dans cette nouvelle publication, M. A. Lejeune se propose d'étudier la *catoptrique* des Grecs, c'est-à-dire la science qui avait pour fin d'expliquer les phénomènes relatifs aux rayons visuels brisés, soit par réflexion, soit par réfraction. L'*optique* des Grecs, c'est-à-dire l'explication présentée par les savants grecs pour la vision directe, avait déjà fait l'objet d'une étude que l'auteur avait publiée en 1949 sous le titre *Euclide et Ptolémée*. Mais alors que pour l'étude de l'*optique* l'auteur disposait de deux sources fondamentales, à savoir le traité d'optique d'Euclide et les deux premiers livres de l'*Optique* de Ptolémée, il est réduit, pour la *catoptrique*, aux livres III-V de l'*Optique* de Ptolémée ; les autres traités de l'antiquité relatifs à ce sujet, la *Catoptrique* dite d'Euclide et la *Catoptrique* d'Héron d'Alexandrie, cette dernière conservée dans une traduction latine du Moyen Age, se révèlent à l'examen comme inutilisables directement, puisque le premier est d'une authenticité douteuse et que l'autre n'a conservé que des fragments du traité d'Héron. L'auteur entreprend donc, et mène à bonne fin, la tâche délicate de reconstituer, à partir de l'état de la science fixée par le traité de Ptolémée, les

observations et les méthodes antérieures dont les *Catoptriques* portant les noms d'Euclide et d'Héron ne présentent qu'une image déformée ou incomplète. Il est vrai que le traité d'optique de Ptolémée ne nous est parvenu que dans une version latine, de la main de l'émir Eugène de Sicile, d'une traduction arabe de Ptolémée ; il y manque, en plus, la fin du livre V. Mais, comme le montre l'auteur dans son chapitre préliminaire consacré à la critique et à l'histoire de ce texte, le latin médiéval du traité est une traduction très littérale d'une traduction arabe à son tour littérale du texte grec de Ptolémée. La magistrale édition[1] du traité, publiée par l'auteur en 1956, a en plus restitué, avec une approximation maxima, le texte latin d'Eugène de Sicile, dont l'érudition est une garantie pour l'exactitude de son travail de traducteur.

Dans son exégèse de ce texte, M. Lejeune suit un plan s'inspirant de considérations épistémologiques : trois parties, consacrées aux lois fondamentales de la réflexion, à la théorie des images spéculaires, à la théorie de la réfraction. Chacune des parties contient, après un premier chapitre sur l'état de la question chez Ptolémée, d'autres chapitres ou appendices dans lesquels l'auteur étudie la connaissance des mêmes lois optiques avant Ptolémée et dans les siècles après lui. Des figures, qui sont en partie des reproductions de celles des manuscrits, en partie des constructions de l'auteur, toutes exécutées avec soin, facilitent la compréhension des analyses données, dans lesquelles M. Lejeune souligne la part de l'expérimentation dans les recherches de Ptolémée ; il détruit ainsi un préjugé encore très répandu, d'après lequel la science grecque aurait ignoré la méthode expérimentale.

Ce livre est une nouvelle contribution importante de M. Lejeune à l'histoire des sciences qui élargit considérablement notre savoir relatif à la quatrième des sciences exactes que les savants grecs ont léguées à la postérité, l'optique raisonnée et expérimentale.

Ch. Mugler.

Anne-Marie Jeanette Neubecker, *Die Bewertung der Musik bei Stoikern und Epikureern, eine Analyse von Philodems Schrift De musica* (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Institut für griechisch-römische Altertumskunde, Arbeitsgruppe für hellenisticsh-römische Philosophie, Nr. 5). Berlin, Akademie-Verlag, 1956 ; in-8°, 104 p. Prix : 11 DM.

Mme Neubecker adopte, pour les fragments du *De musica*, le classement proposé par Kemke dans son édition de 1884. Sur ce point, elle suit l'exemple de presque tous les savants qui ont étudié ce traité, et en particulier celui d'Otto Luschnat (« *Zum Text von Philodems Schrift De musica* ». Berlin, Akademie-Verlag, 1953). Elle admet donc que Philodème, dans son livre I, exposait les doctrines de plusieurs écoles philosophiques touchant l'influence exercée sur les mœurs par la musique ; les débris les plus nombreux concernent les idées stoïciennes, essentiellement représentées par Diogène de Babylone (IIe siècle av. J.-C.) qui avait composé tout un traité sur cette question. Les trois livres suivants étaient consacrés à la réfutation des doctrines énoncées dans le premier. Les Platoniciens, selon toute vraisemblance, étaient pris à partie dans le livre II, dont il ne nous

1. *L'optique de Claude Ptolémée dans la version latine d'après l'arabe de l'émir Eugène de Sicile*, Louvain, 1956, p. CXXXI-358 ; cf. mon compte rendu dans *R. É. G.*, t. LXX, 1957, p. 274, 275.

reste rien ; on trouve la discussion d'opinions aristotéliciennes dans les fragments qu'on peut assigner au livre III ; dans le livre IV, enfin, Philodème polémique contre les Stoïciens, c'est-à-dire surtout contre Diogène.

Le but poursuivi par M^me^ Neubecker est à la fois philologique et historique ; il s'agit de reconstruire un texte et de retrouver un courant d'idées. Elle a voulu reconstituer, à travers Philodème, la suite logique des arguments de Diogène, et le plan même de son ouvrage ; en même temps elle a vu là, à juste titre, l'occasion de confronter les points de vue des Stoïciens et des Épicuriens sur cette intéressante question qui touche à la fois à la psychologie, à la morale et à l'esthétique.

Dans une première partie, qui occupe à peu près les deux tiers de l'ouvrage (p. 11-69), l'auteur établit une longue série de parallèles minutieux entre les fragments du livre I (exposé des idées de Diogène) et ceux du livre IV (réfutation). C'est là un exercice de haute philologie, car les textes sont souvent si lacunaires qu'il faut bien, pour les comparer, et tout en les comparant, les mettre en état de signifier quelque chose. Reconstitution, interprétation et comparaison se mêlent ici habilement sans que l'on puisse dire dans quel ordre logique se succèdent ces trois opérations connexes ; elles se présupposent mutuellement : telle est bien la loi de tout travail philologique.

Mais il faut reconnaître qu'en l'espèce l'état particulièrement délabré de certains passages nous laisse des inquiétudes. Celui d'après lequel on nous dit que, selon Diogène, la musique entraîne à l'action non seulement les âmes, mais les corps, ne contient, tel que nous l'ont laissé les trous et les fautes du papyrus, ni le mot entraîner, ni le mot action, ni le mot corps (p. 36, n. 3). L'ensemble emporte quand même la conviction, car l'auteur est à la fois ingénieux et honnête.

On regrette toutefois, tout au long de ces parallèles, de n'avoir sous les yeux ni les textes eux-mêmes, ni une traduction complète (est-elle possible?), mais seulement une paraphrase ; le texte n'est donné, parfois en note, que dans les cas les plus délicats.

Quoi qu'il en soit, l'auteur réussit à nous présenter une image très nette, très cohérente et très vraisemblable des idées de Diogène sur la valeur morale de la musique.

Ces idées étaient d'ailleurs traditionnelles : la musique exerce sur l'âme une action puissante, cette action peut être très favorable au point de vue moral ; elle ennoblit le caractère, elle exalte les facultés, etc. ; et par conséquent il faut attacher une grande importance à l'éducation musicale de la jeunesse : telle était d'ailleurs l'attitude des anciens Grecs.

Diogène étudiait les modalités psychologiques de cette influence exercée sur l'âme par les perceptions musicales ; il distinguait, de la perception brute ou *naturelle* (αὐτοφυὴς αἴσθησις), la perception empreinte de *connaissance* (ἐπιστημονικὴ αἴσθησις). La perception musicale, qui apprécie les rapports harmoniques, appartient à cette deuxième catégorie ; elle est par suite *éducable*.

Le Stoïcien soulignait le rôle toujours joué par la musique dans le culte des dieux, dans les programmes traditionnels d'éducation, dans les circonstances solennelles de la vie (éloge des héros, épithalames), son action bienfaisante et calmante sur les passions comme l'amour, la tristesse, etc.

Il reconnaissait à la musique le pouvoir d'exciter les hommes au travail, et donnait comme exemple le mythe d'Orphée, qu'il interprétait en rationaliste : les pierres qui s'ébranlaient au son de la lyre étaient en réalité portées par des maçons que la musique rendait plus agiles. Il la croyait d'ailleurs capable de sus-

citer toutes les vertus, depuis le courage jusqu'à la piété, sans négliger la « vertu d'amour » (ἐρωτικὴ ἀρετή) dont le concept remonte au *Banquet* de Platon, et même la « vertu des banquets » (συμποτικὴ ἀρετή), liée à la précédente, et qui est une forme de φρόνησις. La musique resserre les liens sociaux, apaise les esprits et les conduit à la concorde et à l'amitié. Enfin, puisqu'elle est fondée sur des rapports harmoniques intelligibles, elle exerce les facultés intellectuelles (σύνεσις).

A chacune de ces affirmations Philodème, au livre IV, oppose des dénégations ironiques. Pour lui la musique n'est qu'une technique parmi les autres, égale par exemple à l'art culinaire, et destinée simplement à provoquer des sensations agréables. Le μέλος est toujours ἄλογον. Toute action morale du μέλος lui paraît donc incompréhensible. On attribue à tort à la musique d'un hymne ou d'une ode une signification morale que seul *le texte* peut comporter. Cette attitude des Épicuriens semble héritée des sophistes.

La seconde partie de l'ouvrage de Mme Neubecker (p. 70-93) contient d'abord, après les analyses morcelées qui précèdent, une présentation d'ensemble du traité de Diogène. On peut penser que cette synthèse fort utile serait plus à sa place à la fin de la première partie.

Vient ensuite un rapide aperçu historique sur les positions prises par les différentes écoles philosophiques grecques face à la musique et au problème de son influence morale. Il est dommage à cet égard que l'auteur n'ait pas eu connaissance de l'important ouvrage de François Lasserre, paru à Lausanne en 1955 (Plutarque, *De la musique, texte, traduction et commentaire, précédés d'une étude sur l'éducation musicale dans la Grèce antique*), auprès duquel son exposé paraît non seulement sommaire (c'est son droit) mais surtout trop abstrait. Son objet propre, il est vrai, ce sont les positions prises par les philosophes en ce qui concerne la possibilité théorique et la valeur d'une influence de la musique sur la vie morale ; il n'en reste pas moins que la place qu'elle accorde à Damon, le grand spécialiste de la pédagogie musicale à Athènes au Ve siècle, paraît insuffisante ; il importe de situer Diogène par rapport à Damon.

Mais les efforts qu'accomplit Mme Neubecker pour replacer l'ouvrage de Philodème et, à travers lui, celui de Diogène de Babylone dans l'ensemble des doctrines épicurienne et stoïcienne sont fort intéressants.

Au total, un exercice de philologie patient, hardi, convaincant malgré l'état lacunaire de la documentation, et couronné par des aperçus, généraux un peu rapides, un peu secs, mais suggestifs.

Jean Martin.

Anthologie grecque, Anthologie palatine, tome VII (livre IX, épigr. 1-358), texte établi par Pierre Waltz, traduit par Guy Soury (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, LXVI p. et 143 doubles pages.

L'édition de l'*Anthologie grecque* restée en suspens depuis 1943 reprend aujourd'hui grâce aux efforts de M. Dain. Le livre IX, qui contient les épigrammes dites épidictiques, doit être publié en deux tomes dont voici le premier. L'établissement du texte et de l'apparat critique a été assuré par Pierre Waltz : il s'agit donc d'un travail relativement ancien. La traduction pour le premier des deux tomes est due à M. Guy Soury, mais l'annotation a été rédigée par M. Ch. Astruc et par M. Dain.

La longue notice de Pierre Waltz traite de diverses questions, notamment du témoignage des manuscrits (essentiellement, on le sait, le *Palatinus* 23) et des autres sources, de la définition des épigrammes contenues dans ce livre : le terme « épidéictiques » signifie aussi bien descriptives que démonstratives.

Voici quelques remarques sur le détail de l'édition : épigr. 6, la métrique et le texte du premier vers se trouvent mis en ordre par deux corrections τὴν de P. Burguière, et θῆκας de Desrousseaux ; — 10, est-ce que ψύχειν signifie vraiment « reposer »? et le vrai sens ne serait-il pas plutôt « faire sécher »? — 28, « attirer les yeux moins que pas un rocher » est une traduction un peu gauche ; — 29, v. 5, Desrousseaux corrige εἰ en οἷς ; — 32 ,v. 5, pour un vers altéré et diversement corrigé l'éditeur propose ὁλκάδα δειλαίαν ⟨καὶ⟩ ἄ⟨γ⟩ει... ; — 126, v. 2, Desrousseaux écrit ἦ σ' ; — 144, v. 3, Desrousseaux propose de corriger ὄφρα φίλον en ὄφρ' ἄφοβον, ce qui est ingénieux ; — 146, v. 2, il suggère μηδ' ἀνέχῃς pour μηδὲν ἔχῃς ; — 240, 5, conjecture proposée : τὸ γὰρ ἀφ' Ἥης ; — 245, v. 3, μούνοιν, Desrousseaux, pour μούνην P, Μόβοϊν Plan. ; — 269, v. 4, ἁλός, ⟨δς⟩ pour ἅλιος, améliore la construction grammaticale ; — 272, v. 5, Desrousseaux écrit χηλῇ pour χείλει, mais il aurait fallu au moins signaler la correction ἐκαιρονόμεις qui a été proposée pour le bizarre ἐκαιρομάνεις.

Le texte de l'*Anthologie* se prête à l'exercice de la critique verbale. A.-M. Desrousseaux avait pris le livre IX comme thème de sa conférence en 1943-1944. Après plus de dix ans, la présente édition profite de son savoir faire et de son ingéniosité.

Il faut souhaiter que la seconde moitié du livre IX paraisse aussi rapidement que possible.

P. Chantraine.

Olof Vessberg and Alfred Westholm, *The Swedish Cyprus Expedition*, vol. IV, part 3 : *The Hellenistic and Roman Periods in Cyprus*. Stockholm, The Swedish Cyprus Expedition, [1956] ; un vol. in-4°, xxiv et 264 p., 65 fig. et XXIV pl.

On sait que l'expédition archéologique suédoise a mené sur les principaux sites de l'île de Chypre des fouilles méthodiques, entre 1927 et 1931 : un résumé commode a été procuré par A. Westholm, *Swedish Excavations in the Mediterranean Countries, Cyprus*, dans la revue *Le Nord*, 7 (1944), p. 77-91. La publication proprement dite des fouilles a été rapidement donnée dans les trois gros volumes de *The Swedish Cyprus Expedition* (*SCE*), I (1934), II (1935), III (1937), chaque tome étant accompagné d'un volume de planches. Le résultat de ces recherches devait être exposé dans un volume de synthèse, *SCE*, IV. En fait, les circonstances ont amené un retard dans le programme prévu, et le tome IV a dû être scindé en plusieurs sections. La première parue, *SCE*, IV, 2, a vu le jour en 1948 : rédigée par le directeur de la publication, M. Einar Gjerstad, elle est consacrée aux périodes chypro-géométrique, chypro-archaïque et chypro-classique de l'histoire de l'île, c'est-à-dire approximativement du xi^e^ au iv^e^ siècle avant notre ère. La section *SCE*, IV, 1, consacrée aux périodes les plus anciennes, est actuellement en préparation : une partie a été publiée indépendamment par Paul Åström, *The Middle Cypriote Bronze Age*, Lund, 1957. Enfin la section *SCE*, IV, 3, annoncée ici, a paru en 1956 : rédigée par O. Vessberg et A. Westholm, elle donne la synthèse des connaissances obtenues pour l'époque hellénistique et l'époque romaine ; période hellénistique, entre 325 et 50 avant notre ère, période romaine, à partir de 50 avant notre ère.

Ce volume suit le plan qui a été adopté par E. Gjerstad pour *SCE*, IV, 2. La première partie de l'ouvrage, écrite par A. Westholm, est réservée à l'*architecture* (p. 1-52). Pour la période envisagée, on voit successivement étudiés les principaux sanctuaires, l'architecture domestique (mal connue), les édifices publics, les monuments funéraires et tombes ; à la fin, étude générale, « Architectural Relations », p. 34 sqq. A propos des bâtiments de Salamine, p. 15 sqq., indiquons que les fouilles qui sont conduites depuis quelques années sur le site par V. Karageorghis, au nom du Cyprus Museum, apportent des éléments nouveaux. Au sujet de la tombe monumentale de Kouklia dénommée « grotte de la Reine », p. 23, A. Westholm exprime l'opinion qu'il s'agirait d'un tombeau de l'époque hellénistique, utilisant surtout les renseignements recueillis par L. Ross et Hogarth-James (*JHS*, 9 [1888], p. 266-267). Il faudrait citer les informations qui ont été données par Melchior de Vogüé, *Journal Asiatique*, 1868, I, p. 494-495. C'est Vogüé qui a fait déblayer le tombeau, au cours de sa mission archéologique du début de 1862, cf. *RA*, 1862, II, p. 246. Or Vogüé exprime l'opinion que le tombeau a pu être remanié à l'époque « macédonienne » ; indications analogues chez Hogarth (*JHS*, 9, p. 159-160, passage qui n'est pas signalé par M. Westholm), après examen du tombeau en 1888. D'autre part, M. Westholm écrit : « Ross copied a syllabary inscription which he found on a door slab in the tomb. According to the British archaeologists, the inscription was found on the right hand wall but at their time only one character of the whole inscription could be read » (p. 23). Il y a ici un malentendu. Un ou deux signes chypriotes ont été vus en 1888, apparemment sur un mur du *dromos* (*JHS*, 9, p. 267, éclairé par *ibid.*, p. 160). Mais l'inscription copiée par Ross représente autre chose. Il s'agit d'un important texte chypriote, vu par von Hammer, L. Ross, D. Pierides : la pierre, qui se trouvait dans la première des trois chambres, a été enlevée en 1862 par les soins de M. de Vogüé, et se trouve depuis au Musée du Louvre : c'est le texte *SGDI*, I, 39 (mieux chez Hoffmann, *Griech. Dial.* I, 1891, n° 104). L'inscription nomme le roi Timocharis, évidemment un roi de Paphos. Bien que la chronologie de ce roi ne soit pas établie avec certitude, la présence de cette inscription dans le tombeau paraît être une objection radicale contre la datation du monument à l'époque hellénistique. En effet, le roi Timocharis doit se placer de toute façon *avant* les deux derniers rois de Paphos, Timarchos, qui règne vers 350 (?)-325 (?), et Nikoklès, qui règne vers 325 (?)-309, cf. Hill, *History of Cyprus*, I, p. 164, et Vessberg, plus bas, p. 221, n. 4. Le problème est compliqué par l'existence d'une autre inscription chypriote, *SGDI*, I, 38 (Hoffmann, *op. cit.*, n° 103), découverte par Vogüé en deux morceaux, cf. *Journal Asiatique*, *loc. cit.*, p. 494 : « Les deux autres avaient été employées à une époque plus récente pour bâtir un mur en travers de l'entrée ». L'inscription provient très probablement de l'intérieur du tombeau ; elle nomme un autre roi, Echetimos, dont la chronologie est également incertaine ; cf. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 2 (1910), p. 795 sqq., qui place Timocharis vers 385 et Echetimos vers 360. De toute façon, la tombe en question, tombeau monumental et royal, paraît être antérieure à la période hellénistique : on la placerait plutôt à la fin de l'époque chypro-classique, soit au début du IVe siècle.

La seconde partie du livre, également due à A. Westholm, étudie la *céramique* (p. 53-81). On aboutit au classement typologique suivant : hellénistique I et II ; romain I, II, III, cette dernière série à partir de 250 de notre ère. La troisième partie a été rédigée par O. Vessberg et A. Westholm : elle concerne la *sculpture* (p. 82-110). O. Vessberg s'est occupé de la sculpture en pierre et en bronze. A propos de la collection réunie par Alessandro Palma di Cesnola (p. 99, etc.), voir

O. Masson, *BCH*, 81 (1957), p. 33 sqq. La sculpture en bronze est représentée magnifiquement par la statue de Septime Sévère qui a été découverte près de Kythrea en 1928 : elle est commentée ici très brièvement (p. 104), mais parfaitement reproduite (pl. XXI-XXII). A. Westholm a traité de la sculpture en terre cuite, moins importante qu'aux époques précédentes.

La quatrième partie, « other Arts and Crafts », est l'œuvre de O. Vessberg (p. 111-219). Spécialiste de la verrerie ancienne, l'auteur donne ici une étude exhaustive des objets en verre, p. 128 sqq.

La cinquième partie, écrite par le même savant, est un résumé de l'histoire de Chypre à l'époque hellénistique et à l'époque romaine (p. 220-247), qui fait suite à l'étude analogue de E. Gjerstad pour les périodes antérieures, *SCE*, IV, 2 (p. 428-507) ; ces exposés complètent utilement l'ouvrage classique de G. Hill, *History of Cyprus*, I (1940 ; réimpr. 1949). Le traitement de l'histoire de l'île à l'époque hellénistique est moins détaillé que dans le volume précédent : sur les établissements phéniciens, par exemple, les indications ne sont pas nombreuses ; cf. H. Volkmann, *Der Herrscherkult der Ptolemäer in phönikischen Inschriften und sein Beitrag zur Hellenisierung von Kypros*, *Historia*, 5 (1956), p. 448-455 ; le problème du maintien de l'écriture syllabique à l'époque hellénistique n'est pas traité, et l'on trouve seulement une allusion, dans une autre section (p. 187), aux découvertes de Kaphizin, qui attestent encore l'emploi de cette écriture dans le dernier quart du IIIe siècle ; cf. la brillante démonstration de T. B. Mitford, *Kafizin and the Cypriot Syllabary*, *Class. Quart.*, 44 (1950), p. 97-106.

On trouve ensuite une étude d'une inscription métrique de Soloi, écrite naguère par le regretté G. Björck (p. 248-250). Cette note sur un oracle alphabétique a en réalité paru à part depuis longtemps, cf. J. et L. Robert, *REG*, 52 (1939), *Bull. épigr.*, n° 525 ; il aurait fallu le signaler, et ajouter qu'une révision de l'inscription a été fournie depuis la rédaction de la notice de Björck par T. B. Mitford, *Opuscula Archaeologica*, VI, Lund, 1950, p. 37-38. Le livre se termine avec une bibliographie très précise, établie par E. Berggren (p. 251-256). L'ouvrage, parfaitement imprimé et illustré, fait honneur à ses auteurs et à l'école archéologique suédoise. Tous les érudits qui s'intéressent à l'archéologie et à l'histoire de Chypre souhaitent maintenant l'achèvement de cette série de volumes, avec la publication prochaine de *SCE*, IV, 1.

Olivier Masson.

Monumenta Asiae Minoris Antiqua, vol. VII : *Monuments from Eastern Phrygia*, edited by Sir William M. Calder. Manchester, Manchester University Press, 1956 ; in-4°, XLVIII-162 p., 30 pl. Prix : 4 L. 4 sh.

La série des *Monumenta Asiae Minoris Antiqua* ou *MAMA* est bien connue : le volume I, déjà édité par W. M. Calder, a paru en 1928, et le volume VI, *Monuments from Western Phrygia and Northern Caria*, dû à W. H. Buckler et W. M. Calder, date de 1939. Le volume VII, présenté ici, était annoncé depuis longtemps, mais n'a pu voir le jour qu'en 1956 ; le volume VIII, qui sera le dernier de la série (cf. VII, p. VI et 161), est intitulé *Monuments from Lycaonia, the Pisido-Phrygian Borderland, Aphrodisias* : il doit paraître prochainement.

Comme on le sait, les volumes des *MAMA* ne sont pas les tomes séparés d'une sorte de *Corpus* des inscriptions grecques d'Asie Mineure, mais représentent essentiellement la publication des résultats obtenus par divers savants pendant des voyages qui ont été réalisés sous le patronage d'une association, l'American

Society for Archaeological Research in Asia Minor, depuis 1925. Sur les caractéristiques des premiers volumes, leurs qualités et leurs défauts, voir les remarques instructives de L. Robert, *Antiquité Classique*, 4 (1936), p. 459-466.

Le volume VII, édité par M. Calder, est donc consacré à des inscriptions grecques, latines et phrygiennes de la Phrygie orientale : la documentation provient en majorité des expéditions de l'auteur en 1928 et 1932 (p. XVI), avec diverses additions. Suivant le plan des *MAMA*, les textes sont rangés selon un ordre géographique : il y a 593 numéros, plus un certain nombre de textes donnés dans l'introduction ; l'illustration est fournie par de nombreux dessins au trait (p. 125-146) et les planches photographiques (1 à 30).

Le livre, dédié à la mémoire du regretté W. H. Buckler, comporte d'abord une importante introduction (p. IX-XLIII), complétée par des croquis topographiques (p. XLIV-XLVIII). La première section de l'introduction n'est pas consacrée à un historique des expéditions et à leur extension géographique, mais, sous le titre « The Boundary of Galatic Phrygia », à une présentation de la région qui a fourni les inscriptions phrygiennes récentes : voir le croquis p. XLIV, intitulé « Phrygian-Speaking Zone of Asia and Galatia in 250 A. D. ». Cette région est à peu près délimitée à l'ouest par Cotiaeum et Synnada, à l'est par Iconium ; et au nord par Dorylaeum, à l'ouest de Pessinonte. L'intéressante étude de M. Calder (p. IX-XVI) confirme que le phrygien était encore parlé dans cette région au milieu du III^e^ siècle de notre ère.

La seconde section, « Topography » (p. XVI-XXVII), décrit le classement des inscriptions grecques découvertes par l'éditeur et ses collaborateurs en Phrygie orientale, en particulier à Laodicée Brûlée (1 à 104d), Tyriaion (105 à 129), Hadrianopolis (130 à 191), etc. La topographie doit être éclairée par les croquis joints (p. XLV-XLVIII), indiquant les itinéraires ; mais ces schémas sont bien peu évocateurs et, dans un ouvrage de cette qualité, de véritables cartes eussent été plus instructives, accompagnées peut-être d'une carte de l'ensemble de la Phrygie. Sur ce point, les critiques antérieures de L. Robert, *op. cit.*, p. 464, sont toujours valables ; on regrettera également l'absence de toute vue du pays.

La troisième section, « Language » (p. XXVII-XXXII), étudie les problèmes posés par les inscriptions phrygiennes (voir plus bas), et la répartition entre textes grecs et textes latins. La quatrième section, « Religion » (p. XXXII-XLIII), est consacrée aux cultes, cf. l'Index IV, p. 154-156.

La publication des inscriptions vient ensuite (p. 1-124), suivant les critères topographiques étudiés dans l'introduction. Sur les inscriptions grecques, essentiellement des textes funéraires ou des dédicaces, on consultera les remarques de J. et L. Robert, *RÉG*, 71 (1958), *Bulletin épigraphique*, n° 4. On insistera davantage ici sur un autre élément important de la publication de M. Calder, c'est-à-dire les inscriptions rédigées en phrygien ou, plus exactement, en phrygien récent, du II^e^ et surtout du III^e^ siècle de notre ère. L'auteur, conformément à son système habituel, parle de « néo-phrygien », mais il paraît préférable de dire « phrygien récent » ou « tardif », en accord avec le linguiste spécialiste de ce domaine, O. Haas : cf. Haas, *RHA*, 11, fasc. 53 (1951), p. 1 ; *Studia Linguistica in honorem Acad. Stephani Mladenov*, Sofia, 1957, p. 453, etc. Les textes en phrygien récent, ordinairement joints à un texte grec, sont nombreux dans ce volume. M. Calder en donne une énumération sommaire, page XXVII sq., mais cette liste est fort incommode, car l'auteur, mentionnant la publication d'ensemble de J. Friedrich, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler*, Berlin, 1932, p. 128-140, n'a pas jugé utile de fournir un tableau de concordance pour les textes republiés ici, dispersés dans

le corps de l'ouvrage sans référence à Friedrich. Pour pallier cet inconvénient, on donnera une énumération plus détaillée des textes qui sont actuellement connus pour le phrygien récent.

1. Les numéros 2 à 15 F, 18 à 21 F, 25 à 40 F, 42 à 51 F, 53 à 65 F, 67 à 82 F, 84 à 88 F, recueillis chez Friedrich[1]. Parmi ces textes, un bon nombre font l'objet d'une nouvelle édition dans ce volume, soit : 136 = 45 F ; 137 = 44 F ; 195 = 30 F ; 215 = 65 F ; 258 = 82 F ; 259 = 20 F ; 312 à 316 = 32 à 36 F ; 317 = 38 F ; 364 = 75 F ; 406 = 60 F ; 435 = 79 F ; 487 = 57 F ; 492 = 56 F ; 495 = 76 F ; soit au total dix-huit inscriptions révisées. Dans l'ensemble, en ajoutant un fragment minuscule de Selmea passé inaperçu (p. XXVII), on obtient un total de soixante-dix-neuf textes.

2. Sept textes qui manquent chez Friedrich, ayant été publiés à partir de 1933 : *MAMA*, IV (1933), 16, 17, 116, 239, 242, 243 ; *MAMA*, VI (1939), 382.

3. Dix textes publiés ici[2], soit : 10, 108, 214, 259a (très fragmentaire), 318, 436, 437, 454, 496, 522. Ils proviennent des expéditions citées plus haut.

4. Enfin, quatre textes supplémentaires, donnés ici (p. XXVIII), et non dans le recueil des inscriptions : (a), première publication en 1927 (Miltner), révision ici ; (b), texte publié par Macpherson, *ABSA*, 49 (1954), p. 13, n° 5 ; (c), texte inédit copié par un Turc vers 1934 ; (d), texte inédit, découvert par Macpherson en 1953.

On dispose donc désormais de cent inscriptions phrygiennes récentes. Le recueil de M. Calder sera précieux pour les linguistes, puisqu'il apporte à la fois des éditions revues et des inscriptions nouvelles ; malheureusement, les textes sont toujours plus ou moins stéréotypés. L'éditeur, lui-même grand connaisseur de ces documents, a fourni un certain nombre de remarques d'intérêt linguistique. On notera en particulier (p. XXIX, 39), pour l'inscription 195 = 30 F, l'élimination d'une forme pseudo-phrygienne βανεκος « γυναικός » : il faut lire désormais βανεκρε. Pour le mot bien connu κνουμανει l'éditeur attire l'attention (p. XXIX) sur la forme κνουνμανει des textes 10 et 318 : ce serait la forme ancienne, assimilée ensuite en κνουμμανει, 137 = 44 F, et réduite enfin à κνουμανει ; sur ce terme, cf. Haas, *RHA*, 11, fasc. 53, p. 6 sqq. Malgré la monotonie du contenu, l'accroissement du nombre des textes permet d'espérer des progrès dans la connaissance du phrygien récent : un article de A. Heubeck utilisant les données de ce volume a paru, *IF*, 64 (1958), p. 13-25. En ce qui concerne le phrygien ancien, on peut rappeler ici que des additions ont été faites également au recueil de Friedrich, cf. *Orientalia*, 23 (1954), p. 441 sq. ; pour les découvertes récentes de Gordion, voir en outre R. S. Young, *AJA*, 59 (1955), p. 10 et pl. 5, 22 (fouilles de 1953) ; 62 (1958), p. 153 et pl. 25, 21 (fouilles de 1957) ; les textes phrygiens de Gordion doivent être étudiés par Miss Mabel Lang[3].

Olivier Masson.

1. Les nos 1, 16, 22-24, 52, 66, 83 F sont des textes grecs, les nos 17 et 41 F sont des doublets (cf. p. XXVII).

2. Un seul a fait l'objet d'une publication préliminaire dans *AJA*, 36 (1932), p. 456, n° 12 : le texte 108.

3. Pour l'ensemble du problème, voir O. Haas, *Die sprachgeschichtliche Stellung des Phrygischen*, *Studia Linguistica in hon. S. Mladenov*, p. 451-467.

Ludwig Koenen, *Eine ptolemäische Königsurkunde* (P. Kroll) (Klassisch-philologische Studien, Heft 19). Wiesbaden, Harrassowitz, 1957 ; petit in-4°, x-42 p. 2 pl. Prix : 6,40 DM.

M. Koenen, élève du professeur R. Merkelbach, publie un papyrus acheté tout récemment et dont il ne reste environ que la partie médiane de deux fins de colonne. L'éditeur a reconnu, dans ce texte mutilé, des résumés de décisions gracieuses (*Philanthropa*) prises par Ptolémée VII Philométor en 163 a. C. Sans pouvoir remplir toutes les lacunes malgré l'existence de quelques textes analogues (notamment *P. Tebt.* 5 et *U P Z* 111) et en attendant un travail d'ensemble qu'il prépare sur cette sorte de législation royale, il nous donne une édition paléographique correcte et signale les rapprochements que l'on peut faire tant avec la Grèce classique qu'avec les royaumes hellénistiques (et même parfois l'Égypte romaine).

D'inspiration philosophique, sinon religieuse, ces édits sont le signe de troubles civils intenses et la variété des questions de droit qu'ils touchent est révélatrice aussi de l'inefficacité fondamentale de ces textes solennels dont les circonstances ont fait abuser. Je relève des mesures d'amnistie pour des gens en fuite, une amnistie générale, des textes sur diverses dettes dont celles des fermiers royaux, des décisions de portée générale sur l'impôt des vignes et vergers, les bains, les réquisitions de bateaux, le principe de l' « *Habeas corpus* », etc. Le classement dû au scribe est fort approximatif mais n'en souligne pas moins la gravité des problèmes économiques et sociaux de l'heure. Outre la continuité d'une certaine philosophie politique, cet humble texte confirme ce que l'on savait des soubresauts d'une dynastie que les lois les plus généreuses étaient désormais incapables de raffermir, puis même de sauver.

J. Schwartz.

H. S. Hunt et C. C. Edgar, *Select Papyri II. Non-literary papyri* (Public documents). London, Heinemann, 1956 ; in-8°, xxxvii-608 p.

C'est la réimpression anastatique d'un volume dont il a été rendu compte dans cette *Revue* avant la guerre (1936, p. 79) ; les deux volumes groupant un choix de papyrus non littéraires sont ainsi, de nouveau, dans le commerce et ce volume II, avec ses 234 textes et leur traduction, donne une excellente idée d'ensemble de la vie administrative en Égypte hellénistique, romaine et même byzantine. S'ils n'ont pas prétendu remplacer la partie de la *Chrestomathie* que rédigea Wilcken, du moins, profitant de publications ultérieures, les auteurs ont-ils donné, entre autres, un choix plus grand de textes de lois. Tel quel, l'ouvrage continue à ne pas faire double emploi avec des anthologies plus récentes et mérite toujours de figurer dans la bibliothèque de curieux de l'Antiquité.

J. Schwartz.

Pierre Lévêque, *Pyrrhos* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 185). Paris, De Boccard, 1957 ; 1 vol. in-8°, 735 p., 11 fig. dans le texte, 7 pl.

Depuis l'époque lointaine déjà où Tarn publiait son *Antigonos Gonatas* (1913), on n'avait guère consacré de monographies aux souverains hellénistiques, jusqu'aux années récentes qui nous ont valu une série d'essais, dus principalement à des

historiens italiens : Démètrios Poliorcète, Antigone Doson, Philippe V, Persée ont successivement trouvé leurs biographes, et le seul Pyrrhos a, depuis 1941, suscité trois livres, sans compter celui de Lévêque. Il est d'ailleurs regrettable que le dernier en date n'ait pu être utilisé par Lévêque — regrettable et un peu surprenant, car ce livre, de Nenci, est de 1953 : c'est, je pense, la seule lacune dans l'immense bibliographie de Lévêque et elle est indépendante de sa volonté (cf. p. 10, n. 4). Parmi ces livres, dont beaucoup sont brefs et plusieurs médiocres, celui dont j'ai à rendre compte ici fait figure de monument, et par ses dimensions, et par l'ampleur de ses vues, et par l'étendue de son érudition. Est-ce à dire que nous ayons là le livre définitif sur Pyrrhos? Oui, peut-être. Non, à coup sûr. Oui, en ce sens que, sur beaucoup de points, on ne voit pas comment il serait possible d'aller plus loin que Lévêque dans l'analyse minutieuse des documents et dans leur sagace interprétation. Non, en ce sens qu'on n'écrira sans doute jamais de livre définitif sur Pyrrhos. Pour préciser, je dirai que cette thèse emporte l'adhésion sur presque tous les points où la personne même de Pyrrhos et la définition de sa politique ne sont pas en cause, mais que cette personne et cette politique elles-mêmes restent, à mes yeux du moins, énigmatiques en dépit des efforts de Lévêque pour nous en donner la clé. Envisageons successivement ces deux aspects du livre : son aspect franchement positif et son aspect — je ne dirai pas négatif — mais subjectif.

Je ne pense pas diminuer les mérites de cette thèse en disant que son apport le plus fructueux réside dans son côté documentaire. Il y a d'abord la question des sources littéraires. Question difficile et embrouillée du fait de l'abondance même des textes, de leur étalement dans le temps, et enfin des points de vue discordants qui se sont opposés dès le premier jour au sein de la tradition ; du fait aussi, faut-il ajouter, des interprétations modernes qui n'ont pas toujours contribué à éclaircir la situation. Ce domaine des sources de l'histoire de Pyrrhos ayant été, jusqu'à ce jour, plutôt étranger à mes préoccupations, je n'aurai pas la présomption d'affirmer que nul ne reviendra plus, désormais, sur les conclusions de Lévêque ; mais ce que je puis affirmer, c'est la sûreté raisonnable de la démarche méthodique de l'historien et le caractère fort sain du résultat de ce débroussaillement systématique des textes, qui pouvait avoir de quoi décourager les plus vaillants. Les pages consacrées par Lévêque à ce travail préliminaire, dans son introduction d'abord (p. 18-79), puis tout au long de son enquête, constitueraient à elles seules un petit livre solide et utile. Il y a ensuite la question non moins difficile des sources numismatiques. Le monnayage occidental de l'époque de Pyrrhos, qui n'a sans doute pas encore livré tous ses secrets, pose des problèmes d'une extrême complexité, du fait de la concurrence de plusieurs systèmes monétaires différents, mais aussi du fait de la politique monétaire de Pyrrhos dans ces régions. Ici, comme pour les sources littéraires, Lévêque s'avance avec prudence et méthode, et son mérite est grand d'avoir, lui le premier sans doute, envisagé ces questions dans le contexte général de la politique de Pyrrhos : j'y reviendrai plus loin. Il faudra désormais, à côté des travaux classiques tels que ceux de Giesecke et d'autres, nécessairement consulter Lévêque (p. 234-239 ; 423-450 ; 464-474 ; 691-698) sur ces questions. Au sujet des monnaies dites « romano-campaniennes », Lévêque donne un résumé commode de toute la controverse entre la tendance Mattingly et la tendance Breglia (p. 440-450) et se rallie à cette dernière : mais le débat semble loin d'être clos (cf. récemment R. Thomsen, *Cong. intern. num. II Actes*, Paris, 1957, p. 193 sqq.).

Sources littéraires, sources numismatiques : sur ces deux points, Lévêque a donc apporté une contribution des plus importantes, et ces pages feront de son

livre un ouvrage de référence même pour ceux qui ne s'intéressent pas immédiatement à Pyrrhos.

Passons à présent à l'aspect proprement historique du livre. On me permettra, pour des raisons de place, de parler surtout des points sur lesquels je crois devoir formuler des réserves : pour tout le reste (et c'est beaucoup), mon silence signifiera implicitement mon accord. En premier lieu, quelques questions institutionnelles. Lévêque aborde, page 205, le problème du titre de Pyrrhos : roi des Molosses ou roi des Épirotes? — et adopte la seconde solution. Pour lui, le changement du titre royal serait la conséquence de l'élargissement du *koinon* des Molosses en symmachie des Épirotes : « le roi... *doit* désormais avoir le titre de roi des Épirotes » (p. 214). La thèse inverse, selon laquelle Pyrrhos n'aurait été roi que des Molosses et *hégémôn* (ou quelque chose d'analogue) des Épirotes, soutenue en 1932 par Cross, a été reprise récemment par Francke, *Alt-Epirus*... (1955). Lévêque objecte entre autres (p. 219 sq.) que « jamais le roi n'est en Épire qualifié d'*hégémôn*... » C'est exact, mais il n'est pas davantage, *en Épire*, qualifié de *roi*. Si la dédicace de Dodone (*Syll.*[3] 392) ne portait que « le roi Pyrrhos et les Épirotes », la question pourrait passer pour tranchée, sur la base du parallèle « le roi Antigonos et les Macédoniens ». Et encore ne serait-ce point absolument sûr, car la Macédoine constituait depuis longtemps une entité homogène, ce qui n'était pas le cas de l'Épire : la formule « le roi Pyrrhos et les Épirotes », même si elle était bien attestée, pourrait recouvrir un état de droit différent de celui qui régnait en Macédoine, conséquence du fait que Pyrrhos restait, de par ses origines, d'abord roi des Molosses. Mais la formule en question n'est même pas sûrement attestée, puisque l'inscription de Dodone ajoute « ... et les Tarentins », ce qui, sans doute, ne prouve pas que Pyrrhos n'était pas « roi des Épirotes », mais peut légitimement conduire à penser qu'il ne l'était pas, puisqu'il ne l'était pas des Tarentins. En fait, la discussion est un peu académique, et je me demande si la situation n'était pas plus complexe que ne le supposent, chacune en son sens, la solution Lévêque et la solution Cross-Francke (à laquelle j'avais adhéré avant de lire ce livre : cf. cette *Revue*, XXXI (1957), p. 271 sq.), et si Pyrrhos et ses successeurs, restés rois « nationaux » traditionnels des Molosses, n'ont pas été en même temps rois « personnels » dans le reste de la fédération épirote élargie et soumise à leur autorité. Il ne faut pas oublier que Pyrrhos combinait en sa personne et sa pensée deux traditions différentes : la tradition nationale molosse qu'il recueillait par hérédité et la tradition « personnelle » alors en voie de formation et qu'il avait appris à connaître aux côtés du premier Antigone et de Démètrios, puis à Alexandrie. Il ne faut pas oublier non plus l'influence puissante du souvenir d'Alexandre, qui préfigurait en lui les deux traditions, étant « roi des Macédoniens » en Macédoine et « roi » tout court ailleurs. Je crois donc que, si l'on veut invoquer Pyrrhos comme un type de roi « national », il vaut mieux se limiter à sa seule royauté sur les Molosses. En d'autres termes, je verrais sa royauté comme une *fonction* chez les Molosses, et seulement comme un *titre* chez les alliés épirotes. Chez d'autres encore d'ailleurs — et j'annexerai ici quelques remarques sur la situation de Pyrrhos aux yeux des Siciliotes (cf. p. 460 sqq.). Que Pyrrhos ait été considéré comme roi en Sicile ne fait pas de doute : mais je ne crois absolument pas que cette royauté ait été de caractère « national », ni qu'on puisse espérer trouver un jour une inscription portant le titre de « roi des Siciliotes ». L'interprétation de Lévêque repose essentiellement sur « la précision même de la titulature que (Polybe) attribue à Pyrrhos (et qui) ne laisse pas que de frapper : σφῶν αὐτῶν, leur roi » (p. 462). Mais je ne suis pas sûr que Polybe VII, 4, 5 soit aussi précis que le dit Lévêque : Σικελιῶται πάντες εὐδόκησαν σφῶν αὐτῶν ἡγεμόν' εἶναι καὶ βασιλέα. Le réfléchi

pourrait ne porter que sur ἡγεμόνα : les Siciliotes le reconnaissent comme *leur* chef, et comme roi — ils acquiescent à sa prétention à la royauté, ils admettent qu'il est, personnellement, roi, incarnant les qualités royales, etc., et, à ce personnage qui est roi et auquel nul ne peut dénier sa royauté, ils confient leur commandement. Il faut bien marquer que l'existence d'une monarchie « nationale » ne peut être attestée que sur la base d'institutions flanquant l'institution royale et la limitant (au moins théoriquement, à l'époque considérée) : il n'en est pas question ici. Je serais donc porté à ne voir dans la royauté siciliote de Pyrrhos qu'un fait strictement personnel. Lévêque (p. 462, n. 2) reproche à Berve (*Festschr. Schweitzer*, p. 272 sq.) d'avoir insisté sur « le caractère absolu du pouvoir de Pyrrhos sur les villes, sujettes et non alliées ». Or Tauroménion est expressément qualifiée d'alliée par Diodore. « Peut-on raisonnablement supposer », demande Lévêque, « ... que cette cité jouissait... d'une position unique et privilégiée? » Certes — et c'est pourquoi je ne pense pas que Pyrrhos ait été « roi des Siciliotes » : bien plutôt (pour reprendre la terminologie de Polybe) *hégémôn* de cités alliées — et roi par dessus le marché, mais à titre personnel[1].

Au sujet des relations entre Pyrrhos et Dodone, Lévêque prend, avec raison, position contre les audaces exégétiques de M. Gagé. Mais peut-être la vigueur de sa réfutation l'entraîne-t-elle un peu trop loin en sens inverse. Qu'il faille renoncer à parler « d'impérialisme religieux et mystique de Dodone » est certain. Mais, bien qu'il n'y ait « pas de preuves que Pyrrhos ait alors consulté Dodone » (p. 273. Sc. : avant son départ pour l'Occident), il me paraît douteux qu'il n'en ait rien fait. C'est pourtant à Dodone que Pyrrhos consacra des ex-voto après Héraclée — et Lévêque manifeste alors un léger repentir : « ainsi se trouvait remercié l'oracle qui n'avait peut-être pas été sans jouer un rôle... etc. » (p. 331 sq.).

Mais ceci nous conduit à l'expédition occidentale et à tous les problèmes éminemment subjectifs qu'elle pose. L'histoire a été sévère pour Pyrrhos, et dès l'antiquité : Pyrrhos est le héros d'un des plus monumentaux échecs que l'histoire ancienne ait connus, et, à travers les siècles, on l'a rendu responsable de cet échec, dont on a trouvé les raisons dans sa personnalité, son inconséquence, son impulsivité, son manque de sens politique, etc. Lévêque s'est en quelque sorte institué l'avocat de Pyrrhos : il ne peut, comme tout le monde, que constater la faillite de l'entreprise, mais il plaide avec vigueur les circonstances atténuantes. Réhabiliter Pyrrhos, dans un souci d'objectivité, est un propos fort louable : on en a réhabilité bien d'autres. Mais dans le cas de celui-ci, étant données les conditions de la documentation, les limites offertes à une stricte objectivité sont des plus étroites. Lévêque note une fois (p. 579) que Tarn « a poussé l'amour de Gonatas jusqu'à embrasser les querelles de son héros ». Je ne dirai pas que Lévêque lui-même « embrasse les querelles » de Pyrrhos (et encore...) — mais il est incontestable qu'il a, au cours de son travail, conçu une vive sympathie pour lui. Loin de moi l'idée de le lui reprocher en principe : la sympathie de l'historien pour l'objet

1. Je ne voudrais du reste pas attribuer à ce terme d'*hégémôn* une valeur juridique, institutionnelle : je pense plutôt qu'il exprime, dans la pensée de Polybe, un état de fait. Comme l'exprimait, dans la pensée des Athéniens du IVe siècle, le titre d'Ἄρχων Σικελίας attribué à Denys l'Ancien. Car je ne crois pas que « le titre d'archonte de Sicile » ait été porté par Denys, ni qu'il ait représenté une fonction officielle (le contraire a été imaginé par Beloch, *Atti Lincei*, 1880-1881 et *GG* III, que Lévêque suit à travers d'autres auteurs). L'expression ne se trouvant que dans des décrets attiques, mais une formule parallèle se trouvant dans des documents attiques contemporains concernant les dynastes bosporans, je crois qu'*archôn* est simplement un euphémisme athénien pour « tyran ».

de sa recherche peut être un fructueux facteur de compréhension. Mais, dans le cas présent, il me semble que l'historien n'a pas toujours su résister à une certaine tentation apologétique et j'avoue qu'en refermant le livre, je ne suis pas absolument convaincu par le portrait de Pyrrhos que j'y ai trouvé. Non que je croie fermement ce portrait faux — mais je ne puis être assuré de la ressemblance.

Le ton est donné dès le début, dès l'instant de la décision d'écouter l'appel des Tarentins. Lévêque reconnaît, comme tout le monde, l'importance des facteurs *pleonexia* et *polypragmosynè* dans les décisions de Pyrrhos. Mais il entend également souligner tout ce qui, à son sens, faisait du grand projet occidental un projet raisonnable. Il faut ici dire deux mots de la fameuse conversation avec Cinéas : « de cette conversation », selon Lévêque, « rien ne permet vraiment de suspecter l'authenticité » (p. 262 ; cf. encore p. 275 sqq., 289 sqq.). Il me semble pourtant que de critiquer les arguments qui ont été opposés à l'hypothèse de l'historicité de l'entretien n'équivaut point à prouver pour autant cette historicité. Personnellement, je reste sceptique. Or il est très important que Lévêque ne partage pas ce scepticisme, car accepter l'authenticité de l'entretien, c'est reconnaître par avance à Pyrrhos non seulement l'ampleur des vues, mais encore et surtout la continuité de la pensée (cf., par exemple, p. 488 : « Si l'on accepte avec nous l'authenticité de la conversation... on voit que dès le début l'Afrique était le terme de ses ambitions occidentales ») : on eût presque préféré, pour la validité du *pro Pyrrho* de Lévêque, que celui-ci ne crût pas à l'entretien avec Cinéas. Ayant donc posé au départ que l'entreprise était « raisonnée et raisonnable », Lévêque va s'efforcer de déceler à chaque tournant de la carrière de Pyrrhos des preuves de la sagesse du roi : l'attitude, en tant qu'hypothèse de travail, est parfaitement légitime — le résultat ne convainc que rarement. Je ne puis signaler ici tous les essais de démonstration qui me laissent sur ma faim, qu'il s'agisse de l'attitude de Pyrrhos après Héraclée ou Ausculum (il n'y a pas de « victoire à la Pyrrhus », naturellement), qu'il s'agisse du départ pour la Sicile, du retour en Italie, puis du retour en Grèce, et enfin des dernières campagnes... A chaque fois, Lévêque tente de persuader son lecteur de la sagesse politique, de l'audace réfléchie, de la largeur de vues de son héros : mais il ne peut, en définitive, procéder qu'à coups d'affirmations (comme procèdent du reste les tenants de la thèse adverse) et non de démonstrations — car rien, dans la pensée, dans les plans, dans les décisions de Pyrrhos, n'est démontrable objectivement. Je ne puis ici entrer dans les détails, ni ne le veux, car, au fond, du fait du « fiasco » final, tout cela n'a pas grande importance. J'ai cependant fort crayonné les marges de mon exemplaire, mais je dois honnêtement avouer qu'en relisant et mes annotations et les propos de Lévêque auxquelles elles correspondent, je suis parfois embarrassé de dire où peut être la vérité... Tant il est vrai que tout jugement sur Pyrrhos reste nécessairement subjectif. Il est cependant un point sur lequel les arguments de Lévêque m'ont impressionné, et c'est sa conclusion sur le monnayage de Pyrrhos et des Grecs d'Occident pendant son séjour en Occident (p. 470-474) : cet effort que l'on discerne, qui va dans le sens d'une unification monétaire du monde occidental, ou tout au moins dans le sens d'une meilleure convertibilité des espèces, cet effort témoigne à coup sûr de la sagesse du roi et de l'imagination créatrice de ses conseillers techniques. Reconnaître cela, dira-t-on, c'est faire un pas vers les thèses de Lévêque sur les autres points. Pas forcément : conquête d'une part, organisation et administration de l'autre, sont deux choses fort différentes (et le second point demanderait peut-être à être étudié dans un contexte hellénistique beaucoup plus vaste) ; or la pensée de Pyrrhos conquérant continue à me sembler fort incertaine : Pyrrhos n'était ni Alexandre ni César...

Il y aurait fort à dire encore — mais il faut se borner. Achevant son livre, Lévêque tente de situer Pyrrhos parmi les souverains de son temps (p. 664 sqq.) : il souligne justement l' « antinomie profonde » qui séparait Pyrrhos de Gonatas, en regard surtout de ce qui le rapprochait de Démètrios Poliorcète et d'Alexandre, et il ajoute : « peut-être faut-il en déduire que Pyrrhos fait un peu figure d'attardé dans son siècle ». Ceci rejoint d'intéressantes considérations d'Altheim, *Weltgeschichte Asiens*... 1, p. 218 sqq. et surtout 244 sqq. Altheim notait que l'hellénisme ne commence pas vraiment avec Alexandre, ni même avec les Diadoques, mais en fait surtout avec les Épigones, et que le premier vrai représentant de l'hellénisme (Ptolémée I mis à part) est Gonatas : c'en est fini alors des rêves démesurés, on en revient au possible, au raisonnable, à l'équilibre. Dans cette perspective aussi, Pyrrhos est un attardé : il prolonge ses premiers maîtres, le Borgne et le Preneur de Villes, plus qu'il ne ressemble à leur successeur, son rival. Mais ce n'est peut-être point aller assez avant que de constater ce décalage, et, qui sait, Pyrrhos eût-il été plus proche de Gonatas si les circonstances le lui eussent permis. Il est venu trop tard, lui qui valait certes mieux que les premiers Antigonides, dans un monde en voie de stabilisation et où il lui fallait néanmoins conquérir un empire pour affirmer ses dons et déployer ses capacités d'action : rejeté vers l'Occident, puis écartelé entre cet Occident et l'Orient balkanique, Pyrrhos a été affronté à des situations dont la complexité excédait vraisemblablements ses talents politiques. Lévêque le reconnaît du reste : « apprenti-sorcier dépassé par la situation », écrit-il page 549, et ce propos, qui me paraît fort juste, amenuise considérablement la portée de bien des pages apologétiques.

Il est fréquent que des comptes rendus, où l'on parle surtout de ce qu'on désapprouve, donnent une fausse idée d'un livre. Je ne voudrais pas que ce soit le cas ici. Ce que j'ai critiqué n'est pas, à mes yeux, l'essentiel du livre de Lévêque car, tant qu'il y aura des historiens sur terre, on s'interrogera sur Pyrrhos, sa personnalité et la valeur de sa politique. J'ai dit la valeur de cette thèse du point de vue documentaire : il en va de même pour une foule de discussions, dans le cours des chapitres ou dans les appendices (cf. les discussions chronologiques ; les négociations avec Rome ; le traité Rome-Carthage — dont on eût cependant aimé voir cité le texte *grec* de Polybe, p. 415 sq. — ; les discussions tactiques, etc.). Tout cela fait du *Pyrrhos* de Lévêque un ouvrage qui fera date, même si on n'est pas d'accord avec l'auteur sur le personnage qui lui sert de prétexte. J'emploie ce dernier terme à dessein, et pense que le titre est trop bref, d'un livre qui, selon moi, dépasse de loin ce personnage.

Édouard Will.

Hatto H. Schmitt, *Rom und Rhodos. Geschichte ihrer politischen Beziehungen seit der ersten Berührung bis zum Aufgehen des Inselstaates im römischen Weltreich* (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, fasc. 40). Munich, 1957 ; 1 vol. br. in-8°, xvi-223 p.

Contant l'ambassade rhodienne à Rome en 167, Polybe XXX, 5, 6-8, ajoute que, bien que nul traité d'alliance n'eût jusqu'alors lié Rhodes à Rome, la collaboration des deux États était alors vieille de près de 140 ans. Dès 1902, dans les Mélanges Perrot, puis à nouveau en 1921 dans sa thèse, Holleaux, ne trouvant rien dans la tradition qui justifiât ce propos, avait suggéré de réduire, par une émendation du texte de Polybe, ces 140 ans à 40 seulement et, malgré quelques protestations discrètes, son interprétation avait trouvé une approbation très générale. C'est par une critique foncière de l'émendation d'Holleaux que s'ouvre le livre

de Schmitt, auquel il faut, je crois, donner raison. Il ne s'agit pas seulement, en effet, en émendant un texte, de lui donner un sens plus apparemment satisfaisant, mais encore d'expliquer l'origine de l'éventuelle corruption, et c'était sur ce point particulier que la démonstration d'Holleaux était faible : on suivra Schmitt lorsqu'il conclut que, du simple point de vue de l'histoire du texte de Polybe, il faut conserver la lettre du passage telle qu'elle nous est parvenue, même si l'interprétation historique en est rendue délicate. Du point de vue, d'autre part, de cette interprétation historique, Schmitt montre qu'Holleaux avait commis une erreur en s'acharnant à démontrer qu'une alliance entre Rhodes et Rome dès la fin du IVe siècle est improuvable, puisque Polybe, précisément, en écarte formellement l'hypothèse, de même que Tite-Live XLV, 25, 9, écarte tout *foedus* pour ne parler que d'*amicitia*. Les textes, donc, s'ils excluent toute alliance avant 167, supposent une très ancienne entente, ou amitié de fait entre les deux États. Reste que Polybe affirme que, pendant ces quelque 140 ans, les Rhodiens « accomplirent en commun avec les Romains les exploits les plus éclatants et les plus beaux », et qu'il y a là une exagération manifeste : on admettra volontiers avec Schmitt que Polybe a puisé cela dans une source rhodienne, mais on reconnaîtra aussi que l'historien a témoigné sur ce point d'un esprit critique assez faible — et que Schmitt ne justifie qu'assez mal (p. 15) la faiblesse de Polybe : cela reste le principal défaut (somme toute secondaire) de sa démonstration. Car, pour ce qui est d'un précoce contact entre Rhodes et Rome, il est plus que vraisemblable, et Schmitt a utilement rassemblé tous les indices littéraires, épigraphiques, archéologiques qui le justifient. La collaboration militaire à laquelle semble faire allusion Polybe pourrait concerner la lutte commune (parallèle plutôt que concertée) contre les pirates tyrrhéniens : mais ce n'est point là l'essentiel, et c'est plutôt dans le domaine trop mal connu du grand commerce méditerranéen que des contacts fructueux entre les deux États ont dû se nouer. Tout cela, que Schmitt développe dans son chapitre I, doit aisément emporter l'adhésion. Le chapitre II, qui étudie les relations entre Rome et Rhodes de la fin du IVe siècle à la fin de la guerre contre Antiochos III, est moins original, mais l'attention s'éveille à nouveau au chapitre III, qui traite des négociations d'Apamée et de leurs conséquences pour les relations entre Rome et Rhodes, et surtout avec la seconde partie de ce chapitre, où Schmitt s'attaque à l'épineux problème juridique posé par les cessions territoriales faites (aux dépens du Séleucide) par Rome aux Rhodiens : en 189/188, Rome fait cadeau de la Lycie et de la Carie à Rhodes ; en 177, elle donne raison aux protestations des Lyciens et proclame qu'il ne s'agissait pas d'un don, mais uniquement d'une alliance ; en 167 enfin, elle retire purement et simplement ces territoires à Rhodes. Double problème : de quels droits jouissait Rome sur ces pays pour pouvoir de la sorte les donner et les reprendre? Et quels liens juridiques lièrent, en 189/188, les Lyciens aux Rhodiens? Schmitt écarte avec raison l'invraisemblable théorie de la concession en précaire : Rome, véritable vainqueur d'Antiochos III, donne bel et bien, en 189/188, des territoires à Eumène et aux Rhodiens, sans se réserver de droit éminent sur ces territoires, ce que les Rhodiens eussent difficilement pu accepter, et les Rhodiens resteront jusqu'au bout fermement attachés à cette conception sans détour de la donation. Mais, dans les vingt ans qui suivent, c'est le point de vue de Rome qui se modifie, en même temps que se modifient à son avantage les rapports de puissance en Méditerranée orientale et que fait des progrès la pensée impérialiste romaine, d'abord incertaine. Les Rhodiens, de leur côté, ne tardent pas à faire figure, aux yeux des Romains, d'amis ingrats et peu sûrs, et un malentendu enfin, qui semble s'être glissé, ou avoir été glissé à dessein, dans les négociations de 189/188 (les Lyciens n'ayant nullement compris alors qu'on *donnait* leur pays aux Rhodiens), fournit une échap-

patoire commode au Sénat : en 177, devant les protestations des Lyciens révoltés, le Sénat, sous des apparences de justice et de légalité qui cachent mal une mauvaise foi évidente, conteste qu'il y ait eu donation véritable douze ans plus tôt, puis, en 167, exige des Rhodiens (qui, eux, s'en tiennent à la lettre — à *leur* lettre — du traité de 188) l'évacuation des territoires en question. Ce retournement romain n'a aucune base juridique, si ce n'est une interprétation arbitraire de clauses équivoques. Cette conclusion n'est pas absolument neuve, et Schmitt reconnaît qu'elle a été entrevue par Heuss et surtout par T. Frank ; mais son argumentation très poussée paraît décisive, même si certaines pages (notamment dans le développement sur le statut juridique des Lyciens et Cariens face aux Rhodiens : pages 113 sqq.) peuvent paraître souffrir de quelque excès de subtilité, surtout si l'on considère le contexte historique dans son ensemble. Car le défaut de ce chapitre, à mon sens, serait d'être par trop abstrait de la généralité des événements de l'époque : Schmitt n'étudie ceux-ci, par un retour en arrière un peu malheureux, que dans les chapitres suivants (ch. IV : d'Apamée à Pydna ; ch. V : de Pydna au *foedus*), et de la lecture du récit extrêmement vivant qu'il en fait se dégage invinciblement l'impression que les incertitudes et les maladresses de la diplomatie rhodienne à la veille de la troisième guerre de Macédoine et pendant celle-ci justifiaient amplement la méfiance et la mauvaise humeur de Rome à l'égard des Rhodiens, si bien que toutes les arguties juridiques destinées à expliquer *a posteriori* le changement d'attitude romain sont un peu vaines. Ce n'est certes pas que l'étude du point de vue juridique soit inutile pour la compréhension de la diplomatie romaine de ce temps, et l'analyse de Schmitt constitue d'ailleurs indirectement une contribution intéressante à notre connaissance de cette première confrontation du juridisme romain et du pragmatisme grec. On se demandera cependant s'il n'y eût pas eu avantage à présenter d'abord le récit des événements jusqu'en 167, ce qui eût éventuellement permis d'alléger tels développements du chapitre III. A côté de ces chapitres I et III, aux raisonnements serrés et qui requièrent toute l'attention du lecteur (comme la requiert d'autre part l'Appendice I, sur la chronologie des médiations rhodiennes en 209-207), le reste du livre se lit avec facilité et agrément. Mais, d'un bout à l'autre, d'abondantes notes constituent un véritable « Forschungsbericht » où tout est signalé et, le cas échéant, discuté : on aura désormais intérêt à s'y reporter pour tout ce qui concerne l'histoire politique (et, accessoirement, économique) de ces régions pendant les IIe et Ier siècles. Bref, en dépit de ce que je considère personnellement comme un défaut de composition, un livre intéressant, sérieux, utile et, sur bien des points, peut-être définitif. Conformément aux traditions de la collection, la présentation matérielle est excellente.

Édouard Will.

Wolfgang Aly, *Strabonis Geographica*, 4e vol. : *Strabon von Amaseia*. Untersuchungen über Text, Aufbau und Quellen der Geographika, mit 6 Kartenskizzen und 1 Tabelle (Antiquitas, Reihe 1). Bonn, Rudolf Habelt, 1956 ; in-8°, 520 p. Prix : 32 DM.

Il y a près de trente ans que W. Aly prépare cette édition monumentale de la *Géographie* de Strabon, qui comprendra six volumes : I-II-III : texte, traduction et notes explicatives des dix-sept livres de l'œuvre ; IV : recherches sur le texte, la composition et les sources ; V : lexique de Strabon ; VI : *indices* et appendices.

Ce volume IV, qui paraît le premier, est destiné notamment à alléger l'apparat critique de l'édition en fournissant au lecteur de nombreuses justifications. Le

point de départ de la révision critique du texte de Strabon a été fourni par le déchiffrement d'un palimpseste du Vatican dont l'importance est considérable et qui a été publié dans *Studi e Testi* 147 (1956) : *De Strabonis codice rescripto.*

Aux pages 396-400 de ce volume, l'auteur résume sa conception, en partie nouvelle, de la manière dont Strabon a travaillé et dont son œuvre a été éditée (après sa mort), puis transmise. Un *excursus* traite ensuite de Pythéas.

Il faut convenir que ce volume IV sera beaucoup plus facile à lire et à apprécier lorsque les trois volumes de l'édition proprement dite, dont celui-ci constitue en somme les *Prolégomènes*, seront en possession du lecteur.

R. Flacelière.

Plutarque, *Vies*, tome I : *Thésée-Romulus*, *Lycurgue-Numa*, texte établi et traduit par R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, liv-244 p. en majeure partie doubles.

L'Avant-Propos précise les conditions dans lesquelles ce Plutarque a été établi. M. Marcel Juneaux s'est chargé de l'étude des manuscrits et de la rédaction de l'apparat critique, ainsi que de la partie de l'Introduction relative à la tradition manuscrite. La traduction repose sur une version rédigée par E. Chambry, sur le texte de l'édition Didot et destinée d'abord à une autre collection. M. Flacelière assume seul la responsabilité des deux premières parties de l'Introduction, des Notices et des notes jointes à la traduction. Mais son rôle ne s'est pas limité là : il a eu son mot à dire pour le choix entre les variantes et les corrections proposées ; il a revu également la traduction pour la mettre d'accord avec le texte adopté et pour en accroître encore l'exactitude. Ainsi, c'est grâce à une triple collaboration que paraît aujourd'hui ce premier volume des *Vies*.

La partie de l'introduction qui traite de l'établissement du texte rappelle que vers le IX^e^ ou le X^e^ siècle les *Vies* se présentaient sous la forme de deux recueils, l'un en deux livres, l'autre en trois, ordonnant les vies parallèles suivant des ordres franchement différents. La tradition en trois livres, notamment, nous a été transmise par un grand nombre de manuscrits et a été réunie par Planude dans les exemplaires qu'il a fait copier. Bien entendu les faits apparaissent compliqués et un grand nombre de manuscrits ne contiennent qu'une partie de la collection, qu'il s'agisse de la collection en deux livres, ou de celle en trois livres. La notice ne permet pas toujours au lecteur de se faire une opinion très nette. Toutefois M. Juneaux a cru pouvoir établir deux stemmas, l'un p. XL, l'autre p. L.

Dans les deux premières parties de l'Introduction, M. Flacelière donne d'abord une vie de Plutarque où l'on sent à chaque page la connaissance intime qu'il a acquise de cet auteur qu'il aime. En ce qui concerne la composition et la première publication des *Vies* toutes les hypothèses proposées reposent principalement sur les renvois d'un couple de vies à un autre que nous rencontrons assez souvent. Mais les données sont parfois contradictoires et M. Flacelière a sans doute raison de conclure : « il me semble vain de vouloir proposer une liste chronologique des *Vies parallèles* dans leur ordre de publication » (p. XXVI).

Les Notices sur les vies de Thésée, de Romulus, de Lycurgue, de Numa sont écrites d'une plume alerte et avec le constant souci de l'information exacte ; mais on y louera surtout le sens du réel qui caractérise toujours l'attitude de M. Flacelière. L'auteur, aussi bien dans les notices que dans les notes, se montre naturellement plus à l'aise lorsqu'il s'agit d'histoire grecque que d'histoire romaine,

mais les notices ou les notes relatives à Romulus ou à Numa sont également raisonnables et pleines de choses. Il a raison de rappeler les doctrines de G. Dumézil et il le fait avec prudence. C'est peut-être à propos de Numa qu'il se trouve le plus gêné pour combiner des interprétations de G. Dumézil, E. Païs et J. Carcopino.

C'est, bien entendu, l'édition et la traduction qui rendront dans cet ouvrage les plus grands services. En ce qui concerne l'édition proprement dite, le texte m'a paru généralement sagement établi, avec un parti pris conservateur (que je ne blâme pas), un peu marqué par comparaison avec l'édition Lindskog-Ziegler. Entre autres exemples, je me demande si, *Romulus* 28, 8, il est vraiment possible de garder ἐατέον, ou si *Romulus* 15, 6 μὴ εἰσελθεῖν suffit. Mais si je voulais faire quelque critique à l'édition, je reprocherais plutôt à l'apparat critique d'avoir recueilli des fautes matérielles qui n'enseignent rien : *Thésée* 19 (p. 26), peu importent les variantes Κρίτην de U ou λαβυλίνθου de I ; de même *Thésée* 22, 4 κλαθμῷ ; *Thésée* 25 ὁ Λικαρνασσεύς ; *Numa* 5 ἀπολέλειπε et ἀπολέλιπε, etc... Dans l'orthographe du texte lui-même un certain nombre de partis pris doivent être adoptés : mais une graphie comme συμμῖξαι (p. 31, l. 2, etc...) ne me paraît pas très heureuse, bien qu'elle se trouve probablement dans la tradition manuscrite. J'ai dit que la traduction m'a semblé claire et précise et c'est seulement sur des détails ou des points litigieux qu'on pourrait parfois la discuter : p. 14, la traduction adoptée pour le vers 370 des *Travaux et Jours* (« Assure à ton ami le salaire fixé ») diffère, à tort, je crois, de l'interprétation habituelle ; — p. 28, *Thésée* 20, 3, je doute que εὐφημότατα puisse signifier « le plus connu » ; — p. 80 (*Romulus*, 17), je ne crois pas que βραχιονιστήρων désigne des bracelets portés au poignet, ils sont portés au bras, et peut-être au haut du bras, cf. par exemple Pollux 5, 99, etc...

On souhaite que cette entreprise, qui fait honneur à la collection Budé, progresse aussi rapidement que possible.

P. Chantraine.

Paul Gallay, *Les manuscrits des « Lettres » de saint Grégoire de Nazianze* (Collection d'études anciennes, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, 134 p.

Il y a longtemps que M. Paul Gallay s'occupe de saint Grégoire de Nazianze et de ses lettres. Il a étudié la langue et le style de ces dernières dans un petit livre paru il y a vingt-cinq ans (Paris, Monnier, 1933) ; il en a catalogué les manuscrits dans un article de la *R. É. G.* de 1944, et dans son *Catalogue des manuscrits parisiens des « Lettres » de saint Grégoire de Nazianze* (Mâcon, Protat, 1945) ; il les a traduites (Grégoire de Nazianze, *Poèmes et Lettres*. Lyon-Paris, 1941) ; enfin, il en prépare une édition pour la *Collection des Universités de France*.

Le travail que nous examinons aujourd'hui est, en somme, la préface critique de la future édition. Cette subordination aux fins pratiques de l'établissement du texte explique les caractères de l'ouvrage. On n'y trouvera ni la description précise des manuscrits ni l'histoire du texte, mais seulement un classement et la recherche d'une méthode pour la construction d'un apparat critique.

M. Paul Gallay situe lui-même son travail par rapport à ceux de ses prédécesseurs, en particulier ceux du savant polonais G. Przychocki, qui a déterminé la composition primitive du recueil. Jamais jusqu'ici la tradition manuscrite des *Lettres* n'avait été étudiée dans son ensemble ; et l'on sait que l'édition la plus

récente est encore celle de Migne, simple reproduction de celle des Bénédictins de Saint-Maur.

Le premier chapitre (*Le Recueil des « Lettres » de saint Grégoire de Nazianze ; son étendue ; sa forme primitive*) est destiné à nous montrer qu'on peut, dès le point de départ, se faire une idée de la façon dont se présentait le recueil tel que Grégoire l'avait publié lui-même pour complaire à son petit-neveu Nicobule. Przychocki avait su déjà interpréter les confidences faites par l'auteur lui-même à ce sujet ; de tels renseignements sont exceptionnels.

Grégoire dit à Nicobule qu'il placera en tête de ses lettres celles de son ami Basile, c'est-à-dire celles qu'il a reçues de Basile. Un ordre, par suite, s'impose : 1° les quatre « lettres-programme » à Nicobule, concernant la publication de la correspondance et qui tiennent lieu de préface ; 2° la correspondance entre Basile et Grégoire ; 3° les autres lettres. C'est en gros l'ordre suivi par trois familles de manuscrits sur six. Ces familles nous laissent de plus à penser que dans la dernière et plus importante partie du recueil les lettres étaient classées par correspondants, comme les lettres de Cicéron.

Nous arrivons aux développements essentiels (chapitre II, *Les Manuscrits : étude et classement*, p. 15 à 91). M. Paul Gallay a de la chance : sur les treize manuscrits qu'il utilisera pour son édition, onze sont du x^e^ ou du xi^e^ siècle. Quel auteur classique jouit de ce privilège? Par ailleurs, il dispose pour son classement d'un critère bien commode : les 245 lettres se présentent, pour chaque famille, dans un ordre différent, avec des omissions différentes ; et les manuscrits qui donnent les lettres dans le même ordre présentent aussi, il fallait s'y attendre, les mêmes variantes, à ceci près que les divers groupes ont été, comme cela est si fréquent, collationnés les uns sur les autres. Mais ces accords secondaires ne masquent pas les filiations.

On voit donc quelle sera la méthode de M. Gallay : non seulement la comparaison des différents ordres de succession des lettres lui permettra de répartir les manuscrits les plus anciens en six groupes bien distincts, issus de six prototypes, mais il pourra, grâce aux lettres à Nicobule, voir quels sont, parmi ces groupes, ceux qui ont le mieux conservé la disposition primitive.

A chaque famille cependant se rattachent un certain nombre de *recentiores* dont l'accord avec les chefs de file n'est qu'intermittent, soit pour l'ordre des pièces, soit pour le détail du texte. On est entraîné, ainsi que l'auteur lui-même, à admettre que ces exemplaires tardifs et souvent abrégés ont détruit une ordonnance primitive dont on retrouve pourtant en eux les lambeaux ; mais il faut noter que leur filiation directe par rapport aux chefs de file n'est démontrée nulle part ; l'auteur ne semble pas se soucier de reconstituer très précisément chacun des six prototypes ; et comme il se place exclusivement au point de vue de l'éditeur, il n'a peut-être pas tort, étant donné le nombre d'excellents témoins dont il dispose. Il en a fait assez pour savoir, autant qu'il est possible, ce que Grégoire a écrit. Mais on se demande si l'emploi de critères supplémentaires (état matériel des manuscrits, etc.) n'aurait pas pu lui permettre de dresser un stemma plus complet.

Au chapitre III (*Essai de généalogie des différentes familles*), l'auteur examine les liens qui unissent entre eux les six prototypes. « Le fil conducteur, dit-il lui-même, sera la présence de lettres caractéristiques dans une telle famille et leur absence dans telle autre. » C'est donc une extension de la méthode employée au chapitre précédent. Elle aboutit à la constitution d'un schéma général (entre les pages 96 et 97) très abstrait, comme on pouvait s'y attendre. Je veux dire que

les points d'où partent les différentes branches n'y apparaissent pas comme la trace de manuscrits perdus, datables et reconstituables, et qu'on n'y trouve en particulier aucune mention des translittérations (cette notion est cependant connue de l'auteur ; voir p. 14). Les familles se répartissent en deux grands ensembles, selon qu'elles maintiennent ou qu'elles dissocient les groupes primitifs de destinataires. Et sur le schéma nous voyons ces deux ensembles sortir directement, et parallèlement, du recueil primitif de Grégoire, sans que rien nous dise s'ils sont issus d'un seul ou de deux exemplaires translittérés.

Le chapitre IV (*Les éditions imprimées ; leurs relations avec la tradition manuscrite ; découverte progressive de la Correspondance de Grégoire*) renferme une critique sévère et certainement très pénétrante du travail des Bénédictins qui ont fait preuve, en cette circonstance, d'une légèreté peu conforme à leur légende.

Le livre se termine par des remarques sur l'authenticité de quelques lettres (*appendice*, p. 124-131) suivies d'un *index des sigles* et d'un *index des manuscrits cités*.

Voici quelques remarques de détail :

L'auteur n'emploie pas le mot archétype (par exemple p. 16, ligne 12) dans son sens précis (voir Dain, *Les manuscrits*, p. 96 : « *l'archétype est le plus ancien témoin de la tradition où le texte d'un auteur se trouve consigné dans la forme qui nous a été transmise* »).

P. 98. Les deux ensembles de familles donnant des leçons différentes, il est impossible de savoir si le prototype portait φιλοσοφίας ou φιλίας.

P. 99. De même, c'est la qualité de la leçon λύσιν qui permet seule de conjecturer qu'elle se trouvait dans le prototype.

P. 112, note 2, au lieu de *p. 106*, lire *p. 110*.

P. 127, ligne 15, lire *celle* de nos familles.

P. 131, ligne 8, au lieu de *116-118*, lire 120-121.

Au total, cet ouvrage paraît fort bien adapté à sa fin, qui est l'établissement d'un texte sûr des lettres. M. Gallay donne au passage plusieurs exemples des améliorations que sa connaissance approfondie de la tradition manuscrite lui permettra d'apporter à l'édition bénédictine, reproduite par Migne. Il n'a pas fait, répétons-le, une histoire du texte ; mais les conditions si favorables dans lesquelles cette correspondance nous a été transmise (et c'est grâce à lui que nous pouvons nous en rendre compte) semblent permettre, sans le secours de cette histoire, l'élaboration d'une méthode très suffisamment sûre pour l'établissement d'un texte authentique et la rédaction d'un apparat bien constitué.

Jean MARTIN.

Le roman de Callimaque et de Chrysorrhoé. Texte établi et traduit par M. PICHARD (Collection Byzantine). Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; in-8°, XLI-120 p. (p. 1-92 doublées).

Ce récit chevaleresque, en vers politiques, est une des plus connues, sinon des meilleures, des productions romanesques qui ont fleuri à partir du XIII^e siècle dans le domaine byzantin. La dernière édition accessible, celle de Sp. Lambros, remonte à 1880. Depuis cette époque, la publication d'une épigramme de Manuel Philès qui semble se rapporter à ce roman a permis, semble-t-il, d'en identifier

l'auteur. L'éditeur reprend ce problème dans son Introduction et se range à l'avis de ceux qui attribuent l'ouvrage à Andronic Paléologue, cousin de l'empereur Andronic II ; il fait justice de quelques erreurs de détail dans le résumé du roman donné par Manuel Philès. Il s'efforce ensuite de préciser la date de sa composition en s'appuyant sur une autre épigramme de Manuel Philès au sujet d'un dialogue contre les Juifs que le même Andronic écrivit en 1310 ; le roman lui serait postérieur et serait donc à placer entre 1310 et 1340. L'histoire — celle d'un chevalier qui délivre une princesse capturée par un dragon, et doit ensuite triompher d'un puissant rival — est curieuse par ses intentions allégoriques et par les descriptions d'œuvres d'art où se complaît l'auteur. Le texte, représenté par un seul manuscrit, ne pose pas de graves problèmes d'édition ; la traduction — nettement plus nerveuse que l'original — est excellente. On trouvera à la fin un index des mots notables très complet, d'autant plus précieux que le roman offre beaucoup plus d'intérêt pour l'histoire de la langue que par sa valeur littéraire.

J. Grosdidier de Maton.

R. Matton, *La Crète au cours des siècles* (Collection de l'Institut français d'Athènes, n° 88). Athènes, 1957 ; in-8°, 316 p., 255 photographies hors texte et 6 cartes.

Une partie de cet ouvrage avait déjà été publiée sous le titre *La Crète antique* et cette partie se trouve reproduite telle quelle avec quelques addenda. Dans le livre qui vient de paraître on trouve d'abord un « tableau panoramique » qui décrit la géographie physique et humaine de la grande île, ce tableau panoramique constitue la meilleure introduction à l'étude du pays. La seconde partie trace l'histoire de la Crète depuis les époques néolithique et du bronze ancien jusqu'à la Crète romaine en passant par les civilisations minoenne et mycénienne, les périodes dorienne et hellénistique. Puis viennent l'invasion arabe et la reconquête byzantine, l'époque de l'occupation vénitienne, époque particulièrement brillante, tant pour l'architecture et la peinture que pour la littérature, qui débute au XIII^e siècle et qui a fourni des œuvres particulièrement importantes dans les genres de la tragédie, et dans le roman poétique avec l'Erotocritos. C'est en 1669 seulement que les Turcs ont conquis la Crète. L'histoire politique de la Crète se confond dès lors avec celle des nombreuses révoltes, qui ont fini par inquiéter les chancelleries européennes, obtenir l'autonomie (1898), et finalement la liberté et l'union avec le royaume de Grèce (1913). Depuis 1913, on sait que la population crétoise a vaillamment combattu contre les envahisseurs allemands. Les derniers chapitres peignent les conditions de la vie dans la Crète contemporaine, en évoquant notamment la survivance des coutumes et de l'art populaire, enfin le témoignage de la littérature, avec J. Kondylakis, N. Kazantzakis, et P. Prévelakis.

L'ouvrage est fort bien informé et l'auteur a eu la coquetterie de permettre au lecteur de pousser l'étude plus loin en lui fournissant une bibliographie qui est au courant. Ce qui est dit pages 56-58 des écritures crétoises est correct : il faudrait seulement mentionner le livre fondamental de Ventris et Chadwick, *Documents*, paru l'an dernier. On trouvera parmi les planches deux spécimens d'écritures crétoises.

Une illustration était bien entendu indispensable pour un ouvrage de ce genre. M. Matton a fourni dans ses planches commentées par des notices précises une illustration de qualité qui va des monuments, fresques ou objets de l'époque minoenne, jusqu'à la photographie de personnages ou de scènes de la vie contemporaine. L'ouvrage est vivant tant grâce à cette illustration que par les détails

précis et parfois vécus que rapporte l'auteur. On sent que M. Matton n'est pas un voyageur qui n'a fait que passer, mais qu'il a longtemps vécu en Grèce, et aussi, ce qui ne gâte rien, qu'il est un ami du peuple grec.

P. Chantraine.

Gottfried Schramm, *Namenschatz und Dichtersprache. Studien zu den zweigliedrigen Personennamen der Germanen*. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1957 ; 198 p. 16,80 DM.

On sait que l'anthroponymie germanique comporte, outre des non-composés (tels que *Karl*), des noms propres composés de deux éléments qui peuvent eux-mêmes servir à former d'autres noms de personnes : ainsi, *Wolfram*, *Wolfgang* ; *Wilhelm*, *Friedhelm*. Ce schéma, que l'on retrouve ailleurs dans le domaine i-e., est non seulement très fréquent en germanique, mais surtout, il y est systématisé avec une rigueur qui avait déjà attiré l'attention des chercheurs. Schramm reprend la question avec une double intention : 1) décrire les faits, c'est-à-dire analyser les règles de composition et délimiter la sphère sémantique des deux éléments du nom composé ; 2) retracer la genèse de ces noms propres. La thèse centrale est la suivante : les noms propres composés sont issus des formules et des expressions qualificatives qui, dans la poésie épique, caractérisent le héros, le chef, le guerrier. On retrouve dans les noms propres des Germains le reflet de ces expressions qui, par delà le pr.-germ., remontent jusqu'à l'i.-e. En passant, Schramm critique la théorie selon laquelle ces noms proviendraient de surnoms, eux-mêmes issus d'épithètes traditionnelles. Pour l'auteur, il s'agit bien, évidemment, de formes très anciennes, dont l'apparition, le maintien et la prolifération ont pour cause essentielle certaines pratiques poétiques. Poussant plus loin sa réflexion, Schramm insiste sur l'aspect ludique de cette fabrication de noms composés innombrables chez les Germains.

La démonstration peut se résumer ainsi : d'abord, une étude prosodique et phonique permet de dégager certains schémas rythmiques de base et certains procédés fixes de variation. L'analyse historique des faits prosodiques est moins convaincante : Schramm s'y efforce (avec prudence, il est vrai) de reconstituer les faits i.-e. et de dégager quelques tendances générales. Vient alors une étude grammaticale de l'élément terminal : une analyse minutieuse des noms d'hommes montre que l'on n'utilisait en position finale que des formes masculines fortes. Ainsi, du triple point de vue rythmique, phonique et grammatical, on peut parler d'une structuration formelle des composés, structuration confirmée par l'étude des noms propres féminins. Passant à la sémantique, Schramm dégage alors les valeurs fondamentales que révèle l'analyse des éléments terminaux : on aboutit ainsi à poser un type idéal et supra-individuel du héros. L'étude des éléments initiaux nous renvoie à ce même univers axiologique, que la pratique poétique a, peu à peu, façonné et stylisé. Signalons plus particulièrement le chapitre v qui est, en partie, une analyse comparée des faits i.-e., axée pour l'essentiel sur les faits grecs et slaves : l'auteur pense trouver dans cette étude une preuve convergente de sa thèse sur la genèse des noms composés ; on y trouvera aussi une allusion rapide aux problèmes que pose l'existence dans certains dialectes i.-e. de ces noms composés à structure typique. Le chapitre sur les féminins montre qu'il existait : une strate ancienne (masculins convertis en féminins par adjonction d'un indice de fém.) ; une couche plus récente — dès le pr.-germ. — (féminins formés au moyen d'éléments terminaux sans correspondants masculins).

L'ouvrage comporte enfin deux copieux appendices et deux index fort bien faits. Cette esquisse à grands traits suffira, on l'espère, à montrer l'intérêt et la valeur de cet ouvrage de germanistique qui, dans une certaine mesure, concerne toute l'onomastique indo-européenne.

A. Culioli.

Jérôme Carcopino, *Passion et politique chez les Césars*. Paris, Hachette, 1958 ; in-8°, 222 p.

Sous ce titre, précisé par la bande « Quatre tragédies de l'amour et de l'ambition » qui entoure le livre, M. Carcopino a réuni quatre études sans lien apparent entre elles, mais dont il a souligné la cohésion étroite, ou, pour mieux dire, « l'unité profonde qui tient moins à la manière dont elles ont été invariablement conduites qu'à la convergence des conclusions par lesquelles, les unes après les autres, elles aboutissent sur l'empire romain, à des perspectives dont le tracé inattendu ne laissera pas de surprendre les uns, et, peut-être d'irriter les autres » (ch. I, Vue d'ensemble, p. 5). Chacun, en effet, de ces chapitres concourt à démontrer les faiblesses et les tares que, dès sa naissance avec Jules César, l'Empire romain portait en lui, et sous l'influence pernicieuse desquelles « le monde romain glissait à sa perte sur la pente du totalitarisme corrupteur, et [il] eût irrémédiablement perdu son âme si, dans sa détresse, il ne s'était pas tourné vers la foi nouvelle qui apportait à la liberté et à la dignité des hommes la garantie de Dieu » (ch. I, p. 10).

Les quatre chapitres sur lesquels s'appuie cette thèse portent les titres suivants : I. César et Cléopâtre, p. 11-64 ; II. Le mariage d'Octave et de Livie, p. 65-82 ; III. La véritable Julie, p. 83-142 ; IV. Le bâtard d'Hadrien et l'hérédité dynastique chez les Antonins, p. 143-222. N'étant pas historien de métier, je ne puis qu'admirer, une fois de plus, l'immense érudition que M. Carcopino met au service d'un esprit qui répugne à suivre les sentiers battus. Au surplus le profane, sans pouvoir suivre dans le détail les méandres d'une argumentation touffue, trouvera son plaisir à lire les pages dans lesquelles l'auteur démolit victorieusement les légendes les mieux assises, comme celle des amours de César et de Cléopâtre, ou de la lubricité de Julie ; celles dans lesquelles il éclaire d'un jour nouveau des faits historiques incontestables comme le mariage d'Octave et de Livie, ou la succession d'Hadrien. Pour ma part, ce sont les portraits de Cléopâtre et de Julie qui m'ont le plus séduit, parce qu'ils m'ont paru les plus humains, les plus tragiques. Pauvre Cléopâtre, la voilà dépouillée de sa beauté, de ce nez auquel Pascal attribuait tant de pouvoir ; et Julie abandonne sa réputation de Messaline pour ressembler davantage à l'ambitieuse Agrippine. Nouveaux « points de vue sur l'impérialisme romain ».

A. Ernout.

Henri Le Bonniec, *Le culte de Cérès à Rome. Des origines à la fin de la République*. Paris, Klincksieck, 1958 ; in-8°, 507 p.

Sous l'heureuse impulsion de M. Jean Bayet, les thèses de doctorat consacrées à la religion romaine se succèdent rapidement. Après celles de MM. Beaujeu et Schilling, voici que M. Le Bonniec nous apporte une longue et substantielle étude consacrée à Cérès. Pour la plupart des divinités romaines ou italiques, la question se pose de savoir si ce sont des divinités venues de l'extérieur, tels Apollon et Hercule par exemple, dont le nom même dénonce l'origine, ou d'anciens dieux — ou déesses — indigènes, dont le culte originel a été enrichi d'apports étrangers,

notamment helléniques, qui en ont plus ou moins altéré l'esprit primitif : c'est le cas pour Vénus-Aphrodite (avec, ici, l'intrusion d'un élément étiologique), c'est aussi celui de Cérès « dont le calendrier liturgique s'est surchargé d'emprunts helléniques ». Un fait singulier est toutefois à noter : alors qu'Apollon et Héraklès ont gardé leurs noms grecs — le second peut-être par un intermédiaire osque ou étrusque — et qu'aucun doublet ancien n'en est connu en Italie, Cérès et Vénus, malgré les influences grecques qu'elles ont subies, ont toujours conservé leurs noms latins, et le calendrier romain ne connaît ni Démèter ni Aphrodite, bien que Cérès ait été dotée, à l'imitation de son modèle grec, d'une fille Proserpine, altération de Περσεφόνη, et que l'identité de *Māter Tellūs* avec Δημήτηρ s'imposât avec évidence. Faut-il en conclure qu'Apollon et Hercule se sont installés sur un sol vierge? Je croirais plutôt que ce sont là des dieux dont le culte et la légende se sont de très bonne heure répandus dans tous les pays méditerranéens, et que leur présence en Italie n'est qu'un aspect de cette extension, comme aussi leur « domiciliation » en Grèce : on sait que le nom d'Apollon est sans explication, cf. H. Frisk, *Griech. etymol. Wört.* s. u., et que l'interprétation du nom d'Héraclès par Ἥρα κλέος n'est sans doute qu'une « étymologie populaire » construite sur la légende.

Cérès, comme Vénus, a une étymologie. Mais, si celle de Vénus est transparente et incontestable, celle de Cérès est moins claire. On s'accorde généralement à rattacher son nom à la famille du verbe *creāre*, rapprochement plausible en gros, mais dont le détail fait difficulté. Je ne veux pas reprendre le problème, dont M. Le Bonniec a exposé les éléments et la — ou les — solution en s'appuyant sur une étude critique très complète des éléments d'information, assez pauvres, qu'il a rassemblés. La morphologie du nom est singulière — comme aussi celle de *Tellūs*, sans que du reste elles se ressemblent. Il est possible que Cérès ait été munie d'un doublet mâle, *Cerus*, comme *Tellus* d'un *Tellurus* ou *Tellumo*, *Robigo* d'un *Robigus* ; mais ces consorts n'ont jamais joué qu'un rôle secondaire ; et la forme de ces noms en dénonce la création assez récente. Mais que *cerēs* ait été à l'origine un nom neutre (comme cela est sûr pour *uenus*) ou non, ceci n'influe en rien sur le caractère de la déesse, telle qu'elle apparaît dans l'histoire. « On soupçonne que Cérès était, sous des formes diverses, une grande déesse italique » (p. 205). Unie à *Tellūs*, qui semble lui être subordonnée, elle est, en tant que présidant à la croissance des céréales, une déesse de la fécondité, et patronne par là même le mariage romain ancien. Enfin, par sa liaison avec la terre, elle devient déesse chthonienne, et accessoirement associée au culte des morts. Cependant ces derniers aspects de l'activité de Cérès, matrimonial et infernal, sont moins nets que le premier : Cérès est avant tout agraire, comme *Ops*, *Frux*, *Flōs* (dont *Flōra* n'est qu'un « élargissement »), tous noms-racines, féminins, qui témoignent de l'importance de l'agriculture dans l'ancienne mentalité italo-romaine.

Dans une seconde partie M. Le Bonniec traite de Cérès-Déméter. Ici le terrain est plus solide et le champ des hypothèses plus restreint. Ce n'est pas que tout soit clair pourtant dans ce domaine. Et l'hellénisation du vieux culte italique pose divers problèmes : comment, dans quelles circonstances, à quelle date, le contact et la fusion ont-ils eu lieu? Une des raisons qui expliquent cette transformation, c'est que le culte de Cérès, en s'introduisant à Rome, a perdu une partie de son caractère campagnard, pour devenir citadin : Cérès devient la « déesse tutélaire de l'annona », elle est pourvue de jeux, les *Cerealia*, que les édiles utilisent à des fins politiques et pour se concilier, avec l'attribution de l'annone, la faveur de la plèbe. Munie d'un temple, de représentations figurées, elle s'embellit peu à peu : des prêtresses venues de Grèce assurent les cérémonies du culte ; elle adopte une

fille, dont Naevius nous confirme le premier la naissance, certainement antérieure au poète, *Cereris Proserpina puer*. Elle devient pour les poètes un thème de développements faciles, qui la mêlent à des tableaux idylliques de la vie champêtre, mais elle perd son originalité première et, par là, voit sa force diminuée. L'évolution du culte de Cérès est liée à l'évolution des mœurs, à la prépondérance prise par la ville aux dépens des *rustici* ; et Cérès n'a pas eu la chance, comme Vénus, d'être adoptée par une famille princière et de devenir, grâce à la *gens Iulia*, *Aeneadum genetrix*, et déesse officielle de l'Empire. Je n'ai fait qu'exposer très succinctement, et sans doute non sans erreurs, les idées fondamentales du livre de M. Le Bonniec. Il les a développées suivant une méthode sûre, en réfutant avec de bons arguments les théories aventureuses ou les hypothèses arbitraires qu'il a rencontrées au cours de son exposé. Il a lu tous les témoignages anciens, qui nous sont demeurés, sur Cérès-Tellus et leur cortège accessoire ; il a lu de même tout ce qui a été, chez les modernes, écrit d'important à leur sujet — d'Altheim à Wissowa en passant par Wagenvoort, pour ne prendre que des exemples notoires. Sa bibliographie est imposante, mais sincère, et les auteurs qu'il cite, il les a pratiqués. Mais il ne s'est pas laissé accabler par le nombre et le poids de ses informateurs, et son livre, écrit dans une langue claire, se lit avec un intérêt qui ne se lasse pas. C'est l'œuvre d'un esprit sage plus qu'audacieux ; ce retour à la sagesse n'est pas sans utilité dans un domaine où elle ne règne pas toujours.

A. Ernout.

Gaetano De Sanctis, *Storia dei Romani*, vol. IV, Parte seconda : *Vita e pensiero nell'età delle grandi conquiste*, t. II. Florence, La Nuova Italia, 1957 ; in-8°, 125 p.

Après avoir mené son *Histoire des Romains* jusqu'à la bataille de Pydna, M. G. De Sanctis s'était proposé de donner un tableau de la civilisation romaine de cette période et, dans un premier tome (1953), avait traité de la littérature et de l'art, ainsi que du développement et du déclin de l'ancienne tradition religieuse. Il pensait traiter ensuite de la triple évolution du droit, des finances et de l'économie. L'ouvrage que nous recensons aujourd'hui « Du droit quiritaire au droit prétorien » est, hélas ! posthume, et une note de l'éditeur laisse entendre par prétérition que nous n'aurons pas les volumes attendus sur les finances et l'économie.

En cinq chapitres, M. G. De Sanctis traite des importants problèmes de la procédure, de la famille, du testament, de la propriété et des obligations avant la révolution des Gracques. Il ne pouvait, en 125 pages, faire un exposé complet de questions complexes et obscures, mais seulement noter les traits fondamentaux du droit romain à ses origines, en définir les tendances, en tracer l'évolution et en laisser prévoir l'orientation future. On lira avec intérêt ses conclusions (p. 49-50) sur les changements profonds d'ordre moral et juridique survenus dans la constitution de la famille et dans les rapports entre parents sous la pression des conditions économiques et sociales, ou sur les conséquences fâcheuses (p. 97) d'un affranchissement d'esclaves allogènes qui ne tient aucun compte de la valeur des individus ou des capacités utiles à l'État. Il nous fait saisir sur le vif la tendance du droit romain à une humanisation croissante, accompagnée d'une limitation de la puissance paternelle théoriquement illimitée (p. 39) et des droits du testateur (p. 65).

C'est un livre riche d'idées, pourvu d'importantes notes, de citations et de notices bibliographiques bien à jour, dont la lecture sera profitable à tous ceux qui veulent s'élever au-dessus du détail des événements historiques.

Jacques André.

Karl Büchner, *Römische Literaturgeschichte, Ihre Grundzeige in Interpretierender Darstellung*. Stuttgart, Alfred Kröner Verlag, 1957 ; in-12, 580 p.

M. K. Büchner, auteur, entre autres ouvrages, de l'excellente *Lateinische Literatur in der Forschung seit 1937* parue en 1951, était éminemment qualifié pour nous donner une histoire de la littérature romaine. Mais il a voulu faire autre chose qu'un manuel bibliographique ou qu'une énumération de noms, de dates et d'œuvres : « Hier soll vielmehr das Spiel von Sprache, Geist und Form dargestellt werden, das den Prozess der Entwickelung der römischen Literatur ausmacht » (p. 7). Dès le premier chapitre intitulé *Die Anfänge* (p. 11-35), on remarque l'importance accordée à la langue, à la mentalité, à la religion et aux coutumes : sa première partie, *Anonyme Kräfte*, replace Rome dans le contexte italo-gréco-étrusque du point de vue linguistique et culturel : voir par exemple les développements sur l'origine de l'alphabet latin, sur le problème de l'accent dans ses rapports avec le rythme, sur le vers saturnien ; la seconde, *Vorliterarisches*, envisage les différentes formes d'activité culturelle antérieures à la littérature : légendes, rites funéraires (avec la *laudatio funebris*), vers fescennins, formules religieuses (*uotum*, *deuotio*, *dedicatio*), chants des collèges de prêtres, etc. Il en sera ainsi tout au long du volume (voir par exemple le développement qui sert de conclusion au chapitre v, intitulé *Expansion und Sprache*). C'est qu'une des préoccupations essentielles de M. Büchner est de réagir contre l'opinion courante que la littérature latine n'est qu'une imitation de la grecque, et de faire comprendre son originalité. Cela ne va pas d'ailleurs sans quelque parti pris, puisque je ne trouve aucune mention d'Homère à propos de l'Énéide (sinon un banal « Mit der Aeneis wurde der römischen Welt ihr Homer geschenkt »).

En 550 pages de texte petit format, M. Büchner ne pouvait songer à ouvrir des discussions. Il a cependant tenu à caractériser par des citations ou des traductions la pensée ou le style des auteurs, même des moins célèbres (Aulu-Gelle, Symmaque, Claudien par exemple). Un tableau chronologique, une bibliographie de dix pages compactes comprenant l'essentiel (mais, au chapitre III, manque *Le Siècle des Scipions* de M. P. Grimal), un index nominum et rerum complètent heureusement cet ouvrage intelligent qui rendra de grands services aux étudiants allemands et, souhaitons-le, aux autres.

Jacques André.

Ettore Paratore, *Storia del teatro latino*. Milano, Vallardi, 1957 ; in-8°, 287 p.

Le présent ouvrage est extrait de la *Storia del teatro* dirigée par M. M. Paz et ne pouvait donc prétendre à être une étude complète du théâtre latin. Mais nous avons là un aperçu très clair, une mise au point des données les plus récentes, et, de plus, il est rare que l'auteur n'ait des vues personnelles sur les sujets qu'il traite.

Le chapitre I (Les Origines) est consacré à l'influence étrusque dont M. Paratore relève plusieurs témoignages : l'origine étrusque du nom latin du masque (*persona* < φ *ersu*) et du mot *histrio* qui a pris à Rome le sens d' « acteur », un passage de Tite-Live, 7, 2, et la mention dans Varron d'un auteur de tragédies en langue étrusque. On pourra objecter que la tragédie étrusque elle-même est inspirée dans une certaine mesure des spectacles grecs, comme l'apprennent les urnes et la diffusion en Étrurie du culte dionysiaque, et ne s'agit-il pas dès lors d'une influence grecque indirecte (voir A. Piganiol, *Recherches sur les jeux romains*, p. 30-43, qui n'est pas

cité)? Sont considérées ensuite les origines populaires : les vers fescennins, la *satura*, production nationale qui serait contaminée de culture grecque, l'atellane, première forme de poésie dramatique populaire qui ait été poursuivie sur le plan littéraire (M. Paratore souligne que la Campanie, lieu d'élection de l'atellane « costituiva l'ambiente ideale per una compenetrazione fra modi greci e modi italici nella concezione e realizzazione del comico »), enfin le mime. Ainsi apparaît l'existence d'une sorte de *koiné* culturelle étrusco-italique fortement influencée par la culture grecque.

Le chapitre II constitue une étude de l'organisation théâtrale jusqu'à la fin de la République : auteurs, acteurs, costumes, types de pièces. On reviendra brièvement sur ce sujet à propos des perfectionnements scéniques à l'époque de César (chapitre V) et de la prolifération des théâtres et amphithéâtres dans tout le monde romain sous l'Empire. Mais on ne trouvera aucune allusion aux *auditoria* et aux *recitationes* où les auteurs lisaient leurs pièces devant un public d'amis avant de les faire jouer.

Le reste de l'ouvrage est consacré à la production littéraire. On remarquera les discussions sur le véritable nom de Plaute (p. 79-80), sur la chronologie de ses œuvres et leur publication (p. 82 sqq.). On admettra difficilement pour la naissance de Térence le rejet de la date de 185 donnée par la *Vita Terenti* de Suétone reproduite par Donat et l'hypothèse d'une confusion avec Terentius Libo, obscur poète de Frégelles en qui M. Paratore veut voir l'ami de Scipion Émilien. La période impériale paraîtra réduite à la portion congrue. Il est vrai qu'à part Sénèque — dont l'excellente étude occupe 41 pages sur 66 — il ne reste le plus souvent que des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages. Il semble cependant qu'on aurait pu accorder plus de neuf lignes à un Asinius Pollion dont l'atticisme archaïsant a causé le discrédit où il paraît être tombé. L'admiration de Virgile et d'Horace est-elle vraiment de complaisance?

Tel qu'il est, cet ouvrage est une utile et claire mise au point d'une question complexe, où M. Paratore a bien su dégager l'originalité des poètes latins à l'égard de leurs modèles grecs et les phases caractéristiques de l'évolution du théâtre à Rome.

Jacques André.

Natalicium Carolo Jax Septuagenario a. d. VII Kal. Dec. MCMLV oblatum. Innsbrucker Beiträge zur Kulturwiss., III, 2 (12), 1955 ; 94 p,

Ce nouveau fascicule publié en hommage à M. C. Jax pour son soixante-dixième anniversaire, aussi riche que les précédents, est composé d'articles consacrés à l'histoire et à la littérature de l'antiquité.

Pour le grec : R. Muth, *Zur Frage der Erkenntnis der Naturgesetzlichkeit durch die griechische Philosophie bis Platon*, p. 111-122 ; E. Thummer, *Zu Pindar, Isthmia*, VIII, 70, p. 165-166 ; K. Völkl, *Ein Beitrag zur Chronologie und Geschichte der sogenannten ersten peloponnesischen Krieges*, p. 159-164 ; F. Schachermeyr, *Alexander und die Ganges-Länder*, p. 123-135 ; P. Gaechter, *Zur Vision vom sonnenbekleideten Weibe* (Apokalypse 12), p. 85-88.

Pour le latin : F. Hampl, *Beiträge zur Beurteilung des Historikers Tacitus*, p. 89-102 (p. 89, n. 1, corr. Wuilleumin en Wuilleumier) ; P. B. Griesser, *Die Handschriften-Fragmente aus dem Berliner Ansegiskodex als Textzeugen der Expositio IV evangeliorum des Ps.-Gregorius*, p. 137-142 ; K. Pivec, *Die Briefsammlung des Petrus de Vinea*, p. 73-84.

Concernant l'habitation en Italie : A. Wotscitzky, *Hochhäuser im antiken Rom*, p. 151-158 ; K. Ilg, *Zu den Trulli des fernsten Italien*, p. 143-149.

La variété des sujets, leur étendue dans l'espace et le temps intéresseront tous les fervents de l'antiquité classique.

Jacques André.

Bruno Migliorini, *Saggi Linguistici*. Florence, Le Monnier, 1957 ; in-8°, xxvii-339 p.

Les amis de M. B. Migliorini ont, à l'occasion de son soixantième anniversaire, rassemblé dans ce bel ouvrage trente-sept de ses articles, d'importance diverse, mais toujours d'un grand intérêt. Leur domaine, qui s'étend du latin à l'italien moderne en passant par le latin médiéval, le grec médiéval (ΝΑΥΠΑΚΤΟΣ = Lepanto, p. 46 sqq.) et l'ancien français, montre l'ampleur des recherches de l'auteur : étude des calques et des emprunts, des suffixes nominaux et adverbiaux, notes d'étymologie, contributions à la toponymie et à la syntaxe, etc. Il faudrait citer tous les articles pour montrer la richesse de ce volume.

Les latinistes seront plus particulièrement intéressés par la première partie. Dans *Discontinuità linguistica e prestito morfologico*, p. 1-10, ils trouveront une étude des métaplasmes et des verbes créés d'après d'autres formes que celles du présent (en latin, type *pausare* ; mais le cas de *catapsare*, p. 8, n. 1, est différent ; c'est un emprunt à καταψάω), avec des exemples tirés d'autres langues : on rapproche ainsi l'influence des impératifs vénitiens dans les commandements de la marine sur le grec médiéval, et par suite sur certains impératifs néo-helléniques ; — p. 11-22. Dans *Calco e irradiazione sinonimica*, à propos d'une étude générale où interviennent diverses langues anciennes et modernes, le calque est présenté comme un fait de langue culturellement supérieur à l'emprunt : dans la version de l'*Itala*, les hellénismes prédominent ; dans celle de la *Vulgate*, plus cultivée, les calques sont plus nombreux ; — p. 37-45, *Il lat.* « *Aiax, -acis* » *e il suffisso* « *-āx, -ācis* » : l'emprunt au grec Αἴας, -αντος serait entré dans l'orbite du suffixe *-āx, -acis*, suffixe à la fois méditerranéen et latin archaïque ; — p. 53-108, *I nomi maschili in -A* est un article caractéristique de la méthode de M. Migliorini, qui part du latin pour aboutir à l'italien moderne. Les diverses séries du latin sont analysées : indo-européenne (type *agricola*), étrusquisante (ainsi les noms propres *Porsena*, *Sisenna*, etc. ; hypothèse séduisante : *Pansa*, *Nasica*, *Seneca*, etc., seraient des anthroponymes « in veste leggermente etruscheggiante ») et grecque, mais cette fois diverse : type en *-ης* et *-ας* (πειρατής > *pirata*), métaplasmes (type λαμπάς, acc. *-άδα* > *lampada* ; à vrai dire, ils ne sont évoqués, p. 60, qu'à propos des formes italiennes *orizzonta*, *toraca*, etc.) ou neutres en *-ma* (*glaucoma*) passés curieusement en italien au masc. : *il diadema*. M. Migliorini en a poursuivi l'étude tout au long de l'histoire de l'italien, montrant les divers courants qui les entraînent, ainsi en italien populaire vers une forme en *-o* (*pirato*, *profeto*, etc.) sous la pression du genre, et examinant les suffixes des types en *-ella*, *-etta*, *-eca* (*-ega*) en italien.

Même dans les articles suivants, consacrés à l'italien et au français, le latiniste trouvera à glaner. Il y admirera la sûreté de la méthode et la richesse de la documentation.

Jacques André.

Hans DREXLER, *Hexameterstudien*, V und VI (Manuales y anejos de « Emerita », XIV), 1956 ; in-8°, 113 p. et 15 tableaux.

Avec ce volume s'achèvent les *Hexameterstudien* de M. H. Drexler dont la première partie parut dans *Aevum*, XXV, en 1951 (précédée d'un avant-propos théorique « *Caesur und Diaerese* », *Aevum*, XXIV, 1950). La cinquième traite des vers sans penthémimère ou à hephtémimère prépondérante (p. 1-52), la sixième des monosyllabes devant la césure (p. 53-72) et de la synalèphe (p. 73-99). Les pages finales résument les précédents fascicules parus de façon dispersée (I dans *Aevum*, XXV ; II-III dans *Theses et Studia Philologica Salmanticensia* V ; IV en microfilm, à Göttingen) ; enfin quinze tableaux présentent pour chaque auteur étudié les différents types d'élision suivant la nature de la voyelle et la place dans le vers.

Le matériel est le même que pour les autres fascicules : les 1.000 premiers vers de l'*Énéide*, des *Métamorphoses*, de Lucrèce et de Lucain, les 500 premiers vers du livre II des *Épîtres* d'Horace et la *Sat.* 1, 1, les poèmes 62 et 64 de Catulle, les *Bucoliques* et enfin les fragments d'Ennius et de Lucilius. On pourra se demander si ces quelque 6.000 vers, dont le dépouillement a été si minutieux, suffisent et si l'on ne risque pas, en s'y limitant, de fausser les statistiques. Je sais bien que les statisticiens affirment qu'on peut avoir une représentation claire d'un ensemble à partir de données partielles, mais c'est M. Drexler lui-même qui fait naître des doutes en relevant certaines « bizarreries » (p. 74-75) dans les *Satires* d'Horace : ainsi 2, 1 donne 22 élisions pour 86 vers, soit 1 pour 4 vers, mais les cent premiers vers de 2, 3 en ont 78, soit plus de 4 pour 5 vers. Ne pourrait-on dès lors penser que les résultats seraient plus probants avec un matériel plus considérable? M. Drexler nous répondra (voir *Anmerkung* 8, p. 108, et 6, p. 110) que le travail a déjà été fait et même bien fait pour certains auteurs dans des ouvrages qui mériteraient une réimpression les rendant accessibles à tous, et il serait cruel d'exiger d'un homme seul un travail qui ne pourrait être accompli que par une équipe. On se demande toutefois quelle méthode donnerait le plus de fruits : amalgamer quelques milliers de vers d'auteurs différents pour en dégager les données essentielles ou rechercher d'abord les particularités individuelles afin de les éliminer s'il y a lieu, en étudiant l'œuvre complète, poète après poète. Sans doute chacune a sa valeur et ses raisons d'être.

L'ensemble des études de M. Drexler exige du lecteur une attention continue, une interprétation difficile des données numériques et des tableaux. On notera dans la dernière partie l'idée que la césure repose sur deux principes : le rythme métrique et le rythme syntaxique. La métrique n'apparaît plus ainsi comme une discipline isolée, mais s'intègre dans la construction de la phrase, donc dans la langue. Les travaux de M. Drexler font bien augurer d'un renouveau des études de métrique, assez délaissées jusqu'ici, au moins en Allemagne, comme il le constate (p. 113).

Jacques ANDRÉ.

Charles SELTMAN, *Wine in the ancient World.* Londres, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1957 ; in-8°, XVI-196 p.

M. Ch. Seltman est mort avant que parût cet ouvrage où il avait tenté de faire la synthèse de nos connaissances sur le vin dans l'antiquité. Le sujet comprenait en principe l'histoire du vin dans l'Orient ancien, Mésopotamie, Asie Mineure,

Palestine (p. 16-20), mais c'est bien entendu du monde grec (l'auteur était un spécialiste d'art et de numismatique helléniques) et latin qu'il est surtout question. Le sujet du vin touche à de multiples domaines : géographie (extension et localisation des vignobles), technique (viticulture et vinification, p. 67 sqq., transport et ustensiles), histoire religieuse (dieux du vin, Dionysos et Priape, p. 23 sqq.), sociale (le vin et les femmes, le commerce), littéraire (le vin dans la littérature). M. Seltman les a tous abordés avec compétence.

Il n'était pas possible de traiter en moins de 200 pages un aussi vaste sujet dont chaque chapitre pourrait faire l'objet d'un gros volume, et certains points ne sont qu'esquissés : ainsi le chapitre *vintage* (p. 67-81). M. Seltman a mis l'accent surtout sur l'aspect religieux et social du problème. On lira avec plaisir et profit les développements sur le vin et les femmes (p. 95 sqq.), le vin et le chant (p. 110 sqq.), accompagnés de traductions des tragiques et lyriques grecs, illustrés de scènes de banquets ou de beuveries représentées sur les vases attiques. L'examen des monnaies figurant Dionysos, des grappes de vignes ou des amphores permet de localiser les centres grecs de production du vin (voir les tableaux p. 135 et 140). On regrettera que deux chapitres seulement : *De Bacchanalibus* et *Roman banquet* (28 pages sur 196), soient consacrés aux faits romains. M. Seltman a peut-être pensé que les Latins étaient, en ce domaine encore, tributaires des Grecs et qu'il suffisait d'évoquer l'affaire des Bacchanales et le festin de Trimalcion. On ne saurait cependant nier l'existence de vignes indigènes en Italie et l'importance de la viticulture dans le monde méditerranéen occidental.

Ce livre toujours intéressant est mieux qu'un ouvrage de vulgarisation. Édité avec soin, illustré de 24 figures et de 16 planches remarquables au point de vue technique et judicieusement choisies, il présente, sous une forme condensée, mais toujours vivante, un des aspects de la civilisation antique (une courte bibliographie des travaux modernes, p. 183-184, ne cite ni R. Billiard, *La vigne dans l'antiquité*, 1913, ni F. Vaisière, *Étude sur le traitement des vins grecs*, 1941).

Jacques André.

T. Lvcreti Cari, *De rerum natura libri sex*, tertium rec. Josefus Martin. Leipzig, Teubner, 1957 ; in-8°, xxiv-285 p.

La seconde édition de Lucrèce par J. Martin, publiée en 1954, avait fait l'objet de certaines réserves concernant les modifications apportées au texte (voir en particulier, dans cette *Revue*, le compte-rendu de A. Ernout, t. XXX, p. 255-261). Dans cette nouvelle édition, la bibliographie est à nouveau mise à jour, et surtout certaines des audaces précédentes dans l'établissement du texte ont été abandonnées :

1, 555, *conceptum summum* remplace *conceptum ⟨in⟩ summum.*

1, 665, reprend *quod si forte alia credunt ratione* avec Lachmann, au lieu de *quod si forte una...*

2, 356, *Nancit humi pedibus uestigia pressa bisulcis* (2e éd.) ; M. Martin reprend maintenant la conjecture de Büchner *figit* sans correspondant dans les manuscrits : *non quit* OJ *inquit* Q^2 *oinquit* Q^1 *linquit* Marullus (*sic* Martin, mais *inquit* Q^1 *linquit* Q^2 *oinquit* G dans l'éd. A. Ernout), contre celle fort convenable de Lachmann, *noscit.*

4, 1096, *quae uento spes raptast saepe misella.* Reprise de la conjecture de Wakefield à partir de *rapta est* de AB contre l'impossible *raptat* de la deuxième édition.

5, 836, *Quod potuit nequeat, possit quod non tulit ante.* La deuxième édition portait la conjecture de Lachmann *pote uti.* La troisième reprend le *potuit* des manuscrits qui est acceptable.

5, 1339-1340, *Vt nunc saepe boues Lucae ferro male mactae | Diffugiunt...*, reprend le texte des manuscrits en place de la correction *uinctae* de l'auteur.

6, 520, *Consuerunt, ubi multa cientur semina aquarum.* M. Martin abandonne sa conjecture *feruntur* pour celle de Wakefield (*fientur* OQ *fient* ABL *fluenter* CF) appuyée par 6, 377 (*cietur*).

Il conserve, par contre, une de ses conjectures, *stlattas* (2, 43) et la forme de l'Aldina *exterruntur* (4, 1022), deux mots qui ne se rencontrent que dans les glossaires.

On saura gré à M. Martin de ne pas s'être contenté d'une simple reproduction de sa précédente édition et d'avoir su avec bonne grâce admettre les remarques de ses confrères.

Jacques André.

R. Poncelet, *Cicéron traducteur de Platon. L'expression de la pensée complexe en latin classique.* Paris, De Boccard, 1957 ; in-8°, 401 p.

M. Poncelet a voulu faire du neuf. Les textes traduits par Cicéron étant philosophiques, il faut faire cesser « le divorce du philologue et du philosophe » (p. 41, n. 1). On recourra désormais à la philosophie et à ses méthodes d'analyse. D'où l'extrême minutie, la rigueur et la complexité de cette étude dont les titres de chapitres rappellent singulièrement ceux des traités de logique. Le lecteur sera peut-être effrayé par la densité du développement, l'absolu des jugements, la difficulté de confronter les textes. S'il a peine à suivre le cheminement d'une pensée fragmentée au plus haut point, il trouvera sa récompense dans les réflexions que ce livre lui inspirera sur certains aspects nouveaux du problème.

M. Poncelet n'a pas voulu refaire l'étude du vocabulaire philosophique de Cicéron, mais comparer, c'est-à-dire, dans sa pensée, *opposer* les possibilités du grec et du latin dans l'expression de la pensée complexe, et surtout dans l'expression des rapports syntaxiques. Il ne semble pas qu'il ait eu connaissance des travaux de Hjelmslev et des structuralistes sur les systèmes prépositionnels. Du reste, auteurs et doctrines demeurent anonymes au long de l'ouvrage. Il y est bien question d' « une opinion accréditée » (p. 169 ; par qui?), de « beaucoup de publications (lesquelles?) qui postulent... une conception fausse du signe linguistique » (p. 187), etc., mais on ne saura jamais qui se dissimule derrière ces formules[1].

M. Poncelet a cru devoir écarter un problème préliminaire qui avait son importance (p. 29) : quelle conception les Latins avaient-ils de la traduction? Les omissions de Cicéron sont-elles, comme il le propose, le fait d'une impuissance linguistique? M. Sven Lundström[2] a bien montré qu'il existait deux procédés de traduction : d'après un modèle écrit, et sous la dictée. On aimerait savoir dans quelles conditions et dans quels délais Cicéron a traduit le *Timée*, quand on sait qu'il mit deux mois et demi pour rédiger le *De finibus*, deux mois pour les *Tusculanes*.

1. On se méfiera d'autant plus que M. Poncelet use encore de l'expression « symbole linguistique » (p. 189) abandonnée depuis longtemps comme impropre par les linguistes depuis la critique, aujourd'hui cinquantenaire, qu'en fit De Saussure.

2. *Uebersetzungstechnische Untersuchungen auf dem Gebiete der christlichen Latinität*, Lund, 1955.

Une traduction faite en partie sous la dictée expliquerait bien des choses : omissions, modifications de la construction afin de conserver l'ordre des idées dans une phrase entendue et non lue, etc. On voudra bien, d'autre part, tenir compte de deux textes qui me paraissent déterminants, *De off.* 1, 2, 6, et *De fin.* 1, 2, 6, témoignages patents que Cicéron garde son entière liberté à l'égard des ouvrages qu'il utilise. Or, certains des textes choisis donnent de faux résultats si on les tient pour une traduction : ainsi *Polit.* 328 E-330 A, et *Cato Maior*, 6-8 (p. 258 sqq.), dont le développement est rattaché à deux personnages, C. Salinator et Sp. Albinus, qui prennent à leur compte la conversation des vieillards dans le texte grec, et, *parlant d'eux-mêmes*, sont contraints par cela même à des omissions. Il n'est pas non plus possible de confronter les énoncés grec et latin sur la mort du cygne (*Tusc.* 1, 73), pas plus que *De oratore* 1, 232, et *Apol.* 36 d, dans cinq phrases de laquelle Cicéron n'aurait retenu que huit mots.

C'est aux prépositions qu'il appartient de noter les rapports. Aussi la première partie de l'ouvrage, la plus passionnante par sa nouveauté, concerne-t-elle le *Système prépositionnel* (p. 44-136). Dès le début, nous affrontons l'idée générale qui détermine l'orientation du développement : le latin possède « un système prépositionnel rudimentaire » qui contraint Cicéron à biaiser, et auquel s'oppose la richesse du système grec. Je ne vois pas, à comparer la *Grammaire grecque*[2] de Ragon-Renaud, p. 153-154, et la *Syntaxe latine*[2] d'Ernout-Thomas, p. 114 sqq., que l'infériorité du latin vienne du nombre des prépositions (p. 18), Elle n'est pas non plus dans l'indifférence des emplois (p. 106 sqq.). Dans *tous* les exemples présentés où la même préposition latine traduit des prépositions grecques différentes, on constatera que le grec lui-même offre un choix de constructions. Il n'est que de vérifier dans le Liddell-Scott-Jones. Et, pour ne prendre ici qu'un seul exemple, M. Poncelet retient qu'en latin « *in* et *ad* sont interchangeables » en comparant *Timée* 36 c, ἐπὶ δεξιά... ἐπ' ἀριστερά, traduit « *in* dexteram partem... *ad* laeuam », mais Platon lui-même, *Timée* 43 b, ne dit-il pas εἰς δεξιά?

On fera la même constatation en étudiant « l'indifférence d'emploi des prépositions latines, quand elles sont chargées de remplacer certains instruments d'abstraction ». Le cas est examiné pour *in* + abl. dans quelques-unes de ses « fonctions » (p. 115-116), Or, il n'est (et je l'ai vérifié) aucune des expressions latines citées qui ne puisse se rendre dans tous ses sens en grec par εἶναι, κεῖμαι, τιθέναι ou τίθεσθαι suivis de ἐν + datif. Qu'en conclure, sinon que les rapports sont également confondus en grec?

La seconde partie, intitulée « Lacunes et palliatifs », traite de l'article, de la relative, du participe, de l'accumulation, de l'image, de l'exemple (mais le chapitre de l'exemple traite de méthode et non de langue) et d'autres procédés. C'est le fruit d'une analyse minutieuse, dont certains résultats sont appelés à demeurer. Il faut cependant apporter quelques réserves dans cette comparaison, systématiquement défavorable au latin, de l'original et de la traduction. Il n'est pas question ici d'ouvrir une discussion détaillée et je me bornerai à quelques exemples : 1) l'adjonction comme palliatif d'une particule d'atténuation nous est présentée comme un « procédé si fréquent qu'il suffit de peu d'exemples pour le faire remarquer » (p. 177). Malheureusement le seul qu'on nous donne est impropre, *Tusc.* 3, 61, où le *quasi* incriminé n'est pas une particule d'atténuation, mais note une équivalence, comme il le fait chez tous les grammairiens étymologistes, avec le sens de *ut* « c'est-à-dire » (voir Varron, *L. L.* 5, 114 ; 118, etc.). — 2) L'accumulation des abstraits rend possible leur emploi au singulier (p. 178) : dans *De nat. deorum*, 1, 17, l'expression *differre* + abl. ne souffre que le singulier avec l'abstrait. Pour *Tusc.* 3, 35, où « *dissimulatio* n'est pas utile au sens » et permet l'emploi de

obliuio, je renvoie à Salluste, *Epist. ad Caes.* 1, 4, 1, où ce mot est employé seul. Je ne crois pas non plus que la présence du mot concret *dies* permette à *longinquitas* qu'il accompagne de cesser de paraître insolite (p. 179), puisque ce dernier est seul dans *Tusc.* 5, 117, *Phil.* 10, 8, etc. (on consultera sur ce point le Lexique de Merguet, non cité dans la bibliographie).

Au titre des lacunes, un chapitre est réservé au participe (p. 169-175). M. Poncelet s'efforce de combattre l'opinion « accréditée » (?) selon laquelle l'équivalent du participe est une subordonnée par *qui* ou par *cum*. Sans doute, mais la relative n'est-elle pas, avec le substantif en *-tor*, le seul équivalent du participe *substantivé* (cf. ὁ λέγων = *et me qui disseram*, ex. donné). Mais je ne sais si 31 participes grecs suffisent pour conclure que « l'équivalent normal du participe grec est la proposition indépendante. Conséquence : contrairement aux apparences, le latin dénoue la subordonnée grecque ; il juxtapose ». En éliminant les participes substantivés (et l'ex. d'*itaque*), sur les 31 exemples de 29 c-36 b, il reste 10 indépendantes, soit moins du tiers, et 8 participes, soit plus du quart (on supprimera *simile* et *complexu* classés par distraction dans la liste des traductions par un participe latin). Je ne pense pas qu'on puisse dès lors parler d'un « équivalent normal ».

Il nous faut dire quelques mots de ce que M. Poncelet appelle « la critique de la position traditionnelle » (p. 5 sqq.). Que la théorie selon laquelle apparaît en latin un mouvement du concret vers l'abstrait doive être nuancée — et elle l'est dans l'esprit de ses partisans — cela est évident. Mais les arguments avancés ici contre elle, sur un ton de polémique inusité (dont ceux fondés sur la psychologie nous ramènent aux théories du XVIII^e^ siècle en linguistique), ne sont pas tellement convaincants. « Si, nous dit-on (p. 17), le latin part du concret, pourquoi doit-il importer de Grèce, tels quels, des *milliers* de mots pour nommer les plantes, les animaux, les objets matériels (qu'on songe aux recensements de Weise)? N'est-ce point là la preuve que le concret latin, à l'origine, est aussi pauvre que l'abstrait? » Or, c'est là une confusion manifeste. L'emprunt de termes concrets ne prouve pas qu'une langue n'est pas « concrète », mais témoigne seulement d'une déficience technique de ceux qui la parlent. Quand le latin emprunte *peristylum*, *apotheca*, *horologium*, c'est qu'il ne connaissait pas auparavant l'objet matériel correspondant. Quand il emprunte *platanus*, *lotus*, *crocodilus*, c'est que ces plantes ou ces animaux ne se trouvaient pas à l'origine en Italie. Le problème des emprunts au grec en phytonomie ne se pose pas de façon aussi simpliste. D'ailleurs, presque tous, sinon tous les noms de plantes empruntés au grec ont un correspondant latin quand il s'agit de végétaux indigènes et même quand ce sont des plantes exotiques acclimatées (*faba Graeca*, *fenum Graecum*, etc.). Autant dire que le français est peu porté au concret parce qu'il a emprunté à l'anglais *rail*, *tunnel*, *wagon*, etc.? Et le vocabulaire grec ne contient-il pas nombre de mots concrets, termes techniques, noms de plantes ou autres, empruntés à des langues étrangères?

Quant à la critique du chapitre de l'*Esquisse* sur Cicéron philosophe, « qui n'attente pas à la gloire de Meillet » (p. 24), elle eût gagné, pour convaincre, à ce que l'exposé du « contenu intellectuel des exemples choisis par l'Esquisse » fût une sereine démonstration et non un travestissement de la pensée de Meillet. Les numéros 2-4 : fréquentatifs et diminutifs, rapport *auricula/auris*, emplois de mots grecs dans la correspondance[1], ne concernent que le « parler familier » de Cicéron

1. « Quelques plaisanteries dans une lettre » (p. 213), dit M. Poncelet, quand il s'agit seulement de la fin d'un paragraphe : « Il va même jusqu'à faire des plaisanteries comme la suivante, intelligible seulement à un helléniste... » L'exception ne doit pas être érigée en règle.

(Meillet, p. 212), et il est impossible de les faire passer, dans la pensée de l'auteur de l'*Esquisse*, pour des « échantillons saisissants de la pensée humaine ».

On pourra regretter que M. Poncelet n'ait pas, avec des vues nouvelles, repris l'étude du vocabulaire. Il y a chez Cicéron, dans ce domaine, autre chose que des hésitations, des approximations et des accumulations de quasi-synonymes. Je ne crois pas que *qualitas*, dont A. Meillet admirait la création, soit « un néologisme mort-né de la prose classique » (p. 19). Il est repris par Columelle, Quintilien et Pline (sept exemples chez cet auteur, concret s'il en fut) comme un terme usuel. Il a servi de modèle à *quantitas*, *medietas* (celui-ci dans le *Timée*), etc. Il faudrait bien enfin évoquer le cas de *ratio*, de *causa* (la thèse de P. J. Miniconi, *Causa*, parue en 1951, n'est pas citée, bien qu'elle consacre un chapitre à « *Causa* dans les traductions latines de Cicéron ») et de bien d'autres calques sémantiques.

La longueur de ce compte-rendu témoigne de l'importance de ce livre dense, riche d'idées, jamais banal, qui force à repenser des problèmes que l'on pouvait croire réglés, à revenir sur des solutions qui paraissaient admises. Il suscitera d'utiles discussions. Souhaitons que le travail de M. Poncelet encourage d'autres études dans la voie difficile qu'il a frayée, concernant soit un nouvel auteur (il serait intéressant de voir si la traduction d'un texte concret, chez Pline par exemple, conduit aux mêmes conclusions d'ordre linguistique), soit une question particulière envisagée dans l'ensemble de la latinité (traduction de l'article ou du participe).

Jacques André.

Cicerone, *De finibus bonorum et malorum*, a cura di N. Marinone. Florence, La Nuova Italia, 1958 ; in-8°, xxviii-330 p.

Ce nouvel ouvrage des « Classici della nuova Italia per le scuole italiane » reprend le texte de l'édition Teubner de T. Schiche sans y rien changer, sinon en adaptant sa ponctuation aux habitudes italiennes. Comme il s'agit d'un ouvrage scolaire, on a choisi de larges extraits se rapportant aux développements les plus importants, répartis en chapitres précédés d'une notice traitant du sujet et des interlocuteurs. Les notes, abondantes, sont de tous ordres, historiques, philosophiques, assez rarement grammaticales. Très souvent aussi elles consistent en une traduction d'un membre de phrase ou même d'une phrase entière. On a pris soin de nous dire que ce commentaire se réfère essentiellement à la traduction avec notes donnée par l'auteur dans la collection des « Classici Latini », Turin, Utet, 1955. Cela n'enlève rien à la valeur pédagogique de l'ouvrage.

J. A.

C. Ivlivs Caesar, *Auswahl aus seinen Werken*. Textbereitung u. Eigennamenverzeichnis von Dr Hans Haas, mit Einleitung von Dr Matthias Gelzer. Heidelberg, F. H. Kerle Verlag, 1957 ; 7e éd., in-8°, 187 p., 2 cartes.

M. Haas n'aura malheureusement pas vu paraître cette septième édition augmentée des Extraits de César, qui témoigne de l'intérêt constant porté à l'historien dans l'enseignement secondaire allemand. Cette édition comprend, outre d'amples extraits du *Bellum Gallicum* (surtout des livres I et VII), des extraits du *Bellum ciuile* (livres I et III), des témoignages anciens sur César écrivain et cinq lettres de lui écrites en Italie et se rapportant aux débuts de la guerre civile. Les notices historiques et géographiques (p. 153-184) rendront de grands services aux lecteurs.

Jacques André.

Giovanni D'Anna, *Il problema della composizione dell'Eneide* (Nuovi Saggi, 19). Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1957 ; in-8°, 133 p.

Trois ans après le *Virgilio* de M. E. Paratore, voici qu'un de ses élèves, qui n'est pas un inconnu, puisqu'il est l'auteur de *Le idee letterarie di Suetonio* (1954), reprend un sujet difficile et controversé entre tous : la « composition » de l'*Énéide*, c'est-à-dire, en fait, l'histoire de la composition de cette œuvre de longue haleine et inachevée. L'état d'imperfection qui laisse percevoir un manque de cohérence livre-t-il ce secret? D'autres, Rostagni, Büchner, etc., ont jugé que de telles recherches, même conduites avec méthode, ne pouvaient aboutir. M. d'Anna est plus optimiste.

Il pense, en effet, que les témoignages anciens (Vies de Virgile et Prop. 2, 34) ainsi que la comparaison des livres et des épisodes entre eux peuvent permettre d'introduire une certaine chronologie dans la rédaction. Il n'est pas question ici de le suivre dans le détail de sa démonstration fondée en particulier sur l'analyse rigoureuse des variations. Sachons que, comme M. Paratore, il admet que les livres VII-XII sont antérieurs aux autres et qu'une Iliade a précédé une Odyssée. D'une étude sur Ascagne et Silvius (p. 101-112) il conclut que la fin du l. VIII est plus ancienne que la fin du l. VII. Bref, voici l'ordre chronologique qu'il adopte : fin du l. VIII ; fin du l. VII ; puis l. VII-XII (mais le début du l. X, v. 1-145, serait postérieur et le l. VII montrerait des traces d'un remaniement inachevé) ; enfin les l. I-VI.

Il est plus difficile de suivre M. d'Anna dans une au moins de ses hypothèses : les livres des *errores* auraient d'abord été un exposé narratif présenté directement par Virgile. Ils auraient comporté un ordre différent et une disposition autre de la matière ; à titre d'exemple, la mort d'Anchise aurait précédé le livre II. C'est nier toute valeur au témoignage de la Vie de Donat sur le plan en prose et sur la division primitive en douze livres, qui n'excluent pas, bien au contraire, la liberté de la rédaction.

On pouvait craindre que la reprise d'un éternel problème n'apportât quelque déception. Si M. d'Anna, comme M. Paratore, a trop tendance à sous-estimer l'influence d'Homère, il n'en reste pas moins que ses recherches ingénieuses, dans la mesure où elles sont raisonnables, par les précisions qu'elles apportent sur certains points, n'auront pas été inutiles.

Jacques André.

Ulrich Knoche, *Die römische Satire*, 2e, mit einem Nachtrag versehene Auflage. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1959 ; in-8°, 122 p.

Depuis la première édition bien accueillie de cet ouvrage en 1949 l'auteur a donné d'importants travaux, dont une édition du texte de Juvénal fondée sur la collation d'un nombre impressionnant de manuscrits (1950) et suivie de la traduction (1951). Il n'a pu refondre le texte primitif et a dû se contenter d'additions que seules lui a permises son éditeur (p. 111-122). D'ailleurs, à moins de dix ans d'intervalle, il n'était pas possible de renouveler la question. M. U. Knoche a surtout mis à jour la bibliographie de tous les chapitres dans tous les domaines (manuscrits, éditions, études historiques et littéraires). Il accorde cependant un assez long développement (p. 112-113) à la discussion des idées présentées par M. P. Piwonka dans son *Lucilius u. Kallimachos* (1949). Que la nécessité d'une seconde édition se soit fait si vite sentir montre la qualité de l'œuvre.

Jacques André.

Eduard Fraenkel, *Horace*. Clarendon Press, Oxford University Press, 1957 ; in-8°, 464 p.

M. Fraenkel n'a point voulu, dans cet important ouvrage, reprendre les cadres traditionnels des études horaciennes : Horace et son époque, Horace et l'histoire romaine, Horace et la poésie grecque, Horace et la religion, Horace et les femmes, Horace et la politique, Horace et la philosophie, autant de thèmes qu'il rejette comme rebattus. Ce n'est pas non plus le commentaire traditionnellement attendu, avec les gloses rituelles, les discussions maintes fois reprises et les interprétations qui finissent par substituer à la pensée d'Horace celle de ses commentateurs. Comme un restaurateur de tableaux, il veut enlever les couches successives de peinture accumulées par des générations d'exégètes pour retrouver l'œuvre du maître.

Il est vrai que M. Fraenkel a réussi dans son désir de renouveau. Le lecteur est dès l'abord dérouté par l'ordre de la table des matières : vie d'Horace (la seule concession à la tradition), *Épodes*, livre I des *Satires*, livre II, *Odes*, livres I-III, *Épîtres*, livre I, *Carmen saeculare*, Lettre à Auguste ; *Odes*, livre IV. Encore l'ordre des *Épodes*, des *Odes* et des *Satires* est-il bouleversé : ainsi, pour la troisième partie, on a successivement les satires 2, 3, 1, 6, 5, 9, 7, 8, 4, 10. Mais ce désordre n'est qu'apparent et l'on sent la présence de multiples fils conducteurs. Ainsi les odes des livres I-III sont groupées en odes inspirées d'Alcée, odes inspirées d'autres poèmes grecs, odes dédiées à Mécène, odes dédiées à Agrippa et Pollion, odes concernant Auguste. On se demandera toutefois si les pages 154-214 (Odes related to Alcaeus, Odes related to other Greek Poems) sont autre chose qu'une monographie sur les modèles d'Horace et leur adaptation, thème que l'auteur, dans sa préface, se refusait à traiter indépendamment, si le développement sur les odes à Mécène, Agrippa et Pollion ou concernant Auguste est autre chose qu'une monographie sur Horace et la politique. Il en résulte naturellement des lacunes, puisque l'Art Poétique est négligé, mais on pourra se reporter pour les théories littéraires d'Horace au commentaire de la satire I, 4 (p. 124-128).

Il n'est guère possible de rendre compte de la richesse de l'ouvrage par une analyse d'ensemble. Elle tient pour une part dans les notes nombreuses et fournies (discussions sur la date des œuvres, sur le texte de certains passages, sur les interprétations admises jusqu'ici). Le lecteur, en consultant l'index général, sera surpris de la variété des sujets traités. Les rapprochements sont peut-être parfois forcés, les jugements systématiques, mais comme Horace nous apparaît plus neuf au sortir de cette lecture !

Jacques André.

P. Ovidivs Naso *Die Fasten* hrsg., übers. u. komm. von Franz Bömer, Band II, *Kommentar*. Heidelberg, Karl Winter, 1958 ; in-8°, 427 p.

Avec une ponctualité remarquable paraît ce Commentaire des Fastes dont l'éditeur avait annoncé la parution pour le printemps de 1958. Il faut féliciter de cette exactitude à la fois l'auteur, M. Franz Bömer, et le libraire, Carl Winter, qui inaugure par ce magistral ouvrage sa collection des « Commentaires scientifiques » d'auteurs grecs et latins. Ayant traité dans l'Introduction du tome I, consacré au texte et à la traduction, des problèmes généraux, M. Bömer a conçu son Commentaire comme une explication détaillée du poème, examiné vers par vers, et même mot par mot. Rien n'échappe à son investigation minutieuse :

son commentaire est une somme de tous les renseignements que l'on peut recueillir sur un mot, et sur tous ses aspects : étymologie, sens, emploi ; valeur historique et religieuse, importance dans le culte ; passages parallèles dans Ovide ou dans les autres écrivains ; et chaque explication s'accompagne de renvois aux auteurs qui peuvent être invoqués à ce propos, un peu dans la manière de St. Pease. On ne peut qu'admirer l'abondance et la diversité des informations réunies par M. Bömer, admiration qui ne va pas sans provoquer parfois une sorte d'accablement. Souvent la notice qu'il consacre à un mot déborde le texte d'Ovide et pourrait figurer dans la Real-Encyclopädie, à propos d'un autre auteur et d'un autre passage. Dans les notes qu'il consacre aux dieux et aux rites, il ne m'a pas semblé que M. Bömer ait cité M. Dumézil, dont je n'ai pas trouvé le nom dans l'Index ; il méritait pourtant d'être cité, ne serait-ce qu'à propos de la *forda bos* (*F.* IV, 629 sqq.) et des *Fordicidia* (qui n'est pas dans l'Index où figure seulement *Fordicalia*), dont M. Dumézil a rapproché pertinemment le sacrifice védique, si étroitement apparenté avec le rite latin. — Certaines remarques sur la langue auraient pu être groupées : notamment celle qui concerne la prédilection d'Ovide pour les noms en *-men*, et la place au cinquième pied des formes en *-mine*, *-mina* de ces noms (cf. n. I 431 ; où il aurait convenu de citer II 19, 23, 32, 35 où le procédé apparaît en pleine lumière. — Dans la note de I 125, M. Bömer énumère, de façon assez inattendue, les néologismes introduits par Ovide, notamment les composés en *-fer*, et en *-ger*, le plus souvent imités du grec, et les adjectifs de sens privatif en *in-*, en les citant d'après l'ordre alphabétique : n'aurait-il pas été préférable de les ranger d'après leur formation? La présentation de ce Commentaire donne parfois l'impression que M. Bömer a succombé sous le poids de ses fiches.

Mais il serait injuste de lui faire grief de quelques petites taches dans l'ensemble qu'il a construit. Ce commentaire rendra de grands services aux philologues en général et surtout à ceux qui se spécialisent dans l'histoire de la religion romaine. Il fait regretter encore plus que nous n'ayons des Fastes que les six premiers livres.

A. Ernout.

P. Ovidii Nasonis, *Ibis*, a cura di Antonio La Penna (Biblioteca di studi superiori, filologia latina, vol. XXXIV). Florence, La Nuova Italia editrice, 1957 ; in-12, clxi-185 p.

Jamais le nom d'édition savante ne fut plus mérité : 161 pages de prolégomènes, 175 pour l'édition du texte, bourrées de notes copieuses, à raison de 1 à 8 vers par page, cela peut paraître beaucoup pour un *libellus* de 644 vers. C'est que l'*Ibis* d'Ovide pose un grand nombre de problèmes, de datation, de destinataire, de sources, d'interprétation, qui ne peuvent être résolus — encore ne le sont-ils pas toujours — que par de délicates et longues discussions. On aura mauvaise grâce à reprocher à M. La Penna une ampleur qui n'est pas de la prolixité, une minutie qui n'est pas du byzantinisme. Il faut avoir soi-même travaillé sur ce texte difficile et ordinairement décrié pour juger des mérites de l'auteur de cette édition. Ce n'est sans doute pas du meilleur Ovide, mais c'est l'unique témoignage d'un genre alexandrin très cultivé, les Ἀραί, dont ne demeurent plus que des titres et des noms d'auteurs.

L'introduction ne laisse aucun problème non résolu. La date admise de 11 p. C. est la plus vraisemblable. Ibis est bien un personnage réel, mais il est vain de

vouloir l'identifier (toutefois je ne crois pas qu'on puisse tirer du distique 501-502 l'assurance de son origine africaine). Les sources populaires (*defixiones*, *deuotiones*) et littéraires sont consciencieusement analysées. M. La Penna rejette avec raison l'hypothèse de A. Rostagni qu'Ovide aurait traduit un *Ibis* grec faussement attribué à Callimaque en rapportant les faits à un personnage de convention, ce qui oblige à considérer le distique 449-450 comme interpolé. Le chapitre III est consacré aux rapports de l'*Ibis* d'Ovide et de celui de Callimaque dont l'auteur admet à juste titre l'existence, sans en faire la source unique (voir chap. IV, les sources poétiques, mythographiques, historiques).

L'examen de la tradition du texte occupe 74 pages. M. La Penna a recensé quelque 80 manuscrits, de valeur à vrai dire fort inégale, sans compter les fragments recueillis dans les *Florilèges*. Tradition extrêmement compliquée, dans les méandres de laquelle il se meut à merveille, distinguant deux groupes. Le plus ancien, formé de manuscrits des XIII^e^ et XIV^e^ siècles comprend trois familles : a) GPP_1E, dont dérivent un grand nombre de manuscrits ; b) le cod. *T* isolé ; c) *FVH*. Je ne serais peut-être pas si affirmatif sur l'isolement absolu de *T* qui offre beaucoup de rapports avec *V* (contamination?). Le second groupe, formé de manuscrits du XV^e^ siècle, présente un imbroglio que M. La Penna débrouille avec beaucoup d'aisance, mais il doit convenir lui-même que l'on aboutit à deux stemmas possibles. Il donne avec raison le premier rang à *GP*, *T* et *FVH* et son apparat ne recueille que les variantes indispensables des autres manuscrits, surtout des *recentiores*, à l'encontre de F. W. Lenz dont l'apparat était exhaustif. Encore ce dernier, dans son édition de 1956, n'avait-il colligé que quarante-huit manuscrits, mais je ne crois pas que les trente-deux autres signalés par M. La Penna aient apporté, sauf erreur, quelque nouvelle leçon intéressante. On sait désormais que la consultation de la plupart des manuscrits est inutile pour l'établissement du texte, et c'est déjà beaucoup.

Il y a peu à dire sur le texte lui-même, solidement établi ; au vers 159, je préférerais *colubris* de *TP* à *colubrae* de *GO* : *nexae colubris... faces* « des torches entrelacées de serpents (*colubrae*, faute d'après la finale de *nexae*) ; — v. 199, *nascantur* (VZ), en accord avec *ferat*, me paraît meilleur que *nascuntur* des autres manuscrits ; la confusion de *a* et de *u* est si fréquente en minuscule ; — v. 271, *ut duo Phinidae*, et 272, *ut Thamyrae* (*TGP* ont *et* dans les deux cas) ; je crois *et* préférable parce qu'il s'agit d'une liste d'aveuglés introduite par un *ut* au vers 269, pour lequel les manuscrits sont unanimes. Au reste, il est bien difficile tout au long du texte de se décider entre les variantes *-que* et *-ue* ou *aut* et *et*, aussi valables les unes que les autres ; — v. 403-404, *diuersis... temporibus* me paraît plus plat que *d. uulneribus* (allusion à des blessures reçues dans la poitrine et dans le dos).

Il faut aussi dire quelques mots des copieuses notes. M. La Penna n'a rien voulu omettre et il eût peut-être pu se dispenser de certaines notes, comme, au vers 374 : *noui* « straordinario », ou de rapprochements qui ne s'imposaient pas : vers 372, où la leçon *capta est* (alia l. *facta est*) est donnée comme pouvant provenir de *Her.* 21, 123, qui a seulement *cepit*. Pour l'interprétation du texte, la partie la plus difficile, on peut lui faire confiance. Aucune de ses identifications de personnages n'est hasardée, même s'il reste parfois quelque doute. Il connaît à merveille la mythographie et les moindres variantes des légendes. Avec lui, on est sur un terrain solide, loin des hardiesses téméraires et sans fondement de R. Ellis. Son édition est une des meilleures de la Collection.

Jacques André.

Miscellanea Properziana (Atti dell'Accademia Properziana del Subasio, Assisi, serie V°, n. 5). 1957 ; in-8°, 107 p.

Publié à l'occasion du bimillénaire de la naissance de Properce, le poète d'Assise, ce petit volume est dû à la collaboration de huit savants étrangers, sous l'égide de l'Accademia Properziana. M. L. Alfonsi, *La prima elegia del I libro di Properzio* (p. 7-20), étudie presque vers après vers une élégie dont le sens précis et les circonstances de la composition sont controversés, en la rapprochant de Méléagre (*A. P.* 12, 48) ; — M. P. J. Enk, *De uero Propertii erga Cynthiam amore* (p. 25-30), analyse l'amour passionné du poète pour Cynthie (non corporaliter tantum..., sed toto, ut dicitur, pectore) ; son interprétation de 1, 1, 5, *castas odisse puellas*, diffère de celle donnée par M. Alfonsi dans l'article précédent ; — M. E. A. Barber, *Sex coniecturae Propertianae* (p. 21-24), propose six corrections à 1, 11, 17-18 (à vrai dire seulement une interprétation de *in hac parte*) ; 2, 2, 3-4 ; 2, 34, 93-94 (où *quin uiuet* pour *quin etiam*, leçon des manuscrits, est difficile et, me semble-t-il, inutile pour le sens) ; 3, 11, 55-56 ; 3, 18, 13-14 (*maturas* pour *maternas*?) ; 4, 7, 57-60 ; — M. J. Hubaux, *Parthenius*, *Gallus*, *Virgile*, *Properce* (p. 31-38), recherche dans le texte de Properce des citations de Virgile ; — M. G. Jachmann, *Versus Coae uestis* (p. 39-47, article repris des Mélanges U. Paoli), montre que le distique 55-56 de l'élégie 4, 5, est une interpolation des deux premiers vers de l'élégie 1, 2 ; — M. U. Knoche, *Gedanken u. Vorschläge zur Interpretation von Properzens Gedicht* 2, 28 (p. 49-70), traite de l'unité de l'élégie 2, 28, dont certains font deux élégies. A l'aide de suppressions contre lesquelles il est difficile de ne pas s'élever, il propose habilement d'en faire trois ; — E. Paratore, *De Propertio Vergiliani carminis iudice* (p. 70-82), revient sur son étude *Una nuova ricostruzione del « De poetis » di Suetonio* (1950), aux conclusions de laquelle M. Alfonsi avait fait des réserves dans *Aevum*, XXVIII, 1954, p. 205 sqq. Il défend sa thèse que Properce n'aurait connu de l'*Énéide* que les récits de guerre (l. VII-XII), qui auraient été composés les premiers ; — N. Terzaghi, *Il Paraclausithyron di Properzio* (p. 83-106), étudie le thème des plaintes à la porte fermée dans 1, 16, et ses rapports avec Catulle, 67, et les épigrammes grecques.

Jacques André.

Eino Mikkola, *Die Konzessivität bei Livius mit besonderer Berücksichtigung der ersten u. fünften Dekade. Eine syntaktisch-stylistische Untersuchung* (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, t. 107, 1). Helsinki, 1957 ; in-8°, 181 p.

M. E. Mikkola, qui est un élève de M. E. Linkomies, a consacré cet ouvrage à l'étude non des subordonnées concessives d'un point de vue uniquement syntaxique, mais de l'expression de la « concession » sous toutes ses formes : « concession » implicite, du type « rem suapte natura *facilem* difficilem interrogatio facit » (Liv. 6, 15, 12), et explicite (marquée par un subordonnant ou par un adverbe, *tamen*, *quidem*, etc.). Le matériel, emprunté aux première et cinquième décades, doit théoriquement permettre une comparaison entre le début et la fin de l'activité littéraire de Tite-Live.

Une première partie (p. 7-38) définit et analyse la notion de « *Konzessivität* » qui comprend dix classes : 1) adjunktive (épithète, apposition, attribut) ; 2) soziative (ablatifs absolus, prépositions) ; 3) komparative (*sicut... ita*) ; 4) temporale (*postquam... tamen* ; *cum*) ; 5) konditionale (*si*) ; 6) permissive (*quamuis*, *quamquam*) ; 7) reservative (*dum*, *modo*) ; 8) limitative (*quidem*, *ceterum*, etc.) ; 9) re-

versale (*sed, at, atqui, certe*) ; 10) responsale (*ac, et, nec*). L'idée est bonne de fonder la distinction non sur des formes, mais sur des nuances de la pensée, mais on peut se demander si l'on ne risque pas, dans certains cas (en particulier dans les catégories 1, 2 et 10), de prêter à Tite-Live, en forçant sa pensée, des intentions qu'il n'avait pas. C'est un risque que chacun court dès qu'il prétend interpréter les nuances de la pensée d'autrui.

La seconde partie (p. 39-152) est l'application à Tite-Live. Le travail est fait avec soin et méthode ; les variantes et corrections d'auteurs sont notées et discutées au besoin. La troisième partie (p. 144-152) tire les conclusions de l'étude, au nombre de quatre : 1) Tite-Live use médiocrement de la conjonction concessive dont la fréquence est quatre fois plus grande dans Cicéron. Mais l'auteur n'a pu, faute de statistiques, opérer sur le domaine plus vaste de la « concessivité » et se propose de consacrer ultérieurement une monographie à ce problème dans l'ensemble du latin ; 2) La cinquième décade présente 26 % de « concessions » de moins que la première. Mais faut-il, comme le propose l'auteur, en trouver la raison dans une diminution de la *lactea ubertas*? 3) Les types adjonctif, réversif et sociatif sont de loin les plus fréquents. C'est normal, puisqu'il s'agit des plus lâches et qu'ils englobent tous les cas de concession implicite ; 4) La fréquence est la même dans le discours direct et indirect, mais plus de deux fois moindre dans la narration.

L'ouvrage est pourvu de trois tables donnant les fréquences, d'une liste des passages cités de Tite-Live et de trois index : index des auteurs anciens et modernes, index analytique, index nominum. On souhaite que l'auteur poursuive ses recherches sur l'ensemble de la latinité.

Jacques André.

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, tome III, livres VIII-XIII, texte établi par Fr. Préchac et trad. par H. Noblot. Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, 172 p. doubles.

Après une interruption de dix années (le tome II date de 1947), voici que paraît le tome III des *Lettres à Lucilius*, qui contient les livres VIII-XIII (Epistulae 70-88). Il reste à publier les livres XIV-XX (Epistulae 89-124), qui forment le tome II de l'édition Beltrami : c'est un assez gros morceau, mais il faut espérer qu'il ne se fera pas attendre aussi longtemps que le présent volume. Celui-ci a encore bénéficié de la revision de M. René Durand ; c'est une garantie. L'apparat critique du texte latin a été quelque peu allégé ; pourtant il y subsiste encore trop de variantes graphiques qui l'encombrent sans profit : je cite au hasard, p. 69, l. 1 : chlamydem *b* : clam- *V* clamidem *QP* ; scaena : scena *Q* ; p. 84, § 12 : caelo : celo *b* ; p. 88, § 5 : arcam : -cham *b* ; p. 108, § 20 : exercitum : -rtitum *V* || Fabios : -bihos *b* || rei publicae *Q* : reip. *V* rei. p. *Pb* || transferentes : -ferrentes *V* || thermopylarum : term- *Q* thermopil- [r *ex corr.*] *V* -pylatrum *V* thermophylarum *b* || sepulchrum *QVP* : -crum *b* M^1. Avec raison, Beltrami n'a signalé dans son édition aucune des variantes de ce dernier paragraphe.

Voici quelques notes prises au cours de ma lecture : P. 9, l. 70, 4 : *Quae (scis)* : cette parenthèse me semble étrange et insolite et je préfère la leçon ordinaire : *ut scis.* — P. 34, l. 73, 6 : *anno temperantique annum deo priuatim obligatus sum, quamuis nihil in meum honorem discripta ⟨tempora⟩ sint* : la correction de M. Préchac ne fait que reprendre, en modifiant l'ordre des mots, une suggestion de Hense ; plus simples sont les conjectures de Castiglioni : *⟨ista⟩ discripta... sunt,*

ou de Beltrami *discriptio ⟨ista⟩... sit.* — P. 41, l.74, 14 : *quoniam quidem quae* percara *nobis sunt, non habet in usu deus* : les manuscrits QV^1P ont *para*, V^2 uel *cara* suprascr., la vulgate, *parata*, que garde Beltrami et qui convient mieux au sens. — P. 93, l. 81, 8 : *stultus... aut minus quam debet aut tempore* alio quam debet *aut quo non debet loco reddit* : l'addition de *alio quam debet* est due à M. Préchac « ut omissionis causa pateat » ; les manuscrits ont seulement *tempore*, leçon qu'a défendue Baehrens, *Beitr.* p. 270 « *ita ut* quo non debet *ex communi de tempore et loco praedicetur* (Beltrami qui écrit, après Bücheler, *aut alio quam debet tempore aut* e. q. s.) ; Madvig avait proposé : *aut tempore quo non debet aut loco*, qui est peut-être la correction la meilleure. — P. 101, l. 82, 2 : *⟨Desidere malunt delicati⟩ deinde idem delicati timent mori...* Passage obscur, que l'addition proposée par M. Préchac *⟨desidere malunt delicati⟩* n'éclaire pas beaucoup ; mais le texte de Beltrami ne me semble pas plus limpide : *deinde idem delicati timent* [*morti est*] *cui.* — P. 107, l. 82, 19, dans la citation de Virgile, M. Préchac adopte la leçon de *b* : *qua tua te fortuna sinet*, contre l'accord de *QVP* et des meilleurs manuscrits de Virgile qui ont *quam* : cette lectio difficilior a été bien expliquée par Norden dans son édition du livre VI de l'*Énéide* (2e éd. 1926, p. 151), comme Beltrami l'a signalé dans son apparat, sans du reste l'adopter dans son texte, ce en quoi il a eu tort : il faut comprendre *sed contra audentior ito / quam ⟨uiam⟩ tua te fortuna sinet ⟨ire⟩*, « mais n'en poursuis qu'avec plus d'audace la route que la fortune te permettra de suivre », sur l'expression *ire uiam*, voir Thesaurus, sous *eō*, col. 638, 10 sqq. — P. 108, l. 82, § 26, première ligne de l'apparat, je pense que *inuoluuntur* a été imprimé par erreur en italique. — P. 118, l. 83, 26 : *Quem⟨admodum inexplebiles qu(er)endi⟩ difficilesque* : « *per annaenam* (l. *annaeanam*) *phrasin temptaui* », à la périphrase imaginée par M. Préchac pour combler la lacune que suggère la présence de *difficilesque*, je préfère le supplément proposé par Hense-Bücheler : *quamadmodum ⟨morosos⟩*, adopté par Beltrami. — P. 140, l. 86, 8 : *dedecora uidentur*, supplément adopté par M. Préchac d'après Rossbach, est difficilement défendable ; aucun exemple de l'adjectif *dedecor* dans ce sens n'est attesté, cf. Thesaurus s. u. — P. 141, l. 86, 12 : *Hoc loco dicere licet aliquoi* : encore une correction de Rossbach qui ne me paraît pas meilleure que la précédente ; les manuscrits ont *dicet* et la correction la plus vraisemblable consiste à lire : *dicet aliquis.* — P. 142, l. 86, 14, dans la phrase : *Hoc nobis senibus discere necessarium est, quorum nemo non oliuetum alteri ponit : quod uidi : illum arboretum trimum et quadrimum haud fastidiendi fructus deponere* ; je n'ai pas compris la valeur de la ponctuation : *quod uidi* :, ni la rédaction, fort embrouillée, de l'apparat, ni non plus la traduction correspondante de Noblot : « chose à retenir pour nous, vieillards, qui ne plantons pas une olivette dont le profit ne soit pour un autre. Et c'est ce que j'ai vu : même une olivette de trois ou quatre ans qui peut être d'un profit intéressant, Egalius la transplante ! ». Je dois dire que ni le texte de Beltrami ni celui de Haase — pour ne citer que ceux que j'ai sous la main — ne m'ont paru plus intelligibles, et que j'approuve la prudence de Hense qui met entre deux croix de désespoir le passage : *quod uidi illum † arborum trimum et quadrimum fastidiendi fructus aut † deponere.* — P. 144, l. 87, 1, l'addition de *⟨initio⟩* après *adicio* me semble arbitraire et superflue, de même que la mise en parenthèse de la phrase qui suit : *Ne...nolueris*) ; la phrase, telle que la donnent Haase, Hense, Betrami, se construit et se comprend aisément : *Naufragium, antequam nauem ascenderem, feci : quomodo acciderit non adicio, ne et hoc putes inter Stoica paradoxa ponendum quorum nullum esse falsum nec tam mirabile quam prima facie uidetur, cum uolueris, adprobabo, immo etiam si nolueris* : « J'ai fait naufrage avant d'embarquer. Comment la chose est-elle arrivée, je ne l'ajouterai pas, de peur que tu ne voies encore là un de ces paradoxes stoïciens, dont je me fais fort de te démontrer, bon gré mal

gré, qu'aucun n'est faux ni même aussi paradoxal qu'il semble à première vue ». — P. 147, l. 87, 9 : *ex his trossulis in uia diuitibus* ; malgré l'autorité (!) de Rossbach, suivi par Beltrami, l'expression que Noblot traduit par « un de nos petits maîtres, ces nababs de la voie publique (*sic*!) », me paraît indéfendable, et *diuitibus* est une glose marginale de *trossulis* fourvoyée dans le texte, qu'il faut lire comme déjà le proposait Juste-Lipse : *o quam cuperem illi nunc occurrere aliquem ex his trossulis in uia cursores et Numidas et multum ante se pulueris agentem* ! — P. 149, l. 87, 13 fin. : *Etiamnunc ⟨hoc⟩ facere his meis planius uolo.* L'adjonction de *hoc* et la correction de *me* en *meis* « ut solet Sen. de suo addere ad Stoicorum dialectica » sont de M. Préchac ; mais le double emploi de *hic* : *hoc- his* est étrange, et je ne connais pas d'autre exemple de l'expression *his meis* que Noblot traduit par : « les considérations personnelles que voici ». — P. 152, l. 87, 24 (*honesta enim actio ⟨recta actio⟩ est*), phrase corrompue dans nos manuscrits que Hense imprime avec une croix dans le texte : † *nostra enim actio est* ; mais, dans l'apparat, il propose le texte imprimé par M. Préchac : scribe : *vocabitur* : *honesta* (sic bene Gemoll) *enim actio recta actio est.* Beltrami met entre crochets la phrase : [*nostra enim actio est*], justifiant cette suppression par cette note de l'apparat : « uerba *nostra enim actio est* secludo cum Gemollio qui (*loc. cit.*, p. 15) recte admonet ne correctione quidem per se facili *honesta* pro *nostra* contextum iuvari, quod tautologia inde oriatur ». — L'hésitation de Hense et la contradiction entre son texte et l'apparat illustrent la difficulté du passage. — P. 161, l. 88, 9, est-il nécessaire de changer *acutae ac graues* en *acutae et graues* « *auctore Axelson*[3] *p. 19 annaeanae euphoniae respectu* »? Le profit me semble mince.

Le texte des *Lettres à Lucilius* — on le voit par ces quelques exemples — présente nombre de difficultés qui tiennent, soit au mauvais état de la tradition manuscrite, soit à l'auteur lui-même dont la pensée, le raisonnement, l'expression même sont loin d'être toujours claires. Il serait injuste de reprocher à M. Préchac de n'avoir pas réussi à dissiper toutes ces obscurités ; l'apparat critique de son édition montre qu'il connaît bien les travaux des philologues qui ont étudié Sénèque avant lui ; il nous fournit, mieux que Hense ou Beltrami, les moyens de fonder notre jugement.

A. Ernout.

Ronald Syme, *Tacitus*. Oxford, Clarendon Press, 1958 ; 2 vol. in-8°, 856 p.

Combien d'années furent nécessaires pour élaborer ce monument, l'éminent historien du Haut-Empire ne le précise pas, mais il constate seulement avec humour : « The task has been long and laborious (for all that ostensible drudgery can be sheer delight) ». L'imposante liste de ses travaux historiques depuis trente ans le qualifiait exceptionnellement pour cette tâche de longue haleine. C'est une chance, car voici Tacite étudié dans son siècle, dans son contexte littéraire et politique, et non dans une monographie, car le titre est trompeur et l'ouvrage, centré sans nul doute sur l'historien, pourrait fort bien s'intituler « Tacite et son époque ». Pour M. Syme, Tacite « était un sénateur romain, un consul et un proconsul d'Asie » et l'historien politique qu'il est ne saurait être compris si on l'isole des événements et des contemporains.

La matière est répartie en neuf chapitres : I) The political Setting ; II) Tacitus and Pliny ; III) The Historiae ; IV) Trajan and Hadrian ; V) The Annales ; VI) The Annales as History ; VII) The time of writing (concerne les Annales) ; VIII) The autor ; IX) The new Romans. On voit la large place faite au contexte historique

et aux règnes des empereurs Nerva, Trajan et Adrien, c'est-à-dire aux années 96-117, qui correspondent (le *Dialogue* excepté) à la période de production littéraire de Tacite. Nul ne s'en plaindra. Tacite, en tant qu'historien, doit juger les règnes antérieurs d'après les critères de son temps, c'est-à-dire d'après la politique des empereurs contemporains. Il est logique que l'examen de celle-ci précède celui de son œuvre. On pourra cependant peut-être reprocher à M. Syme une certaine disproportion des éléments de son étude. Un bref chapitre (An Historian's first steps) consacre dix pages seulement à l'*Agricola* et à la *Germanie*. Il nous répondra sans doute que ces ouvrages traitent de sujets mineurs et excentriques au monde romain. Cependant trois chapitres sont réservés aux *Annales* (v-vii, soit 266 pages), un seul aux *Histoires* (iii, soit 86 pages).

Tacite se trouve lavé d'un reproche. On oppose traditionnellement depuis Mommsen sa précision et sa sûreté de jugement dans tout ce qui a trait à la vie intérieure de l'Empire à l'obscurité de ses récits de campagne pour en faire « the most unmilitary of historians ». M. Syme, étudiant en deux chapitres (p. 156-175) les opérations militaires de 69 dans le nord de l'Italie, et plus particulièrement la marche des Flaviens sur Rome, conclut avec vraisemblance qu'elles montrent « a proper appreciation of military matters ».

On pouvait craindre que, ainsi envisagée, cette étude ne fût consacrée tout entière à la matière historique, ne laissant aucune place au problème littéraire et à la langue. Ils sont pourtant évoqués à plusieurs reprises : The qualities of the Historiae (p. 191-202), The style of the Annales (340-352), Types and Changes of style (353-363). Enfin dix-neuf articles de l'Appendice (nº 42-60, p. 711-745) étudient le style et la langue. On y trouve de nombreux tableaux concernant le vocabulaire, par exemple mots principaux inusités dans Tacite, mots n'appartenant qu'aux œuvres mineures, mots abandonnés après les *Histoires*, mots ne figurant que dans les *Histoires*, mots relevés seulement dans les discours, etc. Une comparaison avec le vocabulaire de Salluste (p. 728-732) montre qu'une des caractéristiques du changement de style des *Histoires* aux *Annales* est la fréquence croissante des termes sallustiens.

Outre d'abondantes notes, l'ouvrage est pourvu d'un énorme Appendice de 183 pages, composé de quatre-vingt-quinze articles groupés sous des titres qui leur donnent une certaine unité (par exemple : The year 97 ; Consuls and Governors ; Senators and Orators ; Style and Words, The date of the composition, etc.). Là se trouve tout ce qui n'a pu trouver place dans le corps de l'ouvrage, discussions, biographies, listes de magistrats, chronologie des lettres de Pline le Jeune, etc. D'une richesse exceptionnelle, résolvant maint petit problème, ces articles ne sont pas le moindre agrément de cet ouvrage capital et qui fera date. Une bibliographie détaillée, qui exclut systématiquement les ouvrages d'ensemble, connus de tous, pour ne citer que les articles de revues ou de *Festschriften*, un index nominum et rerum très riche, un index des passages cités de Tacite font de ce volume un instrument de travail désormais indispensable.

Jacques André.

P. Cornelii Taciti *libri qui supersunt*. T. II, fasc 1. : *Historiarum libri*, octavum edidit E. Koestermann. Leipzig, Teubner, 1957 ; in-8º, 260 p.

La huitième édition des *Histoires* de Tacite paraît sept ans après la précédente. M. Koestermann a profité de cette réédition pour corriger certaines de ses leçons, c'est-à-dire certaines de ses conjectures, puisque, la tradition étant unique, le

texte est fondé sur le seul *Mediceus II*. En fait, la part de la conjecture, déjà réduite dans la septième édition par rapport aux précédentes, l'est encore davantage dans celle-ci.

Certaines conjectures antérieures, qui ne figuraient plus que dans l'apparat de la septième, ont même cette fois disparu : ainsi, 1, 31, 1, ⟨*seu*⟩ *quod* ; 3, 22, 3, ⟨*in*⟩ *utraque acie* ; 4, 46, 4, ⟨*iterum accepi*⟩. D'une façon générale, on constate un retour au texte pur et simple du *Mediceus* : 1, 16, 1, *Claudio* (*Claudio* ⟨*ac illius filio*⟩ 6e éd. ; *Claudio* ⟨*ac Nerone*⟩ 7e, passé maintenant dans l'apparat) ; 3, 27, 3, *multa cum strage* (*multam in stragem* 7e ; cf. apparat) ; 3, 38, 4, *fouet* (*foueat* 7e). Le texte de 1, 37, 5, est un bon exemple de l'évolution des éditions successives : la sixième portait *uerterunt*, la septième *interuerterunt*, la huitième reprend la conjecture de Ritter *perdiderunt*, plus proche de la leçon du manuscrit, *perierunt*. Il me semble toutefois que le *petierunt* de Constans en est encore plus près et donne un sens satisfaisant.

Ainsi s'améliore encore, par l'abandon de conjectures personnelles qui n'étaient bien souvent que des additions au texte, un ouvrage dont on reconnaissait déjà la qualité.

Jacques André.

Vinzenz Bulhart, *Tertullian-Studien* (Oesterreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, Sitzungsber., 231 Band, 5. Abhandlung). 1957 ; in-8°, 56 p.

Ces « *Tertullian-Studien* », malgré le titre, ne sont qu'une série de 132 propositions d'émendations au texte classées sous diverses rubriques : morphologie, stylistique, lexicologie, sémantique, syntaxe, citations de la Bible. Il a fallu adjoindre deux rubriques « *Interpretazion einzelner Stellen* » et « *Konjekturen* » pour tout ce qui n'entrait pas dans ces cadres. La liste des passages étudiés (p. 55-56) s'avère donc très utile.

La raison de ce classement, c'est surtout l'affirmation d'une méthode. Les propositions de M. Bulhart ne sont jamais « en l'air » et reposent rarement sur les seuls principes formels de la critique textuelle. Elles s'appuyent sur une excellente connaissance de la langue et du style de Tertullien, sur les travaux de E. Löfstedt (par exemple, n° 34, 84, etc.) et surtout sur le *Thesaurus*. Il n'est pour ainsi dire aucune leçon proposée dont on ne trouve l'équivalent, en général à plusieurs exemplaires, parmi les exemples de latin chrétien du *Thesaurus*. Je ferai plus de réserves quand la leçon repose sur la comparaison avec des textes d'Ovide et de Lucain seulement (n° 77).

L'auteur est parti d'une constatation : les éditeurs ont choisi jusqu'ici les leçons qui éliminent les difficultés et les singularités de langue de Tertullien. Ils n'ont, en particulier, tenu aucun compte des trois manuscrits d'Oehler, *N*, *F* et *X*, qui, surtout *N*, présenteraient un meilleur texte et n'auraient pas été estimés à leur juste valeur. M. Bulhart s'insurge donc contre le recours systématique aux autres manuscrits et contre des corrections qu'il croit inutiles. Bien qu'il faille attendre une étude d'ensemble pour mieux juger de la valeur des manuscrits, on doit convenir qu'il a souvent raison : ainsi n° 14, où *Carthaginienses* de *PX*, appuyé par les inscriptions, doit être maintenu ; n° 41, où il défend la leçon *si quis locis genius* (*logis NFXR*1) contre *loci* de *R*3 et des éditeurs. On lui reprochera cependant de vouloir conserver envers et contre tout certaines leçons de *NFX* : n° 13, *monog.* 8, 3, *a femina... uetere uidua et uniuire* (où *uniuire* serait un ablatif) ; — n° 15,

sont confondus des faits de langue : *fug.* 10, 4 (3), *ab Ioppen* des manuscrits n'a rien à voir avec les formes *upapa*, *phalanga*, *cratera*, etc., invoquées à l'appui de cet accusatif insolite. Elles sont toutes anciennes et de thème consonantique en grec. C'est ici, s'il faut admettre la leçon, un fait syntaxique de basse époque, où l'accusatif tend à devenir la forme générale du cas régi ; — nº 16 : M. Bulhart propose le maintien de la graphie *u* pour *y* dans *xusticus*, *ustriculus* (pour *xyst-*, *hystr-*) sous prétexte qu'en latin ancien on rencontre υ grec rendu par *u* dans *Bruges*, *cuprum*, *cupressum*, etc. C'est confondre des faits chronologiquement bien distincts. D'autre part, la graphie *maturum* (pour *martyrum*) dans Tertullien lui-même ne peut être invoquée à l'appui ; c'est une simple faute de copie pour *martirum* (le compte de jambages y est) ; — nº 104, *pall.* 3, 3, *nec sucus est corpori, quo⟨d⟩ minutioribus multo liquet* (*licet* codd.) : *chameleon pellicula uiuit*, où M. Bulhart propose de donner à *uiuit* la valeur de *esse* : « alors que tous les animaux ont un « suc », le chaméléon n'est que peau ». Mais les exemples présentés de ce sens de *uiuere*, depuis Plaute jusqu'à Aulu-Gelle, ne conviennent pas, car ils sont tous accompagnés d'un adjectif comme dans *inlepidus uiuo* (Plaute). Il faut rapprocher les données d'Aristote et de Pline, pour qui cet animal ne boit et ne mange rien : *nec alio quam aeris alimento* (sc. *alitur*), Pline, *N. H.* 8, 122. Je vois en *pellicula* un ablatif comme l'avait fait sans doute Kellner qui comprenait « am Chamäleon lebt nur die Haupt », i. e. « le caméléon ne vit que par la peau » ; — nº 113 ; il est bien difficile de considérer comme une exclamation le *a* des manuscrits dans *pall.* 5, 5, *Vedius Pollio seruos muraenis inuadendos obiectabat noua scilicet saeuitia a delectatus*, et ce ne sont pas les exemples cités de *a* exclamatif dans Cicéron et d'autres auteurs qui peuvent convaincre. Les éditeurs ont eu raison de rejeter cette répétition du *a* final de *saeuitia*.

Il ne peut être question ici d'examiner toutes les propositions de M. Buhlart qui peuvent être discutées. Il reste que, bien qu'on puisse lui reprocher d'accorder systématiquement la préférence aux leçons de *FNX*, son travail toujours consciencieux, ses choix réfléchis et étayés font de son livre une bonne contribution à l'étude du texte de Tertullien.

Jacques André.

Paolo Frassinetti, *Nuovi studi sul testo dell'Apologeticum* (Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, Estratto dai Rendiconti, Classe di Lettere). Milano, 1957 ; in-8º, 123 p.

On sait que le problème de la transmission du texte de l'*Apologétique* offre un cas très rare : l'existence de deux traditions manuscrites absolument différentes, l'une, dite *Vulgate*, représentée par des manuscrits nombreux et divers, l'autre représentée par le manuscrit de Fulda (*F*), aujourd'hui perdu à l'exception de dix feuillets figurant dans un autre manuscrit, mais dont nous avons une collation très complète par F. de Maulde (1584). L'hypothèse d'un archétype unique était admise de tous quand G. Thörnell, en 1926, dans ses *Studia Tertulliana IV*, avança que les différences si tranchées des deux traditions remontaient à Tertullien lui-même, qui aurait publié deux éditions successives de l'*Apologétique*. L'*Adv. Marcum* avait bien eu trois éditions du vivant de son auteur.

Pour M. Frassinetti, l'examen de la tradition indirecte (p. 11-18) montre que les citations de l'*Apologétique* remontent, chez un même auteur, aussi bien à la tradition de *F* qu'à celle de la *Vulgate* : ainsi, dans l'*Octavius* de Minucius Felix, on en relève sept de *F* et six de la *Vulgate*. Il est bien difficile d'admettre que ces auteurs possédaient deux éditions et recouraient tantôt à l'une tantôt à l'autre.

Un second argument est que cette « mira lectionum diversitas » se retrouve dans d'autres œuvres de Tertullien. En usant des mêmes critères par lesquels Thörnell pensait pouvoir prouver l'existence de deux éditions de l'*Apologétique* (alternance des verbes simples et composés, insertion d'adverbes, de compléments, substitution d'expressions, etc.), M. Frassinetti s'efforce de démontrer que l'on pourrait aboutir à la même conclusion pour l'*Adu. Iudaeos*, le *De carne Christi* et le *De spectaculis* (p. 23). J'en suis moins sûr.

Un troisième argument est tiré de la critique interne, c'est-à-dire du recensement des fautes et des lacunes communes, qui ne peuvent être attribuées à des erreurs parallèles de scribes dans le cadre des deux traditions distinctes (p. 27-41), et postulent un archétype intermédiaire. Dans la plupart des cas qui présentent des *variae lectiones*, il s'efforce de prouver (p. 42-83) que chacune des deux recensions reproduit un texte qui a subi des « interventions rédactionnelles conscientes ». Leur examen critique permettrait là encore de conclure à un archétype unique. Mais il reste qu'à côté de propositions justifiées, il en est d'arbitraires et hasardées : par exemple 6, 3 (p. 45), *primi Lacedaemonii odium penulae ludis excogitauerunt* (*F*) ; *primi Lacedemonii odium penulam...* (*Vulgate*), où l'hypothèse d'une glose marginale insérée *odium* = Ὠιδεῖον est ingénieuse, mais aboutit à une autre difficulté : on ne connaît pas d'emploi de *paenula* au sens proposé de « toit ».

Il reste cependant un nombre important de variantes irréductibles. Il s'ensuit que l'hypothèse de l'archétype unique n'est valable que si l'on admet « un processus rédactionnel de contamination entre le premier jet de l'ouvrage (resté inédit) et un préarchétype commun reproduisant l'édition définitive de l'*Apologétique* ». Parmi les leçons irréductibles, celles de *F* sont les meilleures et sont isolées. La *Vulgate* remonte donc directement ou indirectement au même archétype que la récension de Fulda, mais celle-ci a dû avoir une source ultérieure de contrôle, indépendante, qui a donné ces leçons. Le rédacteur responsable de la contamination aurait disposé des pages non corrigées de la première version de Tertullien. On voit que M. Frassinetti résout le problème par une sorte de fusion des deux thèses : celle de l'archétype commun et celle des deux éditions à laquelle il substitue deux rédactions successives. La substitution est délicate : l'argumentation ne peut être convaincante que si l'on admet que la contamination est très ancienne, antérieure à la tradition indirecte, dont l'examen, qui n'est pas exhaustif dans l'ouvrage, mériterait d'être repris. Et pourquoi cette révision n'aurait-elle pas eu lieu du vivant de Tertullien? Nous voilà bien près de M. Thörnell[1].

Jacques André.

Emilio Merone, *Sulla lingua di Valerio Flacco* (Biblioteca del « Giornale italiano di filologia », VIII). Naples, Armanni, 1957 ; in-8°, 119 p.

Qu'on ne se méprenne pas sur le titre de l'ouvrage. La langue de Valérius Flaccus n'y est pas étudiée dans son ensemble, mais seulement dans trois de ses aspects : 1) les innovations ou raretés syntaxiques (nombre, pronom, cas, verbe, adverbe et préposition) ; 2) les variations stylistiques à l'intérieur d'une même phrase (principalement variations de cas et de mode) ; 3) les dérogations à la concordance des temps. L'interprétation de tels faits n'est pas toujours aisée, surtout dans la deuxième partie, où les exemples sont étudiés parfois avec

1. P. 14, *corriger* : συγλήτῳ *en* συγκλήτῳ ; p. 43, *corr.* : 1, 7 *en* 1, 8 ; p. 50, *corr.* : 2, 7 *en* 21, 7.

une subtilité qui peut paraître excessive. On ne sera pas toujours d'accord avec l'auteur : p. 27, *uolat... praecipere* n'est pas un hellénisme (cf. *currit... accersere*, Plaute, *Asin.* 910 ; *populare... uenimus*, Virg., *Aen.* 1, 527-528, et bien d'autres exemples ; voir Ernout-Thomas, *Syntaxe latine*[2], p. 260) ; — p. 29 :

> Iam pridem regio, quae uirginis aequor ad Helles
> Et *Tanain tenus* immenso descendit ab Euro (1, 537-538).

Telle est la leçon défendue par M. Merone. Cependant l'emploi de *tenus* avec l'accusatif est des plus douteux. On le rencontre deux fois ailleurs comme variante des manuscrits, dans Ovide, *Her.* 12, 27, Hic Ephyren bimarem, *Scythiam tenus* ille niuosa | Omne tenet..., et Suét., *Caes.* 52, paene *Aethiopiam tenus* Aegyptum penetrauit. Or, dans ces deux exemples, l'accusatif est dû à la présence d'un accusatif voisin (*bimarem* et *Aegyptum*). C'est sans doute aussi le même cas dans Valérius Flaccus où l'on a le groupe *aequor* ad Helles et *Tanain* ; — p. 41, *nouimus... rebar* est-il vraiment une variation stylistique? On ne trouve qu'un seul exemple de *rebamur* dans toute la littérature latine (Plaute, *Amph.* 1095) ; c'est manifestement une forme inusitée, et Valérius Flaccus ne présente que *reor*, *reris*, *rere* et *rebar* (douze exemples en tout ; cf. A. Yon, *Ratio, et les mots de la famille de reor*, p. 14-19). Mais ce petit livre pourvu de trois index (passages étudiés, loci des auteurs cités, nomina et res) est clair, intelligent et remet en honneur un auteur aujourd'hui bien négligé.

Jacques André.

Thasci Caecilii Cypriani *De bono patientiae*. Text with a Translation, Introduction and Commentary by Sister M. George Edward Conway, S. S. J., M. A. (The Catholic Univ. of Amer., Patristic Studies, vol. XCII). Washington, D. C., The Catholic Un. of Amer. Press, 1957 ; in-8°, xx-193 p.

On doute encore de la nature de ces quelques pages de saint Cyprien (le texte en occupe seulement seize), que lui-même qualifiait de *libellus* et saint Augustin d'*epistula*. D'après les formules initiales, l'harmonie exceptionnelle des clausules, Sister Conway les tient pour un sermon, et elle a peut-être raison. L'introduction traite des sources, comparant minutieusement le plan du *De patientia* de Tertullien et rapprochant sur deux colonnes le texte de certains passages des deux ouvrages (p. 23 sqq.) ; de même pour le *De patientia* de saint Augustin (p. 51 sqq.), mais avec moins de raison et de bonheur, parce que le lien est beaucoup plus lâche et que seule apparaît une communauté d'idées et d'arguments. Aucune conclusion n'est tirée de ces comparaisons, alors qu'il semble bien, comme l'avait vu P. Monceaux, que seuls le début et la fin appartiennent en propre à saint Cyprien, le reste développant (sauf les digressions qui ont été éliminées) à peu près dans le même ordre les arguments de Tertullien.

Le texte est celui de l'édition W. von Hartel (*C. S. E. L.*, III, 1), sauf deux corrections mineures concernant la place de deux adverbes. Le commentaire copieux est gonflé de remarques de langue qui ne s'imposaient pas. Quel est l'intérêt de savoir que *nūtus*, *-ūs* est classique ou que *tempora* se retrouve dans Virgile (et ailleurs) au sens de « saisons » (p. 118)? On bute à chaque pas sur des renvois, qui n'apportent rien de neuf, au *Thesaurus* ou au *Dictionnaire des auteurs chrétiens* de Blaise.

Jacques André.

Sancti Aurelii Augustini *De natura boni.* Text with a Translation, Introduction and Commentary by Br. A. Anthony Moon, F. S. C., M. A. (The Catholic Un. of Amer., Patristic Studies, vol. LXXXVIII) ; Washington, D. C., The Catholic Univ. of Amer. Press, 1955 ; in-8°, xvii-277 p.

Plus heureux que la plupart des auteurs de cette collection, M. Moon a bénéficié d'une édition postérieure à celle des Bénédictins de Saint-Maur, l'édition de J. Zycha dans le *C. S. E. L.*, t. XXV, 2, de 1892, et tout ce qu'il nous dit brièvement des manuscrits du *De natura boni* en procède. Et, comme il accepte, sur deux points au moins (p. 2), les leçons de Zycha, on voit que le texte des autres ouvrages de saint Augustin pouvait être lui aussi amendé par leurs éditeurs.

Cette œuvre est importante, puisqu'elle traite du problème du bien et du mal face à la doctrine manichéenne. M. Moon a longuement évoqué cette question du point de vue moral et théologique dans son introduction (p. 8-41). Dans la seconde partie (p. 41-64), il étudie avec conscience la langue et le style de saint Augustin (structure de la période, vocabulaire, syntaxe, figures de rhétorique). Mais il est bien difficile de tirer des conclusions d'un unique traité d'un auteur si abondant et la liste des emprunts au grec, par exemple (p. 45), ne révèle rien que de banal : tous les mots relevés font partie depuis longtemps du vocabulaire des chrétiens ; un seul est nouveau : *hyle* (ὕλη) « la matière », principe du mal chez les Manichéens.

Le commentaire est bien fait. M. Moon non seulement connaît les Pères de l'Église, mais fait des rapprochements heureux avec les auteurs païens qui ont traité du « souverain bien », en particulier avec le *De finibus* de Cicéron. Il sait être latiniste autant que théologien et présenter de nombreuses remarques concernant les sens et les emplois nouveaux du vocabulaire. On lui saura gré d'avoir cherché à s'élever au-dessus du niveau moyen de la collection.

Jacques André.

Sancti Aurelii Augustini *De haeresibus.* Text with a Translation, Introduction and Commentary by Rev. Liguori G. Müller, O. F. M., M. A. (The Catholic Un. of Amer., Patristic Studies, vol. XC) ; Washington, D. C., The Catholic Univ. of Amer. Press, 1956 ; in-8°, xix-229 p.

Ce petit traité dont l'authenticité est attestée par plusieurs écrivains chrétiens est un catalogue de quatre-vingt-huit hérésies depuis les origines de l'Église jusqu'à l'époque de saint Augustin. Il n'est pas isolé dans la littérature chrétienne (cf. le *Contra haereses* d'Irénée, les *Haereses* d'Épiphane) et le nombre des manuscrits prouve le succès obtenu au Moyen Age par ce répertoire. Ce n'est pourtant pas un travail personnel : il s'appuye, et de très près, sur le *Panarion* et l'*Anacephaleosis* d'Épiphane de Chypre, ainsi que sur le *De haeresibus liber* de Philastre, peut-être même encore, pour M. Bardy, sur l'*Indiculus de haeresibus* du Pseudo-Jérôme. Dans une introduction bien documentée, l'auteur a eu le mérite de mettre au point les diverses questions concernant l'occasion et la date de sa composition, précisées (une fois n'est pas coutume pour les traités et les sermons de saint Augustin) par d'assez nombreux témoignages contemporains. Un chapitre (p. 37-52) traite de la notion d' « hérésie » avant le Nouveau Testament, dans le Nouveau Testament, dans les écrits antérieurs des Pères, enfin chez saint Augustin lui-même.

Le texte est celui des Bénédictins de Saint-Maur (t. VIII, Paris, 1688). L'auteur

n'a apporté que quelques modifications à la ponctuation et à l'orthographe, mais n'a cru devoir adopter aucune des variantes qu'ils signalaient (p. VIII). On aurait aimé au moins qu'elles figurent dans le commentaire, comme cela se produit parfois pour les ouvrages de cette collection et l'on s'étonnera à bon droit qu'un texte ne donne lieu — deux cent cinquante ans après la dernière édition critique (?) — à aucune émendation.

Le commentaire, comme il se devait, est tout historique et les renseignements qu'il fournit sur les sectes seront très utiles ; une explication complémentaire serait parfois la bienvenue : ainsi p. 138, « *Borboritae*... Augustine is not correct in ascribing the name... of this particular group ». Le nom latin est *Borboriani* (Philastre, 73, 1), mais n'est-ce pas la preuve que saint Augustin suit ici une source grecque? (P. XVIII, corr. Legrange en Lagrange.)

Jacques ANDRÉ.

SANCTI AURELII AUGUSTINI *De dono perseuerantiae.* Text with a Translation, Introduction and Commentary by Sister Mary Alphonsine LESOUSKY, O. S. U., M. A. (The Catholic Un. of Amer., Patristic Studies, vol. XCI). Washington, D. C., The Catholic Univ. of Amer. Press, 1956 ; in-8°, XXII-310 p.

Le *De dono perseuerantiae* n'est sans doute que le second livre d'un ouvrage dont le titre est resté au premier seulement, le *De praedestinatione Sanctorum.* Il ne figure pas dans les *Retractationes* et n'est pas cité par Possidius. Son titre propre n'apparaît pas avant Eugippius qui, dans ses *Excerpta*, l'attribue formellement à saint Augustin. S. Lesousky l'a bien établi dans son introduction (p. 91 sqq.), bien que celle-ci soit consacrée à un long développement sur l'histoire et les doctrines du pélagianisme et du semi-pélagianisme (p. 1-91) beaucoup plus qu'au *De domo perseuerantiae.* D'après l'épiscopat d'Hilaire de Poitiers, à qui le traité est dédié, elle pense pouvoir le dater de 428 ou 429.

C'est encore ici le texte des Bénédictins de Saint-Maur qui a été suivi « with minor changes in spelling and in punctuation ». Rien non plus n'a été retenu de leurs variantes, comme si le texte ne pouvait être amélioré : ainsi 67, 23-24, *nec eius humanitatem, qua minor est Patre, minuere aliquid eius diuinitate* (sc. *dicimus*), *qua aequalis est Patri.* On corrigera en *diuinitati*, le datif étant la construction habituelle de saint Augustin avec *minuere*, cf. *De libero arbitrio*, 3, 14, 41, *quantum naturarum integritati minuitur.* Le commentaire est abondant, mais surtout théologico-historique. Il se contente, sauf erreur, de deux remarques sur le texte, p. 291 (56, 6) et 298 (67, 23). C'est bien peu.

Jacques ANDRÉ.

SANCTI AURELII AUGUSTINI *De excidio urbis Romae sermo.* A critical Text and Translation with Introduction and Commentary by Sister Marie Vianney O'REILLY, C. S. J., M. A. (The Catholic Un. of Amer., Patristic Studies, vol. LXXXIX). Washington, D. C., The Univ. of Amer. Press, 1957 ; in-8°, XVII-95 p.

M. V. O'Reilly ne s'est pas bornée à reprendre le texte des Bénédictins de Saint-Maur (1679) qui reposait sur les éditions d'Érasme et des « Théologiens de Louvain », et sur le seul manuscrit *A*. Elle a eu le mérite de collationner vingt manuscrits sur microfilms et photocopies, d'étudier avec soin la tradition du texte (p. 16-50) et d'établir un apparat critique sérieux. Elle a reconnu, après G. Morin, la

valeur toute particulière du *Guelferbytanus 4096* (*W*) sur lequel elle a justement fondé son édition. Elle est bien informée de la critique des textes, au courant des travaux sur le latin de basse époque. Son travail est scientifique et de valeur.

Le sermon *De excidio urbis Romae* a un intérêt historique en tant que témoignage de l'état d'esprit des Romains après le sac de la ville en 410, ce qui permet, d'autre part, de le dater aisément. Saint Augustin y réfute les accusations des païens contre les chrétiens qu'ils rendaient responsables de la chute de Rome. Il répond aussi aux plaintes des chrétiens contre la Providence divine qui ne les avait pas épargnés : il est utile que des chrétiens figurent parmi les captifs pour la consolation d'autrui. L'auteur a su se tenir à un commentaire sobre (p. 76-92) où les remarques de critique textuelle et de grammaire l'emportent sur les considérations théologiques.

Iacques André.

VETUS LATINA..., neu gesamm. u. hrsg. von der Erzabtei Beuron ; 26, EPISTULAE CATHOLICAE APOCALYPSIS, 2. Lief. 1. Pt. Freiburg, Verlag Herder ; in-4°, p. 65-184.

Ce nouveau fascicule de la *Vetus Latina* éditée par les soins de l'abbaye de Beuron contient l'explicit de l'*Epistula Iacobi* et la plus grande partie de l'*Epistula I Petri* depuis I, 1 (*Incipit Epistula Petri ad Ponticos prima*) jusqu'à I, 5, 13 début (*Salutat uos quae est in*), c'est-à-dire la lettre presque tout entière : il est regrettable que les exigences de l'édition n'aient pas permis de terminer le fascicule avec les trois ou quatre dernières lignes de l'épître ; c'eût été plus commode pour le lecteur. La méthode adoptée par les Bénédictins de Beuron est toujours la même : la première ligne du haut donne le texte grec, établi le plus soigneusement que possible, et compte tenu des *Papyri* ; en dessous viennent les différentes versions de l'Itala, telles qu'on peut la restituer d'après les témoignages fragmentaires et décousus qui nous en restent, *K älter Text von Karthago zur Zeit Cyprians*, et *C*, *A* ; *S* et *T* représentants les plus importants du texte « européen » ; et en dernière ligne le texte de la *Vulgate*. L'apparat critique et les références sont si abondants que le texte se réduit le plus souvent à une ou deux lignes, ce qui en rend presque impossible la lecture suivie, et contraint à se contenter de le suivre ligne par ligne, ou plutôt mot par mot, exercice assez pénible étant donné le jeu des signes diacritiques (X et II) qu'il faut interpréter et remplacer par les mots qu'ils symbolisent. Il est vrai que ce n'est pas un livre de lecture, mais un ensemble de documents que les éditeurs ont voulu présenter : instrument de travail d'un maniement délicat, mais indispensable au chercheur qui confrontera ces différentes versions, examinera leurs divergences, pour en découvrir, si possible, la source et en peser l'importance. D'après une lecture rapide — et je me pique pas d'être un théologien — il semble bien que toutes reposent sur un même texte grec, et que les variations qu'elles présentent n'en altèrent pas le sens fondamental : mais dans le vocabulaire, l'ordre des mots, la syntaxe, le lecteur relèvera des divergences assez nombreuses : il y a là de quoi tenter un philologue patient, minutieux, et qui ne s'attende pas à de grandes découvertes.

A. Ernout.

James Ure, *The Benedictine office, An Edition of an old-english Text.* Edinburgh University Press, 1957 ; in-8°, 141 p.

On connaît l'importance de la règle de saint Benoît dans l'histoire culturelle

de l'Europe du Moyen Age et l'on considère qu'elle fut apportée en Angleterre en 597 par le moine saint Augustin, chargé de la conversion des Anglo-Saxons. M. Ure donne, cinquante-six ans après E. Feiler, l'édition en vieil anglais du *Benedictine office* attribué à l'archevêque d'York Wulfstan, traduction, mais aussi paraphrase de psaumes et d'hymnes latins, datant des premières années du XI^e siècle. Dans les quatre-vingts pages de l'Introduction, il traite, avec compétence des manuscrits, des sources, de l'auteur, de la langue, recherchant la source des passages de prose interpolés. On remarquera la discussion sur le texte latin des psaumes et sur les différentes sortes de psautiers en usage durant la période anglo-saxonne, dont l'une représente la recension des psaumes latins faite par saint Jérôme.

Jacques André.

Berthe M. Marti, *Arnulfi Aureliensis glosule super Lucanum.* American Academy in Rome, 1958 ; in-8°, LXXVI-599 p.

Ce gros ouvrage est consacré à l'édition du Commentaire sur Lucain d'Arnulf d'Orléans, que B. Marti, écartant les identifications et les datations antérieures, situe au XII^e siècle parmi les professeurs de l'école d'Orléans alors florissante. Rédigé à l'usage des étudiants, ce commentaire souligne par son ampleur l'importance qu'avait alors dans l'enseignement l'étude des auteurs païens. Dans une longue introduction, B. Marti passe en revue les divers aspects de l'œuvre : influence des commentaires antérieurs, problème des sources historiques, géographiques, scientifiques et grammaticales, langue d'Arnulf, etc.

La question se pose de savoir sur quel texte de Lucain a travaillé l'auteur de ce commentaire. A-t-il, comme on le faisait alors à l'ordinaire, commencé par annoter les marges du manuscrit dont il disposait? Il ne semble pas, car nous rencontrons un certain nombre de variantes indiquées par lui-même, et même une leçon (1, 168, *duri*) que ne possède aucun manuscrit et que Bentley a de son côté suggéré comme une correction possible. De toute façon, le commentaire n'apporte rien au texte de Lucain. Mais il est intéressant pour ce qu'il nous révèle des connaissances du Moyen Age dans le domaine historique (Salluste et Suétone ne sont mentionnés qu'une fois, mais on devine bien d'autres recours à ces auteurs) et scientifique (voir les pages XLVI sqq. de l'introduction, excellentes, à ce sujet) ; la science de l'étymologie, elle, n'a pas progressé ; cf. *Saxones* expliqué par *saxum*, comme dans Isid., *Or.* 9, 2, 100.

Arnulf utilisait les glossaires : sa glose *ulua est herba palustris* s'y retrouve fréquemment, mais je ne vois pas que B. Marti ait envisagé cet aspect de la question. Je signale aussi la glose curieuse (1, 621) *iecur epar* ; elle montre que le mot grec ἧπαρ s'était substitué à *iecur* dans le latin savant parce qu'on n'étudiait plus que les traités de médecine tardifs, en particulier Galien, dans leur traduction latine.

Ce travail utile et sérieux est complété par un index dont on regrette l'absence traditionnelle dans les éditions de glossaires.

Jacques André.

Charles H. Livingston, *Skein-winding reels, Studies in Word History and Etymology.* Ann Arbor, The Univ. of Michigan Press, 1957 ; in-8°, 221 p.

M. C. H. Livingston, qui suivit jadis les cours d'Antoine Thomas, nous présente

l'histoire, fort compliquée, des noms romans (surtout anciens) du « dévidoir », c'est-à-dire de l'instrument qui sert à mettre le fil en écheveau, à l'aide d'une énorme documentation lexicologique et technique, et, au besoin, de croquis et de photographies. L'intérêt de ce consciencieux travail serait mince pour le latiniste si l'existence de formes romanes multiples et souvent proches, mais différentes, ne posait de délicats problèmes d'étymologie. Il se trouve, en effet, que les noms latins du dévidoir sont rares (*alibrum*, *girgillus*) et les noms romans nombreux. Sans doute y trouve-t-on des représentants de lat. *trochlea* « poulie », mais c'est là une exception.

Dans ce domaine lexicologique, où la part de la géographie linguistique est grande, on rencontre des formes voisines, ainsi v. fr. *traoul*, fr. *treuil*, *traail*, *travail*, *travouil*, etc. M. Livingston s'est appliqué à les distinguer tant par la morphologie de l'objet représenté que par l'étymologie. Cela le conduit à poser des formes de latin vulgaire bizarres, telles que **trapaculum*, **trapuculum*, **traduculum*, **trahuculum*, etc., et **trochleus* pour « treuil » (84 sqq.), qui ne peuvent être reçues qu'à titre d'hypothèses, quand elles ne sont pas purement arbitraires, à écarter des étymologies reçues, comme *trepalium*, dont l'existence en bas-latin est au moins assurée (*Conc. Autissiod.*, *can.* 33, de 582 p. C. ; *Conc. Matisc.* II, *cap.* 19, de 583 p. C.) et surtout à ne tenir aucun compte de l'attraction paronymique et des croisements qui sont attestés dans tout domaine lexicologique où il s'agit d'objets d'emploi populaire et courant. M. Livingston appuie ses formes **trapa-*, **trapuculum* (p. 18-19) sur l'*App. Probi*, 181, *plebs*, *non pleps*, et 184, *celebs* non *celeps* ; mais la remarque concerne la prononciation du seul nominatif de ces mots ; le groupe écrit *-bs-* se prononçait évidemment *-ps-* dans le peuple (et même ailleurs), mais cela ne prouve aucunement l'existence des formes **plepis* ou **caelepis* qui autoriseraient un acc. **trapem* et des diminutifs en **trap-*.

Il reste que, malgré l'arbitraire de certaines de ses hypothèses, l'ouvrage de M. Livingston nous permet de disposer maintenant d'une énorme documentation qui fait appel aux formes dialectales et aux comparaisons avec les autres langues, surtout germaniques.

Jacques André.

K. Strecker, *Introduction to Medieval Latin*. English Translation and Revision by Robert B. Palmer, Berlin, Weidmann, 1957 ; in-8°, 159 p.

La dernière édition de l'*Einführung* de K. Strecker remonte à 1932, et, malgré les services inestimables rendus par cet ouvrage, il était urgent de le remettre à jour, surtout après les travaux qui avaient renouvelé — ou cru renouveler — l'histoire du latin chrétien. M. R. Palmer a bien mérité des spécialistes du latin médiéval en rajeunissant ce manuel. Il en a mis à jour la bibliographie, et sa contribution personnelle consiste surtout en de longues notes qui traitent des problèmes nouveaux : p. 22, n. 3, sur l'école de Nimègue et sa notion du « latin chrétien » considéré comme une langue spéciale avec son vocabulaire, sa syntaxe, etc., simple exposé sans discussion de la question ; p. 28, n. 11 (note de trois pages), sur la notion de « latin vulgaire » et les nombreuses définitions qui en ont été proposées (latin du peuple ou « proto-roman »). Ainsi rajeuni, le manuel continuera d'être indispensable à tous ceux qui désirent s'initier au latin médiéval.

Jacques André.

Dag Norberg, *Introduction à l'étude de la poésie latine médiévale* (Acta Univ. Stockholm., St. Lat. Stockholm. V). Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1958 ; in-8°, 218 p. Prix : 26 Kr.

J'ai rendu compte dans un précédent numéro de la *Revue de Philologie*, t. XXIX, 1955, p. 129, de l'ouvrage de M. Dag Norberg intitulé *La poésie latine rythmique du haut Moyen Age*. Ces dix études particulières sur différents poèmes et poètes de cette époque servaient de préparation au volume qui, présenté aujourd'hui sous le titre modeste d'*Introduction*, n'en est pas moins une somme de nos connaissances sur la poésie latine du Moyen Age, sur ses origines, ses types préférés, son éloignement progressif des modèles que lui avait fournis la poésie latine « classique », l'originalité qu'elle s'est ainsi acquise, enfin ses contacts — encore mal connus — avec la poésie contemporaine en langue vulgaire, romane ou germanique, ce qu'elle lui a prêté, ce qu'elle en a reçu. Les modèles qu'elle a imités de préférence furent d'abord l'hexamètre et le distique dactyliques, plus ou moins corrects suivant le degré de culture et de talent des différents poètes, mais en général s'efforçant de suivre les règles de la prosodie et de la métrique traditionnelle, et ne recourant pas à d'autres « licences poétiques » que celles dont ils trouvaient ou croyaient trouver des types chez leurs prédécesseurs ; la lecture du premier chapitre (p. 7-28) « Prosodie et Accentuation » réunit un certain nombre d'observations importantes pour l'historien de la langue latine ; il en est de même pour ceux qui suivent : chap. II : Synérèse, diérèse, syncope, prosthèse, élision et hiatus (p. 29-37) ; chap. III : Assonance, rime et allitération (p. 38-53). Mais les poètes du haut Moyen Age développent et érigent en système des procédés qui, auparavant, n'apparaissaient qu'incidemment et souvent sans intention volontaire, leur habileté se développe et se complaît à des tours de force « acrostiches, *carmina figurata* et autres figures poétiques » (p. 54-63) où ils multiplient les difficultés à vaincre, et obtiennent des résultats étonnants. M. Norberg cite à ce propos la première strophe de la séquence *Lebuine confessorum* :

Lesbuine confessorum
Praecellens flos, qui polorum
Regna scandis ardua
Linquens orbem, validorum
Cor plenum portasti morum,
Tu pandis miracula

qui, lue à l'envers, devient un poème en hexamètres :

miracula pandis ;

Tu morum portasti plenum cor validorum,
Orbem linquens ardua scandis regna polorum,
Qui flos praecellens confessorum, Lesbuine.

Pourtant, la poésie lyrique n'a jamais été abandonnée. Certains auteurs s'en tiennent à l'imitation stricte d'Horace ou de Prudence et Boèce. Mais d'autres se détachent peu à peu des formes traditionnelles pour se rapprocher davantage d'une poésie en strophes lyriques destinée à être chantée. On peut dater de saint Ambroise, dont M. Norberg a fixé les traits caractéristiques dans son étude sur l'hymne ambrosien, l'origine de cette transformation. A la versification métrique succède la versification rythmique, fondée sur le nombre des accents, ou sur le nombre des mots et associée à la mélodie. « Les possibilités de variations de la mélodie donnaient cependant la possibilité de varier les vers : on pouvait ajouter

ou retrancher une mesure d'attaque et ajouter ou retrancher les syllabes à l'intérieur du vers... C'est aussi par le chant que s'accomplit le dernier pas vers la libération à l'égard de la rigueur de la forme des vers antiques. Depuis les temps les plus reculés de l'église chrétienne, on chantait, au cours des services religieux, des psaumes, des hymnes et des odes spirituelles qui, du point de vue gréco-romain, n'étaient pas en vers, mais en prose littéraire... C'est toutefois avant tout grâce aux séquences et aux tropes, puis, plus tard, aux motets et aux conduits que cette nouvelle poésie parvint à son complet épanouissement. A l'apogée du Moyen Age, la longueur et le rythme des vers, la construction des strophes sont aussi variés que les périodes de la prose littéraire. » (P. 186 sq.)

M. Norberg connaît admirablement son sujet et le domine. Grâce à la netteté méthodique du plan, à la clarté de l'exposé — l'auteur écrit dans un français excellent — son livre se lit avec un intérêt qui ne se dément pas. Il vaut à la fois par les résultats qu'il apporte et par les recherches qu'il suggère.

A. Ernout.

Eulalia Rodón Binué, *El lenguaje tecnico del feudalismo en el siglo XI en Cataluña* (Contribución al estudio del latin medieval). Barcelona, Escuela de filologia, 1957 ; xxxii-278 p. Prix : 110 Pas.

Sous l'active direction du professeur M. Bassols de Climent, la Collection de Philologie classique atteint, avec ce nouvel ouvrage, le numéro XVI. Comme M. J. Bastardas Parera, dont j'ai signalé l'étude sur les *Particularités syntaxiques du latin médiéval* (*Revue de Philologie*, XXIX, 1955, p. 110), Mme Eulalia Rodón Binué a porté ses recherches sur le latin de cette époque, et spécialement sur vocabulaire technique du « feudalisme » au xie siècle en Catalogne. La composition de ce vocabulaire est hétérogène : le fond en est latin, mais il s'y mêle nombre d'éléments nouveaux, celtes, germaniques, arabes même (cf. *amiramentum*, p. 21) ; des formations de la langue catalane plus ou moins latinisées, des influences franco-provençales, des mots latins d'aspect ancien, mais détournés dans des sens ignorés du latin classique — l'auteur, dans son Introduction, p. x-xii, en donne des exemples caractéristiques. Pourquoi avoir choisi le feudalisme et le xie siècle? C'est que « el Feudalismo, que fué ya un factor de capital importancia en la transformación de la antigua Marca Hispánica en una entidad nacional, informó a lo largo de varios siglos toda la vida politica social, y económica de Cataluña » (*Introd.* p. v) ; et que au xie siècle « por feliz conjunción de circunstancias, las formas recibidas de fuera conviven con las autóctonas y, al mismo tempo, se trasluce todavia la base semantica de las instituciones » (*Introd.* p. xiii). Il fallait ensuite définir ce que l'on doit entendre par « langage technique », et comment différencier ce vocabulaire du langage commun. Le choix est souvent délicat et les frontières entre les deux sont indécises. Mme Rodón Binué a fait le tri avec un sens linguistique très sûr, et elle a constitué un Lexique (*Vocabulario*) très riche et précis à la fois, de plus de 250 pages, suivi d'un abondant *Indice de palabras* (p. 259-278), qui fournit un précieux complément au *Glossarium* de Du Cange, et rendra de grands services aux médiévistes, historiens ou philologues[1].

A. Ernout.

1. P. 136, sous *homicidium*, l. 5, lire *homicidiis* ; p. 216 à propos de *rancura*, pour *rancor*, est-il nécessaire de supposer une influence de *cura*? La substitution de formes en *-ura* aux formes en *-or* est un phénomène fréquent en bas-latin, cf. Ernout, *Philologica* II, p. 31, n. 1.

I. DACIA, *Revue d'Archéologie et d'Histoire ancienne*, nouvelle série, I, 1957. Éditions de l'Académie de la République populaire roumaine ; in-4°, 376 p. + planches.

II. MATERIALE si CERCETARI ARCHEOLOGICE, vol. III et IV. Editura Academiei Republicii populare romîne, 1957 ; in-4°, 312 et 376 p. + planches.

L'Institut d'archéologie de la République populaire roumaine témoigne par ces publications de sa féconde activité.

Le nouveau numéro de *Dacia* a été composé pour honorer la mémoire de Vasile Pârvan dont la vie et l'œuvre sont pieusement évoquées par M. Em. Condurachi, directeur actuel de l'Institut. La revue est divisée en deux parties : la première comprend les articles originaux au nombre de dix-neuf ; la seconde, les notes et informations. L'histoire, l'archéologie, l'épigraphie y sont abondamment représentées, et les illustrations sont nombreuses et bien venues.

A côté de la revue *Dacia* paraissent les *Materiali*, « destinés à la publication des rapports préliminaires des fouilles ainsi qu'à celle d'autres travaux d'archéologie ». Là aussi on ne peut que louer l'abondance et la qualité des figures et des planches hors texte. La plupart des articles de *Dacia* sont rédigés en français, mais quelques-uns sont en allemand, en italien ou en russe. Les *Materiali* sont en roumain, mais généralement suivis de résumés en français ou en russe. On notera dans le volume IV des *Materiali* un important rapport de M. Em. Condurachi et de ses collaborateurs sur les fouilles d'Histria (p. 9-101).

A. Ernout.

REALLEXIKON FÜR ANTIKE U. CHRISTENTUM, hrsg. von Theodor Klauser. Lief. 25 et 26 : Dogma II-Dreizehn. Stuttgart, Anton Hiersemann, 1957-1958. Prix : 12 M. 50 chacun.

Parmi les principaux articles que contiennent ces nouveaux fascicules, signalons 1° la suite de l'article Dogma (sachlich) col. 1-24 ; 2° Dolmestscher (Alfred Hermann et Wolfram von Soden) col. 24-49 ; 3° Domäne (Fritz M. Heichelheim) col. 50-91 ; 4° Domitianus (Karl Gross) col. 91-109 ; 5° Domus aeterna (Eduard Stommel) col. 109-128) ; 6° Donatismus (William Hugh Clifford Frend, Cambridge) col. 128-147 ; 7° Donauprovinzen (Ernst Kirsten et Adolf Lippold ; 8° Dornstrauch (Alfr. Hermann) ; 9° Doxographie (Bernhard Wyss) ; 10° Doxologie (Alfr. Stuiber) ; 11° Drache (Reinhold Merkelbach) ; 12° Dracontius (Pierre Langlois) ; 13°-15° Drei, Dreieck, Dreizehn (Rolf Mehrlein ; Alfr. Stuiber). Il est inutile de signaler une fois de plus l'intérêt de cette publication.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Acta Classica. Proceedings of the Classical Association of South Africa, Vol. 1 (1958) : *Roman life and letters, Studies presented to* T. J. Haarhoff. Cape Town, A. A. Balkema, 1959, 178 p., rel.

Adcock (Sir Franck). *Roman political ideas and practice.* Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1959, vii-120 p., rel. $: 3.75.

Agustin (San). *La ciudad de Dios*, trad. de Lorenzo Riber, texto revis. por Juan Bastardas ; Vol. I, libros I-II, et vol. II, l. III-V. Barcelona, Ed. Alma mater, 1953-1958, lxxvi-123 et 192 p. doubles.

Année philologique..., publiée sous la direction de J. Marouzeau par Mlle Juliette Ernst : tome XXVIII, bibliographie de l'année 1957. Paris, Les Belles-Lettres, 1958, xxi-576 p.

Anthologia graeca, IV, Buch XII-XVI, mit Namen-und Sachverzeichnis und anderen vollständigen Registern ; griechisch-deutsch ed. Hermann Beckby (Tusculum-Bücherei). München, E. Heimeran Verlag, 1958, in-16, 749 p., rel. DM. : 27.50.

Aristotle. *On poetry and style*, transl., with an introd., by G. M. Grube (LLA 68). New York, The Liberal Arts Press, 1958, in-16, xxxii-110 p. $: 0.80.

Astin (A. E.). *The Lex Annalis before Sulla* (Coll. Latomus, 32). Bruxelles, Latomus, 1958, 48 p. FB. : 80.

Atti del terzo Congresso internazionale di epigrafia greca e latina. Roma, Bretschneider, 1959, lvi-471 p., 73 fig. L. : 9.000.

Bal (Willy). *La comparaison, son emploi dans « Gaspard des Montagnes » d'H. Pourrat* (St. Univ. Lovanium, 4). Léopoldville, Éd. de l'Université, 1958, 60 p. FB. : 40.

Bengtson (Hermann). *Einführung in die alte Geschichte*, 3te., revidierte Aufl. München, C. H. Beck, 1959, viii-205 p., rel. DM. : 12.50.

Bianchi (Ugo). *Il dualismo religioso, saggio storico ed etnologico.* Roma, Bretschneider, 1958, 216 p.

Biliński (Bronisław). *Accio ed i Gracchi, contributo alla storia della plebe e della tragedia romana* (Accad. pol., Bibl. di Roma, 3). Roma, A. Signorelli ed., 1957, 52 p.

Blatt (Fr.). *Novum glossarium mediae latinitatis.* Copenhague, Munksgaard, 1957.

Bloch (Raymond). *Les origines de Rome.* Paris, Club français du livre, 1958, in-16, 176 p.

Bompaire (J.). *Lucien écrivain, imitation et création* (Bibl. Éc. fr. Athènes et Rome, 190). Paris, E. de Boccard, 1958, 796 p. Frs. : 5.000.

Brandenstein (Wilhelm). *Griechische Sprachwissenschaft*, 2 : *Wortbildung und Formenlehre* (Slg. Göschen, 118-118 a). Berlin, W. de Gruyter, 1959, petit in-16, 192 p. DM. : 5.80.

Brisson (Jean-Paul). *Autonomisme et christianisme dans l'Afrique romaine de Septime Sévère à l'invasion vandale.* Paris, E. de Boccard, 1958, II-456 p.

Cagiano de Azevedo (Michelangelo). *Saggio sul labirinto* (Pubbl. del l'Univ. del Sacro Cuore, 67). Milano, Sta ed. Vita e Pensiero, 1958, 96 p., 13 pl. L. : 2.000.

Callimachus, ed. G. A. Trypanis. London, Heinemann, 1958.

Canivet (Pierre, s. j.). *Histoire d'une entreprise apologétique au V^e siècle* (Bibl. Histoire de l'Église). Paris, Bloud et Gay, s. d. (Imprimatur de 1957), XXIV-384 p., 12 tableaux encartés.

Carcopino (J.). *Alésia et les ruses de César.* Paris, Flammarion, 1958, 218 p., 9 pl. Frs. : 650.

Carmina certaminis poetici Hoeufftiani : O. Pasqualetti, *Pellicientis Lunae Dolus* ; F. Brignoli, *Homullus* ; G. Ambrosi, *Iter peractum* ; G. Porcelli, *Castaneas, castaneas tostas.* Amstelodami, Academia reg. nederl., 1958, 57 p. Fl. : 4.75.

Cicéron. *Traité des Lois*, texte établi et traduit par G. de Plinval (Coll. Univ. de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1959, LXXIII-132 p., dont 110 p. doubles. Frs. : 800.

Cicero. *The Speeches* : *Pro Sestio* and *In Vatinium*, with an Engl. transl. by R. Gardner. London, W. Heinemann, et Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1958, rel., XX-374 p. Sh. : 15/.

Cicero. *The Speeches* : *Pro Caelio* ; *De provinciis consularibus* ; *Pro Balbo*, with an Engl. transl. by R. Gardner. London, W. Heinemann, et Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1958, rel., XX p. et p. 375-759. Sh. : 15/.

Ciprotti (Pio). *Conoscere Pompei.* Roma, Bretschneider, 1959, VIII-163 p., 106 fig., 1 carte. L. : 1.500.

Cohen (Marcel). *La grande invention de l'écriture et son évolution.* Paris, Imprimerie nationale et Librairie C. Klincksieck, 1958, 3 vol. in-4° : *Texte*, XII-473 p., 101 fig. ; *Documentation et Index*, VIII-229 p. ; *Planches*, 1 carte et 95 pl., dont 5 en couleurs, sous étui. Frs. : 8.000.

Delatte (Armand). *Les portulans grecs*, II : *Compléments* (Mém., 53, 1). Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1958, 85 p. FB. : 120.

Denys l'Aréopagite. *La hiérarchie céleste*, introd. par René Roques, étude et t. crit. par Günter Heil, trad. et notes, par Maurice de Gandillac (Sources chrét., 58). Paris, Éd. du Cerf, 1958, XCV-226 p., dont p. 70-191 doubles. Frs. : 2.400.

Dictys Cretensis. *Ephemeridos belli Troiani libri a Lucio Septimio ex graeco in latinum sermonem translati* ; accedit papyrus Dictyis Graeci ad Tebtunim inventa ; edidit Werner Eisenhut. Lipsiae, B. G. Teubner, 1958, in-16, LII-150 p., rel. DM. : 7.60.

Dienelt (Karl). *Die Friedenspolitik des Perikles.* Wien, R. M. Rohrer Verlag, 1958, 175 p., 7 pl., rel. Sh. : 86/.

Disandro (Carlos A.). *Las « Géorgicas » de Virgilio. Estudio de estructura poetica.* Extr. de *Baal*, XXI, 1956, p. 517-601 ; XXII, 1957, p. 51-107 ; 175-230 ; 467-511. Buenos Aires, Academia Argentina de Letras.

Documents from Old Testament times, translated with introd. and notes by members of the Society for O. T. study and ed. by D. Winton Thomas. London, Th. Nelson, 1958, XXVI-302 p., 16 pl., rel. Sh. : 18/.

Entretiens sur l'Antiquité classique, tome IV : *Histoire et historiens dans l'Antiquité*, sept exposés et discussions par K. Latte, J. de Romilly, K. von

Fritz, Kr. Hanell, R. Syme, M. Durry, A. Momigliano. Vandœuvres-Genève, 2-8 août 1956 (1958), 301 p., rel. A la librairie C. Klincksieck. Frs. : 3.200.

Epicteto. *Pláticas por Arriano*, libro I, vol. 1, texto revisado y traducido por Pablo Jordán de Urríes y Azara (Col. hisp. de aut. gr. y lat.). Barcelona, Ed. Alma Mater, 1957, cviii-3 p. et 141 p. doubles, rel.

Ernout (A.) et Meillet (A.). *Dictionnaire étymologique de la langue latine ; histoire des mots.* 4e éd., revue, corrigée et augmentée d'un index ; vol. 1 : *A-Met.* Paris, C. Klincksieck, 1959, in-4°, xviii-400 p. Frs. : 6.000.

Errandonea (Ignacio, s. j.). *Sófocles, investigaciones sobre la estructura dramática de sus siete tragedias y sobre la personalidad de sus coros.* Madrid, Escelicer, 1958, 415 p. P. : 200.

Favez (Charles). *Saint Jérôme peint par lui-même* (Coll. Latomus, 33). Bruxelles, Latomus, 1958, 56 p. FB. : 80.

Flashar (Hellmut). *Der Dialog Ion als Zeugnis platonischer Philosophie* (D. Ak. d. Wiss. zu Berlin, Sektion für Altertumswiss., 14). Berlin, Akad.-Verlag, 1958, vi-144 p. DM. : 18.

Foulon (Charles). *L'œuvre de Jehan Bodel* (Trav. Fac. Lettres Rennes, 1, 2). Paris, P. U. F., 1958, 813 p., 3 ill. Frs. : 2.500.

Frisk (Hjalmar). *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Lief. 8 : θησαυρός-καλύπτω. Heidelberg, C. Winter Verlag, 1959, p. 673-768. DM. : 8.60.

Gow (A. S. F.). *The Greek Anthology, sources and ascriptions* (Suppl. paper, 9). London, The Society for the promotion of Hellenic studies, 1958, 62 p. Sh. : 9/6.

Hakamies (Reino). *Glossarium latinitatis medii aevi finlandicae*, composuit (Documenta historica... ed. Acad. Sc. Fennica, X). Helsinki, 1958, xvi-188 p. Mk. : 900.

Harvard Studies in Classical Philology, vol. 63. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1958, viii-528 p., rel. $: 7.50.

Herrmann (Léon). *Le second Lucilius* (Coll. Latomus, 34). Bruxelles, Latomus, 1958, 248 p. FB. : 375.

Heurgon (Jacques). *Ennius*, I, *Les Annales* ; II, *Fragments tragiques.* Paris, Centre de documentation universitaire (Les Cours de Sorbonne), 1958, in-4°, 205 p.

Heurgon (Jacques). *Le trésor de Ténès* (Sous-Direction des Beaux-Arts du Gouvernement d'Algérie). Paris, Arts et Métiers graphiques, 1958, in-4°, 88 p., 24 fig. et 40 pl. h. t. sous jaquette. Frs. : 2.000.

Index scriptorum mediae latinitatis ab anno DCCC usque ad annum MCC. Copenhague, Munksgaard, 1957.

Irigoin (Jean). *Les scholies métriques de Pindare* (Bibl. Éc. H. Ét., 310). Paris, Libr. H. Champion, 1958, 196 p. Frs. : 1.200.

Lesky Albin). *Geschichte der griechischen Literatur*, 12-13. Lief. (Schluss). Bern, Francke Verlag (1959), p. 705-827. FS. : 8.90.

Licofrón. *Alejandra*, texto revisado y traducido por Lorenzo Mascialino (Col. hisp. de aut. gr. y lat.). Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956, liv-89 p., dont 66 p. doubles, rel.

Lieberg (Godo). *Die Lehre von der Lust in den Ethiken des Aristoteles* (Zetemata, 19). München, Beck, 1958, x-131 p. DM. : 15.

Listy Filologické, ročnik VI (81) 1958, 1 et 2. Prague, Nakl. Česk. Akademie Věd, 302-vii p., 9 pl. ; avec *Eunomia*, 95 p., 2 pl.

Löfstedt (Einar). *Roman literary portraits*, transl. by P. M. Fraser. Oxford, Clarendon Press, 1958, xii-204 p., 1 pl., rel. Sh. : 21/.

MARTINAZZOLI (Folco). *Sapphica et Vergiliana. Su alcuni temi letterari della tradizione poetica classica.* Bari, Adriatica editrice, 1958, 169 p.

MASARACCHIA (Agostino). *Solone.* Firenze, La Nuova Italia, 1958, 395 p. L. : 2.600.

MERITT (H. D.). *The old English Prudentius Glosses at Boulogne-sur-Mer*, ed. by... Stanford, University Press, 1959, XIV-158 p., 5 pl. $: 3.

NEUHAUSER (Walter). *Patronus und Orator, eine Geschichte der Begriffe von ihren Anfängen bis in die augusteische Zeit.* (Comment. Aenipontanae, 14). Innsbruck, Univ.-Verlag Wagner, 1958, 210 p. S. : 155.

ORIENTII *Commonitorium, Carmina Orientio tributa*, testo crit., a cura di Carmelo A. RAPISARDA. Catania, Centro di Studi sull'antico cristianesimo, 1958, 191 p., 2 pl. L. : 2.000.

PALADINI (Maria Luisa). *A proposito della tradizione poetica sulla bataglia di Azio.* Bruxelles, Latomus, 1958, 48 p. FB. : 70.

PAOLI (Hugo Enrico). *Ciceronis filius.* Florence, F. Le Monnier ed., 1958.

PAOLI (U. E.). *Il latino maccheronico.* Firenze, F. Le Monnier, 1959, VII-258 p. L. : 1.500.

PARIBENI (Enrico). *Catalogo delle Sculture* di Cirene ; *Statue e rilievi di carattere religioso* (Monogr. di Archeol. libica, 5). Roma, Bretschneider, 1959, in-4°, X-168 p., 209 pl. h. t.

PAULUS ALEXANDRINUS. Εἰσαγωγικά, *Elementa apotelesmatica*, ed. Ae. BOER ; interpretationes astronomicas add. O. NEUGEBAUER. Lipsiae, B. G. Teubner, 1958, in-16, XXVI-181 p., rel. DM. : 11,60.

PAUSANIAS *en Corinthie* (livre II, 1 à 15), texte, trad., comment. archéol. et topogr. par Georges ROUX (Ann. Univ. Lyon, 31). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, 195 p., 1 tableau et 50 plans et photos h. t. Frs. : 2.200.

PIGHI (Giovanni Battista). *I ritmi e i metri della poesia latina.* Brescia, La Scuola ed., 1958, 2 fasc., 224 p. L. : 2.300.

PLAUTO. 1, *Amphitruo* ; 2, *Casina* ; 3, *Curculio* ; 4, *Miles Gloriosus*, testo lat. con trad. a fronte, a cura di Ettore PARATORE. Firenze, Sansoni, 1959, 4 vol., 122, 134, 86 et 175 p. L. : 1.200, 1.200, 1.000 et 1.500.

PLINE L'ANCIEN. *Histoire naturelle*, livre XIV, texte ét., trad. et comm. par J. ANDRÉ (Coll. des Univ. de Fr.). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, 169 p dont p. 24-72 doubles. Frs. : 700.

PLINIO IL GIOVINE. *Lettere ai familiari*, testo latino e versione di Guido VITALI, Libri 1-5 (Prosatori di Roma). Bologna, N. Zanichelli ed,, 1958, XV-337 p., rel. L. : 1.500.

(Présocratiques) : *I frammenti dei Presocratici*, trad. da Quintino CATAUDELLA, vol. 1 (31 auteurs) (Pubbl. dell'Istituto Univ. di Catania, S. fil., testi, 1). Padova, Casa ed. A. Milani, 1958, 246 p. L. : 2.500.

PRYTZ JOHANSEN (J.). *Studies in Maori rites and myths* (Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk. 37, 4). København, E. Munksgaard, 1958, 201 p. Kr. D. : 22.

Reallexikon für Antike und Christentum... herausgegeben von Th. KLAUSER : Lief. 28 : *Ebenholz-Effeminatus* ; et Lief. 29 : *Effeminatus* (Forts.)-*Einbalsamierung*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1958-1959, in-4°, col. 481-640 et 641-800. DM. : 12.50.

RICHARD (Marcel). *Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues de manuscrits grecs*, 2e éd. (Publ. Inst. Recherches et Hist. des Textes, 1). Paris, C. N. R. S., 1958, XIX-278 p. Frs. : 2.200.

Rivista di Cultura classica e medioevale. Direttori : E. PARATORE, C. GIANNELLI, G. VINAY, I, 1. Roma, Ed. dell'Ateneo, 1959, 92 p. Le fasc., L. : 1.100.

Romanelli (Pietro). *Storia delle Province romane dell'Africa* (St. d. Ist. it. per la storia antica, 14). Roma, Bretschneider, 1959, x-720 p., 1 carte. L. : 9.000.

Rose (H. J.). *Some problems of Classical religion.* Oslo, Oslo University Press, 1958, 53 p. Kr. N. : 7.50.

Rotolo (Vincenzo). *Il pantomimo, Studi e testi* (Quaderni d. Ist. di Filol. greca d. Univ. di Palermo). Palermo, 1957, presso l'Accademia, VI-128 p.

Roussel (Louis). *L'aspect en grec attique* (Publ. Fac. Lettres Montpellier, 12). Paris, P. U. F., 1958, 43 p. Frs. : 300.

Rudhardt (Jean). *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique. Étude préliminaire pour aider à la compréhension de la piété athénienne au IV^e siècle.* Genève, E. Droz, 1958, XII-344 p. FS. : 36.

Sacris erudiri, 9 : *Pour une nouvelle édition de la littérature latine médiévale.* Steenbrugge, S^t Pietersabdij, s. d. (1958), 14 p.

Schaerer (René). *L'homme antique et la structure du monde intérieur d'Homère à Socrate.* Paris, Payot, 1958, 416 p. Frs. : 1.900.

Schnayder (Georgius). *De exulibus et captivis tragicis* (t. à p. Éos, 49, 1). Wratislaviae, Ossolineum, 1958, p. 35-63.

Sirago (Vito A.). *L'Italia agraria sotto Traiano* (Rec. Tr. hist. et philol., 16). Louvain, Publications Universitaires, 1958, XXIII-339 p., 2 cartes. FB. : 320 (Frs. : 5.000).

Sophocle. Tome II : *Ajax, Œdipe Roi, Électre*, texte ét. par A. Dain et traduit par P. Mazon (Coll. des Univ. de Fr.). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, 197 p., la plupart doubles. Frs. : 1.200.

Steffen (Victor). *Studia Aeschylea, praecipue ad deperditarum fabularum fragmenta pertinentia* (Archivum filologiczne, 1). Wrocław, Polska Akademia Nauk, 1958, 117 p. Zl. : 20.

Steidle (Wolf). *Sallusts historische Monographien ; Themenwahl und Geschichtsbild* (Historia, Einzelschriften, 3). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1958, IX-112 p. DM. : 11.

Sturm (Fritz). *Abalienatio, essai d'explication de la définition des Topiques* (*Cic.*, Top., 5, 28) (thèse Fac. Droit Lausanne). Milano, A. Giuffré ed., 230 p.

Syme (Ronald). *Colonial Élites : Rome, Spain and the Americas* (Whidden lectures). London, Oxford University Press, 1958, in-16, IX-65 p., rel. Sh. : 7/6.

Syndikus (Hans Peter). *Lucans Gedicht vom Bürgerkrieg (Untersuchung zur epischen Technik und zu den Grundlagen des Werkes)* (Thèse). München, 1958, Uni-Druck, in-16, IV-180 p.

Ten Cate-Silfwerbrand (R. B.). *Vlees, bloed en been, Synoniemvergelijkend onderzoek van drie germaanse woordformaties* (Studia germanica, 1). (Résumés en anglais et allemand). Assen, Van Gorcum, 1958, XVIII-255 p., 6 tableaux. Fl. : 12.50.

Ténékidés (Georges). *Dixit Isocrates et post eum Iulianus Imperator civitates esse immortales* (T. à p. Mélanges Triantaphyllopoulos). Athènes, 1958, p. 339-356.

Terencio. Testo rev. y trad. por Lisardo Rubio : vol. I : *La Andriana, El Eunuco.* Barcelone, Ed. Alma Mater, 1958, LXXXIV-201 p.

Terence. *Phormio*, transl. with an Introd. by Frank O. Copley (LLA 95). New York, 1958, The Liberal Arts Press, in-16, VIII-61 p. $: 0.45.

Théodoret de Cyr. *Thérapeutique des maladies helléniques*, t. crit., introd., trad. et notes de Pierre Canivet, s. j. (Sources chrét., 57). Paris, Éditions du Cerf, 1958, 2 vol., 523 p. dont p. 100-446 doubles. Frs. : 4.800.

THOUVENOT (Raymond). *Maisons de Volubilis : le palais dit de Gordien et la maison à la mosaïque de Vénus* (Publ. Service Antiqu. Maroc, 12). Rabat, Service des Antiquités, 1958, in-4°, 88 p., 29 pl. h. t., 4 fig.

THUMMER (Erich). *Die Religiosität Pindars* (Comment. Aenipontanae, 13). Innsbruck, Univ.-Verlag Wagner, 1957, 137 p. Sh. : 145.

TILANDER (Gunnar). *Mélanges d'étymologie cynégétique* (Cynegetica V). Lund, C. Bloms Boktryckeri, 1958, 332 p.

TRENCSÉNYC-WALDAPFEL (I.). *Cicéron et Lucrèce*. Budapest, Acta Antiqua Akad. Sc. Hungr., VI, 3-4, p. 321-383.

VÄÄNÄNEN (Veikko). *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, 2e éd. Berlin, Akademie-Verlag, 1959, in-4°, 142 p. DM. : 18.

VALLET (G.). *Rhégion et Zancle ; histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine* (Bibl. Éc. fr. Athènes et Rome, 189). Paris, E. de Boccard, 1958, 408 p., 16 pl. h. t. et 4 cartes. Frs. : 3.000.

VAN REGEMORTER (Berthe). *Some early bindings from Egypt in the Chester Beatty Library* (Chester Beatty Monographs, 7). Dublin, Hodges Figgis & Co, 1958, in-4°, 26 p., 13 pl. Sh. : 15/.

WARMINGTON (F. H.). *Remains of old Latin*, t. II et III (2e éd.). London, Heinemann, 1957.

WEBSTER (T. B. L.). *From Mycenae to Homer*. London, Methuen, 1958, XVI-312 p., 24 pl., 1 carte, rel. Sh. : 30/.

WISTRAND (Erik). *Horace's ninth Epode and its historical background* (St. gr. et lat. Gothoburg.). Göteborg, (Institut d'Études classiques), 1958, 65 p. Kr. S. : 7.

Le gérant : P. LAURENT.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3271 - 5 - 1959.
Dépôt légal, 2e trimestre 1959. — 897.

LES INSCRIPTIONS GRECQUES DE BULGARIE

Lors du deuxième congrès d'épigraphie tenu à Paris en avril 1952, on annonça la préparation d'un Corpus des inscriptions grecques de la Bulgarie[1]. Sous le patronage et aux frais de l'Académie bulgare des Sciences, il était rédigé par G. Mihailov, jeune savant déjà bien connu par de nombreuses publications en ce domaine. Divisé en quatre volumes, il doit s'étendre successivement à : la côte de la mer Noire, — la Bulgarie du Nord (Mésie), — la région de Sofia (Serdica) et la vallée de l'Hèbre, — les vallées du Strymon et du Nestos. Certes, les Corpus des inscriptions antiques devraient être divisés non point par pays modernes, mais par provinces antiques : Thrace, Mésie, Macédoine. La Bulgarie ne contient pas entières les deux premières : de la Thrace, la Grèce et surtout la Turquie occupent des parties non négligeables, bien que beaucoup moins étendues ; la Mésie Inférieure (pour ne parler que de cette partie de la province) s'étend largement sur la Roumanie ; de la Macédoine, la Bulgarie n'a qu'un petit coin, avec la région de Sveti Vrać à l'extrémité sud-ouest du pays[2], et la Grèce et la Yougoslavie se partagent la plus grande partie. Mais il y a là un décalage inéluctable. Il est fatal, depuis que les inscriptions ne sont plus éditées d'un centre unique en Europe, à Berlin et par Berlin, depuis que le développement de la science de l'antiquité a créé des foyers d'épigraphie dans toute l'Europe, que divers pays aient peu à peu assumé l'élaboration et la rédaction de leurs Corpus[3]. Chacun a ses conditions propres ; les collaborations entre eux sont souvent délicates à établir et instables au milieu de situations politiques qui évoluent. Ainsi s'est-il trouvé qu'on ait vu des « Antike Inschriften aus Jugoslavien », et même qu'il y ait, selon un plan élaboré déjà il y a cinquante ans, des « Inscriptions latines de l'Algérie » et des « Inscriptions latines de Tunisie », qui suivent les frontières politiques actuelles, et non celles de la Proconsulaire et de la Numidie. La Roumanie prépare le Corpus des inscriptions antiques dans les limites de son territoire actuel[4].

Des « Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae[5] » a paru récemment le tome I, consacré aux villes de la côte : *Inscriptiones Orae Ponti Euxini* (262 p. in-8°, 121 planches et 1 croquis cartographique, Sofia, Académie

1. *Actes du II^e Congrès*, p. 75-79 (G. Mihailov).
2. Voir en dernier lieu sur cette région et son appartenance à la Macédoine *Bull. Épigr.* (*RÉG*) 1948, 112 ; 1956, 159 ; 1958, 298.
3. Cf. mes réflexions dans *Actes du II^e Congrès*, 15-16.
4. Voir *Bull. Épigr.* 1958, 334.
5. Je les cite sous la forme *IGBulg.*, à la fois brève et très claire, ce que ne serait pas *IGB*.

Bulgare des Sciences, 1956). L'ouvrage se distingue du « chablon » des « Inscriptiones Graecae[1] » par deux caractères frappants. On a renoncé à l'in-folio et on a même choisi un modeste in-8°, de 24 cm. sur 17, qui est extrêmement maniable. On constate que nulle part on n'a été gêné pour faire tenir les textes dans ce format. Je rappelle que la fidélité à l'in-folio des siècles passés a l'inconvénient majeur de confiner les Corpus dans les bibliothèques, car ils sont généralement exclus du prêt normal à domicile — et que ce format, qui n'est sans doute nécessaire pour aucune inscription, est beaucoup trop grand pour l'immense majorité d'entre elles, puisqu'on est amené à diviser très souvent les pages en deux colonnes ; aussi ne devrait-on jamais dépasser le format in-4°, quand il n'y a pas une « tradition » à laquelle on est lié ou à laquelle on se croit lié[2].

En second lieu, il y a une illustration, et tout autrement qu'à titre de spécimens isolés : une illustration pratiquement complète. Chaque monument conservé et accessible est reproduit en photographie ; pour ceux qui ont disparu, on reproduit éventuellement la photo ou, le plus souvent, le dessin ou même le fac-similé, soit dessiné, soit typographique, qui avaient paru auparavant. Pour 475 numéros de ce volume, on a 465 reproductions photographiques ou autres réparties sur 121 planches. Que les photographies soient prises d'après les pierres ou les estampages, elles sont presque toutes bonnes et bien reproduites. Il y a là un premier succès qui frappe aussitôt celui qui prend en mains le volume. Cela est important et il faut y insister, puisqu'on ne sent pas partout la nécessité de l'illustration dans un Corpus. On peut vérifier la plupart des lectures[3]. C'est la seule façon d'étudier l'écriture, à la fois la forme des lettres et le style d'ensemble de chaque inscription, avec sa disposition sur la pierre ; on a ainsi les documents indispensables pour la future histoire de l'écriture lapidaire, et ils serviront à de multiples et fructueuses comparaisons. D'autre part, dans les cas si nombreux où l'écriture est le seul critère de datation, chacun se fera son opinion sur la date. Enfin, avec les inscriptions nous avons les monuments qui les portent, ce qui est absolument nécessaire. Que l'on compare seulement ces épitaphes de Bulgarie avec les épitaphes d'Acarnanie ou des Iles publiées dans les plus récents fascicules des *IG*[4], et on verra qu'elles ne sont vraiment éditées qu'avec leur photographie, que c'est une résurrec-

1. Cf. encore *Actes du II*e *Congrès*, 16-18.

2. Sur cette question du format, cf. *Actes du II*e *Congrès*, 16, 110, 218 ; *La Carie*, II, 5-6. Le Corpus des inscriptions du Pont, entrepris par Cumont, Grégoire et Anderson dans leurs *Studia Pontica*, III, et dont le premier volume a paru en 1909, sans être malheureusement complété de la suite prévue, est aussi composé en format in-8° de 24 cm. 5 sur 17 cm. 5.

3. Ainsi pour le décret d'Apollonia n° 392, on peut rectifier le lapsus de la ligne 5 : τῶν στρατιωτῶν τῶν ἐπισταλμένων ὑπὸ βασιλέως Μιθραδάτου Εὐπάτορος, et écrire avec les prédécesseurs : ἀπεσταλμένων. On a une photo de la stèle entière et une de l'inscription à part.

4. On a souligné cette carence de l'illustration dans *IG* à propos de ces deux fascicules : *Bull. Épigr.* 1940, 5, avec considérations sur le prix comparé des illustrations et de la typographie ; 1958, 1 ; cf. *ibid.*, 1958, 5, sur *MAMA*, VII ; *Rev. Phil.* 1958, 17, sur les inscriptions de Sidè. Des modèles sont donnés par les *Inscriptiones Creticae*, les *Tituli Calymnii* ou les *Tituli Camirenses*.

tion. D'autre part, ce volume servira de trésor pour beaucoup d'études d'archéologie avec la décoration des stèles, votives[1] ou funéraires. Sur les stèles funéraires, on étudiera les héros cavaliers, les groupes de famille et les banquets funèbres[2]. En attendant le Corpus des stèles funéraires qu'avait rédigé E. Pfuhl[3], on a ici un Corpus régional de ces monuments[4]. Sans vouloir pénétrer dans ce domaine, je suis frappé de l'étroite ressemblance du type du banquet funèbre à Odessos[5], le mort tenant dans la main gauche un bol et tendant une couronne dans la droite, avec le type le plus fréquent des stèles de Byzance[6]; c'est exactement le même et les relations s'ex-

1. On remarquera la riche stèle d'Odessos n° 91, avec ses trois registres groupant huit dieux. Ce document, pratiquement anépigraphe, est des plus intéressants pour la religion indigène.

2. Je signale le relief double n° 164 à Odessos; d'un côté un banquet funèbre, de l'autre un Cavalier Thrace. Malheureusement, G. Mihailov n'a donné en photographie que le côté pourvu d'une inscription. — Remarquer le beau canthare de la stèle funéraire n° 25 à Dionysopolis, à haute époque hellénistique. Nous l'avons rapproché, *Bull. Épigr.* 1952, 99, de la stèle toute semblable (le vase lui-même et son cadre en creux, la stèle avec fronton et acrotères, la place de l'inscription) de Mésambria n° 337 (Μείδων Μεγακλέος, Στικελία Μείδωνος). La première est le monument de Ἑρμάφιλος Κυζικηνός. De même époque aussi la stèle cyzicénienne de [Μ]ενίσκος [Πα]ρρασίου au musée de Stamboul (G. Mendel, *Cat. Sculptures*, III, 1083) : même canthare dans un cadre en creux ; mais, au sommet, au-dessus du nom, le caractère dionysiaque du motif est souligné par une jolie guirlande de lierre avec feuilles et baies ; j'en donnerai ailleurs une bonne photographie.

3. C'est un des desiderata les plus urgents de l'archéologie que la publication de ce grand travail, que E. Pfuhl, à sa mort en 1940, venait de terminer et où il avait mis toute une vie de voyages et de travail. S'en occupe-t-on? Si trop de temps s'écoule, il faudra alors une refonte, c'est-à-dire une remise *sine die*. Les épigraphistes qui envisagent leur spécialité d'une façon un peu large doivent être parmi les plus désireux de voir paraître enfin ce recueil. D'autre part, l'existence de ce recueil, même s'il ne paraît jamais, empêche de diriger de jeunes savants vers ces travaux.

4. A l'exception des stèles anépigraphes, c'est-à-dire surtout de celles qui ont perdu leur inscription. Voir ci-dessus, notes 1 et 2. Il n'est d'ailleurs pas assuré que « le Pfuhl » inédit ait une illustration aussi complète. Pour la région, un bon nombre des trouvailles sont des vingt dernières années.

5. N^{os} 164-175, 177-180, 183, 186, 187, 191, 193-196, 221, 254, 256, 271, 272, 274. Je signale le type aberrant n° 255, où le mort, Σουλπίκιος Φαρσουλήϊος νέος ἥρως, tient dans la main droite, au lieu de la couronne, une grappe de raisin. Rare à Odessos le type — le plus courant ailleurs — du bras droit pendant, la main près des genoux : n^{os} 181, 182, 184. A Mésambria, un exemple, n° 338 ; la stèle a des proportions différentes.

6. Voir la série importante du musée de Stamboul, et le type peut servir à attribuer avec beaucoup de vraisemblance (que peut porter à la certitude le dialecte ou l'onomastique) des stèles de ce musée d'origine inconnue dans les archives. Voir G. Mendel, *Catal. Sculptures*, III, 995-1003 (les n^{os} 1006 et 1007 sont d'origine inconnue) ; ajouter *Arch. epigr. Mitt. Oesterr.*, (1896), 58 (description) ; *Anzeiger* 1933, p. 129 et 131, n° 33, fig. 15 ; ce type de stèle aussi a été figuré sur les curieux sarcophages de Byzance, sur la paroi desquels on a sculpté plusieurs motifs funéraires (Arif Müfit Mansel, *Belleten*, 21 (1957), fig. 5, 8 et 11 ; l'un déjà *Anzeiger* 1931, 178) ; d'autres exemples dans le matériel inédit de la nécropole de Bayazit (sur ce groupe de stèles, cf. *Hellenica*, X, 21, n. 8 ; 22 ; *Bull. Épigr.* 1958, 322). M. Guarducci a publié une stèle de ce type conservée à Venise (*Riv. Ist. Arch.*, 9 (1942), 30-31 avec une bonne photographie ; il n'y a pas de doute que c'est bien une coupe, ou plutôt un bol profond et sans pied, que tient le mort dans la main gauche, comme sur les reliefs de cette série et dans beaucoup d'autres variantes du banquet funèbre). Constatant une très grande ressemblance avec des reliefs « de Bulgarie » (en fait d'Odessos exactement), elle a conjecturé que la stèle provenait de « la région pontico-thrace » et rappelé mon attribution à la région de Pé-

pliquent assez entre les deux villes. Byzance fut la plus grande ville de toute cette région. Il sera intéressant de rechercher ce type de stèle funéraire vers Kallatis, Tomis et Istros[1]. Il se trouve dans les villes de la Russie Méridionale, mais en très peu d'exemplaires et tardivement ; il est clair que Chersonasos ou Olbia n'y sont pas des centres de création du type, mais plutôt un point extrême de l'expansion d'un type[2]. J'ai l'impression qu'on pourrait ici parler d'un type « byzantin ». Il s'étend vers la côte asiatique de la mer Noire[3], vers Nicomédie[4], vers Brousse[5], sur la côte nord de la Mar-

rinthe d'une inscription de Venise. Je crois que la stèle vint exactement de Byzance, provenance plus « facile » qu'Odessos, et j'en vois une preuve dans l'inscription. L'éditrice a lu : Μίκη Δαμοκράτη. La forme dorienne Δαμοκράτης exclut Odessos. La surface de la pierre étant brisée à droite, M. Guarducci pense qu'il peut y avoir soit Μίκη, Δαμοκράτη[ς], soit Μίκη Δαμοκράτη (génitif). Le premier me semble exclu ; dans toute cette série, je ne connais pas d'exemple de deux noms sans patronymes accompagnant le relief. La seconde interprétation me paraît sûre et j'y vois un détail s'accordant bien à la provenance de Byzance ; du même lieu, Ἀναξίλα Τειμογένη (Mendel, *Cat. Sculpt.*, III, n. 995) ; Σύρος Ἑρμογένη, Εὐταξία Σύρου sur une stèle sans décoration de Bayazit (haute époque hellénistique).

1. Je relève : de Tomis au musée de Cluj, G. Pinteə, *Anuarul Inst. St. Clas. Univ. Cluj*, 2 (1933-1935), p. 228-231 et pl. XII 1 ; — d'Istros : *Dacia*, 2 (1925), 222-223, fig. 36 et 37 (avec inscriptions latines et décoration de feuillage), 231, fig. 48 (avec cavalier ; inscription latine), 235-236, fig. 53-54 (avec décoration de vigne ; cavalier au-dessus ; aussi dans R. Vulpe, *La Dobroudja* (1938), pl. 35, fig. 60). Exemplaire dégénéré, comme déjà à Istros, à Ulmetum : *Analele Acad. Buc.*, II 34 (1912), p. XII 2 (il est probable que le défunt tient la couronne).

2. Il est facile de le voir par le Corpus de G. von Kieseritzky et C. Watzinger, *Griechische Grabreliefs aus Südrussland* (Berlin 1909). A Olbia, n. 735. A Chersonasos, n. 733, 734, 736, 737. Sans doute près de Kertch, n. 732.

3. Stèle d'Ἐγνατία Ἰουλιανή : E. Kalinka, *Jahreshefte*, 28 (1933), *Beiblatt*, 58, n. 4, avec croquis, comme inédite ; déjà dans G. Mendel, *Cat. Sculpt.*, III, 1004, avec la provenance Cide (Djidde), le chef-lieu de la région. La provenance précise, le village Irdarti, dans Kalinka. Le village (Irdat d'après la carte turque) est à peu près à mi-chemin entre Ionopolis et Kidros (pour cette dernière ville, avec une épigramme du gymnase, et la provenance Cide cf. *Gnomon* 1959, 21, n. 4). Mendel ajoutait d'ailleurs : « trouvé dans la rivière Moutna » ; or, le croquis topographique de Kalinka (p. 49) indique à côté d'Irdarti un village « Mutanna » ; on a dû dire « Mutna deresi » ; le nom correct est exactement Mutana, d'après le dictionnaire des villages et la carte turque. Kalinka donnait en 1933 (d'après sa copie de 1896) : Ἐγνατίᾳ Ἰουλιαν[ῇ] Κοίντου θυγατρὶ ἐτῶν ἑβδομήκοντα [μ]ο[νή]ρει (?) Κ[α]λουησί[α Ε]ὐλ[α]λί[α θ]υγάτηρ. Dès 1914, Mendel avait donné le texte correct ; après ἑβδομήκοντα, ἀνέθηκεν Καλουησία Ἀκυλῖνα ἡ θυγάτηρ · χαῖρε. — Stèle de Tieion (*Anzeiger*, 1933, p. 130 et 132, n. 35, fig. 16 ; le relief a été porté au musée de Stamboul du Zincirli Han ; la provenance de Tieion trouvée *Rev. Phil.* 1939, 189). Dans les deux épitaphes, la formule ἀνέθηκεν. Elle se retrouve plus ou moins fréquemment dans des funéraires, surtout en Macédoine et en Thrace, peu en Asie Mineure ou en Syrie.

4. G. Mendel, *loc. cit.*, n. 994. Provenance exacte : Kincilar, dans la région de Geive, près du Sangarios, en aval de Lefke (Leukai).

5. La provenance « Yalova » de Mendel, *loc. cit.*, n. 1015, ne semble pas acceptée par l'éditeur. La région était d'ailleurs territoire de Byzance ; voir *Hellenica*, VII, 38-44 ; *Anatolia*, 3 (1958), 107. Au musée de Brousse, provenant de Selçuk Gazi, aux environs (G. Mendel, *Cat. Brousse* (*BCH* 1909), n. 68), avec deux autres reliefs superposés sur la même stèle. Un relief au Louvre (n. 2863) avec la provenance Brousse ; description du relief et texte de l'inscription dans A. Dain, *Inscr. gr. Louvre inéd.* (1933), n. 36 (sur le sens de θρεπτός, cf. *RA* 1933, II, 125 et 128). Les banquets funèbres du territoire de Cyzique ont rarement cette particularité de la couronne et ont d'autres caractéristiques ; je les réunis ailleurs ; cf. *Annuaire Collège de France, 58e année* (1958), 407. Cependant, deux exemples de la couronne à l'extrémité Est de cette région à Girmasti (Mendel, *Cat. Brousse*, n. 62 et 63, d'après la des-

mara[1] et de l'Égée[2]. Il est typique qu'on ne le trouve déjà plus à Thasos[3]. Il ne semble guère qu'on le trouve à Smyrne ou dans les Iles[4].

L'inscription des agoranomes de Mésambria n° 317 (*Sylloge*³, 899) n'est complète qu'avec la photographie envoyée par le musée de l'Ermitage, qui montre au bas Hermès tenant deux paires de balances, à droite des poids et à gauche une série de vases servant de mesures légales[5]. Les listes d'éphèbes d'Odessos et de Dionysopolis au IIe et au IIIe siècle p. C. ne sont vraiment éditées qu'avec la décoration originale de leurs stèles : colonnes torses et cintres, au sommet divinités, victoires ou personnages avec palmes, sous le cintre vases, palmes et couronnes agonistiques, au bas frise de lutteurs enfants ; il y a là une mode bien définie dans le temps et dans l'espace ; les listes seules d'éphèbes ne nous donneraient pas comme les stèles entières la vue des gymnases et de la brillante vie éphébique dans ces villes à cette époque tardive[6]. On verra plus loin un type régional de décoration de stèles funéraires et honorifiques ou votives avec l'autel, décoré ou non d'une guirlande,

cription). Sur la côte de Brousse, à Tiriliye (Triglia ; cf. *Rev. Phil.* 1943, 201 ; *Hellenica*, VII, 41-43), à l'ouest de Mudania (Apamée) : F. Dörner, *Inschriften und Denkmäler aus Bithynien* (1941), n. 144, 145, 147, pl. 47. A Gemlik, c'est-à-dire Kios : Le Bas, *Mon. fig.* pl. 131, 3 ; sans la femme. A Yenişehir, au sud de Nicée : Dörner, *loc. cit.*, n. 143, pl. 46.

1. A Salymbria : G. Seure, *BCH* 1912, 603, n. 62 et 63 (sans la couronne, 601, n. 61 ; 603, n. 64) ; *Belleten* 1958, 244, avec la discussion *Bull. Epigr.*, 1959, 251, sur la provenance et sur l'inscription.

2. Mendel, *Cat. Sculpt.*, III, 1058 : à Dedeağaç, donné par un homme de Cavalla. Au-dessous, une paire de bœufs attelés à la charrue.

3. P. Devambez. qui prépare la publication de la sculpture thasienne, m'a répondu qu'il n'avait pas un exemple du défunt tenant la couronne sur une quarantaine de documents dont il dispose.

4. La provenance « Rhodes » pour un relief de Stamboul (Mendel, n. 1027) semble isolée et ne peut être tout à fait sûre. Il y a d'ailleurs une différence, puisque ce type est accompagné, au-dessous, d'un autre type de banquet funèbre. — Une stèle du Magne dans Le Bas, *Monuments figurés*, pl. 98, 3.

5. Ce relief n'était connu que par un dessin de Sayger et Desarnod, *Album d'un voyage en Turquie fait en 1828 et 1830*, que je n'ai jamais vu. C'est une invitation du IIIe siècle p. C. : Ἀγαθῇ τύχῃ. Ἀγορανόμοι τῆς λαμπροτάτης Μεσαμβριανῶν πόλεως Αὐρ(ήλιοι) [j'écris ainsi au lieu du singulier Αὐρ(ήλιος)] Ἀσκληπιάδης Ἀσκληπιάδου καὶ Δημοσθένης Τατᾶ βουλευταὶ παρακαλοῦσιν πάντας τοὺς κατεργαζομένους τὴν πόλιν ἔρχεσθαι καὶ ἀπογράφεσθ(α)ι κατὰ τὸν νόμον τῆς πόλεως καὶ τὸ ἔθος. Εὐτυχῶς. Mihailov a rappelé les diverses interprétations de κατεργαζόμενοι : commerçants (Homolle, Dittenberger après Boeckh ; aussi J. Kleinsorge, *De civitatium... in Ponti Euxini ora occid. rebus* (Diss. Halle 1888), « negotiatores qui in urbe consistunt »), artisans (Dumont, Seure), paysans (Cagnat). Il n'a pas connu le commentaire de Ad. Wilhelm, *Glotta*, 14 (1925), *Zum gr. Wortschatz*, 73-74 : Ἐργάζεσθαι *und* κατεργάζεσθαι, où il montre bien qu'il s'agit de « die in der Stadt tätigen Geschäftsleute » (pour ἐργαστής, commerçant, boutiquier, cf. *RÉG* 1929, 33-34, 37) ; rapprochant l'expression οἱ τὴν τετράγωνον (agora) ἐργαζόμενοι à Délos (accepté par P. Roussel, *I. Délos*, 1709 ; rapprocher maintenant ἡ τετράγωνος ἀγορά à Éphèse, *Ephesos*, III, n. 5 ; IV, n. 23, l. 10, et à Phasélis, *TAM*, II, 1194), Wilhelm repousse les réflexions de Dittenberger et d'Hiller von Gaertringen reprises par Mihailov sur le prétendu « solécisme » de la phrase à Mésambria et sur le recours au mot κάτεργον.

6. Planches 1, 5, 18-22. Les couronnes ont été reconnues par Th. Gerasimov, *Bull. Arch. Bulg.*, 13 (1939), 332-334 : *Corona donatica* ; sur l'ensemble des monuments avec ces couronnes agonistiques, voir *Rev. Phil.* 1958, 20, note 3, et 53, note. Sur les éponymes de ces listes, voir ci-après, 203 et 209-213. — Voir l'addendum p. 236.

inséré dans un carré creux. On verra aussi qu'il est intéressant d'avoir reproduit un dessin de Kanitz, nº 33.

Par un travail critique approfondi, G. Mihailov a composé de bons lemmes où apparaissent clairement les rapports des éditions entre elles et avec la pierre, à la fois par le jeu des parenthèses et par des notations succinctes. L'apparat critique est extrêmement détaillé, et pour les lectures et pour les restitutions. Le commentaire porte surtout sur les questions de chronologie et d'histoire. Le tout est rédigé en latin, ce qui le rend accessible à tout le public international, et c'est une solution ingénieuse au problème de la langue scientifique ; si les commentaires avaient été plus développés, c'eût été sans doute une gêne sérieuse. Dans la disposition matérielle, je regrette seulement qu'il n'y ait pas de titres courants au sommet des pages ; ils pourraient rappeler heureusement dans quelle ville on se trouve.

Bonne solution au problème des index dans un Corpus de plusieurs volumes. Les index seront repris à la fin de tout le Corpus, mais chaque Corpus comporte son index provisoire, qui est assez ample : noms de personnes, de lieux et de divinités, et « verba potiora [1] » ; ceux-ci dans leur contexte quand il est nécessaire. Ces « verba potiora » sont groupés dans une section VIII, avec leurs références ; et les sections « respublicae graecae, senatus... honores... sacerdotes... » donnent seulement la liste alphabétique des mots, sans leurs références pour lesquelles on se reporte à la section VIII ; c'est la meilleure méthode [2].

Ce volume est consacré, on l'a vu, à la région des colonies grecques de la côte, à savoir essentiellement les villes de Bizone, Dionysopolis, Odessos, Mesambria, Apollonia Pontique et leurs territoires. Le contraste sera grand avec les volumes des inscriptions de l'intérieur de la Thrace et de la Mésie. A la documentation exclusivement romaine de l'intérieur [3] s'oppose celle des côtes, depuis le IVe siècle a. C. à travers l'époque hellénistique, et avec une abondance de décrets et d'inscriptions développées. Il y a un certain nombre d'inédits, épitaphes d'époque ancienne des nécropoles de Mésambria et d'Apollonia. Mais l'intérêt du Corpus n'est pas là. C'est une excellente révision critique de tous les documents, après travail sur le terrain et dans les

1. Le choix paraît assez abondant, mais je regrette bien des lacunes ; j'ai noté par exemple l'absence de δῶρον (formule de dédicaces), νεώτερος (après un nom pour désigner « le jeune ») ; même le banal εὐχήν pourrait être utile pour une étude des formules de dédicaces ; voir ci-après pour εὐχάριστον (nº 380). A ἐπαγγελία, ἐπαγγέλλομαι (c'est le moyen qu'il faut noter), ajouter ἐπαγγελλόμενος, n. 390, 16.

2. Suivie par exemple par R. Rémondon, *Papyrus grecs d'Apollônos Anô* (1953). L'index devient très difficile à utiliser et sa consultation fait perdre beaucoup de temps quand les subdivisions sont multipliées et qu'il n'y a pas de liste récapitulative ; ainsi les *MAMA* (cf. *Bull. Épigr.* 1958, 5) et plus encore *TAM*, III (Termessos).

3. Réserve faite des découvertes à venir. C'est une découverte historique magnifique que celle de la ville hellénistique de Seuthopolis, dont les premières nouvelles ont été récemment données, avec deux inscriptions du IIIe siècle a. C., dont l'une très longue. Elle nous montre la diffusion précoce du type hellénistique de l'État hors des frontières des États grecs, avec fondation de la ville dynastique, et à plan régulier ; il faut en rapprocher le monnayage de Seuthès avec son portrait. Voir *Bull. Épigr.* 1959, 255.

musées[1] et élaboration judicieuse de l'édition. On dispose de textes sûrs, groupés commodément, alors qu'ils étaient terriblement dispersés et dans des publications souvent peu accessibles[2]; G. Mihailov a mis l'épigraphie de la région sur un nouveau plan; tous peuvent désormais l'utiliser avec la plus grande facilité pour toute étude d'histoire, d'institutions, de langue, d'onomastique, etc.; c'est seulement maintenant, par le Corpus, que ces inscriptions vont vraiment entrer dans le courant général de la science[3].

Contrairement à l'habitude qui s'est introduite généralement, les *IGBulg.* ne présentent pas de *testimonia* sur les villes ni de *fasti* et n'ont pas d'introduction géographique et historique. C'est en principe une lacune que je regrette, mais qui n'a pas de gros inconvénients dans le cas présent. On a déjà des notices historiques sur les villes, non pas tant et seulement dans les articles de Pauly-Wissowa, mais dans les introductions des volumes parus du Corpus des monnaies antiques de Mésie et de Dacie, rédigées par B. Pick; précisément, les villes de la côte y figurent[4]. Ayant en main ces volumes et le nouveau Corpus, on dispose en somme de l'essentiel de la documentation et les deux séries, épigraphique et numismatique, se compléteront pour l'histoire de la région[5]. J'aurais cependant pour une localité

1. La plupart des inscriptions conservées sont dans les musées de Sofia et de Varna; un certain nombre à Burgas (nos 307, 314, 318, 332-335, 339, 340, 344-346, 355-359, 369, 380, 386, 395-397, 411, 425-438, 440, 442, 444, 452-453, 458, 466, 467, 474); quelques-unes à Plovdiv (nos 308, 349, 464; pour ce dernier, voir ci-après), à Odessa (nos 37, 38, 45, 64, 76, 186, tous d'Odessos), au musée de l'Ermitage à Leningrad (nos 309, 312, 317, 320, de Mésambria; 374, d'Anchialos), au Louvre (nos 350, 351, 390, tous d'Apollonia), une à Athènes (no 179 *bis*, d'Odessos). Pour le musée d'Istanbul, voir ci-après, p. 193-194. Pour Bucarest, voir l'addendum.

2. Sur les difficultés spéciales que présentait l'utilisation des inscriptions grecques de Bulgarie, voir le rapport de G. Mihailov cité ci-dessus.

3. On devait utiliser, faute de mieux, pour quelques-unes de ces inscriptions les *IGR*, I. L'édition en est désormais périmée (*IGR*, nos 658-664, 768-771, 1439-1444, 1502-1503) et devra être laissée de côté.

4. *Die antiken Münzen Dacien und Moesien*, 1 (1898; par B. Pick : Kallatis, Dionysopolis, Istros, Markianopolis, Nikopolis de l'Istros), 2 (1910; par B. Pick et K. Regling : Odessos, Tomis). Comme on le voit, l'ordre alphabétique (d'après les transcriptions latines) sépare les villes voisines et rapproche les villes qui n'avaient pas de rapports étroits (cf. *Études de numismatique grecque*, 87-89; W. Schwabacher, *Gnomon* 1953, 239-240). *Die antiken Münzen von Thrakien*, 1 (1912, par M. L. Strack : Anchialos, avec Abdère et Ainos). Soit pour ces villes, soit pour celles qui ne sont pas dans ce torse de Corpus des *Antiken Münzen Nord-Griechenlands* (Apollonia et Mésambria), il a paru depuis lors de nombreuses études et bien des types nouveaux. Je noterai ici quelques-unes de ces additions pour les villes des *IGBulg.*, I : Tacchella, *Rev. Num.* 1902, 368-374, et 1903, 203-220, pl. XI-XIII : *Monnaies de la Mésie Inférieure, Supplément au Corpus*; Mouchmoff, *Rev. Num.* 1922, 58-72, 149-172 : *Une trouvaille de monnaies de la Mésie Inférieure et de la Thrace* (Sévères, Gordien et Philippe); Th. Gerasimov, *Musée nat. bulgare, Fouilles et recherches*, 1 (1948), 134-149 : *Un trésor de monnaies d'Apollonia Pontique* (cf. la bibliographie sur la définitive attribution de types à cette Apollonia, ci-après, p. 185, note 7); — pour Mésambria, *Hellenica*, II, 149-151; Ir. Varoucha Christodoulopoulou, Ἀρχαῖα νομίσματα Μεσημβρίας, dans M. Konstantinidis, Ἡ Μεσημβρία τοῦ Εὐξείνου (Athènes, 1945), p. 103-125; Th. Gerasimov, *Bull. Musée Bourgas*, 1 (1950), 23-34 : *Monnaies autonomes inédites de Mésambria sur la mer Noire*. Pour Dionysopolis, voir ci-après, p. 200, n. 4.

5. Voir ci-après la façon dont doivent se combiner les monnaies d'Anchialos et les dédi-

à combler une lacune devant laquelle le lecteur est désarmé, ou plutôt passe sans se rendre compte[1].

Le dernier chapitre topographique des inscriptions est consacré à « Ahtopol ». Il se compose d'ailleurs seulement de deux reliefs, une dédicace au « Héros Stomianos » (n° 474), dont on verra plus loin qu'elle a toute chance de provenir en définitive d'une autre localité, et une stèle funéraire avec banquet funèbre et Cavalier Thrace (n° 475)[2]; la seconde aussi n'a pas été nécessairement trouvée sur place[3]. En tout cas, le lecteur ne peut trouver un mot sur « Ahtopol » ancienne ou moderne ; il voit seulement par le croquis topographique pl. 122 que c'est une localité sur la côte tout près de la frontière bulgare au sud, environ à 40 km. au sud d'Apollonia[4]. Il aurait fallu dire au moins que le nom moderne conservait exactement un nom grec, Agathopolis.

Agathopolis de Thrace est connue par de très rares documents byzantins tardifs. Des Notitiae épiscopales, du début du x^e^ siècle au xiii^e^, mentionnent l'évêque Ἀγαθοπόλεως dans l'Hémimont, sous l'archevêque d'Andrinople : il figure après celui de Sozopolis (ancienne Apollonia), qui tient la tête, et avant celui de Develtos[5]. Pachymère, dans la Vie de Michel Paléologue, V, 4, écrit : οὐ Μεσημβρείας μόνον στερρῶς ἀντείχετο καὶ τῆς Ἀγχιάλου, ἀλλὰ καὶ Σωζόπολιν καὶ Ἀγαθιούπολιν καὶ Κανστρίτζιν[6] καὶ ἄλλ' ἄττα φρούρια[7]. L'identification

caces des Aquae Calidae pour le culte des Nymphes. Il en est de même pour beaucoup de cultes, par exemple celui des dieux de Samothrace (ci-après pour Apollonia) ou le Grand Dieu Derzélas à Odessos (cf. Th. Gerasimov, *Bull. Soc. Arch. Varna*, 8 (1951), 65-72 : *La statue cultuelle du Grand Dieu Darzalas à Odessos* ; G. Tončeva, *Bull. Arch. Bulg.*, 18 (1952), 83-91 : *Contribution à l'iconographie du Grand Dieu d'Odessos*). L'épitaphe d'une prêtresse des Thesmophores à Mésambria, n° 342, doit être rapprochée des monnaies de Mésambria avec la tête de Déméter et de la contremarque à ce type (déjà fait *Hellenica*, II, 151).

1. Pour une autre, Krounoi, voir ci-après, 196-199.

2. Le nom de Seure est dans l'apparat critique, mais par un lapsus pas dans le lemme, où il faut ajouter entre parenthèses : « G. Seure, *Rev. Phil.* 1929, 105, n° 9. »

3. On a un soupçon en lisant le lemme : « inaedificata in fonte publica ad portum » ; car il n'est pas si rare qu'une inscription d'un port même y ait été apportée du dehors par quelque navire. Justement G. Seure écrivait : « Il se peut que la stèle ait été transportée d'Apollonia du Pont, ville voisine. » Mais la raison qu'il en donne ne vaut rien : « ce qui se déduit des noms des personnages » ([Ἀπολλω]νία Ἀπολλωνί[ου]). Cependant, on peut rapprocher les reliefs de ceux du n° 467 d'Apollonia (planches 120 et 121 dans Mihailov).

4. Aucune localité n'est marquée entre les deux, ni auprès d'Ahtopol ; ce qui signifie qu'aucune trouvaille épigraphique n'a été faite dans cette région.

5. H. Gelzer, *Ungedr. Notitiae* (*Abh. München*, XXI, 3 ; 1898), II, l. 604 ; III (Parthey), l. 583 (sur cette Notitia, cf. E. Honigmann, *Byzantion* 1936, 542) ; X, l. 667 (meilleure édition : *Studi Bizantini*, 2 (1927), 131 sqq. ; cf. V. Laurent, *Échos d'Orient* 1932, 318, n. 4). Pour une époque plus récente, voir R. Janin, *Échos d'Orient*, 20 (1921), *La Thrace byzantine*, 65-66 : à la fin du xv^e^ siècle, Agathoupolis est le seul évêché suffragant d'Andrinople ; de même dans le syntagmation de Chrysanthe, établi en 1715 ; en 1760, il est promu archevêché, et en 1808 il est uni à l'archevêché de Sozopolis, sous le nom de Sozoagathopolis, qu'il porte encore aujourd'hui, après le départ des Grecs de Bulgarie.

6. C'est Kastrič ou Kesterič, à quelques kilomètres au nord de Varna (Odessos) ; cf. notamment W. Tomaschek (p. 173, n. 1), 307 ; P. S. Nasturel, *Studii... ist. veche*, 8 (1957), 301, commentant, à propos de la fameuse Vicina, un portulan grec (traduit du vénitien) publié par A. Delatte, et renvoyant à des travaux de R. Vulpe et de M. Popescu-Spineni, que je n'ai pu voir.

7. C'est toujours ce texte de Pachymère auquel on renvoie après Borrell (Hirschfeld,

avec la moderne Ahtopol ne fait donc pas le moindre doute, et c'est la Gatopoli des portulans italiens et l'Agathoboli d'Edrisi[1] ; cette Ahtobolu fut visitée par Evliya Çelebi, qui donne quelques détails[2].

Voilà qui devait être indiqué rapidement et donner vie à ce toponyme d'Ahtopol. J'ajouterai des recherches sur la possibilité d'un passé plus ancien de cette ville. Les textes sont récents ; cela peut venir de ce que la ville l'est aussi. Mais il se peut aussi que la ville soit beaucoup plus ancienne ; nous faisons assez souvent cette expérience qu'une ville qui n'était connue que par les textes byzantins soit tout d'un coup vieillie de plusieurs siècles par la découverte d'une inscription ou d'une monnaie qui la fait connaître à l'époque impériale ou même à l'époque grecque. A vrai dire, ici, le silence des documents byzantins de la plus haute époque (Hiéroclès, documents conciliaires, Notitiae les plus anciennes) est assez troublant. Mais il existe un monnayage grec autonome d'une Agathopolis, des bronzes[3] fort rares, avec la légende ΑΓΑ ou ΑΓΑΘ ou ΑΓΑΘΟ. G. Hirschfeld liait le monnayage et les textes byzantins, sans d'ailleurs établir de lien avec Ahtopol, lequel est indéniable pour les textes byzantins[4].

Or, ce monnayage est classé partout, et d'abord par Head auquel renvoyait G. Hirschfeld, à la Chersonèse de Thrace ; c'est l'attribution donnée

Head). Il s'en trouve un autre du même historien qui n'est pas moins net (*Andronic Pal.*, VII, 18 ; Bekker, 601) : οὐδὲ γὰρ Ἀγχιάλου αὐτῆς, ἤδη δὲ καὶ Μεσημβρίας, ἀλλ' οὐδ' αὐτῆς Ἀγαθοπόλεως καὶ τῶν πέριξ ἀπέσχετο κτλ.. De même Nicétas Choniates. *Urbs capta* (Bekker, 852) : expédition latine depuis Constantinople, μέχρι Κρηνοῦ καὶ Βορέης (Βερόης) ἐλάσας (cf. C. Jireček, *Arch. epigr. Mitt. Oest.*, 10 (1886), 102, sur l'identification de Krenos-Krounos, son nom bulgare et le site), ἐκ δὲ τούτων τὴν Ἀγαθόπολιν διελθὼν καὶ παρεμβαλὼν εἰς Αγχίαλον. S'accordant avec ces textes, mais moins clair dans son isolement, le passage de Nicétas auquel a renvoyé Fox (*Isaac Ange*, II, 1 ; Bekker, 515) : les Mysiens (Bulgares) ne se contentent plus des montagnes, mais εἰς τὰ τῆς Ἀγαθοπόλεως μέρη παραβαλεῖν καὶ ταῦτα κατὰ κράτος λητζεσθαι. Je n'ai pas fait une recherche systématique des mentions d'Agathopolis dans les chroniqueurs ou les actes patriarcaux. — C. Jireček n'est pas allé jusqu'à Ahtopol, mais il relate que les murailles en seraient conservées (*loc. cit.*, 162).

1. Pour ces deux derniers documents ou groupes de documents, voir W. Tomaschek, *Zur Kunde der Hämus-Halbinsel*, II, *Die Handelswege im 12. Jhdt nach... Idrisi* (*Sitz. Wien*, 113 ; 1886), 305 ; cf. 323.

2. Voir H. J. Kissling, *Beiträge zur Kenntnis Thrakiens im 17. Jhdt* (Wiesbaden, 1956), 70 : prise par Mehmed II en 1452 ; forteresse en ruines, où habitent des Grecs ; 200 maisons couvertes en tuiles ; un petit marché ; pas de mosquée. L'ouvrage de Kissling est une analyse commentée d'Evliya Çelebi sur la Thrace qui est très utile pour la géographie historique. — D'après *Numism. Liter.*, 6 (1949), 185, une monographie a été consacrée à cette ville, et d'abord, je pense, à l'étude de la communauté grecque à l'époque récente par E. G. Vaffeus, *History of Agathopolis and Northeastern Thrace* (en grec ; New-York, 1948, 344 p.) : « In this history of his native city the author has wisely recognized the value of coins in furthering the study of Agathopolis, and that part of Thrace in which the city lies [sur quelle étendue?]. The coinage is discussed at various points throughout the monograph with reproductions from standard works on Greek numismatics. » Je n'ai pu me procurer cet ouvrage, épuisé chez l'éditeur Divry. — Je ne puis rechercher ce que les historiens de la Bulgarie médiévale ont pu dire d'Agathopolis et d'Ahtopol à propos du texte de Pachymère ou des autres.

3. Head, *HN*[2], 258, indique en tête un monnayage d'argent (d'après le duc de Luynes, je pense) ; mais c'est une erreur qu'a rectifiée H. Gaebler (ci-après p. 177).

4. *PW*, s. v. (1893) : « Stadt in Thrakien, erst bei Pachym. III 4 (und Notit. III 535. X 627), doch im Altertum durch Münzen gesichert, Head, *HN*, 223. »

par tous les catalogues [1] ; E. Babelon l'admet aussi et indique même un site précis [2] ; A. H. M. Jones met Agathopolis dans son énumération des villes de la Chersonèse [3]. Ordinairement, il n'y a pas un mot ni un renvoi pour justification. Head donne une référence à Pachymère, mais sans mettre le texte sous les yeux et sans doute sans s'y être reporté. En fait, l'origine de ce classement est le numismate Borrell, de Smyrne, qui, en 1841, fit connaître cinq de ces bronzes [4]. Comme si souvent en numismatique, une hypothèse s'est propagée sans avoir été examinée, et même après avoir été un peu déformée. Borrell écrivait : « La légende en abrégé de ces monnaies très remarquables m'incite à les attribuer à une cité du nom d'Agathopolis, que je suppose avoir été située dans la Chersonèse de Thrace ou près de là [5]. Elle est seulement mentionnée par Pachymère, liv. V, ch. IV, où il parle de Michel Paléologue refusant de céder à Constantin, roi de Bulgarie, les cités de Mésembria, Anchialus, Sisopolis et Agathopolis. Je pense que cette ville doit avoir tiré son nom d'Agathocle, fils de Lysimache dans son premier mariage et que c'est son portrait qui est représenté au revers de ces monnaies [6]... La fabrique et le type de ces monnaies, de même que les localités où on les trouve, concourent à confirmer mon attribution. » La lecture du texte de Pachymère — et même de son résumé dans Borrell — montre bien qu'il ne peut s'appliquer ni à une ville de la Chersonèse ni à une ville voi-

1. Par exemple, Prokesch-Osten, *Inedita meiner Sammlung* (*Denkschr. Ak. Wien* 1854), p. 3 ; *BMC Thracia* (1877), p. 188, n. 1-2 ; *Beschr. Berlin*, 1 (1888), 244, n. 1-3 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeitschr.* 1884, 239, n. 14-17 (musée de Klagenfurt ; deux du musée, deux de la collection Imhoof ; une de ces dernières monnaies, non reproduites, est surfrappée ; il serait capital de pouvoir déterminer le type primitif, s'il n'est pas de la ville même) ; Wroth, *Num. Chron.* 1896, 88, n. 3 (publiant une monnaie de Néron dont Imhoof-Blumer, *Z. f. Num.*, 20 (1897), 281, a montré qu'elle était d'Elaia) ; *Cat. Rhousopoulos*, n. 630-631 ; *Cat. Philippsen*, n. 212 (trois exemplaires), 213 ; *Sylloge Num. Danish Mus., Thrace*, II (1943), n. 855 (acquis de Lambros en 1903) ; etc.

2. *Traité des monnaies*, IV (1930), 990, sur la Chersonèse de Thrace : « Enfin, Agathopolis, qui a aussi des monnaies, mais dont la position géographique sur la côte est incertaine. Elle était probablement située sur la baie de Mirmydia, à l'embouchure du Kurtumus, ou plus au nord, auprès de Bourgas. » Il doit y avoir ici une horrible confusion, d'après quelque vieille compilation traitant de l'Agathopolis byzantine, avec la côte du Pont-Euxin, où sont Burgas, la ville moderne entre Mésambria et Anchialos, et Midia sur la côte turque entre Ahtopol et Karaburun (sur les ruines de Midia, voir F. Schaeffer, *Jahreshefte* 1903, *Beiblatt*, 65-66).

3. *The cities of the Eastern Roman provinces* (1937), 3.

4. *Num. Chron.* 4 (1841-1842), *Unedited autonomous and imperial Greek coins*, p. 1-2. Sur les grands mérites de Borrell dans l'attribution de monnaies grâce à ses informations sur les provenances, voir *Études de numismatique grecque*, *passim* (index, s. v.). Comme le dit le catalogue de vente de sa collection (1852), elle avait été formée « during a residence of upwards of thirty years in the Levant ».

5. Il y a là une réserve très importante : « which I presume must have been situated in, *or near* [je souligne], the Chersonesus of Thrace ». Personne n'en a tenu le moindre compte.

6. Borrell ajoute que Lysimaque changea le nom de plusieurs villes en l'honneur de sa famille : Kardia-Lysimacheia, Éphèse-Arsinoè et d'autres Arsinoè ; Agathocle, étant l'aîné et le plus courageux de ses fils, dut aussi avoir cet honneur. Cette conjecture n'a pas été admise. Head, *loc. cit.*, la repousse expressément (« arguments not convincing ») ; mais il ne cite l'article de Borrell que pour cela, alors que le rapprochement avec Pachymère et la localisation chersonésienne lui sont dus aussi.

sine. Or, c'est là-dessus que tout repose. Car ce qui est dit des provenances est fort vague, et Borrell n'a cité aucun des lieux où on trouvait ces monnaies ; l'argument des types et de la fabrique est encore plus vague, même si l'on en peut tirer quelque chose. En définitive, il n'y a rien, ni argument ni le moindre indice, pour l'attribution à la Chersonèse de Thrace, qui est pourtant partout acceptée et répétée ; on ne peut que la repousser.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait récemment U. Kahrstedt[1], il est vrai sans discussion : « Agathopolis, que l'on cite avec les villes de Chersonèse[2], n'a rien à faire avec la Chersonèse, mais se trouve quelque part en Thrace, Hirschfeld, *RE*, I, 763[3]. Le nom n'apparaît plus ensuite ; il s'agit du changement de nom momentané d'un lieu thrace avec population grecque ; double désignation comme si souvent dans la région[4]. Il n'y a rien d'étonnant qu'une place, par exemple dans les combats entre prétendants, après la mort de Kotys, se soit émancipée et même ait frappé monnaie[5]. » Cette hypothèse, dont seul le point de départ négatif est juste, est une imagination entièrement arbitraire. Pas plus que sa source dans le P. W., U. Kahrstedt n'a utilisé les documents byzantins qui fixent une région très précise à la localisation de l'Agathopolis de leur temps, et n'a vu le rapport de ces documents avec Ahtopol.

Faut-il donc lier l'Agathopolis des monnaies vers 300 a. C. et l'Agathopolis-Ahtopol byzantine et moderne? C'est la première idée qui vient à l'esprit, et il faut rechercher d'abord si les monnaies ne nous donnent pas le document le plus ancien de l'histoire d'Ahtopol, avant de supposer deux Agathopolis distinctes[6]. Si l'on a trouvé à Ahtopol ou dans les environs des monnaies d'Agathopolis, la question est tranchée. En l'absence de ce témoignage précis, il faut, je crois, marquer la série de difficultés qui surgissent pour l'attribution du monnayage d'Agathopolis à la côte bulgare de la Thrace. Si Agathopolis était une ville sur la côte de Thrace dès le IVe siècle a. C. jusqu'au XIIIe p. C. et jusqu'à aujourd'hui, il n'est pas compréhensible qu'elle n'apparaisse sous ce nom dans aucun des périples antiques conservés[7], de même qu'elle apparaît dans les portulans médiévaux ; c'est un des rares types de documents géographiques dont on puisse tirer un *argumentum e silentio*. — Les types sont, comme le relevait Borrell, assez singuliers : au droit, toujours une tête de jeune homme avec bandelette, au revers une

1. *Beiträge zur Geschichte der thrak. Chersones* (1954), 39, note 3. Sur certains points de ce volume arbitraire et capricieux, voir *Bull. Épigr.* 1955, 156 ; je reviendrai sur d'autres informations déformées et raisonnements faux.

2. Kahrstedt renvoie à *BMC* et à Head. Il a cité, p. 38 sqq. : Aigospotamoi, les Chersonésites et Lysimacheia.

3. « ... sondern gehört irgendwo nach Thrakien ».

4. Renvoi à *Athenian tribute lists*, I, 481.

5. « ... sich einmal auf eigene Füsse stelle und sogar Münzen schlug ».

6. C'est sans doute ce qu'a fait E. G. Vaffeus (ci-dessus, p. 173, note 2). Les monnaies et l'Agathopolis des historiens byzantins ont été liées aussi par un collectionneur smyrniote (presque certainement Garreri) cité par le duc de Luynes et par Fox ; mais l'un et l'autre n'ont pas eu l'idée de la situation de la ville de Thrace.

7. On admet que le site marque l'Aulaiouteichos des périples.

couronne de laurier entourant la légende, ou un caducée ou, surtout, une chouette ou une chouette à deux corps. Il n'y a pas de rapport appréciable avec les types des villes de la Chersonèse de Thrace[1] ; mais à coup sûr les deux types d'Agathopolis tranchent violemment sur ceux des villes de la côte bulgare ou roumaine ou de Byzance ; je ne vois pas de possibilité de les insérer dans ce groupe. — Jusqu'ici, aucune provenance non plus ne permet une telle attribution. Certes, j'ai souligné le vague de ce qu'a invoqué Borrell à ce sujet. Cependant je relève que les cinq exemplaires qu'il a publiés étaient parvenus à Smyrne, dans deux collections différentes, la sienne et celle de Garreri. Je trouve encore trace de monnaies d'Agathopolis dans une autre collection de Smyrne[2]. Il paraît impossible que ces monnaies rares y soient parvenues de la côte occidentale du Pont ; c'est à Constantinople qu'elles eussent dû aboutir. La réflexion de Borrell, comme l'arrivée des monnaies sur le marché de Smyrne, se comprend très bien si elles surgissaient sur le marché des Dardanelles, centre actif du commerce des antiquités[3], et qui ne doit point s'approvisionner vers Sizobol et Ahtopol. D'autre part, une enquête dans les cabinets numismatiques bulgares sera importante. On est déjà assez bien renseigné pour un certain nombre d'années sur les entrées au Cabinet de Plovdiv[4] ; je n'y relève pas d'espèces d'Agathopolis[5].

1. La chouette — mais pas la chouette à double corps — ne se trouve qu'à Éléonte. La chouette à double corps ne se trouve pas en Chersonèse, mais sur la côte en face, à Sigée ; on pourrait le rapprocher.

2. La pièce n° 3 décrite dans Borrell se trouve au Cabinet de Paris, acquise de Garreri en 1853. Il y a sans doute une autre provenance smyrniote. Le duc de Luynes, *Annali Inst. Corr.* 1841, 135 sqq., publiait, en l'attribuant conjecturalement à « Agassae de Macédoine », une monnaie d'Aga(thopolis) qui « se trouve dans la collection de M. * à Smyrne » ; ce doit être celle de Garreri dont Borrell publiait au même moment ce même type (n° 1, légende abrégée dans la couronne) ; il disait : « Son possesseur l'attribue à la ville d'Agathopolis en Thrace, dont Nicétas Choniates a fait mention (lib. II, c. 1). » Mais C. R. Fox, en 1862, *Engravings of unpublished or rare Greek coins*, n. 42, publiait un exemplaire semblable (au revers, nom en abrégé dans la couronne de laurier), en le classant et commentant : « Agathopolis. Thrace. Vid. Ortellius ad verb. Little seems to be known of this town. Nicetas, and the author who continued the work of Glykas, in his Annals, mentions it. Dr. Smith, in his useful work, by some mistake has omitted it. This is a beautiful little coin, finely patinated, and evidently of Thracian work [*sic*]. This was in the Whittall Collection. » Or, les Whittall sont une vieille famille anglaise de Smyrne, et celui-ci avait à Smyrne une belle collection (l'exemplaire Fox est passé au Cabinet de Berlin en 1873 ; *Beschr. Berlin*, n. 1). Le catalogue de la première vente (1867 ; une autre en 1884) des monnaies de « James Whittall of Smyrna » donne deux monnaies d'Agathopolis au type de la chouette, n. 72-73 ; mais une note manuscrite sur l'exemplaire du Cabinet des Médailles indique que la première venait de Borrell (mort avant 1852, date du catalogue de sa collection ; ce peut être le n° 2 ou le n° 5 décrit par Borrell), l'autre d'un certain Dairs, qui ne m'est pas connu. Il ne semble pas qu'on puisse rien savoir de la provenance, même approximative, des exemplaires 2 et 3 du musée de Berlin acquis avec les collections Gansauge et Prokesch ; celui de Prokesch ne vient pas de Borrell, car Prokesch (ci-dessus) l'aurait indiqué au lieu d'écrire : « B. hat ähnliche bekannt gemacht. »

3. Cf. *Coll. Froehner*, p. 60 ; *Rev. Phil.* 1939, 190 ; *Études de numism. gr.*, 84, n. 6.

4. Listes parues dans l'*Annuaire Bibl. et Musée Plovdiv* ; les volumes depuis 1921 contiennent beaucoup de tableaux importants pour la circulation des monnaies.

5. Rien non plus dans la Νομισματικὴ συλλογὴ Α. Π. Σταμούλι, publiée par G. P. Oikonomos et Ir. Varoucha-Christodoulopoulou (Athènes, 1955), qui avait été formée à Selivri et Eregli (Selymbria et Périnthe) ; ce qui vaut non contre la localisation sur la côte bulgare,

Mais il est un détail qui me semble très important pour le classement et que l'on n'a pas remarqué. H. Gaebler, dans la préparation du Corpus des monnaies de Lampsaque qui n'a malheureusement jamais paru, avait été amené à faire et à publier en 1924 dans un article de « Lampsakenische Parerga » l'observation suivante[1] sur un petit bronze de la collection Löbbecke classé à la localité mysienne de Linon et portant au revers une protome de cheval ailé : « Au droit, la tête juvénile ornée d'un bandeau concorde stylistiquement de façon absolument précise avec celle d'Agathopolis (pl. XVIII 16 = Cat. Hirsch, 13 (1905) [Rhousopoulos], 630) et au revers il faut lire effectivement non pas ΛΙΝ, mais ΑΓΑΘ. De la ville d'Agathopolis située dans la Chersonèse de Thrace on ne connaissait jusqu'ici de bronzes qu'avec les types suivants : double chouette à une seule tête, chouette, caducée et ΑΓΑ ou ΑΓ dans une couronne de laurier. Ces dernières sont citées dans Head, *HN*², 258, à tort comme en argent, et placées en tête sans doute pour cette seule raison. Stylistiquement, elles appartiennent plutôt à la fin de ce court monnayage placé par Head vers 300 a. C., qui s'ouvrait apparemment avec pour type du revers la protome de cheval ailé empruntée à la proche Lampsaque. »

Agathopolis était ainsi toujours placée dans la Chersonèse. Certes, un emprunt d'un type lampsacénien par une des villes de cette presqu'île serait très facile à expliquer géographiquement ; encore faut-il remarquer qu'on ne la constate pour aucune des villes qui ont été certainement situées dans la région. Je rappelle qu'aucun témoignage n'oriente vers cette province et que, d'autre part, la Chersonèse est, sans cela, saturée de villes. Bien plutôt, je crois, l'emprunt du type lampsacénien nous invite à chercher Agathopolis quelque part sur le continent aux environs, plus ou moins proches, de Lampsaque, et à y voir une ville ignorée de cette Mysie encore si peu connue. Des petites villes nouvelles pour nous n'y peuvent surprendre, tout au contraire de la Chersonèse. Dans la Mysie Hellespontique, une Métropolis παρὰ Πρίαπον n'est attestée que par les tributs attiques[2].

mais contre la Chersonèse, qui est assez bien représentée. Cette collection a un grand intérêt pour la circulation des monnaies sur la côte nord de la Propontide, et je l'étudie ailleurs à ce point de vue avec carte chiffrée. — [Sur la demande que j'ai adressée à G. Mihailov, cette enquête a été effectuée. MM. Th. Gerasimov, D. Zontschev et I. Galabov ont bien voulu m'écrire, chacun en ce qui concerne leur musée, qu'il n'y avait pas de monnaies d'Agathopolis dans les musées de Sofia, de Plovdiv et de Burgas. Étant donné la richesse des deux premiers, depuis de longues décennies, et la façon dont ils drainent les découvertes numismatiques de ces régions, cette absence des monnaies d'Agathopolis me paraît hautement significative. D'autre part, J. Pouilloux a interrogé pour moi Mme Varoucha sur le Cabinet d'Athènes. Il y a un exemplaire : Postolakas, Κατ. ἀρχ. νομ., I (1872), 1059 (Αγαθ avec la chouette au-dessus de l'épieu). Comme il provient du vieux fonds, il n'y a aucune indication d'origine.]

1. *Zeitschrift für Numismatik*, 34 (1924), p. 310.

2. Cf. *Rev. Phil.* 1936, 274-275. Les éditeurs des *Ath. tribute lists*, I, p. 519, ont cité sur cette ville Étienne de Byzance parlant de deux Métropolis en Phrygie ; il s'agit clairement chez lui des deux villes homonymes que nous connaissons par d'autres textes dans la Phrygie véritable (Kaystros et Çalova) ; cela n'a aucun rapport avec la ville de l'Hellespont, et les éditeurs des tributs attiques tirent indûment la couverture à eux et vers les villes des côtes « attiques ».

Harpagion, si peu connue par les textes, voit sa condition de « ville » attestée par un seul bronze[1]. Éleutherion, πολίχνιον Μυσίας (Steph. Byz.) n'a fourni aussi qu'une monnaie, au type du lion milésien[2]. On ne sait où chercher Iolla, qui a frappé l'argent au type de la protome de cheval ailé, avec des types semblables à ceux de Lampsaque, d'Adramyttion et d'Orontès[3]. De la Mysie hellespontique les bronzes d'Agathopolis trouvaient facilement leur chemin vers les Dardanelles et Smyrne.

Le type de la chouette à deux corps est très rare ; on a cité Agathopolis, Athènes, Adramyttion, Milétoupolis et Antioche de Carie[4]. Je crois que ce dernier type est attribué sans raison à Antioche de Carie et que ces Ἀντιοχεῖς, sans précision, sont d'une Antioche encore à déterminer[5]. On voit comme une Agathopolis de Mysie viendrait se placer à côté de Sigée, d'Adramyttion et de Milétoupolis. La double chouette est le type le plus fréquent du revers des monnaies autonomes de Milétoupolis[6] ; au droit, on a tantôt la tête d'Athéna, tantôt une tête de jeune homme[7]. Le rapprochement est assez frappant entre le monnayage de cette ville de la Mysie Hellespontique et celui d'Agathopolis[8]. Si je ne me suis pas trompé dans cette localisation générale, l'exploration de la Mysie, par l'observation minutieuse des monnaies circulant dans cette province et de leurs provenances précises, pourra permettre un jour d'aller plus avant[9].

1. H. von Fritze, *Münzen Mysiens* (1913), p. 208 (vers 400 a. C.) ; exemplaire Philippsen (1909) ; pas dans Head, *HN*^{2}.

2. Head, *HN*^{2}, 528, d'après Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, 19 ; repoussé par H. von Fritze, *loc. cit.*, p. 139, qui veut voir dans les deux exemplaires des monnaies, non connues par ailleurs, de Milet, sans ethnique, mais avec le nom de monétaire Ἐλευ- ; Imhoof-Blumer a répondu à von Fritze et repris très judicieusement les arguments de son attribution et les a fortifiés, *Num. Zeitschrift* 1915, *Miszellen*, 104-105.

3. Dans *Études Anatoliennes*, 166-170, chap. XIII, j'ai donné un argument pour chercher la ville dans la région d'Adramyttion, en rapprochant son nom de celui du fleuve *Ollius* dans Pline. Des provenances seraient décisives ; il faudrait savoir précisément si on apporte ces monnaies de la région de Biga, près de l'Aisépos.

4. Imhoof-Blumer, *Tier- und Pflanzenbilder* (1899), p. 32.

5. Cf. *Études de numism. gr.*, 23-24.

6. Je donnerai le Corpus des monnaies de Milétoupolis avec la monographie sur cette ville et sur Apollonia du Rhyndakos. Cf. *Villes d'Asie Mineure*, 192, n. 2 ; *Hellenica*, VIII, 84 ; *Annuaire du Collège de France, 53^e année* (1953), 230.

7. Il suffit de renvoyer ici à *BMC Mysia*, p. 91, n. 1-7. Le n° 5 doit disparaître ; c'est un bronze de Sigée (*BMC Troas*, 87, n. 18) ; cf. *Num. Chron.* 1904, 300, n. 21. Le revers du n° 4 n'a pas la double chouette, mais un taureau ; mais sur le n° 3 il y a une chouette sous le taureau.

8. Voir aussi mes observations provisoires, *Études de numism. gr.*, 23-24, sur la série des monnaies d'une Antioche, avec une tête de jeune homme au bandeau et la chouette à deux corps, que je mettrais volontiers en rapport avec Milétoupolis. Elle ne me paraît pas sans quelque rapport non plus avec les monnaies d'Agathopolis.

9. Une attribution à la Mysie tient compte des analogies de « fabrique » avec « la Chersonèse ou ses environs », que Borrell avait signalées sans préciser, mais qui ne sont point sans doute à négliger entièrement (voir dans *Études de numism. gr.*, 207-209, un cas où Borrell s'était trompé dans un classement, mais avait eu le sentiment juste d'une ressemblance). L'expression de Borrell « en Chersonèse ou aux environs » fait, on le voit, que l'attribution mysienne tient compte au maximum de son information et de ses impressions sur les provenances, la fabrique et les types.

Ayant ainsi enlevé à la Chersonèse le monnayage d'Agathopolis, j'ai repoussé son attribution à notre Ahtopol-Agathopolis byzantine, ce qui était nécessaire pour apprécier l'histoire de cette localité et la géographie historique de cette région, et j'en reviens aux « testimonia » sur les autres villes grecques de la côte bulgare et à la géographie historique de la région.

Pour Bizônè, toute petite ville située à côté de Kavarna, à l'extrémité nord de la côte bulgare, et qui ne semble pas avoir jamais frappé monnaie, G. Mihailov a cité, p. 25[1], trois textes, dont d'ailleurs aucun n'atteste le caractère de « ville » antique[2]. Le hasard me permet d'y ajouter deux mentions inédites. Le grand décret d'Istros pour son citoyen Agathoklès, trouvé il y a trente ans par S. Lambrino et que ce savant va publier incessamment, mentionne la ville de Bizônè : vers la fin du IIIe siècle sans doute, un roi des Thraces nommé Zoltès l'assiégea[3] : ἐμβαλόντων αὐτῶν εἰς τὴν χ[ώρ]αν καὶ Βιζώνην μὲν πολιορκούντων τήν τε χώραν πορθούντων ; Agathoklès d'Istros alla en ambassade à son camp et acheta pour 600 statères d'or la renonciation du Thrace à s'approcher d'Istros ; on put ainsi sauver les récoltes alors sur pied. La phrase n'atteste pas exactement le caractère de « ville » indépendante de Bizônè ; celui-ci est pourtant probable. Mais il est mis hors de doute[4] par une inscription d'Iasos. Ce port de la Carie eut à l'époque hellénistique une population très abondante de métèques d'une origine très variée[5]. Une épitaphe collective, donnant le nom de quinze personnages[6], en

1. Inscriptions nos 6-11 ; surtout une liste dionysiaque bien connue : une série de ἱερεὺς Ταύρων (no 6), une dédicace Μητρὶ Θεῶν (no 8). Ces textes assurent un peuplement à l'époque impériale, et notamment au IIIe siècle (des Aurelii). Trop tardives et trop courtes pour avoir des traces de dialecte correspondant à une colonisation par Mésambria (mégarienne) ; remarquer cependant dans le no 6 les ἱερεύς et εὐεργέτης de la langue commune. Même authentique, un peuplement mésambrien a pu disparaître tôt.

2. Strabon, Pomponius Mela et Pline. Mihailov renvoie à une prochaine étude de M. Mirčev. Les lignes de C. Jireček étaient plus instructives : « Bizone... schon vor dem Beginn unserer Zeitrechnung zum grössten Theil durch ein Erdbeben untergesunken : Βιζώνη, ἧς κατεπόθη πολὺ μέρος ὑπὸ σεισμῶν des Strabo, VII, 319, *Bizone motu terrae intercidit* bei Pomponius Mela II, 22, *Bizone terrae hiatu rapta* des Plinius, *NH*, IV, 44, noch von Arrian (Peripl.) als χῶρος ἔρημος erwähnt ; dem anonymen Periplus zufolge (B., ἐν ᾧ σάλος) war es nach den einen von Barbaren, nach anderen von Mesembrianern gewohnt [texte capital, qu'il faut citer (A. Diller, *The tradition of the minor Greek geographers* (1952) p. 136) : τοῦτο τὸ πολίχνιόν τινες μέν φασιν βαρβάρων, τινὲς δὲ ἄποικον γεγονέναι Μεσημβρίας]. Als Station der Küstenstrasse erscheint Bizone noch auf der Peutinger'schen Tafel. Unter dem heutigen Namen taucht der Ort im 14. Jahrhundert wieder auf, als Κάρναβα der Byzantiner (*Acta patr.*, I, 95, 528) und *Cauarna* (Gauarna) der Italiener, mit einem 1444 (bei Callimachus) erwähnten Schloss. » Sur une mention douteuse de la ville dans Eutrope, VI, 10, voir R. Vulpe dans *La Dobroudja* (Bucarest, 1938), 95, n. 4 ; en général outre Brandis, *PW*, s. v. *Bizone*, R. Vulpe, *loc. cit.*, 64-65, avec la bibliographie locale sur le site p. 65, n. 7.

3. Voir l'analyse de R. Vulpe, *loc. cit.*, 87-90, avec la courte bibliographie p. 87, n. 4 ; cf. D. Pippidi, *Contributi la istoria veche a Rominiei* (1958), p. 28, 31.

4. Naturellement pour la période seulement dont date l'inscription.

5. Elle nous est connue par les inscriptions du théâtre énumérant année par année les contributions aux spectacles payées par les citoyens et les métèques ; reprises après Le Bas-Waddington, 252 sqq., dans A. Brinck, *Inscr. gr. ad choregiam pertinentes* (*Diss. Phil. Hal.*, VII), nos 107 sqq. (pas d'étrangers dans les premières). Catalogue des ethniques dans Le Bas-Waddington, introd. à 252, et G. Jost, *Iasos in Karien* (Diss. Hamburg, 1935), 48-49.

6. Nous l'avons copiée en 1948 et l'avons signalée *CRAI* 1948, 430. On rapprochera cette

mentionne trois de la mer Noire[1] : Ἑρμίου τοῦ Διονυσίου Τυρανοῦ (Tyras, sur la côte de la Bessarabie)[2], Κέρδωνος τοῦ Ἕρμωνος Σκύθου et Ζησίου τοῦ Ἀπολλω[ν]ίου Βιζωνίτου. Étienne de Byzance donnait comme ethnique Βιζώνιος, en admettant qu'on aurait pu avoir Βιζωναῖος et Βιζωνίτης[3], nouvel élément à la critique de l'auteur des Ethniques. Le nom Ζησιος n'est pas connu dans ce volume des *IGBulg.* Il n'est pas grec[4], mais thrace ; je rapproche Ζεισις, attesté, avec Ζειζας, en plusieurs endroits de la Thrace[5].

Les *IGBulg.* ne comportent pas non plus de prosopographie, comme en donnent maintenant la plupart des Corpus, le plus souvent dans les *fasti* ou les introductions à chaque ville — du moins les citoyens de chaque ville nommés dans les inscriptions[6]. De telles prosopographies, sous quelque forme qu'elles se présentent, et qui sont dépouillées dans l'index[7], fournissent plusieurs enseignements[8]. Elles apportent une contribution à l'étude onomastique[9]. Elles peuvent à l'occasion permettre des identifications de personnages nommés dans les inscriptions trouvées sur place. Elles fournissent, enfin, un témoignage irremplaçable sur l'importance de la ville, sur ses relations dans la région ou dans le reste du monde grec, sur leur étendue et sur leur direction. L'étude des relations de la ville est complète si l'on y ajoute les étrangers nommés dans les inscriptions de la ville, soit comme

épitaphe collective d'Orientaux et Nordiques de celle de Rhénée conservée à Zante et alléguée ci-après, p. 186.

1. Parmi les métèques déjà connus pour cette région, je relève un homme de Kallatis (Le Bas-Wadd., 298 ; Brinck, 152) : Διογένης (le patronyme doit être corrigé ou expliqué ailleurs) [Καλλ]λατιανός, et un Thrace (Le Bas-Wadd., 292 ; Brinck, 146) : Ἑκαταῖος Ζωνίου Θράξ. Le nom est justement enregistré comme thrace par D. Detchev (voir ci-après), 197 ; il le rapproche du nom de la ville thrace de Zônè sur la côte thrace de l'Égée. Il cite pour le nom et l'ethnique de cette ville Hérodote et Étienne de Byzance ; on trouvera dans *Hellenica*, I, 81-90, et II, 149 : *Une ville de Thrace dans une inscription de Delphes*, tous les textes sur Zônè avec notamment les attestations de l'ethnique Ζωναῖος dans une inscription de Delphes, un décret de Samothrace et le monnayage.

2. Récent corpus des monnaies de cette ville : A. Zograph, [*Monnayage de Tyras*] (Moscou, 1957). Pour des Τυρανοί dans les villes de la côte bulgare et roumaine, voir ci-après, p. 182.

3. Βιζώνη, πόλις Ποντική· τὸ ἐθνικὸν ἠδύνατο Βιζωναῖος ἢ Βιζωνίτης· ἔστι δὲ Βιζώνιος ὡς Παλλήνιος.

4. Ainsi pas dans Bechtel ni Pape-Benseler.

5. D. Detchev, *Die thrakischen Sprachreste* (voir la fin de cet article), 178-179, s. v. Ζειζας. On a Ζεισις, Ζειζσις, Ζισις, Ζεισσιος. A Kallatis, un Ζειζ[ας]. Mais je ne vois pas pourquoi on restitue cette forme plutôt que Ζειζ[ις]. Le seul autre texte dans Detchev qui la donne est lui aussi restitué (région de Pautalia) : [Πο?]ντικὸς ὁ καὶ Ζειζ[ας]. Or, ce sont les seuls exemples donnés.

6. Ainsi dans *IG*, *I. Creticae*, *Tituli Calymnii*, *La Carie*.

7. Les textes cités à l'occasion par Mihailov ne sont pas intégrés dans l'index ; cf. ci-après sur Ἀπήμων, *ad.* n. 22.

8. Je traiterai systématiquement de la portée des prosopographies dans un prochain mémoire. Cf. *Bull. Épigr.* 1958, 161, 320. On voit d'emblée, par exemple, l'importance comparée de Mylasa ou de Chios.

9. Le cas de Ἀπήμων à Dionysopolis est suggestif. Je souligne ci-après quelques concordances pour Odessos et Mésambria.

proxènes[1], soit simplement comme défunts, et la circulation monétaire par le relevé de toutes les trouvailles de monnaies de cette ville[2].

Sur cette côte du Pont, le relevé des étrangers nommés par les inscriptions est assez suggestif, et il n'y a maintenant qu'à ouvrir le nouveau Corpus pour les avoir sous la main. Prenons d'abord les proxènes. Deux ethniques de grandes villes lointaines doivent être écartés, car il s'agit d'officiers au service des rois : Ἑρμειος Ἀσκληπιοδώρου Ἀντιοχεύς, proxène d'Odessos, était au service du roi des Scythes Kanitas[3] ; Ἐπιτυγχάνων Μενεκράτους Ταρσεύς commandait une troupe envoyée par Mithridate Eupator aux Apolloniates[4]. De même Μηνογένης Ἀσκληπίδου Ἡραιΐτης, d'Héraion ou Héraion Teichos sur la côte nord de la Propontide, était un stratège du roi thrace Sadalas, préposé au territoire voisin d'Odessos[5]. Mésambria honore un Thrace de la tribu des Astes, le pays qui va d'Apollonia au Bosphore[6], un Thessalien[7] et un Apolloniate, qui doit être un citoyen de la ville voisine, puisqu'on n'ajoute aucune précision à son ethnique[8]. Le Chersonésite proxène d'Odessos est certainement un citoyen de la ville de la Tauride et non pas, en général, un habitant de la Chersonèse de Thrace[9]. Il n'est pas étonnant de trouver

1. Cf. les conclusions de J. Vanseveren, *Rev. Phil.* 1937, 327-332, pour les proxènes de Chios ; les miennes, *Études de numism. gr.*, 178 sqq., pour ceux d'Histiée.

2. Nous avons mené de front les recherches sur les deux sources de renseignements dans *La Carie*, et nous continuerons de le faire régulièrement ; pour Histiée, les deux aussi dans *Études de numism. gr.*, chap. VII. De même, par exemple, pour Skepsis en Troade (*ibid.*, 13-15, 85), ou pour Aigai d'Éolide (*Études Anatoliennes*, chap. III ; cf. *Études de numism. gr.*, 100, n. 1 ; *Hellenica*, X, 183, n. 4) ou Temnos (*BCH* 1933, 494-495 ; *Études Anatoliennes*, 95, n. 5).

3. N° 41 : διατρίβων παρὰ βασιλεῖ Σκυθῶν Κανίται. Commentaire de Mihailov sur la date de ce roi, bien connu par son monnayage.

4. N° 392 : ὁ ἡγούμενος τῶν στρατιωτῶν κτλ. (voir ci-dessus). Dans le fronton de la stèle, un bouclier rond ; au-dessous, avant le texte, un casque et une épée dans son fourreau.

5. N° 43 : καθεσταμένος ὑπὸ βασιλέως Θρᾳκῶν Σαδάλου στρατηγὸς ἐπὶ τῆς προσχώρου. Commentaire de Mihailov sur ἡ πρόσχωρος ; j'entends comme lui « le territoire appartenant à Sadalas qui est voisin de celui d'Odessos ». Le dictionnaire L.-S.-J. ne traduit pas exactement par « frontier ». — Mihailov a renvoyé pour Heraion à *Hellenica*, V, 56. Maintenant un nouvel exemple de cet ethnique dans une épitaphe attique, méconnu par W. Peek, qui y voyait un ethnique arcadien ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 206. — Je laisse de côté le fragment de Mésambria (?) n° 319, de caractère incertain, qui mentionne deux Apolloniates et un Macédonien (ce dernier ethnique n'est pas dans l'index).

6. N° 312 : Δε... της Δηζου Ἀστάς.

7. N° 309 : Καλλίππω[ι Θε]ρσανδρίδα Θεσσαλῶι. Les noms commençant par Θερσ- sont fréquents en Thessalie. Sur les imitations de monnaies de Larisa en Dacie, voir B. Mitrea (voir 182, n. 2), 59-60. Récemment encore une monnaie de Larisa dans la région de Trajana Augusta, *Bull. Inst. Bulg.*, 21 (1957), 324 et 326. Je rapproche le nom des deux Odessitains Θεσσαλός (n^{os} 36, 122) ; car ces noms de personnes tirés d'ethnique ont toujours un intérêt, étant la marque de relations ou d'origine de la population ; j'ai souvent attiré l'attention là-dessus et je le ferai encore dans une étude systématique (par exemple *Hellenica*, I, 124-125, 154 ; II, 152) ; pour ce nom à Tralles, cf. *Eos*, 48, II (1957), 237, n. 54 ; il est attesté à Magnésie du Méandre et à Priène.

8. N° 308 : [Ἡραι]στίων (?) (on peut avoir aussi bien, *ex. gr.*, Ἀριστίων) Σωσία Ἀπολλων[ιάτα]ς.

9. N° 39 : Χρῆσ[τος Ἀ]ρνίου Χερσονησείτης. Un [Πα]σιάδας Ἡροδό[του Χ]ερσονα-

un Épidamnien, de la lointaine côte d'Illyrie, proxène aussi à Odessos[1], quand on sait quelle fut dans les Balkans la circulation des monnaies d'Épidamne et d'Apollonia d'Illyrie[2]. Dans le cas des proxènes, on ne sait ordinairement pas à quel titre ils ont rendu service à une ville ou à ses citoyens, comme hommes politiques ou commerçants, etc., et s'ils sont venus eux-mêmes dans la ville ou s'ils ont connu dans leur patrie des citoyens de la ville qui les honore ; de toute façon, il y a eu des relations. Le cas est plus clair pour les épitaphes : les défunts s'étaient, presque toujours, fixés dans la ville, ou en tout cas y avaient fait un séjour. Odessos a reçu ainsi des gens de Tyras, sur la côte de la Bessarabie, entre Istros et Olbia[3], de Chalcédoine sur le Bosphore[4], de Maronée sur la côte thrace de l'Égée, au débouché de la voie continentale coupant l'isthme de Byzance et de la Chersonèse[5]. Il est caractéristique que la grande ville commerçante d'Héraclée du Pont ait fourni plusieurs familles[6]. L'épitaphe d'un Cyzicénien à Dio-

σίτας est proxène de Kallatis : *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.* 1894, 99, n. 1 ; T. K. Blavatskaia, [*Les villes pontiques occidentales du VII^e au I^er siècle avant notre ère*] (1952), p. 256, n. 26.

1. N° 37 : Φιλοκράτης [Λ]εωνίδου Ἐπιδάμνιος.

2. Cf. notamment C. Patsch, *Congrès Int. Num. Paris* 1900, 104-114 ; B.Mitrea, *Ephemeris Dacoromana*, 10 (1945), *Penetrazione commerciale e circolazione monetaria nella Dacia prima della conquista*, p. 79-99 (cf. *BCH* 1935, 497, note ; *Études de numism. gr.*, 215) ; I. E. Dinian, *Studii şi cercetări de ist. veche*, 6 (1955), 303 sqq. Il serait intéressant d'avoir une prosopographie des Épidamniens (sous les deux ethniques successifs de la ville, Épidamne et Dyrrachion).

3. N° 229 (oublié dans l'index) : Ἐνθάδε γαῖα κατέχει Δομνεῖνον υἱὸν Ἡρακλείδου [Τυρανὸν ἀπὸ προγόνων εὐγενῆ, ζήσαντα ἔτη εἴκοσι]. Τὴν στήλλην ἀνέστησεν Αὐρήλιος Ἡρακλείδης πατὴρ καὶ Μαδαγαυα μήτηρ μνήμης χάριν (Μαδιγαυα dans l'index ; la photographie permet la vérification). Ce nom intéressant de Tyras n'est pas dans L. Zgusta, *Die Personennamen griech. Städte der nördl. Schwarzmeerküste* (Prague, 1955), bien que l'inscription d'Odessos soit connue depuis 1878 (dans Kalinka, 346). D. Detchev, *Die thrakischen Sprachreste* (1957), 279, explique le début par l'ossète (comme Zgusta pour Μαδα à Panticapée). — Dans l'inscription de Tomis, *Bull. Épigr.* 1939, 224, ne faudrait-il pas restituer : πατρὶ ἰδίῳ Αττα [Τυ]ρανῷ τετε[λευτηκ]ότι...? Les noms des enfants se retrouvent ou ont leurs parallèles dans les noms de la Russie Méridionale (les ajouter au répertoire de L. Zgusta) : Ιρασταμος, Αδιαγος, Αβραγος ; Αττας y est très fréquent, mais se trouve aussi à Tomis. L'onomastique interdit de restituer un ethnique comme [Ἀνκυ]ρανῷ (un Ἀνκυρανὸς καὶ Τομείτης à Tomis, *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 19 (1896), 228, n. 94 ; un autre Ancyranien à Tomis, *ibid.*, 17, p. 86, n. 10-11 ; *CIL*, III, 12489). En tout cas, à l'époque hellénistique, un décret de Tomis pour un Τυρανός, qui a séjourné à Tomis, puis qui a rendu des services aux Tomitains qui allaient εἰς Ὀλβίαν πόλιν (*Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 11 (1887), 42, n. 55).

4. N° 172 : Εὐέλπιστος Κουάρτου Χαλκηδόνιος καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Καριδαβα χαίρετε. Καριδαβα, d'après cette inscription, dans Detchev, *loc. cit.*, 229 ; le nom s'analyse bien comme thrace (cf. *ibid.*, p. 121, s. v. δαυα, et p. 109, s. v. Δαβεις, etc.). Le Chalcédonien avait donc pris femme dans le pays. Il ne l'avait point, je pense, amenée de sa ville ou de Bithynie, et l'absence de patronyme pour la femme est un indice pour son milieu (cf. la série des épitaphes d'Odessos ; on rappelle ordinairement pour les femmes aussi le nom du père).

5. N° 104 : Μητροφάνης Βακχίου Μαρωνίτης. IV^e siècle selon Škorpil.

6. N° 112 : Ἀδὺς Ἡρακλέωνος Ἡρακλεώτης ἐτῶν νε′, χαίρετε, καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Χρύσιν Ῥουφίου θυγάτηρ. Le nom Ἠδύς ou Ἀδύς est caractéristique — sinon naturellement exclusif — de la Bithynie et se trouve à Byzance, ville sœur d'Héraclée (Mihailov a renvoyé à *Bull. Épigr.* 1948, 157, qui indique plusieurs de nos études ; cf. aussi *Hellenica*, X, 52). Il suffit à prouver qu'il s'agit bien de l'Héraclée du Pont, et il faut remarquer qu'on

nysopolis[1] est un nouveau lien entre la grande ville de la Propontide et la côte ouest du Pont-Euxin[2]. La belle série des épitaphes d'Apollonia du v^e^ au III^e^ siècle fait connaître une Macédonienne, une femme d'Amphipolis[3]. On est d'abord un peu étonné d'y trouver un homme de Phygela ou Pygela, petite ville au sud d'Éphèse[4]; mais c'est une ville ionienne, et qui ne fut pas sans quelque importance à époque ancienne, comme l'attestent son traité d'isopolitie avec Milet[5], son monnayage au IV^e^ siècle avec des tétradrachmes et même de l'or[6], la trouvaille de monnaies à Olynthe[7] et à Poseidion sur la côte de Syrie[8]; on trouve un Phygélien aussi à Lemnos[9].

Il faut, enfin, ajouter une Nicomédienne à Odessos qui n'a pas été connue de G. Mihailov et dont l'épitaphe doit être ajoutée au Corpus[10] :

[Πρ]όκλα Γαίου Νεικέ-
[ρωτ]ος γένει Νικομήδισα συμ-
βιώσασα τῷ ἀνδρὶ ἔτη
λε', γενομένη δὲ τέκνων
μήτηρ γ', εὐσεβοῦντος α[ὐ]-
τὴν Ἰουλίου τοῦ θείου.
Χαῖρε.

lui a gardé à Odessos sa forme mégarienne (Ἀδύς), alors qu'on n'a pas écrit Ἡρακλεώτας ni ά γυνά. — N° 139 : Διονύσιος Δημοσθένου Ἡρακλεώτης ζήσας ἔτη νο' κτλ. — N° 223 : [πά]τρη δ' Ἡρακλέους μὲν ἐπώνυμος, οὔνομα [δ' ἡ]μεῖ[ν] (j'ajoute le δὲ) [τῷ] μὲν Ζωσιμίων, τῷ δὲ Μένανδρος ἔην. — J'ai attribué à Héraclée du Pont, et non à la pseudo-Héraclée de Tauride, le monument consacré à Tomis au gouverneur Qu. Marcius Turbo (*Études Anatoliennes*, 249-251 ; suivi notamment par A. Stein, *Die Legaten von Moesien*). B. Pick, *Ant. Münzen, Dacien*, 84, n. 4, avait vu que la ville d'Héraclée était celle du Pont. Il proposait d'attribuer le monument à Kallatis, et non à Tomis, parce que son exposition avait un sens dans la colonie d'Héraclée et n'en avait pas à Tomis. Mais l'inscription honore le gouverneur de Mésie Inférieure, Qu. Marcius Turbo ; elle a été normalement exposée à Tomis, ville principale de la confédération des Hellènes du Pont ; les rapports d'Héraclée et de Kallatis n'ont rien à voir ici. Selon Th. Sauciuc-Săveanu, *Callatis* (dans *L'archéologie en Roumanie* 1938), 20, relations entre Héraclée et Kallatis d'après l'épigraphie. Voir p. 188.

1. N° 25 : Ἑρμάφιλος Κυζικηνός. Sur la décoration de la stèle, un canthare, voir ci-dessus, 167, n. 2. Un Athénien d'après le fragment d'épigramme n° 219.

2. Cf. *Hellenica*, I, 154 (le nom Κυζίκιος dans la Dobroudja, près de Tomis, *Bull. Épigr.* 1939, 227, et un Istrien mort à Cyzique où il était venu pour ses études) ; *Bull. Épigr.* 1958, 336 (médecin venu de Cyzique à Istros ; une hektè de Cyzique) ; Th. Gerasimov, *Ann. Musée Nat. Bulg.*, 7 (1942), 72-89 : *Kyzikenerfunde in Bulgarien*, avec carte ; S. Dimitriu, *Studii... istorii veche*, 8 (1957), 103-112 (à propos de l'*hektè* ; sur la rareté en Roumanie des monnaies de Cyzique, abondantes au Bosphore Cimmérien). Selon Th. Sauciuc-Săveanu, *loc. cit.*, relations de Cyzique avec Kallatis d'après l'épigraphie.

3. N° 459 : Κρινομένης Οἰνοπίδεω (sur le nom, voir ci-après, p. 233). Δήμη Ἀριστοκλείους Ἀμφιπολῖτις, Κρινομένους γυνή.

4. N° 416 : Ἡρόξενος Ζωπύρο Πυγελέος. Il aurait valu la peine de signaler le renvoi que nous avions fait, *Bull. Épigr.* 1949, 141, à *Hellenica*, I, 124, n. 7 ; car on y trouve les documents essentiels sur la ville, qui ne sont nulle part ailleurs, et les études qui ont traité de l'alternance Phygela-Pygela dans le nom et l'ethnique. Cf. aussi *Bull.* 1950, 42.

5. *Delphinion*, 142.

6. K. Regling, *Z. f. Num.*, 33 (1922), 46-53.

7. Dans les deux publications successives, un exemplaire à chaque fois (cf. *Olynthus*, IX, p. 357) ; cela marque bien que ce n'est pas un hasard.

8. *Num. Chron.* 1957, 193, à El Mina. A Pergame : *Perg., Landschaft*, I (1913), 357.

9. *Bull. Épigr.* 1948, n. 15 : Φίλων Δημοκράτους Φυγελεύς. III^e^ siècle.

10. *Arch. Zeitung*, 8 (*Denkmäler Forschungen*, 2), 1850, p. 141 (voir ci-après pour Dionysopolis), n° 6. Pas connu de W. Ruge dans sa liste très utile de Nicomédiens à l'étranger,

Naturellement, le groupe des villes grecques de la côte bulgare ne peut être étudié isolément. Au sud d'Apollonia, il n'y a plus de villes jusqu'à Byzance, le long d'une côte à peu près sans ports et inhospitalière [1], pays des naufragés et des naufrageurs [2]; mais au nord de Dionysopolis continuent sans interruption jusqu'aux bouches du Danube les villes grecques, Kallatis, Tomis et Istros, sur la côte roumaine de la Dobroudja. Aucun de ces deux groupes ne peut être isolé de l'autre, qu'il s'agisse de la circulation des hommes et des monnaies, des institutions, des cultes, de l'onomastique, des rapports avec les royaumes barbares de l'intérieur ou avec le monde grec du Pont-Euxin, tout autour de ses rives, ou d'au delà du Bosphore, de la Propontide et de la mer de Thrace. Mais, comme je l'ai dit, les conditions politico-scientifiques rendent inéluctable la séparation de ce groupe de villes en deux Corpus, l'un bulgare et l'autre roumain. Ainsi, rendant compte ici du Corpus des villes de Bulgarie, je ne puis rapprocher systématiquement les inscriptions des villes de Roumanie, qui sont encore dispersées. Je ne suis pas étranger à l'épigraphie de Kallatis, de Tomis et d'Istros, à laquelle j'ai apporté des contributions [3], mais je ne puis ici me soumettre, pour la comparaison avec les villes bulgares, à une révision détaillée. Je signalerai seulement parmi les étrangers connus dans ces villes [4] pour l'époque hellénistique

PW, s. v. *Nikomedeia*. « In der Festung Varna an einem grossen marmornen viereckigen Behälter (Sarkophag) aus einem Stück. » La copie contient bien des fautes, mais faciles à corriger (d'où ici les lettres pointées). Le texte a été rétabli par l'éditeur, L. Mercklin, sauf à la ligne 1, où il écrivait : Θ(εοῖς) κ(αταχθονίοις), puis un nom de femme en -νεικη. Il avait songé à γένει sans oser l'introduire ; il n'y a aucun doute ; cf. par exemple à Tomis et pour un Nicomédien : Τειμοκράτης Ἀλεξάνδρου γένι Νικομηδεὺς ὁ κὲ Τομίτης (*IGR*, I, 648) ; à Kallatis : Συνπλίκιος υἱὸς Κασσιανοῦ Σύρος τῷ γένι, νομικὸς τὴν ἐπιστήμην (*Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 11 (1887), 32, n. 31) ; cf. aussi, par exemple, Clermont-Ganneau, *Rec. Arch. Or.*, VI, 287 : γένει Ἁδριανὸς Παλμυρηνός, faisant disparaître le dieu Ὠγένει de Waddington, 2440 ; *TAM*, II 3, 983, à Olympos : Τελέσφορος Τροφίμου, γένει Πρυμνησσέους ; *IGR*, III, 117, à Sébastopolis du Pont, γένι Ῥωμ[αῖα], et non Ῥώμ[ης] ; *Sitz. Berl.* 1935, 704, n. 1, à Ambryssos, γένει μὲν Φυσκεύς κτλ. ; *Olympia Bericht* V, 167-169 : Διονύσιον Δημητρίου [Με]σσάνιον, γένει δὲ Ἀλικαρνασσέα ; C. Wessel, *Inscr. gr. chr. Occid.* (Diss. Halle, 1936), n. 91 (Rome chrétienne) : γένει Λυβεικόν ; *IG*, XIV, 1702 : γένει Σιδήτης ; LW, 1220.

1. Voir notamment G. Seure, *RÉA* 1929, *Inscriptions grecques du pays des Astiens*, 297-298. Voir ci-après sur le Héros Stomianos, p. 195-196.

2. Textes classiques : Xénophon, *Anab.*, VII, 5, 12-14 ; Strabon, VII, 6, 2 ; Ps. Scymn., 724-727 : Εἶτ' αἰγιαλός τις Σαλμυδησσὸς λεγόμενος, | ἐφ' ἑπτακόσια στάδια τεναγώδης ἄγαν | καὶ δυσπρόσορμος ἀλίμενος τε παντελῶς | παρατέταται, ταῖς ναυσὶν ἐχθρότατος τόπος. Voir notre interprétation du traité nº 307 entre Mésambria et les rois de Thrace, *Bull. Épigr.* 1952, 87 *a* ; 1953, 133 ; et ci-après *ad* nº 307.

3. Voir *BCH* 1928, 170-172 (Istros) ; *Études Anatoliennes*, 249-251 (Tomis) ; *Rev. Phil.* 1929, 149-150, et 1939, 151-153, 175-176 (Kallatis) ; *Istros*, I (Kallatis, Tomis, Istros) ; *Gladiateurs*, nºs 41-47 (Tomis ; une nouvelle série prochainement) ; *Hellenica*, I, 78-80, et II, 51 sqq., 148-149 (Kallatis) ; avec J. Robert, *Bull. Épigr.* 1939, 223-239 (Kallatis, Tomis) ; 1953, 138 (Istros) ; 1955, 163-163 *a* (Istros) ; 1956, 181 (Tomis), 189-190 (Istros) ; 1958, 330 (Kallatis), 334-341 (Istros) ; 1959, 259 (Kallatis).

4. Cf. K. Regling, *Ant. Münzen, Dacien*, p. 595, n. 3 (Tomis) ; Th. Sauciuc-Săveanu, *loc. cit.* (Kallatis) ; R. Vulpe, dans *La Dobroudja* (Bucarest, 1938), 86, 208-211 ; *Bull. Épigr.* 1939, 224, 227, 235. Presque tous les témoignages réunis là, sauf pour Kallatis, concernent d'ailleurs surtout l'époque romaine.

l'Alexandrin enterré à Tomis [1], les Mytiléniens proxènes de Kallatis [2], le Carthaginois vendeur de blé à Istros [3] ou les rapports renouvelés entre Istros et sa métropole Milet [4].

Il est infiniment plus difficile de réunir les mentions de citoyens de nos villes mentionnés ailleurs dans le monde grec. Je donnerai ici ce que j'ai pu réunir jusqu'à maintenant, car — même en n'oubliant pas que des lacunes sont inévitables — je crois que le tableau est des plus suggestifs et que, pour ainsi dire, on peut ainsi jeter sur l'histoire et la fortune de chacune de ces villes un éclairage révélateur. Tout d'abord, il n'y a presque rien, je crois, pour Dionysopolis, sauf une mention à Claros [5]. Pour Bizônè, l'épitaphe d'Iasos que j'ai fait connaître ci-dessus. Il n'y aurait rien pour Anchialos, si un bouleute de la ville n'était nommé, en Thrace même, aux environs de Sélymbria [6]. Les Apolloniates sont difficiles à reconnaître parmi toutes les Apollonia du monde grec [7] en l'absence de précision géographique [8]. Du

1. *Bull. Épigr.* 1939, 235 ; cf. 227.

2. Ἡρῶναξ καὶ Βάκχιος Καλλιφάνεος Μυτιλαναῖοι (*IG*, XII suppl., p. 69, l. 82-89 ; Blavatskaia, *loc. cit.*, p. 255, n. 24) ; voir la bibliographie des éditeurs et de l'attribution dans *Bull. Épigr.* 1955, 161. Épitaphe d'un ménage de Mytiléniens à Panticapée, *Ios PE*, II, 294. Le dynaste du Bosphore Leukon donne des privilèges aux Mytiléniens pour l'exportation de blé (Tod, *Gr. Hist. Inscr.*, II, 163).

3. S. Lambrino, *Dacia*, III-IV, 401, n. 3 (Blavatskaia, *loc. cit.*, p. 245, n. 10) ; cf. L. Casson, *Trans. Am. Phil.*, 85 (1954), *Grain trade of Hellenistic world*, 178, n. 64.

4. D'après mon identification et mon rapprochement de deux fragments, *BCH* 1928, 170-172 (Blavatskaia, *loc. cit.*, p. 243, n. 5) ; S. Lambrino, *Dacia*, III-IV, 398-400. — J'ai d'ailleurs allégué ci-dessus et ci-après un certain nombre des documents de ces villes à rapprocher directement de ceux des villes bulgares.

5. Voir ci-après. Pour Krounoi, voir ci-après, 198. — Que l'un soit connu à Kallatis, sa voisine, ne change pas la situation ; cf. Th. Sauciuc-Săveanu, *loc. cit.* — Dans une inscription d'Oescus, près du Danube, un dignitaire de la colonie est en même temps *buleuta civitatum Tyranorum Dionysiopol. Marcianopol. Tungrorum et Aquincensium* (Dessau, *I. lat.*, 7178).

6. G. Seure, *Archéologie thrace*, I (*Rev. Arch.* 1912), n. 48 : Διογένης Κλήμεντος βουλευτὴς Ἀνχια(λ)έων χαῖρε ; « Tchanta, près de Silivri ». D'après la carte, Çantaköy n'est guère plus éloigné de Périnthe (qui est au sud-sud-ouest) que de Silivri (au sud-est). — Il me semble avoir vu récemment un bouleute d'Anchialos dans une inscription grecque ou latine de la région de Serdica ou de Pautalia. Mais ce peut être un faux souvenir. — Anchialos apparaît dans les titres d'un stratège de la dynastie thrace, vers 20 p. C. : στρατηγὸς Ἀνχιάλου κτλ. et στρατηγὸς τῶν περὶ Ἀνχ[ίαλο]ν τόπων (*Bull. Épigr.* 1958, 328), ce qui est important pour l'histoire du statut d'Anchialos et de son développement comme ville.

7. L'attribution même des monnaies fut difficile et lente ; elle fut réglée par les trouvailles locales. Cf. *La Carie*, II, 246, n. 2 ; *Bull. Épigr.* 1958, 31 (sur les monnaies à la Gorgone et à l'ancre, avec la lettre A, d'Apollonia et non d'Abydos, voir E. Babelon, *Traité des monnaies*, II 4, n. 1623-1634). L'Apollonia qui doit être le plus souvent citée est celle d'Illyrie. — M. Segre, *Athenaeum* 1934, 3-9, a voulu attribuer à Apollonia du Pont un décret des Apolloniètes conservé au musée de Chios et publié *Athena* 1908, 233, n. 4. J'ai fait remarquer (*Istros*, I (1934), *Inscr. de Thyatire*, p. 4, n. 1), que cette attribution était impossible : ni le calendrier macédonien, ni l'éponymie du stéphanéphore, ni la mention d'une συνοικισία ἡ κοινὴ τῆς τετραπόλεως ne conviennent à la ville pontique. J'ai proposé, *Villes d'Asie Mineure*, 56, n. 3, de l'attribuer à l'Apollonia de Lycie, qui faisait partie d'une tétrapole, et j'ai interprété par là la mention du nom perse Mardonios et de l'époque des tyrans.

8. Dans une étude d'onomastique et de géographie sur les épitaphes d'étrangers en Attique, promise et élaborée depuis longtemps (cf. *Hellenica*, II, 65), je montre comment on peut,

moins attribuerons-nous sans hésitation à cette ville les documents des villes proches : [Ἡφαι]στίων Σωσία, proxène de Mésambria[1], et Φίλων Ἑκαταίου, proxène de Kallatis[2], Στρατῶναξ Λυγ[δά]μιος, qui porta secours militairement aux Kallatianiens[3]. Seules semblent compter dans ces conditions Mésambria et Odessos. Encore faut-il noter qu'on ne trouve aucun citoyen de ces villes parmi les proxènes ou les dédicants de Delphes ; aucun parmi les olympioniques, ni parmi les vainqueurs dans les grands concours d'Athènes, de Béotie, de Cos[4] ou d'ailleurs ; aucun dans le Péloponèse ni la Grèce du Nord, ni dans les îles de l'Égée ; pas non plus parmi la nombreuse colonie étrangère d'Érétrie et celle de Démétrias[5] ; un seul dans la population bigarrée de Rhodes[6]. A Délos, il semble qu'on n'en trouve aucun parmi les proxènes, les dédicants du culte apollinien ou des cultes orientaux, les éphèbes ; une épitaphe conservée à Zante, mais qui est très vraisemblablement de Rhénée, ornait la sépulture collective de vingt-sept étrangers avec des ethniques très intéressants, surtout parmi les Orientaux[7] ; il y a une

dans une minorité de cas, déterminer la nationalité précise d'Antiochéniens, de Séleuciens, d'Héracléotes, d'Apolloniates. Je ne vois qu'une épitaphe où l'on peut songer à reconnaître un Apolloniate du Pont : *IG*, II², 8350 : Ἐργασίων Θουλου Ἀπολλωνιάτης ; j'y reviendrai ; W. Peek a voulu corriger d'abord le copiste, puis le lapicide (*Ath. Mitt.*, 67, p. 179, n. 377, et p. 211).

1. *IGBulg.*, I, n. 308. Sur le nom, douteux, voir ci-dessus, p. 181, n. 8.

2. Inscription inédite signalée par R. Vulpe, *loc. cit.*, 87, note 3. Le nom Ἑκαταῖος est bien attesté dans la région : un à Odessos, un à Mésambria, trois à Apollonia. Voir ci-après, 188.

3. *SGDI*, 3089 ; plus complet Kalinka, *Denkmäler*, 94 (Blavatskaia, p. 257, n. 28) ; cf. l. 19 sqq. : προ[θύ]μως ἀντιλαμβανόμενον τᾶς Καλλατιανῶν σωτηρίας, il avait plaidé pour les droits de la ville (cf. *Rev. Phil.* 1958, 30). Le nom Λύγδαμις semble d'abord bien convenir dans l'ionienne Apollonia ; et, certes, il est attesté à Naxos (Bechtel, *HP*, 558, tyran bien connu), à plusieurs reprises à Halicarnasse (cf. Pape-Benseler, pour les textes sur deux Lygdamis ; *Sylloge*³, 45, pour le tyran d'Halicarnasse et un homonyme dans cette ville ; Δισὸς Λυγδά[μι]ος Ἁλικαρνασσεύς proxène de Gortyne, *I. Cret.*, IV, n. 209, A). Il y convient, mais on ne peut le dire un nom exclusivement ionien, puisqu'on connaît un Λύγδαμις Φείδωνος de Knossos (*I. Cret.*, II, ch. x, n. 1, l. 3-4), un Λύγδαμις Μιττυρίωνος de Rhaukos (*I. Cret.*, IV, 206, l. 1), un Λύγδαμις Τραγίλιος (Macédoine, *F. Delphes*, III 5, 3, l. 35 ; Tod, *Gr. Hist. Inscr.*, II, 140). Les lignes rapides de L. Zgusta, *loc. cit.*, p. 17, ne sont pas satisfaisantes.

4. Je pense aux listes publiées par Th. Klee, *Zur Geschichte der gymnischen Agone* (1918), p. 121-128, qui donnent beaucoup d'ethniques variés.

5. Pour cette dernière, les recherches sont assez difficiles parmi les publications variées d'Arvanitopoulos ; je crois cependant les avoir toutes vues. Ces épitaphes sont spécialement riches pour la Phénicie, avec aussi Gaza et Ascalon, et pour la Grèce de l'Ouest (Épire, etc.).

6. Épitaphe (*IG*, XII 1, 147 ; Peek, *Vers-Inschr.*, I, 1257) : Πλουτίδα ἐξ Ὀδασοῦ (je ne sais pourquoi les éditeurs ont mis un esprit rude) δέρκευ, ξένε, τάμ ποκα Βῶρμος (? ; je ne comprends pas ; les trois premières lettres douteuses dans *IG* et un point d'interrogation, pas de lettres pointées dans Peek qui a vu l'estampage) | κηδεύσας ὑπὸ γᾶν τάνδε κατεκτέρισε | χρηστοτάταν, δικαίαν, εὐσεβῆ ἐκ προγόνων κτλ. Hiller von Gaertringen a mis un point d'interrogation après Ὀδασοῦ et dans l'index. Je ne vois pas ce qu'on pourrait tirer d'autre de ces syllabes. Pas enregistrée dans la liste des étrangers à Rhodes dressée par D. Morelli, *Studi classici e orientali* (Pise), 5 (1955). Pour la Pérée, voir ci-après, p. 189.

7. Publiée par François Lenormant, *Recherches arch. à Éleusis, Inscr.* (1862), 346, n. 87, et donc suspecte d'être un faux ; mais l'authenticité était prouvée par une copie indépendante de T. Ampelas, *Parnassos*, 6 (1882), 859, n. 1 ; retrouvée par G. Klaffenbach (cf. *Sitz. Berlin* 1935, 713, n. 2) dans la collection qui avait appartenu au comte Cesare Roma ; il a

femme d'Odessos, Καλλιόπη 'Οδησσῖτι et, pour les pays du Pont-Euxin, deux Istriens et quatre Μαιώτης[1]. C'est cette inscription même qui a dû donner à F. Lenormant l'idée d'un décret de proxénie de Karystos pour un Ξάνθιππος Γοργίππου 'Οδησσίτης[2].

C'est dans les grandes villes de la côte nord de la mer Noire que nos gens ont laissé le plus de traces. A Olbia, à la fin du IIe siècle p. C. ou au début du IIIe siècle, un décret honore Théoklès, fils de Satyros, qui vient de mourir pendant qu'il présidait le collège des archontes ; à ces honneurs posthumes se sont associées αἱ πόλεις τῶν παρεπιδημούντων ξένων ; leur catalogue, placé en tête du décret, nous informe des colonies marchandes à Olbia[3] ; des villes « bulgares », il n'y a qu'Odessos, tandis que les trois villes « roumaines » y figurent, Τομεῖται, 'Ιστριανοί, Καλλατιανοί ; des voisines sur la côte de la Russie, il y a à la fois Tyras, Chersonèsos et Bosporos (Panticapée) ; sur la

bien voulu récemment m'envoyer sa copie, qui confirme celle de Lenormant ; les variantes d'Ampelas sont à rejeter. Cela apporte bien « eine völlige Ehrenrettung Lenormants » pour cette série d'épitaphes à Zante, et G. Klaffenbach estimait pressante, plus encore que la republication du contenu des inscriptions, « die bisher unterlassene Pflicht » de cette réhabilitation. Mais il faut bien se rendre compte que, du jour où un savant s'est livré à des falsifications et mystifications prouvées — et les a défendues —, tout ce qu'il publie et qui n'est point confirmé par ailleurs est légitimement suspect, et que ce n'est point être « unfreudlich », comme il est reproché à Roehl, que d'exiger des preuves d'authenticité. Nous avons la preuve pour cette série ; c'est une « Ehrenrettung » extrêmement limitée, comme elle a déjà eu lieu pour tel ou tel autre document ; mêlant les authentiques aux faux, Lenormant rendait le départ souvent impossible en l'absence d'une copie indépendante. Le « cas Lenormant » subsiste tout entier (cf. *Rev. Phil.* 1939, 136 et 139 ; *CRAI*, 1954, 504), et les critiques de fraudes et les psychiatres se penchent là-dessus avec intérêt (cf. par exemple Vayson de Pradennes, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, etc. (1932), 343-380 : *Les inscriptions et monuments de la chapelle Saint-Éloi* ; Dr F. Regnault, *Rev. mod. de médecine et de chirurgie*, 1933, 20-23 : *Un savant mythomane*, François Lenormant) ; la psychologie moderne pourrait éclairer ce cas étrange d'enfant gâté et ce goût de la supercherie qu'il manifesta de façon éclatante dès son adolescence savante, à dix-sept ans, et en compromettant son propre père, Charles Lenormant. — J'ai eu plusieurs fois à commenter certains de ces ethniques dans *Hellenica*, II, 74, n. 2 (Marisa de Palestine) ; 82, n. 2 (Mazaka de Cappadoce) ; III, 101, n. 5 (Joppè, 'Ιοπείτης ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 206, n. 70). Il y a un Nabatéen, avec un nom bien traditionnel : Ζαΐδε (qui se trouve à Pétra ; cf. Wuthnow, *Sem. Menschennamen*, s. v.) Ναβαταΐε ; il est à ajouter aux témoignages sur les rapports des Nabatéens et de l'Égée ; cf. *Rev. Phil.* 1934, 283 (à propos d'un proxène de Ténos et d'un ambassadeur de Priène) ; F. Zucker, *Doppelinschrift... Hermopolis* (1937), 17-18 ; M. Segre et G. Levi della Vida, *Clara Rhodos*, 9 (1938), 139-148, bilingue à Cos (*Bull. Épigr.* 1940, 89). La copie d'Ampelas apportait un élément très intéressant et entrant bien dans cet ensemble avec un Minéen : Δάμων Μιναΐε ; mais G. Klaffenbach a lu Μύνδιε comme Lenormant.

1. Βίθυ 'Ιστριαΐε ; sans doute non pas variante légitime de l'ethnique, mais erreur ; remarquer le nom thrace Bithys. — Δαμᾶ 'Ιστριανέ. — 'Ισίδωρε Μαιῶτα, Δαμᾶ Μαιῶτα, Ἡρακλείδη Μαιῶτα, Νικία Μαιῶτα.

2. *Rh. Mus.* 1866, p. 531, n. 391 ; « descripsi anno 1863 » ; repris dans *IG*, XII 9, 1244 parmi les *falsa* (les noms et ethniques de ces inscriptions fausses ou suspectes ne sont pas insérés dans l'index).

3. *Ios PE*, I², 40, l. 35 et 37, et 1 sqq. : Ὅσαι πόλεις ἐστεφάνωσαν Θεοκλέα Σατύρου ἥρωα χρυσέοις στεφάνοις · 'Ολβιοπολεῖται, Νεικομηδεῖς κτλ. C'est un texte du type que ceux que je citerai plus loin, *ad* n° 388 ; mais il n'y a pas les expressions qui m'intéressent pour interpréter ce dernier.

côte sud de la mer Noire, Sinope, Amastris, Tieion[1], Héraclée[2]; puis les grandes villes liées au Pont-Euxin par delà le Bosphore de Thrace : Byzance et Cyzique, et les plus grandes villes de la Bithynie : Apamée sur la côte sud de la Propontide, Nicée, Nicomédie et les Προυσεῖς, qui doivent être les Προυσιεῖς ἀπὸ Ὑπίου[3]; enfin, la métropole antique des villes ioniennes du Pont, Milet. Au IVe siècle a. C., Χαριγένης Μητροδώρου Μεσημβριανός eut la proxénie et le droit de cité à Olbia[4]. Au IIIe siècle, Σάτυρος Διονυσίου Μεσημβριανός était enterré à Olbia[5] et Δίφιλος Μνησιφῶντος Ὀδησίτης à Panticapée[6].

En dehors de là, Athènes a plusieurs Mésambrianiens. En 232 a. C., Ἑκαταῖος Μεσημβριανός participe pour 200 drachmes à une souscription pour la sécurité de la ville et du territoire[7]. Deux autres moururent à Athènes : Ἡρότιμος Μενάνδρου[8] et Πάρμις Ἡρακλείδου[9]. Un seul Ὀδησίτης, l'éphèbe [Κρ]άτης, au début du Ier siècle a. C.[10]. Oropos a nommé proxène Ἑκαταῖος Νουμηνίου Μεσημβριανός[11]. Milet a donné le droit de cité à deux Mésambria-

1. Sur les ressources, le commerce et les relations de Tieion, voir *Études Anatoliennes*, 273 ; *Istros*, I (tirage à part), 13-14 (un homme de Tieion dans la région d'Istros) ; *Bull. Épigr.* 1939, 224 (monnaies à Kallatis et au musée de Cernauti) ; un homme et une femme de Tieion dans une inscription latine de Tomis (*Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 8 (1884), 3, n. 7 ; *CIL*, III, 7532). Un médecin de Tieion à Smyrne, mort à dix-neuf ans (Pleket, *Gr. Inscr. Leyden*, n. 10).

2. J'ai réuni quelques textes sur les marins d'Héraclée, *Études Anatoliennes*, 253. Voir encore ci-dessus. — Une Héracléote à Byzance d'après une stèle inédite dans une collection privée : Χρυσίον Ἐπικράτους θυγάτηρ Ἡρακλεῶτις, γυνὰ δὲ Κρατέρου ἐτ[ῶν...] χαῖρε.

3. Sur les Prousiens de l'Hypios à l'étranger, cf. mes relevés *Études Anatoliennes*, 230, n. 3 ; *Hellenica*, I, 115, n. 8 ; II, 97-98 ; *Bull. Épigr.* 1958, 477. L'un sans doute à Tomis, *Bull. Épigr.* 1939, 224 : -ν Στρατοκλεῦς Προυσιεὺς ἀπὸ [Ὑπίου], plutôt que ἀπὸ θαλάσσης, et je reconnais ensuite : [ἔμ]πορος (cf. à Istros, *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 8 (1884), 24, n. 62 : Ἀσκληπιάδης Μηνοφίλου Νεικομηδεὺς ὁ καὶ Ἀζανείτης ἔμπορος). Ce n'est plus un habitant de Prousias, mais de Prousa (Broussa) que je reconnais dans le fragment de Tomis, *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 11 (1887), 56, n. 97, où je restitue : [Πρου]σαεὺς ὁ καὶ Τομε[ίτης]. Sur l'ethnique Προυσαεύς et les Προυσαεῖς à l'étranger, voir *Études Anatoliennes*, 230 ; *Études épigr. et philol.*, 204, n. 3 (cf. *Bull. Épigr.* 1958, 475), où j'ajoute ce nouveau texte.

4. *Sylloge*[3], 219 ; *Ios PE*, I[2], 20.

5. *Ios PE*, I[2], 688 ; publié pour la première fois.

6. *Ios PE*, II, 295.

7. *IG*, II[2], 791 (*Sylloge*[3], 491), l. 31, col. I. Pour le nom Ἑκαταῖος, voir ci-dessus, p. 186.

8. *IG*, II[2], 9338 (pour la première fois). « Milieu du IVe siècle. » Sur le renvoi de Kirchner à Étienne de Byzance, voir *Hellenica*, II, 73. Dans le Corpus de Bulgarie, un Ἡρότιμος à Odessos et un [Ἡ]ρότιμος à Mésambria, no 325. L'épitaphe d'Athènes appuierait ce nom contre [Π]ρότιμος, proposé aussi, d'autant plus que Ἡρότιμος est bien attesté à Mégare (Bechtel, *HP*, 192, lui emprunte son exemple comme le plus ancien ; pas d'exemple dans Pape-Benseler ; trois Mégariens dans *IG*, VII et IV[2]).

9. *IG*, II[2], 9339. IIIe siècle d'après le lemme, IIIe-IIe d'après l'indication en marge. Le nom Πάρμις est fréquent dans la région, à Odessos et à Apollonia : huit exemples dans le Corpus. — Dans l'épitaphe *Hesperia* 1954, 274, n. 125, B. D. Meritt a restitué : [Ἀρτε]μιδωρ[— Δημ]ητρίο[υ Σαλυ]μβριαν. Dans *Bull. Épigr.* 1955, 68, nous avons fait remarquer : « pourquoi Σαλ, plutôt que [Μεσα]μβριανός, auquel on n'a pas pensé »?

10. *IG*, II[2], 1031, l. 17. — A Athènes on ne connaît, semble-t-il, aucun homme de Tyrasni de Tomis ; deux défunts d'Istros ; cinq ou six de Kallatis.

11. *IG*, VII, 281. Date : le dernier quart du IIIe siècle (M. Holleaux, M. Feyel). Le même Oropien a proposé un décret (gravé aussitôt après, n. 282) pour un citoyen d'une ville très

niens fixés dans la ville : Καλλικλέα Διονυσίου et [-Δημη]τρίου[1]. Sans doute, un Odessitain dans la Périée rhodienne[2]. L'Égypte semble n'avoir fourni qu'un Ὀδησίτης, Ἁρμόδιος au Memnonion d'Abydos[3].

Pour cette question aussi des relations avec l'étranger, il faudrait les villes de la côte roumaine. Je crois pouvoir dire déjà d'après mes relevés que Tomitains et Istriéniens sont très rarement nommés en dehors de chez eux. Les seuls que l'on rencontre plus fréquemment, et bien plus encore que Mésambrianiens et Odessitains, ce sont les gens de Kallatis, Καλλατιανοί ; c'est, je crois, la ville de la côte occidentale du Pont-Euxin qui fait le mieux figure à l'étranger. Même cette ville, naturellement, est peu de chose auprès de Byzance, qui a seule de nombreux représentants dans tout le monde grec[4].

Parmi ces relations, il faut souligner les liens avec l'oracle de Claros au IIe siècle p. C. Ils sont attestés en Bulgarie par deux inscriptions. Une dédicace d'Anchialos, n. 370[5], consacre des statues divines κατὰ χρηζμοὺς κυρί(ου) Ἀπόλλωνος Κολοφωνίου ; elle émane exactement de quatre tribus de la ville, comme l'a vu Salač en 1928, et non de quatre femmes : [φ]υλα[ὶ] Ἐγεληῖς καὶ Ἡρωῖς καὶ Βα[κχὶ?]ς καὶ Τονζ[ηῖς][6]. La ville avait donc consulté l'oracle de Claros qui avait indiqué quelles divinités devaient être honorées officielle-

éloignée dont l'ethnique est très rare, Διμαλλίτης en Illyrie. Le nom et le patronyme de cet Illyrien sont caractéristiques : Πλατωρ (corrigé tacitement en Πλάτων par Dittenberger ; cf. M. Mitsos, *Bull. Épigr.* 1956, 121) Ἐπικάδου. — Sur le nom Ἑκαταῖος, voir ci-dessus. Pour Νουμήνιος, on n'en trouve pas moins de vingt-deux exemples dans le Corpus de Bulgarie, presque tous à Odessos, sauf trois à Dionysopolis et un à Mésambria.

1. *Delphinion*, 48, l. 6 ; 70, l. 11.

2. G. E. Bean, *Rhodian Peraea* (1954), p. 43, n° 37 (à Selimiye, sans doute Hyda) : Θέων | Ὡδασσίτα ; « the first letter in l. 2 is uncertain [pas de reproduction]. Have we a patronymic or the ethnic of Odessus Ὀδασσίτα[ς] (Steph. Byz. s. v. Ὀδησσός)? ». Une fois de plus, il faut redire qu'un renvoi à Étienne de Byzance n'a aucune force probante pour la forme ou l'existence d'un ethnique et qu'il faut le laisser de côté quand on dispose d'inscriptions et de monnaies, comme c'est le cas ici où l'ethnique d'Odessos est abondamment attesté par les documents authentiques ; cf. notamment *Hellenica*, II, 64 sqq. et tout le chapitre VII ; *Bull. Épigr.* 1950, 42.

3. P. Perdrizet et G. Lefebvre, *Graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, n. 382. M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* (1949-1950), qui est très accueillant dans ses listes de soldats, enregistre cet homme, p. 1205, en commentant, p. 422 : « Peut-être faut-il considérer comme un soldat cet Ἁρμόδιος. » Pas d'autres personnes de nos villes dans ses listes.

4. On le verra dans ma prosopographie historique (cf. *Bull. Épigr.* 1958, 320). Pour Kallatis, c'est la prosopographie des Kallatianiens à l'étranger qui permet de combler la lacune dans les témoignages, autres que numismatiques, sur la ville à l'époque hellénistique, que B. Pick a notée *Ant. Münzen, Dacien*, p. 85.

5. Elle fut copiée à Sliven, qui est une ville à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Anchialos et de Bourgas, mais l'inscription elle-même prouve la provenance : l. 12, ἀγαθῇι τύχηι [τῆς] πόλεως Οὐλπίας Ἀνχι(ά)λου. Ch. Picard, *Éphèse et Claros* (1922), 124, n. 8, attribue cette mention du culte de Claros à « Sliven (près d'Andrinople) » ; il suit là simplement *IGR*, I, 767 : « in loco nunc dicto Sliven, haud procul Hadrianopoli » (Sliven est à 120 ou 130 km. au nord d'Andrinople). Ailleurs, *ibid.*, p. 685, il parle de « Sliven-Anchialos près d'Andrinople » ; « près de » signifie plus de 100 km. et Anchialos, loin d'être identique à Sliven, en est à 100 km.

6. Au lieu de [Ο]ὐλ(πία) Ἀνεφεληῖς.

ment pour faire cesser quelque épidémie ou autre malheur[1]. L'occasion est indiquée expressément dans le fragment d'épitaphe métrique d'Odessos n° 224[2], où il est dit notamment (v. 6-7) : -σα κατὰ Κλαρὸν Ἀπόλλωνα[3], -ροις λοιμὸν ἀπεσκέδασα[4] et vers 13 : [χρ]ησμὸς ἀναγράφεται. Cet oracle était gravé aussi sur la pierre[5]. G. Mihailov a rappelé et reproduit dans le commentaire les listes trouvées à Claros même et émanant des [Ὀ]δησσειτῶν Εὐω[νύ]μου Πόντου et des Dionysopolites[6] ; il faut remarquer qu'un seul personnage a fait le voyage ; de ces villes lointaines, il n'est pas venu de chœur de jeunes gens[7]. Nos fouilles n'ont pas découvert de nouvelles listes des villes bulgares ni roumaines de la côte du Pont. Mais, pour la Thrace, la Mésie et la Scythie[8],

1. Cf. par exemple l'inscription de Vasada en Isaurie : Ὑγίαν κατὰ χρησμὸ[ν Ἀπόλ]λωνος Κλαρίου (Swoboda-Keil, *Denkmäler aus Lykaonien Pamphylien und Isaurien* (1935), n. 35) ; de Troketta en Lydie : κατὰ χρησμὸν Κλαρί[ου] Ἀπόλλωνος Καισαρεῖς Τροκεττηνοὶ καθιέρωσαν Ἀπόλλωνα Σωτῆρα (K. Buresch, *Klaros*, 10 sqq. ; J. Keil et A. von Premerstein, *Ie Reise in Lydien*, n. 10).

2. Publié en 1928 par Salač et Škorpil, qui ont donné une restitution complète et illusoire, *exempli gratia*, que G. Mihailov rejette justement en note. Aussi dans W. Peek, *Vers-Inschriften*, I, 1145 ; à peu près aussi sans suppléments, mais sans indiquer qu'on trouve un exercice complet de restitution chez les premiers éditeurs et sans en citer un seul. De plus, W. Peek indique : « Erg. Peek », ce qui est faux. Car si le supplément du vers 11 est bien de lui : [νῦν δ' ἔθανον γαμετῇ] δισσὰ λιπὼν τέκνα, où Salač écrivait [τεσσαρακονταέτης], ce qui d'ailleurs montre bien la vanité de ces restitutions, et celui du vers 7 (ci-après), les suppléments des vers 8 μετὰ πατ[ρός], 10 [ἄν]ακτα (Peek : [μετ'ἄν]ακτα ; quel est le sens?) συνέθυσα Σεβαστ[ῷ], 12 ὑπὲρ γ[ῆς], 13 [χρ]ησμὸς, sont dus à Salač.

3. Mihailov propose en note : [ἐπρέσβευ]σα ; mais alors on ne voit pas la construction. Ἀπόλλωνα, qui se détache de κατὰ Κλάρον, doit dépendre d'un verbe ; le supplément de Salač était bon pour le sens : [μοῦνος ἐπερώτη]σα.

4. Sont en l'air les suppléments du vers 7 de Salač : [πᾶσι δ' ἐμοῖς ἑτα]ροῖς, et de Peek : [-ἡμετέ]ροις.

5. Au-dessus de la poésie, il y a l'épitaphe en prose : [— Ἀπ]ατουρίου γυμνασίαρχος ἥρως Au-dessus encore, deux fins de vers. W. Peek écrit : « Enden von zwei Versen (Orakel?) : -ν ὁμαίμοις ([συ]νομαίμοις?) | -III ἐπὶ σοί ([ἔ]χρη[σ'] ἐπὶ σοί?). Salač écrivait et Mihailov maintient : [λοιμὸ]ν ὁμαίμοις, [Ἵνα]χίης ἐπὶ σοί? Il ne me paraît pas douteux que c'est l'oracle dont la gravure est rappelée au dernier vers de l'épitaphe métrique. C'est ce qu'indiquait déjà Salač ; cité aussi dans G. Mihailov, *Die gr. Epigramme aus bulgarischen Ländern* (1944), n. 47 : « Si la restitution est correcte, nous avons dans les lignes 1 et 2 le reste d'une réponse, métrique elle aussi, de l'oracle d'Apollon à Claros. » On voit par cet exemple avec quelle désinvolture W. Peek traite ses prédécesseurs. L'édition précédente n'a pas existé à ses yeux, même quand il l'utilise.

6. Th. Macridy, *Jahreshefte*, 15 (1912 ; non 1902), 51, n. 16, et 50, n. 15. Aux Propylées. Nous donnerons la photographie de la pierre, à l'exception d'un petit fragment à gauche qui a disparu. Sur le patronyme du Dionysopolitain, voir ci-après *ad* n° 22. — L'expression Εὐώνυμος Πόντος se retrouve dans deux inscriptions donnant la titulature de Tomis qui est πρώτη τοῦ Ε. Π. ; elle signifie, comme l'a vu le premier J. Millingen, « le Pont gauche », la côte occidentale du Pont, la Confédération des villes du Pont d'Europe sur la côte bulgare et roumaine ; cf. B. Pick, *Ant. Münzen, Dacien*, p. 68 ; *IGR*, I, 630, note 2. C'est un cas très intéressant à ajouter à l'étude de P. Chantraine, *Gedenkschrift Paul Kretschmer*, I : *Les mots désignant la gauche en grec ancien*, 64-67 ; si « εὐώνυμος est rare en prose », on a ici un bel exemple dans la langue géographique (ajouter le bornage de Halai et Boumelita, *F. Delphes*, III 1, 362) et administrative ; mais cette titulature des villes ne craint pas les mots poétiques, religieux ou archaïques.

7. Cf. *La Carie*, II, 214, n. 10.

8. Voir le relevé des villes jusqu'à 1953 dans *Les fouilles de Claros* (1954), 25 ; depuis lors,

nous avons une liste de Marcianopolis [1], une de la colonie de Deultum (Develtos), une de Plotinopolis, une de Périnthe, une d'Ainos [2]; nous en avons fait connaître une d'Olbia [3]; nous attribuons à Chersonasos de Tauride une ligne qui donne le nom des Chersonesitai avec la mention d'une ère locale [4].

Un autre grand sanctuaire de l'Égée a reçu la visite des Odessitains. On a retrouvé à Samothrace le début d'un décret d'Odessos [5], avec des restes de l'intitulé et des considérants :

Ἐπὶ βασιλέως. . . . . .
Ψήφισ[μα] [6].
ὡς δὲ ἐν Ὀδησσῶ ἐπ[ὶ. . . . .]
4 Ἔδοξεν τῇ βουλῇ [7] · ἐπιμηνιεύ[οντος. . . .]
[ἐπε]ιδὴ, τοῦ δήμου [8] διὰ πρ[εσβευτῶν. . . .]
. . . . . μυστηρίων. . . . . .
7 . . . . . τι ὁ δῆμ[ος [9]. . . . .]

Ligne 4, la tournure διὰ πρ[εσβευτῶν], au début ainsi, ne me semble pas dans

la liste fut tenue au courant dans les rapports préliminaires parus chaque année dans *Annuaire du Collège de France*, *Anatolian Studies*, *AJA*, *Türk Arkeoloji Dergisi*.

1. Avec l'épithète de *Augusta*.

2. Ces textes seront publiés prochainement (cf. *Bull. Épigr.* 1958, 420).

3. *Bull. Épigr.* 1958, 477 fin.

4. Nous l'avions attribuée d'abord aux Chersonésiens de Thrace.

5. A. Salač, *BCH* 1928, *Le grand dieu d'Odessos-Varna et les mystères de Samothrace*, 397-398, avec photographie. Oublié dans *IG*, XII suppl. (1940). Transcrit par G. Mihailov, p. 53, dans le commentaire au n° 42 qui mentionne le Samothrakeion. Le texte est daté par A. Salač de l'époque impériale. La gravure m'oblige à le remonter à la basse époque hellénistique.

6. La stèle à fronton comporte une série de métopes et de triglyphes. Les deux syllabes conservées ψη-φισ sont gravées sur la deuxième et la troisième métope. Le mot est à isoler du reste du texte, en l'écrivant avec une majuscule. Ce titre est indépendant des lignes 1 et 3, datations gravées la première sur le larmier, la seconde au-dessous de la frise, juste avant le décret, et d'ailleurs toutes les deux en caractères plus grands que le décret.

7. J'écris Ἔδοξεν avec une majuscule, à la différence des éditeurs. Car ce qui précède ne fait pas partie du décret des Odessitains. C'est un titre (l. 2) et, en titre aussi, une datation, selon les deux systèmes de Samothrace et d'Odessos. A la fois la mention de l'éponyme de Samothrace et la façon dont est introduit celui d'Odessos (ὡς δὲ ἐν Ὀδησσῷ) montrent que cette phrase est tout à fait étrangère à la rédaction du décret. C'est une note rédigée à Samothrace lors de la transcription sur la pierre. Les parallèles très précis et très clairs sont nombreux pour ces transcriptions de documents à l'étranger. Pour la gravure, qui le met bien en évidence, voir la note précédente.

8. Ainsi Salač, sauf qu'il ne ponctue pas. G. Mihailov ne garde que Λ H : « ego ex imagine phot. ». Mais ce premier mot obligé des considérants se place très bien à cet endroit ; d'ailleurs, les considérants commencent normalement par une phrase comme celle que je reconnais ici : après ἐπειδὴ ou ἐπεὶ, une proposition au génitif absolu et notamment avec τοῦ δήμου ; ainsi ἐπειδὴ, τοῦ δήμου ἀποστείλαντος κτλ.

9. Lecture de G. Mihailov sur la photographie ; ΠΟΔΙΜ, Salač. Dans la tournure de la phrase, après τοῦ δήμου (seul), qui ne peut s'appliquer qu'au peuple qui rend le décret, donc Odessos, les mots ὁ δῆμος (au nominatif, succédant de près au génitif absolu τοῦ δήμου) ne peuvent s'appliquer qu'à un autre peuple, donc être complétés (et on mettra une virgule avant ὁ δῆμος, terminant la proposition au génitif absolu) ὁ Σαμοθράικων.

l'usage. Il me paraît certain qu'il y avait cette pensée générale et ce tour de phrase : le peuple ayant de façon traditionnelle des sentiments de piété envers les dieux de Samothrace et participant aux mystères. J'écris en toute confiance : διὰ πρ[ογόνων]. De fait, sur la photographie publiée, je reconnais après le *rhô* un *omicron*, de petit module et placé au sommet de la ligne, comme est la même lettre dans tout le reste de l'inscription. — D'autre part, je dois commenter et préciser les indications des lignes 3 et 4. Un autre décret d'Odessos, n° 43, est apparemment daté ἐπιμηνιεύοντος (Διογένου τοῦ Ἀντιθέου) [1], un autre encore publié plus récemment n° 38 [2]. Mais le cas est exactement le même qu'à Istros, où nous avons expliqué la situation [3]. A Odessos comme à Istros, l'ἐπιμήνιος est « un faux éponyme ». Même quand il est seul nommé en tête d'un décret, il est le président de l'assemblée (ou du conseil) [4] ; son nom sert à dater le décret par un magistrat des assemblées et à l'authentifier en assumant la responsabilité ; il n'est pas le véritable éponyme, dont le nom sert à dater tous les documents dans la cité ; il ne figurera pas en tête de dédicaces, par exemple, ou dans la formule du type ὡς ἐν Ὀδησσῷ (ou Ὀδησσῖται), ἐν Ἴστρῳ, ἐν Ἀθήναις κτλ. (ἄγουσιν), qui désigne sans conteste l'éponyme véritable. A Istros, ce dernier est le prêtre d'Apollon Iatros [5]. Précisément, le fragment de Samothrace nous donne cette formule à la ligne 3. Si cette formule est expressément donnée dans le titre, c'est apparemment que le magistrat éponyme est distinct de l'ἐπιμήνιος. Quel titre faut-il restituer ici [6] ? Il ne semble pas qu'aucune inscription hellénistique de la ville l'indique. Je croirais, jusqu'à nouveau document, que c'était un « prêtre », comme à Istros, comme à Tomis [7], à Olbia et sans doute aussi à Dionysopolis [8] ; j'écris : ἐπ[ὶ ἱερέω-]. En tout cas, au III^e^ siècle de notre ère, l'éponyme doit être un prêtre, ἱερωμένου τοῦ δεῖνος, qui est nommé en tête des listes d'éphèbes [9]. Ainsi y a-t-il chance, je crois, que le catalogue de prêtres « du dieu » n° 46, qui énumère les prêtres « après le retour », soit une liste des éponymes [10], comme celle des stéphanéphores à

1. L'éditeur, A. Salač, *BCH* 1931, 44, écrivait : « l'*épiménios*, dont le nom date le décret, apparaît dans le fragment trouvé à Samothrace ».

2. *Bull. Épigr.* 1952, 92, n. 77 : [Ἔδοξε τῶι δ]ήμωι · ἐπιμηνιεύ[οντος τοῦ δεῖνος] τοῦ Παρμένον[τος · ὁ δεῖνα Ἀρτ]εμιδώρου εἶπ[εν].

3. *Bull. Épigr.* 1955, 163, p. 239.

4. Sur le rôle de l'*épiménios* à Istros, voir D. M. Pippidi (référence dans *Bull. Épigr.* 1956, 186), 10-14.

5. *Bull. Épigr.* 1955, 163. Sur Apollon Iatros, voir ci-après *ad* n° 315.

6. A. Salač, *BCH* 1928, 397 : « L'inscription est datée par le roi de Samothrace et par l'archonte d'Odessos ». Le mot « archonte » a dû venir sous la plume par l'habitude de l'éponyme d'Athènes ou par le sens vague de « magistrat » donné à « archonte ».

7. J'en traite ailleurs en republiant l'inscription *Sylloge*[3], 731.

8. Pour Dionysopolis, voir la discussion ci-après sur le n° 29.

9. Voir ci-après la discussion du n° 22 et des n^os^ 47-51.

10. Ἀγαθῇ τύχηι · οἵδε ἱέρηνται τῶι θεῶι μετὰ τὴν κάθοδον. Voir le commentaire de G. Mihailov sur la date de ce « retour ». La mention d'un Μᾶρκος Ἀντώνιος Ἀθήναιος, l. 25, comme vingt-troisième prêtre ne fait aucune difficulté. Il est clair (contre l'idée bizarre de G. Seure, malheureusement suivi par B. Gerov) que ce n'est pas un ethnique, Ἀθηναῖος ; c'est le *cognomen* du personnage, et c'est le nom théophore partout si largement attesté et

Milet, des prêtres d'Hélios à Rhodes, des prêtres d'Athana à Lindos, des damiurges à Camiros et bien d'autres exemples. Quel était ce « dieu », on ne pourrait que faire des hypothèses[1].

Je grouperai maintenant quelques observations sur certains textes en suivant l'ordre des numéros le plus souvent. Leur petit nombre sera un hommage à la qualité du travail de G. Mihailov; j'ai très souvent beaucoup plus à dire sur des publications que je dois étudier et analyser.

Dans le chapitre Dionysopolis, le nº 33 est un relief trouvé près du village de Kranevo avec l'image d'Apollon et d'Artémis. « Periit. » Kanitz en avait donné un dessin en 1879[2], Dobrusky a publié l'inscription en 1900, d'après le dessin de Kanitz[3] :

Διονύσιος Ἀπόλλω[νι κ]αὶ Ἀρτέμιδι
[θεοῖς] ἐπηκόοις [εὐχαριστήριον].

Heureusement, G. Mihailov a reproduit le dessin de Kanitz : sans avoir même à ouvrir ce volume, j'eus aussitôt le souvenir d'un monument très semblable. C'est un relief du musée de Stamboul dont G. Mendel a donné un dessin dans le tome III de son *Catalogue des sculptures*, n. 853. C'est le même, avec l'inscription[4] :

Διονύσιος Ἀπόλλωνι καὶ Ἀρτέμιδι
martelage ἐπηκόοις *vacat*
martelage

connu dans la région même (quatre autres dans l'index). C'est le nom que portait cet Odessitain avant de recevoir le droit de cité romaine, qu'il a obtenu de Marc-Antoine. Quoi qu'il ait semblé, une date de 19-18 a. C. conviendrait parfaitement pour le sacerdoce de ce personnage. Il avait reçu le droit de cité dans la période entre 40 et 31, quand ces régions étaient dans la partie attribuée à Antoine. Sur Antoine dans les Balkans, cf. C. Patsch, *Aus 500 Jahre... Geschichte Südosteuropas*, I (*Sitz. Wien*, 214, V; 1932), 53-55, 65-68; sur les contingents thraces et daces à Actium, *ibid.*, 66, et R. Vulpe, *loc. cit.*, 101-102. Il y a des Μᾶρκος Ἀντώνιος à Byzance dans des épitaphes inédites, certainement dans les mêmes conditions.

1. Décrets exposés dans le sanctuaire d'Apollon (nº 43), dans le Samothrakion (nº 42). Sur le Grand Dieu Derzélas, voir ci-après, p. 210-213. Apollon est un type non négligeable du monnayage, mais il y est éclipsé par Derzélas. Selon Pick, *Ant. Münzen, Dacien*, p. 525, n. 1, dans l'inscription « Οἵδε ἱέρηνται τῶι θεῶι, an einen andern Gott ist nicht zu denken, wie eben die Münzen lehren, die der Θεὸς Μέγας in der vorrömischer Zeit fast ausschliesslich beherrscht ». L'imprécision τῶι θεῶι est peut-être favorable aussi à cette hypothèse. En revanche, l'inscription nº 150 (citée ci-après, p. 210, n. 5) semble montrer que le prêtre du Grand Dieu est permanent et non annuel. D'autre part, le Grand Dieu peut tenir le premier rôle dans le culte, et le dieu dont le prêtre est l'éponyme de la ville rester traditionnellement le dieu des origines, apporté par les colons grecs.

2. *Donau-Bulgarien*, III, p. 191.

3. Inséré par O. Weinreich dans sa liste des divinités ἐπήκοοι, *Ath. Mitt.* 1912, 7, n. 16 : (« Thrace »), d'après l'allusion de G. Seure, *Rev. Arch.* 1908, II, 53, note 7, sans le texte.

4. La disposition de l'inscription est bien la même, avec ἐπηκόοις au milieu de la seconde ligne. Les dimensions correspondent suffisamment : 45 × 40 (Kanitz) ; 43,5 × 39,5 (en bas) à 36,6 (en haut) × 8,5 (Mendel).

Je publie ici une photographie fournie par le Musée, pl. II. G. Mendel n'avait pu fixer la provenance. « L'inventaire ne porte ni la date d'entrée ni la provenance ; » après avoir discuté la possibilité d'y reconnaître un relief mentionné par Déthier en 1873 comme acheté à un certain Giovannaki, qui se fournissait à Salonique et aux environs, G. Mendel concluait que le relief était plutôt entré au Musée avant la nomination de Déthier et que « nous sommes fort tentés, soit à cause de la nature du marbre, soit pour des raisons de style (autant qu'on peut faire encore état de celles-ci dans la condition lamentable où nous est parvenu ce monument), d'attribuer notre stèle à la région de Cyzique[1] ». La provenance est désormais fixée grâce au témoignage de Kanitz qui la vit en 1872, et l'on peut préciser la description d'après Mendel : Artémis, coiffée d'un bonnet conique à pans tombants, s'appuie de la main gauche sur une très grande torche dont la flamme brûle sur le bord supérieur du relief ; elle porte suspendus sur le dos un carquois et un javelot.

D'autres documents du Corpus se trouvent — mais pour ceux-là on le savait — au musée de Stamboul. Le nº 82 est un relief d'Héraclès à Odessos : « nunc in museo Constantinopolitano conservatur. Non vidi... Dimensiones desunt ». Je donne ici, pl. III, une photographie fournie par le Musée[2]. — La dédicace bilingue d'un aqueduc consacré par la ville à l'empereur Antonin le Pieux par les soins du gouverneur de Mésie Titus Vitrasius Pollio en 157, nº 59, est bien elle aussi au musée de Stamboul[3], exactement dans le jardin épigraphique juste à gauche de la grille d'entrée.

Des monuments du musée de Stamboul sont à alléguer pour le commen-

1. D'après cela, je l'ai citée parmi les documents du culte d'Apollon et d'Artémis dans la région de Cyzique, *Hellenica*, X, 127, note 5.

2. G. Mihailov cite l'édition de G. Mendel, *Catalogue*, III, n. 859, et donne d'après lui la lecture complète du mot ἀνέθηκεν ; avant, plutôt que [εὐχαριστήριο?]ν ἀνέθηκεν, j'écrirais : [εὐχαριστῶ]ν ἀνέθηκεν ; mais le *nu* peut aussi à la rigueur être la fin du nom du dédicant. Mais il y aurait trouvé les dimensions de la stèle. Il dit aussi de l'édition Mendel : « delineatione Eggeri repetita », Egger étant l'auteur du dessin publié par Kalinka ; en fait, le dessin dans Mendel est original (par G. Payraud d'après photographie) et la comparaison le montre très différent de celui d'Egger.

3. « Nunc in museo Constantinopolitano conservatur. Non vidi » ; *IGR*, I, 1440. le texte grec : Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τίτωι Αἰλίωι Ἀδριανῶι Ἀντω[νείνωι Σεβ.] Εὐσεβεῖ ἀρχιερεῖ μεγίστωι πατρὶ πατρίδος ἡ πόλ[ις Ὀδησσει]τῶν καινῷ ὁλκῷ τὸ ὕδωρ εἰσήγαγεν (latin : *aquam nouo* [*ductu addu*]*xit*), προνοουμέ[νου Τίτου Οὐι]τρασίου Πωλλίωνος πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρατ[ηγοῦ]. Notons que Kalinka écrivait : *nouo* [*canali*]. Ὁλκός n'est pas fréquent en ce sens. Le dictionnaire L.-S.-J. cite l'épigramme de Milet au Bas-Empire (*Milet*, I, 9 ; *Thermen*, 343, v. 6) : ὁλκοὶ καλλιρόων ὑδάτων. Aussi à Héliopolis de Syrie (Baalbek) : ὁλκὸς ὅδ' ἀργυρέων ῥίθρων ποταμοῦ (Ad. Wilhelm, *Nachr. Göttingen*, I, 4 (1935), 91) ; pour l'aqueduc de Sidè, ἐδείμαο σοῖσι τελέσσι | αὐτῶν ἐκ πηγῶν ὁλκὸν ἀπειρέσιον (*IGR*, III, 811 ; cf. *Hellenica*, IV, 7, n. 2) ; pour celui de Tralles (milieu du IVe siècle p. C.), κατ' οὔδεος ὕδατος ὁλκὸν | κείμενον ὀρθώσας (*Hellenica*, IV, 112-113). Les quatre textes sont tardifs. Pour la prose, j'ai à citer des textes qui remontent au IIe siècle p. C., comme celui d'Odessos, ou au début du IIIe : εἰς κατασκευὴν τοῦ καινοῦ ὁλκοῦ à Prousias de l'Hypios (*IGR*, III, 66, l. 20) ; τὰς τοῦ ὁλκοῦ καμάρας (les arches ; une ruine d'aqueduc s'appelle encore *Kemer* en turc) τὰς παρακειμένας τῷ Πολυείδῳ (gymnase)... καὶ τὸν ὁλκὸν αὐτοῦ κατασκευάσας, à Ancyre de Galatie (*Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.* 1885, 115, n. 67).

taire du relief n. 474. Il a été trouvé tout à fait à l'extrémité sud de la côte bulgare, à Ahtopol[1]. Au-dessus et au-dessous d'un relief du Cavalier Thrace au galop brandissant l'épieu, la dédicace : [Ἥ]ρωι Στομιανῷ[2]. Il n'y a aucun commentaire ; il devrait y en avoir un qui résumerait ce qu'on avait déjà dit sur ce dieu ou qui y renverrait[3]. G. Kazarov avait rapproché des reliefs de Stamboul dédiés à la même divinité[4]. Je donne ici, pl. I, la photographie de celui dont G. Mendel publia le dessin, avec la dédicace : Ἥρωι Στομι⟨ι⟩ανῷ Διονύσις Νείκωνος εὐχήν ; le cheval est au pas, un pied posé sur un autel, et le dieu, tourné de face, tient dans la main droite une phiale. « En même temps que cette stèle, il avait été apporté au Musée impérial cinq fragments de plaquettes, recueillis par la même personne au même endroit et portant un relief semblable[5]. » Le lieu de trouvaille est « Cara bouroun (mer Noire) ; achetée le 20 octobre 1913 au lieutenant de vaisseau Ahmet Rassim bey ». Karaburun est un cap, avec un village et un phare, situé sur la côte européenne turque, environ 35 km. à l'ouest du Bosphore, et juste sur la côte du lac de Terkoz, le Delkos de l'antiquité[6]. Or, G. Kazarov ajoute : « Nach gütiger Mitteilung von G. Seure hat Mendel einige Reliefs des Heros Stomianos am Eingang des Bosporos in das Schwarze Meer gefunden. Hier wurde also der Heros als Beschützer der Reisenden, die aus dem Στόμα Πόντου ins offene Meer hineinführen, verehrt (Rohde, *Psyche*, I³, 173). » On voit clairement par la publication du Catalogue de Mendel que c'est une erreur de G. Seure, qui a mal compris une information orale de Mendel : il s'agit certainement des reliefs de Karaburun et non d'une autre série trouvée exactement à la Bouche du Bosphore. D'autre part, on doit se demander si l'unique petit relief d'Ahtopol n'y fut pas porté par le cabotage depuis le petit sanctuaire de Karaburun ; la chose me paraît autant dire certaine[7].

Il faut préciser le problème de cette épithète. Il paraît clair que c'est, en effet, un ethnique formé sur un lieu appelé Στόμα, tel le débouché du Bosphore dans la mer Noire, comme aussi « les bouches du Danube », le *Stoma* de Soulina, les « bouches de Saint-Georges ». Le Danube est beaucoup trop loin ; le Bosphore est à 35 km. On cherche d'abord un *stoma* local. Mais il n'y en a pas sur cette côte rectiligne, les cartes le montrent, notamment pas tout auprès du lieu de trouvaille ; car, juste derrière la côte, il y a le grand lac de Delkos — lac d'eau douce, puisqu'il fournit d'eau la ville de Stamboul, et donc sans « bouche » sur la côte. Il faut se rappeler la réputation de cette

1. Sur Ahtopol, voir ci-dessus, 172-179.

2. Publié par G. Kazarov, *Anzeiger* 1927, 327, n. 13 (mais sans la lecture complète de l'épithète : . τομιανῷ), et *Thrak. Reitergott* (1938), n. 4, chaque fois avec photographie. Je ne suis pas sûr que Mihailov ait raison de lire [Ἥ]ροι au lieu de [Ἥ]ρωι.

3. C'est un point pour lequel je conseillerais à G. Mihailov pour la suite de son recueil d'être plus bavard.

4. Dans *PW*, s. v. *Thrake* (1936), 478 ; G. Mendel, *Catalogue*, III, n. 1333.

5. Sur l'un des fragments [Ἥρωι] Στομι[ανῷ], sur un autre [Ἥρ]ωι Στομια[ν]ῷ.

6. Sur le lac de Terkoz et sa région, voir *Hellenica*, X, 38-45. Le nom s'est perpétué de Delkos à Terkoz et les documents byzantins nomment l'évêché.

7. Les dimensions sont de 22 cm. sur 18. Sur le caractère d'Ahtopol et les inscriptions qu'on y a copiées, voir ci-dessus, p. 172.

côte, où viennent se perdre les navires [1]. C'est pour parer à de grands dangers que là se trouve un phare porté sur la carte turque comme je l'ai fait remarquer ; là risquent de s'échouer les navires qui n'ont pas trouvé l'entrée du Bosphore. On peut imaginer qu'en cet endroit où le phare sert de repère aux navires pour éviter la côte et trouver le détroit [2], il y ait eu un sanctuaire et que le Héros ait tiré son nom de la Bouche qui s'ouvrait à 35 km. de là et vers laquelle il pouvait servir de point de repère et de protection religieuse, placé à « la Fausse Bouche », cimetière de navires. On avait besoin de son secours pour l'entrée dans le Stoma, et non pour la sortie dans la mer Noire [3].

Mais j'en reviens au relief Kanitz n° 33 et à sa provenance : « inventum prope vicum Kranevo (olim dictum Ekrene) ». Il faudrait ici un mot de géo-

1. Voir ci-dessus, p. 184, et ci-après.

2. La carte le montre déjà, mais la consultation des *Instructions nautiques* est de grand intérêt ; ainsi des *Instructions sur le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore*, par A. Le Gras (2e édition 1858 et l'addition (suppl. à l'instr. n° 190) sur la *Mer Noire, entrée du Bosphore*. J'en extrais les indications suivantes. « L'atterrage du Bosphore en hiver est très difficile, à cause du manque d'observations et de l'irrégularité des courants, toujours très forts avec les vents de la partie du nord-est. Les terres qui avoisinent la passe sont basses et peu accidentées et presque toujours embrumées ; » « fausse entrée très trompeuse à l'est ; » difficultés très grandes, « lorsqu'il vente grand frais, la mer est si grosse, le courant si fort » ; « aucun port dans les environs, ni aucun mouillage dans lesquels on puisse tenir ». Déjà, peu après 1858, le phare de Karaburun était peint en rouge et blanc ; il comportait un bateau de sauvetage ; à 2 milles à l'est une maison de refuge. « Par un temps de brume et avec mauvais temps, il faut prendre de grandes précautions en approchant de la terre, parce que dans ces circonstances plusieurs parties de la côte ressemblent singulièrement à l'entrée du Bosphore. » « Au lac Terkos, la côte qui s'étend entre le lac et la mer est une vaste plaine de sable aride, limitée d'un côté par le cap escarpé de Kara Bournou et de l'autre par le commencement d'une chaîne de montagnes qui s'étend le long de la côte au nord ; *ce qui donne à cette localité une très grande ressemblance avec l'entrée du Bosphore, aussi lui a-t-on donné le nom de Fausse Entrée*, plus particulièrement parce que le lac a une étendue considérable et est limité au côté sud par des terres élevées. » « Le lac Terkoz, dont la vallée a été si souvent prise pour l'entrée du Bosphore, est limité au sud par une chaîne de montagnes qui, ayant quelque ressemblance avec les sinuosités que forment les rives du Bosphore, contribue beaucoup à lui donner le même aspect lorsque le temps est chargé. L'espace compris entre la mer et sa côte nord est *une plaine de sable couverte de débris de navires*. » « Karabournou est un cap escarpé, s'étendant à une distance considérable dans la mer », avec un phare et, sur le sommet et la pente est, un petit village s'occupant surtout de l'élève du bétail ; en 1868, deux batteries en ruines. Des petits fonds et des récifs imposent une très grande prudence quand on approche de cette côte.

3. Ayant utilisé les instructions nautiques, je signalerai aussi la page suivante, très utile pour comprendre le rôle des ports grecs de la côte bulgare. L'atterrage dans le Bosphore, dit le pilote de 1858, a été rendu facile maintenant pendant la nuit par quatre phares, deux en Europe et deux en Asie. « Pendant le jour, il sera toujours prudent, en venant du nord-est et pendant un mauvais temps d'automne et d'hiver, et à moins d'avoir des vents de nord-ouest clairs, de faire route pour la côte de Bulgarie, afin d'atterrir sur le cap Kalagriah [c'est-à-dire Kaliakra ; lieu de trouvaille du n° 12 du Corpus ; cf. Kanitz, *Donau-Bulgarien*, III, 480 (sûreté du port), et surtout C. Jireček, *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 10 (1886), 187-190, et O. Tafrali, *La cité pontique de Dionysopolis* (Paris, 1927), 55-61], qui forme l'extrémité est de la baie de Baltchik ; » « la baie de Baltchik [Dionysopolis], excellent mouillage par tous les vents ; » « la baie de Varna [Odessos], mauvais mouillage en hiver ; » « sous le cap Emineh, au besoin excellent abri en cas de coup de vent » (vers Mésambria) ; « dans le golfe de Bourgas, plusieurs mouillages excellents » : Ahiouli [Anchialos], Bourgas même [avant Develtos] ; Sizopoli, « le meilleur de tous d'après les pilotes » [Sozopolis-Apollonia].

graphie historique, car il se pose une question difficile et qui n'est pas résolue en toute certitude. Depuis longtemps, on a mis en relation le nom Ekrene avec Dionysopolis, exactement avec Krounoi, qui aurait été le nom primitif de Dionysopolis. Du relief même étudié ici, où il croyait reconnaître Dionysos avec Apollon, Kanitz tirait argument pour placer Dionysopolis à Ekrene. Le toponyme était la corruption de Krounoi et les sources qu'indique ce nom se trouvaient en abondance là, réunies dans le cours d'eau Batova[1]. Il est tout à fait certain que Dionysopolis se trouvait exactement à Baltchik[2]. Aussi a-t-on rejeté l'identification d'Ekrene avec Krounoi et avec Dionysopolis[3]. C. Jireček, dans un article essentiel sur ces régions où il montrait dès le début de sa carrière son érudition et son coup d'œil historique[4], identifiant de nouveau Dionysopolis à Baltchik, trouvait là aussi les sources qu'implique le nom de Krounoi[5]. Quant à Ekrene-Akrania, il y retrouvait la *Cranea* d'un portulan de 1408, ἡ Κρανέα καὶ τὰ Γεράνια de documents patriarcaux de 1320 et 1370, et remontait jusqu'à Pline, *NH*, IV, 44, citant en Thrace, entre Dionysopolis et Odessos, parmi les *oppida* des *Scythae Aroteres*, *Gerania ubi Pygmaeorum gens fuisse dicitur*[6]. Ainsi la toponymie joue toujours un rôle ; le nom Ekrene doit être expliqué, et il l'est par Jireček de façon plus frappante encore que par Vretos et Kanitz[7].

Les auteurs anciens identifiaient ordinairement Dionysopolis à Krounoi[8].

1. *Donau-Bulgarien*, III (1879), 192 et 200. « Ekrene ist aber nichts anderes als der verstümmelte altgriechische Name « Kruni », welches moderne Geographen und Historiker in dem erst von den Türken begründeten östlicheren Balčik irrtümlich suchten ; » il admettait, avec Papadopoulos Vretos, que Mela se trompait en faisant de Krounoi et de Dionysopolis deux villes différentes ; « dieses Kruni und spätere Dionysopolis-Bacchus stand aber zweifellos in der nächsten Umgebung Ekrene's, dafür spricht nicht nur, wie schon Vretos scharfsinning bemerkte, dass der ältere Stadtname Kruni im heute verstümmelten Dorfnamen Ekrene (griechisch Akrania) fortlebt... ». Photographie de la colline et de la plage d'Ekrene dans O. Tafrali, *loc. cit.*, pl. VIII ; cf. p. 48-49.

2. C'est le lieu de trouvaille des inscriptions nos 13, 14, 15 ; cf. C. Jireček (ci-après), 183-185. B. Pick, *Ant. Münzen, Dacien*, p. 125, note 2, a aussi invoqué une inscription copiée à Baltchick dès 1850 et mentionnant un ἱερεὺς τοῦ κτίστου [.....?] θεοῦ Διονύσου (je la republie ci-après), et dont l'éditeur avait tiré la juste conclusion topographique. O. Tafrali, *loc. cit.*, 9-10, rappelle aussi les trouvailles de monnaies de Dionysopolis à Baltchick. Le no 16 émanant des [Διονυ]σοπολειτῶν fut trouvé à Yonuscılar, à 23 km. au nord.

3. Ainsi B. Pick, *loc. cit.*, n. 5 ; Brandis, dans *PW*, s. v. *Dionysopolis* (1903).

4. *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 10 (1886), *Archäologische Fragmente aus Bulgarien*, 182 et 184. Ce titre d'apparence technique couvre un article où, en plus des inscriptions, il y a des études approfondies de géographie historique, soutenues par une documentation s'étendant à travers toutes les époques. Il y a naturellement moins de détails historiques et archéologiques, mais de la géographie, dans la belle synthèse de Jireček, *Das Fürstenthum Bulgariens* (1891) ; sur cette région, p. 532 et 534.

5. *Loc. cit.*, 184 ; surtout *Das Fürstenthum Bulgariens*, 534 ; cf. O. Tafrali, *loc. cit.*, 11.

6. La mention des Pygmées vient évidemment de l'étymologie de *Gerania* par les grues, leurs ennemies. — Il faut peut-être rappeler que Gerania est le nom d'une localité et d'une montagne importante de la Mégaride ; cf. sur les légendes de cette montagne K. Hanell, *Megarische Studien*, 81-83.

7. B. Pick, *loc. cit.*, n. 5, qualifiait l'argument toponymique de « wertloses Argument » et de « vernünftigeres » l'argument topographique (le Batova). L'argument toponymique pouvait être mal appliqué, il n'était pas en soi sans valeur.

8. Les textes toujours cités sont : Ps. Skymnos, 751-755 : Διονυσόπολις δ', ἣ πρῶτον

Mais Pomponius Mela, II, 12, les distingue : *est portus Crunos, urbes Dionysiopolis, Odessus, Mesembria.* On a rejeté ce témoignage[1], mais c'est, je crois, avec une certaine confusion dans la méthode de la géographie historique. Quand on nous dit que deux noms de ville se sont succédé, ce n'est pas nécessairement juste sur le même site ; il est même assez fréquent que le changement de nom corresponde à un changement de site sur une distance plus ou moins grande ; les deux villes se sont succédé comme « villes » et géographiquement ; elles ne se sont point toujours suivies l'une au-dessus de l'autre ; le site ancien, soit abandonné, soit encore peuplé, est devenu une partie du territoire de la nouvelle ville et l'ancien nom peut toujours s'y attacher. Ainsi rien n'oblige à rejeter le témoignage de Mela et à le faire réfuter par les autres textes, qui n'ont point la précision qu'on leur donne arbitrairement. Il n'y aurait donc aucune difficulté à placer Krounoi à Ekrene et Dionysopolis à Baltchik[2].

Il faut ajouter un document qui a passé ordinairement inaperçu[3]. Au fond de l'Isaurie, à Vasada (Ouasada), un distique funéraire de l'époque impériale annonce :

'Ωκύμορον ξεῖνον Διονύσιον, ἐσθλὸν ἰητρόν,
ἀντὶ πάτρης Κρουνῶν γῆ κατέχει Οὐασάδων[4].

Cette épitaphe du médecin Dionysios donne une attestation précieuse du nom de Krounoi[5]. Le nom, qui se trouve encore dans Strabon, avait survécu, du moins en dehors de l'usage officiel[6] ; n'oublions pas qu'il s'agit ici d'une poésie ; du moins, le médecin de Dionysopolis gardait-il, comme sans doute tous ses compatriotes, le souvenir de l'ancien nom. J. Keil a rappelé à cette occasion que K. Škorpil plaçait maintenant Krounoi à Ekrene[7].

ὠνομάζετο | Κρουνοὶ διὰ τὰς τῶν ἐγγὺς ὑδάτων ἐκρύσεις κτλ. (*Peripl. Anon. Ponti Eux.*, 74, éd. Diller, p. 136 ; Steph. Byz. *s. v.*) ; Pline, *NH*, IV, 44 : *Dionysopolim Crunon antea dictum.* Strabon, VII, 319, nomme Krounoi, et non Dionysopolis.

1. B. Pick, *loc. cit.*, 126 : « die Worte des Mela... sind wohl nur ein Versuch, den ihm unklaren Doppelnamen zu erklären ; Stadt und Hafen von Balčik sind tatsächlich eins, und wie heut so werden sie im Altertum immer nur *einen* Namen gehabt haben » ; Brandis, *loc. cit.* : en face des autres témoignages sur l'identité des deux villes, « darf man wohl auf Mela nicht allzuviel Gewicht legen ».

2. O. Tafrali, *loc. cit.*, 11-12, écrivait justement : « Il se pourrait qu'en définitive Krounoi et Dionysopolis ne fussent que les deux noms successifs de la même cité ; mais ce n'est pas absolument prouvé. »

3. Notamment dans l'article *Krunoi 3* du *PW* par Lackeit en 1922.

4. Keil et Swoboda, *Denkmäler aus Lykaonien, Pisidien und Isaurien* (1935), n. 42. L'inscription avait été publiée dans le rapport préliminaire de l'expédition tchèque en 1903 ; Ad. Wilhelm, *BCH* 1905, 413-414, reconnut dans Κρουνῶν un toponyme, celui de la ville de Mésie. Récemment dans W. Peek, *Vers-Inschriften*, I, 520, sans apparat ; il serait juste d'indiquer en quatre mots : « κρουνῶν, Patsch ; Κρουνῶν, Wilh. »

5. Ne la connaissant pas, O. Tafrali, *loc. cit.*, 12, écrivait : « De l'existence de Dionysopolis... les fouilles nous ont livré des preuves directes, tandis que rien n'est encore venu prouver l'existence de Krounoi. »

6. Observation de Swoboda, *loc. cit.*

7. *Loc. cit.* : « Neuerdings hat K. Škorpil, *Bull. Arch. Bulg.*, VI 1930-1931, 57 ff. nachgewiesen, dass Krounoi vielmehr an der Stelle des Dorfes Ekrene bei Odessos-Varna gelegen hat. » Cela ne touche pas, comme on l'a vu plus haut, à l'identification Dionysopolis-Baltchik. De toute façon alors Krounoi était sur le territoire de Dionysopolis.

Je n'ai pu voir cette étude ; il semble que les arguments soient exactement repris de Vretos et de Kanitz : le toponyme Ekrene et les sources de Batova [1] ; on ne voit pas si elle a cherché ou réussi à énerver la force du rapprochement de Jireček : Ekrene = Kranéa ou Gerania [2].

Parmi les inscriptions de Dionysopolis, G. Mihailov a repris, n° 29, une brève inscription, pierre errante encastrée dans une maison à Koumi, sur la côte orientale de l'Eubée :

Ἐπὶ ἱερομνάμονος Ἀδριανοῦ Καίσαρος τὸ β' ΠΛΑ? —
Διον[υ]σοπολειτῶν Οὐολοσεία Κλαυδιανὴ γυνή —.

Il eût été intéressant de connaître le relief dionysiaque qui ornait la stèle, mais les seuls qui ont vu la pierre ne l'ont pas photographiée, prenant seulement un estampage de l'inscription [3]. Je repousse maintenant la provenance pontique [4]. Le texte nous apprendrait que l'éponyme était un hiéromnémon ; à vrai dire, aucun texte jusqu'ici ne nous renseigne de façon évidente dès l'abord sur l'éponyme de la ville, mais on verra ci-après que ce devait être le prêtre de Dionysos [5]. Le hiéromnémon n'apparaît dans aucune des villes de la région. D'autre part, la forme ἱερομνάμονος, maintenue encore à l'époque d'Hadrien, montre que la ville eut un dialecte « dorien ». Certes, les origines de Dionysopolis nous sont peu connues. Elle avait une population mêlée [6]. Il n'y avait donc pas de raison de parler le dorien, comme dans les colonies mégariennes de Kallatis [7] ou de Mésambria. Nous n'avons pas de document d'époque classique [8] ; cependant, il n'y a nulle part de trace de dorisme. Le décret du I^er^ siècle a. C. n° 13 en conserverait — il serait même écrit en dorien, comme on écrit encore à cette époque à Kallatis par exemple — si la ville avait été dorienne. Les deux épitaphes de haute époque hellénistique n'ont pas de forme dorienne, à une époque où le dialecte épichorique eût été en pleine floraison [9].

1. D'après l'analyse de R. Vulpe, dans *La Dobroudja* (1938), 66, note 1 ; cf. *ibid.*, 339-340 ; je n'ai pu voir l'article de R. Vulpe, *Gerania Cranea Ekrene*, dans *Balcania*, 6 (1943).

2. R. Vulpe admettrait que, des sources ayant existé en plusieurs endroits dans la région, un toponyme Krounoi aurait existé à Dionysopolis même, c'est-à-dire à Baltchik, et un autre, à deux heures à l'ouest, qui survivrait dans Ekrene. Cela n'est pas absolument impossible, mais peu tentant. R. Vulpe ajoute d'ailleurs : « Pourtant, il faut considérer encore plus possible la dérivation du nom *Ecrene* de celui de *Cranea* médiévale héritière, à son tour, de *Gerania* antique. » Il croit à tort que la distinction de Krounoi et de Dionysopolis « est en contradiction » avec les auteurs anciens et ne voit que l'échappatoire des deux Krounoi.

3. E. Ziebarth, *IG*, XII 9, 1260 : « anaglypho ornata, ad sinistram ara cum igne ardente, prope eam Bacchus dextra e cantharo permagno libens panthera adsidente, ad dextram cista, e qua anguines conspiciuntur, post cistam Silenus parvus ».

4. Je l'ai répétée dans *Études épigr. et philol.*, 146, en insérant ce texte dans la série de ceux qui font connaître les empereurs comme éponymes de villes grecques (sur ce sujet, voir ci-après).

5. Voir la discussion ci-après *ad* n° 22.

6. Ps. Scymnus, 757, quel que soit le texte exact : μιγάδας Ἕλληνας οἰκέτας ἔχει. Cf. B. Pick, *loc. cit.*, 128.

7. L'éponyme y est toujours un *basileus*, comme je l'ai établi *Hellenica*, II, 51-53.

8. C'est dans des recherches de ce genre que l'on voit l'intérêt d'un Corpus.

9. N° 26 : Πολυνίκη Φαιδίμου γυνή (III^e^ siècle) ; — 27 : Ῥοδοκλεία χαῖρε, Δημοχάρους

D'autre part, l'ethnique Διονυσοπολειτῶν n'est nullement assuré, comme on le croirait d'après l'édition des *IG*. J'ai demandé un examen de l'estampage à G. Klaffenbach, qui a bien voulu aussi m'envoyer le document lui-même. Il n'a pu lire autre chose que ΔΙΟΝΥΣΕΟΛΕΙΤΩΝ ; devant ολειτων, il n'aurait sûrement pas été gravé un *pi* et l'*epsilon* serait certain. Je ne suis pas assuré de la lecture du début et je ne vois pas d'ailleurs dans quelle formule s'insère le génitif ολειτων, seules lettres qui me paraissent hors de contestation. En tout cas, le hiéromnémon — exactement le hiéromnamon — est éponyme dans une ville, et peut-être une seule, à Byzance[1]. Bien plus, il est connu par les inscriptions et par les monnaies que plusieurs empereurs ou impératrices y furent hiéromnamons éponymes[2]. L'attribution de ce texte à Byzance me paraît tentante et la conclusion que l'empereur Hadrien, à son tour, y fut hiéromnamon deux fois. La région a fourni des documents dionysiaques[3].

A Dionysopolis même, G. Mihailov a donné son vrai sens à une liste hellénistique, n° 22, en restituant le titre : [Οἵδε ἱέρην]ται Διονύσου μετὰ τοὺς ἱερησαμένους διὰ βίου[4]. Cela montre bien l'occasion de l'établissement de la liste : lorsqu'on eut décidé de remplacer le prêtre à vie par une série de prêtres annuels[5]. Il en fut de même à Rhodes, le pays des listes sacerdo-

γυνή. De même la dédicace du IIIe siècle : Καλλικράτης Ταύριος ὑπὲρ τῆς μητρὸς Γ(λ)υκέρας ζακορευούσης Δήμητρος.

1. Voir là-dessus *Rev. Phil.* 1939, 187, n. 1 ; *Hellenica*, VII, 38-40 ; X, 18-19. Périnthe a un hiéromnémon éponyme (cf. *Hellenica*, X, 19, note 1), mais la ville est ionienne, d'origine samienne, et ne connaît donc pas la forme ἱερομνάμων. Pour Salymbria, cf. *Hellenica*, II, 63-64 ; *Bull. Épigr.* 1959, 252.

2. Voir *Études épigr. et philol.*, 146 (Trajan trois fois, Faustine la Jeune) ; II, 52, note, et 154 (Domitien cinq fois) ; VIII, 75 (Crispine, femme de Commode, si du moins j'ai eu raison d'accepter l'identification de H. G. Pflaum et si ce n'est pas une simple citoyenne) ; et encore, d'après les monnaies sous Septime-Sévère, M. Αὐρ. Ἀντωνεῖνος (Münsterberg, *Beamtennamen auf gr. Münzen*, 25) qui est Caracalla. Sur les empereurs éponymes, voir ci-après *ad* n° 49.

3. Ainsi *Anzeiger* 1933, 139, n. 1 (cf. *Hellenica*, II, 64, n. 3 ; X, 19, n. 1), et la série inédite des stèles de Küçükçekmekce, émanant d'un thiase de Dionysos Kallôn (cf. *Hellenica*, II, 154 ; VII, 35, n. 1). Pour Salymbria, cf. K. Hanell, *Megarische Studien*, 183. — On peut se demander si le mot -ολειτῶν ne s'appliquerait pas à une subdivision de Byzance (hékatostys ou autre) ; sur celles-ci, voir *Hellenica*, II, 63-64 ; *Bull. Épigr.* 1959, 252.

4. L'éditeur écrivait : [Μύσ]ται ou θιασῶται ou Βακχιασταί. Il n'y avait alors aucune cohérence. L'inscription a été trouvée dans un village des environs, mais doit se rapporter à Dionysopolis même. Dans la description, Mihailov écrit : « tabula... aëtomate ornata ». Même quand on publie en même temps la photographie, il faudrait préciser ce que montre celle-ci : dans le fronton un bouclier rond avec de chaque côté une grappe de raisins. Ces fruits sont naturels sur une stèle relative au culte de Dionysos. Il faut pourtant relever que la grappe ou les deux grappes paraissent comme type monétaire sur les espèces autonomes de la ville. Le Corpus de B. Pick ne le connaissait pas, mais on en a eu depuis des exemples : Tacchella, *Rev. Num.*, 1903, *Monnaies de la Mésie Inférieure, Suppl. au Corpus* (cf. *ibid.* 1902, 368-369), 208, n. 21-23 (pl. XI) ; A. Keramopoullos, *J. Int. Arch. Num.*, 7 (1904), 7, n. 6 ; V. Canarache, *Studii şi cercetari numism.*, 1 (1957), 61-78 : *Monnaies autonomes inédites de Dionysopolis et leur chronologie relative*, p. 69, nos 1-18 (pl. I).

5. Pour la formule avec μετά, cf. le n° 46 à Odessos qui a servi de modèle à Mihailov : Οἵδε ἱέρηνται τῶι θεῶι μετὰ τὴν κάθοδον. Là il y avait eu interruption dans les sacerdoces par une catastrophe où les citoyens avaient dû quitter la ville (cf. μετὰ τὴν ἔκπτωσιν à

tales : ainsi à Lindos, Ἱερηις Διὸς Πατρώιου ἀφ' οὗ ἔδοξε Τραγαδίταις κατ' ἐνιαυτὸν αἱρεῖσθαι[1], Τοίδε αἱρέθεν ἱερεῖς Ποτειδᾶνος Ἱππίου ἀφ' οὗ ἔδοξε Λινδίοις κατ' ἐνιαυτὸν αἱρεῖσθαι[2]; cf. à Camiros, Δαμιουργοὶ ἀφ' ἃς ἔδοξε ἐκ πάντων αἱρεῖσθαι[3].

Suivait une liste en deux colonnes qui est brisée après les cinq ou six premiers noms de chaque colonne. B, ligne 6, les éditeurs ont lu : Γεδιεὺς Ὑγιαίνοντος. Le premier nom ne me paraît pas attesté, et il est bien étrange. L'examen de la photographie me semble montrer qu'un *pi* n'est pas exclu comme première lettre et qu'il est même plus probable qu'un *gamma*. Le nom Πεδιεύς est attesté dès le v^e^ siècle à Milet[4] et ailleurs ensuite, notamment à Athènes[5] et surtout dans les villes ioniennes[6] ; il est tout à fait normal, étant « l'ethnique » de πεδίον.

Apollonia n° 400) ; ils y sont revenus. Pour l'expression, cf. le décret des Élatéens expulsés par Flamininus et réfugiés à Stymphale (*REG* 1946-1947, 152, l. 11 ; cf. *Bull. Épigr.* 1951, 108) : [ὅπω]ς ἐκπεμφθῆ πρεσβεία π[οτὶ] Μάνιον περὶ τᾶς Ἐλατέων καθόδου ἐ[ν] τὰν ἰδίαν ; à Samos, γενεᾶς τῆς ἀπ' Ἀλκιβιάδου καὶ τῆς καθόδου (*SEG*, I, 401 ; il s'agit du retour des Samiens après la fin de la clérouquie athénienne ; les décrets désignent l'époque avant le retour par les mots ἐν τῆι φυγῆι).

1. *I. Lindos*, 648.

2. Ch. Blinkenberg, *Les prêtres de Poseidon Hippios* (1937). Liste précédant celle-ci avec le titre : Τοίδε ἱερεῖς ἐγένοντο στατοὶ ἐλ Λίνδωι τοῦ Ποτειδᾶνος τοῦ Ἱππίου, qui partait, comme une série d'autres listes, du synécisme de 406.

3. *T. Camir.*, 3 Δ c, 56 sqq. Sur le sens de ἐκ πάντων, cf. G. Pugliese Carratelli, *Bull. Épigr.*, 1958, 358.

4. *Delphinion*, 122, II, 8 (v^e^ siècle), dans Bechtel, *HP*, 366.

5. Voir Pape-Benseler, s. v. ; surtout *Prosop. Attica*, s. v. (sept personnages) ; *Hesperia Index*, s. v. (deux).

6. Érétrie (*IG*, XII 9, 241, l. 66, et 246 A, l. 88), Thasos (*IG*, XII 8, 293, 26 ; 286, 23 ; 293, 8 ; un théore et les pères de deux théores), Chios (*IG*, XII 5, 111 ; père de proxènes de Paros ; je n'ai pas poursuivi la recherche dans les inscriptions très dispersées de Chios). Un exemple en Crète d'après J. Bousquet, *BCH* 1956, 595, restituant dans un décret de Stratos *IG*, IX 1, 443 : Πεδιεῖ Ἱπποκλ[έους Κρητὶ ἐχ Φαι]στοῦ, au lieu de [Εὐβοεῖ ἐκ Καρύ]στου. Car il reconnaît dans le monogramme en tête du décret Κρ(ής)), comme dans *IG*, IX 1^2^, 17, 87-88, au lieu de Κ(α)ρ(ύστιος), ce qui convient mieux en effet (accepté par G. Klaffenbach, *IG*, IX 1^2^, p. 78). Une petite difficulté n'a pas été signalée. Il faudrait « ajouter le nom de Πεδιεύς à la prosopographie crétoise, dans laquelle il ne figure pas encore (cf. M. Guarducci, *I. Cret.*, I (1935) p. 268 sqq.) », non seulement à Phaistos (référence citée par Bousquet), mais dans aucun des quatre volumes du Corpus de Crète. Ἱπποκλῆς n'y figure pas non plus, mais un Ἱπποκλείδας à Gortyne ; et les noms en Ἱππ- y sont très rares, alors qu'ils sont spécialement fréquents en Eubée (voir l'index de *IG*, XII 9, avec plusieurs Ἱπποκλῆς ; F. Bechtel, *Hermes* 1900, 326-331 : *Das Wort ἵππος in den eretrischen Personnennamen* ; W. Wallace, *Hesperia* 1947, 128-130 : *The distribution of ἵππος names at Eretria*). Je note que le seul Ἱππῶναξ du Corpus de Crète doit disparaître. On a lu sur le rocher à l'extérieur de l'Antre Talléen (*I. Cret.*, II, ch. 28, n. 1) : [Ἴ]πποναξ Διοκλεῖος Ἑρμᾶι εὐχάν ; il ne reste du second *pi* que la première haste verticale, suivie d'un court espace effacé ; on est encore plus proche du fac-similé en écrivant : Προναξ ; Πρῶναξ se trouve précisément deux fois dans ce même volume de la Crète occidentale : ch. 5, p. 45, pour Axos, et ch. 12, p. 143, pour Éleutherna. Je dois souligner encore à ce sujet les inconvénients majeurs du choix pour ce Corpus, dans chaque volume, de l'ordre alphabétique, qui est antiscientifique (voir *Bull. Épigr.* 1940, 6, p. 198-201) ; les trois Πρῶναξ sont séparés dans les chapitres 5, 12 et 28 ; Eleutherna et Axos sont également voisines de l'Antre Talléen, à 10 et 15 km. environ au sud ; les trois exemples du nom sont donc exactement dans la même aire, ce qui eût apparu aussitôt dans un ordre topographique (cf. *Bull. Épigr.*, *loc. cit.*) ; la Grotte devait dépendre de l'une ou l'autre ville, sans doute Éleutherna. Sur le nom du héros Prônax, cf. F. Zucker, *Studien zur Namenkunde* (*Sitz. Berlin* 1952), 31-32. Pour revenir au

A la ligne précédente, au lieu d'un personnage avec son patronyme, on lit : Διόνυσος. Mihailov a ajouté *sic*, voulant sans doute marquer qu'il s'agissait bien du dieu et non d'un Διονύσιος[1]. Le dieu a donc été — en une année sans doute difficile[2] — son propre prêtre. Cela peut paraître étrange de prime abord d'avoir Dionysos comme ἱερεὺς Διονύσου. Mais on est maintenant habitué au cas des divinités éponymes, où les dieux et déesses remplacent un mortel et les exemples, souvent méconnus, en sont très nombreux[3]. Dans la région l'office éponymique du « roi » à Kallatis fut tenu par Apollon Agyeus et Agathos Daimôn[4], comme le hiéromnamon de Byzance fut Zeus Sarapis, Dionysos (au moins 6 fois), Déméter, Héra, Nikè (4 et 7 fois), Némésis, Tychè Poléôs[5], comme Zeus fut archonte à Olbia[6] ; Parthénos exerce l'office de

Pedieus honoré à Stratos, il faut aussi relever que l'explication donnée pour la rédaction en *koinè* à Stratos de trois décrets de la première moitié du IIIe siècle (Dittenberger et Klaffenbach *ad IG*, IX 1^2, 391) d'après la nationalité des proxènes (le second n. 392, effectivement de Karystos ; la patrie du troisième, n. 393, a disparu) devrait être remplacée par une autre si Pedieus était un Crétois. Tout cela ne me fait pas repousser l'interprétation du monogramme par Κ(ρής), mais suspendre mon jugement en regrettant que l'étude de J. Bousquet n'ait pas été plus fouillée. [Un Πεδιεύς à Olbia, *Ios PE*, I^2, 201, I, l. 21.]

1. Le premier éditeur, Mirčev, mettait déjà ce point d'exclamation ; mais il croyait avoir une liste de thiasotes ; la présence du dieu dans la liste des fidèles était alors inexplicable.

2. Cf. le décret de la même ville, environ un siècle plus tard, n. 13, l. 13 sqq. : τοῦ τε ἐπωνύ[μου τῆς πόλεως Διον]ύσου οὐκ ἔχοντος ἱερῆ ἀφ' ἑτῶν πλειόν[ων] κτλ.

3. J'en ai dressé la liste *Hellenica*, II, *Divinités éponymes*, p. 50-64 et 153-154 ; additions dans *La Carie*, II, 210 (Apollon stéphanéphore à Amyzon ; études sur les prytanies d'Apollon à Colophon). — Les décrets de Lampsaque utilisés *Hellenica*, II, 55 (πρυτανεύοντος Πριάπου Ἐπιφανοῦς et πρυτανευούσης Ἀφροδίτης Ἐπιφανοῦς) ont été publiés par J. Tréheux, *BCH* 1955, 426 sqq. (cf. p. 430). R. Herter, *PW*, s. v. *Priapus* (1954), parlant p. 1913 du nom de Priape porté par des hommes, y range « ein homonymer Lampsakener aus hellenisticher Zeit, L. Robert, *Hellenica*, II, 55 ». C'est caractéristique des contresens que l'on fait souvent sur ces divinités éponymes, et aussi d'une certaine façon de lire en piquant une ligne sans regarder même les lignes autour ni le titre du chapitre qui s'étale en titre courant en haut de la page : Herter prend cet exemple justement dans une étude « divinités éponymes » et où les dieux se pressent tout autour de cet exemple, avant et après ; le nommé « Priape » y est d'ailleurs appelé « Épiphanès », et on cite d'un même trait Aphrodite Épiphane qu'on a dû prendre aussi pour une dame. Les textes de Kalymna ont été repris et augmentés dans *T. Calymnii* : Asclépios y est monarque de Cos, ἐπὶ μο(νάρχου) Ἀσκληπιοῦ ou τοῦ Ἀσκληπιοῦ (n. 155) et jusqu'à trois fois : τὸ γ' (n. 175, 176, 177) ; de même l'Apollon de Kalymna, ἐπὶ μο(νάρχου) Ἀπόλλωνος Καλυμνίου (n. 198) ; le même Apollon est stéphanéphore, ἐπὶ στεφανηφόρου τοῦ θεοῦ (n. 154 ; restitué dans 152 et 153), τὸ γ' (n. 166), τὸ ι' (n. 200). Un texte de Didymes a fait connaître la stéphanéphorie à Milet d'Apollon Didyméen : στεφανηφορούντος Διδυμέως Ἀπόλλωνος (*I. Didyma*, 281, l. 27-28 ; A. Rehm : « Ganz singulär... War etwa der Delphinios so verarmt, dass jener für ihn einspringen musste? » ; il faut penser que ce n'est pas seulement une question d'argent, comme on y insiste peut-être trop, mais aussi d'honneur. Je connais encore deux exemples inédits : Ἀσκληπιὸς Ἀπόλλωνος à Thasos (J. Pouilloux et Christiane Dunant ; cf. *Recherches sur Thasos*, I, 231, n. 5) et Zeus à Cyzique, ἐπὶ Διὸς ἱππαρχέω, dans une dédicace du territoire de la ville (près du lac Manyas) que je publierai.

4. *Hellenica*, II, 51-53.

5. *Ibid.*, 56, 153-154 ; X, 20. Nouveau témoignage pour Dionysos sur une stèle faisant partie d'une série trouvée sur le territoire byzantin, près d'Eyüp (cf. *Annual Arch. Mus. Ist.*, 7 (1956), p. 55, avec la photo 3), et élevée par un village au Theos Brontaios (cf. *Hellenica*, VII, 31-33 ; cf. 38-41) ou au Theos Syngenikos, avec d'intéressants reliefs (du type *Hellenica*, X, 45) : Ἱερομναμονοῦντος θεοῦ Διονύσου τὸ ς', μηνὸς Λατῴου (sur la stèle fig. 3, le mois Malophorios).

6. *Hellenica*, II, 58-60.

« roi » ou de reine à Chersonasos [1]. La chose ne surprend plus quand il s'agit des dignités de « roi », archonte, hipparque, prytane, démiurge, etc. Mais, dans le cas bien connu des stéphanéphores, à Milet, à Iasos, à Héraclée du Latmos, à Amyzon, les éponymes ont un caractère sacerdotal très apparent et l'on peut dire que dans ces villes Apollon éponyme est son propre prêtre. Je crois qu'à Dionysopolis nous avons aussi en cette liste de prêtres de Dionysos une liste des prêtres magistrats éponymes ; et c'est pourquoi, un mortel n'ayant pu se trouver pour remplir la fonction, il faut bien un nom, celui du dieu [2]. Nous n'avons pas pour cette ville d'attestation expresse de la formule éponymique : ἐφ' ἱερέως τοῦ δεῖνος, et à l'époque de la liste. Mais au IIIe siècle p. C., en tête de la liste éphébique nº 14, on lit :

2 Επὶ ἀρχιερέως καὶ ποντάρχου τῆς ἰδίας πατρίδος [3]
M . Αὐρ. Ἀντιπάτρου Παπᾶ, ἱερέων δὲ Διονύσου
Αὐρ. Γλαυκία Διογένους καὶ Αὐρ. Δημοφῶντος Νουμηνίου,
υἱοῦ δὲ τῆς πόλεως [4] Αὐρ. Ατται [5] Ἀντιπάτρου, ἐπὶ ἀρχόν-
6 των τῶν περὶ Αὐρ. Θεόμνηστον Πυθοκλέους, ἐφηβαρχοῦντος κτλ.

On ne voit pas de raison de mentionner la prêtrise de Dionysos en tête de cette liste éphébique s'il ne s'agit pas de l'éponyme traditionnel [6], sur lequel le grand prêtre a pris le pas [7]. Il est, d'autre part, très naturel que le prêtre de Dionysos soit l'éponyme à Dionysopolis, le prêtre du dieu « éponyme de la ville [8] » et « fondateur de la ville [9] ». Ainsi, quand le généreux Akornion assuma la prêtrise vacante depuis plusieurs années [10], il y avait eu vacance

1. *Hellenica*, II, 56.

2. Un document daté de cette année-là aura donc porté ἐπὶ Διονύσου (ou τοῦ θεοῦ) τοῦ μετὰ Ἀπήμονα. Cf. *Hellenica*, II, 52-55. Toujours le vieux contresens sur les inscriptions d'Iasos — et étendu à celles de Milet où on ne l'avait jamais fait — dans G. Jost, *Iasos in Karien*, 39, note 321 : « Einen Hinweis verdient die Tatsache, dass in Iasos ähnlich wie in anderen kleinasiatischen Städten (z. B. Milet) oft nicht der Name des augenblicklichen Stephanephoren angegeben ist, sondern in sehr vielen Fällen die Formel Anwendung findet : ἐπὶ στεφανηφόρου τοῦ μετὰ τὸν δεῖνα, τοῦ δευτέρου κτλ. » Il s'agit des années où Apollon lui-même est stéphanéphore !

3. Voir ci-après, 204, note 2.

4. Il est très intéressant de trouver cette mention parmi les dignitaires. Cf. *Bull. Épigr.* 1951, 236 *ad* n. 41.

5. Un autre Αττας parmi les éphèbes de cette même liste ; pas d'autre dans le Corpus. Sur ce nom, p. 182, n. 3, à propos d'un citoyen de Tyras. Ajouter ce dernier avec cette provenance et aussi la comparaison avec le Dionysopolitain à la liste de L. Zgusta, *Personennamen... nördl. Schwarzmeerküste*, n. 596 (Olbia, Panticapée, Gorgippia, Phanagoria, Tanaïs) ; son commentaire souffre d'y avoir réuni des noms disparates, ainsi le paphlagonien Atôtas. Faut-il remarquer que le nom Attas, répandu de Gorgippia à Tyras, se trouve, dans le Corpus de Bulgarie, justement à l'extrême nord de la côte bulgare et sur la côte roumaine?

6. Pourquoi il y a à la fois deux prêtres de Dionysos, c'est ce qu'on ne peut expliquer précisément. Ils ont pu se partager la charge et les frais. A Samos, il y a parfois deux démiurges éponymes au lieu d'un seul ; cf. *RÉG* 1933, 440, note.

7. Voir ci-après sur l'intitulé des listes éphébiques d'Odessos.

8. Phrase citée plus haut, p. 202, note 2, du décret nº 20 pour Akornion. Dans cette inscription, l. 48, je ne doute pas que la restitution ne soit : δε[δό]σθαι δὲ αὐτῷ καὶ εἰς ἀνάστασιν ἀνδριάντος τόπον τὸν ἐπιφανέστατον τῆς ἀγορᾶς.

9. Voir l'inscription rappelée ci-dessus p. 197, n. 2 et éditée ci-après p. 206.

10. Ci-dessus, p. 202, note 2.

parmi les éponymes, et c'est le dieu lui-même qui avait dû être éponyme de façon réitérée. On verra ci-après à Odessos d'autres exemples de dieux qui sont exactement « prêtres » éponymes.

A la ligne 4, un Ἀπήμων Νικίου, le seul de ce nom dans les index. Mais une inscription de Claros mentionne trois siècles plus tard un homme de Dionysopolis qui porte ce nom peu fréquent [1] : les Dionysopolites sont représentés à l'oracle d'Apollon par le θεοπρόπος Θεόδωρος Ἀπήμονος ἀρχιερεὺς τῆς πατρίδος [2].

Le n° 16 est une inscription honorifique pour un personnage qui a rempli diverses fonctions et fait des générosités. Lignes 6-7, G. Mihailov écrit : καὶ ἐν ἐπιδόσει χρημάτων ἄρξαντα τὴν πρ[ώ]την ἀρχήν. Il n'y a pas de variante dans l'apparat pour le début de la ligne, ni de signe de doute, et telle est la leçon, sans discussion, de l'édition de Škorpil [3]. Mais il y a un très léger détail différent chez le premier éditeur, C. Jireček [4]. On a transcrit [5] : ἐ[ν] ἐπιδόσει. Aujourd'hui, nous pointerions la lettre ; car la copie en majuscules donne seulement les deux jambages verticaux. De fait, sur la photographie d'estampage publiée par Mihailov, je ne vois pas la haste transversale du *nu*. Or, je ne vois pas non plus le sens de ἐν dans ce cas : « ayant exercé la première magistrature dans une libéralité (distribution) d'argent »? Ad. Wilhelm avait fourni la vraie solution qui passa inaperçue [6] : « ἐ[π]' (nicht ἐ[ν]) ἐπιδόσει χρημάτων ἄρξαντα ». Il rapprochait deux inscriptions attiques : ἄρξαντα τὴν ἐπώνυμον ἀρχὴν ἐπὶ μεδίμνῳ καὶ δεκαπέντε δραχμαῖς et ἱερασαμένη τὸ β' ἐπὶ ταῖς αὐταῖς φιλοτειμ(ίαις) [7]. Ce sont « les prestations spéciales auxquelles on s'engageait pour le cas d'une élection à la charge [8] » et la formule « ἐπὶ + datif » exprime d'une façon très normale, mais assez souvent méconnue, la condition et l'accompagnement d'une magistrature : le premier personnage avait « exercé la magistrature éponymique en distribuant un médimne et

1. Bechtel, *HP*, 4, un Athénien ; deux exemples attiques dans Pape-Benseler, quatre dans *Prosop. Attica* ; un Ἀπημονίδης dans *Hesperia Index*.

2. *Jahreshefte* 1912, 50, n. 15. Reproduit par G. Mihailov, mais pas dans les textes de Dionysopolis, p. 121 en commentaire à une épigramme d'Odessos mentionnant Apollon Clarien ; voir ci-dessus. Les mots τῆς πατρίδος précisent que Théodôros n'était pas grand prêtre du culte impérial pour la province (ou le *koinon* des villes du Pont), mais pour la ville. De même, la formule d'une liste éphébique d'Odessos, d'abord surprenante, n° 14, ἐπὶ ἀρχιερέως καὶ ποντάρχου τῆς ἰδίας πατρίδος.

3. *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 17 (1894), 210, n. 102 ; d'où Cagnat, *IGR*, I, 664. Je n'ai pas vu l'édition des Škorpil dans une publication du gymnase de Varna en 1898 ; elle est apparemment conforme.

4. *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 10 (1886), 185, n. 3.

5. Mihailov attribue cette transcription à « A. d. R. », qu'il désigne dans l'apparat par « R. ». Mais ces trois lettres, apposées à la transcription, signifient, je pense, « Anmerkung der Redaktion », c'est-à-dire de Benndorf et Bormann.

6. *Jahreshefte*, 10 (1907), 29. Il partait de la première édition, seule citée.

7. Ces deux textes maintenant dans *IG*, II², 3546, l. 3-4 (Éleusis), l'autre dans *Sylloge*³, 1111, l. 60-61, et *IG*, II², 2361. De la première inscription il faut citer aussi les lignes 10-11 : κήρυκα βουλῆς καὶ δήμου γενόμενον ἐπὶ δηναρίοις δυσί.

8. Wilhelm : « gemeint sind die besondere Leistungen, zu denen man sich für den Fall der Wahl zu einem Amte verpflichtete ».

quinze drachmes (par personne) comme il avait promis[1] » ; de même, correspondance exacte, le Dionysopolite avait exercé la magistrature suprême « en faisant la générosité convenue d'une distribution d'argent[2] ». C'est la seule formule admissible dans le texte de Dionysopolis. J'observe enfin, revenant à la photographie, que non seulement on ne voit pas la barre oblique du *nu*, mais qu'elle n'a pas été gravée ; sinon, on la reconnaîtrait à l'endroit où elle atteindrait le pied de la haste de droite ; car dans les autres *nu* elle parvient jusqu'au pied. Il n'y a aucun obstacle, au contraire, à compléter un *pi* de la même forme que cette lettre dans les autres parties de l'inscription. La restitution de Wilhelm s'impose donc et pour le sens et d'après la pierre. Cet exemple montre bien quel est le profit de la riche et claire illustration réunie par G. Mihailov, qui a donné ici pour la première fois (après cinq ou six éditions ou reproductions du texte) une image fidèle de la pierre par une photo d'estampage, et combien le lecteur critique y gagne en sûreté[3]. D'autre part, on mesure quel est l'intérêt réel d'apparats critiques vraiment détaillés. Il se trouvera peut-être certaines personnes pour trouver ceux de G. Mihailov trop détaillés ; il me plaît de montrer ici l'intérêt d'une petite variante qu'il n'avait pas notée, car c'est la meilleure réponse à des critiques éventuelles.

Il faut ajouter au chapitre des inscriptions de Dionysopolis une inscription honorifique intéressante qui a échappé à G. Mihailov, celle qu'a signalée B. Pick dans l'introduction au Corpus des monnaies[4]. L. Mercklin, de Dor-

1. Je développerais ainsi le contenu et l'intention du texte avec cet ἐπί.

2. Autre façon d'expliciter le sens de cette formule. — Ailleurs, *Sitz. Berlin* 1933, 854, Ad. Wilhelm a cité pour ce tour, avec le premier exemple athénien, une inscription de prêtrise à Panamara (*BCH* 1904, 24, n. 3) : ἀρχειερεῖς ἐπεί τε δόσι ἀρ[γυ]ρίου καὶ πάλιν ἐπὶ τῇ κατασκευῇ στοᾶς τῆς καλουμένης Φλαβιανῆς. J'ai rappelé ces inscriptions, avec celle de Bulgarie, en expliquant (*Gladiateurs*, p. 193-194) des mots mal compris et mal ponctués d'une inscription de Didymes (le n° 193 des *Gladiateurs*) : ἀρχιερέων τῆς πατρίδος ἐπὶ μονομαχίαις καὶ θυορίαις καὶ ἐπιδόσεσιν, καὶ ἄλλας λειτουργίας λελειτουργηκότων. Le ἐπὶ se relie non pas à un verbe (ἀρχιερατεύσας), mais au substantif ἀρχιερεύς, et la tournure entre dans une série de formules de ce genre pour « les grands-prêtres à gladiateurs » (cf. *ibid.*, p. 275). Dans le récent corpus de Didymes, A. Rehm n'a pas connu mon volume sur les gladiateurs ; aussi a-t-il reproduit l'inscription *Didyma*, II, *Inschriften* (1958), n. 152, avec la ponctuation de B. Haussoullier qui fait contresens : ἀρχιερέων τῆς πατρίδος, ἐπὶ μονομαχίαις κτλ. καὶ ἄλλας λειτουργίας λελειτουργηκότων (on a donc entendu : « en plus de combats, etc. »). Les textes que j'ai rapprochés ne permettent aucun doute ; ainsi pour les archiprêtres et les gladiateurs : μεθ' ἣν ἐτέλεσαν ἀρχιερωσύνην ἐπὶ φιλοδωρίαις καὶ κυνηγεσίοις (Stratonicée), ἀρχιερασάμενον τοῦ οἴκου τῶν Σεβαστῶν ἐπιφανῶς ἐπί τε διανομαῖς καὶ θεωρίαις καὶ μονομαχίαις καὶ κυνηγεσίοις (Selgè) ou pour d'autres générosités : οὐ μόνον ἐπὶ τῷ ἀρίστῳ, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῷ δείπνῳ ou ἐπί τε τοῖς ἄλλοις καὶ ἐπὶ διανομῇ ἀργυρίου (des prêtres à Stratonicée), ou λογιστεύσαντες (deux frères) ἐπὶ μιᾷ φιλοτειμίᾳ (vallée du Caystre) ; j'ai rapproché aussi l'institution de concours ἐπὶ ἄθλοις κτλ., ἐπὶ στεφάνῳ, ἐπὶ ἀνδριᾶσιν.

3. N'est-il pas clair que la conservation d'un estampage dans les archives d'un musée ou d'un Corpus ne présente pas la même utilité immédiate, quels que soient l'amabilité et l'empressement du conservateur, sans parler de sa compétence? Cf. *Bull. Épigr.* 1952, 257 (à propos des inscriptions de la Tripolitaine) ; 1958, 5 (pour *MAMA*, VII, et les estampages au musée d'Aberdeen), 544 (encore pour la Tripolitaine).

4. Voir ci-dessus, p. 197, note 2.

pat, la publia dans *Arch. Zeitung* (*Denkmäler, Forsch.*), 8 (1850), 141, n° 8. Il la tenait, par un professeur de Dorpat, de l'amiral russe Heyde, qui avait rapporté cette copie avec quelques autres [1] de la dernière guerre contre la Turquie. On y peut reconnaître [2] :

'Αγαθῆι Τύχηι.
[Τ]ὸν ἐκ προγόνων φιλότειμον [3]
καὶ ἱερέα τοῦ κτί(σ)το(υ) ΓΝΕΡΑΕ [4]
θεοῦ Διονύ(σ)ου καὶ ΠΗΦΘ⊏. . . . [5]
ᾧ γυμν(ασ)ιάρχην, δόντα καὶ δ[ιανο]-
μὰ(ς) [6] τῆι τε κρατί(σ)τηι βουλ(ῆι) [καὶ]
[τ]οῖ(ς) παρε(π)ιδημ(ήσ)α(σ)ιν [7] τῆ[ς Πεν]-
τ(α)[πόλ]εω(ς) βουλε(υ)ταῖ(ς), ἀ(γ)[ορανόμοις, ἱα]-
τρ[οῖ](ς), παι(δ)ε(υ)ταῖς Μ. Αὐ[ρ. . . . . .]
κωρο(ν) ('Α)ντιόχ(ου) ἡ πατρὶ[ς] [8]
τειμῆ(ς) ἕν(ε)κεν.

Les lignes 6-10 se présentaient ainsi dans la copie de l'amiral, qui ne savait pas le grec :

ΜΑΕΤΗΤΕΚΡΑΤΙΕΤΗΒΟΥΛΑΝ
ΟΙΕΠΑΡΕΡΙΔΗΜΝΗΑΤΙΝΤΗ
ΤΗ ΕΝΕΒΟΥΛΕΧΤΑΙΕΑΤ
ΤΡ ΕΠΛΙΑΡΥΤΑΙCΜΑΥ
ΚΩΡΟΝΑΝΤΙΟΧΗΠΑΤΡΙ

Mercklin : [τ]οῖς παρεπιδημήσασιν τη — | τῆ[ς πόλ]εως βουλευταῖς ατ — | τρ[ισὶ] στραταρχίαις μαν — | κωρον 'Αντιόχη πατρι — | τειμῆς ἕνεκεν.

1. Ci-dessus une épitaphe d'Odessos pour une Nicomédienne. Il s'agit seulement des copies, et non des pierres, comme pourrait le faire croire l'expression « die Erwerbung der nachstehenden Inschriften wird... verdankt ». Le n° 5 est une inscription de Tomis qui est parvenue au Louvre (Froehner, *Inscr. gr. Louvre*, 77 ; L. Renier, dans C. Allard, *La Bulgarie orientale*, p. 284-285 ; *IGR*, I, 610).

2. Les lectures non spécifiées sont de Mercklin ; Franz a donné, note 13, une transcription et restitution des lignes 2-6 et 8 (fin)-10. J'ai pointé les lettres dont il ne reste qu'une partie ; ainsi quand le copiste a dessiné un *lambda* pour un *alpha* ou un *delta*. J'ai mis la parenthèse de correction à tous les autres changements qui sont ordinairement peu importants : *sigma* pour *epsilon* (fréquent) ; je n'ai pas cru nécessaire ici de reproduire toute la copie ; mais je l'ai fait pour les lignes importantes.

3. Ainsi Mercklin ; φιλοτειμό[τατον], Franz ; la phrase n'est pas usuelle. Cf. n° 16, l. 2-3 : γυμνασιάρχην καὶ [ἐκ προγό]νων φιλότιμον, où Mihailov adopte ma restitution, *Rev. Phil.* 1929, 152, n. 5, au lieu du bizarre και[νῶν ἀγώ]νων.

4. Franz : κτίστο[υ τῆς ἡμετ]έρα[ς πόλεως] θεοῦ ; « ... war eine starke Ligatur angewendet » pour ἡμετέρας. Mais il n'y en a pas ailleurs, et la restitution est trop longue. Je crois qu'il faut simplement : τῆς (le copiste a confondu plusieurs fois *éta* et *nu*) πόλε[ως].

5. Le supplément de Franz est beaucoup trop long : καὶ π[ρεσβευτὴν γενόμενον καὶ] γυμνασιάρχην. On peut se demander si, avant γυμνασιάρχην, et puisque ce mot n'est pas précédé d'un καὶ, il n'y avait pas quelques mots au datif se rapportant à cette fonction, du type ἐλαίῳ δρακτῷ, par exemple avec [— ἐλαί]|ῳ ou [— ἐλέ]|ῳ.

6. Reconnu par Franz ; γυμνασιάρχην δ' (= τετράκις) ὄντα καὶ, Mercklin.

7. Reconnu par Mercklin ; la restitution de Franz s'arrête après ce mot.

8. Reconnu par Franz.

J'ai débrouillé les lignes 7-9 grâce à un texte de même provenance récemment publié, le n° 30 :

2 ...ς τῇ βουλῇ καὶ ἀγορανόμοις καὶ
[ταῖ]ς ἑπτὰ φυλαῖς καὶ τοῖς ὑμνοῦσι
τοὺς Σεβαστοὺς καὶ ἀγοραίοις, ἰ-
5 ατροῖς, παιδευταῖς καὶ τοῖς πάρε-
〈[πα]ρε〉π[ιδ]ημήσασιν τ..... NT-

Nous y avions restitué παρεπιδημήσασιν[1], qui est confirmé par le texte oublié de 1850, et nous y avions vu la mention de générosités (distributions de vivres ou banquets) faites à l'occasion d'une fête, et nous avions renvoyé à des parallèles pour la mention de certaines catégories, médecins, professeurs[2]. On voit qu'il s'agissait bien de διανομαί et je restitue maintenant : [δόντα καὶ διανομὰς] τῇ τε [κρατι]στῇ βουλῇ. Cette inscription, classée dans les « varia et ambigua », est un fragment d'inscription honorifique du type courant, toute semblable au n° 16, dont un passage a été étudié ci-dessus[3]. Dans ce cas, le personnage a fait des distributions au Conseil, aux tribus et à un certain nombre de magistrats ou de personnes privilégiées par leur profession, puis aux étrangers de passage ou à certains d'entre eux. Précisément, le vieux texte précise les catégories d'étrangers qui ont bénéficié des générosités : ce sont les membres du conseil, les commerçants, les médecins et les professeurs. Les bouleutes sont ceux de villes étrangères. Il me paraît que leur origine était précisée dans les syllabes précédentes et qu'il y faut reconnaître[4] la « Pentapole » du « Pont Gauche », qui est nommée dans une inscription d'Odessos (n° 64) et qui s'est transformée en une « Hexapole » que nomment des inscriptions de Tomis et de Kallatis[5]. Ainsi les autres bénéficiaires étrangers n'étaient pas ceux de n'importe quelle ville, mais ceux de

1. *Bull. Épigr.* 1952, 100.

2. *Hellenica*, IX, 76 et 26, à Priène (*I. Priene*, 108 ; 111 ; 118). Sur les hymnodes, voir plus loin, à propos du n° 160. On retrouve exactement les médecins et professeurs dans un décret d'Istros récemment publié où il est parlé d'une distribution (διανομή) aussi τοῖς ἰατροῖς καὶ τοῖς παιδευταῖς (*Bull. Épigr.* 1958, 336 fin). A Priène, dans des distributions de viande à l'occasion de la fête, on en fait bénéficier les médecins de passage : ὁμοίως δὲ (après les citoyens et les résidents) καὶ τοῖς παρεπιδημοῦσιν ἐκ τῶν πόλεω[ν θεω]ροῖς καὶ τεχ-[νίταις] καὶ [ἰ]ατ[ρ]οῖς καὶ ἀλε[ίπ]ταις καὶ προσγυμναστᾶις, et les éphèbes étrangers (*I. Priene*, 111, l. 175-176). Les παιδευταί ne sont mentionnés pour cela à Priène qu'à l'intérieur du gymnase : διένειμεν [δὲ τ]ὰ ἀπὸ τῆς ἱερουργίας ταῖς τε συναρχίαις καὶ βουλευταῖς καὶ τοῖς τὸν μακρὸν τροχήσασιν δρόμον καὶ τοῖς περὶ τὸν τόπον παιδευταῖς καὶ δημοσίοις (*I. Priene*, 112, 110 sqq.). J'ai traduit le terme par « professeurs », mais il faut entendre par là aussi bien ceux de culture physique que de lettres.

3. Il est dit là aussi, l. 7-8 : δ[όν]τα καὶ διανομὰς τῇ κρατίστῃ βουλῇ. Cf. pour les distributions aussi le n° 58 à Odessos.

4. Il faut seulement corriger TH en TA au début de la ligne 8.

5. A Tomis, *IGR*, I, 632, 634 ; pour Kallatis, notre restitution d'un petit fragment, *Bull. Epigr.* 1939, 236. Sur la Pentapole et l'Hexapole et le κοινὸν τῶν Ἑλλήνων du Pont Gauche, voir notamment B. Pick, *Ant. Münzen, Dacien*, p. 70 sqq. ; K. Regling, *ibid.*, 592, 593 ; J. Toutain, *Les pontarques de la Mésie Inférieure* (*Mém. Antiq. France*, 63, 1903, 123-144) ; N. Vulić, *PW*, s. v. *Hexapolis* (1913) ; Ch. Danof, *Klio*, 31 (1938), 438-439. L'article *Pentapolis* par E. Oberhummer dans *PW* (1937) est insuffisant, comme tous ceux du même auteur.

la fédération[1]. Je retrouve aussi cette mention dans le fragment récent où j'écris : τοῖς παρεπιδημήσασιν τ[ῆς Πε]ντ[απόλεως βουλευταῖς].

Du fragment de décret d'Odessos n° 45, on n'avait qu'une édition de Latyschev, *Ath. Mitt.* 1884, 227-230, n. 13. G. Mihailov fournit une bonne photographie de la pierre conservée au musée d'Odessa. Il y est question d'un gymnasiarque, car on mentionne les *neoi*, les *Hermaia* et Hermès et Héraclès, dieux du gymnase[2]. L'état de ce décret est moins désespéré qu'il ne peut paraître et, en deux passages, les restitutions qui viennent sous la plume se rencontrent pour donner des lignes de trente-deux à trente-sept lettres. J'écrirais aux lignes 21-26[3] :

... τῶι τε Ἑρμεῖ καὶ τῶι Ἡρ[ακλεῖ τοὺς ἀγῶ]-
22 [να]ς ἔθηκεν ἀξίως τῆς [πόλεως καὶ τὴν πανή]-
[γυ]ριν τὴν ἐν τοῖς Ἑρμαίο[ις καλῶς καὶ φιλο]-
[τίμ]ως συνετέλεσεν καὶ ἀ[ξίως τοῦ τε δήμου καὶ]
τῶν νέων, τὰς ε[ἰ]ς ταῦτα [γινομένας δαπά]-
26 νας ἐκ τῶν ἰδίων ἐπιτελῶν.

Restitutions faites ou acceptées par Mihailov : l. 22, [προ]σέθηκεν ; l. 24, [φιλοτίμ]ως ; l. 25, [δαπά]νας. — L. 22, [πανήγυ]ριν, Latyschev.

Aux lignes 31-32, il me semble sûr qu'il était question d'une reddition de comptes :

[λόγ]ους περὶ τῶν κεχειρισμέν[ων χρημάτων ἀπέ]-
[δωκ]εν ὀρθῶς καὶ δικαίως, τὴν...

La nomination à cette fonction était indiquée aux lignes 26-27 après ἐπιτελῶν : (ex. gr. ἀγορανόμος τε)... ὁμενος μετὰ Παρμένοντο[ς...]. Je crois qu'on peut deviner quelle était cette fonction d'après les restes des lignes suivantes :

[-κ]αί τινα τῶν... ων ἐπι. . . . . .
[-μ]ένα ἐπεσκεύασεν ἐ[π?]ὶ τὰ. . . . . .

Il y eut donc réparation (ἐπεσκεύασεν) de certains (τινα) (édifices). Latyschev avait lu : τῶν ΤΓΙ.ΩΝ et suggéré τ[ειμ]ῶν, qui n'a pas de sens dans le contexte avec ἐπεσκεύασεν. Puisqu'il faut un mot du vocabulaire des édi-

1. Je traite dans le commentaire des inscriptions de Mylasa des distributions lors des fêtes, réservées à certains des étrangers, citoyens des villes voisines ou des villes parentes.

2. F. Bilabel, *Die ionische Kolonisation*, 108, a tiré de ce texte et du n° 44 des conclusions erronées sur le culte d'Hermès en Thrace : « Eine ähnliche [cf. Herod., V, 7] Wichtigkeit hat Hermes in Odessos gewonnen, cf. *AM*, 10 (1885), p. 314, Nr. 2, wo die Kranzverleihung [par les *neoi* !] an den Ἑρμαῖα erfolgt [*IGBulg.*, 44] und vielleicht auch ebd., 9 (1884), p. 229. » Il s'agit dans les deux cas d'Hermès comme dieu grec dans le gymnase grec. De même *IGBulg.*, I, n. 322, à Mésambria, Ἑρμῆν καὶ Ἡρακλῆν, en relation avec un gymnasiarque et agonothète ; il a consacré leurs statues avec celle de Claude ou il a célébré les concours en leur honneur.

3. Arbitrairement, mais sans dommage, je fais toutes les restitutions à la droite de chaque ligne, plaçant le texte conservé presque sur le bord gauche.

fices, j'écris τινα τῶν τειχῶν, qui correspond exactement à la lacune et aux lectures de Latyschev, et je crois reconnaître sur la photo la partie supérieure du *chi*. Le personnage avait réparé une partie des remparts ; il avait été — quel que fût son titre exact — τειχοποιός[1]. Les villes toujours menacées de la côte du Pont avaient à s'occuper souvent de leurs murailles[2]. A Odessos même, un fragment d'inscription, n° 35, parle d'affaires d'argent εἰς τειχισμ[όν][3] ; bien plus tard, sous Tibère, un personnage a fait faire une partie entre deux tours du nouveau rempart[4]. J'écris donc :

[. κ]αί τινα τῶν τειχῶν ἐπι[σκευῆς προσδεό]-
[μ]ενα ἐπεσκεύασεν.

La locution προσδεῖσθαι ἐπισκευῆς est fréquente[5].

Odessos a fourni plusieurs catalogues. L'un, n° 46, est une liste des prêtres — et, je pense, des éponymes — au Ier siècle a. C.[6]. Il y a surtout plusieurs catalogues d'éphèbes du IIe et du IIIe siècle p. C. (nos 47-51) avec une riche décoration architecturale et sculpturale dont j'ai parlé plus haut.

1. Tel est le titre que porta Aristagoras à Istros : ταγεὶς ὑπὸ τῶν πολιτῶν τειχοποιὸς ἀνδρηότατα μὲν καὶ γνησιώτατα τῆς ἐπιμελείας τῶν ἔργων προέστη (*Sylloge*³, 708, l. 9-10) ; la ville était sans remparts : ἀτειχίστου τῆς πόλεως ὑπαρχούσης (l. 8-9).

2. Par exemple à Apollonia (*IGBulg.*, I, 400), Μητοκος... κτίσας τὴν πόλιν μετὰ τὴν ἔκπτωσιν καὶ ἐπισσκευάσας τὸ τρίπυλον καὶ τὴν βᾶριν ; je reviendrai sur ce dernier mot. A Kallatis, réparation de πύργον et τείχους (*Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 6 (1882), 5, n. 5 ; sans doute l. 2-3, ἐν τῷ μεγάλῳ [προ]πύλῳ ou [τρι]πύλῳ, et non comme on a écrit : μεγάλῳ [λιμένι], d'où conclusions de Parvan et R. Vulpe, *loc. cit.*, 210). A Tomis, souscription par πήχεις pour [μ?]ερίδι τοῦ τείχους (*ibid.*, 24, n. 49). A Olbia, notamment *IosPE*, I², 32 B, l. 29 sqq. (*Sylloge*³, 495, Prôtogénès) ; 180 ; 183.

3. Reconnu par nous, au lieu de τειχισα-, *Bull. Épigr.* 1952, 92 ; accepté par Mihailov.

4. N° 57 : Ὑπὲρ τῆς αὐτοκράτορος Τιβερίου Καίσαρος... τύχης, κτίστου τοῦ καινοῦ περιβόλου, Ἀπολλώνιος Ἀπολλωνίου τοῦ Προμαθίωνος τὴν σχοινίαν τὴν μεταξὺ τῶν δύο πύργων οἰκοδομήσας καὶ στεγάσας ἐκ τῶν ἰδίων θεοῖς πᾶσι καὶ τῷ [δήμῳ].

5. Voici des exemples caractéristiques : à Télos, σεισμοῦ τε γενομένου καὶ... τῶν τειχέων καὶ τῶν πύργων διασεισθέντων πᾶσαν [σπουδὰ]ν καὶ φιλοτιμίαν ἐποήσατο εἰς τὸ ἀνοικοδομηθῆμεν τὰ ποτιδεόμενα ἐπισκευᾶς καλῶς καὶ λυσιτελῶς (Michel, *Recueil*, 429 ; *IG*, XII 3, 39) ; à Rhamnonte, τὸ δὲ ἱερὸν συνβαίνει προσδεῖσθαι ἐπισκευῆς (*IG*, II², 1322, l. 3-4 ; J. Pouilloux, *Rhamnonte*, n. 34) ; à Syme, ποτεπαγγείλατο δὲ καὶ ξυλωσεῖν τᾶς στέγας (du temple d'Athéna) τὰ ποτιδεόμενα (*IG*, XII 3, 1270, l. 15) ; dans le décret de Rosette, ἱερὰ καὶ ναοὺς καὶ βωμοὺς ἱδρύσατο τά τε προσδεόμενα ἐπισκευῆς προσδιωρθώσατο (*OGI*, 90, l. 34) ; à Athènes, ὅπως ἂν τὰ ἐν τῶι ἀγορανομίωι ἐπισκευασθεῖ ὅσων προσδεῖται ἅπαντα (*IG*, II², 380, l. 10-12 ; *Sylloge*³, 313) ; à Oropos, ὅσα μὲν (vases de culte en argent) ἂν δοκῆν ἐπισκευῆς προσδεῖσθαι ἐπισκευασάτωσαν (*IG*, VII, 303, l. 23) ; — cf. aussi à Mantinée : προενοήθη δὲ καὶ ἃς προσεδεῖτο ὁ ναὸς οἰκοδομᾶς (*IG*, V 2, 265, l. 25-26) ; dans le décret pour Ptolémée Philopator : τῶν... ἀγαλμάτων τά τε λείποντα ἐξ ἀρχαίων χρόνων καὶ τὰ προσδεόμενα ἐπανορθώσεως ἀνενεώσατο (*SEG*, VIII, 467) ; à Halasarna de Cos, ἃ μὲν ἀχρεῶσθαι τῶν ὅπλων, ἃ δὲ καὶ ποτιδεῖσθαι τὸ παράπαν κατασκευᾶς (*Sylloge*³, 569, l. 30-31) ; dans les Res Gestae d'Auguste : γεφύρας τε τὰς ἐν αὐτῇ (la Voie Flaminienne) πάσας ἔξω δυεῖν τῶν μὴ ἐπιδεομένων ἐπισκευῆς ἐπόησα (XI, l. 8-9) ; 82 temples à Rome ἐπεσκεύασα οὐδένα π[ε]ριλ[ιπὼν ὃς] ἐκείνῳ τῷ χρόνῳ ἐπισκευῆς ἐδεῖτο (XI, 4-5).

6. Voir ci-dessus, p. 192, n. 10 (sur le caractère de la liste et son occasion, le *Marcus Antonius*, la κάθοδος). Sur les Αἰαντίδης, Ἀπατούριος, Ἕλλην, Ἡρότιμος, voir ci-après à la fin de cet article.

L'intitulé est ordinairement mutilé. Il faut l'examiner de près en comparant tous les catalogues, car les éditeurs ne se sont pas rendu compte d'une particularité remarquable.

Un seul était connu anciennement, avant 1928, le n° 48[1] :

Πείῳ καὶ Πρόκλῳ ὑπάτοις πρὸ [*mensis et dies...* ἱερωμένου]
Θεοῦ Μεγάλου Δερζελα τὸ [*numerus*. . . . .]
οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι ἐπὶ συναρχία[ς. . . . . .]
ἱερέως θεᾶς Ῥώμης καὶ α' ἄρχοντος [καὶ. . . . . καὶ]
Γ. Φλ. Θεοφίλου · πρῶτος ὁ ἐφήβαρχος Κ. . . . . .

Il y a ainsi deux parties dans l'intitulé : d'abord la date par la double mention des consuls de Rome[2] et du prêtre local éponyme[3]. La mention de la συναρχία n'est pas sur le même plan, séparée par le titre οἵδε κτλ.; ; je dirai brièvement ici qu'elle est plus administrative que chronologique[4]. Le Grand Dieu est bien connu à Odessos[5], surtout par les monnaies qui le nomment ainsi que ses fêtes les Darzaleia[6]. En publiant le n° 47, A. Salač a vu qu'il ne fallait pas écrire, avec ses prédécesseurs, Δερζελατο[ῦ], mais Δερζελα τὸ suivi d'un chiffre. Les éditeurs ont laissé la place du nom de son prêtre à la fin de la ligne 3[7].

Or, le n° 47, publié par A. Salač en 1928, est complet :

[Μαι]κίῳ Λαίτῳ [τ]ὸ β' καὶ Σύλλα Κερ-
[ιαλί]ῳ ὑπάτοις πρὸ θ' καλανδῶν Φεβρα-
[ρίων, ἱ]ερωμένου Θεοῦ Μεγάλου Δερζελα τὸ δι',
[μη]νὸς Βοηδρομιῶνος ζ' · οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι ἐπὶ συναρχί-
[α]ς Μ. Αὐ. Πάρμι β' ἄρχοντος · πρῶτοι τῶν ἐφήβων καὶ ἐφήβαρχοι κτλ.

1. Première édition par J. H. Mordtmann, *Rev. Arch.*, 1878, I, 114 sqq. Reproduit notamment par Kalinka, *Denkmäler*, n. 114, et *IGR*, I, 143.

2. Ici 238 p. C. Il serait intéressant d'avoir une étude sur la datation en pays grecs par les consuls, en classant les inscriptions par régions, par sujets et surtout chronologiquement. Il y aurait à trouver aussi sur la romanisation par l'étude précise de la datation par les gouverneurs.

3. Le participe ἱερωμένου est restitué d'après les autres listes. Cf. aussi le n° 20 à Dionysopolis : Ἀπολλώνιος Δημοφῶντος ἱερώμενος Διονύσου ὑπὲρ τῶν Βακχεαστῶν τῶν περὶ Ἐράτωνα Δημοφίλου Διονύσωι χαριστήριον ; il peut s'agir de la prêtrise d'un thiase. Dans l'intitulé du décret d'Istros pour Aristagoras (*Syllog*e[3], 708) : ἱερωμένου (d'Apollon Iatros) Ἀριστα γόρου τοῦ Ἀπατουρίου τὸ τέταρτον ; à Olbia, ἱερωμένου Ἡρογείτονος (*Bull. Épigr.* 1952, 106). Naturellement, on en trouve des exemples dans d'autres régions ; je ne sors pas de celle-ci.

4. La différence est analogue à celle qui existe entre les mentions ἐφ' ἱερέως et ἐπιμηνιεύοντος en tête des décrets hellénistiques d'Istros et d'Odessos ; voir ci-dessus, p. 192.

5. Pour les inscriptions, cf. n° 150 : ἀρχιατρὸς καὶ δημοφίλητος καὶ ἱερεὺς Θεοῦ Μεγάλου καὶ γυμνασίαρχος καὶ ἀριστεύς.

6. Voir les articles signalés ci-dessus, p. 192, note 0. Pour les fêtes connues par les types monétaires du lieu, voir B. Pick et K. Regling, *loc. cit.*, p. 523-525, 528 ; les fêtes Darzaleia avec types agonistiques, uniquement sous Gordien (p. 580, n. 2369-2372), règne auquel remonte l'inscription n° 48, comme le remarquaient Pick et Regling.

7. Cf. *BCH* 1928, 394, et son article tchèque ; au lieu de Θεοῦ μεγάλου Δερζελάτου, il a écrit : [ἱερωμένου] Θεοῦ Μεγάλου Δερζέλα τὸ [... τοῦ δεῖνος].

Ligne 4, il n'y a pas de nom de mortel suivant ἱερωμένου. Le Θεοῦ Μεγάλου Δερζελα n'est pas indiqué ici comme le dieu dont le ἱερώμενος exerce le sacerdoce ; il est lui-même le prêtre éponyme. Nouveaux exemples à ajouter à la liste toujours croissante des divinités exerçant la charge éponymique en l'absence d'un mortel[1] et témoignage d'un dieu qui remplit une prêtrise, comme on l'a vu plus haut pour Dionysos à Dionysopolis. S'il exerce sa propre prêtrise — comme Dionysos dans le cas cité — ou celle d'une autre divinité, par exemple Apollon, nous ne pouvons le savoir encore[2]. En 215, date de l'inscription[3], Derzelas exerçait la prêtrise pour la quatorzième fois. On a des exemples de séries éponymiques divines aussi longues sans interruption[4] ; mais ici rien n'indique que la série éponymique ait été aussi longue. L'exemple, très bien connu aujourd'hui dans ses détails, des prytanies d'Apollon à Colophon montre que les charges éponymiques du dieu pouvaient être coupées par celles de mortels et numérotées quand même à la suite[5].

Revenant au n° 48, je pense qu'il faut combler la lacune de la ligne 3 non par un nom d'homme, qui ne peut se trouver ici, mais, après le chiffre d'itération de la fonction[6], par le nom du mois et le jour, comme dans le n° 47 : τὸ [. . μηνὸς (e. g.) Βοηδρομιῶνος ἑβδόμῃ]. Ce dernier chiffre n'est pas arbitraire. Dans les deux cas où le quantième du mois est conservé (n^{os} 47 et 51), c'est le 7. C'est à ce jour fixe que devait avoir lieu l'admission solennelle des éphèbes[7]. L'étendue donnée à ces deux lignes[8], conforme à ce que permet de calculer la photo de la pierre mutilée, entraîne qu'il y avait trois colonnes de noms d'éphèbes.

Dans le n° 50, il n'y a pas mention des consuls, mais seulement du prêtre. C'est que le document est très sensiblement antérieur ; il n'y a pas d'*Aurelii*, ni d'ailleurs de citoyen romain ; ce doit être une liste du II^{e} siècle[9] :

Ἱερωμένου θεο[ῦ] Διον[ύσου τὸ *numerus* . . .]
μηνὸς Ἀπατουρεῶνος [*dies* · οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι ·]
πρῶτος Ἡφαιστίων Κλεάν[ορος. . . . .]

Ici, le prêtre éponyme est une autre divinité d'Odessos, Dionysos. Après

1. Voir ci-dessus, p. 202.
2. Voir p. 193, n. 1 sur cette incertitude.
3. A cette date, trois ans après la *Constitutio Antoniniana*, les soixante-six éphèbes sont tous des *Aurelii*. Seul l'archonte Parmis avait déjà le droit de cité romaine.
4. Ainsi, à l'époque hellénistique, à Héraclée du Latmos, on a « le 14^{e} dieu après Démétrios ».
5. Voir nos considérations et calculs dans *La Carie*, II, p. 213.
6. Il était supérieur à quatorze et, comme il y a vingt ans d'intervalle, le chiffre était sans doute très sensiblement plus fort.
7. A Dionysopolis, n° 14 au lieu de οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι, on écrit : οἱ ἐνκριθέντες ἔφηβοι. La formule est usuelle dans les inscriptions et les papyrus.
8. Celle de la ligne 2 correspond bien avec un chiffre et les mots καλανδῶν (ou autre) et le mois.
9. Les n^{os} 49 et 50 auraient donc été mieux placés avant les n^{os} 47 et 48. Mais l'éditeur a dû adopter un autre classement, du mieux conservé au plus mal.

Διονύσου, il y aura au plus τὸ et un chiffre ; il faut fermer ensuite le crochet[1].

Il reste encore moins du nº 49 publié par A. Salač en 1928 :

Ἱερωμέ[νου Θεοῦ Μεγάλου Δερζελα τὸ *numerus* αὐτοκράτορος...]
Ἀδριανοῦ [. . . μηνὸς. . . . . οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι]
3 Πρῶτός ἐστι [τῶν ἐφήβων καὶ ἐφήβαρχος. . . . . .
Ἀρτεμ[ίδωρος *vel. sim.* . . . . . .]

Au début de la liste, le verbe ἐστι n'est pas en situation ; on ne le trouve ni dans ces listes ni ailleurs. Je reconnais le nom Ἐστι[αῖος], très fréquent à Odessos[2].

La restitution de la ligne 1 montre que les éditeurs ont bien entendu par la formule ἱερωμένου Θεοῦ Μεγάλου κτλ. « étant prêtre du Grand Dieu Derzélas », et non « étant prêtre (d'une divinité non spécifiée) le Dieu Derzélas » ; le τὸ partout ajouté indique qu'on a dû y voir non l'itération de la prêtrise par le titulaire, mais une sorte d'indication chronologique. L'empereur Hadrien aurait été prêtre du Grand Dieu Derzélas. On voit par tout ce qui précède que tel n'est pas le cas. D'ailleurs, la restitution de la ligne est beaucoup trop longue, comme le montre la photographie de la pierre avec la disposition des lignes. A la ligne 2, il faut supprimer οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι, comme dans le nº 50, et le mois et le jour suffisent à remplir la lacune. Ligne 1, le dieu dont le prêtre est éponyme n'étant pas nommé et le dieu Derzélas ne pouvant être prêtre en même temps qu'Hadrien, on écrira ceci qui correspond à la longueur que l'on peut calculer d'après le cintre du relief :

Ἱερωμέ[νου Αὐτοκράτορος Καίσαρος]
Ἀδριανοῦ, [μηνὸς (e. g.) Ἀπατουρεῶνος ἑβδόμῃ].

On a un cas très clair d'empereur éponyme — ici prêtre — dans une ville grecque[3]. Hadrien le fut à Athènes, à Sparte, à Delphes et, on l'a vu plus haut, dans une ville qui doit être Byzance et non Dionysopolis. J'ai reconnu son éponymie à Colophon dans une inscription de Claros, où l'on lisait en tête : ὁ νεω[κόρος] | Καίσαρος Ἀδρ[ιανοῦ][4], et j'y ai reconnu une liste d'Ico-

1. L'indication d'une itération n'est pas assurée, mais elle correspondrait à la longueur de la ligne, qui exclut d'ailleurs toute autre mention. Ligne 2, je ne crois pas qu'il y ait place pour les mots οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι.

2. Dans l'index du Corpus, vingt-trois exemples, dont un à Dionysopolis et deux à Apollonia ; tous les autres à Odessos.

3. J'en ai dressé la liste dans *Études épigr. et phil.*, 142-150. Je l'ai complétée de documents nouveaux dans *Hellenica*, I, 15, n. 1 ; II, 51, n. 6 ; VIII, 75 ; *CRAI* 1949, 306 (Amyzon). Ci-dessus pour Caracalla hiéromnémon à Byzance, p. 200. Nous aurons à ajouter : Trajan stéphanéphore dans des inscriptions de Chalkétor en Carie ; [Νέρωνο]ς Κλαυδίου Δρούσου dans une inscription du territoire de Cyzique (à rapprocher de *JHS* 1904, 28, n. 28 ; *Études épigr.*, 146), intéressante stèle sur les contributions aux fêtes d'un village que nous avons découverte dans un village au sud-est de Cyzique et que nous publierons bientôt, J. Robert et moi (cf. *Annuaire du Collège de France, 58e année*, 408) ; Trajan encore fut stéphanéphore à Milet les derniers mois de son règne, et il fut aussi prophète à Didymes plus tôt (A. Rehm, *I. Didyma*, n. 293 et 318).

4. *IGR*, IV, 1590.

nium [Εἰκ]ονέω[ν Κολώνων][1]. Depuis lors, en 1956, une inscription de Claros trouvée près de l'autel a donné en toutes lettres cette prytanie d'Hadrien : Ἡρακλεωτῶν ἀπὸ Σαλβάκης[2] · ἐπὶ πρυτάνεως Αὐτοκράτορος Καίσαρος Ἀδριανοῦ, ἱερατεύοντος Οὐλπ. Ἀρτεμιδώρου, προφητεύοντος Ἀλεξάνδρου τοῦ Κρίτωνος, θεσπιῳδοῦντος Τι. Κλ. Ἀσκληπίδου. On restitue par là exactement le texte d'Iconium où Alexandros est le prophète. On vient d'apprendre qu'Hadrien fut stéphanéphore à Milet, peut-être en 129, et aussi prophète à Didymes en 137 ou 138[3].

Le dernier fragment éphébique à Odessos, n° 31, est ainsi rédigé :

[Ἀγαθῇ Τύχῃ]
[Ἐπὶ. . . . ἡγ]ορος ἀρχιερέως καὶ εὐποσιάρ-
[χου. . . . .] ἑβδόμη · οἵδε εἰσὶν ἔφηβοι ·
[. . . . . Ἀρτεμ]ίδωρος Ἀρτεμιδώρου, Ἡδὺς Ἀρχεστράτου

L'onomastique montre que c'est aussi une liste d'avant 212. Là encore, la photographie de la pierre avec relief permet d'apprécier l'étendue de la partie manquante. La partie qui manque à gauche comporte une colonne entière de noms et patronymes, en plus du début des noms d'une seconde colonne. La ligne 1 aussi est trop courte dans la présentation actuelle. D'autre part, elle suppose implicitement pour cette liste un changement d'éponyme : on aurait un ἀρχιερεὺς καὶ εὐποσιάρχης ; on ne peut l'admettre que sur preuve. On rétablit l'éponyme attesté quatre fois et on atteint la longueur voulue pour les lignes en écrivant :

[Ἱερωμένου τοῦ δεῖνος τοῦ (e. g.) Ἀγαθήν]ορος ἀρχιερέως καὶ εὐποσιάρ-
[χου · μηνὸς (e. g.) Ἀπατουρεῶνος] ἑβδομῇ κτλ.

Le prêtre éponyme est cette fois un mortel ; trois fois c'était un dieu, tantôt Derzélas, tantôt Dionysos, et une fois un empereur[4]. On pourrait penser qu'il y a comme second éponyme l'*archihiereus*, ce qui serait possible[5], mais ne se retrouve pas dans les autres intitulés. Mais il n'y a pas la place pour un nom de personne au début de la ligne 2, et il faudrait un δὲ après ἀρχιερέως. Les deux mots sont donc des titres portés par le prêtre[6] et indépendants de ses fonctions d'éponyme. La chose est courante à l'époque impériale dans les inscriptions comme sur les monnaies[7].

1. *Loc. cit.*, 149-150.

2. Les nombreux textes d'Héraclée et de Tabai trouvés à Claros depuis la publication de *La Carie*, II, vont être publiés par J. Robert et moi-même dans un chapitre de *La Carie*, III, qui formera pour les textes de Claros un complément au tome II.

3. Voir A. Rehm, *I. Didyma*, n. 306 (cf. p. 224) et n. 494.

4. La proportion, bien que due au hasard, est significative pour cette époque. A Colophon aussi, où on opère sur de très nombreux documents grâce aux inscriptions de Claros, c'est le plus souvent Apollon qui est prytane ; il y a eu deux empereurs, Hadrien et Lucius Aelius Caesar.

5. Voir ci-dessus au sujet du n° 22 de Dionysopolis.

6. Pour εὐποσιάρχης, qui est fréquent à Odessos (cinq autres exemples ; pas jusqu'ici dans les autres villes de la côte bulgare), voir *Bull. Épigr.* 1959, à propos d'un texte nouveau et intéressant de Kallatis, et où nous en dégageons un autre à Tomis (l'un dans *SEG*, I, 332).

7. De même ci-dessus, n° 48, pour le ἱερεὺς θεᾶς Ῥώμης. Dans les légendes moné-

N° 58, G. Mihailov a accepté et reproduit ma restauration d'une dédicace double à Titus et à Vespasien faite, dans les mêmes termes, par un *archihiereus* qui, à l'occasion de l'érection des deux statues impériales, fit « une distribution aux citoyens, aux Romains et aux étrangers ». Je l'avais obtenue[1] en rapprochant un fragment trouvé à Varna (Odessos), qui venait d'être publié isolément et avec des erreurs par A. Salač et K. Škorpil, et une pierre errante. Le voyage de celle-ci vaut d'être rappelé très précisément : ce bloc trouvé à Varna[2] est transporté très anciennement comme matériel dans la célèbre capitale bulgare médiévale de Pliska (Aboba), à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Varna (25 km. au nord-est de Šumen)[3] ; celle-ci étant ruinée à son tour, la pierre est portée dans une église de Balčik, sur la côte, l'ancienne Dionysopolis, à environ 90 km. ; l'église démolie à son tour[4], la pierre est transportée dans un cimetière grec ; Škorpil la voit en 1897, ensuite elle disparaît.

N° 160, épitaphe d'un jeune hymnode Sur cette fonction, G. Mihailov renvoie à Poland et à l'article de L. Ziehen dans *PW*[5]. Le premier travail est largement dépassé et le second est d'une insuffisance scandaleuse ; nous l'avons signalé *Bull. Épigr.* 1941, 9, et nous avons notamment ajouté aux villes que citait Ziehen pour les hymnodes les suivantes : Mytilène, Thyatire, Périnthe[6], Dionysopolis[7], Hypaipa[8]. Dans la région même, ils sont encore connus à Istros[9] et peut-être à Kallatis[10].

La « bilingue » n° 218 est intéressante. Les deux parties ne se correspondent pas du tout. Les lignes rédigées en latin sont l'épitaphe de la femme, Antistia Firmina, du *beneficiarius consularis* Malius Secundus. Ce sous-officier

taires, la nature de ces titres fut souvent méconnue, et des numismates ont dit que l'ἀρχιερεύς ou l'ἱππικός, etc., frappaient des monnaies.

1. *Rev. Phil.* 1929, 150-152 : XVIII, *Inscription de Varna.*

2. Cela n'est connu que par mon rapprochement avec le second bloc publié en 1928. Le raccord se fait exactement à travers les mots de cinq lignes.

3. Elle est vue à Pliska par Kanitz en 1872 (*Donau-Bulgarien*, III, p. 355, n. XLI).

4. Kalinka, *Ant. Denkmäler Bulg.*, n. 20, écrit exactement : « Baltchik in einem griechischen Friedhof. Baustein einer zerstörten griechischen Kirche (Ajasma Mahala) » ; dans le quartier d'une fontaine réputée sainte.

5. Dans le Supplément VII (1940), 279-282.

6. Voir *Rev. Phil.* 1944, 39, à propos de la republication d'une épitaphe de Périnthe comme une épitaphe attique inédite, *IG*, II², 13229.

7. Maintenant *IGBulg.*, I, 17 ; cf. 30 (cf. *Bull. Épigr.* 1952, 100).

8. Pour Éphèse maintenant une mention très curieuse : τὸ προσφιλέστατον τῇ ἁγιωτάτῃ θεᾷ Ἀρτέμιδι συνέδριον τῶν ὑμνῳδῶν καὶ θεολόγων καὶ θεσμῳδῶν (J. Keil, *Anz. Wien* 1954, 219 ; cf. 1955, 165). A Rhodes, *I. Lindos*, 487, l. 20. H. Seyrig attribue à Pergame un poids inédit où l'agoranome Téléphos porte le titre d'hymnode. Ajouter aussi Istros et Kallatis, ci-après. Je reprendrai l'histoire des hymnodes en partant de l'inscription de Pergame, *I. Pergamon*, 374 (H. von Prott, *Leges Sacrae*, I, n. 27 ; *IGR*, IV, 353) qui appelle encore des commentaires et qui est importante pour certains aspects de la romanisation dans l'Orient grec, sujet que j'aborde de divers points.

9. Voir *Bull. Épigr.* 1955, 163, avec nos corrections et commentaires ; D. Pippidi, *ibid.* 1956, 190.

10. Cf. Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1928, 141.

romain, certainement étranger à la ville, a voulu employer le latin, et seul. Mais on a bien dû mettre en grec, et il était inutile de la traduire en latin, l'interdiction protégeant le tombeau avec amende prévue pour le fisc et pour la ville. Mêmes conditions à Éleusis pour un Pannonien, soldat de la flotte de Misène [1], et bien certainement ailleurs. Il y aurait une étude à faire sur les « bilingues » en pays grec, naturellement en relation avec l'étude de l'emploi du latin seul dans les inscriptions de cette partie du monde romain ; ce serait révélateur pour bien des aspects de l'administration romaine et pour se rendre compte exactement des rapports linguistiques entre les Romains venus de l'Italie ou de l'Ouest et leurs administrés. Ce serait sans doute une introduction nécessaire à l'étude des mots latins en grec.

La dédicace à Phoibos n° 267, brisée au bas, est rédigée ainsi : [ἀνέθ]ηκα κατὰ τ[ὴν] π[α]τ-. — Il me semble qu'il faut poursuivre : κατὰ τὴν πατ[ρικὴν εὐχήν] ou πατ[ρῴαν]. Le n° 236, dans un autre village du territoire d'Odessos, est une dédicace au Héros Karabasmos faite κατ' εὐχὴν τοῦ πατρός. Cf. en Pisidie : Μας καὶ Ἰούλις Ἀπόλωνι πατρι[κὴν] εὐχήν [2] ; en Syrie : Κρατέας Ἀνδρονείκου εὐχὴν πατρῴαν ἐκ τῶν ἰδίων ἔκτισε [3] ; à Atrax de Thessalie : [Σο]υίδας [Π]ολυφρόνειος [τ]ὰν εὐχὰν τοῖ πα[τ]έρος Ποτειδο[ῦνι] [4] ; à Gorgippia, κατὰ εὐχὴν πατρὸς ἡμῶν [5] ; à Astra d'Isaurie : ἀνέστησεν τὸ τέθριππον ἐκ τῶν ἰδίων καὶ τὰ ἀγάλματα κατ' εὐχὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ [6]. Nous avions déjà restitué κατὰ τὴν πατρῴαν [εὐχήν] [7], une édition de Kazarov donnant d'après Seure : π[α]τρῴαν ; en effet, G. Seure rattachait au mot les lettres ωα et ν, gravées sur le cadre à droite en remontant [8].

La dédicace à Zeus et Héra des ὅμοροι Κηριβωστηνοὶ n° 270 n'a pas encore livré son secret à la fin de la ligne 1. Pour le terme même ὅμοροι [9], qui semble unique, j'y vois une communauté paysanne comme γειτονία, γειτονίασις, γειτοσύνη, qui désignent un groupe paysan ou un quartier de ville [10].

Le fragment d'épitaphe avec interdiction n° 303 est restitué pour l'essentiel par G. Mihailov :

. . ἑαυτοῖς κατεσκ[εύασαν · μετὰ]
[τὸ] τεθῆναι τὸν ΖΩΣΙΙ. . . .
. . . . ιαν · ὃς ἂν ἕτερ[ον σῶμα καταθῇ]
δοῦναι εἰς [τὸ ταμεῖον (δηνάρια)-]

1. *IG*, II², 13213, commenté *Rev. Phil.* 1944, 38, note 2.
2. Restitué *Villes d'Asie Mineure*, 212, n. 4 ; cf. *Carie*, II, 74, n. 8.
3. *Hermes* 1902, 109, n. 5.
4. *IG*, IX 2, 475.
5. *Ios PE*, II, 401 (*IGR*, I, 911) ; affranchissement à la synagogue.
6. *JHS* 1958, 76, n. 21.
7. *Bull. Épigr.* 1941, 87, sur Kazarov, *Thrak. Reitergott*, n. 522 ; cela a échappé à Mihailov.
8. *Rev. Phil.* 1929, 115, n. 28. Il complétait ὑπόσχεσιν ou ἐπαγγελίαν, ce qui est possible.
9. Pas dans l'index. Ce sens n'est pas dans Liddell-Scott-Jones.
10. Sur γειτονία, etc., voir provisoirement *RÉA* 1940, 318, note 2 ; complété par *Bull.* 1953, 193, *ad* n. 16 ; 1954, 238 ; *MAMA*, VII, 301 ; textes byzantins dans Sophoclis, s. v., à compléter. J'en traiterai dans mes *Études de vocabulaire*.

Le nom se reconnaît au vers 2 : Ζώσι[μον]. Il est précédé de l'article, parce que le personnage est déjà nommé dans ce qui précédait, suivant l'usage normal de l'article et la composition ordinaire de ces textes. Puisqu'il n'y a pas de copule avec ὅς (ὃς δ'ἂν), on écrira : [μετὰ δὲ τὸ] τεθῆναι τὸν Ζώσι[μον καὶ τὴν . . .]ιαν, ὃς ἂν ἕτερον κτλ.[1].

N° 306, l'éditeur d'une inscription dans la section « Funde » des *Ath. Mitt.* en 1899 ne peut être « P. W(einreich?) » ; ce dernier s'appelle Otto et n'était pas né à la science à cette date. Il s'agit de Paul Wolters, à cette époque second directeur de l'Institut allemand d'Athènes.

Le beau fragment de traité entre le roi Sadalas et Mesambria est reproduit n° 307[2]. Lignes 19-20, pour les navires échoués sur la côte du royaume de Sadalas[3], G. Mihailov persiste à écrire ἀποδιδόντες τῶν ναυλ[ων-]. Il donne la même raison que dans son article : « ναυα[γίων], Robb., sed vestigia litterae Λ sunt ; vestigium est nullum hastae horizontalis litterae A ». La photographie montre, en effet, « des restes » d'un *lambda*, c'est-à-dire d'une lettre triangulaire, ce qui n'exclut pas un *alpha*. D'autre part, Mihailov ne répond pas à l'argument que nous avons énoncé : ναυλ|ων est incompatible avec la coupe syllabique observée dans les dix-neuf autres lignes de l'inscription. Cela exclut la restitution de ce mot.

N° 315, décret de Mésambria pour le médecin Glaukias publié par A. Salač. Ligne 10, l'épithète d'Apollon dans le sanctuaire duquel sera consacrée l'image de Glaukias reste incertaine. Au lieu de Ι̣[υθίου], Mihailov propose dans l'apparat [Ἰατροῦ]. Il n'attache aucune importance au fait qu'Apollon Pythien est honoré dans d'autres colonies mégariennes, Chalcédoine, Byzance, Kallatis comme à Mégare ; mais il relève le culte d'Apollon Iatros « dans de nombreuses villes de la côte occidentale et septentrionale du Pont-Euxin : Istros, Olbia, Tyras, Théodosia, Panticapée et Phanagoria » (cf. S. Lambrino, *Arch. Eph.* 1937, 352-359)[4]. Mais ce sont toutes des villes ioniennes ; justement, ce culte se trouve dans *IGBulg.* à Apollonia (n^os^ 399, 400, 403), colonie de Milet. Il est dans toutes ces villes une conséquence de la fondation milésienne[5]. Certes, il aurait pu s'introduire dans une colonie mégarienne voisine ; mais jusqu'ici on ne peut constater le fait, semble-t-il. — Pour ἀνεπιστάθμευτον, voir le commentaire *Hellenica*, II, 84, n. 3. — Lignes 8 sqq., Mihailov écrit : ἀναθέμεν δὲ αὐτοῦ καὶ ἔνοπλον ἰκόνα [εἰς] τὸ [ἱερ]ὸν

1. Il faut apparemment accepter avec Mihailov le changement de construction : ὃς... δοῦναι au lieu de δώσει.

2. L'article de G. Mihailov dans les *Serta Kazaroviana* est analysé de façon très détaillée dans *Bibliotheca Classica Or.*, 1 (1956), 206-209.

3. Voir le commentaire de ce fait et du terme ἐκπίπτειν dans *Bull. Épigr.* 1952, 87 *a* ; 1953, 133. Mihailov cite souvent le *Bull. Épigr.* avec le numéro des pages, qui ne sont pas en réalité celles de la *RÉG*, mais du tirage à part anticipé ; cf. notre remarque *Bull.* 1952, note initiale.

4. Pour Istros, cf. en dernier lieu *Bull. Épigr.* 1955, 163, p. 239, où nous avons dégagé son nom d'un passage méconnu d'un nouveau décret et rassemblé les témoignages.

5. Cf. notamment déjà B. Pick, *Ant. Münzen, Dacien*, p. 146 ; F. Bilabel, *Die ionische Kolonisation*, 106 sqq.

τοῦ Ἀπόλλωνος τὸν [— ἀναγράψ]αντας ὁ δᾶμος Γλαυκίαν κτλ. Il commente : « ἐπι[γράψ]αντας ed., correxi, litterae επι in lapide non leguntur ». Mais le verbe ἀναγράφειν, qui signifie « transcrire », est incorrect ici. Il a sa place pour la transcription du décret sur une stèle (l. 18-20). Mais, pour dire « mettre telle inscription » sur la base d'une statue ou sur telle autre partie d'un portrait, le verbe ἐπιγράφειν est seul en situation ; il est inutile de citer les exemples extrêmement nombreux qui établissent cette règle. Il n'y a donc pas lieu de mettre en doute la lecture ἐπι[γράψ]αντας dans ce texte très effacé. — Je relève que l'εἰκὼν ἔνοπλος du médecin Glaukias n'est pas, comme l'a cru A. Salač, « une statue d'homme en costume militaire », mais un portrait peint sur un bouclier (ὅπλον, *clipeus*)[1].

Le n° 318 est un fragment inédit de Mésambria :

2	Ἄτλας	Σκυ-
	Ἀθάμας	Κυνοσο-
	Ἀστυδάμας	Ὀρνυτ-
5	Ἀστύοχος	Πελωρ-
	· ηβος	. . ωευ

« Catalogus valde mirus. — 3, Κυνόσο[υρος?]. 4. Cf. Ὄρνυτος, Ορνυτίων. 5. Cf. Πέλωρ, Πελώρας, Πελωρεύς. 6. [Φ]ῆβος, [Φίλ]ηβος? » Dans l'index onomastique, p. 249, Mihailov reproduit ces noms avec la conjecture : « viri, servi, equi? » C'est en réalité une liste de noms mythiques, de héros. Sans pouvoir établir de liens entre eux ni déterminer le caractère de cette liste, je constate qu'Atlas, Athamas, Astyochos, Astydamas, Kynosouros, Ornytos et Peloros sont tous plus ou moins connus dans la mythologie. Faut-il noter que les premiers noms de la colonne I semblent classés dans un ordre alphabétique? Je relève que Κυνοσουρεῖς était un des anciens villages de la Mégaride et que la Κυνοσουρίς était une *hékatostys* de Mégare, métropole de Mésambria[2].

La série des inscriptions d'Apollonia commence par un très petit fragment de décret, n° 388, assez récemment publié par G. Mihailov lui-même[3]. C'est un décret d'une ville étrangère, puisqu'il est écrit en dorien, et Mihailov a supposé avec beaucoup de vraisemblance qu'il devait s'agir de la ville dorienne la plus proche, Mésambria, en face d'Apollonia, au delà du golfe de Burgas. Il a sagement renoncé à restituer autre chose que quelques mots, a rejeté en note sa restitution précédente et admet avec nous que les lacunes étaient plus vastes encore qu'il n'avait calculé. L'Apolloniate honoré fut à la tête d'une troupe de secours envoyée à Mésambria (l. 2, τᾶς ἐπιμα-[χίας])[4] ; dans un état de guerre qui menaçait le territoire des Mésambria-

1. Cf. *Études épigr. et phil.*, 39, n. 2, avec un exemple typique de ἐπιγραφή dans ce contexte ; provisoirement *Annuaire du Collège de France, 53e année* (1953), 226-227.

2. Voir K. Hanell, *Megarische Studien* (1934), 140.

3. Cf. *Bull. Épigr.* 1950, 141.

4. D'après les restes des lignes 3-4, le personnage a été chargé d'une fonction, apparemment par un roi Antiochos : καὶ τεταγμέ[νος στραταγὸς? Ἀν]τιόχου ἐπ' Ἀ[πολλωνιάταις]. Il s'agit d'Antiochos II selon G. Mihailov, d'Antiochos III selon Danov (cf. *Bull. Épigr.*

niens[1], il leur porta secours (l. 7, [-χ]ώραν, ἐγβοά[θησε]). Avant la formule de résolution (l. 9, δεδόχθαι τῶι [δάμωι]), il n'y a qu'une autre ligne avec un éloge qui paraît très général : ligne 8, [καὶ εὐεργέτας καὶ ἀνὴρ καλ]ὸς καὶ ἀγαθὸ[ς γεγένηται]. Des décisions prises, il reste ce peu de choses : lignes 10-11, éloge général et vote d'une couronne, [ἐπαινέσαι[2] ἐπὶ τᾶι εὐνοίαι καὶ τᾶι? προαιρ]έσει ἃν ἔ[χων διατελεῖ εἰς τὸν δᾶμον καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν χρυσέ]ῳ στεφάνῳ. Je vais revenir sur la ligne 12. Les syllabes de la ligne 13 : ς ἀποδημη- ne peuvent s'interpréter, comme nous l'avons déjà fait, que par les formules très fréquentes sur la nomination d'un ambassadeur (ou de plusieurs) qui ira communiquer le décret à la patrie du personnage honoré : *exempli gratia* [ἐλέσθαι δὲ καὶ πρεσβευτὰν, ὅστι]ς ἀποδημή[σας[3] πρὸς Ἀπολλωνιάτας ἀποδώσει τὸ ψάφισμα καὶ παρακαλέσει κτλ.]. On se trouve alors devant l'énigme non résolue de la ligne 12 : χφοραστᾶν[4]. Je ne pense pas qu'il y ait d'autres solutions que [ἐπὶ τᾶς ἐ]χφορᾶς, « lors de l'enterrement », exactement du transport du corps au cimetière.

C'est une coutume qui se répand à l'époque hellénistique de couronner un citoyen de mérite juste après sa mort[5]. Des séries très nombreuses de stèles en témoignent, qui portent, avec les images usuelles, une couronne et l'inscription ὁ δῆμος. Ces stèles se trouvent en Ionie et dans l'ouest de la Lydie, tout spécialement en très grande abondance à Smyrne et à Téos[6]. A Paros, on lit sur de nombreuses stèles : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος στεφανοῖ τὸν δεῖνα ἥρωα ou προμοίρως βιώσαντα[7]. Le fait qu'il n'y a pas ce genre de stèles dans une région ne prouve nullement que la coutume de couronner les défunts n'existait pas, mais que ce n'était pas la mode de graver cette couronne sur la stèle funéraire. A Priène, vers la fin du IIe siècle et au début du Ier, le décret peut n'être pas rendu *post mortem*, mais du vivant d'un bienfaiteur on décide qu'on le couronnera à sa mort, exactement lors du convoi funèbre ; ainsi : ἵνα δὲ μὴ μόνον ζῶντα φαίνηται (ὁ δῆμος) τιμῶν Θρασύβουλον, ἀλλὰ καὶ τῆς εἰς τὸ χρεὼ μεταστάσεως τυχόντα τῶν ἐπιφανεστάτων ἀξιώσηι δικαίως, τὸν οἰκονόμον τῆς πόλεως ὃς ἂν ἦι τότε στεφανῶσαι ὑπὲρ τοῦ δήμου Θρασύβουλον Δημητρίου ἐπὶ τῆς ἐκφορᾶς στεφάνωι χρυσέωι, ἄνδρα γεγονότα καλὸν καὶ ἀγαθὸν καὶ κοινῆι καὶ ἰδίαι πρὸς πάντας[8]. C'est le terme ἐπὶ τῆς ἐκφορᾶς que l'on retrouve à Mé-

1953, 132). La restitution ἐπ' Ἀ[πολλωνιάταις] n'est certainement pas bonne ; on peut penser soit plutôt à ἐπ' Ἀ[πολλωνίας], soit à un substantif au datif : ἐπ' α[—].

1. L. 6 : [εἰσβαλό?]ντων δὲ πο[λεμίων].

2. Il faut ensuite nécessairement le nom du personnage.

3. Le verbe dans le contexte est assuré par de nombreux exemples ; il suffit de renvoyer aux index de *Sylloge*[3] et *I. Priene*. Il se trouve trois fois dans le décret inédit d'Istros pour Agathoklès.

4. L'éditeur a pointé les lettres 1, 2 et 4, mais elles ne sont pas douteuses et elles se reconnaissent sur la photographie publiée.

5. Je traiterai ailleurs de tous ces honneurs funèbres (cf. *Hellenica*, III, 15, n. 1 ; 16, n. 2 ; VIII, 86 ; *Carie*, II, 176).

6. Voir provisoirement *Rev. Phil.* 1944, 45 ; ajouter les exemples *Bull. Épigr.* 1958, 433.

7. Voir *Rev. Phil.* 1944, 45, n. 6.

8. *I. Priene*, 99, 12-15. De même pour d'autres bienfaiteurs à la même époque : *ibid.*, 109, 263-269 (la valeur de la couronne est fixée à tant de statères d'or) ; 113, 111-118 ; cf. 111, 307 (en partie restitué).

sambria comme à Priène[1]. Je le reconnais sur une autre inscription de Mésambria, stèle funéraire trouvée dans la nécropole et publiée pour la première fois par G. Mihailov sous le nº 341. A droite d'un relief, on lit χαῖρε, puis cette ligne après laquelle la pierre est brisée : ὁ δᾶμος ἐπὶ τὰς ἐχφορὰς ⟨ῥ′ ἔτιε ση⟩ ῥ′ ἔτιε σε, ὃς. Sans comprendre la fin, je lis au milieu : ἐπὶ τᾶς ἐχφορᾶς ; c'est la mention de la couronne proclamée par le peuple à l'enterrement. C'est ainsi qu'il faut comprendre aussi un vers d'une belle épigramme inédite trouvée dans la nécropole de Mésambria, nº 344 : Ariston a souvent lutté bravement contre les Besses et en a tué beaucoup, mais il vient de succomber :

πολλάκις ἀντιπάλους κτείνας ἐνὶ προμάχοις
ἐχθομένοις Βεσσοῖσιν ἐναντί' ἔδαι' Ἀρίστων[2]
δεινὰ δ' ἐν ὑσμίναις ἔκλαγες ἀνδροφόνοις,
νῦν δ' ὅκ' ὁ δυσνίκατος ἐναντίος ἦλθέ τοι Ἅδας κτλ.

Mais le peuple a récompensé son valeureux champion et lui a décerné des couronnes :

ἀλλ' ἄριστα κύδανε τὸν ἀντιπάλων ὀλετῆρα
ἀνέρα καὶ στεφάνοις δᾶμος ἔρεψε νέκυν ·
ἄλικα δ' ἐν ζωοῖς τε συνάρχοντες τῖον ἐσθλοί,
ταλίκα καὶ φθιμένῳ τίμιά τοι τέλεσαν.

Cela correspondrait en prose à la στεφάνωσις ἐπὶ τῆς ἐκφορᾶς. Un autre terme semblable est employé dans un décret d'Olbia. On a raconté les mérites guerriers d'un citoyen, Nikératos, et comment dans une dernière campagne il fut tué de nuit dans une embuscade. Le peuple décide que le jour de son enterrement sera jour de deuil, que tous les citoyens suivront le convoi (l. 24 sqq. : μελανειμονῆσαι τε τοὺς πολείτας καὶ παρέπεσθαι τῇ ἐκφορᾷ ἅ[παντας], et que le défunt sera couronné lors du transportau cimetière : [στεφανω]θῆναί τε αὐτὸν ὑπὸ τοῦ δήμου ἐπὶ τῆς ἐκ(κ)ομιδῆς χρυσῷ στε[φάνῳ][3]. On lui élèvera une statue hippique à l'emplacement préféré par ses parents, ἐν ᾧ ἂν τόπῳ οἱ προσήκοντες αὐτοῦ [βούλωνται][4].

1. La graphie ἐχφορά pour ἐκφορά se retrouve dans l'inscription de Mésambria citée plus loin ; c'est un phénomène banal et classique ; cf. par exemple Meisterhans-Schwyzer, *Gramm. att. Inschr.*[3], 106 (ἐχ φυλᾶς, ἐχφαντ-, ἐχφορήσαντι, ἐχ Χαλκίδος) ; E. Mayser, *Gramm. ptol. Pap.*, I (1906), 228 (ἐχφόρια) ; E. Nachmanson, *Laute und Formen der magn. Inschr.*, 99 (ἐχ Φενεοῦ, ἐχφανής). A Magnésie, au IIIe siècle a. C., un lapicide a d'abord écrit ἐχ Χαλκίδος, qui a été corrigé en ἐκ Χαλκίδος (*I. Magnesia*, 203).

2. J'écrirais ainsi plutôt que ἔναντι ἔδαι'.

3. *Sylloge*[3], 730 ; *Ios PE*, I[2], 39. La formule στεφανοῦν ὅτι (στεφανοῦσθαι ὅτι), « proclamer en ces termes », est correcte et il n'y a pas lieu de supposer avec Latyschev qu'une phrase du rédacteur est tombée : στεφανωθῆναι δὲ αὐτὸν (χρυσῶι στεφάνωι καὶ τὸν κήρυκα ἀναγορεῦσαι) ἐπὶ τῆς ἐκ(κ)ομιδῆς ὅτι κτλ. Voir une série d'exemples de la formule ἀναγγεῖλαι τὸν στέφανον ὅτι Ὁ δῆμος κτλ. réunis dans *Rev. Arch.* 1926, II, 180. D'autres décrets d'Olbia accordent des honneurs funèbres et posthumes, mais sans la formule qui m'intéresse ici (voir par exemple ci-dessus, p. 187).

4. Pour le sujet et pour la formule, on rapprochera des couronnes proclamées ἐπὶ τῆς ἐκφορᾶς ou ἐπὶ τῆς ἐκκομιδῆς les honneurs décernés par une association de Rhodes, *IG*, XII 1, 155 (réédité avec photographies par M. Guarducci, *Riv. Ist. Arch.* 1942, p. 12-25) : la proclamation a lieu après l'enterrement, sur la tombe, et elle est renouvelée annuellement : ὑπάρχειν δὲ αὐτῶι τὰν ἀναγόρευσιν καὶ στεφάνωσιν καὶ ἐπὶ τῶν τάφων ἐμ μηνὶ Ὑακιν-

Je crois que, comme Ariston de Mésambria et Nikératos d'Olbia, l'homme du décret 388 est mort au combat en portant secours aux Mésembrianiens et que la mention de sa mort en homme valeureux était mentionnée après ἐγβοά[θησε] dans la lacune de la ligne 8. On peut sans doute expliquer les syllabes de la ligne 14, τᾶι πό]λει τοὺς οἰκεί[ους]. Ensuite vient la mention, à la fin du décret, de la proclamation de la couronne à Apollonia. Le décret d'Olbia fait allusion aux parents de Nikératos (οἱ προσήκοντες) ; sans doute mentionnait-on ici ceux du défunt, τοὺς οἰκεί[ους][1]. Dans les décrets plus tardifs et très développés rendus *post mortem*, aux honneurs du défunt s'ajoutent longuement les condoléances et consolations à la famille, en sorte que ce type de décret a reçu le nom de « décret de consolation » (ψήφισμα παραμυθητικόν). On doit en avoir ici l'amorce[2].

La stèle funéraire de Mésambria n° 341 présente un détail intéressant. J'ai parlé d'un relief au sommet de la stèle : c'est, dans un cadre carré, un autel rond entouré de trois guirlandes de fleurs. C'est la traduction plastique de ὁ δῆμος ἐστεφάνωσε comme la couronne sur les stèles de Smyrne. Apollonia, en face de Mésambria, offre un type semblable. La stèle inédite n° 395 *bis*, trouvée dans les fouilles de la nécropole de cette ville, est ornée de la décoration suivante sur le corps du monument, au-dessous du fronton orné d'une rosette : les mots ὁ δῆμος ; au-dessous, dans un carré creux, l'autel rond avec moulure en haut et au bas, ceint de trois guirlandes de fleurs ou de feuillage ; puis le nom Ἀθηναῖος Νεάνθου ; puis un relief brisé au bas, dont il ne reste qu'un bouclier rond et une épée, plaqués sur le fond, la tête et les épaules du défunt, un casque. Athénaios est lui aussi un soldat tué au combat et couronné ἐπὶ τῆς ἐκφορᾶς. De même provenance, l'inédit n° 395 *ter* : sous le fronton, dans des cadres en creux, trois autels, dont un et demi est conservé ; puis le relief principal : appuyé à un hermès et accompagné d'un petit serviteur dans l'attitude de la douleur, un homme tenant de la main gauche deux lances appuyées contre sa poitrine[3] ; au-dessous Ὁ δῆ-μ[ος-]. Mêmes circonstances[4].

θίωι καὶ μεταλλάξαντι τὸν βίον (l. 66 sqq.) ; τὸ δὲ ἐξαιρούμενον αὐτῶι ἐν τῶι μηνὶ τῶι Ὑακινθίωι εἰς στέφανον εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον καταχρείσθων τοὶ ἄρχοντες καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τὸν στέφανον τὸν ἀναγορευόμενον ἐπὶ τάφοις μεταλλάξαντος αὐτοῦ τὸν βίον, καὶ στεφανούτω (le présent) αὐτοῦ τὸ μνημεῖον (l. 71 sqq.). Comme à Priène, cet honneur posthume est décidé du vivant du bénéficiaire.

1. Nous avions pensé, *Bull. Épigr.* 1950, 141, aux liens de parenté entre les deux villes : [παρακαλέσει αὐ]τοὺς? οἰκεί[ους ὄντας καὶ φίλους, ἀποδέξασθαι τὰ τίμια, ποιήσασθαι] δὲ καὶ τὰν ἐπι[μέλειαν κτλ.].

2. Cf. *Hellenica*, III, 15 sqq. On mentionne ordinairement le père, la mère, le mari, etc. ; mais on peut mentionner aussi de façon plus large les parents : τούς τε γονεῖς καὶ ἀδελφοὺς καὶ συνγενεῖς (Arkésinè, *ibid.*, 16) ; cf. surtout p. 18 (Aphrodisias) avec le même mot qu'à Olbia, dans un contexte analogue : ἐξεῖναι δὲ καὶ τοῖς προσήκουσιν αὐτοῦ ἀναθεῖναι εἰκόνα ἐν ὅπλῳ κτλ. C'est aussi une clause semblable que l'on retrouve dans le fragment de décret de Tyras, *Dacia*, III-IV, 566, qui a dû être rendu *post mortem* : [τοῖς δὲ] ἀναγκαίοις αὐτοῦ δ[οῦναι?].

3. Exactement le même type (le défunt aux deux lances, le petit serviteur et l'hermès) sur la stèle d'Apollas, fils de Dionysios, à Byzance : Pfuhl, *Jahrbuch*, 1905, n° 15, fig. 13 (Mendel, *Catalogue*, III, n. 896).

4. Un type différent sur la stèle n° 395 : au sommet, trois couronnes ordinaires, d'olivier

Le type de l'autel décoré de guirlandes dans un cadre creux fut une mode à Apollonia dans les monuments publics. La stèle du décret n° 390 pour le citoyen Aischriôn, fils de Poseidippos[1], « porte entaillé dans la pierre, à la partie supérieure, un demi-cylindre, autour duquel est figurée une couronne de lierre ou de laurier[2] » ; c'est un autel rond[3] ; la guirlande n'est pas sculptée, mais incisée ; je donne une photographie de la stèle complète, pl. IV 1. Je constate la même mode à Mésambria. La dédicace à Dionysos Éleuthereus faite par les six stratèges et leur secrétaire et par les gardes représente au bas de la plaque trois de ces autels ronds moulurés[4]. De même à Tomis sur la stèle qui porte l'inscription : Ἀργαδέων φυλὴ ἐστεφάνωσε Κερκίονα Τιμομάχου φυλαρχήσαντα, on a gravé au sommet un « petit autel cylindrique sculpté en plein relief et autour duquel est enroulée une couronne de laurier[5] ». Je relève encore le motif dans une région en relations faciles ou obligées avec cette côte du Pont, à Chalcédoine : dans un cadre en creux, autel rond mouluré et décoré[6] au sommet d'une stèle donnant une liste de magistrats[7] ; elle est conservée au Louvre et j'en donne ici ma photographie, pl. IV 2. A Salymbria, l'inscription honorant le kômarque Ἡρόδωρος Ἀντιαλκίδα est surmontée par le relief d'un autel cylindrique avec couronne de feuillage[8].

A Anchialos, une dédicace aujourd'hui disparue sur un autel de marbre, n° 371, porte ces mots :

Διὶ Ὑψίστῳ Δεσ-
γηπολ(ις)? πρός [τε]
3 [τ]ῶν τέκνων καὶ ἑ-
αυτοῦ εὐχαριστή-
ριον.

ou de laurier ; au-dessus, l'inscription : Ὁ δῆμος Νυμφόδωρον Νυμφοδώρου εὐεργέτην ἑαυτοῦ γεγονότα. La stèle n'est pas nécessairement funéraire (elle fut retirée de la mer dans le port) ; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle le soit, c'est même à mes yeux le plus probable.

1. Ligne 1, écrire τῷ δήμῳ τῶν | Ἀπολλωνιατῶν, et non τῷ. On voit, en effet, une partie de la haste transversale du *nu* ; c'est d'ailleurs ce que notait le premier éditeur, Jireček, dans son fac-similé et sa transcription. Le décret est un exemple du style rhétorique employé à la basse époque hellénistique et dont je donnerai l'étude : sont caractéristiques de cette époque le mot ἔντιμος, les tournures ἀρετῇ καὶ δόξῃ κεκοσμημένος, μήτε κόπου φεισάμενος, τῆς ἑαυτοῦ καλοκαγαθίας λαμβάνειν καρπούς.

2. Homolle dans Dumont, *Mélanges*, 459.

3. A Odessos, n° 127, au bas d'une stèle funéraire, deux autels ronds, sans décoration, chacun dans un carré creux. Au-dessus, l'épitaphe d'un couple : Καλλικομᾶς Μητροδώρου καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Μακοῦ, θυγάτηρ δὲ Ἀμύντορος τοῦ Ἱερωνύμου χαίρετε.

4. N° 324. La pierre a malheureusement disparu pour le moment et on n'a pu reproduire qu'un fac-similé de G. Seure. Les gardes formaient trois catégories : [φύ]λακες ἀμερινοί, νυκτερινοί et περίοδοι (patrouilleurs). Chacun des autels se trouve sous la mention d'une de ces catégories. Sur les noms Ἀθαναίων, Βοσπόριχος, Ἕλλαν, Καλλιγείτων, voir les commentaires à la fin de cet article.

5. E. Desjardins, *Annales Inst. Corr. Arch.*, 40 (1868), p. 96-97, avec dessin.

6. Sans doute deux étoiles.

7. *SGDI*, 3054 (Schwyzer, *DGEx.*, 169) ; cf. *Rev. Phil.* 1939, 188 ; à la fin de cet article sont utilisés et commentés plusieurs des noms.

8. G. Seure, *BCH* 1912, 556, avec dessin. Sur le texte, cf. *Hellenica*, II, 62, 64 ; *La Carie*, II, p. 307, n. 3.

On dispose de copies de Jireček et des Škorpil, et Mihailov reproduit le dessin des Škorpil. Le nom Δεσγηπολ(ις), introduit dubitativement par Th. Homolle[1] et suspecté par Mihailov, ne trouve pas de parallèles, même en thrace[2]. La formule πρὸς τῶν τέκνων καὶ ἑαυτοῦ[3] n'a pas de sens, je crois. Les lettres lues ΠΡΟΣ par Jireček et Škorpil doivent être la fin du nom du dédicant, qui ne peut manquer et qui est un homme (ἑαυτοῦ). ΠΟΛΥ, lu par les copistes, fournit un excellent début de nom ; Benndorf l'avait bien vu, dans l'édition de Jireček, en cherchant Πολύβιος. Ce qui précède doit être une seconde épithète du dieu, comme l'a vu aussi Benndorf suggérant ⟨δ⟩ ἐ(π)[όπ]|τη ; il corrigeait en T la copie de Jireček qui portait ΓΗ au début de la ligne 2 ; depuis celle des Škorpil a donné ΤΗ ; mais les autres corrections sont sévères[4]. Le fac-similé montre qu'on peut écrire en restituant une épithète qui me paraît évidente :

Διὶ Ὑψίσ[τῳ] Δεσπ[ό]-
2 τῃ Πολυ..ρος [ὑπὲρ]
τῶν τέκνων κτλ.

« Despotès » est une qualification normale de divinités[5] ; l'épithète est naturelle pour Zeus[6], et il reçoit ce titre dans une dédicace d'Éphèse[7] ; des inscriptions l'attestent en Macédoine pour Plouton[8], en Thrace pour Apollon[9] et pour le Héros[10].

1. Dans Dumont-Homolle, *Mélanges*, p. 464, n. 111 *q*.

2. D. Detchev, *Die thrakischen Sprachreste* (1957), 128, enregistre ce nom, sans aucune réserve, mais uniquement d'après notre texte et en écrivant Δεσγηπολ[ις], comme si on suppléait les lettres ις, alors qu'on les obtient par correction d'un *upsilon*. M. Strack, *Die Münzen von Thrakien*, I (1912), 206, note 2, écrivait : « Desgepolis der Inschrift 111 *q* bei Homolle ist sicher kein Grieche wenn anders der Name richtig gelesen ist. Er gehört zu Ῥασκούπολις Κεδρήπολις u. s. w., die deutlich ihren thrakischen Ursprung verraten. »

3. Due à Homolle.

4. Je rappelle que si l'on peut facilement raisonner sur la constitution du texte, c'est parce que G. Mihailov a donné un apparat critique sérieux et complet. Le texte de Benndorf est reproduit par A. B. Cook, *Zeus*, II 2 (1926), p. 878, n. 9, dans sa liste des témoignages sur Zeus Hypsistos.

5. Cf., par exemple, *Theol. Wörterbuch*, s. v., 44-45. Pour les dieux δεσπόται en Syrie, cf. D. Sourdel, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine* (1952), 55, avec la note 6 (et 54, n. 4), notamment à Héliopolis (*IGR*, III, 1069) : Θεῷ μεγίστῳ Ἡλιουπολίτῃ Δεσπότῃ κτλ. Pour l'Égypte, un texte caractéristique : Τὸ προσκύνημα Εὐγράφιος παρὰ τῷ κυρίῳ θεῷ Ἀσκληπιῷ καὶ Ἀμενώθῃ καὶ Ὑγιείᾳ · μνήσθητι ὑμῶν (= ἡμῶν), δεσπόται, ὑμῶν (de même) σωτῆρες (A. Bataille, *Inscriptions grecques... à Deir-el-Bahari* (1951), n. 120). De même à Talmis, pour Mandoulis Hélios (Nock, *Harvard Theol. Rev.* 1934, 63).

6. Cf. Bruchmann, *Epitheta deorum apud poetas graecos*, 126 (Pindare, Aristophane, l'épigrammatiste satirique Lucillius).

7. J. Keil, *Jahreshefte*, 35, *Beiblatt*, 106 : Σοὶ τόνδε βωμὸν, δέσποτα Ζεῦ Κτήσιε, | Κορνηλιανὸς εὐξάμενος εἱδρύσατο.

8. A Aianè, dédicace Θεῷ Δεσπότῃ Πλούτωνι : Heuzey, *Mission de Macédoine*, n. 288 ; W. Baege, *De Macedonum sacris* (1913), 141-142 ; Makaronas, *Bull. Épigr.* 1938, n° 3. Autre dédicace de la région, Makaronas, n. 8 : ἡ ἱέρεια — [Δ]εσπότῃ εὐχήν ; au même endroit, dédicace à Zeus Hypsistos. W. Baege a rapproché du premier texte une dédicace de Larisa de Thessalie, *Ephem. Arch.* 1910, 377, où Plouton n'est désigné que par ce terme : Δήμητρι καὶ Κόρῃ καὶ Δεσπότῃ κτλ.

9. Au sanctuaire de Diinikli : [Δεσ]πότῃ Ἀπόλλωνι Γεικαι[τιηνῷ (cf. *Études épigr. et*

Le n° 376 est gravé sur la partie supérieure gauche d'une stèle, aujourd'hui disparue, connue elle aussi par une copie de Jireček et un dessin des Škorpil. Ce dernier est reproduit. On a écrit :

πλατεια. . . . . .
[Α]ὐρ. Παῦλος. . . . .
3 [βο]υλευταὶ. . . . . .
— γένους

G. Mihailov n'a pas interprété la ligne 1[1], que Homolle laissait en majuscules[2]. Une interprétation de ce mot de la copie me paraîtrait facile. Séparé du reste du texte, il est gravé bien à part au-dessus des autres lignes, dans la partie gauche conservée d'une sorte de fronton ou de cintre sculpté sur la stèle[3] ; aussitôt après la pierre est brisée. Ce serait le mot πλατεῖα désignant une avenue à colonnades et la communauté des habitants de ce quartier ; il aurait été suivi d'une désignation topographique ou de métier[4]. Monument honorifique ou plutôt dédicace, la stèle aurait été consacrée par un quartier d'Anchialos et les magistrats dont les noms suivaient. Mais une autre lecture a échappé à G. Mihailov. A propos d'un bouleute d'Anchialos dans une inscription de la côte de la Marmara[5], G. Seure nota pour celui-ci : « Dumont-Homolle, 111[2], p. 464, texte que j'ai revu sur place et qu'il convient de lire ainsi que suit : Κλ. Ἀτειλ[ιανὸς] — [καὶ Α]ὐρ. Παῦλος — [βο]υλευταὶ — [ὑπὲρ τοῦ] γένους? » Il me paraît difficile de choisir entre les deux lectures,

Le n° 380 est un relief inédit représentant des Nymphes sous la forme des trois Grâces et dédié aux Nymphes qui étaient vénérées près d'Anchialos et de Burgas, à l'antique *Aquae Calidae*[6], les sources thermales appelées « Burgaski bani » et autrefois « Ajtoski bani », le nom d'Aidos perpétuant la byzantine Aétos[7] :

[Κυ]ρίες Νύφες[8]
Ζωπᾶς Ἰουλίου

phil., 254) Αὐ]ρήλιος Ἀπολλόδωρος... [ὑ]πὲρ ἐμαυτοῦ (*SEG*, III, 533). Dans la région de Sliven : Δεσπότην θεῶν Ἀπόλλ[ωνα] Ἀπολλόδωρος Οὐρσούλου βουλ[ευτὴς σ]ωτηρί[ας χάριν] (Kazarov, *Thrak. Reitergott*, n. 160).

10. [*Page précédente.*]. Thrace, provenance exacte inconnue : Τὸν πρὸ πύλαις Ἥρωα (v. 1), δέσποτ' ἄναξ (v. 7 ; formule traditionnelle) ; Dumont-Homolle, *Mélanges*, p. 441, n. 110 *b* ; Kaibel, *Épigr.*, 841 ; cf. P. Roussel, *RÉG* 1921, 271 ; Ernest Will, *Le relief cultuel gréco-romain*, 60, avec photographie (collection Chandon de Briailles), pl. I. Inscription de Thasos, *BCH* 1940-1941, 203 : Κυρίου Ἥρωνος Δεσπότου.

1. Il l'a transcrite, mais non accentuée.

2. De même l'éditeur K. Jireček.

3. Tout en haut, à gauche, dans l'angle réservé par le départ du fronton, dans un cintre, « imago viri togati ». Ce peut être parfaitement un buste de divinité.

4. Voir les exemples et la bibliographie *Études Anatoliennes*, 531-536 ; *Rev. Phil.* 1958, 19, avec la note 1, et 16 ; *Anatolia*, 3 (1958), 125.

5. Voir ci-dessus, p. 185.

6. *Rev. Arch.*, 1912 (*Archéologie thrace*, I, p. 68, note 2).

7. Sur Aidos-Aétos, en dernier lieu H. J. Kissling, *Beiträge zur Kenntniss Thrakiens im 17 Jhdt* (1956), 21-22.

8. C'est-à-dire naturellement Κυρίαις Νύμφαις.

εὐχάριστον (*sic*) ἀνέ-
θηκεν.

Le *sic* et l'accentuation du mot εὐχάριστον montrent que Mihailov l'a considéré comme une forme ou une déformation de εὐχαριστήριον. Il y a simplement notation de la longue par la brève pour le participe εὐχαριστῶν, à écrire donc ici εὐχαριστῶν[1] fréquent dans les formules de vœux à l'époque impériale[2].

En reprenant, n° 381[3], le relief de même provenance avec les trois Nymphes et la dédicace Νύμφαις Ἀνχιαλ[είαις], G. Mihailov a renvoyé à G. Kazarov, qui avait rappelé les trouvailles de monnaies dans le bassin des sources[4]. Plus loin, G. Kazarov mentionna, sans établir de lien, les concours Σεβήρια Νύμφια célébrés à Anchialos d'après les monnaies[5] et souligna après Strack le caractère indigène de ces divinités. Ces fêtes apparaissent avec des types agonistiques (table, couronnes et palmes) dans le monnayage aux effigies de Septime-Sévère, Caracalla et Géta[6]. Elles n'ont dû être instituées, du moins comme concours panhellénique, que sous Sévère[7]. Bien que le nom du concours ne soit plus mentionné, les types agonistiques des monnaies de Maximin et de Gordien doivent se rapporter à la même fête[8]. Sous Maximin, une émission représente les trois Nymphes vêtues tenant chacune une petite urne[9]. M. Strack conteste que les Nymphes des fêtes d'Anchialos fussent celles d'Aquae Calidae : « An die 17 km. entfernten Aquae Calidae aber darf kaum gedacht werden[10]. » Au contraire, il me paraît évident qu'il n'y a pas

1. Pour l'accentuation à donner à ces vulgarismes, voir la doctrine de H. Grégoire, approuvée *Carie*, II, 12.

2. Un choix d'exemples : *Hellenica*, X, 55-56 ; *Anatolia*, 3 (1958), 120. Voir plus haut p. 194, n. 2.

3. Mihailov, malheureusement, n'a pas reproduit la photographie publiée par G. Kazarov en 1912.

4. *PW*, s. v. *Thrake*, 510-511 : sous le bassin dans le sable, des milliers de monnaies (surtout du IVe siècle a. C. au Ier siècle p. C.), des fibules de bronze, des gemmes, des anneaux, quelques fragments de reliefs votifs et des statuettes des trois Nymphes. Précisions déjà sur des trouvailles de monnaies (jusqu'au IIIe siècle p. C.) d'après Tacchella, dans M. Strack, *Die Münzen Thrakiens*, I (1912), 206, note 4 ; intéressant pour les provenances qui montrent l'origine des pèlerins et malades : autonomes d'Apollonia et Mésambria, impériales d'Anchialos, Deultum, Tomis, Serdica, Hadrianoupolis, Périnthe. Plus encore dans B. Filov, *Anzeiger* 1911, 349-355, avec des chiffres précis pour les plus récentes découvertes. Sur les monnaies coupées et les monnaies contremarquées de cette trouvaille, voir Th. Gerasimov, *Bull. Arch. Bulg.*, 20 (1956), 579-581.

5. De même F. Heichelheim dans *PW*, s. v. *Nymphai* (1937), 1567 ; il sépare les monnaies d'Anchialos et les Thermes d'Aétos par les références sur les Nymphes à Deultum.

6. Strack, *loc. cit.*, p. 241, 253-254, 258.

7. Ce que dit Strack, *loc. cit.*, 208, sur le double nom de la fête et l'esprit « überloyal », moderne et « flatteur », des Anchialiens n'est que rhétorique superficielle (cf. le jugement de Wilamowitz sur ce volume de Strack et la polémique qui s'ensuivit). Les Anchialiens ont dû instituer en même temps la double fête et par reconnaissance pour des bienfaits de l'empereur, parmi lesquels au moins l'autorisation de célébrer une fête de caractère « sacré » et universel. — Je traiterai ailleurs de la vie agonistique dans toutes ces villes du Pont.

8. *Ibid.*, p. 261, 278-279. La fête n'apparaît pas jusqu'ici.

9. *Ibid.*, p. 269, n. 603.

10. *Ibid.*, 208, note 1.

eu à la fois sur le territoire d'Anchialos — il faut toujours raisonner sur les villes antiques en pensant à leur « territoire » et pas seulement à la ville même[1], et la distance de 17 km. n'a absolument rien d'excessif pour le rattachement à Anchialos[2] — les sources d'Anchialos et d'autres sources guérisseuses, plus proches de la ville ou dans la ville (et d'ailleurs inconnues, semble-t-il), également assez célèbres et fréquentées pour avoir fourni l'occasion de la création d'un grand concours « sacré ». Les *Nymphaia* d'Anchialos célébraient les Nymphes d'Aquae Calidae. Je tire une confirmation de cette identité de la dédicace nº 381. N'est-il pas clair que « les Nymphes d'Anchialos » honorées par l'ex-voto d'Aquae Calidae ne sont pas des Nymphes différentes des Nymphes des sources locales et habitant à Anchialos? Elles ont reçu cette épithète d'après le nom de la ville proche et du territoire de laquelle dépendaient les sources d'Aidos.

Dans l'inscription nouvelle d'Aquae Calidae, nº 382, je ne comprends pas pourquoi G. Mihailov écrit :

[. . . . . ω]ν Τίτου εὐχαρισ-
2 [τήριον ὑπὲρ ἱ]ερατεύοντος β′
. . . . . ς Σάλου.

La formule de la ligne 2 est gauche, non attestée et inutile. On a dû simplement dater par le prêtre : -ν Τίτου εὐχαρισ[τήριον, ἱ]ερατεύοντος (τὸ δεύτερον) κτλ.

Un décret transporté à Odessa d'une ville ionienne, en qui Latyschev a reconnu Apollonia plutôt qu'Odessos ou Olbia, décerne des honneurs qui seront communiqués à la ville de Kallatis et doivent donc intéresser un de ses citoyens (nº 391) :

[. . . . . οἵτινες ἐλθόντ?]ες πρὸς Καλλ[α]-
[τιανοὺς τό τε ψήφισμα ἀποδ]ώσουσιν καὶ ἀξιώσου-
4 [σιν αὐτοὺς τόπον συγχω]ρῆσαι εἰς ὃν ἀνατεθή-
[σεται ἡ εἰκὼν καὶ ἀναγ]γελίαν ποιή(σα)σθαι καθό-

1. Cf., par exemple, nos réflexions récentes dans *Bull. Épigr.* 1958, 320, s. f., à propos de Byzance, et mes constatations, *Anatolia*, 3 (1958), 134-135, sur la représentation des fleuves dans le monnayage des villes.

2. De façon curieusement contradictoire, M. Strack allègue ailleurs, *loc. cit.*, 206, cette proximité : « Später am Ende des vierten Jhdts nennt Ammianus die Stadt mit Hadrianopolis zusammen als *civitates magnae* und die Nähe der berühmten Heilquellen, der Aquae Calidae — beim heutigen Aidos, etwa 17 km. in N. W.-Richtung entfernt — hat Anchialos noch einige Male fernerhin der Vergessenheit entrissen » (« Stellen bei Jirecek S. 168 u. 171 »). Le texte de Procope, *Aedif.*, III, 7, 19 sqq., est tout à fait caractéristique : ὅσα δὴ ἐπὶ τῆς Ἀγχιάλου ταύτης ἐδείματο (Justinien) · ἐνταῦθα οὖν πηγαὶ θερμῶν φύσει ὑδάτων ἀναβλυστάνουσι, τῆς πόλεως οὐ πολλῷ ἄποθεν ἀπαυτοματίζουσαι βαλανεῖα τοῖς τῇδε ἀνθρώποις. Justinien fit fortifier le lieu des sources, où les malades étaient exposés à la proximité des barbares. — En Illyrie, le célèbre Nymphaion d'Apollonia, avec son « feu éternel » de soufre et de bitume, était à environ 25 km. de la ville. C'est la ville d'Apollonia qui représentait sur ses monnaies les trois nymphes dansant autour du feu, qui avait un sacerdoce des Nymphes et qui célébrait des concours Nymphaia, qui eurent à l'époque hellénistique un caractère panhellénique.

[τι προγέγραπται? . . . .]ν δὲ καὶ αἰσίαν καθ' ἕκαστον
[ἐνιαυτὸν. . . . . χρ]υσῶι στεφάνωι · ὑπάρχειν δὲ
8 [αὐτῶι. . . . . τὰς] ἐψηφισμένας τιμὰς κτλ.

Ligne 6, Boeckh corrigeait la copie de Dubois de Montpéreux en écrivant : [τὴ]ν δ' ἐκ(λη)σίαν καθ' ἑκάστου [ἔτους στεφανῶσαι αὐτὸν χρ]υσῶι στεφάνωι[1] ; Latyschev, ayant revu la pierre, a lu αισιαν, « unzweifelhaft » ; il ajoutait : « Die Bedeutung... ist an dieser Stelle für mich nicht ganz klar. » G. Mihailov n'en a rien dit et il a inséré αἰσία dans les *verba potiora* de l'index. Le mot est tout à fait clair sur la nouvelle photographie publiée. — Nous devons avoir le verbe « couronner » à la ligne 6 ou 7, et au présent puisque ce couronnement a lieu chaque année ; donc : [στεφανοῦ]ν δὲ[2]. Il faut nécessairement reconnaître ensuite le nom du personnage honoré : καὶ Αἰσίαν καθ' ἕκαστον [ἐνιαυτὸν ἐν τοῖς . . . οις χρ]υσῶι στεφάνωι. Le nom entre dans une série de noms sur la racine αἰσ-, tels Αἴσιος, Αἰσίων, Αἴσιμος, Αἰσιμίδης[3]. Ce nom même se trouve à sa place dans Bechtel, *HP*, 29, avec renvoi précisément à notre décret : « Αἰσίας unbek. Herkunft *Mitt.* 9, 21 [lire 216], nº 3, 6 ; *Mitt.* 21, 239, 2. » La première référence correspond à l'article où Latyschev republia ce décret d'après la pierre en 1884 ; la seconde à une note où Ad. Wilhelm, en 1896, reconnut le nom Αἰσίαν dans αἰσίαν[4]. La patrie de Αἰσίας est fort bien connue ; c'est la ville mégarienne de Kallatis[5].

La section des « res sacrae » à Apollonia contient deux dédicaces à Apollon Iétros, la mention d'un mégaron de Gè Chthonia et la liste des membres d'un thiase bacchique avec ses dignitaires : λικναφόρος, βουκόλος, κρατηρί-α(ρχος), ἀρχιμύστης et ἔκδικος (nos 398-403). Il faut y ajouter la dédicace *SEG*, III, 557[6] : Καβιρὶς Ἀρτέμι Πυθείᾳ. Certainement, si Mihailov ne l'a pas insérée dans son recueil, c'est qu'elle est écrite sur un fragment de vase et qu'il a exclu l'*instrumentum domesticum*, ainsi les timbres d'amphores, comme il est normal. Mais les dédicaces, sur quelque objet qu'elles soient gravées, terre-cuite comme bronze ou pierre, doivent figurer dans un Corpus épigraphique. On voit ce que celle-ci apporte aux cultes d'Apollonia : le nom théophore Kabiris, rare en tous lieux et nouveau dans la région[7], et le culte

1. La copie donnait ΚΑΙΔΙΣΙΑΝ, en indiquant comme douteuse ou mal conservée la barre inférieure et aussi un trait transversal, plus haut, comme d'un *alpha* ; à la fin, εκαστου.

2. La règle (présent ou aoriste, selon qu'il y a renouvellement de l'action ou un seul acte) est fondamentale et sans exception. Dans ce même volume, nº 44, l. 3 sqq. : καὶ στεφανοῦν αὐτὸν καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἐν τοῖς Ἑρμαίοις. Sur présent et aoriste dans ces formules et d'autres, cf. notamment Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, IV, 48-49 (cf. *RÉG* 1957, 365) ; *Klio*, 28 (1935), 281 ; *Wiener Studien*, 44 (1925), 158-159 ; 58 (1940), 82-85, avec bibliographies.

3. Sur ces derniers noms, cf. Fr. Solmsen, *Beiträge zur gr. Wortforschung*, I (1909), 43-44, dans son étude sur les aisymnètes.

4. Ad. Wilhelm a écrit : [στεφανοῦ]ν δὲ καὶ Αἰσίαν καθ' ἕκαστον [ἐνιαυτὸν τοῖς Ἀπολ-λωνίοις χρ]υσῶι στεφάνωι.

5. Bechtel a dû se tromper dans la lecture de l'article de Latyschev ; ce qui n'est peut-être pas certain, c'est l'origine du décret ; celle du personnage honoré l'est.

6. Aussi T. V. Blavatskaya, [*Les villes du Pont occidental du VII*e *au I*er *siècle a. C.*] (1952), p. 253, n. 21.

7. Sur ce groupe de noms, voir E. Sittig, *De Graecorum nominibus theophoris* (1911), 143-

d'Artémis Pythiè, très rare aussi. J'en avais fait d'un mot remarquer l'importance pour les cultes d'Apollonia et de Milet[1]. Artémis Pythiè, avec son hydrophore, est mentionnée dans de très nombreuses inscriptions de Didymes[2] ; donc le culte est venu à Apollonia de sa métropole et appartient au plus ancien fond des cultes apportés par les colons. D'autre part, les documents milésiens sont de date tardive[3] : la dédicace d'Apollonia, par sa date et par son existence même dans la colonie, prouve que le culte à Milet n'est pas tardif[4], puisque les colons l'ont emporté à Apollonia.

Sur la provenance de l'épigramme funéraire nº 464, les témoignages divergent : Apollonia selon G. Seure d'après Degrand, Philippopolis, où elle est conservée, d'après l'avis des marbriers de cette ville sur la pierre[5] ; le défunt exprime sa satisfaction de reposer ἐς γῆν μοι φιλίην, ἣν πάντοτ' ἐγὼ πεπόθηκα (vers 5)[6]. Au vers 1, le mot μητρόπολις ferait penser à Philippopolis, qui porte le titre de métropole de la Thrace[7] ; dans le cas d'Apollonia, on rend mal compte du mot. Si σεὸν ἀστύ, à la fin du vers, concerne Apollon, l'expression peut s'appliquer à la ville dont il est l'éponyme comme à Philippopolis où Apollon Kendrisos jouit d'un grand culte et où ses fêtes sont les premières de la ville. Pour le vers 2, G. Mihailov dit justement : « Verba ἐν Μούσαισι φανεὶς βασιλεύς ad Apollinem referri putant Seure et Apostolides, sed revera de mortuo, qui poëta fuit, agitur. » Il faut rapprocher l'expression βασιλεὺς λόγων ou βασιλεὺς ἐν τοῖς λόγοις attestée pour des rhéteurs du

144, où Καβιρίς ne figure pas. La plupart des Κάβιρος, Καβίριχος, Καβιρίχα, Καβιρεῖνος sont des Béotiens (les mêmes dans B. Hemberg, *Die Kabiren* (1950), 184, n. 3) ; ajouter l'Oropienne Καβειρώ et une Καβιρώ béotienne (E. Preuner, *Ath. Mitt.*, 49 (1924), 123), Καβιρίχα à Thespies (*BCH* 1958, 145, n. 226 ; 150, n. 241) ; Ζοίδα τὴν Ἐρετρικὴν τὴν Καβείρα γυναῖκα dans une défixion béotienne (*Sitz. Berlin* 1934, 1040, n. 22). Le Καβείριχος d'une inscription d'Athènes (*IG*, II, 975), citée par Sittig, est un acteur comique dans le catalogue des vainqueurs aux Lénéennes (*IG*, II², 2323, l. 228) ; j'y vois un Béotien (pas de Καβιρ- dans la *Pros. Attica* ; pour la terminaison ιχος, fréquente en Béotie, voir K. Latte, *De saltationibus Graecorum*, 108-111 ; E. Locker, *Glotta*, 22 (1934), 56-60). Le Κάβειρος de Sestos cité par E. Sittig est un héros. Ajouter Καβιρίας (*BCH* 1921, p. 12, II, l. 79), théorodoque de Delphes à Typaneai (ce témoignage indirect pas connu de Hemberg ; sur le site et les ruines de la ville, étude détaillée de Ernst Meyer, *Neue pelopon. Wanderungen* (1957), 22-39, 61). O. Kern, *Archiv. Papyr.*, 12 (1936), 67, a fait remarquer les Καβῖρις sur des ostraca de Thèbes d'Égypte. Sur le culte des dieux de Samothrace dans les ports de la côte occidentale du Pont (Istros, Tomis, Kallatis, Dionysopolis, Odessos), cf. B. Hemberg, *loc. cit.*, 221-231 ; 239 ; ajouter les références *Bull. Épigr.* 1951, 44. Le nom de la dédicante d'Apollonia est un témoignage indirect pour le culte dans cette ville (pas connu de Hemberg).

1. *Rev. Arch.* 1933, II, 133-134.

2. Cf. *ibid.* ; *Rev. Phil.* 1957, 15 ; 1958, 56-57. J'y reviens dans *Gnomon* en rendant compte du volume des Inscriptions de Didymes paru en juin 1958.

3. Cf. F. Bilabel, *Die ionische Kolonisation* (1920), 90.

4. Comme l'a cru Ch. Picard, *Éphèse et Claros* (1922), 553, note 2.

5. Il semble difficile de ne pas tenir compte du témoignage formel de Seure (*Archéologie thrace*, I (*RA* 1911), 29 et 30 : « Provenance : Apollonia du Pont... Dimensions mesurées sur l'estampage soigné que M. Degrand m'adressa en 1904 : j'ignore ce que le monument est devenu depuis... Ce monument lui inspirait d'autant moins d'intérêt qu'il ne provenait pas de ses fouilles, mais sans doute de la maison de quelque particulier. »

6. Sur le mot πάντοτε, voir en dernier lieu *Bull. Épigr.* 1958, 506.

7. Sur ce titre dans une épigramme de la ville, voir l'inscription chrétienne *Bull. Épigr.* 1939, 195.

IIe siècle p. C. au Ve[1]. Mihailov a donné une photographie ; pour les passages difficiles, peut-être aurait-on eu de meilleurs résultats en reproduisant une très bonne photographie d'estampage. L'épigramme se trouve maintenant dans le recueil de W. Peek, I, n. 777[2]. L'examen seul de la pierre, en charbonnant, peut montrer si l'on peut lire le vers 1 avec W. Peek : Σή μ' ἱερὰ [ἔ]χι[3], Ἀ[πολλ]ο[ν] φ[ίλε, μ]ητρόπ[ολις], σεὸν ἄστυ, ou avec G. Mihailov : Σὴν ἱερὰν[4] ἰδ..ν ὁ φι[λ]ῶν μητρόπ[ολιν], σεὸν ἄστυ[5].

Je voudrais pour terminer attirer l'attention sur un genre d'études qui n'est pratiquement possible et sûr que lorsqu'on dispose de Corpus, comme c'est maintenant le cas pour les villes de la côte bulgare du Pont : l'onomastique. Aux index, il suffit d'ajouter les citoyens de ces villes connus à l'étranger et qui ne sont pas nombreux[6]. On augmenterait l'intérêt de l'index des noms en y ajoutant simplement à chaque renvoi une initiale indiquant la patrie de chaque personnage de façon qu'on voie aussitôt s'il est d'Apollonia ou de Mésambria ou d'Odessos, etc., comme nous l'avons fait dans « La Carie, II[7] ».

Il ne s'agit pas de signaler ici un certain nombre de noms nouveaux et intéressants, tirés des inscriptions nouvelles ou peu connues[8], mais d'attirer

1. Cf. *Hellenica*, IV, 95-96, avec cette épigramme.

2. On ne l'y retrouve pas facilement, puisque ce recueil ne comporte pas même d'index des provenances. Le fascicule des *incipit* n'est pas très pratique ici, puisque le texte commence dans *IGBulg.* par Σὴν ἱερὰν, débutait dans le recueil d'épigrammes de Mihailov par Σῆμ' ἱερά et qu'il faut le chercher dans Peek à Σή μ' ἱερά. Rien sur l'incertitude de la provenance : « Apollonia, Thrakien ».

3. Peek pointe le *chi*, ce qui veut dire en fait qu'il le corrige.

4. Il ajoute : « recte Seure, qui cetera non vidit ».

5. La mention d'Apollon dans la lacune, avec Apostolidis suivi par Peek, explique le σὴν ou Σὴ et le σεὸν ἄστυ.

6. Voir ci-dessus le début de ce compte rendu.

7. De même Latyschev dans *Ios PE*.

8. Par exemple à Apollonia, au Ve-IVe siècle, Ἀμπελοῦργος (n. 433, Ποσίδειος Ἀμπελόργο), Θέστωρ (n. 445, Θ. Ἀρτεμιδώρο ; dans Bechtel, *HP*, 208, seulement comme héros ; sur ces héros, voir *PW*, s. v. ; sur cette famille, avec Θεστίας à Ténos, voir *Bull. Épigr.* 1955, 181) ; Ζερκίων (Ἡροδώρο, n. 421), Σαμαντος (père de Σιληνός, n. 441 ; sur la même stèle, Ἀνθεστηρὶς Ἑκαταίο γυνή) ; Ὑβρεῖς Ξέρξου (ci-après, p. 229 note 4), Κύρσα γυνή (n. 458 ; sur la même stèle Κύρσας (*nonne* Κυρσᾶς?) Πολυάνακτος ; le nom Κυρσᾶς à Chios d'après Pape-Benseler, pas dans Bechtel ; Κυρσα sur des tétradrachmes d'Odessos au IIe siècle a. C., Pick, *Ant. Münzen, Dacien-Mösien*, p. 521, 524, 533, 534 ; Πολυάναξ, qui ne paraît pas ailleurs dans *IGBulg.*, est un monétaire d'Apollonia, Münsterberg, *loc. cit.*, 24, d'après Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, 235, dans une série classée d'abord à tort à Astakos). — Dans la liste d'un thiase de Dionysopolis n° 18, sous Gordien, Mihailov écrit, l. 14, le nom Καλοκαρος ; « Καλόκα(ι)ρος edd., lapis quod dedi ». Mais on ne peut éviter la correction ; elle donne un nom qui devient courant à cette époque ; cf. les nombreux exemples réunis avec commentaire *Hellenica*, IX, 64-65 ; ajouter par exemple *TAM*, II, 466 (Patara ; un esclave, qui est φιλοκύριος, et dont le monument est dû à ses σύνδουλοι) ; *Tarsus*, I, p. 385, n. 11 ; à Dorylée (A. Körte, *GGA* 1897, 413, n. 68), le frère et la sœur s'appellent Εὐημερία et Καλόκαιρος, noms qui ont un rapport de sens évident, et sans doute aussi ont-ils un rapport avec le nom de la mère, Ἀνθοῦς (j'écris ainsi plutôt que Ἄνθους) ; à Tyane, Εὐτυχία Καλοκέρῳ (Jacopi, *Esplor. Paflagonia* (1937), p. 22) ; à

l'attention sur une méthode et une étude d'ensemble. Je traiterai seulement d'abord de l'un de ces noms nouveaux. L'épitaphe d'Odessos au IVe siècle, n° 102, porte les noms : Σάττιον Πυθοδώρου, Δαμέα γυνά. Le dialecte me porte à supposer une erreur dans l'indication de provenance et à l'attribuer à la dorienne Mésambria. Je rapproche une inscription de Panticapée qui donne : Ῥώμη γυνὴ Σαττίονος χαῖρε[1]. Latyschev a relevé que le nom Σαττίων était nouveau dans la région[2]. L. Zgusta en a trouvé l'étymologie iranienne[3], ce qui n'était pas convaincant. Elle est mise hors de jeu par le rapprochement de l'épitaphe n° 102 : une femme d'Odessos ou de Mésambria n'a pas porté un nom iranien et au IVe siècle, et alors qu'elle est fille d'un Pythodôros et femme d'un Daméas[4]. C'est clairement un nom grec nouveau, mais bien formé. En conséquence, le mari de Ῥώμη à Panticapée a aussi un nom grec Σαττίων. C'est une nouvelle famille de noms grecs, attestée dans cette région du Pont, de la même racine que le verbe σάττειν. [Voir l'addendum.]

L'étude onomastique est spécialement intéressante ici à cause de la variété des groupes ou des couches de la population. Ces textes apportent des documents soigneusement établis à l'onomastique thrace[5]. Il vaudra la

Athènes encore (Peek, *Attische Grabschr.*, II, n. 210) ; un Hiérapytnien dans une liste de Claros inédite en 155-156.

1. *Ios PE*, IV, 389 ; Kieseritzky et Watzinger, *Griech. Grabreliefs aus Südrussland*, n. 184, « sorgfältige Arbeit ».

2. On ne le trouve ni dans Pape-Benseler, ni dans Bechtel, *HP*, même d'après cet exemple.

3. *Die Personennamen... nördl. Schwarzmeerküste* (1955), n. 204 : « Der Name ist als eine erweiterte Kurzform eines mit der Entsprechung von aw. *šatay-f.* « Freude, Glück » (Bartholomae, *Wtb.*, 1716) beginnenden, ursprünglich zusammengesetzten Namens. Die Gemination ist bei solchen hypokoristischen Kurzformen als expressives Ausdrucksmittel häufig. »

4. Je ne crois pas qu'on puisse alléguer le n° 458, stèle de Ὑβρεὶς Ξέρξου, ci-dessus, p. 228, note 8. Car *Xerxès* n'est pas ici un nom iranien (ainsi il ne se trouve pas dans les nombreux noms iraniens de la Russie Méridionale ; absent du recueil de Zgusta) ; je ne crois pas qu'on le trouve non plus dans les milieux iraniens de l'Asie Mineure, dont j'ai relevé l'onomastique ; c'est un nom « historique », un personnage de l'histoire grecque. Il pourrait fort bien y avoir un rapport de sens entre les noms du père et de la fille : Xerxès et un nom formé sur ὕβρις ; pour ces rapports ou les oppositions de sens dans les noms de deux générations, voir des exemples caractéristiques groupés dans *Hellenica*, IX, 66 ; d'autres encore dans *Bull. Épigr.* 1958, 178 (Οἴαξ Πηδαλίωνος) ; sur une stèle inédite de Byzance, une Τρυφῶσα est fille d'un Νοήμων. Un Ξέρξης Πύρρου à Smyrne (Pleket, *loc. cit.*, n. 38), un Ξέρξης monétaire à Antioche du Méandre sous Auguste (Münsterberg, *loc. cit.*, 112).

5. Sur la critique des documents pour l'étude de l'onomastique thrace, je renvoie à mon prochain compte rendu du livre de D. Detchev, *Die thrakischen Sprachreste* (cf. *Bull. Épigr.* 1958, 148). Je classe au thrace le premier des trois noms, sans patronymes, qui sont gravés sur une stèle d'Apollonia du Ve-IVe siècle, n° 430 : Παιβίνη, Αὔγη, Ἑρμαῖος ; pour les noms thraces Παιβης, Παιβιλας etc., et παιβης dans les composés, voir surtout Perdrizet, *BCH* 1900, 306 ; P. Collart, *BCH* 1930, 380 ; *Serta Kazarouiana*, 15 ; D. Detchev, *loc. cit.*, s. v. Παιβης, Παιβιλας ; ajouter Αὐρ. Παιβης Μεστου à Serrès (Beševliev-Mihailov, *Belomorski Pregled*, I (1942), n. 19, l. 16) ; pour Παιβης à Thasos, voir H. Seyrig, *BCH* 1927, 217, note 8. J'ajoute Παιβινη à la série comme nom de femme. — Comme noms « barbares », il y a peu de chose en dehors du thrace. Les noms « anatoliens » sont peu caractéristiques et pas assurés. Je note un Τίβειος Ἀγλάρχου à Apollonia n° 450 ; car le nom est d'origine paphlagonienne. Mihailov a renvoyé à W. Crönert, *Jahreshefte* 1908, *Beiblatt*, 205. Kalinka, en republiant cette inscription, citait W. Schulze, *Rhein. Mus.*, 48 (1893), 257 (maintenant *Kleine Schriften*, 421-422). Exemples aussi dans Copalle, *De servorum Graecorum nominibus*

peine d'analyser le mélange des noms thraces et des noms grecs dans des familles[1]. C'est aussi l'établissement dans un pays barbare qui explique en Thrace le nom grec Ἕλλην. On en relève plus de vingt exemples dans l'index. Le nom semble presque particulier à la Thrace[2].

D'autre part, sur cette côte du Pont, voisinent les colonies doriennes (de Mégare) et ioniennes (de Milet) en Bulgarie, comme plus haut en Roumanie avec la mégarienne Kallatis et la milésienne Istros[3], comme sur la côte russe avec la milésienne Olbia et la mégarienne Chersonasos. De même que leurs institutions, leurs cultes, leurs calendriers[4], leur onomastique présente de grandes différences dues à l'origine, à côté de ressemblances dues aux relations mutuelles et aux conditions semblables de vie[5]. Ainsi, dans la

(Diss. Marburg, 1908), 60-61 ; K. Mras, *Wiener Studien* 1916, *Die P. N. in Lucians Hetärengesprächen*, 325 ; parmi les esclaves de Chios et d'Athènes enrôlés dans l'armée, *Études épigr. et phil.*, 122, l. 9 A et 7 B ; 124, note 1. Voir encore Th. Reinach, *REG* 1889, 95 (« le nom paphlagonien par excellence »). Je compléterai ailleurs ces listes, mais il faut rappeler ici, à cause de son origine, une inscription d'Istros : Σαίνη (j'en traite ailleurs) Τιβείου γυνή (*Dacia*, II, 201, avec commentaire sur ce nom « thraco-phrygien »). — Un nom celtique, le père de Ἡράκων Βειτυρίγου n° 271, à Odessos. Mihailov admet le caractère celtique du nom que j'ai dégagé, *Études épigr. et phil.*, 210. Il signale que, selon B. Gerov, le personnage est venu de Galatie, ce qui me paraît en l'air et peu naturel. Il reproduit mon explication : « (le nom) n'est pas surprenant dans la région du royaume celtique de Thrace, du domaine de Komontorios et de Kauaros », mais il ajoute : « sed tabula saec. II p. est, quare Biturigen sive filium eius Heraconen aetate Romana in Thraciam venisse censeo ». Il me paraît exclu qu'un Ἡράκων soit venu de Gaule (trois personnes du même nom à Odessos et Mésambria), et très peu probable qu'un Gaulois soit venu à Odessos au IIe siècle p. C. ; je ne vois pas la valeur d'objection du « sed » et du décalage de dates : quand le royaume celtique du IIIe siècle a. C. eut disparu, il n'y a pas de raison pour que toute population celtique ait disparu ; l'onomastique a transmis ce nom celtique jusqu'à l'époque impériale dans quelque famille avec des origines ou des attaches celtes.

1. Cela à toute époque ; mais il est particulièrement intéressant de trouver au Ve ou au IVe siècle l'épitaphe de l'Apolloniate Δι(ο)σκορίδης Βαστακίλεω (n° 440). J'interprète de même le n° 426 dans la même ville et à la même époque : Θεμισταγόρη Ἀψινθίο ; je ne rapproche pas le patronyme du nom de la plante « absinthe », mais de la tribu thrace des Ἀψίνθιοι, au nord de la Chersonèse de Thrace (les textes sur la tribu, la région et la « ville » dans D. Detchev, *loc. cit.*, s. v. Ἀψίνθιος).

2. Déjà une série dans B. Pick, *Münzen Dacien*, p. 551, *ad* n. 2220, tétradrachme d'Odessos avec le début du nom de monétaire Ελλη. Ailleurs ces noms sont sporadiques : Ἕλλαν Τεγεάτης (Bechtel, *HP*, 538, IVe siècle), Ἕλλην à Corcyre (*IG*, IX 1, 956), à Smyrne (*CIG*, 3140), à Athènes (E. Μαραθώνιος *Hesperia Index* ; E. Μυΐσκου Σουνιεύς, *Pros. Attica*, n. 4667 ; E. Θεοδοσίου Σφήττιος *IG*, II², 7516). Différent est le cas de Ἑλλάς ; je le relève comme nom d'une Thrace à Rhodes (*Annuario*, II, 176, n. 166) et à Panticapée (*Ios PE*, II, 228 : Ἑλλὰς γυνὴ Μηνοδώρου), où il n'y a pas de Ἕλλην (Ἑλλανίδης à Gorgippia).

3. C'est d'ailleurs une chance pour l'attribution à telle ou telle ville d'une pierre sans provenance attestée ; cf. pour une pierre disputée entre Tomis et Kallatis, *Istros*, I, *Inscriptions grecques* (tirage à part), 4, *Règlement religieux de Tomis*, p. 10-11.

4. Pour les villes mégariennes, on a l'excellent travail de K. Hanell, *Megarische Studien* (1934) ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 320, p. 274 ; *Anatolia*, 3 (1958), 105, note 5. — Pour les villes ioniennes, le livre de F. Bilabel, *Die ionische Kolonisation* (1920), est des plus négligés et d'un usage dangereux (cf. par exemple *BCH* 1930, 324, n. 6 ; *RÉG* 1933, 427, note). J'emploie dans la suite le mot « mégarien » pour toutes les colonies de Mégare, directes ou indirectes, sans avoir besoin de distinguer les colonies directes de Mégare et celles d'Héraclée.

5. Il n'y a pas eu d'études là-dessus et je crois qu'on n'a même jamais signalé l'existence et l'intérêt de ce sujet. Surtout pour Mégare et les colonies mégariennes, quelques indications dans *Études épigr. et phil.*, 199-201 ; *Anatolia*, 3 (1958), 104-105. Je développe ces consi-

mégarienne Mésambria, on relève des noms en -γείτων, type fréquent en Mégaride et en Béotie[1]. Il est remarquable qu'elle soit seule dans la région à fournir des Ἀθαναίων[2], nom que je retrouve dans la mégarienne Chalcédoine[3], la mégarienne Byzance[4] et la mégarienne Kallatis[5]. Βοσπόριχος ne se trouve que là[6]. Il sera très intéressant de comparer les noms de Mésambria et ceux de Kallatis ; il y aura de nombreux rapprochements à faire. Dans l'épitaphe nº 340, ligne 3, il ne faut pas écrire avec G. Mihailov et d'autres éditeurs Ματρὶς Πανχάρεος χαῖρε ; ce n'est pas une femme, mais un homme Μᾶτρις[7] ; le nom se retrouve précisément à Mégare[8], à Byzance[9], à Salymbria

dérations sur l'onomastique des colonies mégariennes et celles des colonies ioniennes dans un long compte rendu du livre de L. Zgusta.

1. Καλλιγείτων (deux à Mésambria). Pas ailleurs dans ce volume. Sur ce type de noms en γειτος et γειτων en Mégaride et en Béotie (index de *IG*, VII), voir notamment G. Neumann, *De nominibus Boeotorum propriis* (Diss. Königsberg, 1908), 16-17 ; F. Solmsen, *Beiträge zur gr. Wortforschung*, I (1909), 146-147 (« so zahlreich in der Megaris, dass sie dem Onomastikon der Landschaft geradezu das Gepräge geben »). Il est apparent même dans le choix de Bechtel, *HP*, 103, des noms en γειτων, γειτος, γειτας. Trois Καλλιγείτων à Byzance : *Rev. Arch.* 1877, I, 12-13 (*SGDI*, 3061) ; Polybe, IV, 52, 4. Trois Ἡρόγειτος à Chersonasos, colonie mégarienne (*Ios PE*, I², 351, 402 et sans doute 358) ; la première partie du nom est extrêmement fréquente en Mégaride. Le caractère du nom n'a pas été vu par L. Zgusta, *Die Personennamen... Schwarzmeerküste* (Prague, 1955), § 1013 ; il note seulement : « Andere Belege des Namens sind : Καλλίγειτος Ἡρογείτου, *IG*, IV², 71, 62 (Épidaurus ; III a) ; Διοκλείδα τοῦ Ἡρογείτου, *IG*, VII, 28, 6 (Megara ; III-II a) » (le second dans Bechtel, *HP*) ; l'inscription IV², 71, a bien été trouvée à Épidaure où elle avait été exposée, mais Καλλίγειτος y fait partie d'une longue liste de juges mégariens venus pour un bornage de frontières. Je relève que dans cette liste de 151 personnes, chacune avec son patronyme, il y a un Ἡρόγειτος, deux Εὔγειτος, un Εὐγείτων, un Εὐγειτίων, un Θεόγειτος, un Θέγειτος, deux Διόγειτος et six Καλλίγειτος. Un Εὔγειτος Ἡροδώρου Μεγαρεύς proxène de Delphes (*F. Delphes*, III 1, 188) ; Καλλίγειτος encore dans le décret de Mégare, *RA* 1917, II, 50, l. 2. Le Καλλίγειτος de *IG*, VII, 188, est un stratège de Mégare ; cf. *Rev. Phil.* 1939, 107 et 109-110 ; dans ce document, j'écrirais maintenant, l. 23 : [γραμ]ματ[έα τὸν δεῖνα]. Un Θέγειτος à Chalcédoine, Schwyzer, *DGEx.*, 170.

2. Au nombre de six (index, p. 229).

3. Quatre dans *SGDI*, 3053 et 3055 (ce dernier, Schwyzer, *DGEx*, 169 ; voir ici pl. IV, 2) ; Βόηθος Ἀθαναίωνος Καλχαδόνιος, le célèbre sculpteur honoré à Rhodes (*I. Lindos*, 165). Il est remarquable qu'en cherchant ce nom dorien parmi tous les index des inscriptions rhodiennes, on ne le trouve précisément à Rhodes que porté par un citoyen de Chalcédoine.

4. Νυμφαῖος Ἀθαναίωνος, proxène de Ténos, *IG*, XII 5, 802. — Pour la métropole, dans Théognis, selon Pape-Benseler ; je n'ai su l'y trouver.

5. Λεοντίσκος Ἀθαναίωνος propose le décret pour les deux frères de Mytilène (références à ce décret ci-dessus, p. 185, note 2). Je verrais volontiers un homme du même nom dans le Ἀθα- monétaire à Kallatis (Münsterberg, *Beamtennamen auf gr. Münzen*, p. 19).

6. Deux dans le nº 324. Sur cette famille de noms, sa dispersion et les rapports géographiques et ethniques, voir *Études épigr. et phil.*, 200-201. Un Βόσπων Ἀπολλωνίου inédit à Byzance (nécropole de Bayazit) ; un Βόσπων monétaire à Byzance (*Nom. Syll. Stamoulis* (voir ci-dessus, p. 176, n. 5), n. 123). Bosporios était un mois du calendrier de Byzance d'après le *Liber Glossarum* (voir K. Hanell, *Megarische Studien*, 186-187, 190-191, 200-201, et sur la fête des Bosporia) ; il apparaît dans deux inscriptions inédites du territoire de Byzance.

7. Accentué « Μᾶτρις oder Ματρὶς » dans *SGDI*, 3080, Μᾶτρις par M. Mitsos (dans M. Konstantinidis, Ἡ Μεσημβρία τοῦ Εὐξείνου (1945), p. 89, n. 23) qui rapproche *IG*, VII, 42, l. 38.

8. *IG*, VII, 42, l. 38 (Διόδωρος Μάτριος ; bien accentué dans l'index) ; *IG*, IV², 72 (cf. ci-dessus, note 1), l. 33 et 86 (le même Ἀριστοκλῆς Μάτριος).

9. *IG*, II², 8444 (épitaphe d'Athènes : Πυθίων Μάτριδος Βυζάντιος).

(mégarienne elle aussi)[1], à Chalcédoine[2], à Chersonasos[3] et à Kallatis[4], toutes villes mégariennes.

Un seul Ἄλφιος paraît dans le volume et c'est le père d'un des stratèges de Mésambria (nº 326), Ἡράκων Ἀλφίου[5]. Le nom semble nouveau[6]. Il me paraît caractéristique que les noms à rapprocher soient à Mégare et à Trézène (Ἀλφιόδωρος)[7], à Oropos (Ἀλφιάδης)[8], à Mégare et à Thespies (Ἀλφῖνος)[9].

Le grand intérêt des courtes épitaphes d'Apollonia, c'est de nous fournir à date ancienne (vᵉ et ivᵉ siècle) des noms[10] à rapprocher de

1. *SGDI*, 3074.

2. Restitué par Ad. Wilhelm, dans un règlement religieux : [Μᾶ]τρις Μηνίου (Sokolowski, *Lois sacrées d'Asie Mineure*, 5, l. 31 ; crochet mal placé : [Μᾶτ]ρις).

3. *Ios PE*, I², 402. Quatre Μᾶτρις dans les timbres amphoriques attribués à Chersonasos dans la liste de V. Canarache, *Importul amforelor stampilate da Istria* (1957), p. 422-423. Deux Μᾶτρις à Gorgippia, *Ios PE*, IV, 432 A, col. II, l. 9, et B, col. II, l. 10. Pas dans L. Zgusta, *loc. cit.*, qui, § 1079, interprète à tort un Μῆτρις de Panticapée comme une femme ou un Μήτρι(ο)ς. Pour Μῆτρις, cf. Ad. Wilhelm, *Arch. Epigr. Mitt. Oesterr.*, 20 (1897), 73 ; D. M. Robinson, *AJPhil.* 1905, 276 ; *AJA* 1905, 305, *ad* n. 82, à propos d'un Sinopéen à Delphes.

4. Je crois l'avoir vu dans une inscription de Kallatis que je ne retrouve pas actuellement. En tout cas, Μᾶτρις se trouve dans une liste hellénistique, *Bull. Soc. Varna*, 8 (1951), 30, n. 83, l. 3, à Çatal Orman (arrondissement de Tolbukin-Dobritch-Pazarcik), c'est-à-dire au nord de Dionysopolis et à l'ouest de Kallatis, et qui doit, je pense, se rattacher à l'épigraphie de Kallatis.

5. On trouve trois Ἡράκων à Odessos. Une douzaine en Béotie et en Mégaride dans *IG*, VII ; trois Mégariens dans *IG*, IV², 71. Le nom est également dorien et ionien.

6. Il n'est pas enregistré dans Bechtel, *HP*, 38 ; l'inscription fut publiée en 1928. Ἄλφιος n'était connu que comme nom de héros (dans le tableau de Polygnote à Delphes : Paus., X, 25, 3 ; Pape-Benseler, s. v.). Un Αὐρήλιος Ἀλφειός (du nom du fleuve) était σπονδαύλης à Olympie au début du iiiᵉ siècle p. C. (*I. Olympia*, 110 et 112 ; E. Sittig, *De Graec. nomin. theophoris*, 137).

7. Trézène : *IG*, IV, 757 B, l. 28 (Bechtel, *HP*, 38 ; E. Sittig, *loc. cit.*). Mégarien : proxène de Delphes, où il vient comme juge (*F. Delphes*, III 1, 191).

8. *IG*, VII, 303, l. 104 (Bechtel, *loc. cit.* ; Sittig, *loc. cit.*). — Bechtel sépare Ἀλφιόδωρος (du fleuve) et Ἀλφιάδης, unissant ce dernier à Ἀλφίνους (de *ἄλφος, « Ertrag » ; un Athénien du ivᵉ siècle ; deux dans *Prosop. Att.*).

9. Ἀλφῖνος est le père d'un Mégarien (Ἵππων Ἀλφίνου) dans l'inscription d'Épidaure *IG*, IV², 71, l. 70 ; pas dans Bechtel. Deux Ἀλφῖνος à Thespies, *BCH* 1958, 113, n. 38, que A. Plassart disjoint de Ἀλφίνους et explique par ἀλφινία, nom du peuplier chez les Perrhèbes selon Hésychius. Il n'a pas rapproché le même nom déjà à Mégare. Encore un excellent témoignage de l'aire onomastique Mégaride-Béotie. D'autre part, je trouve un Ἀλφῖνος Ποσειδωνίου dans l'ionienne Olbia (*Ios PE*, I², n. 201, I, l. 15).

10. Plusieurs des noms des épitaphes inédites semblent nouveaux ; cf. ci-dessus. Pour Πάρμις Νοσσίω (ou Νοσσίωνος?), voir les noms de la famille de Νόσσος rassemblés *Études épigr. et phil.*, p. 178 ; beaucoup dans des inscriptions ioniennes ; mais aussi à Cos et à Astypalée ; à Milet aussi sur des monnaies (Münsterberg, *Beamtennamen*, p. 98 ; *Inv. Waddington*, 1813) ; Νόσσος et Νοσσίων à Kallatis, le premier sur une monnaie et sur des timbres d'amphores, le second dans une liste de thiasites (Νοσσίων Ἱεροκλέους, *RA* 1925, II, 63, l. 36 A = *Dacia*, I, 129) et un timbre d'amphore (cf. *Bull. Épigr.* 1939, 228 ; V. Clain, *Bericht VI Kongr. Arch.* 1939, 358). — N. 418, nous maintenons notre coupe Σκύλλης τῆς Ἀρτεμιδώρο (*Bull. Épigr.* 1950, 141). Σκυλληστης, comme nominatif d'un nom d'homme, n'est pas formé de façon explicable.

ceux de l'Ionie : ainsi Ἀλπάλη, fille d'Anthestérios[1], — des noms en -μανδρος, comme Διονυσόμανδρος et Διόμανδρος[2], — Ἀπατούριος[3], Κωλώτης[4], Οἰνοπίδης[5], — des noms en ῆς comme Μεγιστῆς[6]. Une personne portait le nom de l'éponyme des Ioniens, Ἴων Εὐφήμο, comme le poète de Chios ou le rapsode éphésien du dialogue de Platon[7]. Ἐλευσὶς Ἀνθεστηρίο a aussi un nom ionien, comme Ἐλευσίνι[ος] Διονυσομάνδρο[8]. J'ai déjà commenté ailleurs le nom de Κρησφόντης, qui est milésien et messénien[9]. Le nom de femme Ἄδα n'y est pas un nom thrace[10], mais il est venu d'Ionie et exactement de Milet[11].

1. Nous avons rapproché, *Bull.* 1950, 141, l'épitaphe d'Éphèse du v^e^ siècle (*Jahreshefte*, 30 (1937), *Beiblatt*, 194, n. 1) : Ἀλπάλης τῆς Πυθοδώρο. Cette référence eût dû être signalée. J. Keil considérait le nom comme « als altes Beispiel des Wandels von ρ zu λ auf ionischem Boden wichtig ». Relevons le lien avec Ἀνθεστήριος, nom essentiellement ionien ; cf. E. Sittig, *De Graec. nominibus theophoris*, 91-92. Dans le Corpus de Bulgarie, six autres exemples et une Ἀνθεστηρίς ; six de ces noms sont dans les villes ioniennes d'Apollonia et d'Odessos. Le septième est le n° 331, à Mésambria : Χρυσῆς Ἀνθεστηρίο γυνή ; j'ai les plus grands doutes sur la provenance locale, puisqu'il y a γυνή, et non γυνά, et la diphtongue notée par *omicron*, à l'ionienne. Le nom est panionien, comme la fête.

2. N° 428 : Ἐλευσίνι[ος] ou [ίη] Διονυσομάνδρο ; — n° 417 : Μητροβίη Διομάνδρο. Voir en dernier lieu la bibliographie que nous avons donnée *Bull. Épigr.* 1958, 85, p. 201 ; ajouter F. Zucker, *Studien zur Namenkunde* (*Sitz. Berlin* 1952), 26, n. 1.

3. Nom massivement ionien ; cf. Sittig, *loc. cit.*, 30-31. Les dix Ἀπατούριος du Corpus de Bulgarie sont tous d'Apollonia ou d'Odessos. Remarquer le patronyme de l'Apolloniate n° 432 : Ἀπατόριος Λύδο, qui a son origine dans le voisinage de l'Ionie avec la Lydie et les relations mutuelles. Bechtel, *HP*, 540, citait (à titre d'exemple le plus ancien) un esclave à Amphissa au II^e^ siècle (et p. 546, Λυδή, esclave à Athènes). L'épitaphe d'Apollonia (v^e^-IV^e^ siècle a. C.) montre bien que le nom n'a pas du tout nécessairement un aspect servile. Il en est de même à Thasos, déjà au v^e^ et au IV^e^ siècle ; quatre exemples dans des familles de théores (cf. J. Pouilloux, *Recherches sur Thasos*, I, p. 315).

4. N° 442 : Κωλώτης Λεωδάμαντος. J'étudie ce nom ailleurs.

5. N° 459 : Κρινομένης Οἰνοπίδεω. Sur Οἰνοπίδης et son caractère ionien, cf. K. Regling, *Z. für Num.*, 33 (1921), 47, note 1 : mathématicien de Chios, et monétaires à Chios, Érythrées et Phygela. Un hiéromnémon de Chios à Delphes (cf. Nikitsky, *Ath. Mitt.* 1894, 198) ; un homme de Chios encore, au v^e^ siècle, dans Bechtel, *HP*, 535 ; un autre à Chios, *Athena* 1908, 208, n. 7, l. 63.

6. N° 435 : Μεγιστῆς Ἀλκάνδρο. Je l'accentue ainsi, avec Bechtel (*HP*, à Téos), et non Μεγίστης. Ce type de noms est fréquent à Chios (Ἀριστῆς, Φιλτῆς Ἥγῆς, Ἀγγελῆς, Ἀθηνῆς, Νικῆς, etc.) comme à Milet (Μολπῆς, Λυσῆς, Πυθῆς, Δαμῆς, Κυζικῆς, Θεμιστῆς, Θερσῆς, etc.), à Samos, à Thasos, à Colophon, etc. ; pour la diffusion de Ποσῆς, voir les exemples réunis *BCH* 1928, 178 ; 1946, 521. Un Θαλῆς sur les monnaies de la milésienne Apollonia (Münsterberg, *loc. cit.*, p. 24). Je fais ailleurs l'histoire du nom Φιλτῆς en partant d'une inscription de Telmessos de Lycie (cf. *Gnomon* 1959, 12).

7. Cf. aussi un Ἴων à Smyrne, *CIG*, 3140 (*SGDI*, 5616) ; à Samos (*Miscellanea Acad. Berol.* (1950), II 2, p. 26, l. 2 ; vers 310) ; à Karthaia (*IG*, XII 5, 1076) ; à Cyzique (Fröhner, *Musée Marseille*, n. 99) ; plusieurs à Athènes (*Prosop. Att.* ; *Hesperia Index*) ; à Antioche (*IG*, II^2^, 9470).

8. N^os^ 431 et 428. Dans Bechtel, *HP*, 524, Ἐλευσίνιος et Ἐλευσᾶς à Priène. Cf. Ἐλευσώ à Athènes (*IG*, II^2^, 7603). Ἐλευσείς vers Cyzique. Il est frappant que l'on ait à Tomis un monétaire dont le nom est abrégé en Ἐλευσι- (Münsterberg, *Beamtennamen*, p. 21).

9. *Études épigr. et phil.*, 199-200. N° 449 : Ἡγοῦς (nom de femme à accentuer ainsi ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 348) Κρεσφόντες.

10. N° 415 : Ἄδα Ἡφαισ[τ-] γυνή. Enregistré par D. Detchev, *Die thrakischen Sprachreste*, p. 6. Les noms théophores d'Héphaistos sont fréquents à Odessos et Apollonia ; un

L'origine ionienne d'Odessos se marque aussi dans plusieurs de ses noms [1]. Elle seule dans la région fournit le nom Αἰαντίδης, en dix exemples ; c'est un nom ionien qui se retrouve à Maronée [2], Chios, Lampsaque, Athènes, Priène [3] et la métropole d'Odessos, Milet [4]. Κοεις se rattache aussi à l'Ionie et à la Lydie [5]. A Odessos encore, les noms nouveaux Τόμιον et Τωμίων doivent se rattacher au héros éponyme de la ville de Tomis, sœur d'Odessos, puisque les deux villes avaient été fondées par Milet [6].

Ce ne sont que quelques observations provisoires pour montrer l'intérêt de la documentation onomastique pour l'histoire de ces villes [7]. Ce n'était pas l'objet de l'éditeur du Corpus que de faire de telles études ; on peut dire que seul son recueil les rend praticables parce qu'il groupe enfin ces textes dispersés, parce qu'il est complet et parce qu'il est critique.

Louis ROBERT.

Paris, juillet 1958.

exemple aussi à Dionysopolis (voir l'index). Isolément à Kallatis (*Rev. Arch.* 1925, II, 63, l. 38 B ; Ἀφαιστίων Σκύθα), à Chersonasos (Ἀφαιστόδωρος, *Ios PE*, I², 403). A Tomis sans doute, voir *Rev. Arch.* 1933, II, 142, avec la bibliographie générale sur ce groupe de noms.

11. [*Page précédente.*] J'en traiterai ailleurs. L'examen des exemples rassemblés par P. Kretschmer, *Einleitung*, 338, est déjà instructif.

1. L'épigramme n° 222 la rappelle expressément : πολλὰ δὲ λισσομένη δῆμον κύδιστον Ἰώνων. — Plusieurs des noms d'Odessos ont été signalés plus haut avec ceux d'Apollonia.

2. M. Feyel, *BCH* 1942-1943, 198, n. 1, avec commentaire : Αἰαντίδης Ἀπολλοδώρου. Je lui emprunte les exemples suivants, sauf remarque. Il n'a pas connu les témoignages d'Odessos. M. Feyel expliquait : « Les monnaies de Maronée n'ayant pas été rassemblées, je ne saurais dire si le nom ne se rencontre pas parmi ceux des magistrats monétaires. Il ne figure pas dans les listes incomplètes qu'on trouve dans Head et dans le *BMC*. » Mais, à ce point de vue, le répertoire de R. Münsterberg, *Die Beamtennamen*, rend les mêmes services qu'un Corpus et assure qu'à sa date il n'y avait pas d'Aiantidès sur les monnaies de Maronée.

3. Pour les monnaies, il faut voir non pas *BMC*, mais K. Regling, *Die Münzen von Priene* (1927), p. 58 (Regling les date de 330-300 et non plus du IIIe siècle). Il y a aussi une inscription, *I. Priene*, 228 (IVe siècle) : Αἰσχυλῖνος Αἰαντίδεω, Βιττάρη (nous en traitons ailleurs) Αἰαντίδεω ; plus complète, d'après les papiers de Rayet, avec épigramme, S. Lambrino, *BCH* 1928, 401, qui remonte lui aussi les monnaies attribuées au IIIe siècle (p. 106).

4. D'après *Sylloge*³, 115. Cf. d'après Pape-Benseler Αἰαντίδης de Milet dans Pausanias, X, 9, 4.

5. N° 167 : Κοεις Δίωνος θυγάτηρ. J'en traiterai ailleurs en rapprochant l'Éphésien *Koies*, proxène de Samos, Michel, *Recueil*, 369. Sur l'appellatif κοίης, voir en dernier lieu O. Masson, *Jahrbuch für Kleinas. Forschung*, 1 (1950-1951), 182-188 : *Lydien Kavés* (καύης) ; G. Bonfante, *Hesperia* 1955, 108-109.

6. N° 169 : Ἀπολλώνιος Ἀπολλωνίου καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Τόμιον Ἀσκληπιάδου θυγάτηρ ; n° 189 : καὶ ἡ γυνὴ αὐτοῦ Τωμίων Ξένωνος θυγάτηρ, ἱερεὺς καὶ ἱέρι[α].

7. Je donne ailleurs un état de la documentation pour l'onomastique ionienne et un programme de travaux.

Addenda. — P. 172-179, *Agathopolis-Ahtopol.* Le livre de E. G. Vafeus (Βαφεύς), Ἱστορία τῆς Ἀγαθουπόλεως καὶ βορειοανατολικῆς Θράκης, que je dois à l'obligeance de l'auteur, est l'œuvre d'un originaire de la ville de la côte bulgare et un témoignage de l'ardent patriotisme local de la population grecque tout entière émigrée. L'auteur n'a pas la connaissance des méthodes de recherche et de présentation historique. Il a rappelé l'histoire de la Thrace

d'après quelques volumes généraux, y compris l'histoire mythique ; il admet que la ville d'Agathoupolis a été fondée par les Milésiens en 609 a. C. Le volume peut être utile pour la situation de la population grecque au début du XX^e siècle. C'est comme une chose admise par tous que E. G. Vafeus attribue à sa patrie les monnaies anciennes d'Agathoupolis, en donnant, p. 61-67, des photographies des pages de Borrell, *BMC*, Imhoof-Blumer et Head. Il n'y a pas trace de trouvailles faites sur place. P. 64, il donne la photographie des trois bronzes appartenant à l'American Numismatic Society. — Miss Margaret Thompson a bien voulu me dire que deux d'entre eux venaient de la collection Philippsen. Le troisième a été donné par G. C. Miles. Ce dernier savant a eu la grande obligeance de rechercher pour moi dans ses souvenirs où il avait acquis cette monnaie. Il ne peut préciser, mais en tout cas il s'agit d'une des monnaies qu'il a acquises *en Turquie* entre 1942 et 1945. Cette indication suffit, je pense, et spécialement à cette date, pour exclure une provenance bulgare, ce qui concorde avec l'absence de ce monnayage dans tous les médailliers de Bulgarie. Il se souvient d'avoir acquis des monnaies à Ağlasun (Sagalassos en Pisidie ; mais seulement des impériales de Sagalassos), à Ankara, à Smyrne et quelques-unes à Ténédos. Ankara me paraît tout à fait exclu pour le bronze d'Agathopolis. Smyrne ajouterait un témoignage à ceux que j'ai dégagés dans mon étude, et c'est la provenance la plus vraisemblable ; si le bronze était de ceux qui furent acquis à Ténédos, il aurait pu y venir facilement soit de la Mysie, soit de la Chersonèse.

Stèles funéraires d'Odessos. — G. Tocilescu a publié, dans le catalogue des inscriptions et sculptures du musée de Bucarest, *Monumentele epigrafice şi sculpturali ale museului national de antichitati din Bucuresci*, I (Bucarest, 1902), p. 428, fig. 7, une stèle qu'il faut ajouter au Corpus de G. Mihailov : dans une collection privée et provenant de Varna ; le défunt tient le bol dans sa main gauche ; la main droite, pendant près du genou, tient un objet (œuf?) ; à gauche, la femme ; deux serviteurs et une servante ; la corbeille pour la femme, et la table chargée de mets ; tête de cheval dans l'angle droit ; sous le relief, en deux colonnes de trois lignes chacune : Διογένης Μενάνδρου χαῖρε, Μένανδρος Διογένου χαῖρε (basse époque hellénistique).

Le relief n° 89, p. 412, est du type courant à Odessos et à Byzance, le défunt tenant la couronne dans la main droite. Au-dessus : Νουμήνιος Ἀρτεμιδώρου ; au-dessous, Ανων Ζωπυρίωνος θυγά|τηρ, γυνὴ δὲ Νουμηνίου|τοῦ Ἀρτεμιδώρου · χαίρετε. Le monument venait « de Grèce » par la collection du général Mavros. Il me paraît assuré que la stèle provient d'Odessos ; l'onomastique en est caractéristique, et tous les noms d'hommes y reviennent très souvent ; le nom de femme doit être apparemment rapproché des Αννω, Αννι, Αννει de la région (huit exemples dans le Corpus, presque tous à Odessos). Elle ne vient pas proprement de Grèce. Je vois, dans E. Desjardins, *Annales Inst. Corr. Arch.*, 40 (1868), *Sur quelques inscriptions inédites de Valachie et de Bulgarie*, que les documents épigraphiques appartenant au général Mavros et qui se trouvaient alors dans sa maison de Bucarest ou dans sa villa de Mora Domnesca « y ont été apportés, pour la plupart, de Bulgarie et de Petite Valachie » (p. 6) ; « apportés par les soins du Général, au temps de la 1^re guerre des Russes et des Turcs, en 1827, ils proviennent presque tous de Petite Valachie » (p. 28 sqq.). Le détail de la campagne contre les Turcs est caractéristique ; en publiant le décret n° 37, Boeckh écrivait, *CIG*, 2056 *b* : « gloriosis Russorum armis Varnae s. Odessi nuperrime detectas plures debemus inscriptiones, quarum notitiam in Ephem. Odess. [d'Odessa] 1829, n. 29 dedit Blarembergius ». Cf. B. Latyschew, *Ath. Mitt.*, 1884, *Die in Russland befindlichen griechischen Inschriften*, 210 : « Fast alle Documente aus den thrakischen Städten wurden im Jahre 1829 gefunden und nach Russland [Odessa et l'Ermitage] durch verschiedene Abgeordnete gebracht, welche nach dem damaligen Russisch-Türkischen Krieg von der Russischen Regierung zur Erforschung der türkischen Provinzen gesandt wurden » ; il donne des notices relatives à l'activité d'un de ces envoyés, Tepliakov. C'est à la même époque que le général Mavros rapportait des antiquités à Bucarest.

Enfin un autre relief de banquet funèbre, au type du mort tendant la couronne, est publié par Tocilescu, *ibid.*, 429, fig. 8 : « de Macédoine ; collection privée ») ; inscriptions : Νεικοροτις (?) (Νεικερωτίς?) Ἀβροκόμα, Ἀβροκόμας Φιλοξένου. D'après le type, l'inscription doit venir aussi des villes grecques de la côte, et sans doute encore de Varna, provenance plus facile que Byzance. « Macédoine », comme « Grèce » pour le relief du général Mavros, a dû désigner vaguement, dans la tradition du collectionneur ou de sa famille, les pays du Sud où il y a des antiquités grecques. Il ne m'est plus possible de chercher un peu partout, par les noms, si cette stèle serait déjà connue par ailleurs en dehors d'Odessos. Cf. Καλλικόμας à Odessos, n. 127.

Je pourrai ajouter encore aux inscriptions d'Odessos un fragment de liste éphébique avec relief, qui était jusqu'ici de provenance inconnue (*Hellenica*, XI, chap. 1°).

Page 229. Une confirmation inattendue du caractère grec des noms Σάττιον et Σαττίων. Une belle stèle hellénistique, au moins, trouvée à l'autre extrémité du monde grec, à Tarente, *Arch. Anz.*, 71 (1956 ; paru en 1958), 236, porte le nom de Σάττων, avec ceux de *ιστιηίος hίστωνος*.

Relief votif du héros Stomianos au Musée de Stamboul

Planche II

Relief votif au Musée de Stamboul

Relief votif au Musée de Stamboul

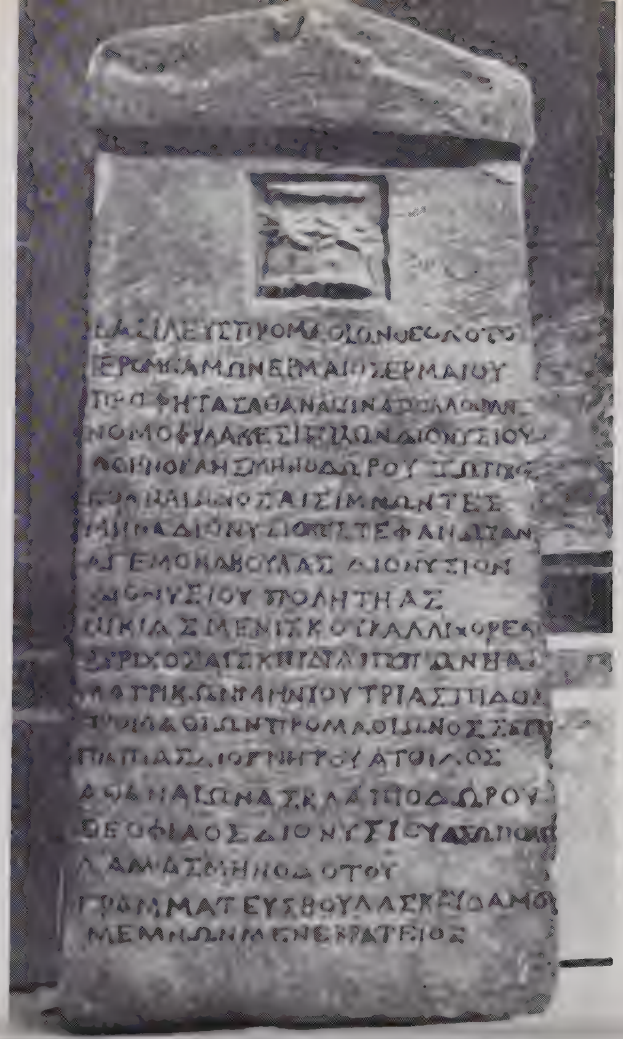

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES GLOSES

Les notes qui suivent concernent l'interprétation d'un certain nombre de gloses appartenant aux glossaires Abba et Aa édités par C. Theander, M. Inguanez et C. J. Fordyce dans le tome V des *Glossaria latina* publié en 1931 aux Belles-Lettres :

I. — Glossaire Abba

AP 27. *Aprasia gens Indorum.* On corrigera en *Prasia* d'après la forme *Prasii* de Pline, *N. H.* 6, 70, peuple de l'Inde sur le Gange. La forme fautive est issue directement du texte de Pline qui porte *Indus statim a Prasiorum gente* (sc. *decurrit*) d'où a été tiré un *Aprasiorum gens* passé ensuite à *Aprasia gens.*

AR 26. *Aruntius nomen stellae.* M. Inguanez-C.-J. Fordyce ont proposé de corriger en *Arcturus.* Il faut lire *acontias* (*c* > *r*, *o* et *a* > *u*), espèce de météore décrit par Pline, *N. H.* 2, 89, *et in ipso caelo stellae repente nascuntur... Acontiae iaculi modo uibrantur* ; transcription du gr. ἀκοντίας.

AT 23. *Atcei Saraceni.* L'interversion de deux lettres a déformé le nom de ce peuple d'Arabie, les *Actaei*, que cite Pline, *N. H.* 6, 154, *Thoani*, *Actaei*, *Chatramotitae*, etc.

CE 81. *Cheulinus uentus occidentalis.* On corrigera en *chelidonias* (gr. χελιδονίας), qui désigne un vent d'ouest ; cf. Pline, 2, 122, *Fauonium quidam a. d. VIII kalendas Martias chelidonian uocant ab hirundinis uisu.*

CON 161. *Conmactores argentarii* ; cf. *C. G. L.* 2, 19, 22, κομάκτωρ (μ *del. cod. d*) *argentarius.* A corriger en *coactores*, cf. *C. G. L.* 5, 595, 49, *coactores argentarii.*

DI 34. *Diabolus* (*defluus*? Inguanez-Fordyce) *deorsum fluens.* Il n'y a rien à changer à cette glose qui provient d'Isidore, *Orig.* 8, 11, 18, *Diabolus hebraice dicitur deorsum fluens, quia quietus in caeli culmine stare contempsit, sed superbiae pondere deorsum corruens cecidit.*

ER 23. *Erithoparca magnus princeps.* Lire *epitoparcha* (*ἐπιτοπάρχης) ; cf. τοπάρχης « gouverneur de district » et les noms de fonctionnaires d'Égypte en ἐπι- : ἔπαρχος (ἔπαρχος Αἰγύπτου, *P. Fay.* 21, IIe siècle p. C.) et ἐπιστράτηγος (Strabon, 17, 1, 13 ; *Pap. Giss.* 31, 1, IIe siècle p. C.).

FU 18. *fuma terra.* Cette glose, qu'on retrouve dans *C. G. L.* 4, 200, 21 ; 519, 64, etc., a donné lieu déjà à beaucoup d'interprétations, la plupart citées par Goetz, *C. G. L.* VI, p. 475 : « de *humus* cogitauit Loewe, Prodr. 426 ;

rura Schlutter, *A. L. L. G.* X, 192 ; *funda retia* coll. Serv., *ad G.* 1, 141, Warren, etc. ». Il me semble possible de rapprocher *C. G. L.* 3, 209, 45, *tenera ypsyla*, où *ypsyla* représente non ψιλά, comme le propose Goetz avec hésitation, mais ὑψηλά. Or, le correspondant latin de ὑψηλά est *summa* que l'on tire aisément de *fuma* (*sum̄a* > *fuma*, avec confusion de *s* et *f*) et *tenera*, sous la forme *te͂na*, aboutit à la faute *terra*. Pour l'association des notions de « tendre » et d' « extrême », en particulier pour les végétaux, cf. Cic., *Leg.* 1, 1, *procera et tenera palma*.

NE 69. *Nedor pelor*. Les éditeurs renvoient à NI 19, *nitor splendor*, mais ces deux gloses sont sans rapport et la première doit être lue *nidor paedor* ; cf. *C. G. L.* 5, 313, 43, *nidore fetore* ; NI 33, *nidor ignis odor adustus*, et, pour *paedor*, *C. G. L.* 4, 270, 19, *pedore foetore* ; 5, 385, 6, *pedor odor grauis...*

NI 30. *Nisuper proxime*. Il est inutile de corriger en *nuper* avec les éditeurs. Comme *proxime* signifie « immédiatement après », on comprendra *insuper* « de plus, en outre » (*in* > *ni*).

PA 16. *Pallantes gaudentes*. Inguanez-Fordyce corrigent en *palantes*. C'est évidemment *ballantes* « dansant » ; cf. *C. G. L.* 2, 255, 43, *ballo* βαλλίζω.

PA 41. *Pannica terra transita Africa*. La correction proposée en *Punica terra* est vraisemblable. *Transita* me paraît être une réfection fautive de *tr̄a sita* (= *terra sita*). On comprendra : *Punica terra terra sita* ⟨*in*⟩ *Africa*. Cf. la même faute dans César, *B. G.* 3, 7, 2, où M^2 a *Transidius* pour *Terrasidius*.

RE 86. *Residuit dissuere*. Confusion de deux gloses : 1) *residui* ⟨*relicti*⟩ (cf. Aa R 391, *residuis relictis*) ; 2) ⟨*resuere*⟩ *dissuere* (cf. Aa R 429, *resuere dissire*).

RE 88. *Reticescit ad intellectum redit*. Confusion de deux gloses encore : 1) *reticescit* ⟨*conticet*⟩ (cf. Aa R 454, *reticescit conticuit*) ; 2) ⟨*resipiscit*⟩ *ad intellectum redit* ; cf. *C. G. L.* 4, 279, 41, *resipiscit ad intellectum redit* ; Aa R 394, *resipiscit in mentem redit*.

RE 107. *Redundat dirigit* (*rediit*? Inguanez-Fordyce), *exuberat*, *refluit*, *abundat*. On rapprochera Aa R 163, *redundat redigit*, *exuberat*, *abundat*, où C. Theander corrige *redigit* en *redit*. Il faut, dans les deux cas, lire *redicit* « il répète, il se redit » corrompu par une succession de fautes : *redicit* > *redigit* (Aa) > *derigit* > *dirigit*.

SI 40. *Sibant celant* (même glose dans Aa S 382), glose pour laquelle Bücheler a proposé *seruant celant*. Comme *b* est souvent issu de *l* + une autre lettre, on corrigera en *sileant celent*. La finale de ce dernier a été ensuite alignée sur celle de *sibant*.

SO 4. *Sollers sollicitus*, *astutus*, *uigilans*. L'hésitation des éditeurs à conserver *sollicitus* doit être levée par la comparaison avec le texte d'Isidore, *Orig.* 10, 243, *Sollers*, *quod sit sollicitus in arte et utilis* ; 244, *Sollicitus*, *quia sollers et citus atque inrequietus*, d'où notre glose semble provenir.

SU 74. *Scruta uasa fictilia*. On pourrait sans doute corriger en *chytra* (χύτρα)

considéré faussement comme un pluriel ; cf. *C. G. L.* 2, 479, 31, *fitilla* (= *fictilia*) *olla* χύτρα (*fictile* cod. e). Mais on rencontre la forme *scruta*, *-ae*, f. dans *SS Leu.* 11, 35 (cod. Lugd.) pour traduire χυτρόπους « pot » et ce doit être une déformation de *scutra* « écuelle ». Cf. aussi *scrutina* (même sens) dans *SS* 3 *Reg.* 10, 15 (codd. Ottobon. et Legion.).

SU 78. *Sculpta sacrilegi noxa et scelerati peccata* ; cf. Aa S 765, *sculpta sacrilegi noxa est scelerati peccati* (*culpa*? *supplicia*? Goetz, *C. G. L.*, t. VII, p. 246, s. v. *sculpta*). Sans doute a-t-on fréquemment la glose *noxa culpa* (*C. G. L.* 5, 314, 11, *noxa culpa* ; 4, 126, 3, *noxa crimen aut peccata uel culpa* ; 369, 22, *noxa culpa uel crimen*), mais les fautes *sclupta* et *sculpta* sont malaisées à expliquer en partant de *culpa*. Je crois qu'on peut comprendre *sepultura sacrilegi noxa et scelerati peccati*, avec la série de fautes suivantes : *sepultura* (*t* = *tur*) > *sepulta* > *scpulta* > *sculpta* (glose Aa) > *sclupta* (glose Abba). « Ensevelissement : châtiment du sacrilège et d'une faute criminelle. » Allusion probable au supplice infligé aux Vestales ayant enfreint leur vœu de chasteté ; cf. le nom de *sceleratus campus* donné au lieu où elles étaient enterrées vives.

TA 24. *Taria uestis regia*, *calciamenta* ; cf. Abol. 11 (*tarea*). Je ne crois pas qu'il faille retenir la correction *trabea* des éditeurs et je propose *tyria* (*tyria* > *turia* > *taria*) ; cf. Abba TY 10, *tyrea purpurea*. La pourpre était l'insigne de la royauté aussi bien pour le vêtement que pour les chaussures.

TO 10. *Tolor hasta*. Nettleship, *Journal of Philol.*, XX, 186, proposait *telorum hastarum*. Je me demande si les deux termes de la glose ne devraient pas être inversés et si l'on ne pourrait pas comprendre *usta color* (*usta* > *asta* > *hasta*). Sur l'*usta* « grenat », cf. Isid., *Orig.* 19, 17, 19.

TU 37. *Turmarcha qui praeest exercitui*. Le terme est un hybride latino-grec (*turma* + ἄρχω) ; cf. ἰλ-άρχης « commandant d'un escadron de cavalerie », qui correspond dans Polybe au lat. *praefectus turmae*. Les emprunts au latin τύρμα et τούρμα sont attestés par des inscriptions d'Égypte.

VI 37. *Viuices cesae plagarum*. Il faut bien avec les éditeurs rétablir au moins *uibices* et *caesae*, mais le sens n'est pas satisfaisant et je pense qu'il faut aller plus loin en corrigeant en *caesurae*. On comparera pour le sens *C. G. L.* 5, 277, 9, *Cicatrices plage*, *scissirae* (= *scissurae*) *et in uestibus et in corpore* ; Aa V 557, *uiuices plagarum uulnera*.

II. — Glossaire Aa

A 950. *Ancillatur adolatur*, *blanditur*, *dominatur*. Le texte représente deux gloses dont la seconde est la plus claire : *ancillatur dominatur*. Le sens de *ancillari* « être assujetti » est dans Arnobe et *dominari* est fréquent en latin chrétien avec la valeur passive d' « être dominé ». On pourrait d'ailleurs supposer aussi un *ancillat* « il assujettit » (avec attraction postérieure de la finale du synonyme) : *dominatur* « il commande ». La première glose me paraît comporter la forme *aucillator* (*aucell-*) qui se retrouve avec un sens

technique dans *Gloss. Lœwe*, p. 164 (ap. *Thes. L. L.*), *aucupis aucellatoris, id est qui aues capit*, et les synonymes *adulator* (cf. Cypr., *Epist.* 68, 2) et *blanditor* (*Itin. Alex.* 40). On aurait ainsi : 1) *ancillatur dominatur* ; 2) ⟨*aucillator*⟩ *adulator, blanditor.*

A 955. *Anco fugio.* On lira *ango* ⟨*of*⟩*foco* plutôt que *praefoco* suggéré en note ; cf. *C. G. L.* 5, 345, 51, *angit fu*[*s*]*cat uel offucat.*

C 816. *Consulare congruere.* Lire *consimilare* (*consīilare* > *consulare*) « rendre semblable » ; pour le sens de *congruere* « imiter », cf. Blaise, *Dict. des auteurs chrétiens*, s. v.

C 984. *Crapula epula post cena uel ebrietas seu nausia post uinum.* On corrigera en *crapula* ⟨*cruda*⟩ *epula...* d'après Isidore, *Orig.* 20, 2, 9, *Crapula est immoderata uoracitas, quasi cruda epula...*

D 703. *Distam dispersam.* Non pas *disiectam* (C. Theander), mais *dissertam* (s^2 = *ser*). Confusion de *dissero, dissitum* « disséminer » et *dissero, dissertum* « développer ».

D 831. *Diusis deus uel diuinus.* Plutôt que *diuus* proposé avec hésitation par Theander, il conviendrait de lire *diualis* (chute de *a* ouvert en minuscule après *u*, confusion de *l* et *s* : *diualis* > *diulis* > *diusis*) ; cf. *C. G. L.* 4, 228, 41, *diualis princeps, imperator, qui quasi deus habebatur.*

E 490. *Ergastula studia, carcer, uincula.* Corriger en ⟨*cu*⟩*stodia* ; cf. *C. G. L.* 2, 578, 43, *ergastulum carcer, custodia.*

E 759. *Exedra deitas* ; cf. *C. G. L.* 5, 499, 38, *exedra d̄itas thronus sublimis.* L'*exedra* est le chœur de l'église, l'endroit le plus élevé, où se trouve le siège de l'évêque (cf. Aug., *Ciu.* 22, 8, 23, *gradus exedrae*). Il faut partir de la glose du *C. G. L.*, où *d̄itas* est issu de *dīt*^{z}, *dītur* = *dicitur.* Mais, par suite de la graphie fautive *d̄it-* pour *dīt-* due au déplacement du tilde, le *d̄i-* initial a été lu comme l'abréviation normale de *dei* ; d'où la forme *deitas* de E 759 qui a perdu ensuite le synonyme.

E 1118. *Exubiae spoliae uel pinguetudo.* Deux gloses sont ici confondues qu'il faut rétablir en : 1) *exuuiae spolia* ; 2) *exungia pinguetudo. Axungia* « graisse » est passé à *exungia* par influence de *exungere* « graisser »

E 1119. *Exubiae spolia quae occiso hoste tolluntur, id est uestes spoliis nudaut exuit.* Ici encore nous trouvons deux gloses, dont la première n'offre pas de difficulté : *exuuiae spolia quae occiso hosti tolluntur.* Dans la seconde, on lira naturellement *nudauit* et l'on considérera que le terme initial en a été rejeté à la fin (*exuit*), ce qui donne : *exuit uestes spoliis nudauit* ; cf. *C. G. L.* 4, 68, 16, *exuit deposuit uel expoliauit.* La fusion des deux gloses a entraîné l'insertion de *id est.*

F 233. *Femum stercore bubulum.* C. Theander corrige en *fimum* et suggère de lire *stercora* et *bouum.* Il n'y a rien à changer. *Fĕmus* est une forme très tardive postulée par le roman (cf. Meyer-Lübke, § 3311) et l'accusatif masculin *stercorem* se retrouve dans Oribase.

G 57-58. *Gemina*⟨*s*⟩ *orbitas geminam prolem.* Le texte présente deux gloses

qui toutes deux ont perdu leur synonyme. On rétablira la seconde avec Ansil. GE 34, *geminam prolem geminos filios*, glose à Virg., *Aen.* 1, 274. Mais je ne pense pas qu'il faille corriger *orbitas* en *orbas* comme le propose C. Theander. On prendra *orbita* au sens d' « ornière » et l'on rétablira la première glose en *gemina⟨s⟩ orbitas ⟨gemina uestigia⟩* d'après Abba OR 1, *orbita uestigia rotarum in strata*, et *C. G. L.* 5, 508, 51, *orma uestigia* (*orbita* > *oruita* > *orma*).

G 143. *Gliscit uicit, crescit.* Aucune glose à *gliscit* ne présente de forme proche de *uicit*. *Viget*, à qui l'on pourrait songer, convient mal pour le sens. *Gliscere* « engraisser » paraît appartenir à la langue des éleveurs, cf. Col. 7, 11, 1, *asellus paleis gliscit*. Une correction minime en *incit* permettrait un rapprochement avec la forme énigmatique *inciens* « pleine » (d'une femelle), autre mot de la langue des éleveurs, qui en serait le participe.

H 79. *Hea ipsa uel dicenda.* Il semble que l'on puisse admettre que le début représente *ea ipsa*. D'autre part, *dicenda* glose ordinairement *fanda* (ainsi *C. G. L.* 4, 516, 2 ; 5, 293, 13). Dans cette hypothèse, on aurait donc également un *f* à l'initiale du premier mot de la première glose (ou un *s* ou un *l* en minuscule). Or, *ea ipsa* peut gloser la forme archaïque *sapsa*. On aurait donc eu successivement : passage de *sapsa ea ipsa* à la lettre *f* devant *fanda dicenda* ; chute de *fanda* et rattachement de *dicenda* à la première glose par *uel* : *sapsa hea ipsa uel dicenda* ; enfin chute de *sapsa* et passage à la lettre *h*.

H 99. *Heret pertinaciter insistit seu euanescit.* Deux gloses ont été réunies après la chute du synonyme de *euanescit*. Il est même arrivé que les deux synonymes aient disparu dans *C. G. L.* 4, 85, 31, *haeret stupet* (et 3, 523, 58) ; d'après ce dernier texte et d'après *C. G. L.* 5, 299, 55, *haeuet stupet animo*, on rétablira la seconde glose en *⟨hebet⟩ euanescit*. Pour le sens de *euanescere* « devenir stupide », v. Blaise, *Dict. des auteurs chrétiens*, s. v.

H 120. *Hiberna loca calida.* Corriger en *gelida* par l'intermédiaire de *celida*.

I 338. *Infula facultas uitae magestratus.* A corriger en *infulas fasciolas, uittas magistratus*.

I 658. *In salicibus super ulmos.* Les deux arbres, saule et orme, ne peuvent être considérés comme équivalents. Je proposerai de corriger en *in sublicibus*, en admettant une série de fautes : *sublicibus* > *sulicibus* > *salicibus*. L'orme est un bois qui se conserve très bien sous l'eau. Venise repose sur un pilotage de troncs d'ormes et d'aunes (cf. J. Beauverie, *Les bois industriels*, p. 132).

L 220. *Letitiae ambitiones.* La glose précédente est *letitia gaudium*. Le copiste, en allant à la ligne, a donc substitué par inadvertance *letitia(e)* au premier terme de la nouvelle glose. D'après Abba AM 3, *ambitiosus expetens honorem, largitor*, et Aa A 862, *ambitiosus gloriae cupidus, largitor*, on peut rétablir *largitiones* (passé à *latitiones*, puis *letitiones*, d'où sa place).

L 374. *Librat strutinat, pensat.* On corrigera en *trutinat*, de *trutinare* « peser », mot tardif (Cassiodore, *C. G. L.*) ; cf. *trutina* « balance ».

L 404. *Limitem cogitationis temptatio* ; 405, *Limina cogitationis temptamenta uel adyta sanctorum.* Trois gloses sont ici réunies. A la dernière manque le synonyme *limina sanctorum* (le tombeau et la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul) ou peut-être même seulement *limina* comme dans Grégoire le Grand, *Épist.* 8, 22, II, p. 23, 15. D'après Abba MO 15, *molimina artificia cogitationes, machinationes*, on corrigera *limina* en ⟨*mo*⟩*limina.* La première glose a remplacé ses synonymes par une partie de ceux de la suivante. On peut la restituer d'après Abba LI 44, *limes finis, terminus.* On avait donc primitivement les trois gloses suivantes : 1) *Limitem* ⟨*finem, terminum*⟩ ; 2) ⟨*mo*⟩*limina cogitationes, temptationes, temptamenta* (glose venue de la lettre M après amputation de la syllabe initiale) ; 3) ⟨*limina sanctorum*⟩ *adyta sanctorum.*

L 615. *Luteus color croceus uel sordidum* (*-dus* Abba LU 30). Confusion de *lūteus* « orange » et *lŭteus* « boueux ». Corriger en *Lūteus color croceus* ; ⟨*luteus*⟩ *sordidus* ; cf. *C. G. L.* 4, 415, 25 *luteus sordidus.*

M 228. *Medur medicatur redemptor.* A corriger d'après *C. G. L.* 4, 115, 15, *mediator medicator, redemptor. Mediator* se dit du Christ « intermédiaire entre Dieu et les hommes » ; *medicator* aussi en tant qu'il guérit nos faiblesses ; cf. Boet., *Cons.* 4, 6, *medicator mentium deus.*

M 334. *Metus timor uiolentia.* Le dernier mot appartient à une autre glose amputée de son premier élément qui est le gr. μέθη (cf. *C. G. L.* 2, 58, 2, μέθη *ebrietas*) (ou μέθυσις encore plus proche de *metus* pour la forme?). On lira donc *Mete uinolentia* (*uīolentia*).

M 631. *Muste frange* ; cf. Acc. *musite frangat* ; Ampl. I, *mustae frangat* ; Paris. lat. 10588, *muste frangit.* Comme, en minuscule, $s = l$ et $t = c$, on comprendra *mulcet frangat* ; cf. *C. G. L.* 5, 223, 37, *mulcat frangit.*

N 2. *Nabes feminae arbores.* Reste d'une glose complexe affreusement mutilée, que l'on peut reconstituer avec l'aide de Paris. lat. 10588, *Naues feminino arboris pomi*, et Aa M 84, *malum arbor nauis uel genus arborum.* Elle comportait donc à l'origine l'explication des deux sens de *mālus* « mât » et « pommier ». Pour le premier, cf. *C. G. L.* 4, 451, 33 ; Isid., *Orig.* 19, 2, 8, *malus est arbor nauis* ; la confusion a été accrue par l'emploi poétique de *arbor* au sens de « mât ». On peut donc considérer que le texte primitif était : ⟨*malus arbor*⟩ *nauis, femin*⟨*ino genus*⟩ *arboris.*

O 44. *Obiit mortuus est uel creuit.* Il y a là deux gloses, comme le montre Acc. *obiit mortuus est ; obiit crebit*, où l'on repère le mécanisme de la faute. Le synonyme tombé de *creuit* (de *cresco*) est le parfait *oleuit* (*le* > *b*) du verbe *olesco* que les anciens imaginaient pour expliquer *adolesco* et *abolesco* (cf. Fest. 405), et l'on rapprochera *C. G. L.* 5, 508, 31, *oleuit creuit, grandeuit.* On avait donc primitivement : *obiit mortuus est ;* ⟨*oleuit*⟩ *creuit.*

O 274. *Obtunsum uirus caecatus, acerbum.* Le mot *caecatus* (à rétablir en *caecatum*) donne la clef de l'énigme et permet de corriger *acerbum* en *ac orbum* ; pour le sens de *orbus* « aveugle », cf. Apul., *Met.* 5, 9, 2, etc. *Virus* représente donc un *uisus* ; pour l'emploi de *obtundere, obtusio* pour la vue,

cf. Pline, 22, 142, *aciem quidem oculorum obtundit* ; Cael. Aurel., *Chron.* 3, 46, *obtusio uisus*. La glose originale était donc : *obtunsum uisum : caecatum ac orbum*.

O 559. *Orcilla focaria*. Le second terme représente *fucaria* (sc. *herba*) « herbe à fards », dérivé de *fucus* « colorant rouge, fard ». Le premier se retrouve dans tosc. *orcella*, *oricello*, sic. *ruccella* « orseille » (*Roccella tinctoria* DC), plante dont on tirait un colorant rouge.

O 622. *Ouantes crescentes*. C'est une glose à Virgile, *G.* 1, 423, *ouantes gutture corui*, et *crescentes* est une corruption de *crocientes*, de *crocire* « croasser ». L'addition *iam ouium* du cod. b vient des gloses suivantes, 623, *ouem pecudem* et 624a, *ouilis* (deest syn.).

P 883. *Poteri fornicarii*. Bücheler a proposé *pornoe* (πόρνοι), paléographiquement difficile à admettre. Mieux vaut *proterui* « libertins ».

P 1148. *Praetine preme*. Il est inutile de penser à *praetere* avec C. Theander. Le *R* initial en capitale de *Retine* a été lu *P* et compris comme *Prae* ; cf. *C. G. L.* 4, 459, 23, *premit retinet, flectit*.

P 1235. *Probat imitat, temptat*. Le pseudo-synonyme *imitat* s'est introduit à la faveur d'une confusion de *probat* avec un verbe comportant au moins le même préfixe. C'est *prouocat*, sous la forme *probocat*. Nous devons lire : *Probat temptat* ; ⟨*probocat*⟩ *inritat* ; cf. *C. G. L.* 4, 252, 31, *inritat prouocat, stimulat*.

P 1308. *Proditus profusus supplicatus*. Pour la première glose, on comparera *C. G. L.* 4, 380, 42, *prodigus profusus, largus* ($g > c > t$) ; la seconde est *proditus publicatus*, cf. Aa P 1625, *prouulgatum proditum, publicatum*. Le préfixe de *supplicatus* est issu de *seu* qui a servi à lier les deux synonymes *profusus* et *publicatus* une fois la confusion des deux gloses réalisée.

Q 163. *Quirinali trabea Romuli habes*. On se rappelle que la *trabea* était le vêtement de Romulus, cf. Ov., *Fast.* 2, 503-504, *trabeaque decorus | Romulus* ; Pline, *N. H.* 9, 136, *Purpurae usum Romae semper fuisse uideo, sed Romulo in trabea*. La glose a perdu sa dernière syllabe. On corrigera en *Quirinali trabea : Romulea ues⟨te⟩*.

R 14. *Racemus butrone uel ex uite palmite*. Ce n'est pas le gr. βότρυον « grappe » qui se dissimule sous *butrone*, mais la forme latine *butr⟨i⟩one⟨m⟩*, création latine sur gr. βότρυς (*botryō*, *-ōnis* ; formes *botrio*, *bothryo*, *butrio*) ; cf. Isid., *Orig.* 17, 5, 14, *Racemus est botryonis pars*. Comme *racemus* est aussi bien le régime de dattes (Pline, *N. H.* 15, 115, etc.) que la grappe de raisins, et que *palmes* est le spadice du palmier (Pline, *N. H.* 13, 30), on pourra corriger en *racemum butr⟨i⟩one⟨m⟩ ex uite uel palmitem*.

R 23. *Ramenta musculae, alibi firma*. Pour la seconde partie, C. Theander a proposé fort justement la correction ⟨*rata*⟩ *firma*. *Ramentum* signifie « éclat de bois, copeau », cf. *C. G. L.* 5, 239, 10, *ramentum tenuem ramum aridum* ; le seul synonyme possible est *astula*. La glose primitive était sans doute *ramentum astula*, d'où la mécoupure *ramentu mastula*, avec passage au pluriel

ramenta d'après *rata* qui suivait. Il ne convient pas de maintenir la graphie *-sc-*, le passage à *ascla* ne s'étant réalisé qu'après l'évolution *astula* > *astla*.

R 82. *Recentiora repatiora seu remotiora.* Glose composite. D'après *C. G. L.* 4, 278, 58 *remotiora secretiora* (562, 53) et 4, 565, 41, *secreti diusi uel separati* (5, 148, 11), on voit qu'il s'agit, pour la seconde partie, d'une glose venant de la lettre *s* (confusion de *s* et *r* en minuscule), à lire : ⟨*secretiora*⟩ *sepa*⟨*ra*⟩*tiora seu remotiora.* La première doit être rétablie en *recentiora*⟨*noua*⟩ d'après *C. G. L.* 5, 646, 69, *recenciorum* (= *-tiorum*) *nouorum.*

R 227. *Regesta recessu.* Le sens de *regesta* étant celui de « registre » (Vop., *Prob.* 2, 2, etc.), on peut penser pour le synonyme à *recensu*⟨*s*⟩ ou à l'acc. *recensu*⟨*m*⟩ « recensement » : *recensū* > *recesu* > *recessu.*

R 240. *Reiecta relata, reportata.* Plutôt que *regesta* proposé par C. Theander, *reiecta* dissimule un *retecta* « révélés, dévoilés » glosé *relata* ; cf. Aa R 442, *retexit palam fecit* ; 443, *retexerit clarum fecerit.* Mais *relata* a entraîné avec lui (peut-être est-ce une addition ultérieure) un autre de ses synonymes dans un sens différent ; cf. Aa R 243, *relatum redhibitum, reportatum seu reuelatum, cognitum.*

R 457. *Retipere reluctare.* A corriger d'après *C. G. L.* 4, 562, 43, *retinere reluctare.*

R 516. *Rictus patefactio oris ferarum uel contrahens.* La première partie se retrouve dans Aa RI 18, *rictus patefactio oris.* Pour la seconde, le synonyme ⟨*se*⟩ *contrahens* glosait *rigidus* passé à *rigdus*, puis *rictus*, d'où la réunion des deux gloses.

S 98. *Satat seminat.* Corriger en *sata seminata.* La perte du *a* final de *seminata* a entraîné l'alignement de *sata* en *satat.*

S 338. *Serpyllum puleium uel alia siluatica.* C. Theander corrige en *allia*, mais le serpolet ne peut être confondu avec l'ail et il ne l'est jamais même dans les gloses les plus embrouillées du tome III du *C. G. L.* Il faut compléter avec l'aide de Abba SE 105, *Serpillum puleium uel alia siluatica genera herbarum.*

S 391. *Sicudiis gladium paruum.* Je ne pense pas qu'on puisse renvoyer à *sica*, comme le fait Goetz, *C. G. L.*, t. VII, p. 265. On a probablement *sifidius* pour ξιφίδιον ; cf. *C. G. L.* 2, 378, 15, ξιφίδιον *gladiolum.* Peut-être la forme a-t-elle subi l'influence de *sicarius* de la glose suivante n° 392.

S 540. *Soccos calciolos uel furnia.* Goetz, rencontrant une glose voisine, 3, 194, 29, *soccus eyrnia*, propose avec hésitation φώρμα. On pourrait sans doute songer à *taurina* « espèce de chaussure en cuir de bœuf » (*Éd. Diocl.* 9, 15, etc.), mais le début du mot fait difficulté. Je crois que le *soccus* étant une chaussure propre aux comédiens, il y a eu confusion avec un autre élément du costume du théâtre, τὸ σύρμα, la robe longue du tragédien (*s* > *f* ; *m* > *ni*).

S 750. *Scrocitatur exquirit.* On a proposé *scrutinatur* et *scrutatur.* Il vaut mieux poser un **scrutitatur*, fréquentatif de *scrutor.*

T 149. *Tenedum famem.* C. Theander rapproche Abav. TE 13, *tenuitas*

fame⟨s⟩ ieiunia. Je pense, pour ma part, que la glose est fourvoyée et qu'il faut la replacer à *c* en lisant *cinaedum ⟨in⟩ famem.*

T 202. *Terror metus, timor uel mandatum.* Le mélange des gloses pourrait être issu d'une confusion de *terror* et de *tersor* « frotteur, masseur »; cf. *C. G. L.* 2, 342, 10, *tersor* καταμάκνης; 595, 11, *tersor homo tergens in balneo.* Mais la confusion des finales *-or* et *-us* est assez fréquente (cf. *C. G. L.* 3, 154, 24, *terrae fragus*, pour *fragor*), et *mandatum* incline à admettre la correction *tersus mundatus*, cf. *C. G. L.* 2, 342, 8, *tersus* καταμαγείς; 5, 485, 58, *tersus* (*teres* codd.) *mundus homo.* La finale de *mandatum* peut fort bien provenir d'une anticipation du mot suivant, 203, *terricipium.*

T 495. *Truelum diabetem id est circinum.* Le gr. διαβήτης, comme le latin *circinus*, est le nom du compas. La restitution τρυήλην de C. Theander semble faite d'après la forme *truelum*, puisque τρυηλίς est seul attesté, et d'ailleurs au sens de « cuiller ». *Truelum* représente le gr. τροχόν : *trochum* > *troelum* > *truelum.*

V 544. *Vitibus uobentes* (*uitiuis uolentes* cod. c). Ni *uotiuos uouentes* ni *uotiuus uolentis* (C. Theander en note) ne semblent convenir. C'est *uicibus* « chacun à son tour » (cf. Blaise, s. v. *uicis*), glosé *uoluentes* « en suivant l'ordre »; cf. Virg., *Aen.* 3, 376, *uoluitque uices*, qui rapproche aussi les deux termes.

Jacques ANDRÉ.

PYTHAGORE ET SOCRATE

(A propos d'Aristophane, *Oiseaux*, v. 1553-1564 (Coll. G. Budé, vol. III, p. 98)

Πρὸς δὲ τοῖς Σκιάποσιν λί-
μνη τις ἔστ', ἄλουτος οὗ
ψυχαγωγεῖ Σωκράτης.
Ἔνθα καὶ Πείσανδρος ἦλθε
δεόμενος ψυχὴν ἰδεῖν ἣ
ζῶντ' ἐκεῖνον προὔλιπε,
σφάγι' ἔχων κάμηλον ἀ-
μνόν τιν', ἧς λαιμοὺς τεμὼν
ὥσπερ Οὐδυσσεὺς ἀπῆλθε,
κἄτ' ἀνῆλθ' αὐτῷ κάτωθεν
πρὸς τὸ λαιμᾶν τῆς καμήλοω
Χαιρεφῶν ἡ νυκτερίς.

« Et près des Sciapodes il est un lac où Socrate, qui ne se lave point, évoque les âmes. Là vint aussi Pisandre, demandant à voir une *âme qui avait délaissé celui-ci vivant*. Il amenait comme victime un agneau-chameau ; il lui coupe la gorge et, comme jadis Ulysse, se retire à l'écart : alors il vit surgir d'en bas, pour sucer le sang du chameau, Chéréphon, la chauve-souris. »

Je vois que les derniers traducteurs d'Aristophane ont adopté ici la traduction qui, je le sais, est traditionnelle. Pisandre serait un homme qui vient évoquer sa propre âme (?), ce qui dans l'espèce signifierait « son courage » (??), et tout ceci serait une allusion à sa réputation de lâcheté, attestée, d'après les scholiastes, par les poètes comiques[1].

Je suis convaincu que les traducteurs modernes ont été, dans ce cas, fourvoyés par les scholiastes. Le mot ἐκεῖνον se rapporte, je crois, non au sujet de la phrase (Pisandre), mais au personnage nommé immédiatement avant

1. Qu'en est-il de cette « lâcheté »? Les scholiastes invoquent des textes de comiques, d'Eupolis (première victoire, 426) et de Platon (connu déjà vers 417) : ces textes, que je sache, sont perdus pour nous. Xénophon (*Banquet*, 2, 14) nous présente un Pisandre qui tremble devant les lances, mais Aristophane nomme Pisandre dans la *Paix* (421), et abomine ses aigrettes et ses panaches : ceci indique plutôt un *miles gloriosus* (v. 325) qu'un couard. Dans *Lysistrata* (411), le poète lance contre Pisandre l'accusation classique d'improbité (v. 490). Quant à Thucydide, qui parle abondamment de Pisandre dans le livre VIII, il le montre comme un homme singulièrement audacieux, principal promoteur du coup d'État des Quatre-Cents (411). Nous restons perplexes : y aurait-il eu deux Pisandre? En tout cas, si le Pisandre de notre texte est celui d'Aristophane et de Thucydide, cet adepte de Socrate et de Chréréphon a été un adepte compromettant, du genre de Kritias.

lui, Socrate. Ce que Pisandre vient chercher, c'est l'âme de quelqu'un qui a abandonné Socrate, le laissant continuer sa vie. Et c'est en effet Chéréphon qui lui apparaît : Chéréphon le disciple favori de Socrate, le disciple qu'il était facile à un malveillant de présenter comme l' « âme damnée » du maître ! Chéréphon serait ainsi mort peu avant 414, ce qui n'a rien que de vraisemblable, puisque Xénophon et Platon ne semblent pas l'avoir connu personnellement[1].

Socrate apparaît donc sous l'aspect imprévu d'un nécromancien, tenant une officine où les gens peuvent venir évoquer les âmes des morts, quelque chose comme la Sibylle de Cumes ou la pythonisse d'Endor. Le passage me paraît mériter plus d'attention qu'il n'en avait attiré jusqu'ici, comme touchant à la question : Pythagore et Socrate.

Tout le monde sait que les rapports de Socrate avec des Pythagoriciens sont attestés fugitivement par Xénophon, mais surtout par Platon. Celui-ci nous montre Socrate accompagné, jusqu'à la coupe de ciguë, par les Pythagoriciens de Thèbes, Cébès et Simmias.

Tout le monde sait aussi que, dès qu'il s'agit de Socrate et de Platon, se pose la redoutable question : dans quelle mesure Platon est-il le porte-parole du maître, dans quelle mesure interviennent ses idées personnelles? Or, les rapports très actifs qui ont existé entre Platon et des Pythagoriciens de marque comme Archytas donnent ici une acuité particulière au débat.

C'est ici qu'intervient notre texte d'Aristophane. Il est une allusion très nette, je crois, à la métempsychose, plaisamment travestie : Socrate se chargeait de réincarner les âmes. Les Pythagoriciens étaient connus à Athènes dès le temps du vieux poète Kratinos : les accointances de Socrate avec eux étaient assez connues du public athénien, en 414, pour que le poète pût en faire le thème de bouffonnes inventions.

Dans la comédie des *Nuées* (423), Socrate, on le sait, est présenté par Aristophane comme un sophiste semblable aux autres, à Prodikos, par exemple, et aussi à d'autres « présocratiques » comme Anaxagore et Démocrite. Démocrite surtout[2]. Je n'y trouve rien qui indique en particulier le pythagorisme. On a bien vu que la scène finale, l'incendie de la maison de

1. Il résulte de ce passage, *et ceci indépendamment de l'interprétation donnée à la phrase précédente*, que Chéréphon était déjà descendu dans le royaume des ombres (κάτωθεν) en 414.

Je n'ignore pas que, dans l'*Apologie*, Platon invoque le témoignage du frère de Chéréphon, parce que ce dernier est mort, mais que, quelques lignes plus haut, il parle de Chéréphon comme étant revenu « avec le peuple », allusion évidente au retour de Thrasybule (403).

Y aurait-il donc eu, dans notre texte, une simple facétie d'Aristophane (dont j'avoue ne pas sentir le sel)?

Ou plutôt, dans l'allusion au retour de Thrasybule, y aurait-il eu, chez Platon, une confusion de souvenirs entre Chéréphon et son frère?

Ni Xénophon dans les *Mémoires*, ni Platon dans le *Charmide* et le *Gorgias* n'indiquent rien sur Chéréphon dont on puisse tirer une inférence chronologique précise.

2. Ce Socrate-là a existé un moment, mais il était déjà dépassé en 423 (voir mon article : *Bull. Guil. Budé*, janvier 1928, p. 32 sqq.).

Socrate par le vieillard qu'il a fourvoyé, pouvait s'inspirer du souvenir de la catastrophe où, cinquante ans plus tôt, avaient sombré les cénacles pythagoriciens, mais il n'y a là aucun rapprochement doctrinal. Au reste, Aristophane était incapable d'apprécier la distance qui séparait Socrate de tous ses prédécesseurs.

Le texte dont je suis parti est donc le document le plus ancien à verser au dossier si intéressant des rapports dogmatiques entre Pythagore et Socrate[1].

E. CAVAIGNAC.

1. Je renvoie, pour la question philosophique, à Alb. Rivaud, *Histoire de la philosophie*, p. 32 sqq., 45 sqq., 79 sqq., 140 sqq., 176, 178, etc.

NOTES ET DISCUSSIONS

ÉTAT PRÉSENT DE LA PHILOLOGIE MYCÉNIENNE

La publication de quatre ouvrages de caractères très divers, mais tous importants, invite à faire le point de l'état de la recherche en ce qui concerne la philologie mycénienne. L'étude du mycénien progresse. Elle progresse lentement, mais sûrement comme toute recherche philologique. Les critiques destructives publiées notamment en Angleterre par A. J. Beattie, *J. H. S.* 76, p. 1 sq., en Allemagne par E. Grumach, dans *O. L. Z.* 52, p. 293 sq., tout récemment encore par A. J. Beattie, avec des attaques contre le regretté Michel Ventris dans les *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, Berlin; 6, 1, 1958, p. 33-104, ne résistent pas à l'examen : elles reposent sur des arguments à priori et ne peuvent ébranler la cohérence d'un système dont chaque élément, par une réaction en chaîne, vient confirmer chacun des autres.

1. Le progrès de la recherche est d'abord déterminé par la découverte et la publication de documents nouveaux. Nous avons déjà annoncé dans cette revue les *Mycenae tablets II* (cf. p. 72) et les tablettes pyliennes de la campagne 1957 (p. 73). Voici en dernier lieu, paraissant comme supplément à la revue *Minos*[1], les inscriptions pyliennes de la campagne 1955. Elles sont publiées de façon exemplaire, comme on pouvait l'attendre de l'éditeur Emmett L. Bennett. L'introduction, qui compte trente pages, traite avec précision des problèmes posés par les nouvelles tablettes. D'abord leur classement. Sans entrer dans les détails donnés par l'éditeur, indiquons que la majorité des textes, et d'ailleurs les plus importants, comportent l'idéogramme 130, huile d'olive, et constituent une classe Fr qui est nouvelle. Elles traitent d'offrandes d'huile destinées à diverses divinités. Un paragraphe de l'introduction éclairé par un plan du palais indique d'où proviennent ces tablettes dont aucune n'a été trouvée dans la salle dite des archives. — On pouvait attendre du mycénologue paléographe qu'est E. L. Bennett une étude des diverses mains. Pour le moment, il distingue dans ce lot de tablettes six mains différentes, mais seize tablettes n'ont encore été attribuées à aucune main. — Un paragraphe particulièrement important (p. 15-24) traite des idéogrammes et de l'interprétation générale des textes. L'idéogramme 130, huile d'olive, clairement identifié, se trouve affecté de certaines ligatures remarquables : huile + A = probablement *A-ro-pa* (ἀλοιφά), huile + PA = *Pa-ko-we* (cf. plus loin), huile + PO (inexpliqué), huile + WE = *We-ja-re-pe* (cf. plus loin). C'est également là que se trouvent étudiées les diverses qualifications appliquées à cette huile. Certaines admettent une interprétation évidente : *Wo-do-we* = ϝορδόϝεν, homérique ῥοδόεν parfumé à la rose ; *ku-pa-ro-we* parfumé au souchet = *κυπα(ι)ρόϝεν, dérivé de κύπαιρος, κύπειρος, *pa-ko-we* probablement = *σφακόϝεν parfumé à la sauge,

1. Emmett L. Bennett, Jr., *The Olive Oil Tablets of Pylos*, texts of inscriptions found 1955. Supl. a *Minos*, num. 2. Universidad de Salamanca, Seminario de Filologia clasica 1958, in-8°, 74 p.

dérivé de σφάκος. D'autres restent obscures : c'est le cas de *e-ti-we* (343, 1209, 1224), très probablement un dérivé en *-went-* comme les autres, mais dont nous ignorons de quel mot il est tiré : toute hypothèse reste en l'air et l'éditeur n'en propose aucune ; c'est sans certitude qu'on pourrait risquer[1] un rapprochement avec la glose d'Hsch. ἔρτις· κρημνός, en identifiant ce κρημνός avec un nom de fleur, avec le κριμνός, attesté notamment dans la glose d'Hsch. κριμνούς· λευκάς τινας βοτάνας (autre forme de κρῖνον?). — Un problème également obscur, mais de plus grande portée, est posé par l'épithète *we-ja-re-pe*, également écrite dans deux exemples *we-a-re-pe*. Il apparaît extrêmement probable que nous avons un composé dont le second terme serait transcrit en grec alphabétique -αλειφής (en fait l'ionien attique offre, avec le vocalisme zéro, des exemples de διηλιφής, μιλτηλιφής, etc...) ; le mot ne semble pas employé sur le même plan que les adjectifs désignant des parfums (cf. 1223). Mais, de toute façon, l'interprétation du premier terme n'est pas établie. E. L. Bennett en discute longuement p. 20-24 : l'hypothèse avancée avec beaucoup de précaution est que le *-j-* peut représenter une aspiration, un *-h-* : mais parmi les sept exemples cités p. 21 ceux où le *j* figure après *i* ne prouvent rien, pas plus que celui du génitif de la seconde déclinaison où rien n'invite à interpréter *te-o-jo* par **theoho*. Il ne resterait guère que le *jo-* initial des thèmes pronominaux, qui peut en effet noter une aspiration et les datifs pluriels en *-o-i* = **-oihi*, où, précisément le *j* ne se trouve pas noté. Au prix de cette hypothèse, E. M. Bennett propose d'interpréter le mot par **weh-aleiphes* en reconnaissant dans le premier terme un **wes-* qui serait le thème exprimant l'idée de « vêtir ». Cette interprétation trouve appui dans l'emploi de la formule claire *weanoi'i aloiphā* onguent pour des vêtements en 1225. Une dernière difficulté, dont l'éditeur ne tient pas compte, réside dans le fait que le premier terme **wes-* n'est qu'une abstraction : ce n'est pas un mot grec. — E. M. Bennett discute d'autre part l'hypothèse qu'a risquée J. Chadwick. Chadwick suggère que le *we-* initial peut répondre au grec alphabétique ὐ-. Dans le cas présent il reconnaîtrait a préposition cypriote ὐ = ἐπὶ, et le sens serait « qui convient pour oindre ». Cette interprétation a le tort de ne pas rendre compte de la graphie avec *j* (qui n'est pas constante[2]). Mais, si l'équivalence *we-* = υ paraît, à première vue, singulière, il faut lui reconnaître le mérite de fournir une solution plus ou moins plausible à diverses apories : en PY, Ta 642 et Ta 714 *we-a-re-ja* et *we-a-re-jo*, épithètes d'une table et d'une chaise ne peuvent guère se lire Ϝεαρεία, -ειος « de printemps » (?) ; une lecture ὑαλεία, -ειος « avec du cristal » serait séduisante ; — on pourrait tenter, avec toutes les réserves nécessaires, une interprétation à l'épithète difficile appliquée à des roues inventoriées *we-je-ke-a²*, *we-je-ke-e* : elle semble parfois opposée à *no-pe-re-a²* *no-pe-re-e* qui signifient vraisemblablement « hors d'usage » : on se laisserait donc séduire par la lecture de Chadwick (malgré, cette fois encore, la difficulté du *je*) qui aboutit à un grec alphabétique **υϜεικες « convenable bon pour le service » équivalent exact de l'ionien attique ἐπιεικής[3] ; — il reste un cas difficile et litigieux, c'est le *we-e-wi-ja* de PY Ub 1318 épithète de *di-pte-ra* et où l'on a voulu déceler un ὕειαι « de porc », ce qui convient parfaitement au contexte ; objections : outre la difficulté commune à toutes ces interprétations de *we-* valant *u*,

1. Cf. M. Lejeune, *Rev. Ét. Anc.*, 60, 1958, p. 18.

2. En fait les flottements entre une syllabe à initiale vocalique et une syllabe à initiale *j-*, que ce soit au début ou à l'intérieur du mot, restent inexpliquées : voir, au moins pour l'initiale, une suggestion de M. Lejeune, *Mémoires...*, p. 329.

3. L. R. Palmer accepte la lecture de Chadwick avec ὐ = ἐπι-, mais propose pour le second terme une autre interprétation avec -εγχης au second terme, cf. ἔγχος (*Trans. of the philological Society*, 1958, p. 16-18).

on constate que le nom du porc en mycénien semble être σῦς (cf. *su-qo-ta-o*), non ὗς, d'autre part que le *-e-wi-ja* final s'explique mal et qu'un *ὑεϝια étonne. Malgré tout, l'ensemble des exemples fait quelque impression ; la convention graphique *we* = *u*, pour bizarre qu'elle soit, n'est pas inimaginable lorsque l'on tient compte de la gaucherie de la graphie : les deux signes alternaient dans la déclinaison des substantifs très fréquents en -εύς : *ka-ke-u*, *ka-ke-we* et probablement dans la notation de certains groupes phonétiques, par exemple MY Oe 127 *e-we-pe-se-so-mena* : les interprétations de Ventris et de Palmer pour cette formule diffèrent, mais ils se trouvent d'accord pour admettre une même transcription et lire *eu-epsesomena*[1]. J'incline pour ma part (et pour le moment) à admettre l'hypothèse de Chadwick de *we* = *u*[2].

Il serait possible de discuter bien des difficultés de ce genre, et nous examinerons un autre détail de lecture plus loin. Mais l'interprétation générale des tablettes elle-même donne déjà lieu à bien des discussions. Leur signification générale s'impose, il est vrai. Il s'agit d'offrandes d'huile destinées à des divinités, à des sanctuaires à l'occasion de certaines fêtes. Dans le cas le plus favorable on trouve successivement la date, le destinataire, l'offrande. Malheureusement ce schéma est exceptionnel, il se trouve abrégé ou varié. Le nom de la divinité peut être remplacé par le nom du sanctuaire et une des difficultés est de distinguer entre le nom du sanctuaire et celui de la divinité. Il suffira de donner l'exemple du terme *wa-no-so-i* (1219) et plus souvent *wa-na-so-i* (1222, 1227, 1228, 1235). Grammaticalement l'interprétation la plus généralement admise en fait le duel de Ϝάνασσα. Mais de quelles « reines » s'agit-il? Deux voies ont été explorées pour fixer le sens. Palmer pense qu'il s'agit de deux déesses associées au *Wanax* et il illustre son interprétation en évoquant les deux déesses éleusiniennes groupées avec un enfant-dieu Dionysos, représentées notamment dans un ivoire de Mycènes. Pour le sens, sans entrer dans le détail de la discussion, nous constatons que les *Wa-na-so-i* semblent dans certains textes pouvoir ou devoir être des noms de destinataires (surtout 1228). Ailleurs il paraît possible de chercher sous ce mot un nom de lieu ou de sanctuaire. C'est à ce parti que se range E. L. Bennett en traduisant avec beaucoup de prudence « among the Wanassoi[3] ».

Les noms de divinités présentent un vif intérêt et ont donné lieu à de nombreux commentaires. Il y a *Wanax* : on voit maintenant que, si le mot semble désigner dans certains textes le roi de Pylos, il est surtout attesté pour nommer une divinité ; il y a la *Potnia*, Poseidon, la mère des dieux, d'autres encore.

D'autres problèmes sont posés par les indications de dates et de fêtes. Certains termes sont clairs, comme en 1224 *pa-ki-ja-ni-jo-jo meno* « dans le mois pakijianios ». Nous avons deux noms de fêtes : *re-ke-to-ro-te-ri-jo* (343 cf. 1217) habituellement transcrit *Lekhestroterio*, soit Λεχεστρωτηρίῳ la fête où l'on étend le lit ; sur cette fête il n'est possible de proposer que des hypothèses en l'air, mais on rappelle, bien entendu, le latin *lectisternium*. — Avec le même suffixe, on a un autre nom de fête d'analyse plus difficile, *to-no-e-ke-te-ri-jo* (1222) ; le mot contient évidemment le mot θόρνος chaise ou fauteuil et l'on observe un hiatus entre les deux termes du composé, sans qu'on puisse tirer de ce fait des conclusions pour l'étymologie. E. L. Bennett transcrit *thorno(h)elkētēriōi*, le second élément étant rattaché à ἕλκω « tirer ». Malgré le rapprochement de γερανουλκός cité en note, le

1. Cf. *Mycenae Tablets*, II, p. 111.
2. Cf. maintenant J. Chadwick, *Athenaeum* 46, 1958, p. 307-308.
3. Voir L. R. Palmer, *loc. cit.*, p. 20, avec la considération importante de l'adjectif *wa-na-se-wi-jo* en 1215, dont nous n'avons pas parlé.

verbe ἕλκω appliqué à un fauteuil reste obscur pour moi : s'il s'agissait d'une procession il ne conviendrait guère et, chez Homère, il s'emploie en mauvaise part, avec la nuance accessoire de violence. On peut retrouver dans le second terme un *ἐγερτήριον, ce qui répond également à la graphie mycénienne. Mais qu'en faire? Je me suis demandé s'il ne fallait pas songer au sens de « dresser » attesté dans le grec postérieur : il s'agirait d'une fête où l'on dresse le trône du dieu. De son côté L. R. Palmer adopte *ἐγερτήριον, mais après avoir envisagé toutes les possibilités pour les premières syllabes, se décide pour στονο- : il s'agirait de la fête qui « éveille » les gémissements ; groupant les deux termes *λεχεστρωτήριον et *στονοεγερτήριον, il évoque certains rituels mésopotamiens et la fête d'Adonis telle qu'elle est décrite chez Théocrite[1].

Pour montrer l'intérêt, en même temps que la difficulté de ces nouveaux documents[2], nous nous sommes arrêtés à certains détails. Bien d'autres méritent encore une étude méthodique et mettront à l'épreuve, longtemps encore, je le crains, la sagacité des mycénologues. Mais il ne faut pas oublier que seule l'édition exemplaire de E. L. Bennett rendra possible ce travail d'exploration : on savait depuis longtemps quelle connaissance intime il a acquise des précieuses tablettes, de leur paléographie, de leur organisation, de leurs systèmes de mesure. Aujourd'hui il nous donne une édition comportant l'interprétation complète de textes inédits et importants. Dans cette interprétation, il met en jeu toutes les ressources de son expérience, avec la minutie et la circonspection auxquelles il nous a accoutumés. On aurait parfois l'impression qu'il reste un peu en deçà de ce qu'il pourrait peut-être affirmer ou proposer. Mais nul ne viendra lui reprocher cette prudence.

2. A la vérité, les textes les plus exactement publiés laissent subsister un grand nombre d'incertitudes et de difficultés de détail que les mycénologues s'emploient à réduire avec plus ou moins de bonheur. Après la publication des textes, la tâche la plus urgente est évidemment leur « explication ». Dans ce domaine on sait la part prise à la recherche par Michel Lejeune. Depuis le déchiffrement de Michel Ventris il a rapidement conquis une place de tout premier rang parmi les mycénologues. Ils lui sont reconnaissants d'avoir organisé en 1956 le Colloque de Gif, qui s'est montré particulièrement fructueux, mais surtout ils apprécient ses mémoires publiés dans diverses revues, dont la *Revue de Philologie*, et qui se trouvent aujourd'hui rassemblés avec quelques autres, inédits, dans ce gros volume[3] intitulé *Mémoires de philologie mycénienne*, première série, 1955-1957. Les quatorze chapitres sont présentés dans l'ordre chronologique de leur composition (à l'exception du chapitre I, Introduction, daté de novembre 1957). On a successivement : *Inventaires de roues*, *Remarques sur l'identification des caractères*, *Les tablettes pyliennes de la série* Ma, *Observations sur le signe* 43, *Nouveaux inventaires de roues*, *Les documents pyliens des séries* Na, Ng, Nn, *La désinence* φι ; *le nom* dama /duma *de l'* « intendant », *Nouvelles remarques sur l'identification des signes syllabiques rares*, *Remarques sur les redoublements*, *Le groupe de* πρέσβυς *est-il représenté en mycénien? Sur les signes notant des syllabes à groupe consonantique initial*, *Sur les labiovélaires*, *Coup d'œil sur le système graphique*. Cette énumération met en lu-

1. L. R. Palmer, *loc. cit.*, p. 11-13 : ingénieux, mais hardi.

2. Sur les points où nous nous sommes arrêtés et sur d'autres il faut maintenant tenir compte également des hypothèses de Mlle C. Milano, *Rendiconti del Ist. Lombardo* 92, 1958, p. 614-634.

3. Michel Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne*, première série, 1955-1957. Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1958, in-8°, 402 p.

mière la diversité des problèmes posés par la philologie et aussi l'aptitude de Michel Lejeune à les aborder tous avec une égale efficacité. Les uns portent sur l'identification des signes et le système graphique, d'autres sur la phonétique ou la morphologie de la langue, d'autres sur tel ou tel terme du vocabulaire, d'autres expliquent et commentent des séries définies de tablettes qui forment un tout. A la vérité, la variété des sujets traités est remarquable, mais elle ne doit pas étonner. Toute philologie doit appréhender de façon totale la réalité à laquelle elle s'applique. L'identification d'un signe ne peut être effectuée que si tous les textes où il figure sont expliqués de façon certaine ou probable, donc si les données sociales, religieuses, fiscales dont ils traitent sont parfaitement connues. Finalement tous les mémoires reposent nécessairement sur la connaissance ou l'interprétation des textes. M. Lejeune a le rare mérite de se soumettre à cette règle d'or de toute philologie, particulièrement malaisée à appliquer, il va sans dire, en matière de mycénien.

Un autre mérite de l'auteur est d'appliquer en toute occasion la méthode cartésienne des dénombrements complets ; citons, entre beaucoup d'exemples, et au hasard p. 179-183, à propos de l'étude de la désinence -φι l'analyse complète du formulaire des inventaires de mobilier pyliens ; p. 285-317 l'examen dans tous leurs détails du traitement et de la notation des labiovélaires ; mais le procédé se retrouve à toutes les pages du livre. L'auteur nous fournit donc des dossiers complets. Ce trait apparaît clairement dans l'énumération des solutions diverses qui peuvent être données à une difficulté. Soit l'article intitulé « Mycénien *da-ma / du-ma* intendant ». L'examen du dossier complet relatif au signe 51 conduit à peser les indices qui invitent à lui attribuer soit une valeur *da-* soit une valeur *du-*. Les arguments en faveur de l'équivalence *da-* se trouvent honnêtement exposés, le seul qui fasse impression étant l'alternance entre *da-* et *du-* dans le nom *da-ma / du-ma* de l'intendant ; mais ce cas est justiciable d'une explication phonétique particulière, car les arguments en faveur de la transcription *du-* sont décisifs. Ailleurs l'analyse des faits ne fournit pas les éléments d'un jugement et d'une décision. C'est ce qui se produit par exemple lorsque le dossier est trop mince. L'auteur, rassemblant les données, montre qu'elles admettent deux ou plusieurs solutions. Ainsi dans les *Nouvelles remarques sur l'identification des signes syllabiques rares*, p. 205-217 : le signe 82, inconnu du linéaire A, n'apparaît que très rarement dans les documents en linéaire B, et seulement dans des noms propres, au nombre de sept. En fait, plusieurs noms propres étant inutilisables, toute la discussion se fonde sur un nom de lieu et sur un nom divin. Si l'on admet l'hypothèse de Palmer, 82 = *jai* ou *ja*^{2}, le toponyme *pi*-82 peut se lire Φιά variante de Φεά (ο 297), Φειά (Thuc. 2, 25, 3), nom du port d'Olympie, et la divinité *pe-re-82*, Πέλεια (il s'agirait d'une déesse-colombe) Le mérite de M. Lejeune est de montrer qu'une telle hypothèse n'est qu'une possibilité entre d'autres, en mettant à l'épreuve l'égalité 82 = *sa*^{2}. Dans cette hypothèse, *pi-82* serait Πῖσα localité importante de l'État pylien ; quant au nom de la déesse, l'auteur indique, sans y croire vraiment, qu'on pourrait voir dans *pe-re-sa*^{2} une « déesse à la hache » aussi plausible qu'une déesse à la colombe, ou l'équivalent d'un *Πρεσζα, forme plus ancienne de πρέσβα « la vénérable », ou peut-être une forme apparentée de quelque façon au nom de Perséphone. Or, un peu postérieurement M. S. Ruiperez et G. Pugliese Caratelli (voir la note de la p. 217) ont posé indépendamment l'équivalence 82 = *sa*^{2} en admettant notamment un doublet *Περσα de Περσεφόνη. Mais il faut surtout s'en tenir à la remarque capitale de M. Lejeune p. 210 : « Si parmi les solutions non exclues à priori il apparaît qu'une solution plausible a été proposée (*ja*^{2} Palmer), mais que telle autre solution (on a, ici, choisi *sa*^{2}) pourrait être proposée qui ne serait pas moins plausible, il faut

conclure au doute : notre documentation présente n'autorise pas la certitude[1]. »

On constate ainsi que, malgré son don de combinaison, ou plutôt grâce à ce don de combinaison qui lui permet de recenser les diverses possibilités, l'auteur reste toujours les pieds par terre, solidement accroché au réel. Mais ce souci du détail exact ne l'empêche pas d'embrasser des ensembles. On l'observe dans l'Introduction, dans certains mémoires grammaticaux comme ceux qui traitent de la désinence -φι ou des labiovélaires. On l'observe également dans le dernier chapitre intitulé *Coup d'œil sur le système graphique.* Ce chapitre vise à expliquer l'extraordinaire imperfection de l'écriture qui est cause de l'hésitation de certains savants à accepter les résultats du déchiffrement. Il met nécessairement en cause les rapports qui existent entre le linéaire A (non encore déchiffré) et le linéaire B. M. Lejeune qui est parfaitement au courant de l'état des problèmes en ce qui concerne le linéaire A éclaire avec maîtrise les rapports probables ou possibles entre les deux systèmes. Les tablettes du linéaire A présentent généralement comme celles du linéaire B un texte écrit au moyen de signes syllabiques, des données numériques précisées par des symboles d'unités de mesure (volume, poids), et par des idéogrammes désignant par un signe conventionnel (pictographique ou non) ce qui est comptabilisé (personnel, cheptel, denrées diverses). D'autre part un tiers des signes du syllabaire B sont identiques, pour la forme, à des signes du syllabaire A ; un autre tiers des signes B présentent, avec des signes A, des similitudes de formes plus ou moins grandes. Une partie des idéogrammes utilisés en B a des correspondants formels en A. Enfin le système (décimal) d'écriture numérique et les formes des chiffres coïncident de B à A. La parenté entre les deux systèmes est patente, mais les circonstances, le lieu, l'époque, où a été créée l'écriture B, inspirée de l'écriture A, nous demeurent inconnus. On peut même se demander s'il y a filiation directe de A à B ou si A et B ne seraient pas deux adaptations d'une écriture *X, de nous inconnue à ce jour. En ce qui concerne le syllabaire deux tableaux (p. 323 et 324) éclairent de façon saisissante la structure du syllabaire B et de ses rapports perceptibles avec A, et M. Lejeune en tire avec vigueur les conséquences. « Ont des attaches avec le système linéaire A, par ordre décroissant : en premier lieu, la série de vocalisme *a* ; en second lieu les séries de vocalismes *e*, *i*, *u*, en dernier lieu la série de vocalisme *o*. » Il existe, on le sait, en linéaire B, des « signes complémentaires », doublets des signes fondamentaux ; ces doublets, dans l'usage des scribes ont parfois tendu à recevoir des emplois spécialisés que l'auteur a examinés dans certains de ses mémoires. Cette spécialisation n'est jamais complète. Formellement, le doublet n'est jamais une variante du signe fondamental. C'est un *autre* signe, presque toujours hérité du linéaire A, gauchement conservé par les adaptateurs du linéaire B. Il faisait double emploi, d'où une tendance naturelle à en spécialiser l'usage, mais cette tendance, qui ne se manifeste pas pour tous les doublets, n'aboutit complètement pour aucun. On remarque l'abondance des doublets de vocalisme *a*, et M. Lejeune en tire l'hypothèse que la langue notée par le syllabaire A (peut-être parce qu'elle possédait un *a* antérieur et un *a* postérieur, distinction phonologique étrangère au grec) pouvait justifier, dans le syllabaire A, la présence d'un double jeu de signes dont le vocalisme, pour des oreilles grecques, était pareillement *a*. Cette hypothèse, indémontrable mais suggestive, ne rend pas compte, il est vrai, de quelques cas où les créateurs du syllabaire B semblent avoir constitué des doublets de signes existants. — Le système des « signes fondamentaux » de B présente, d'autre part, deux étrangetés surprenantes. Les deux liquides λ et ρ du grec sont notées par une série unique de signes qu'on translitère conventionnellement avec

1. Sur le cas particulier du signe 82, voir en dernier lieu de nouveau L. R. Palmer, *loc. cit.*, p. 18-20.

r-. Par ailleurs, alors que l'opposition de sonore à non-sonore n'est traduite dans l'écriture ni pour les labiales, ni pour les dorsales, ni pour les labiovélaires, il existe une série *d*- (correspondant à grec δ-), en regard d'une série *t*- (correspondant à grec τ- ou θ-). M. Lejeune suggère pour cette double étrangeté une explication unique : « elle repose sur l'hypothèse que la langue notée par le linéaire A avait deux liquides (*r*, *l*) et une seule occlusive dentale (*t*), mais que, phonétiquement, *l* avait pris une prononciation très voisine de [d]. Le flottement entre [l] et [d]... est attesté dans le monde égéen ; le nom propre préhellénique Ὀδυσ(σ)εύς avait des variantes en Ὀλ- ... l'appellatif préhellénique λαβύρινθος avait une variante en δα- qui nous est conservée par une tablette de Cnossos[1] ; l'appellatif préhellénique δάφνη avait (en Pamphylie) un doublet λάφνᾱ..., on peut imaginer que les créateurs mycéniens du linéaire B entendaient [d] le [l] noté par l'écriture dont ils se sont inspirés ; ils auraient alors affecté à noter δα, etc..., les signes **la*-, etc..., de cette écriture... et ils se seraient trouvés sans notation propre pour λα, etc..., pour quoi (au lieu de créer une série nouvelle de signes), ils se seraient contentés de la notation approximative par *ra*-. Cette hypothèse n'est rien de plus qu'une suggestion qui échappe à la démonstration ». En m'excusant de cette longue citation, j'ajoute qu'il se présente des objections. M. Lejeune les expose honnêtement, puis propose un moyen de les éviter. Je me suis arrêté sur ce mémoire, parce qu'il est inédit, le dernier en date du recueil, et qu'il ouvre des vues sur le linéaire A : « à travers les imperfections du syllabaire B dans la notation du grec, on est amené à restituer quelques traits du phonétisme de la langue *X, initialement responsable de ces imperfections ; cette langue peut être, mais n'est pas nécessairement, celle que note le syllabaire A ».

La recherche de M. Lejeune le conduit, dans le détail, à proposer de très nombreuses identifications de termes ; il le fait avec les précautions nécessaires : en pareille matière il importe de faire le tri entre l'évident, le probable, le possible. Il est bien clair, par exemple, que lorsque, p. 200, à propos du signe 51 il risque, pour l'interprétation de deux noms propres, les transcriptions alphabétiques Δυσ-φυλάσσων et Δα-φυλάσσων, il ne fait cette proposition qu'*exempli gratia*. Pour les nombreux mots techniques fournis par les inventaires et qui donnent tant de tablature aux mycénologues, l'auteur renonce parfois, mais rarement, à rien proposer, ou bien il indique prudemment une possibilité. On le suivra, ou on ne le suivra pas, et cela importe peu. Pour prendre deux exemples entre beaucoup d'autres, j'hésite, pour ma part, à voir dans l'épithète de roues *o-da-kwe-ta* (p. 34-36) un ὀνδαρκϝεντα « pourvues de bandages », malgré le rapprochement de la glose d'Hsch. δάρκες· δέσμαι, mes objections reposant d'une part sur la forme ὀν-·de ἀνα- qui n'est pas assurée en mycénien, de l'autre le sens de δέσμαι qui dans l'explication d'Hésych·os signifie certainement non pas « bandage », mais « faisceau, gerbe ». En revanche, je suis séduit (p. 235) par l'interprétation d'un autre terme relatif au char *pepa²to* comme étant *πέρβατον (pièce circulaire que l'on fixerait à la base du char?). De telles identifications échappent à la démonstration ; mais elles ne sont pas inutiles et peuvent être confirmées.

Un des mérites de ce gros ouvrage est d'être au courant grâce aux *addenda* qui tiennent compte, dans la mesure du possible, des nouveaux textes de Mycènes (1953 et 1954) et de Pylos (fouilles de 1956 et 1957, et fouilles de 1955). Or ces textes apportent des précisions importantes. M. Lejeune avait identifié le mot *amota* fréquent en tête de tablette comme une épithète ἁρμοστά signifiant que les

1. KN Gg 702. L'interprétation est admise, cf. L. R. Palmer, *B. I. C. S.*, 2, 1955, 40, Heubeck, *Minos*, 5, 1957, 151, Gallavotti, *Par. del Passato*, 54 (1957), 161 [Note du recenseur.]

roues étaient ajustées aux essieux. Cette interprétation doit être aujourd'hui abandonnée, il s'agit du pluriel neutre du nom de la roue = ἅρματα, comme le prouve le singulier *amo* (KN, So 7485), le duel *amote* (So 0442) et le datif pluriel *amosi* (PY, An 1282). L'auteur rectifie donc sa première hypothèse. — Il a éprouvé en revanche la satisfaction de voir des textes nouveaux confirmer son point de vue. Il enseigne depuis longtemps que les signes traditionnellement translitérés avec un *z* initial notent, proprement, une sifflante forte, qu'elle soit sourde (σσ) ou sonore (ζ), alors que J. Chadwick, notamment, révoquait en doute la possibilité d'une valeur sourde. Le débat n'est pas clos. Or, les nouvelles tablettes de Pylos fournissent diverses confirmations aux vues de M. Lejeune. La plus frappante figure dans la tablette Va 1323 où il est question d'*akosone kazoe*, c'est-à-dire d'ἄξονες *κάζοες ou *κάσσοες « d'essieux en mauvais état » : *kazo-e* est une forme du comparatif de κακός *κασσων (alors que l'on connaît depuis l'*Odyssée* une forme trisyllabique κακίων), et le signe de la série *z-* note ici une sifflante sourde forte *ss* (voir p. 340).

Les *addenda*, on le voit, fournissent l'état de la recherche au moment où le bon à tirer du livre a été donné (avril 1958).

Tout a été fait pour rendre ce gros ouvrage aussi clair et commode que possible : impression lisible et aérée, sept planches dressant des tableaux de signes, etc..., enfin trois index, des mots, des textes et des matières.

L'auteur a enfin rendu à ses lecteurs un service apparemment modeste, mais précieux : l'appendice I, qui a dû lui coûter beaucoup de peine, établit une table de concordance entre les numéros d'inventaire des documents de Cnossos et l'édition translitérée de Bennett-Chadwick-Ventris, l'appendice II fournit des corrections et additions à l'index des tablettes de Pylos (compte est tenu des tablettes de la campagne 1955, mais non des trouvailles de 1956 et 1957).

Tel est ce livre qui confirme la maîtrise acquise par M. Lejeune en matière de mycénologie.

3. Si la philologie mycénienne est encore en pleine évolution, il est pourtant possible de jeter un coup d'œil en arrière et de tracer une histoire de la recherche. Nul n'était mieux préparé à cette tâche que John Chadwick, l'un des pionniers du déchiffrement qui a signé avec Michel Ventris l'article révolutionnaire *Evidence*, dans le *Journal of Hellenic Studies*, et l'ouvrage fondamental *Documents in Mycenaean Greek*. L'élégant volume[1] qu'il vient de publier se lit d'un trait. Il sera pour le public cultivé une révélation, en même temps que, par les précisions qu'il apporte sur l'histoire du déchiffrement et les interprétations nouvelles qu'il propose parfois discrètement, il constitue pour les initiés un véritable instrument de travail.

Une énumération des titres de chapitres donne une idée de son économie : Michel Ventris, les écritures minoennes, espérances et échecs, naissance d'une théorie, ses développements, le déchiffrement et ses critiques, la vie dans la Grèce mycénienne, perspectives pour l'avenir. Je ne reviendrai pas sur la personnalité de Michel Ventris, aujourd'hui bien connue et dont j'ai parlé moi-même après sa tragique disparition[2]. Mais nul n'était capable comme John Chadwick, qui a été son collaborateur depuis 1952, d'évoquer l'image de ce savant modeste et génial. Je retiendrai seulement la dernière page du chapitre, qui me semble la plus significa-

1. John Chadwick, *The Decipherment of Linear B*, Cambridge, University Press, 1958, in-8°, x-148 p., avec 2 planches et 17 figures.

2. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1957, 1, 113-116.

tive : le succès de Ventris s'explique par son aptitude à persévérer dans des recherches pénibles, sa force de concentration intellectuelle, son don de dessinateur ; il faut y ajouter une extrême vivacité d'esprit et un grand sens du réel, qu'il s'agisse, en général, d'évoquer le mode de vie et la société mycénienne, ou d'abord surtout d'acquérir une parfaite familiarité avec l'aspect matériel des textes, qu'il avait imprimé dans son esprit.

Les chapitres suivants exposent avec netteté les données du problème et les premières tentatives de déchiffrement, en remontant jusqu'aux fouilles d'Evans et même de Schliemann [1]. Evans a eu le mérite de reconnaître les trois types d'écritures crétoises que l'on distingue encore aujourd'hui, le hiéroglyphique, le linéaire A, le linéaire B. Il est malheureusement impossible de déterminer la date à laquelle le linéaire B s'est substitué au linéaire A : celui-ci semble toutefois avoir disparu vers 1450. La relation entre les deux systèmes est « perplexing » (p. 14). S'il s'agit bien d'une « adaptation », d'autres facteurs entrent en ligne de compte. On ne peut savoir si les signes identiques au linéaire A et au linéaire B comportent toujours la même valeur (bien que ce soit le postulat admis par nécessité pour toutes les tentatives de déchiffrement du linéaire A), et l'auteur suggère que le linéaire B peut s'être modifié et développé entre l'adaptation originelle et nos plus anciens textes (p. 14). Il note les différences qui existent entre les deux types de tablettes, notamment dans le système de mesure, comme l'a montré Bennett, et souligne que, contrairement à ce que l'on a cru d'abord, il ne peut s'agir d'une seule et même langue. Ce second chapitre donne encore quelques indications sur le chypro-minoen, et sur le syllabaire chypriote dont les correspondances avec le linéaire B sont en fait rares. Il conclut surtout que Evans enseignait que la civilisation crétoise était entièrement différente de celle de la Grèce mycénienne. A. J. B. Wace, qui en jugeait autrement, était considéré comme un hérétique. Les voix qui s'opposaient à Evans criaient dans le désert, et la découverte de Ventris secoua comme un choc électrique tous les spécialistes.

Jusqu'en 1950 de nombreuses tentatives de déchiffrement ont été publiées. J. Chadwick les apprécie avec équité, parfois avec humour, notamment celles de Georgiev et de Sittig. Les conditions dans lesquelles s'opéraient ces premières tentatives sont mises en évidence par l'identification du nom de poulain pour lequel le transfert des valeurs du chypriote fournit l'équivalence *po-lo*(*s*) = grec πῶλος ; mais Evans s'est refusé à l'accepter, parce qu'il était convaincu que le linéaire B ne pouvait pas noter du grec. Rappelons aussi qu'en 1940 Ventris, à l'âge de dix-huit ans, a tenté d'interpréter les tablettes par l'étrusque : cette tentative ne pouvait pas le mener loin, d'autant plus que nous ne comprenons pas l'étrusque ; il écrivait alors : « la théorie que le minoen pourrait être du grec repose sur un mépris délibéré de la vraisemblance historique ». Les données du problème ont été renouvelées, d'une part, par les articles d'Alice Kober qui décèle dans les tablettes les indices d'une opposition de genre et d'une flexion, et surtout par la découverte au cours des fouilles de Carl Blegen à Pylos sur le continent de tablettes en linéaire B exactement identiques, quant aux signes et à la langue, à celles de Cnossos ; d'autres tablettes identiques devaient être trouvées plus tard à Pylos même, et à Mycènes par Wace. Comment s'expliquait la présence de ces tablettes? Personne, au moment de la découverte, ne soupçonnait la vérité, à savoir qu'il s'agissait de textes grecs. Mais la publication exemplaire des tablettes de Pylos par Bennett en 1951 allait fournir le matériel nécessaire au déchiffrement. L'analyse systématique

1. Pour mesurer l'influence que Schliemann a pu exercer sur Ventris, il faut lire la dédicace de *Documents* à Schliemann, avec la citation tirée de la *Selbstbiographie*.

amorcée par Alice Kober et Bennett a remplacé les simples conjectures. Pour mener à bien le déchiffrement il fallait encore la persévérance méthodique de Ventris, et son génie pour choisir la solution juste (p. 39).

Le chapitre intitulé *Birth of a Theory* est peut-être celui qui apporte le plus de neuf, mais aussi, malgré la clarté qu'a su y mettre l'auteur, celui dont il est le plus malaisé de rendre compte. Le problème posé était, en définitive, celui d'une écriture inconnue notant une langue qu'il faudra bien, à un moment donné, supposer plus ou moins connue. Entre les trois types principaux d'écriture, idéographique, syllabique, alphabétique, le nombre total des signes, leur nombre également dans chaque mot, conduisait à admettre une écriture syllabique ; il y avait en outre avec une autre fonction des idéogrammes isolés et un système de nombres et de mesures. Le point capital est la détermination de la valeur probable des signes syllabiques par l'établissement d'une « grille ». On suit les progrès de la recherche depuis le questionnaire adressé en 1950 à une douzaine de savants par Ventris et surtout dans la série de ses vingt *Work Notes* que John Chadwick analyse avec beaucoup de sincérité. Cette grille ne préjuge pas de la langue dans laquelle sont écrites les tablettes et, encore en 1952, Ventris reste attiré par l'hypothèse étrusque (p. 50, 61). Il détermine les signes qui se trouvent le plus souvent en début de mots, en principe des voyelles, il constate que le signe 78 en fin de mot semble être un coordonnant qui fonctionne comme le latin *que* ; les idéogrammes *homme* et *femme* ont fourni un accès à la distinction du masculin et du féminin ; il observe que certains noms comportent au nominatif le signe 10, au génitif 42, au datif, après préposition, 75 : c'est en fait le type de *kakeu*, *kakewo*, *kakewe*, etc... En juin 1952 le déchiffreur commence à penser au grec. Il commence aussi à essayer des équivalences phonétiques 08 = *a*, ce qui va avec le fait que 06 peut être *na* ; ce que confirmerait la ressemblance du signe avec le chypriote *na*. Interviennent alors, et alors seulement, l'essai d'identification de mots, des toponymes comme *Knossos*, *Amnisos* et ses dérivés, les noms du garçon et de la fille, les termes indiquant le total *toso*, *tosa*. On verra encore (p. 66) comment au cours de son travail objectif Ventris voit sans cesse selon ses propres termes « la chimère grecque relever la tête » ; comment il est gêné par la copule exprimée par le signe 78 (qu'il ne peut transcrire par *te* qui est un autre signe, entrant dans une autre série) : il n'a pas encore découvert que les labiovélaires sont exprimées par des signes particuliers.

Dès lors, par un labeur méthodique qui déclenche une réaction en chaîne, le système se consolide et la partie est gagnée. Je retiendrai, dans la suite, des détails anecdotiques racontés avec esprit : l'inquiétude de John Chadwick à la suite d'un exposé radiophonique de Ventris, sa visite à Sir John Myres qui se déclare incompétent, mais lui remet les papiers distribués par Ventris, sa mise à l'épreuve des premiers résultats, sa lettre à Ventris pour lui donner son assentiment et lui proposer des suggestions. Ventris en réponse demande à Chadwick sa collaboration de philologue, et c'est la constitution d'une équipe unie, que seule la mort brisera, qui se met à rédiger l'article du *Journal of Hellenic Studies*, *Evidence* (1953). Avant même la publication de l'article, divers savants et notamment L. R. Palmer se rallient au déchiffrement de Ventris.

La suite de l'histoire du déchiffrement présente moins d'importance : l'heureuse découverte par Blegen de la tablette 641 de Pylos, la célèbre tablette des trépieds, dissipe les derniers doutes du monde savant. Il est agréable aux mycénologues de Paris de voir que John Chadwick est reconnaissant à Michel Lejeune et à moi-même de l'appui que nous avons tenté de donner aux déchiffreurs, mais plus encore

de le voir évoquer amicalement, p. 100, « l'esprit de Gif » qui a scellé, dans un premier colloque, la collaboration confiante des mycénologues. L'auteur, il est vrai, est obligé de répliquer aux critiques tardivement dirigées contre le déchiffrement, dont j'ai fait mention au début de cet article. Il le fait avec pertinence et avec mesure, et il est souhaitable que des principes aujourd'hui acquis ne soient plus mis en question.

Dans les deux derniers chapitres l'auteur évoque pour le public cultivé « la vie dans la Grèce mycénienne », puis s'interroge sur les perspectives de la recherche à venir. Écrits par un savant comme John Chadwick, ils ne sauraient rester indifférents aux spécialistes. Il souligne que les Mycéniens étaient des Grecs et qu'ils se sont installés assez tôt en Crète. Il indique prudemment que certains mouvements de troupes ou certaines mesures militaires mentionnés dans nos tablettes peuvent annoncer la proximité des envahisseurs doriens qui détruiront le royaume de Pylos. Il s'arrête, notamment, sur les tablettes dites tablettes *oka*, où le mot désigne, semble-t-il, une unité militaire (l'identification avec le grec alphabétique ὁλκάς ne paraît pas acceptable). L'auteur remarque que nous avons là probablement des guetteurs chargés de surveiller la côte, que les *eqetai* (cf. ἑπέτᾱς chez Pindare) qui leur sont attachés sont des officiers de liaison du roi qui circulent en char (il existe dans les inventaires des roues d'*eqetai*). En ce qui concerne l'armée, une page traite plaisamment des chars : une série de tablettes de Cnossos fournit l'inventaire d'une division de Panzertruppen, avec le nom de l'homme, le char avec ses roues, une cuirasse (?)[1] et un couple de chevaux ; suivent des observations de bon sens sur les possibilités tactiques de l'emploi des chars. Dans l'étude de l'armement proprement dit, on relève l'identification nouvelle proposée pour *qe-ro*[2] (p. 110-111), l'auteur pense maintenant qu'il s'agit de brassards (ces objets vont toujours par deux) et rapproche le grec alphabétique ψέλιον, ou plutôt sa variante σπέλιον, ce qui est compatible avec l'orthographe mycénienne. John Chadwick expose, bien entendu, ce que nous savons de la structure sociale ; dans cet exposé je relève les détails suivants : les *telestai* doivent bien être des *barons* comme l'a pensé Palmer ; il est bien vrai qu'on pourrait y voir un titre religieux, « mais il suffit de penser au Tibet pour comprendre que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont parfois difficiles à distinguer » ; — le lecteur s'instruira en s'amusant lorsqu'il lira l'énumération des nombreux métiers spécialisés (y compris tailleurs et couturières, ἀκεστῆρες et ἀκέστριαι) ; les détails sur l'industrie des parfums, sur le mobilier, sur l'agriculture ; on observera au passage que selon l'auteur les *pukawoi* ne sont pas des chauffeurs ou des allumeurs de feux, mais des charbonniers (comme ceux d'Acharnes en Attique). Entre beaucoup de détails savoureux et souvent personnels, je retiendrai encore ce qui est dit (p. 124 et suivantes) de la religion. Les premières tentatives de déchiffrement ont attribué à une grande partie des tablettes un contenu religieux. Mais les auteurs de *Documents* se sont, avec raison, défiés de cette attitude. Aujourd'hui John Chadwick reconnaît bien entendu l'importance des indications de ce genre, mais il pourrait ajouter qu'il s'agit, plus exactement, de textes concernant le rituel, l'administration des sanctuaires, les offrandes. En ce qui concerne les noms de divinités et leur identification, il est adroitement tiré parti des tablettes de Pylos 1955, dont le contenu est si riche. Mais l'auteur reste prudent. Il s'étonne, par exemple, des dédicaces de Cnossos *pasiteoi* « à tous les dieux[2] ». Sans pouvoir s'étendre, John Chadwick réussit à éclairer des problèmes

1. Sommes-nous sûrs de toujours distinguer dans les idéogrammes la cuirasse et les brassards que Chadwick identifie ensuite?

2. On ne peut, malgré tout, s'interdire de penser aux *Viçve Devāḥ* des hymnes védiques, cf. *Documents*, p. 127-128.

qui restent encore épineux : la connaissance de l'écriture, réservée à une classe de scribes dont nous ne connaissons ni le nom ni les noms ; dans la hiérarchie sociale ni le peuple, ni les plus hauts placés ne devaient savoir écrire ; l'existence de textes d'une autre nature que nos tablettes est douteuse, surtout en raison du caractère quasi sténographique de l'écriture ; l'auteur croit qu'il a pu exister des lettres officielles ou autres, mais non des manuscrits littéraires. Il y a aussi les rapports entre Homère et nos tablettes, saisissants à certains égards, inexistants à d'autres. En une page l'essentiel est dit avec bon sens et on relèvera la formule un peu « normande » : « it would seem best neither to exaggerate nor to underestimate the Mycenaean relics in Homer » (p. 133). Évidemment...

La conclusion, ce sont les « prospects », où l'on observe un sage mélange de réserve et d'optimisme. Le déchiffrement fournit une base de départ pour l'attaque du linéaire A, du chypro-minoen, de l'écriture chypriote de l'âge du bronze. Mais, pour le linéaire A, par exemple, l'application des valeurs phonétiques tirées du linéaire B ne donne pas de mots aisément reconnaissables. L'auteur s'en prend à l'insuffisance du matériel et espère de nouvelles découvertes archéologiques pour promouvoir la recherche. Le linéaire B lui-même reste obscur en plus d'un détail. Là aussi notre principale espérance réside dans la découverte de nouveaux documents : les récentes publications de tablettes de Pylos l'ont prouvé. Mais John Chadwick compte aussi sur d'autres sites à explorer, comme Thèbes, ou même, peut-être, Iolcos en Thessalie.

Quelles que soient les perspectives d'avenir, remercions-le d'avoir écrit pour un public étendu ce petit livre où l'on reconnaît la main d'un maître des études mycéniennes.

4. C'est aussi à un public étendu que s'adresse T. B. L. Webster dans son dernier livre[1]. Le déchiffrement du mycénien est aujourd'hui suffisamment assuré et avancé pour qu'on ait le droit de l'exploiter. Webster entend donc en tirer les conséquences en vue d'une meilleure connaissance du monde et de la poésie homériques. L'entreprise, dans l'état actuel de nos connaissances, n'était pas sans risque ; mais elle apparaissait nécessaire pour établir des chaînons entre la philologie homérique, la philologie mycénienne et celle des langues du Proche-Orient. Voici l'économie générale de l'ouvrage. Il situe d'abord, en s'aidant du témoignage des tablettes, l'organisation de la société mycénienne dans le monde contemporain, notamment en Proche-Orient, avec les palais royaux, l'organisation du travail, de l'artisanat et de l'agriculture, les tributs et les offrandes religieuses, etc... La grande différence, au moins pour nous, c'est l'absence de tout texte littéraire mycénien, ce qui ne prouve évidemment pas qu'il n'en ait pas existé. Il n'en va pas de même en ce qui concerne l'art mycénien et en cette matière l'auteur exploite aussi bien le témoignage de l'archéologie que celui des tablettes, p. 27 sqq., lorsqu'il rapproche les ivoires de Délos et ceux de Mégiddo en Égypte, qui font les uns et les autres penser aux inventaires d'ivoire de Pylos. Il est ensuite amené à envisager les thèmes traités et la mythologie, avec, naturellement, l'indication des noms de divinités notés dans les textes. Or l'art mycénien a dû traiter des thèmes qui se retrouvent dans la poésie mycénienne. Malheureusement cette poésie nous est absolument inconnue. Je pense comme T. B. L. Webster que les Grecs qui ont fait usage des tablettes pouvaient posséder une poésie, je ne crois guère d'ailleurs que cette poésie ait pu être notée dans une écriture semblable à celle de nos tablettes. Des rapports entre certaines légendes proche-orientales et des légendes préhomé-

1. T. B. L. Webster, *From Mycenae to Homer, A study in early Greek literature and art*, Londres, Methuen, 1958, in-8°, XVI-312 p., 24 planches et une carte.

riques sont aujourd'hui rendus probables, mais tous les rapprochements proposés ne présentent pas une égale vraisemblance et il y a quelque arbitraire, par exemple, à vouloir rapprocher les figures d'Achille et Gilgamesh. L'auteur se demande même si l'hexamètre dactylique est mycénien. On ne peut répondre à cette question, mais l'hypothèse n'a rien d'absurde. En revanche il n'y a pas à tirer argument des trois tablettes citées p. 92 et qui pourraient être scandées comme parémiaque ou comme hemiépès : il doit s'agir de coïncidences. Parmi les autres traces plus ou moins certaines de mycénien qui sont cherchées chez Homère je citerai l'hypothèse que *eqeta*, dont le rapport avec ἕπομαι semble sûr, aurait été transformé en ἱππότα sous l'influence de ἵππος (?). Les indications de caractère général sont celles qui entraînent le plus facilement l'adhésion, par exemple celle que, s'il y a eu une poésie mycénienne, les poèmes devaient présenter une relative brièveté. La chute de Mycènes survient entre 1200 et 1100, et notre *Iliade* et notre *Odyssée* ont été composées, semble-t-il, au cours du VIII^e^ siècle. Que s'est-il passé dans l'intervalle? C'est l'obscure période du Moyen Age grec et des migrations qui posent toutes sortes de problèmes chronologiques et géographiques. T. B. L. Webster en se fondant sur des indices d'inégale valeur estime qu'Athènes est une étape importante sur la route des émigrants, ce qui reste douteux. Quant à l'installation des colons en Asie Mineure, on trouvera, p. 156 et suiv., d'ingénieuses remarques sur le développement des patronymiques en -ιδαι, sur la création de la *polis*. — Quel pouvait être, dans cette perspective, le développement de la poésie épique? Il devient difficile de rendre compte des traits éoliens qu'on se plaisait à y reconnaître. En ce qui concerne le dialecte, on sait que certains des traits que l'on considérait comme éoliens peuvent, en fait, être tenus pour mycéniens. Mais il subsiste des caractéristiques nettement éoliennes, les datifs en -εσσι et d'autres. Webster, qui en est gêné, estime (p. 289) qu'il y aurait trois sortes d'éolismes : a) les uns seraient mycéniens ; b) d'autres des emprunts très anciens qui peuvent dater de l'époque mycénienne ; c) d'autres des emprunts faits à l'éolien des cités placées aux confins de l'Éolide et de l'Ionie. La troisième catégorie correspond, en somme, à la conception que Wilamowitz s'était faite des éolismes homériques, mais les deux premières restent pour moi fort obscures. Il est plus naturel de penser que certaines tribus ont fait route plus au nord et il n'est pas exclu que l'épopée nous conserve des traditions éoliennes du nord de la Grèce. On songera à Achille roi de Phthie et au palais de Pélée, et aussi au siège des dieux dans l'Olympe. Nous nous trouverions ainsi plus à l'aise que Webster pour rendre compte des traits éoliens de l'épopée. — Au cours des siècles sombres du Moyen Age grec, la technique de la poésie épique se serait conservée tout en évoluant et aurait été mise en œuvre par les aèdes à qui l'on doit les vastes compositions que sont l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Webster emploie beaucoup d'ingéniosité à reconnaître les éléments les plus « récents » : je renvoie à ce qui est dit de particularités aussi différentes que l'armement des hoplites, les comparaisons, ou du moins certaines comparaisons, certains récits qui semblent refondus, l'emploi typiquement ionien des itératifs en -εσκον, etc...

Ce livre, d'un bout à l'autre, rassemble et organise en système un nombre considérable de données les plus diverses. Ces données sont nécessairement de qualité inégale et c'est dans le détail que l'on pourrait chercher chicane à l'auteur. On lui reprochera d'avoir exagéré les ressemblances entre le monde mycénien et les royaumes d'Asie Mineure. Peut-on affirmer, dans l'état actuel de nos connaissances, que le roi de Pylos avait un caractère divin (cf. p. 11, p. 123 à propos d'Ulysse, etc...)? J'ai déjà dit que dans l'interprétation des traditions relatives à l'émigration et dans la langue même les Éoliens et l'éolien se trouvent réduits à la portion congrue. Voici d'autres remarques de détail : p. 13, y a-t-il vraiment dans les in-

ventaires tant d'objets qui sont destinés à des cadeaux ; le renvoi à Lejeune, *B. S. L.* 52, 1956, 199 est en tout cas hors de propos ; — p. 43, il n'est pas sûr que la tablette de Pylos En 609 prouve que Déméter soit adorée à Pylos ; — p. 47, les deux *Wanassai* pourraient être nous dit-on Posidaeja et Iphimedeia ; mais rien n'est moins sûr ; — p. 93, je ne comprends pas ce qui est dit de l'emploi de ἐκ et ἀπό avec le datif-locatif dans les tablettes ; — p. 93 sq., en ce qui concerne l'évolution du vocabulaire homérique, l'auteur suit de près les *Homerische Wörter* de M. Leumann, mais si les hypothèses proposées dans cet ouvrage sont toujours suggestives, elles présentent aussi une vraisemblance inégale selon les cas ; etc...

Dans la notice que l'éditeur publie au revers de la jaquette du livre il affirme que ce livre est un livre de « pionnier ». Il en résulte que chaque spécialiste pourra être tenté de discuter tel ou tel détail qui pourra lui sembler insuffisamment fondé. Mais l'esprit général de l'ouvrage est bon et donne des faits dans leurs grandes lignes une idée juste. Entre beaucoup d'exemples, j'approuve tout à fait ce qui est dit de la société homérique p. 100 : « avec la destruction des grands palais la société mycénienne s'est effondrée et Homère ne la connaît qu'à travers les traditions poétiques ». Ajoutons que le livre constituera une véritable révélation pour beaucoup de philologues, d'historiens de la littérature grecque et d'homérisants. Pour l'écrire il fallait un certain optimisme, une érudition étendue en des domaines très divers et une vive intelligence. T. B. L. Webster avait tous ces atouts en main lorsqu'il s'est lancé dans une entreprise difficile. Même si certains détails et certains points de vue doivent être discutés à l'occasion, il a réussi cette œuvre de synthèse et doit en être remercié [1].

Ces quatre livres de première importance illustrent l'état actuel des recherches mycéniennes dans des directions très différentes : publication de textes inédits ; — recherches philologiques diverses et approfondies qui font progresser de façon décisive l'étude des textes, de leur lecture, de leur grammaire, de leur contenu ; — ouvrage de synthèse sur le déchiffrement ; — autre ouvrage de synthèse qui tente dès maintenant de mettre à profit l'apport de la philologie mycénienne à l'histoire de la civilisation et de la littérature grecque, en particulier à la question homérique.

P. Chantraine.

1. Voir maintenant, sur les mêmes problèmes, P. Chantraine, *Athenaeum*, 46, 1958, 314-326.

Jérôme Carcopino, *Alésia et les ruses de César*. Paris, Flammarion, 1958 ; 1 volume in-18 illustré. Prix : 650 francs.

Sur la couverture de ce livre un portrait de César inoubliable : yeux sans iris ni prunelle, obsédants et impérieux. Au verso, une annonce catégorique : « C'est pour en finir avec ces controverses passionnées (sur l'identification d'Alésia) que Jérôme Carcopino a entrepris l'étude que voici. Il apporte des preuves définitives tirées de la toponymie, de la topographie, de l'archéologie et notamment de l'étude des monnaies gauloises et romaines » (Service de presse). Tandis que mes regards vont du visage impérieux à l'annonce catégorique, je pense au mot prudent et désabusé que m'écrivait M. J. Toutain, qui a tant fait pour Alésia, en pleine bataille pour la cause d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : « Jamais les tenants d'Alaise (Doubs) ne s'avoueront vaincus. » Comtois, rends-toi ! — Nenni, ma foi !

Le livre de M. J. Carcopino n'avait pas encore paru, et déjà, le 31 août 1958, Léon Delamarche, fidèle disciple et continuateur de Georges Colomb, prévoyait ce que serait le livre d'après les articles consacrés au *Site d'Alésia* dans la *Revue des Deux Mondes* (15 juillet 1958, p. 201 sqq., 1er août 1958, p. 424 sqq., 15 août 1958, p. 626 sqq.), et il signalait au Comité d'Alaise, dont les assises annuelles se tenaient à Myon, « que, sur plusieurs points, l'éminent historien donnait raison aux partisans d'Alaise, et qu'il ne rejoignait ceux d'Alise qu'en édifiant d'ingénieuses hypothèses, certes séduisantes, mais qui lui paraissaient manquer totalement de base dans les textes du *Bellum Gallicum*, ou même être en contradiction avec eux » (*Le Jura français*, octobre-décembre 1958, p. 52).

Entre l'arbre et l'écorce !

* * *

L'arbre des alisiens est solidement implanté, indéracinable à tout jamais pour la plupart des philologues, archéologues et historiens ; M. J. Carcopino le redit, et son adhésion magistrale réjouira tous les savants qui ont abordé les questions alésiennes. Cependant les tenants d'Alise seront un peu surpris de lire (p. 10) : « Les tenants d'Alise sont si sûrs de leur affaire qu'ils négligent de prendre en considération, pour les réfuter au préalable, les arguments développés par ceux d'Alaise. En particulier, avec une superbe qui n'est jamais de saison en matière scientifique, ils n'ont point tenu compte de l'habileté avec laquelle le mieux armé et le plus incisif de leurs adversaires, Georges Colomb, a interprété les témoignages qui, de prime abord, semblent jus ifier la fausse identification dont il s'est fait le champion. » Depuis le début de la guerre de plus de cent ans qui se rallume sans cesse sur le terrain périlleux de l'érudition, de l'histoire et de l'archéologie, depuis le coup d'envoi du match Alise-Alaise, nombreux sont les champions qui ont répondu aux attaques et manœuvres des alaisiens, dans toutes sortes de publications. La bibliographie de ce conflit est volumineuse : une bibliothèque entière. On peut s'en rendre compte d'après la mise au point, si consciencieuse, de M. Albert Colombet : *A la recherche d'Alésia ; Alaise ou Alise?* Dijon-Pontarlier, 1952. Et depuis 1952, les arguments des alaisiens ont été réfutés, dans la presse bourguignonne comme dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, les *Bulletins de la Société des Antiquaires de France*, la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, les *Annales de Bourgogne* ; deux séries de cours publics, en 1949-1950 et en 1957, ont été consacrées aux questions d'Alésia, à la Faculté des Lettres de Dijon ; et des

échanges de vues entre tenants d'Alise et d'Alaise ont été publiés par le *Miroir de l'histoire* (nos 44, 60, 70, 76, 77, 79, 83, 88, 90, 94) : revue de vulgarisation, mais articles excellents, entre autres, de deux alisiens tout à fait compétents, le P. André Noché et M. Ém. Thevenot. M. J. Carcopino a-t-il pu dépouiller toute cette bibliographie?

D'autre part je comprends son admiration pour la personnalité complexe et hors série que fut Georges Colomb, auteur de la *Famille Fenouillard*, du *Sapeur Camember* (sans *t*, cf. p. 11), de l'*Énigme d'Alésia*, de *Pour Alésia contre Alésia* et de la *Bataille d'Alésia*, professeur à la Sorbonne (d'histoire naturelle !), champion incisif et plein de verve, dru et bourru, continué avec une piété respectable par Léon Delamarche, depuis 1945. Mais G. Colomb a-t-il mérité cet éloge de M. J. Carcopino : « Je me suis vite aperçu qu'il avait mieux compris certaines phrases latines que les philologues de métier? »

* * *

La toponymie, la topographie et l'archéologie « excluent Alésia d'Alaise, imposent la localisation d'Alésia à Alise » (p. 13). Aucune équivoque, aucune hésitation. Les preuves apportées par M. J. Carcopino ont été, avant lui, souvent produites. Mais il n'est pas mauvais que l'éminent historien les ait groupées dans une synthèse précise et claire. Les problèmes d'Alésia requièrent une confrontation incessante de multiples réalités qui sont témoignages des textes latins et grecs, faits de langue et particularités toponymiques, détails topographiques, nécessités militaires et poliorcétiques, vestiges exhumés par les archéologues. Cette confrontation exige la collaboration des sciences du passé, de toutes les sciences du passé. Sachons gré à M. J. Carcopino d'avoir abordé à son tour ces problèmes avec toute sa compétence, avec sa vaste érudition.

Toponymie? Alise est bien issu d'*Alesia*, tandis qu'Alaise n'a pas pu venir que d'*Alasia* (ici, corriger la faute d'impression, p. 18, n. 4, et lire : *Alesia* n'a pu donner Alaise ; cf. E. de Saint-Denis, *Pro Alesia*, dans *Revue universitaire*, janvier-février 1951, p. 22). Pour la filiation des formes *Alesia*, *Alisia*, *Alisana*, *Alisiense oppidum*, *Alisya*, *Alise*, *Alysia*, *Alize* (liste chronologique dressée par A. Roserot), on fera bien de consulter, outre l'article de la *Revue universitaire* rappelé ci-dessus, un travail tout récent du P. Ch. Morel, *Alesia*, *Alise*, *Alaise*, dans *Ogam*, avril-juin, 1958, p. 155-162 ; et, pour le sens du prototype *alisa* (idée de blancheur), la thèse remarquable de P. Lebel, *Principes et méthode de l'hydronymie française*. Dijon, 1956, p. 207 sqq., 305 sqq.

Les pages 16-17 (complétées par les pages 105-108) sont de première importance : les sondages dont le territoire d'Alaise a été l'objet en dernier lieu montrent que les sépultures ouvertes par Castan à Saraz et à Refrange ne sont pas celles de chefs gaulois contemporains du siège d'Alésia ; les armes et parures ainsi découvertes datent de la seconde période de Hallstadt (VIIe-VIe siècles av. J.-C.). De même les travaux dirigés en 1954 à En-Brâ par M. L. Déroche n'ont retrouvé aucune trace de fossés romains ; on explique maintenant par un accident karstique banal ce qui avait été attribué par Castan à la main de l'homme. Enfin les nombreuses « cabordes » de Chataillon, considérées comme gauloises, sont en réalité du XIVe siècle ; voir les conclusions du doyen L. Lerat, directeur de la circonscription archéologique, dans *Gallia*, 1954 (XII), p. 472, et dans *Archéologie historique en Franche-Comté (1941-1955)*. Besançon, 1956. Ajoutons, pour être complet, que Léon Delamarche a remis en question cette mise au point catégorique du doyen L. Lerat

dans le *Jura français*, octobre-décembre 1958, p. 49-52, à la suite de quelques nouveaux sondages ; mais je n'ai trouvé dans sa réplique aucune annonce de découvertes gauloises ou romaines dans le site d'Alaise. Ce Waterloo archéologique des alaisiens suffirait à clore la compétition Alise-Alaise. Le dernier carré des combattants alaisiens va s'amenuisant ; un des plus ardents, M. P. Jeandot a trahi et bataille à présent dans la *Nouvelle Revue franc-comtoise*, depuis 1957, contre les alaisiens et les alisiens, à la fois : Alésia se trouverait à Salins-les-Bains ! Le grand public n'y voit plus clair, et les touristes lisent dans le Guide Michelin du Jura (1955-1956) ces deux lignes : « Le débat sur l'emplacement réel d'Alésia n'est pas clos. Un point reste du moins acquis : il y eut à Alaise une vaste forteresse gauloise d'où les fouilles ont extrait un grand nombre d'armes et d'objets divers. » Deux lignes, deux erreurs. Ainsi l'opinion reste empoisonnée, malgré les conclusions des spécialistes et malgré le Waterloo archéologique des alaisiens, par les discussions pseudo-scientifiques de G. Colomb et par la propagande historico-philologico-touristique !

Topographie? (P. 23-44.) Accord parfait entre la description de César (*B. G.*, VII, 69, 1-4) et le site du mont Auxois, avec sa hauteur centrale, abrupte (sauf à l'est, vers le col du mont Pennevel) ; avec ses deux cours d'eau (Oze et Ozerain) la baignant ; avec sa plaine de 3.000 pas ; avec son cirque de hauteurs égales (mont Réa, montagne de Bussy, mont Pennevel, montagne de Flavigny). M. J. Carcopino n'a pas de peine à montrer que G. Colomb, « bon latiniste », a oublié son latin, lorsqu'il a voulu appliquer au massif immense d'Alaise la notice topographique de César : *in colle summo*, sur le plus haut sommet du massif, traduisait G. Colomb ! *reliquis ex omnibus partibus collis*, la préposition *ex* ainsi placée montrerait qu'il n'y avait pas d'interruption dans le cercle de collines entourant Alésia !? Et que dit M. Carcopino de la traduction de *collis* par G. Colomb : socle montagneux portant plusieurs pitons? Et, quatrième contresens du même G. Colomb : *flumina* est un trop grand mot pour les rivières l'Oze et l'Ozerain ; comme le dit M. J. Carcopino, c'est une erreur ; conformément à l'étymologie, *flumen* (*quod fluit*) peut désigner n'importe quel cours d'eau, fleuve ou ruisseau.

Quant à la chicane concernant les dimensions réelles de la plaine des Laumes, qui a plus de 3.000 pas (4 km. 500), puisqu'elle se prolonge assez loin vers le nord-ouest, M. J. Carcopino réplique judicieusement : César est intéressé par la section de la plaine (*ante oppidum*) comprise entre la montagne de Flavigny et le mont Réa, où elle vient buter ; espace limité dont le découpage n'a rien d'arbitraire ; pour le général c'était son secteur, le champ d'action où les travaux de contrevallation et de circonvallation s'imposaient plus impérieusement, où les manœuvres principales de la bataille devaient se dérouler (on n'en peut pas dire autant de la mythique plaine de Myon, où l'on chercherait en vain un emplacement possible pour un déploiement de cavalerie (p. 42-44 ; cf. *Revue de Philologie*, 1951, p. 21 sqq.). La photographie de la plaine des Laumes, vue de la montagne de Flavigny (p. 30), est la meilleure réponse aux discutailleries des alaisiens sur les dimensions de la plaine de 3.000 pas. Ce découpage de la plaine s'explique par les vues du chef romain, installé sur la croupe occidentale de cette hauteur.

C'est là qu'il faut monter pour comprendre la description de César et son récit du siège d'Alésia. De l'éperon occidental du mont Auxois, où s'élève la statue de Vercingétorix, et d'où l'on explique toujours aux visiteurs le site et la bataille, on a le point de vue gaulois. Mais le *Bellum Gallicum* n'a pas été écrit par Vercingétorix. Il faut escalader la montagne de Flavigny et s'installer à son extrémité occidentale, où les archéologues ont retrouvé les vestiges de l'un des *castra* romains ; c'est là, vraisemblablement, que César eut son poste de commandement ; de là,

on comprend aussitôt : 1° *Caesar, idoneum locum nactus quid quaque in parte geratur cognoscit* (VII, 85, 1) ; de cet observatoire on domine en effet le théâtre de la bataille finale ; 2° l'expression employée par César pour désigner le mont Auxois : *in colle summo, admodum edito loco* (VII, 79, 1) traduction de L. A. Constans, approuvée par G. Colomb et par M. J. Carcopino (p. 24) : « au sommet d'une colline, à une grande altitude », ce qui serait plutôt contradictoire ; mais le mont Auxois (418 mètres), qui n'est ni un mont Blanc, ni un Everest, est une éminence qui surgit de la plaine vigoureusement, qui en émerge vraiment, surtout quand on la voit de la montagne de Flavigny ; et c'est le sens étymologique de *editus* (*e - ditus*, saillant) ; cf. *Revue universitaire, art. cité*, p. 18 ; 3° les dimensions de la plaine de 3.000 pas, insérée entre la croupe occidentale de la montagne de Flavigny et le mont Réa qui la ferme au nord ; 4° la désignation de ce mont Réa, *a septentrionalibus collis* (83, 2), qui est fausse pour l'*oppidum* d'Alésia, mais juste pour l'observatoire de César ; 5° la visibilité et l'aspect des pentes méridionales du mont Réa, qui se détachent en plein relief, par delà l'éperon occidental du mont Auxois (83, 2) ; 6° le terme *loca praerupta* (86, 4), pour les pentes que les Gaulois de Vercingétorix tentèrent d'escalader : pentes septentrionales de la montagne de Flavigny, qui, vues du haut de cette montagne, donnent l'illusion de véritables précipices ; 7° la redondance, extraordinaire dans le style de César, *decliuia atque deuexa*, s'agissant de la descente de César, au moment décisif de l'ultime bataille (88, 1) ; de son observatoire, le proconsul, vêtu du *paludamentum* écarlate, est descendu dans la plaine par une déclivité en escalier coupée de replats, disent les géologues et géographes ; cf. E. de Saint-Denis, *Un détail de topographie alésienne*, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, juillet-septembre 1954, p. 252-258.

En résumé, je me permettrais de remplacer « du mont Auxois » par : « de la croupe occidentale de la montagne de Flavigny », dans ce brillant couplet de M. J. Carcopino sur la notice topographique de César (79, 1-4) : « En vérité, il était impossible de dire plus et mieux en moins de mots ; et lorsque, du mont Auxois, on embrasse le paysage environnant, l'on ne sait plus ce que l'on doit admirer le plus, ou la pérennité d'une nature que l'aile du temps n'a même pas effleurée, ou la magique simplicité de l'art à qui quelques touches fluides, et cependant indélébiles, suffirent pour en tracer une image aussi ressemblante, pour achever, comme au courant de la plume, ce petit chef-d'œuvre d'exactitude et de transparence descriptives » (p. 25). On ne saurait dire mieux que César et que M. J. Carcopino.

Mais le plateau qui couronne le mont Auxois pouvait-il contenir toutes les populations qui s'y rassemblèrent, d'après le récit de César, en 52 av. J.-C.? Objection souvent formulée, à laquelle M. J. Carcopino répond en discutant d'abord le chiffre de 170.000 âmes, avancé par Plutarque ; en calculant ensuite que l'armée de Vercingétorix enfermée dans Alésia comptait 80.000 fantassins, dont il faut défalquer les 3.000 morts de la bataille préliminaire de cavalerie (cf. 68, 2), et ce qui pouvait rester des 15.000 cavaliers, dont une partie avait été taillée en pièces dans cette affaire, et une autre le fut lors de la première sortie d'Alésia dans la plaine (70, 7). Avec les Mandubiens, habitants sédentaires de l'*oppidum*, et ceux qui s'y réfugièrent avec Vercingétorix (71, 7), on arrive au total vraisemblable d'une centaine de milliers d'êtres humains pour une superficie de 98 hectares. D'ailleurs une portion importante du contingent gaulois était, d'après *B. G.*,VII, 69, 5, établie sur les pentes orientales du mont Auxois (Croix-Saint-Charles), où la déclivité, beaucoup moins raide qu'ailleurs, pouvait offrir un habitat. Le chiffre de 80.000 Gaulois dénombrés à Alésia est-il une exagération voulue par le propagandiste pour enfler l'importance de sa victoire? (Cf. M. Rambaud, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*. Paris, 1952, p. 179 sqq.) M. Rambaud l'a

accepté (*op. cit.*, p. 181), ainsi que M. J. Carcopino (p. 40), dont les calculs et rapprochements rejoignent ceux du P. A. Noché dans *Miroir de l'histoire*, octobre 1957, p. 493 (densité de la population assiégée à Avaricum ou à Jérusalem). D'après mes propres calculs, elle fut à Alésia bien inférieure à celle que nous avons subie, pendant la guerre de tranchées, en 1914-1917, dans certains secteurs d'Artois, de Champagne ou de Verdun. Mais ces secteurs et places d'armes surpeuplés avaient des dégagements vers l'arrière. Sans doute, mais le texte de César montre que l'entassement des êtres humains dans l'*oppidum* gaulois, en 52 av. J.-C., causa très vite une famine épouvantable (VII, 77). On pourrait aussi poser la question du ravitaillement en eau, que M. J. Carcopino laisse de côté ; elle vient souvent sur les lèvres des visiteurs. La réponse est aisée : les eaux abondent à Alésia, sources et nombreux puits que les fouilles du plateau découvrent (on vient encore d'en retrouver un, tout dernièrement) ; sans compter que les deux *flumina*, l'Oze et l'Ozerain, au pied du mont Auxois, étaient accessibles aux Gaulois comme aux Romains, se trouvant dans le no man's land.

Enfin, petite correction dans cette partie topographique : p. 42, note 38 ; il faut lire : I, 38, 4... *quod flumen... ut circino.*

Archéologie? M. J. Carcopino examine les résultats des fouilles de Napoléon III au XIX^e^ siècle, d'Espérandieu en 1910, de la Société de Semur (V. Pernet, J. Toutain, Bernard d'Harcourt, abbé Jovignot), dont l'activité continue de nos jours et continuera sous l'impulsion de mes jeunes et savants collègues R. Martin et J. Le Gall ; enfin les résultats des fouilles exécutées dans la plaine des Laumes, en 1956, par MM. R. Martin et J. Joly ; en 1957, par le P. A. Noché et ses collaborateurs. Une confrontation de ces résultats avec la description des travaux romains dans le texte latin s'imposait, car les alaisiens ont fait état de nombreuses divergences, surtout en ce qui concerne les dimensions des fossés retrouvés.

Rectifions d'abord une confusion qui s'est introduite, p. 67 et p. 69, n. 81, au sujet de la fouille Martin-Joly dans les dépendances de l'école des Laumes, en 1956 (et non 1955) ; un seul fossé a été retrouvé (voir le compte-rendu officiel et seul valable de cette trouvaille dans *Revue archéologique de l'Est* et du *Centre-Est*, juillet-décembre 1956, p. 362). C'est à Grésigny, en 1957, que les jeunes fouilleurs du P. A. Noché ont retrouvé deux fossés. Le livre de M. J. Carcopino était sous presse lorsque le P. A. Noché a fait paraître, sur sa fouille de Grésigny rapprochée de toutes les fouilles de Napoléon III et de ses successeurs, une mise au point de premier ordre, dans *Ogam*, avril-juin 1958, p. 105-120 (avec planches). Je résumerais et compléterais donc ainsi la partie archéologique de M. J. Carcopino :

P. 46 : à juste titre est soulignée l'importance du plan Millot (agent voyer de Napoléon III et de Stoffel pour les fouilles de 1861-1865) et de la communication présentée par l'abbé J. Joly à l'Académie des Inscriptions en date du 13 avril 1956. Aux dernières nouvelles cet admirable et heureux chercheur non seulèment va publier le plan Millot, mais a retrouvé au Musée de Saint-Germain-en-Laye d'autres papiers du même agent-voyer sur les retranchements romains et leurs défenses accessoires. Les documents Millot faciliteront certainement les explorations à venir dans la plaine des Laumes et sur les hauteurs du site alésien.

P. 49 : excellente confrontation des données du texte latin (VII, 69, 5) avec la *maceria* découverte par Espérandieu à la Croix-Saint-Charles et la section de muraille dégagée à l'ouest du mont Auxois (extrémité de l'éperon dite la Pointe).

P. 57, n. 66 : cette note répond victorieusement à l'objection faite par G. Colomb touchant la fuite « invraisemblable » de la cavalerie gauloise, au tout début de l'investissement (71, 1) ; elle s'est faite de nuit (par une nuit probablement sans

lune), alors que les travaux de contrevallation romaine étaient à peine commencés..., et que César avait en tout et pour tout 40.000 légionnaires pour surveiller un périmètre de 20 kilomètres et une ouverture de 4 km. 500 vers l'ouest sur la plaine.

P. 63 sqq. : sur ce périmètre, le texte de César donne 10.000 pas pour la contrevallation (69, 6) et 14.000 pour la circonvallation (74, 1). Avant de polémiquer, comme on l'a fait souvent, à propos de ces chiffres, il faudrait savoir comment mesurer ces deux cercles concentriques. Car les lignes, en dehors de la plaine de 3.000 pas, secteur névralgique entre tous, étaient par endroits discontinues, et, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de les dessiner avec certitude. Il faut aussi se souvenir que les chiffres sont, pour les spécialistes de l'édition, le casse-tête le plus irritant ; ainsi les manuscrits de la famille β donnent X mille pas pour la contrevallation ; et ceux de la famille α, XI mille pas. J'admire les géomètres qui, curvimètre en main, affirment que la circonvallation romaine avait bien 14.000 pas (20 km. 700), ou qu'elle avait seulement 18 kilomètres ! Du texte latin, si sobre en ce qui concerne la circonvallation (74, 1), je déduirais même qu'imaginée et ordonnée en dernier lieu, bien après les travaux de contrevallation, lorsque le danger d'être attaqué de l'extérieur surgit, la circonvallation, commencée après plusieurs semaines de siège, resta rudimentaire et coupée çà et là de larges interruptions.

P. 60-63, sur la distance qui sépare le grand fossé (*fossa proxima, i. e.* le plus proche de la place investie) des autres travaux de contrevallation (72, 1-2) : 400 pieds, dit le texte latin, soit 120 mètres, alors que le fossé découvert par Stoffel (qui a d'ailleurs un peu moins que la largeur requise : 5^m10, 5^m20, 5^m40, au lieu de 20 pieds, 5^m90) est presque constamment à plus de 400 pas de la contrevallation. D'où la correction de *pedes* en *passus* proposée par Guischard et admise par M. J. Carcopino pour d'excellentes raisons (p. 61) ; cf. A. Noché, *Ogam, art. cit.*, p. 108-110. La confusion des copistes a pu venir de ce que le sigle P servait d'abréviation pour *pes* ou *passus*, suggère M. J. Carcopino. J'ajoute que, si les manuscrits de la famille α donnent *pedes*, ceux de la famille β ont *pedibus*, qui expliquerait la corruption de *passus* en *pedes*.

P. 66 sqq. ; sur les dimensions des fossés jumeaux (72, 3) : *duas fossas quindecim pedes latas eadem altitudine perduxit*, deux fossés de 15 pieds de large (4^m43) et de même profondeur. Faut-il entendre : ayant l'un et l'autre une même profondeur (non indiquée), ou ayant 15 pieds de profondeur comme de largeur? Les fouilles de 1861, 1956 et 1957 ont, semble-t-il, dissipé toute équivoque. En effet, les dimensions sont pour les fossés découverts en 1861 (fossé trapézoïdal et fossé triangulaire) : largeur, 4^m40 ; profondeur, 2^m40 ; pour le fossé Martin-Joly découvert en 1956 (fossé trapézoïdal) : largeur, 4^m70 ; profondeur, 1^m75 ; pour les fossés Noché découverts en 1957, fossé nord de profil plus évasé : largeur, 5^m70 ; profondeur, 2 mètres ; fossé sud : largeur, 4^m60 ; profondeur, 1^m69 ; cf. A. Noché, *art. cit.*, p. 110 sqq. Les alluvions et les travaux des hommes ont pu, en beaucoup d'endroits, élever le niveau du sol ; quel était ce niveau dans la plaine des Laumes au temps de César? Il n'est pas facile de le dire avec précision, et les profondeurs indiquées ci-dessus ne peuvent qu'être approximatives. En outre les dimensions données par César étaient les directives théoriques du génie romain, et les légionnaires métamorphosés en terrassiers les ont observées à peu près, avec des divergences imposées par la nature variable du terrain, ici et là, ou par les hasards des opérations (cf. remarques excellentes des pages 76-78, tirées des expériences de la guerre de tranchées 1914-1918).

P. 70 : sur la localisation des défenses accessoires (cippes, lis et aiguillons) dans

l'ensemble du dispositif romain (VII, 73). D'après *ante haec* (73, 9) l'ordre de ces cippes, lis et aiguillons était des *munitiones* romaines vers Alésia. Mais où placer ces trois lignes de défenses accessoires? entre le grand fossé (*fossa proxima*) et les fossés jumeaux? ou bien entre les fossés jumeaux et le *uallum*? Le verbe employé par César (*addere*, ajouter aux travaux) est vague : *ad haec rursus opera addendum Caesar putauit* (73, 2). M. J. Carcopino a omis de poser la question ; or, il y a désaccord entre les commentateurs à ce sujet. Encore un problème à reconsidérer, en confrontant le texte latin, les emplacements des cippes, des lis et des aiguillons décelés au XIX^e siècle, et les papiers Millot concernant ces défenses accessoires.

P. 81 sqq. ; sur les ossements, armes et monnaies exhumés des retranchements d'Alésia : importante discussion ; on sait, en effet, que l'amoncellement des ossements et des armes était considérable au pied du mont Réa, là où la bataille décisive fit rage (*fit magna caedes*, 88, 3). M. J. Carcopino a étudié à son tour le « canthare » d'argent, qui fut retrouvé en septembre 1862 dans la boue d'un fossé de la plaine des Laumes. G. Colomb a voulu « refouler ce vase dans l'ombre du Bas-Empire », en imaginant un pillage de la cité gallo-romaine d'Alésia, lors de l'invasion des Germains qui submergea la Gaule vers 275 ap. J.-C. M. Ch. Picard a montré que cette pièce d'orfèvrerie appartenait à l'art hellénistique du III^e siècle av. J.-C. (cf. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1949, p. 189-195) et supposé qu'apportée dans les bagages d'un officier romain elle fut perdue accidentellement dans les fossés d'Alésia. Après avoir examiné les suggestions de Héron de Villefosse, M. J. Carcopino propose une autre datation et un autre roman (p. 96-97). Je ne me chargerais pas de départager les archéologues imaginatifs.

Nous voici sur un terrain plus solide avec J.-B. Colbert de Beaulieu et son étude : *La localisation d'Alésia et la numismatique gauloise*, dans *Ogam*, avril 1956, p. 111-136. Deux fois, M. J. Carcopino a montré l'importance de cette étude récente (p. 97 sqq., 161 sqq.), dont l'essentiel, à mes yeux, est la double concordance : 1° entre l'abondance des monnaies gauloises, antérieures à 52 av. J.-C., exhumées dans le secteur du mont Réa, et la localisation de la mêlée finale, acharnée et meurtrière, en cette région du champ de bataille ; 2° entre la répartition de ces monnaies et celle des effectifs eux-mêmes (d'après VII, 75) :

Héduennes, 15 %	pour un effectif de	35.000 h.,	soit 14 %	de l'armée de secours gauloise ;
Arvernes, 21 %	—	35.000 h.,	— 14 %	—
Sénones, 8,6 %	—	12.000 h.,	— 5 %	—
Biturgiges, 10 %	—	12.000 h.,	— 5 %	—
Lémovices, 2,6 %	—	3.000 h.,	— 1 %	—

L'importance du lot arverne s'explique évidemment par le rôle joué par les Arvernes dans la manœuvre du mont Réa, sous les ordres de Vercassivellaunos (pourquoi M. J. Carcopino l'appelle-t-il Cassivellaum?) ; cf. VII, 83, 6.

* * *

Arrivons aux chapitres III et IV, qui contiennent les propositions les plus originales et les plus hardies.

1° D'abord (p. 110-120), examen du texte de Florus (I, 45) selon lequel Alésia aurait été incendiée et détruite par César, après la capitulation de Vercingétorix. M. J. Carcopino n'a pas de peine à montrer que ce témoignage, exploité par les alaisiens, est suspect, démenti par les réalités historiques et archéologiques ; conclusion qui était la mienne dans un article de *Latomus*, avril-juillet 1950, p. 157-

173. Allant plus loin, M. J. Carcopino corrige le texte de Florus. Celui-ci laisse croire, en effet, que le siège de Gergovie fut postérieur aux événements d'Avaricum et d'Alésia, et il transporte à Gergovie les travaux romains d'Alésia : *Tum ipsa capita belli adgressus urbes, Auaricum quadraginta milium propugnantium sustulit. Alesiam ducentorum quinquaginta milium iuuentute subnixam flammis adaequauit. Circa Gergouiam Aruernorum tota belli moles fuit, quippe cum...*, etc. Par un simple déplacement, on remettrait ordre et vérité dans le texte de Florus : *Tum ipsa capita belli adgressus urbes Auaricum quadraginta milium propugnantium flammis adaequauit. Circa Gergouiam Aruernorum et Alesiam ducentorum quinquaginta milium iuuentute subnixam tota belli moles fuit, quippe cum...*, etc. (dans la suite, p. 113, n. 4, ligne 12, lire *ipse ille rex*). La correction est ingénieuse et séduisante : l'erreur monumentale ne serait plus imputable à Florus, mais à un copiste. Malheureusement la suite du texte n'est pas moins suspecte et entachée d'erreurs : description très incomplète de la contrevallation romaine, dans laquelle il n'est question que de pieux (*sudibus*) et d'un seul fossé rempli d'eau ; inexactitude du chiffre de dix-huit fortins (*castella*), qui étaient vingt-trois, d'après César ; omission des *castra* ; enfin simplification du *uallum* (cf. *Latomus*, *art. cité*, p. 157-160). Allons-nous alors nous engager dans la voie bravement ouverte par M. J. Carcopino, et corriger d'un bout à l'autre ce texte fantaisiste? La plupart des erreurs qui l'entachent sont probablement de Florus lui-même, compilateur médiocre, plus soucieux de rhétorique que de vérité historique.

2° Alésia chez les Séquanes : tel est le titre de l'argumentation suivante. M. J. Carcopino considère que trois textes au moins localisent chez les Séquanes l'Alésia de Vercingétorix et de César : Dion Cassius (XL, 39, 3) ; Plutarque (*Vie de César*, XXVI, 2) ; César (*B. G.*, VII, 66, 2). Dion Cassius dit formellement que Vercingétorix surprit dans le pays des Séquanes (ἐν Σηκουανοῖς) le proconsul qui allait porter secours aux Allobroges (d'où le combat de cavalerie qui contraignit Vercingétorix à se replier sur Alésia et à s'y enfermer le lendemain). Plutarque dit : « César passa à travers le pays des Lingons avec l'intention d'atteindre celui des Séquanes, qui étaient amis des Romains, et qui se trouvent au sortir de l'Italie quand on gagne le reste de la Gaule. Ἐνταῦθα (à ce moment, ou en cet endroit? valeur temporelle ou locale? l'une et l'autre sont courantes dans les textes grecs ; cf. H. G. Liddell-R. Scott, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1925, I, p. 574, art. ἐνταῦθα II), les ennemis le vinrent assaillir et environner de tous côtés avec un nombre infini de combattants. » Quant au texte de César (*cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret*), il dit que César était en train de faire route, de se diriger vers le pays des Séquanes, et qu'il traversait l'extrémité du territoire lingon lorsque la rencontre se produisit. Il est donc impossible de conclure, comme le fait M. J. Carcopino (p. 124) : « Plutarque et Dion Cassius sont d'accord non seulement l'un avec l'autre, mais tous les deux ensemble avec César ». En effet : 1° ἐν Σηκουανοῖς de Dion Cassius (chez les Séquanes) est en contradiction avec *in Sequanos* de César (en se dirigeant vers les Séquanes) ; 2° ou bien ἐνταῦθα de Plutarque a une valeur temporelle et Plutarque est d'accord avec César et en désaccord avec Dion Cassius, ce que je crois (cf. *Revue universitaire*, *art. cité*, p. 16-17) ; ou bien ἐνταῦθα a une valeur locale, et cet adverbe serait amphibologique dans la phrase de Plutarque, car à quoi le rapporter dans ce qui précède : au pays des Lingons? ou à celui des Séquanes? Si nous replaçons les trois textes dans leur ordre chronologique et en nous rappelant ce que nous savons des trois auteurs et de leur information, nous pouvons conclure : 1° Plutarque, travaillant d'après les textes de César ou de Tite-Live (aujourd'hui perdu), a donné à ἐνταῦθα la valeur temporelle, et son témoignage est d'accord avec celui de César, premier en date et premier acteur du drame de 52 av. J.-C. ; 2° Dion Cassius, qui écrivait

quelque 200 ans après l'événement et qui a commis dans le même passage deux autres erreurs (cf. *Revue universitaire, art. cité*, p. 16, n. 3), a été trompé par cet ἐνταῦθα de Plutarque ; il n'a pas commis « un contresens invraisemblable chez un écrivain grec » (p. 123), mais, trompé par ses connaissances très floues en géographie gauloise, il a opté à tort pour la valeur locale de cet adverbe amphibologique.

Examinons maintenant les arguments qui amènent M. J. Carcopino à postuler que le pays des Séquanes n'était pas limité à l'ouest par la Saône, mais qu'il s'enfonçait au delà, jusqu'aux sources de la Seine et jusqu'à la Mandubie, dont Alésia était la capitale. Avec une grande agilité, l'auteur se meut à travers les témoignages tirés de la linguistique et de la toponymie (Holder, G. Bloch), les études consacrées à l'histoire du duché de Bourgogne (M. Chaume), et des textes variés (César, Tacite, Strabon, Artémidore cité par Étienne de Byzance, Héri d'Auxerre, inscription des sources de la Seine, etc.). La question des enclaves séquanes en territoire héduen, à l'ouest de la Saône, et la localisation des préliminaires d'Alésia, c'est-à-dire de la bataille de cavalerie perdue par Vercingétorix, a été souvent remise sur le tapis en ces dernières années ; elle a été débattue plusieurs fois à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. M. J. Carcopino renvoie à quelques publications. Il faut ajouter : Ém. Thevenot, *La marche de César et de Vercingétorix avant le blocus d'Alésia*, dans *Annales de Bourgogne*, IX (1937), II, p. 1-8 ; J. Toutain, *Le combat de cavalerie qui précéda le siège d'Alésia*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1950-1951, p. 213-216 ; communications de MM. Grémaut, Jovignot et Gras, avec observations et échanges de vues, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XXIII (1947-1953), p. 40-44.

Pour projeter un peu de lumière sur l'obscure fluctuation des frontières qui séparèrent les Héduens, les Lingons et les Séquanes, il serait grand temps d'y introduire, à mon avis, un peu d'ordre chronologique. S'agissant des événements de 52 av. J.-C., la question majeure est ici : la Saône servait-elle de frontière entre Héduens et Séquanes? Question majeure et pièce maîtresse dans la construction de M. J. Carcopino, puisque la démarche, à partir de là, progresse en trois temps : 1° il y avait alors Séquanes de l'est et Séquanes de l'ouest ; 2° Séquanes de l'ouest et Mandubiens ne faisaient qu'un ; 3° les Mandubiens (capitale Alésia) étaient les alliés de César.

Nous n'utiliserons donc pas le témoignage de Tacite (*Ann.*, III, 42 sqq.), que M. J. Carcopino sollicite pour affirmer qu'en 21 ap. J.-C. les Séquanes étaient maîtres des sources de la Seine (p. 132). D'ailleurs, relisant ce texte de Tacite, je n'y trouve aucune indication précise permettant de fixer l'itinéraire de Silius et de déterminer, si pour se rendre du pays trévire à Autun en ravageant les cantons séquanes qui se trouvaient aux confins de la Séquanie et limitrophes des Héduens, Silius a traversé des cantons séquanes à l'ouest ou à l'est de la Saône. Mais revenons à 52 av. J.-C. César résume très nettement l'évolution de la situation jusqu'à son arrivée en Gaule, dans *B. G.*, VI, 12 : avec l'appui d'Arioviste et de ses Germains, les Séquanes avaient ruiné l'hégémonie héduenne, livré plusieurs combats heureux où périt toute la noblesse héduenne, gagné une grande partie de la clientèle héduenne et occupé par la force « une partie du territoire contigu au leur » (*partem finitimi agri per uim occupatam*, VI, 12, 4). Ce territoire, ravi aux Héduens, ne pouvait être qu'une tête de pont, plus ou moins profonde, à l'ouest de la Saône ; Strabon (IV, 3, 2) parle justement de la querelle pour le fleuve (ἡ τοῦ ποταμοῦ ἔρις) et des droits de péage (διαγωγικὰ τέλη) que les deux peuples riverains, Héduens et Séquanes, se disputaient. Puis César ajoute (VI, 12, 6) : « L'arrivée de César avait changé la situation ; les otages furent rendus aux Héduens ; ils recouvrèrent leurs anciens clients, ils en acquirent de nouveaux grâce à César... ; enfin ils avaient

grandi en puissance et en dignité, et les Séquanes avaient perdu leur hégémonie. »

Lorsque, au livre I (58 av. J.-C.), César écrit sa phrase, si claire et si obscure : *Flumen est Arar, quod per fines Haeduorum et Sequanorum in Rhodanum fluit* (I, 12, 1), il pense à la situation dans laquelle la Saône traverse les territoires héduen et séquane (*per fines*) ; il ne dit pas qu'elle coule entre les deux (*inter fines* ; p. 147, *praeter* doit être un lapsus de M. J. Carcopino pour *inter*) ; et s'il adopte un ordre surprenant *Haeduorum et Sequanorum* (au lieu de l'ordre nord-sud qu'on attendrait, puisqu'il s'agit dans la phrase du cours de la Saône allant se jeter dans le Rhône, donc *Sequanorum et Haeduorum*), c'est que, suivant l'explication du P. Noché et de l'abbé Jovignot, César se place en Romain qui dirige ses regards de l'Italie vers l'extérieur (cf. Gaules cisalpine et transalpine, point de vue fréquent dans la géographie ancienne) ; voir *Mémoires de la Commission...*, *op. cit.*, p. 41 (avec remarque complémentaire sur la valeur des *excursus* géographiques du *Bellum Gallicum*, considérés par certains comme des interpolations ou des compliations de géographes grecs par quelque secrétaire de César ; question complexe et insoluble).

Mais nous sommes en 52 av. J.-C. ; depuis l'arrivée de César en Gaule la situation a changé (VI, 12, 6) et les Séquanes ont été vraisemblablement relégués à l'est de la Saône, à l'intérieur de leurs frontières d'autrefois, lorsqu'ils ont perdu l'hégémonie en Gaule. Ici encore deux témoignages de Strabon corroborent le texte de César et notre interprétation : 1° IV, 1, 11 : la Saône coule des Alpes (?), servant de frontière entre les Séquanes, les Héduens et les Lingasiens (Λιγκασίους : Lingons?) ; 2° IV, 3, 2 : au delà de la Saône habitent les Séquanes. Quant à cet autre texte de Strabon (IV, 3, 2), allégué par M. J. Carcopino : Σηκοανᾶς ῥεῖ ἐς τὸν Ὠκεανὸν διὰ τοῦ ἔθνους ὁμωνύμου (la Seine coule vers l'Océan à travers le peuple de même nom), il repose vraisemblablement sur un de ces rapprochements étymologiques qui pullulent, très fantaisistes (les philologues le savent bien), dans la littérature ancienne.

Quel est en effet le rapport entre les noms du fleuve *Sequana* et du peuple *Sequani*? Certains ont dit que le fleuve avait donné son nom aux *Sequani*, peuple riverain de la Seine (cf. *Morini*, *Rauraci*, *Ambiani*, *Treueri* ; G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris, 1920, p. 91) ; d'autres ont soutenu que *Sequana* était le fleuve des Séquanes, comme si le fleuve avait reçu son nom des *Sequani* venus s'installer sur ses bords. Notre spécialiste d'hydronymie, M. P. Lebel, s'est abstenu de parler de *Sequana* dans sa thèse aussi prudente que savante ; et il vient de me redire que ce nom ne lui dit décidément rien. Avec un peu plus de hardiesse, ou de témérité, on pourrait rapprocher beaucoup de noms très anciens, qui cachent peut-être un thème se référant aux divinités des sources, des rivières, des étangs, etc., mais je ne me chargerais pas d'expliquer s'il y a parenté, par exemple, entre : Seine, Sène, Senne, Sensée, Sée, Sélune, Sienne, Seille (sans compter Sein, de *Sena*, île qui fut le séjour d'un collège de prêtresses marines). A. Roserot (*Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*. Paris, 1924, p. 375) a dressé la liste chronologique des noms de la Seine : Sequana, Senna, Secana, Soigne, Seigne, Soyne, Soinne, Seigne, Seinne, Saigne, Seingne, Sainne, Seyne, Senne, Saine, Sène, Seine : admirable exemple de contaminations qui doit nous inciter à beaucoup de prudence dans nos promenades hydronymiques !

Aussi je verrais encore un rapprochement étymologique de haute fantaisie dans le texte saugrenu d'Artémidore d'Éphèse, rapporté par Étienne de Byzance : Σηκοανὸς πόλις Μασσαλιωτῶν ἀφ' οὗ τὸ ἐθνικὸν Σηκοανοί (la Seine, ville des Marseillais, d'où le nom du peuple des Séquanes) ; ce que M. J. Carcopino a corrigé (p. 140) en Σηκοανὸς πόρος... : la Seine, voie passante, voie de transit des Marseillais. Le texte est ainsi rattaché au problème de la route de l'étain passant par le

seuil de Bourgogne ; cf. *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix.* Paris, 1957, *passim* ; comment ne serais-je pas séduit par cette thèse de M. J. Carcopino, puisque, dans *Latomus*, 1950, *art. cité*, p. 169-172, j'attirais l'attention des savants sur l'importance d'Alésia et des vieux chemins de la Côte-d'Or dans l'histoire du commerce de l'étain et de la métallurgie gauloise? Mais que diront les hellénistes de la correction trop ingénieuse de πόλις en πόρος? Pour ma part, j'ai vérifié les emplois de πόρος, donnés par les lexiques Bailly et Liddell-Scott ; or, chaque fois que le mot est appliqué au passage procuré par un fleuve ou une mer, il s'agit de traverser l'étendue d'eau, de passer d'une rive à l'autre ; jamais, d'une navigation d'amont en aval. Nous lirons donc avidement le compte-rendu de l'Académie des Inscriptions qui est annoncé, p. 140, n. 42. Quoi qu'il en soit, même si l'on admet la correction de M. J. Carcopino et si l'on attribue quelque valeur étymologique au rapprochement Σηκοανός-Σηκοανοί, que vaut ce texte d'un géographe grec du IIe siècle av. J.-C., cité par Étienne de Byzance (VIe siècle ap. J.-C.), quand nous recherchons quelle était la situation des frontières héduennes et séquanes en 52 av. J.-C.?

Pouvons-nous tirer quelque argument des inscriptions gravées sur la stèle découverte en juillet 1953 aux sources de la Seine et étudiée dans la *Revue des Études anciennes* (janvier-juin 1956, p. 71-82) par R. Martin pour la partie archéologique et épigraphique, et par M. Lejeune pour la partie philologique? Ces deux inscriptions sont en langue celtique, l'une en caractères latins, l'autre en caractères grecs. Reproduisons la conclusion prudente de MM. Martin et Lejeune (p. 82) : « Nous pensons avoir assez montré combien d'incertitude subsiste dans l'interprétation. Nous présentons ci-dessous la solution qui nous paraît la plus plausible, mais qui n'est qu'une des solutions possibles :

A) are Sequani	« apud Sequanam
areos	propinqui
iourus	erexerunt
Luceo(n) Nerte coma(ri)	Lucium Nertecomari f.
B) Δαγολιτους	Dagolitus
αυο⟨υω⟩τ	sculpsit ».

C'est M. J. Carcopino qui traduit (p. 134) : « près de la Seine, ses proches ont élevé (ce monument) », et qui ajoute ensuite : « Les dévots de la Seine n'étaient pas seulement ses riverains ; ils étaient aussi ses proches, ses parents, et ces liens, noués par la religion de la tribu, ne sauraient convenir qu'aux Séquanes, dont la dénomination exprime l'affinité mystique avec la déesse-mère dont ils vénèrent l'action féconde dès sa bienfaisante apparition sur le sol. » Mais, dans le texte de l'inscription comme dans le commentaire qui le précède, je ne trouve aucune indication, aucune suggestion donnant les Séquanes comme riverains ou comme proches parents du fleuve. Les hésitations louables de M. Lejeune portent précisément sur *are Sequani areos* (p. 80), et sa conclusion « n'est qu'une des solutions possibles ». Aussi bien, M. Ém. Thevenot vient de m'écrire quelle serait sa traduction : « Auprès de Sequana (*i. e.* la Dea Sequana, déesse du fleuve), les proches (*i. e.* riverains ou proches parents de Lucius?) ont élevé Lucius, fils de Nertecomaros (*i. e.* ont élevé ce monument en l'honneur de ou dans l'intérêt de ou cette image de Lucius, fils de Nertecomaros). Enfin j'en reviens toujours là : même si l'inscription contenait quelque allusion aux Séquanes riverains de la Seine, nous permettrait-elle de dire quelle était la situation des frontières entre Séquanes, Héduens et Lingons, en 52 av. J.-C.? La datation proposée par R. Martin est, en effet, la suivante : rattacher la stèle à un groupe de productions qui peuvent être attribuées « à des

« ateliers régionaux dont l'activité pourrait se placer vers le milieu ou dans la « seconde moitié du 1er siècle de notre ère » (p. 74).

3° « Les Mandubiens, Séquanes de l'ouest, amis de Rome. » M. J. Carcopino veut donc qu'il y ait eu, sur la rive droite de la Saône et autour de la Seine, des Séquanes de l'ouest, détachés politiquement par César des Séquanes de l'est et constitués en une peuplade indépendante (p. 144). Nous avons vu plus haut que les textes de César et de Strabon s'opposent à ce postulat. Mais voici que ces Séquanes de l'ouest deviennent les Mandubiens.

L'examen des monnaies gauloises exhumées dans les régions à l'ouest de la Saône, aux Bolards (nord de Nuits-Saint-Georges) et au mont Afrique (ouest de Dijon) vérifie-t-il l'hypothèse de M. J. Carcopino? Dans le trésor des Bolards, la répartition des monnaies était : héduennes, 62 % ; séquanes, 10 % ; lingones, 4 %. Au contraire, dans celui du mont Afrique, elle était : héduennes, 8 % ; Lingones, 10 % ; Séquanes, 65 %. « Or si l'on applique à ces chiffres la « règle des numismates », suivant laquelle, au sein d'un même trésor, la fréquence des types monétaires qu'il contient est inversement proportionnelle aux distances qui séparent le lieu de leur trouvaille des centres de leurs émissions, il ressort de la comparaison des deux trésors : 1° que l'emplacement du premier, aux Bolards, ressortissait aux Héduens ; 2° que celui du mont Afrique relevait au contraire des Séquanes » (p. 149). Cette « règle des numismates » ne m'impressionne pas du tout. Il faudrait surtout savoir : 1° à quelles dates ces trésors ont été enfouis ; 2° dans quelles circonstances ils ont été cachés aux Bolards et au mont Afrique (bien différente est la question des monnaies gauloises d'Alésia, pour lesquelles nous savons qu'elles devaient appartenir aux combattants gaulois de l'armée de secours, en 52 av. J.-C.) ; 3° d'où purent venir, de près, de loin ou d'ailleurs, ces monnaies rassemblées aux Bolards et au mont Afrique. Et M. J. Carcopino ignorerait-il la conclusion récente d'un numismate, M. M. Dayet (dans *Ogam*, 1956, p. 323-326 et dans *R. A. E.*, janvier-juin 1958, p. 122-128) : les monnaies dites séquanes (65 % du trésor du mont Afrique) appartiennent en réalité à des types indéterminés. Ainsi s'écroule la conclusion de M. J. Carcopino, qui trouvait là une preuve complémentaire pour affirmer que les sources de la Seine et le site de Dijon même appartenaient aux Séquanes, ensuite qu'une large bande de terre séquane s'interposait à l'ouest de la Saône, entre le territoire des Lingons au nord, et vers l'ouest et le midi, celui des Héduens... (p. 150).

D'autre part, pouvons-nous accepter l'équation : Mandubiens = Séquanes de l'ouest? Alésia était la capitale des *Mandubii* : *oppidum Mandubiorum* (César, *B. G.*, VII, 68, 1) ; πόλις Μανδουβίων (Strabon, IV, 2). Dans le récit de César, la Mandubie n'est jamais confondue avec le territoire héduen, ou lingon, ou séquane. L'armée gauloise de secours se concentre chez les Héduens (76, 3 : *in Haeduorum finibus*), avant de partir pour Alésia (76, 5 : *ad Alesiam proficiscuntur* ; corriger, p. 143, n. 50, *in Alesiam*). Les assiégés ignorent ce qui se passe hors du pays, chez les Héduens (*ii qui Alesiae obsidebantur, inscii quid Haeduis gereretur*, 77, 1). Après la chute d'Alésia et la reddition de Vercingétorix, César part chez les Héduens (*in Haeduos proficiscuntur*, 90, 1) pour prendre ses quartiers d'hiver à Bibracte (mont Beuvray).

D'après les limites des diocèses en Bourgogne, le chanoine M. Chaume a dessiné les limites approximatives des Mandubiens. Mais ces limites des diocèses datent du Moyen Age ; quelle était (nous y revenons encore), après et avant beaucoup de fluctuations, en 52 av. J.-C., la situation territoriale des Mandubiens, des Lingons, des Héduens et des Séquanes? Pauvres Mandubiens qui deviennent, avec M. J. Carcopino, « comme des Séquanes antérieurement transplantés en Bourgogne et dotés

dans leur nouvel habitat, pour les besoins de la politique et de la stratégie de César, d'une autonomie dont ils n'avaient pas joui avant la guerre des Gaules » (p. 155). Aucun témoignage ne permet, à ma connaissance, d'accorder cette autonomie aux « Séquanes de l'ouest », ni de retirer aux Mandubiens leur autonomie pour en faire des Séquanes. Pauvres Mandubiens ! En 52 av. J.-C., Critognat proposait de livrer leurs vieillards, leurs femmes et leurs enfants à l'Intendance de Vercingétorix pour les distribuer en rations alimentaires aux assiégés d'Alésia ; au XIX^e^ siècle, la littérature alaisienne tantôt les a fait absorber par les Héduens, tantôt les a déplacés vers les montagnes du Jura et engloutis dans les estomacs séquanes. En 1958, M. J. Carcopino les fait absorber par les Séquanes de l'ouest. Ce sont toujours les mêmes qui sont mangés, les petits !

Félicitons cependant M. J. Carcopino d'avoir renoncé à l'étymologie chère aux Alaisiens : *Man-dubii*, hommes du Doubs, « si tentante soit-elle » (p. 154), puisqu'elle l'avait tenté et contenté quand il se promenait aux pays de la Dame de Vix. Réjouissons-nous de voir rattraper ce petit monstre hybride (*man-dubii*, au lieu de *mandu-bii* ou *uii*, le peuple des éleveurs de chevaux ; cf. *Revue universitaire*, *art. cité*, p. 20), qui a trop longtemps caracolé dans les steppes de la littérature alaisienne. Le voici enfermé à l'écurie ; qu'il y reste !

Progressons avec M. J. Carcopino. Ces Mandubiens ou Séquanes de l'ouest, « c'est tout un » (p. 156), il les fait « entrer dans le jeu du proconsul par la grâce de l'indépendance que, à l'insu du Sénat et à l'encontre de ses intentions, il leur avait accordée » (p. 157). Ainsi nous assistons à l'éclosion des sympathies mandubiennes pour César (p. 159) et les Mandubiens deviennent (p. 161), pour César, des clients dévoués, presque des vassaux. Ici, M. J. Carcopino s'appuie sur l'épisode des Mandubiens, chassés d'Alésia par Vercingétorix, que le spectre de la famine serrait à la gorge, et repoussés par César. Le texte latin ne reflète guère de sympathie entre César et Mandubiens : « Les Mandubiens qui pourtant les (Gaulois de Vercingétorix) avaient accueillis dans leur ville (Alésia) sont contraints d'en sortir avec leurs enfants et leurs femmes. Arrivés aux retranchements romains, ils demandaient avec des larmes et toutes sortes de supplications qu'on voulût bien les accepter comme esclaves et leur donner quelque nourriture. Mais César disposa sur le rempart des postes de garde qui avaient ordre de ne pas les recevoir » (78, 3-5). D'après Dion Cassius (XL, 40), moins laconique et moins cynique, cette foule affamée et suppliante, après avoir erré entre les lignes et déferlé de l'enceinte gauloise aux retranchements romains, périt sur place misérablement. La suite du texte grec permet sans doute d'excuser César au nom des horribles nécessités de la guerre : « César n'avait pas pour lui-même assez de vivres pour en distribuer aux autres » (XL, 40, 3-4). Mais les ordres de César à ses postes de garde deviendraient invraisemblables, et la concision de la phrase latine cruelle ou hypocrite, si le Romain et les Mandubiens avaient été de connivence dans le siège d'Alésia.

Que les Mandubiens, occupés et affamés par les Gaulois de Vercingétorix, n'aient pas eu beaucoup de sympathie pour ceux-ci, nous n'en doutons pas. « Pour en douter, dit justement M. J. Carcopino (p. 174), il faudrait que nous eussions la mémoire bien courte et que déjà fussent oubliées de nous les misères de l'occupation. » Mais le récit de César ne montre pas plus d'amitié entre Mandubiens et Romains, et l'on ne voit pas sur quoi s'appuyer pour supposer que les Mandubiens ne cessèrent pas d'assister César de leurs vœux et de leurs renseignements (p. 170). César a été renseigné par des déserteurs et par des prisonniers : *rebus cognitis ex perfugis et captiuis*, 72, 1. Les prisonniers, interprète M. J. Carcopino, étaient des guerriers gaulois ; les transfuges, peut-être aussi des soldats (arvernes, pourquoi arvernes plus spécialement?), « mais ce furent surtout les Mandubiens qu'oppri-

mait, exaspérait l'envahisseur » (p. 174). Il faut vraiment solliciter le texte pour que ces *perfugis* deviennent surtout des Mandubiens et des civils plutôt que des soldats gaulois. De même, pour expliquer la hâte avec laquelle César, après la prise d'Alésia, se rendit chez les Héduens (90, 7), M. J. Carcopino suggère qu'il ne voulut pas alors alourdir d'une occupation, si légère fût-elle, le poids des maux dont la guerre avait accablé les Mandubiens (p. 167). La réplique est dans le texte même de César : 1° la chute d'Alésia se place à la fin de septembre (cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. III, p. 533, n. 6) ; à cette époque, où souvent des pluies glacées s'abattent en Bourgogne et annoncent la venue de l'hiver, il est grand temps de penser aux quartiers d'hiver, et le chapitre final du livre VII définit le dispositif des légions pour l'hiver 52-51 av. J.-C. ; 2° *Ipse Bibracte hiemare constituit*, 90, 7 : César n'explique pas ce choix ; à Bibracte, il serait mieux qu'à Alésia, pour recevoir en personne la soumission des Héduens, matés et repris en main, 90, 1 ; pour recevoir les députés arvernes et leur dicter ses conditions, 90, 2 ; pour repartir plus tard, dans telle ou telle direction, suivant les circonstances et les mouvements de la résistance gauloise (VIII, 1-2) ; et, ce que César n'avoue jamais, pour surveiller la situation politique à Rome, et y courir, si besoin était.

Très important, aux yeux de M. J. Carcopino, est le texte de Plutarque (*César*, 26, 2) disant que « César avait franchi le territoire des Lingons dans son désir d'atteindre celui des Séquanes amis : ὑπερέβαλε (corriger en deux endroits, p. 123, l. 1, et p. 160, l. 6, ὑπέρβαλε en ὑπερέβαλε) τὰ Λιγγονικὰ βουλόμενος ἅψασθαι τῆς Σηκουανῶν φίλων ». Parmi les attestations antiques, dit M. J. Carcopino (p. 159), on en pourrait difficilement souhaiter une qui fût plus nette que celle-là. Mais la phrase de Plutarque continue ainsi... φίλων ὄντων καὶ προκειμένων τῆς Ἰταλίας πρὸς τὴν ἄλλην Γαλατίαν : César traversa le territoire lingon avec l'intention d'atteindre les Séquanes qui étaient amis et qui étaient situés en avant de l'Italie quand on se dirige (d'Italie) vers le reste de la Gaule. D'où il appert : 1° que la rencontre de César et de Vercingétorix n'eut pas lieu après la traversée de la Lingonie par César, mais alors que César était en train de traverser le territoire lingon (cf. *B. G.*, VII, 66, 2) ; 2° que les Séquanes ainsi visés se trouvaient voisins des Alpes, donc n'étaient pas les « Séquanes de l'ouest », mais les « Séquanes de l'est » ; 3° que ce texte de Plutarque contredit ce que M. J. Carcopino dit (p. 168) des Séquanes de l'est « dont les ressentiments n'avaient pas désarmé ». En résumé, nous ne pouvons pas accepter la thèse de M. J. Carcopino : « Les Mandubiens, Séquanes de l'ouest, amis de Rome. »

* * *

Dans la dernière partie de son livre : « L'emplacement d'Alésia et les ruses de César », l'auteur propose de reconsidérer la stratégie de César après Gergovie, en corrigeant la conception traditionnelle d'après laquelle le proconsul aurait été aux abois après son échec devant Gergovie, qu'il n'aurait plus songé qu'à fuir et qu'à voler au secours de la *Provincia* (Gaule Narbonnaise), redoutant de se voir submergé par le déferlement de la révolte gauloise (p. 186). Il n'a pas tort de prétendre que le désastre de Gergovie ne fut pas aussi total, aussi catastrophique qu'on l'a dit souvent, puisque César, après son humiliation devant la capitale des Arvernes, ne prit pas la direction de la *Provincia*, mais remonta sans désemparer vers le nord (p. 192-199). J'ai dit ailleurs que notre chauvinisme national nous poussait à travestir toutes nos défaites en glorieuses infortunes : on ne peut pas faire de la chute d'Alésia, qui fut une extraordinaire victoire de César, une glorieuse défaite, mais on se console en grossissant la victoire de Vercingétorix à Gergovie. J'y reviendrai plus loin.

Mais pouvons-nous accepter la thèse brillante et hardie de M. J. Carcopino : César aurait feint de se replier sur la Gaule Narbonnaise ; ainsi il aurait volontairement trompé Vercingétorix, et, loin d'opérer dans une atmosphère de suspicion et d'angoisse, il aurait amené le jeune chef gaulois, incapable et aveugle « sur l'emplacement prédestiné d'Alésia, comme jadis Hannibal enlisa Flaminius au Trasimène, comme dix-huit siècles plus tard Napoléon attirera les Autrichiens à Austerlitz »? (P. 217.) Cette formule percutante est la clausule finale du livre. Nous voudrions nous laisser éblouir par la tache écarlate du *paludamentum* victorieux descendant les pentes de la montagne de Flavigny, en 52 av. J.-C. (*B. G.*, VII, 88, 1), comme par le soleil d'Austerlitz ; nous voulons bien admirer la manœuvre géniale qui permit à César, dans la bataille finale du mont Réa, d'envelopper Vercassivellaunos, qui croyait envelopper les lieutenants romains Réginus et Rébilus ; mais nous ne croyons pas à la « stratégie savante » par laquelle César aurait préparé l'investissement de Vercingétorix dans l'*oppidum* d'Alésia, sous laquelle il l'aurait finalement accablé, en s'appuyant sur l'amitié des Mandubiens, Séquanes de l'ouest. Voici pourquoi :

Comme tous les commentateurs, M. J. Carcopino a bien senti qu'il serait très utile de localiser le rassemblement des légions romaines, avant la campagne d'Alésia (VII, 62, 10) et la bataille de cavalerie qui, perdue par Vercingétorix, l'a fait battre en retraite sur Alésia et s'y enfermer, erreur très lourde. Labiénus avec ses quatre légions est à Agedincum (Sens) ; puis il accourt auprès de César : *inde cum omnibus copiis ad Caesarem peruenit.* Ici une grave question d'établissement de texte et de traduction, à propos de quoi M. J. Carcopino décerne à G. Colomb le brevet de « bon latiniste » (p. 207). G. Colomb (*La bataille d'Alésia*, p. 24-25) adopte la « leçon » *inde die III* (de là, le troisième jour), qu'approuve M. J. Carcopino. Mais : 1° ce n'est pas une leçon des manuscrits, qui donnent : *inde*, *in die*, *in diem* (voir les apparats critiques de L. A. Constans (1954) et de A. Klotz (1957), qui ont imprimé *inde*), mais une correction de Whitte « eleganter » dit Klotz ; 2° César n'a certainement pas écrit *in die tertio*, qui serait un solécisme ; 3° avant d'accepter une correction, le philologue soucieux d'établir le texte avec prudence doit se demander si la leçon des manuscrits *inde* (déformée vraisemblablement par les copistes en *in die*, puis *in diem*) est intelligible. Elle l'est ; donc la correction *inde die tertio* est inutile et inacceptable. Je ne discute pas en conséquence la question de savoir si Labiénus a atteint en trois jours la plaine que domine au nord le mont Lassois et l'ample plateau, « dont l'immense étalement uniforme au nord de la forêt de Châtillon paraît avoir été disposé par la nature aux rassemblements de puissantes armées » (p. 209).

Et nous arrivons à la rencontre de César et de Vercingétorix, « non loin des lieux que Vercingétorix, parti d'Autun, avait atteints, en trois camps (*i. e.* en trois étapes), à environ dix milles (15 kilomètres) de l'armée de César » (p. 212). Vercingétorix n'est pas parti d'Autun, qui n'existait pas encore, mais de Bibracte (mont Beuvray) ; cf. *B. G.*, VII, 63, 5. Ce qui fait qu'aux 93 kilomètres, que M. J. Carcopino compte d'Autun à Courceau par Arnay-le-Duc, Pouilly et Vitteaux (p. 213, n. 55), il faut ajouter quelque 27 kilomètres, de Bibracte à Autun ; soit environ 120 kilomètres en trois étapes, 40 kilomètres par étape : ces Gaulois étaient de bons fantassins ! Mais *trinis castris Vercingetorix consedit* (VII, 66, 2) ne peut pas signifier : Vercingétorix vint en trois étapes s'établir... ; et le rapprochement avec *quintis castris peruenit* (VII, 36, 1), emprunté à G. Colomb (*op. cit.*, p. 301-303), ne vaut rien : avec le verbe de mouvement (*peruenit*), *castris* signifie étapes ; mais avec un verbe de repos (*consedit*) *castris* signifie camps ; Vercingétorix s'établit dans trois camps. La note A consacrée spécialement par G. Colomb, dans l'appendice de son livre, à la traduction de *trinis castris* est une de ces aberrations pseudo-scienti-

fiques que M. J. Carcopino appelle « erreurs intelligentes » qui permettent d'atteindre la vérité.

« Puisque César venait de quitter le territoire des Lingons, en direction des Séquanes de l'ouest, la bataille lui fut livrée à coup sûr au nord et non au sud d'Alésia » (p. 213). Ainsi le combat de cavalerie (la fameuse « Bataille de Dijon ») devrait être localisé aux environs d'Aignay-le-Duc, ou dans la plaine de Baigneux-les-Juifs (p. 214). Mais non ! César ne venait pas de quitter le territoire des Lingons, lorsque se produisit cette rencontre : il était en train de traverser l'extrémité du territoire des Lingons, comme l'a entendu plus haut M. Carcopino (p. 124, *cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines faceret*, VII, 66, 2 ; et p. 209). Nous sommes perdus !

La localisation de cette rencontre est difficile, car les indications topographiques de César sont très vagues : une hauteur (*iugum*) dominant le pays, un cours d'eau (*flumen*) ; c'est tout. D'autre part, le lendemain de ce combat de cavalerie (*altero die*, sens établi solidement et définitivement par M. R. Durand, *Mélanges Thomas*. Bruges, p. 214-228), Vercingétorix a atteint Alésia ; mais combien d'heures a-t-il marché, du champ de bataille à l'*oppidum* d'Alésia? le soir de la bataille, et le lendemain? mais jusqu'à quelle heure, ce lendemain? Ainsi les localisations abondaient : aux abords de Dijon, dans la plaine du Suzon, au pied de Saint-Apollinaire ; sur la Vingeanne, affluent de la Saône ; sur la Tille, autre affluent de la Saône ; dans la vallée de l'Armançon ; dans la vallée de l'Aube (sans parler des systèmes alaisiens) ; voir C. Jullian, *op. cit.*, p. 502, n. 7 ; E. de Saint-Denis, *Les voies anciennes et les préliminaires de la bataille d'Alésia*, dans *Les Études classiques*, octobre 1950, p. 421-422. M. J. Carcopino nous propose une nouvelle localisation. Elle en vaut une autre. J'ai opté pour celle de C. Jullian, d'après l'indication de César, VII, 65, 5 : arrivée des cavaliers germains, qui se place après la jonction de César et de Labiénus, avant le départ des forces romaines pour le pays des Séquanes ; il est possible que César, avec ses légions, ait gagné Langres pour y recevoir cette cavalerie germaine dont il avait tant besoin. A l'hypothèse de C. Jullian s'ajoute, à mes yeux, une présomption tirée de l'examen des voies anciennes (cf. *art. cité*, p. 417-433). En 1959, comme en 1950, je dois répéter : une grande prudence s'impose en cette question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Une seule conclusion est sûre : le combat de cavalerie, qui a immédiatement précédé le siège d'Alésia, ne peut pas être localisé sur la rive gauche de la Saône, en direction d'Alaise (Doubs)... Mais il ne faut pas oublier que cette bataille n'a laissé aucun vestige sur le sol et dans le sous-sol (cf. *art. cité*, p. 435). Aux environs d'Aignay-le-Duc ou dans la plaine de Baigneux-les-Juifs, M. J. Carcopino n'a pas de peine à trouver le *iugum* et le *flumen* obligatoires (cf. p. 214, n. 59). Où ne les trouverait-on pas? Et les deux sites offrent des espaces assez dégagés à une bataille de cavalerie ; mais a-t-elle laissé des traces ici ou là? Aux archéologues de répondre. Et y avait-il une route gauloise permettant à des forces militaires aussi considérables de se déplacer par là pour gagner Alésia? M. J. Carcopino ne pose pas la question. Je lui soufflerais la réponse : peut-être la route d'Alésia à Langres. Beaucoup de points d'interrogation !

Les ruses de César? C. Jullian avait campé un Vercingétorix, grand homme de guerre, orateur prestigieux, stratège ingénieux et combattant valeureux. J. Harmand en a fait un pauvre agent aux mains de l'ennemi (*Ogam*, 1955, p. 3-26). Aujourd'hui le chef gaulois devient, avec M. J. Carcopino, un jeunet, plein de légèreté, de naïveté, d'outrecuidance, donnant tête baissée dans le panneau que les simulacres de César lui ont tendu. Le texte de César rendait hommage à un adversaire digne de son adversaire ; impéritie, étourderie, imprudence et aveuglement sont les qualités que M. J. Carcopino lui trouve. Mais le brillant historien doit

avouer que rien, dans le texte même de César, ne révèle l'existence du plan astucieux, de la stratégie géniale qui a manœuvré le pauvre Gaulois et l'a enfermé dans la ratière d'Alésia. « Intelligence de la stratégie de César qui a remporté là, par une préméditation géniale, sa plus étonnante victoire? » (P. 185.)

Mais pourquoi César, dans le *Bellum Gallicum*, a-t-il caché ce plan? M. Michel Rambaud n'a-t-il pas raison d'objecter : si le proconsul, avec ses savantes précisions, s'était arrangé de manière à entraîner l'ennemi vers un traquenard, il n'eût pas manqué de le dire (p. 189)? M. J. Carcopino répond que les *Commentaires* rééditent, la plupart du temps, les textes des *Acta senatus* (p. 192), que la phrase *Cum Caesar in Sequanos... fieri posset* (VII, 66, 2) est empruntée à l'un des rapports de César au Sénat (p. 209), et que César devait cacher ses plans secrets au Sénat, pour que l'ennemi n'en fut pas averti (210). Trois propositions, qui sont des hypothèses invérifiables. Les communiqués adressés au Sénat pouvaient-ils revenir si vite à la connaissance de Vercingétorix? Et surtout, si l'on admet que César avait intérêt à cacher sa stratégie et ses ruses tant que duraient les opérations avant et devant Alésia, comment se fait-il qu'après la chute d'Alésia, quand Vercingétorix est abattu et captif, César ne claironne pas le succès de sa géniale stratégie? Elle n'est pas plus révélée à la fin du livre VII qu'au cours du livre.

Devant Gergovie, César a rusé. Toute la bataille de Gergovie s'explique par un stratagème : offrir à Vercingétorix un appât, en expédiant ouvertement des troupes sur la gauche du dispositif romain, pour inciter les Gaulois à sortir de l'*oppidum* dans cette direction ; opérer une diversion en donnant l'ordre aux cavaliers héduens de manœuvrer à droite, et tenir au centre trois légions, destinées à l'assaut, massées à l'insu de l'ennemi (VII, 45 sqq.). Cette ruse, qui a failli réussir, mais qui n'a pas donné la victoire escomptée, César ne l'a pas dissimulée dans son récit. A plus forte raison, il n'aurait pas passé sous silence les ruses qui ont réussi et permis au proconsul romain de « creuser le tombeau de l'indépendance gauloise ». Pour un chef ambitieux qui envoie des rapports, ou des communiqués, ou qui écrit après coup des commentaires (acceptons telle ou telle thèse), quel magnifique moyen de propagande : expliquer la victoire par la réussite d'un plan astucieusement prémédité, habilement appliqué !

Il y a beaucoup de dupes dans cette histoire : Vercingétorix, dupe des feintes et des fausses nouvelles dont César l'a abusé (p. 216) ; Pompée, dupe des demandes de renforts envoyées par César à Rome (p. 210, n. 45) ; C. Jullian et M. Rambaud, dupes des récits du capitaine romain (p. 191) ; sans compter les philologues de métier, dupes de leur assurance dans l'interprétation du texte latin (p. 12). A taquin, taquin et demi : nous ajouterions : G. Colomb, dupe de son entêtement à soutenir une thèse insoutenable, et les alaisiens, dupes de leur constante fidélité envers G. Colomb, et M. J. Carcopino, dupe de son admiration pour G. Colomb et pour ses « erreurs intelligentes ». Que de dupes ! la fournée des dupes !

Je suis peut-être dupe de ma petite expérience militaire, mais je crois que le moral des armées est plus important dans les guerres que les plans des stratèges ; et je me représente la campagne d'Alésia, en 52 av. J.-C., comme le choc de deux armées qui n'étaient rassurées ni l'une ni l'autre. Après son échec à Gergovie, César, sans être abattu ni découragé (M. J. Carcopino l'a très bien montré), n'est pas cependant très sûr de soi, manquant d'une bonne cavalerie et sentant les défections se multiplier (celle des Héduens dut l'affecter beaucoup). Quant à Vercingétorix, son moral ne fait que fléchir de plus en plus, à partir de sa victoire de Gergovie, et dès le lendemain de cette victoire, parce que les échecs de sa cavalerie sur laquelle il avait compté à juste titre (VII, 65, 4) vont se succéder : à deux reprises, dans la région de Gergovie, les cavaliers gaulois ont le dessous (53, 2-3) ; légers engagements sans doute (*leui facto equestri proelio*), mais qui durent rafraîchir l'en-

thousiasme des Gaulois vainqueurs, et peut-être empêcher Vercingétorix de lancer toute sa cavalerie à la poursuite de César ; puis surprise et inquiétude du Gaulois, quand il apprit que son adversaire avait reçu des cavaliers germains (55, 4-5) ; puis défaite cuisante de la cavalerie gauloise dans la bataille dite de Dijon (56) ; puis défaite de cette cavalerie dans sa tentative pour sortir d'Alésia (70) ; enfin nécessité de renvoyer les restes de cette cavalerie (71). Dans cet enchaînement de faits démoralisants pour une armée, dépossédée peu à peu de sa supériorité, il faut chercher, je crois, l'explication du désastre d'Alésia ; sans compter, cela va sans dire, le manque de cohésion et de liaison dans une armée-cohue, qui se jeta dans la bataille ultime sans plan combiné entre les Gaulois de l'intérieur et ceux de la place assiégée ; et l'habileté manœuvrière de César qui répliqua sans tarder à l'enveloppement par l'enveloppement (bataille du mont Réa).

* * *

« Les fouilles d'Alésia constituent peut-être l'exemple le plus frappant d'une découverte illustrant de façon aussi précise que possible un texte historique » (M. Renard, *Alésia*, dans *Phoibos*, 1947-1948, p. 23). Cette phrase initiale d'une excellente monographie annonçait à la fois l'intérêt et la difficulté de toute contribution aux études alésiennes.

L'intérêt du livre de M. J. Carcopino est considérable. Abordant Alésia il ne pouvait pas ne pas constater l'accord des données toponymiques, topographiques et archéologiques avec celles du texte de César. « Alésia fut à Alise » ; et la conclusion est définitive : « L'Alésia celtique occupée par Vercingétorix et assiégée par César ne fait qu'une, dans la suite des temps, avec l'Alésia gallo-romaine, qui l'a remplacée sur le mont Auxois et les plus farouches partisans d'Alaise doivent, s'ils sont sincères, s'incliner devant cette certitude » (p. 182).

Mais il faut beaucoup de courage pour tenter sur Alésia une mise au point définitive ; car elle n'est pas écrite qu'elle est déjà dépassée par quelque trouvaille des philologues interrogeant le texte latin, ou des archéologues fouillant le sol, ou des linguistes, ou des numismates, ou des géographes, ou des militaires, etc. Comme le site du mont Auxois, de la plaine des Laumes et des hauteurs environnantes n'a été que partiellement ou hâtivement exploré (sur le plateau occupé sans doute par toute une ville, grande d'après Diodore de Sicile, très grande d'après Florus, une dizaine d'hectares seulement, sur une centaine, a été fouillée, et souvent on n'est pas descendu au delà de l'étage gallo-romain pour atteindre le gaulois ; les camps du mont Réa, de la montagne de Bussy, du mont Pennevel et de la montagne de Flavigny ont été insuffisamment prospectés par les gens de Napoléon III), et comme les moyens d'obtenir et de confronter les réponses toponymiques, topographiques et archéologiques progressent de jour en jour, une mise au point n'est pas imprimée qu'il faut déjà refaire le point. C'est ce que j'aurais voulu refaire par cet article, en m'appuyant sur les dernières trouvailles et publications. Au total, beaucoup de points d'interrogation. Je souhaite qu'ils excitent des recherches, que mes réflexions puissent servir de base de départ, que des trouvailles nouvelles (et prochaines, car notre équipe d'archéologues, spécialistes d'Alésia, est savante et dynamique) apportent aux philologues des précisions enrichissantes et que mon article, à son tour, soit vite périmé. *Sic lampada tradant.*

E. de Saint-Denis.

Dijon, février 1959.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Année philologique, publiée sous la direction de J. Marouzeau, par Mlle Juliette Ernst, t. XXVIII ; bibliographie de l'année 1957. Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, xxi-576 p.

Malgré l'abondance toujours croissante de la documentation, notamment malgré le nombre toujours plus grand des périodiques dépouillés, Mlle Ernst réalise ce double exploit de nous présenter chaque année une bibliographie complète de l'année précédente, et de la faire paraître à temps. Dans son Avant-propos, M. Marouzeau signale que le présent volume « voit le jour, comme les précédents, avant la fin de l'année courante » : or, j'ai reçu mon exemplaire le 31 décembre. Je ne puis que répéter les éloges que j'ai l'habitude d'adresser à ce précieux instrument de travail, et adresser à Mlle Ernst et à sa collaboratrice, au nom des philologues de l'antiquité classique, l'expression de ma très vive gratitude.

A. Ernout.

Marcel Cohen, *La grande invention de l'écriture et son évolution.* I : *Texte* ; II : *Documentation et Index* ; III : *Planches.* Paris, Imprimerie nationale et Librairie C. Klincksieck, 1958 ; in-4°, 470 + 228 pages + 97 planches, 1 carte. Prix : 8.000 fr.

Sous le titre « L'écriture », M. Marcel Cohen nous avait donné, en 1953, une esquisse du monumental ouvrage qu'il fait paraître aujourd'hui, esquisse dont j'ai donné le compte rendu dans la *Revue de Philologie*, de l'année 1954, p. 250, en concluant que « la qualité de celui-ci (*i. e.* l'abrégé) faisait bien augurer de la valeur de celui-là (*i. e.* La grande invention). Ma prédiction s'est trouvée pleinement réalisée. L'auteur nous apporte une somme où sont examinés tous les aspects pris par l'écriture dans le temps et dans l'espace : depuis la protoécriture (pictographie) primitive jusqu'aux utilisations les plus modernes de l'alphabet : écritures phonétiques, tachygraphie, notations numériques, musicales, codes, etc., sans oublier même les jeux de l'écriture (cryptographie, rébus) ; et depuis les écritures de l'Extrême-Orient jusqu'aux procédés picto-idéographiques des plus hautes civilisations américaines ou océaniennes (tablettes de l'île de Pâques, t. I, p. 31, t. II, p. 47 sqq., t. III, pl. 9 et 10 ; tatouage, jeu des ficelles, kipous, t. I, p. 16 et 19, t. III, pl. 2 et 3, etc.). M. M. Cohen souligne enfin la concurrence que font à l'écriture les procédés modernes de communication, téléphone, disques, radio. Rien n'a échappé, semble-t-il, dans ce domaine immense à l'enquête de l'auteur, et le tome II fournit la preuve de l'abondance et de la sûreté de son information : le chapitre vii, par exemple, rédigé avec l'aide dOlivier Masson et d'Emmanuel Laroche, est une bibliographie bien au courant des recherches et découvertes concernant les inscriptions crétoises ou mycéniennes, et asianiques ; mais tout autre chapitre mériterait les mêmes éloges.

Le tome I comprend 101 figures incorporées dans le texte. A celles-ci s'ajoutent

les 97 planches du tome III qui reproduisent en photographie, et le plus souvent dans leur format exact, les spécimens les plus caractéristiques des différentes écritures. Ces planches, d'une exécution parfaite, sont accompagnées, là où la chose est possible, d'une transcription en caractères latins, et d'une traduction en français : là encore, M. Marcel Cohen a recouru à la collaboration des spécialistes les plus qualifiés ; ainsi certains de ces documents pourront servir également à illustrer le volume sur « Les langues du monde » dont la deuxième édition (1952) a justement été revue par l'auteur de l' « Écriture ».

Une grande qualité du livre, c'est la clarté. L'exposé, débarrassé de tout appareil d'érudition, réservé au tome II, se lit avec aisance, et peut intéresser aussi bien le profane curieux que le spécialiste averti. L'Imprimerie nationale s'est appliquée à lui donner une présentation digne du texte. C'est une réussite[1].

A. Ernout.

Hjalmar Frisk, *Griechisches etymologisches Wörterbuch.* Lief. 7 et 8, p. 577-708. Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1958-1959.

Ces nouveaux fascicules du Dictionnaire grec étymologique dus à M. Hjalmar Frisk vont de la fin de l'article ἑστία au début de l'article καλύπτω. Comme toujours, l'auteur se montre bien informé et prudent, et son livre sera consulté avec fruit par les philologues, aussi bien que par les linguistes : qu'on lise, par exemple, l'article θάλασσα « mer », où, après avoir rappelé que le grec ignore le nom de la mer (*mare*) commun à l'italo-celtique, au germanique et au balto-slave, auquel il substitue soit d'anciens noms indo-européens, mais de sens dérivé : ἅλς, πόντος, πέλαγος, soit un nom nouveau inconnu par ailleurs θάλασσα, θάλαττα, dont on ne rattache que l'obscur δαλάγχαν · θάλασσαν d'Hésychius (macédonien?), M. Frisk conclut que ce rapprochement est sans portée « aber sonst fehlt eine brauchbare Anknüpfung », et que « Die wiederholten Versuche, die bis in die neueste Zeit gemacht worden sind, um das Wort zu erklären, müssen alle als gelinde gesagt hypothetisch betrachtet werden. » On constate avec plaisir que M. Frisk connaît bien les ouvrages français, et notamment le livre si riche de P. Chantraine sur *La Formation des noms en grec ancien.*

Moins riche en comparaisons que le dictionnaire latin de Walde-Hofmann, ce dictionnaire est aussi beaucoup plus clair, mieux ordonné, et aussi plus prudent : le nombre de mots, notamment de termes techniques, qu'il considère comme d'origine incertaine ou inconnue, est considérable ; et même certains rapprochements, généralement admis, sont discutés avec clairvoyance : qu'on lise par exemple l'article ἵππος. Pour ἶς « nerf, tendon », et ἴς « force », il hésite à en faire deux mots différents ; l'article est assez confus et trahit l'embarras où M. Frisk s'est trouvé pour décider. Il a voulu faire un dictionnaire spécifiquement grec, et il se refuse à augmenter les comparaisons « die für das Griechische ohne Belang sind » (p. 739, à propos de ἱστάνω). Sur καβάλλης qu'il considère comme « ein asiatisches Wanderwort », en dehors de la comparaison avec le turc *käväl*, pers. *kaval* « cheval demi-sang », il refuse de discuter les autres rapprochements qu'on a pu faire, soit avec certains ethniques d'Asie Mineure, soit avec certaines gloses de forme incertaine et de sens éloigné. Ce dictionnaire peut être consulté avec confiance, et met bien en lumière le caractère composite du vocabulaire grec.

A. Ernout.

1. La correction matérielle est presque parfaite. Je n'ai relevé que : t. II, p. 95, l. 17, lire *griechischen* ; p. 187, l. 7 le *c* initial de *critique* est tombé.

Reallexikon für Antike u. Christentum, hrsg. von Theodor Klauser. Lief. 28-29. Stuttgart, Anton Hiersemann, 1958-1959 ; col. 481-800.

Ces nouveaux fascicules vont depuis la fin de l'article *Ebenholz* (Alfr. Hermann) jusqu'au commencement de l'article *Einbalsamierung*. Le contenu en est extrêmement varié, certaines notices concernant plus spécialement le judéo-christianisme (*Ebioniten*, col 487-499 par J. Strecker ; *Edessa*, col. 552-597 par E. Kirsten), d'autres d'un intérêt plus général, ou mixtes (*Echo*, col. 500-505 par A. Hermann ; *Edelsteine*, col. 505-552 par A. Hermann ; *Editionstechnik*, col. 597-610 par J. Hurr ; *Efeu*, col. 610-620 par E. Simon, *Effeminatus* par Hans Herter).

Fasc. 29 : *Ehe* : I. *Institution*, col. 650-666 (A. Hoepke †), *Ehebruch* (col. 666-677), *Ehegesetze* (677-680), *Ehehindernisse* (680-690), *Eheleben* (691-707), *Ehescheidung* (707-719), *Eheschliessung* (719-730), tous articles signés de G. Dolling de Halle ; d'autres aspects du mariage sont examinés sous des rubriques différentes — ce qui n'est pas très commode. En dehors de ces études, on trouve un article *Ei*, 733-745 (J. Haussleiter-S. Grün) ; *Eiche*, 745-762 (H. Marzell-C. Centilvres) ; *Eidechse*, 763-771 (I. Opelt) ; *Eikon*, 771-786 (G. B. Ladner) ; *Eileithyia*, 786-798 (W. Kraus) ; *Einbalsamierung*, début, 798-800 (Alfred Hermann, Bonn). Cette simple énumération suffit à montrer la variété et la richesse de ces livraisons.

A. Ernout.

L. Laurand et A. Lauras, *Manuel des Études grecques et latines*. T. I : *Grèce*. Paris, A. et J. Piccard, 1957 ; in-8°, x-676 p.

Le tome I de ce *Manuel* a été entièrement renouvelé et refondu par A. Lauras. Il se compose de trois fascicules : 1) Géographie, histoire, institutions grecques ; 2) Littérature grecque ; 3) Grammaire historique grecque. La bibliographie m'a semblé abondante et bien mise à jour. Elle aurait peut-être pu être allégée de quelques ouvrages anciens comme le livre de Chaignet sur les héros d'Homère ; à propos d'Homère, dont, je le sais, la bibliographie est infinie, on aurait pu citer certains livres plus ou moins récents comme ceux de Bowra ; toujours à propos d'Homère, les *Homerische Wörter* de M. Leumann n'auraient pas dû être classés dans les « dictionnaires ».

Ce *Manuel* fournit sous une forme condensée une foule de renseignements précis, parfois un peu simplifiés. Cette simplification présente surtout des inconvénients lorsqu'il s'agit de questions difficiles comme le problème homérique, ou de certains points de grammaire comparée : ainsi, p. 500, il est bien douteux que l'on doive poser pour δω- de δίδωμι **doə-*, plus que douteux aussi, p. 501, en raison du témoignage du sanskrit, que Ζεύς repose sur **dyeus* avec un *e* bref ; d'autres faits encore en grec, en latin, etc., excluent cette analyse ; mais peut-être s'agit-il d'un lapsus.

Tel qu'il est, ce *Manuel* ne peut manquer, sous sa forme nouvelle, de connaître le même succès qui a accueilli la première édition.

P. Chantraine.

Actas del Primer Congreso Español de Estudios Clasicos (Publicaciones de la Sociedad Española de Estudios Clasicos, II). Madrid, 1958 ; gr. in-8°, xxi-620 p., 23 pl. Prix : Pes. 200.

La Société espagnole des études classiques a tenu son premier congrès national

à Madrid, du 15 au 19 avril 1956. Le volume des *Actes*, paru deux ans plus tard, donne une image fidèle de cette importante manifestation. Comme le congrès était destiné à la fois aux professeurs de l'enseignement supérieur et à ceux de l'enseignement secondaire, on avait réparti les activités en deux groupes : une section scientifique et une section pédagogique. Dans la première section, un rapport général était suivi de communications apparentées, les communications diverses étant rassemblées vers la fin du congrès en quelques grandes catégories. Je me contenterai de mentionner ici le sujet des rapports et les noms des auteurs des principales communications (souvent données en résumé).

Dans le premier rapport, *Problèmes posés par le déchiffrement du mycénien* (p. 35-49), M. Sánchez Ruipérez donne une vue d'ensemble de la question, telle qu'elle se présentait au début de 1956 ; suivent trois communications de L. R. Palmer, I. Millan et M. Lejeune.

Pour étudier *La lyrique grecque à la lumière des découvertes papyrologiques* (p. 59-180), M. Fernández-Galiano s'est limité à la période qui va de 1933 à 1956, c'est-à-dire postérieure à la publication des *New Chapters in the History of Greek Literature*, III, de J. U. Powell. Ce long *Bericht*, accompagné d'une bibliographie exhaustive, sera indispensable à tous ceux qui ont l'occasion de s'occuper de la lyrique grecque ; il est suivi de communications d'A. Dain et de F. R. Adrados.

Aucun des autres rapports, malgré l'importance des sujets qui y sont traités, ne présente une telle ampleur ; tous sont en relation plus ou moins étroite avec l'Espagne. Le rapport du P. E. Elorduy, *Hellénisme et christianisme* (p. 357-385) est prolongé par des communications du P. J. Oroz et de S. Cirac. Celui de J. Manuel Pabón sur *Martial* (p. 401-425), par des communications de M. Dolç et de J. de Echave -Sustaeta. M. Tarradell étudie *Quelques aspects fondamentaux de la crise du III^e siècle après J.-C. en Espagne* (p. 263-275) ; son exposé est complété par des communications de A. Ramos Folqués et d'A. Balil. Le sixième et dernier rapport, présenté par M. C. Díaz y Díaz, concerne *Le latin médiéval espagnol* (p. 559-579) ; il est suivi de contributions de J. Campos et de L. Michelena.

Par la qualité scientifique de la plupart des rapports, par l'abondance des communications, ce volume témoigne de la vitalité des études classiques en Espagne.

Jean Irigoin.

Ugo Bianchi, *Il dualismo religioso : saggio storico ed etnologico*. Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1958 ; in-4°, 216 p., 1 carte.

Le terme de « dualisme religieux » peut s'appliquer à un système qui admet la transcendance de la divinité ; il sert plus souvent à caractériser une religion dans laquelle le pouvoir de l'Être Suprême est limité par celui d'un adversaire, indépendant de lui et comme lui éternel, qui collabore à la Création ou, plus souvent, contrecarre les desseins du Créateur. C'est sous cette seconde forme que M. Bianchi envisage le dualisme. Il se trouve, comme on sait, à la base de plusieurs grandes religions « civilisées », telles que le zoroastrisme, le manichéisme, le bogomilisme, les sectes gnostiques ; il apparaît aussi dans les croyances de peuples plus « primitifs », et c'est un problème difficile de déterminer quels liens historiques unissent les grandes religions dualistes entre elles et avec les religions « inférieures ». Dähnhardt (*Natursagen*, I, 1907) a émis l'hypothèse, souvent reprise depuis, que l'Iran a été le berceau du dualisme et que les conceptions dualistes qui se manifestent dans le folklore de l'Europe orientale et en Asie ne sont qu'un écho déformé

des grands systèmes « classiques ». M. Bianchi, suivant la voie qui a été ouverte par W. Schmidt (*Ursprung der Gottesidee*, IX-XII, 1948-1955), est d'une opinion opposée. Sans nier que les grandes religions dualistes aient pu influer les unes sur les autres et donc qu'il y ait lieu de les envisager dans une perspective historique, il pense que beaucoup de leurs conceptions remontent à un fonds de croyances très ancien, à un « *humus* ethnologique » à tendance dualiste, dont on retrouve les vestiges dans le monde entier.

Dans une première partie, M. Bianchi examine rapidement les grandes religions, afin de montrer qu'elles supposent l'existence de ce substrat. Les tendances du gnosticisme et du zoroastrisme sont trop opposées pour qu'on puisse les faire dériver l'un de l'autre. En Iran d'autre part, le zoroastrisme est loin d'être l'unique représentant du dualisme. Certains mythes racontent par exemple qu'Ormazd a eu besoin de la science d'Ahriman pour créer le Soleil et la Lune, thème bien représenté dans le folklore eurasien. Les Gâthâ donnent comme jumeaux l'Esprit du Bien et l'Esprit du Mal, expression qui est ici vidée de son contenu concret et sert seulement à rendre sensible une symétrie ; mais d'autres sources spécifient qu'Ormazd et Ahriman sont bien les fils jumeaux du dieu du Temps Zurvan. Semblables contaminations existent dans les régions qui ont subi l'influence bogomile : en Russie méridionale, des contes utilisent tout à la fois le nom proprement bogomile de Satanaïl (désignant l'Anti-Dieu) et le thème ethnologique de la terre péchée au fond des eaux primordiales. Ce substrat se retrouve chez les Thraces, les Scythes, les Gètes, et jusqu'en Grèce : l'orphisme a des connexions ethnologiques, que l'auteur a étudiées dans son ΔΙΟΣ ΑΙΣΑ (1953). Prométhée a des affinités avec le démiurge-*trickster* de l'Amérique du Nord : héros civilisateur et adversaire du Dieu céleste, détenteur d'un secret redoutable pour le pouvoir de celui-ci (M. Bianchi reproche à P. Mazon de considérer ce dernier motif comme *inventé* par Eschyle, ce qui est évidemment impossible ; mais Mazon, éd. Eschyle, I, 155, prétend seulement que ce motif est pris à un autre cycle et cette opinion est garantie par les textes). Ainsi, d'après M. Bianchi, les grands systèmes dualistes plongent leurs racines dans un *humus* qui transparaît facilement dès qu'on creuse quelque peu. L'auteur ne prétend d'ailleurs nullement les ramener à ce fonds primitif qui leur a servi seulement d'aliment initial.

Les faits étudiés jusqu'ici appartiennent à l'aire occupée par les grandes religions dualistes ou susceptibles d'avoir subi leur influence. C'est dire qu'on peut dans ce domaine envisager d'autres explications et contester l'existence de ce substrat. Aussi l'auteur entreprend-il, dans sa seconde partie, une vaste enquête ethnologique portant sur des régions où les influences iraniennes sont évidemment exclues. Les analogies qu'on retrouve ici et là doivent confirmer les conclusions de la première partie et réfuter les objections qu'on pourrait leur opposer. C'est la partie la plus intéressante du livre, où sont examinés successivement les mythes et légendes des Paléo-Sibériens, des Indiens d'Amérique du Nord, des Polynésiens, des Ainu et des Samoyèdes, des Turco-Mongols et des Finno-Ougriens. Chez tous ces peuples se manifestent des tendances dualistes. Le personnage le plus remarquable est le fameux *trickster*, le héros civilisateur doublé d'un fourbe, qui prend en général la forme du Corbeau chez les Paléo-Sibériens et celle du Coyote en Amérique du Nord. Il s'oppose à l'Être Suprême, que l'auteur appelle le « Créateur de base ». Son origine est obscure : tantôt il surgit sans qu'on sache d'où il vient tantôt il est issu de la Création, mais d'une façon irrégulière (sans que sa naissance ait été voulue ou prévue par le Créateur), ce qui lui permet de se prétendre l'égal et le frère du Créateur, titre que celui-ci lui conteste d'ailleurs. Une fois apparu, il se comporte tour à tour comme un collaborateur indispensable et comme un

adversaire ou un rival. Incapable de créer *ex nihilo*, il est plutôt un démiurge qui transforme la création première ; il intervient surtout dans le domaine qui concerne l'homme ; c'est lui qui lui fait perdre son immortalité originelle et qui passe dès lors pour le premier ancêtre et le souverain du monde des morts. On le présente volontiers comme un esprit vif et versatile, ingénieux et imprévoyant, quelquefois même passablement stupide, tout à la fois Prométhée et Épiméthée. Naturellement chaque peuple a interprété à sa manière cette figure complexe et donné plus ou moins de relief à telle ou telle composante. M. Bianchi montre, avec succès, croyons-nous, qu'on est en droit de ramener à l'unité ces variantes : l'argument le plus décisif est que le *trickster* est constamment impliqué dans une vision dualiste de la Création et qu'il remplit toujours la même fonction en face du « Créateur de base ».

Les faits réunis dans cet ouvrage sont importants pour connaître la préhistoire des grands systèmes dualistes. Sans doute ne faut-il pas surestimer leur rôle (l'auteur se garde d'ailleurs de le faire) : on ne peut négliger ni l'action de la pensée philosophique ni les facteurs historiques qui ont déterminé la naissance de ces systèmes. On devra aussi résister à la séduction de certaines analogies trop superficielles. C'est ainsi que M. Bianchi consacre un appendice à Loki que J. de Vries a rapproché du *trickster* ; mais l'étude de G. Dumézil, que M. Bianchi cite sans la discuter vraiment, conteste la légitimité de ce rapprochement (*Loki*, 257 s.) et oriente vers une tout autre explication en comparant Loki à l'Osse Syrdon et au celtique Bricriu. Pareillement une interprétation « ethnologique » de Prométhée se heurte à des objections : elle ne tient pas compte des liens de Prométhée avec le culte du feu et Athéna Ergané ; au surplus Zeus n'a rien de commun avec le « Créateur de base ». Des motifs folkloriques ont pu s'immiscer dans la légende ; ils n'en constituent pas pour autant l'essentiel.

Francis Vian.

Jean Pépin, *Mythe et allégorie : les origines grecques et les contestations judéo-chrétiennes* (Coll. Philosophie de l'esprit). Aubier, éd. Montaigne, 1958 ; in-8°, 522 p.

L'exégèse allégorique des mythes fait souvent sourire par son εὐήθεια et l'on en convenait déjà dans l'antiquité ; elle représente néanmoins un aspect caractéristique de la pensée grecque. Elle fait maintenant l'objet de deux ouvrages importants : *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque* de F. Buffière (1956) et le présent travail de J. Pépin. Ce dernier a connu trop tard la thèse de F. Buffière et a dû se contenter de la signaler dans la bibliographie et dans les notes. Les deux ouvrages ne font d'ailleurs pas double emploi : le premier examine par le détail les exégèses suscitées par les poèmes homériques ; le second vise spécialement à « analyser les positions chrétiennes relativement à l'allégorie de la mythologie grecque » (p. 77). La Ire partie constitue sinon une histoire de l'allégorisme païen (l'auteur se défend d'avoir voulu l'écrire), du moins un exposé à grands traits de son évolution depuis le vre siècle av. J.-C. jusqu'à Macrobe. J. Pépin définit les tendances des principales écoles, les illustre par quelques exemples et montre comment s'est développée la polémique autour de ces tentatives de sauvetage de la mythologie. Les pages relatives à l'évhémérisme ne satisfont pas pleinement : la doctrine est considérée comme une « forme adoucie et bâtarde » de l'allégorisme stoïcien, alors que Euhémère est légèrement antérieur à Zénon de Kition et que son explication historique des mythes s'oppose à l'exégèse moralisante ou physiologique des stoïciens. Les auteurs chrétiens ne s'y sont pas

trompés et J. Pépin souligne plus loin avec raison qu'ils s'autorisent de l'évhémérisme, qui nie la divinité des dieux, pour combattre le stoïcisme. La IIe partie traite de l'allégorisme juif, notamment d'après Philon d'Alexandrie et Josèphe. Elle s'ouvre sur un chapitre consacré à Philon de Byblos, qui n'est pas exempt d'inexactitudes : « on ne croit plus guère aujourd'hui, y est-il déclaré, à l'existence historique de Sanchuniaton, dans lequel on voit seulement un pseudonyme de Philon » (p. 217) ; en fait les découvertes de Ras Shamra ont maintenant réhabilité Philon (cf., outre les travaux de O. Eissfeldt, cités par J. Pépin, ceux de R. Dussaud, de Ch. Virolleaud et de bien d'autres). En ce qui concerne l'allégorisme juif proprement dit, l'auteur distingue justement deux écoles, celle des Juifs palestiniens, médiocrement influencée par l'hellénisme, dont s'inspireront saint Paul et les Évangiles (cf. IIIe partie, ch. I-III), et l'école des Juifs d'Alexandrie marquée par les tendances grecques. On aurait désiré là plus de précisions : les méthodes propres à l'école rabbinique sont à peine indiquées ; il aurait fallu aussi souligner le rôle des Septante, qui, par le seul fait qu'ils traduisaient la Bible, ont préparé et orienté l'assimilation entre les mythes grecs et bibliques (par exemple, pour les Géants, F. Vian, *R. É. G.*, 1952, 18).

La IIIe partie traite de la critique de l'allégorisme païen par les auteurs chrétiens. C'est la partie la plus originale de l'ouvrage, celle pour laquelle l'auteur était le mieux préparé par ses travaux sur saint Augustin. L'exposé se groupe autour de trois centres d'intérêt : d'abord la polémique dirigée contre la « théologie tripartite de Varron » et illustrée par les noms de Tertullien, d'Augustin et d'Eusèbe ; ensuite la réfutation systématique de l'allégorisme païen par des chrétiens qui se refusent à appliquer ce principe d'exégèse aux textes sacrés (écrits pseudo-clémentins, Arnobe, Lactance, Firmicus Maternus) ; enfin les débats qui mettent aux prises païens et chrétiens allégoristes : Celse, Origène et Porphyre, puis Julien et Grégoire de Nazianze. Ces questions sont exposées avec clarté et compétance, parfois un peu longuement : par un louable souci de rigueur, J. Pépin résume par avance les longues citations des auteurs qu'il étudie ; ce procédé donne au lecteur l'impression de redites et il aurait été plus expédient de rejeter certaines citations textuelles en note. Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à l'auteur de cette contribution à la connaissance de la bataille idéologique qu'ont livrée les premiers chrétiens contre le paganisme. On attend avec intérêt l'essai annoncé sur l'*Antre et l'Abîme : recherches sur la présence d'un symbolisme analogue dans le « De antro Nympharum » de Porphyre et dans les Commentaires de saint Augustin sur la Genèse* ; l'étude sur Porphyre et l'allégorisme néo-platonicien viendra heureusement compléter le présent travail. Ajoutons que le maniement de l'ouvrage est facilité par neuf index dont certains seront très utiles : index des termes techniques, des équivalences symboliques, des jeux étymologiques, des interférences entre mythes païens et chrétiens, etc.

Il faut cependant signaler des dissonances qui nuisent à l'unité de l'œuvre. Comme il en avertit le lecteur, J. Pépin a d'abord rédigé la IIIe partie (à l'exception des trois premiers chapitres), sous la forme d'un mémoire présenté à la Ve section de l'École des Hautes-Études. Les deux premières parties ont été rajoutées comme entrée en matière. Or, chemin faisant, la conception s'est modifiée. L'exposé de la IIIe partie est logique et systématique : il ne suit pas l'ordre chronologique (Eusèbe est étudié après Augustin, et ces deux auteurs sont envisagés avant ceux des IIe et IIIe siècles), alors que les deux parties précédentes ont une allure plus nettement historique. En outre, pour présenter la critique chrétienne, il a fallu reconstituer les sources païennes, généralement perdues, et notamment la doctrine de Varron. J. Pépin consacre à celle-ci 100 pages sur les 240 que compte

la III^e partie ; mais ce chapitre aurait dû normalement prendre place dans la I^re partie (« postérité de l'allégorisme stoïcien »). Enfin la III^e partie laisse de côté l'exégèse allégorique des textes sacrés : seuls les chapitres I-III, qui appartiennent à la seconde rédaction, abordent cette question. Cette exclusion est en soi légitime, mais les pages consacrées à l'allégorisme juif ne se justifient qu'en tant qu'introduction à une histoire de l'allégorisme chrétien. L'ouvrage aurait certainement gagné à être remanié plus profondément et à être conçu dans une perspective plus historique. On aurait admis alors plus aisément les considérations philosophiques qui encadrent l'ensemble de l'ouvrage et qui paraissent ici loin du sujet : l'introduction (« Philosophie de la mythologie ») examine, à partir de Schelling, les attitudes que penseurs et érudits ont adoptées en face des mythes grecs depuis le début du XIX^e siècle ; la conclusion (« Mythologie de la philosophie ») s'efforce de tirer un enseignement positif de l'étude entreprise et de montrer quelle peut être l'utilité de la philosophie de la mythologie. Quel que soit l'intérêt de ces vues, elles ne pouvaient s'insérer que dans une véritable histoire de l'allégorisme mythologique.

Francis VIAN.

Paul CLOCHÉ, *Le monde grec aux temps classiques (500-336 avant J.-C.)* (Bibliothèque historique Payot). Paris, 1958 ; 1 vol. in-8°, 335 p.

M. Cloché, qui continue à écrire avec une activité inlassable, nous donne ici — malgré une bibliographie abondante et parfois un peu surprenante et par ce qui s'y trouve et par ce qui ne s'y trouve pas — un ouvrage de vulgarisation, mais cependant de portée scientifique, puisqu'il entend réaliser son dessein « sans rien omettre d'essentiel et en évitant, ou en dénonçant expressément, les étranges lacunes, les assertions erronées et les jugements risqués ou excessifs dont maints travaux analogues sont entachés ». Dans ces conditions, nous pensons que l'auteur ne nous saura pas mauvais gré de nous étonner de deux lacunes, et même « étranges ». La première concerne l'absence de tout essai de définition des cadres politiques dans lesquels ont vécu les Grecs des temps classiques : pas tout à fait cinq pages sur les institutions athéniennes du IV^e siècle, vingt-deux lignes sur les institutions lacédémoniennes, et vingt sur la ligue béotienne au V^e siècle — est-ce là de quoi édifier le lecteur sur le problème de la *polis*? Et cette *polis* et ses habitants n'ont point de dieux : pour M. Cloché, le monde grec des temps classiques semble être irréligieux. Et comme M. Cloché consacre plusieurs développements à la philosophie, cela situe cette philosophie dans une perspective assez inattendue, et, dirai-je, un peu courte. A part ces deux lacunes (la *polis* et les dieux), il me semble que tout y est, soigneusement classé et commodément étiqueté. Mais ce que cherche le public cultivé (« Les Grecs, ça se vend toujours... », disait un célèbre éditeur parisien), et ce que nous cherchons pour nos propédeutes, est-ce cela?

Édouard WILL.

V. EHRENBERG, *Der Staat der Griechen*. Teil II : *Der hellenistische Staat*. Leipzig, Teubner, 1958 ; 1 vol. toile, in-8°, VIII-102 p.

Je notais, en concluant le compte rendu du premier volume de la réédition de cet ouvrage (cf. cette revue, 1958, p. 296 sq.), qu'on pouvait s'attendre à ce que les différences entre les deux éditions soient plus profondes pour la section hellénistique que pour la section hellénique. Il a en effet été publié tant de travaux capitaux sur l'État hellénistique et, de façon générale, sur l'histoire hellénistique,

depuis 1932, qu'il était impossible que ces acquisitions nouvelles ne trouvassent pas place dans la synthèse d'Ehrenberg et n'amenassent pas éventuellement l'auteur à modifier ou à nuancer certains de ses points de vue. Et, de fait, on peut noter au passage l'influence ou la substance de ce qu'ont écrit depuis lors (je cite au hasard) Bengtson, Bickermann, Nilsson, Aymard, d'autres encore, de même que l'on remarque les nombreuses références à des textes rassemblés dans la *Royal Correspondence* de Welles. A vrai dire toutefois, si les proportions dans lesquelles le texte a été amplifié sont légèrement plus fortes que pour le premier fascicule, les modifications intervenues restent de même caractère. Je n'ai relevé qu'à peine une demi-douzaine de points où Ehrenberg a été amené à écrire le contraire de ce qu'il écrivait il y a vingt-cinq ans — et un seul de ces points est vraiment important (p. 30, où est nié tout lien profond entre le culte hellénistique du souverain et l'Orient). Mais des modifications de détail, des nuances nouvelles apparaissent partout. Elles sont souvent amenées par des additions, des phrases venant atténuer ou préciser ce que certaines affirmations pouvaient avoir de trop abrupt : il arrive de la sorte que certaines pages, dans lesquelles on peut retrouver mot pour mot le texte primitif, prennent une physionomie toute nouvelle, plus aérée, plus vivante. On s'arrêtera pourtant davantage sur certains développements nouveaux de plus d'ampleur. Des travaux récents ont amené Ehrenberg à préciser dès la première page son point de vue : bien que ce volume soit partie intégrante d'un ouvrage sur l'État grec, Ehrenberg refuse de voir dans l'État hellénistique un phénomène foncièrement et exclusivement grec, et reprend les arguments qu'il avait développés au X^e^ Congrès international des Sciences historiques de Rome, en 1955 (cf. *Atti*, p. 238 sq.), insistant sur le fait que les monarchies hellénistiques ont régné principalement sur des populations non grecques et que l'héritage oriental et macédonien a fortement informé les États nouveaux. Nul ne le contestera, mais on se souviendra que les discussions de Rome portaient sur le fait monarchique en soi et qu'il est ici question d'une notion beaucoup plus vaste et complexe, celle de l'État tout entier : je crains ici une confusion entre l'idée monarchique hellénistique, qui peut, à la rigueur, être considérée comme authentiquement grecque, et la notion de l'État hellénistique, que nul ne voudra qualifier de purement grec. A la discussion sur ce point se rattache également le propos inséré dans le texte primitif à la page 21, selon lequel la distinction parfois établie entre monarchie « nationale » et monarchie « personnelle » ne donnerait qu'une image unilatérale et simpliste, « qui n'est ni fausse ni exacte, mais qui ne rend compte ni des origines ni de l'évolution tardive ». Ehrenberg a sans doute mis là le doigt sur la difficulté et le danger qu'il y a à tenter d'enfermer dans des schémas juridiques des réalités vivantes et en pleine évolution empirique. Il reste que, si cette distinction n'est ni fausse ni juste, elle est l'un et l'autre, et qu'elle rend compte au moins d'un aspect de ce qui oppose les États hellénistiques orientaux à la Macédoine : tout est question de nuances et la distinction contre laquelle Ehrenberg s'insurge fournit au moins une base de départ à partir de laquelle il est possible, je crois, d'envisager ce champ vaste et complexe que recouvre la monarchie hellénistique considérée dans la totalité de ses aspects. — Notons au passage (p. 24 sq.) un développement nouveau sur les ordonnances royales ; un autre (p. 35 sq.) sur l'administration des nouveaux États considérée du point de vue des rapports entre les nouveaux maîtres et les ethnies indigènes. Beaucoup de neuf aussi, par rapport à la première édition, dans le chapitre « Staat und Polis » (p. 44 sqq.), qui couvre certainement un des ensembles de problèmes les plus délicats posés par l'État hellénistique, en Asie principalement.

Je disais, en terminant le compte rendu du premier fascicule, que la seconde

édition surclassait la première sans pour autant rendre celle-ci totalement périmée. Ceci reste vrai pour le second fascicule, mais, plus encore que pour le premier, on aura désormais intérêt à se reporter à l'édition nouvelle, plus riche, plus nuancée, et tenant compte d'un nombre plus grand de travaux nouveaux vraiment fondamentaux. De plus — point que j'avais omis au sujet du premier fascicule — des index en rendent la consultation plus aisée.

On remerciera M. Ehrenberg pour le travail considérable qu'il s'est imposé en remettant à jour son exposé d'il y a un quart de siècle. Dans le domaine du droit public et de l'histoire institutionnelle hellénique et hellénistique, ces deux brefs livres rendront de grands services. Tout au moins pour l'initiation et l'orientation : car, même après avoir plus que doublé de volume, le « Staat der Griechen » reste, conformément à l'esprit du Gercke-Norden, une introduction — mais non proprement un instrument de travail. Il nous reste à souhaiter (avec Ehrenberg, d'ailleurs) la publication d'une *Hellenistiche Staatskunde*, pendant et continuation du Busolt-Swoboda : il ne semble pas que la tâche soit aujourd'hui irréalisable ni qu'il manque d'érudits pour l'accomplir.

Édouard Will.

Minos, V, 2. Seminario di Fil. Clasica, Universidad de Salamanca, 1957 ; p. 113-220.

Minos, VI, 1. Seminario di Fil. Clasica, Universidad de Salamanca, 1958 ; p. 1-85.

Ces deux nouveaux numéros continuent à servir efficacement les progrès de la philologie mycénienne et minoenne. Dans V, 2, notamment, on relève une note ingénieuse de E. L. Bennett sur deux tablettes brisées de Pylos, un article de J. Chadwick sur *Potnia*, un autre de Michel Lejeune sur *dama /duma* en mycénien, des notes plus brèves de A. Heubeck (qui suppose de façon ingénieuse l'existence de consonnes interdentales en linéaire A) et Tritsch ; un article de G. Pugliese Carratelli sur le linéaire A ; enfin un long mémoire plein de choses de M. S. Ruiperez sur le partage des terres et le système de l'open-field. Dans VI, 1, je signalerai surtout l'article de Pope, un des spécialistes du linéaire A, qui n'écarte pas l'hypothèse de Gordon, laquelle admet de façon inattendue que ces textes seraient écrits dans une langue sémitique (selon un récent article de Gordon, il s'agirait de l'accadien) ; un travail philologique précis et exhaustif de D. A. Hester sur l'alternance *i/e* que l'on a cru constater dans la graphie mycénienne : elle ne s'observe de façon claire que dans des mots qui ne sont pas d'origine indo-européenne ; à propos de la graphie singulière *qi-si-po* pour ξίφος, A. Heubeck propose une explication phonétique de ξίφος (pour *ψίφος avec labio-vélaire initiale) et tente de préciser l'étymologie.

Les deux fascicules sont complétés par quelques comptes rendus et les utiles chroniques habituelles.

P. Chantraine.

Mario Doria, *Interpretazioni di testi Micenei*. II : *Le iscrizioni della classe Cn di Pilo*. Università degli Studi di Trieste, Instituto di Glottologia, N. 2, 1958 ; in-8°, 64 p.

La classe Cn de Pylos contient un certain nombre de textes relatifs au bétail, comme l'indiquent et les idéogrammes et les textes eux-mêmes. L'auteur a procédé

à une analyse soignée du formulaire et a réparti les tablettes en six sous-groupes d'importance et d'intérêt d'ailleurs très inégaux. On trouvera un aperçu de l'organisation des séries les plus importantes dans quatre tableaux qui montrent par exemple, pour l'une des séries, le nom du berger (ou propriétaire?), le toponyme, les animaux recensés, les spécifications accessoires de ces animaux. Le détail de l'interprétation donne lieu et continuera à donner lieu à bien des discussions.

P. 7, pour le toponyme *Wa-no-jo wo-wo*, l'interprétation du second terme, malgré l'hésitation de M. Doria, est plutôt ϝορϝον que ϝόλϝος ; quant à *Wa-no-jo*, il me semble bien difficile d'y voir dès l'époque mycénienne une forme thématique du nom de l'agneau ; — p. 8, à propos de *o-re-e-wo*, bonnes remarques sur les dérivés en *e-e-u* de thèmes en *s* ; — p. 16-22, discussion longue mais fructueuse qui me semble avoir établi que *a-ko-ra* et le verbe *a-ke-re* ne s'appliquent pas à des bergers, mais aux propriétaires des troupeaux ; — p. 23, parmi les déterminations qui qualifient les animaux l'auteur interprète *pa-ra-jo* comme παλαιός, traduit « dell' anno passato, adulto », ce qui est possible malgré quelques difficultés (pour le sens, car παλαιός signifie proprement d'autrefois, et pour la forme, car l'on attendrait plutôt *pa-ra-wo* ou *pa²-ra-wo*) ; il lit, d'autre part, de façon ingénieuse *wo-ne-we* ϝοινῆϝες, en y voyant une qualification de couleur ; — dans le second groupe de tablettes, p. 27, M. Doria voit, après Palmer, dans *we-re-ke* un datif locatif de ϝέρξ enceinte ; — p. 36, dans le quatrième groupe, discussion de *peko* en Cn 418, avec la transcription qui reste incertaine πεικός, cf. la glose d'Hesychius πεικός et ποικίλος ; — p. 45, note 134, il me paraît impossible de voir dans *a-pe-e-ke* et *a-pi-e-ke* une forme de parfait de ἀφίημι, entre autres raisons, parce que ce parfait transitif et résultatif n'est pas attesté chez Homère et qu'il appartient à un type d'emploi qui n'apparaît pas avant l'ionien attique.

M. Doria a eu le mérite de s'attaquer à un ensemble défini de textes, d'ailleurs difficiles. Son étude méthodique en a certainement fait progresser l'interprétation sur plusieurs points.

P. Chantraine.

Oscar Landau, *Mykenisch-Griechische Personennamen* (Studia graeca et latina gothoburgensia, VII). Göteborg, 1958 ; in-8°, 306 p. Prix : 28 cour. suéd.

On sait que les tablettes mycéniennes en linéaire B contiennent un grand nombre de noms propres, essentiellement des anthroponymes. Leur étude a commencé dès les débuts du déchiffrement du linéaire B, et une analyse des noms les plus clairs se trouve déjà chez Ventris et Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek*, 1956, p. 92-105, The Personal Names, et 414-427, Index of Personal Names, etc. Plusieurs mycénologues se sont occupés spécialement des noms propres aux côtés de Ventris et Chadwick, notamment V. Georgiev, A. Heubeck, L. R. Palmer (cf. la bibliographie ici, p. 277-281).

Ancien élève du regretté G. Björck et de M. A. Furumark, les érudits suédois qui participèrent au déchiffrement dès la fin de 1952, M. O. Landau a mené à bien sur leur initiative une vaste étude consacrée uniquement aux anthroponymes mycéniens. Comme le titre l'indique, il s'agit essentiellement des noms « mycéniens-grecs » ou, plus clairement, des noms mycéniens qui se laissent interpréter comme helléniques : les noms qui ne sont pas considérés comme grecs sont rangés dans une petite section particulière, Exkurs 3 (p. 268-273), et souvent comparés avec des noms supposés préhelléniques des documents en linéaire A,

suivant les lectures (encore hypothétiques ; cf. *Rev. Phil.*, 31, 1957, p. 87-88) de M. Furumark.

Le livre est essentiellement constitué de trois sections. La première est la plus longue (p. 14-154) et la plus importante, puisqu'elle fournit le matériel onomastique classé suivant l'ordre alphabétique, Verzeichnis der Personennamen. La seconde partie (p. 155-187) est une étude grammaticale des noms les plus clairs suivant leur catégorie morphologique, Morphologische Untersuchungen. La troisième section (p. 788-236) apporte un classement des noms suivant leur signification, Semasiologische Untersuchungen.

Le répertoire des noms grecs fourni par la première partie est d'une ampleur impressionnante : comparer l'index des « Gedeutete mykenisch-griechische Personennamen » (p. 283-291). Mais la grande majorité de ces noms sont précédés d'une † de signification déjà inquiétante : il s'agit de noms qui ne sont pas attestés dans le grec alphabétique, et que les mycénologues, M. Landau ou ses prédécesseurs, pensent reconnaître dans les textes mycéniens, cf. page 15. Les non-spécialistes seront évidemment rassurés par la présence d'un bon nombre de noms attestés en grec plus récent, et d'une structure suffisamment complexe pour que toute rencontre de hasard soit exclue. Ainsi les noms bien connus *A-re-ku-tu-ru-wo*, soit 'Αλεκτρύ(Ϝ)ων (p. 28) ; *De-u-ka-ri-jo*, soit Δευκαλίων (p. 42) ; le célèbre *E-te-wo-ke-re-we-i-jo*, c'est-à-dire le patronymique 'ΕτεϜοκλέϜειος (p. 53 ; cf. Szemerényi, *Class. Review*, 72, 1958, p. 59, n. 1) tiré du nom 'ΕτεϜο-κλέϜης ; *E-u-da-mo*, soit Εὔδᾱμος (p. 54), etc., etc. Mais parmi les formes reconstituées, il est bien évident que l'on trouve des hypothèses de valeur très inégale : la faute n'en revient pas, naturellement, aux mycénologues, mais aux ambiguïtés de l'écriture elle-même, qui rend souvent possible plusieurs explications. On pourrait ainsi énumérer par ordre d'évidence décroissante des noms comme *E-u-ko-me-no*, certainement †Εὐχόμενος (p. 54) ; *O-na-se-u*, soit †'Ονασεύς (p. 90), qui appartient à un groupe morphologique intéressant, cf. p. 179 sq. (A. Heubeck, *Beitr. z. Namenforschung*, 8, 1957, p. 269 sqq. ; O. Szemerényi, ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ, *Gedenkschrift P. Kretschmer*, II, 1957, p. 180 ; etc.) ; et beaucoup d'autres exemples plausibles, *passim*. En revanche, bien des interprétations apparaissent désespérées, et l'on demeure perplexe devant certains noms pour lesquels plusieurs explications ont déjà été proposées : par exemple, que faire de *Pa-pa-ro* (p. 95), qui pourrait être †Πάνφαλος, Βάρβαρος, Πάρπαρος, *Βάμβαλος... ; ajoutons qu'il pourrait bien s'agir ici — et dans bien d'autres cas — d'un nom préhellénique, car M. Landau a certainement surestimé le pourcentage de noms grecs dans l'ensemble de la documentation. Les recherches et les découvertes futures permettront sans doute d'accroître le nombre des certitudes et des vraisemblances, grâce au perfectionnement des méthodes d'interprétation. Dans certains cas, il semble que des compléments puissent être apportés par des enquêtes portant sur l'anthroponymie grecque elle-même. Ainsi M. Landau interprète]*Me-ne-u* (p. 82 ; malheureusement un hapax) comme un nom possible †Μενεύς? (*sic*). En fait, ce nom très vraisemblable est attesté à Chypre : on le connaît depuis peu sous la forme dialectale Μινεύς, grâce au génitif syllabique *mi-ne-wo-se*, donc ΜινῆϜος (monnaie de Paphos, v^e^ siècle, cf. W. Schwabacher, *Nordisk Numismatisk Årsskrift 1947*, Stockholm 1949, p. 85 sqq., 101 sq., admettant un nominatif inexact *Mineos*). Le nom *O-na-jo* (p. 90) est laissé sans interprétation : on songerait au nom chypriote 'Ονάϊος, attesté par plusieurs exemples, cf. Hoffmann, *Griech. Dial.*, I, 1891, p. 203, à côté de l'adjectif ὀνάϊος, cf. *LSJ*, s. v. ὄναιον, etc. Pour †ΖώϜιος et †ΖῶϜος (?, p. 153), cf. O. Masson, *Beitr. z. Namenforschung*, 8, p. 167 : le nom Ζῶος est attesté.

La section morphologique est particulièrement intéressante pour les linguistes. M. Landau examine successivement les noms composés (p. 155-170) et les noms simples (p. 170-187) ; pour ces derniers, les différents suffixes attestés en mycénien sont étudiés, notamment -Fος (p. 177 sq.), -εύς, qui est important (p. 178 sqq., cf. Szemerényi, *loc. cit.*), -ων (p. 181), etc. On notera l'absence ici de noms pourvus du suffixe récent -ᾶς, que des chercheurs comme V. Georgiev ont cru retrouver dans leurs interprétations de certains substantifs (*Études mycéniennes*, 1956, p. 52, 61, etc.). En consultant cette section, comme la suivante, il faudra naturellement tenir compte du degré de vraisemblance des formes utilisées.

La troisième partie classe les noms mycéniens d'après leur signification : noms tirés des parties du corps ; noms exprimant des caractéristiques physiques ou morales, etc. ; noter (p. 200 sq., p. 104) le nom pylien *Pi-ke-re-u*, expliqué comme †Πικρεύς, c'est-à-dire un sobriquet, dérivé en -εύς de πικρός. L'explication, possible en soi, n'est pas plausible : d'une part, on ne connaît pas à date plus récente de noms formés sur πικρός ; surtout, il est bien plus vraisemblable d'admettre avec les premiers déchiffreurs qu'on a ici une forme apparentée au nom asianique — « carien » — Πίγρης, Πίκρης, cf. Ventris-Chadwick, *Documents*, p. 423, etc. On trouve ensuite les noms de profession ; les noms tirés de l'activité guerrière ou religieuse ; les noms d'origine géographique, très nombreux, cf. le tableau des pages 225-230 ; noter des formes intéressantes comme *Ai-ku-pi-ti-jo*, Αἰγύπτιος ; en outre, *Mi-sa-ra-jo*, qui serait †Μισραῖος (p. 216), tiré de *Miṣr-*, nom de l'Égypte dans les langues sémitiques ; mais il faudrait supposer un intermédiaire phénicien ; sur les pays appelés *Miṣir*, etc., voir en dernier lieu P. Garelli, *Dict. de la Bible ; Supplément*, 5 (1957), s. v. *Muṣur* ; bien invraisemblable est l'interprétation donnée pour *Ma-ra-pi-jo* (p. 80 et 215 sq.), comme Μαράφιος, correspondant au nom des Perses Μαράφιοι connus par Hérodote : rapports entre une tribu perse et les Mycéniens au XV^e^ siècle? Cette partie se termine avec les noms tirés du règne animal et végétal, ainsi que de la culture matérielle.

Cette section est suivie de diverses statistiques (p. 237-257) au premier abord séduisantes, mais plutôt spécieuses : en raison de l'état actuel des études mycéniennes, il est bien aventureux de donner des chiffres aussi précis que ceux de M. Landau (p. 237) : « gedeutet 965 (59,6 %) ; teilweise gedeutet (?) 18 (1,1 %) ; nicht gedeutet 636 (39,3 %), etc. Les excursus qui suivent (p. 258-273) sont consacrés : 1) aux noms divins et héroïques ; 2) aux noms héroïques portés par des humains ; 3) aux noms qui ne sont pas grecs, voir plus haut ; les comparaisons « asianiques » (p. 271-273) sont le plus souvent aventureuses et indémontrables. L'ouvrage se termine par une liste de noms de profession (p. 274 sq.) ; une liste d'abréviations et la bibliographie (p. 276-282) ; de bons index (p. 283-305).

Le livre de M. Landau représente un gros travail de recherche et de mise en œuvre. On pourrait lui reprocher d'avoir voulu trouver trop de solutions à d'innombrables problèmes de détail, souvent d'une manière trop hardie. Mais ce danger était inhérent à l'entreprise elle-même, et on lui sera reconnaissant de ne pas avoir abusé des suppositions.

Olivier Masson.

Joan du Plat Taylor, *Myrtou-Pigadhes, A Late Bronze Age Sanctuary in Cyprus*, with Contributions by J. M. Birmingham, H. W. Catling, D. H. F. Gray, M. V. Seton-Williams, Will. Taylour (Printed for the Department of Antiquities, Ashmolean Museum). Oxford, Ashmolean Museum, 1957 ; in-4°, 118 p., 37 fig. et VII pl. Prix : 50 sh.

Le lieu dit *Pighades* se trouve au nord-ouest de l'île de Chypre, à quelque dis-

tance au sud-est de la bourgade de Myrtou, d'où l'appellation « Myrtou-Pigadhes » ; cette région est connue des archéologues par le site du sanctuaire d'Ayia Irini, plus à l'ouest, où d'importantes découvertes furent faites par la mission suédoise en 1930 (cf. les cartes ici p. 2-3). Après des sondages effectués en 1949, deux campagnes de fouilles ont été menées à Pigadhes en 1950 et 1951, sous la direction de Mlle du Plat Taylor et de M. V. Seton-Williams, et avec l'aide de différents collaborateurs ; ces travaux ont bénéficié du patronage de l'Ashmolean Museum d'Oxford et de l'Université de Sydney.

Les fouilles de Pighades ont fait connaître un sanctuaire qui a été particulièrement florissant à l'époque du bronze récent (Late Cypriot I, II, III), avec une seconde période au début de l'âge du fer (Cypro-Geometric II, III). Comme on le voit, la publication des trouvailles n'a pas été retardée : la documentation est présentée de façon très claire, dans ce volume bien présenté et pourvu d'excellentes illustrations. L'auteur a rédigé les sections I et II, Introduction et description du site par périodes (p. 1-25, avec plans et figures) ; noter, page 17, la reconstitution de l'autel, surmonté de « cornes de consécration ». H. W. Catling a publié les poteries de l'époque du bronze, section II (p. 26-59), tandis que celles de l'âge du fer sont étudiées par Mlle du Plat Taylor et Lord Taylour, IV (p. 60-74). Les sections suivantes, V à VIII, sont consacrées à divers groupes d'objets : lampes, figurines de terre cuite et de calcaire ; objets de métal ; sceaux et cylindres ; ces contributions ont été rédigées par M. V. Seton-Williams, J. M. Birmingham, H. W. Catling, B. Buchanan. La section IX (p. 95-96), due à Mlle du Plat Taylor, est réservée aux « Cypriot Inscriptions » (fig. 35). Il s'agit naturellement d'inscriptions chypro-minoennes : ce sont de courts graffites, qui ont pu être catalogués avant cette publication, grâce à l'amabilité de l'auteur, dans notre *Répertoire des inscriptions chypro-minoennes*, *Minos*, V (1957), p. 15, nos 152 à 158 ; on notera en particulier le graffite soigneusement incisé qui figure sur le rebord d'un support circulaire en bronze, reproduit p. 89, fig. 34, n° 419. Dans la section X, on trouvera des analyses des restes animaux et une étude des sols, par F. E. Zeuner et I. W. Cornwall (p. 97-102). Les synthèses finales sont rédigées par l'auteur et D. H. F. Gray : XI, étude du sanctuaire, avec ses affinités égéennes et orientales (p. 103-112) ; XII, conclusions chronologiques (p. 113-116).

O. Masson.

Gaetano Baglio, *Odisseo nel Mare Mediterraneo centrale secondo i libri V e IX-XII dell' Odissea* (seconda edizione ampliata ed illustrata). Roma, Bretschneider, 1958 ; in-8°, 156 p., 5 pl. comportant 30 cartes ou illustrations. Prix : L. 1.400.

Un an après avoir publié la première édition dont nous avons rendu compte ici même (*Rev. Phil.*, XXXI, 1957, p. 282), M. Baglio donne une seconde édition de son essai, augmentée et illustrée. Il a pu ainsi amender la présentation matérielle de l'ouvrage dont nous avions déploré les innombrables négligences typographiques, sans parvenir pourtant à éliminer beaucoup de fautes choquantes. Les additions elles-mêmes ne sont pas dépourvues d'erreurs : relevons, à titre d'exemple, p. 80, la curieuse citation τε κυβερνήτης, glosée *e con la guida del timoniere*. Le texte est non seulement augmenté, mais souvent remanié : en certains cas, l'auteur donne un état de la question, cite et discute les points de vue de ses prédécesseurs, ce qu'il faisait rarement dans la première édition. Les localisations odysséennes sont établies avec une argumentation plus précise et parfois plus circonspecte (par exemple, on admet qu'Homère a pu faire une contamination

entre deux paysages du sud-ouest de la Sardaigne pour imaginer les rochers lancés en mer par le Cyclope). Surtout, de bonnes cartes, des illustrations agréables, sinon toujours convaincantes, permettent de suivre et de contrôler le raisonnement ; on regrettera que cette documentation ne concerne que les escales odysséennes situées en territoire italien. Malgré ces améliorations de forme que nous avons le devoir de signaler, l'ensemble demeure aventureux et nous ne pouvons que renvoyer à ce que nous en avons dit précédemment.

Francis VIAN.

E. DELEBECQUE, *Télémaque et la structure de l'Odyssée* (Centre d'études et de recherches helléniques de la Faculté des lettres d'Aix). Gap, Éditions Ophrys, et Paris, Librairie C. Klincksieck, 1958 ; in-8°, 150 p.

Ce volume traite d'un problème de structure, ce qui le rend très actuel, puisque, dans tous les domaines, les problèmes de structure sont aujourd'hui à la mode. Après d'autres, mais avec précision et perspicacité, M. Éd. Delebecque examine la chronologie des événements dans le récit de l'*Odyssée* et s'efforce d'en expliquer les difficultés au cours de chapitres intitulés, chronologie interne de l'*Odyssée*, le premier temps mort ou l'inaction de Télémaque à Sparte, le deuxième temps mort : le jour blanc d'Ulysse chez Eumée, le troisième temps mort : quatre jours creux à Ithaque, le quatrième temps mort : l'inertie de Zeus après la première assemblée des dieux, les deux charnières du voyage de Télémaque. Les analyses de l'auteur sont guidées par la loi de succession qui commande aux événements de se dérouler suivant l'ordre même du temps et qui interdit à plusieurs personnages principaux d'agir simultanément en des lieux séparés. Cette « loi », déjà aperçue par d'autres savants comme M. Page, constitue le principe d'explication par lequel M. Delebecque tente de rendre compte de la plupart des difficultés que présente la structure de l'*Odyssée* et notamment ce qu'il appelle les temps morts ou les blancs. Au début de l'*Odyssée* il faut donc que Télémaque reste trente jours sans rien faire à Sparte, les prétendants trente-deux jours à l'îlot d'Astéris, et Athéna vingt-huit jours avant de prendre la route de Sparte. A ce propos, l'auteur souligne l'habileté du poète à « voiler le temps mort », et il ajoute : « s'il se borne à le voiler, c'est qu'il n'a pu le supprimer ; s'il n'a pu le supprimer, c'est que la loi de succession est plus forte que lui ».

Nous reconnaîtrons volontiers à M. Delebecque une habileté comparable à celle qu'il attribue lui-même au poète dans son examen des problèmes de structure. On ne pourra plus étudier la chronologie des événements dans l'*Odyssée* et leur agencement sans recourir à ce livre qu'éclairent deux grands tableaux synoptiques. Cette étude ne saura, d'ailleurs, résoudre tous les problèmes, et je me demande si V. Bérard, en rendant hommage au talent de M. Delebecque, ne penserait pas qu'il a remarquablement démonté les rouages de la machine construite par celui ou ceux qu'il appelait le ou les « diesceuvastes ».

C'est la conclusion de l'ouvrage qui pourrait donc ne pas paraître décisive dans tous ses aspects. L'auteur en a bien conscience et il a la sagesse de poser des questions sans toujours apporter des réponses. Dans le détail bien des points restent nécessairement obscurs ou trop vagues : « l'écriture, écrit M. Delebecque, depuis les tablettes mycéniennes a eu le temps de se développer assez pour permettre la rédaction de sa douzaine de milliers de vers ». Que faut-il entendre par là? S'agit-il de la même écriture? Ou des premiers débuts de l'alphabet? La question est d'importance.

Ce volume inaugure de façon plaisante la nouvelle collection de recherches helléniques de la Faculté des lettres d'Aix.

P. CHANTRAINE.

I Frammenti dei Presocratici tradotti da Quintinio CATAUDELLA, vol. I (Publicazioni dell' Istituto universitario di magistero di Catania, Serie filosofica, testi e documenti). Padova, C. E. D. A. M., 1958 ; 246 p.

Les œuvres des penseurs présocratiques, dont il ne subsiste en général que des fragments épars et souvent très courts, ont été jusqu'à ces derniers temps d'un accès assez difficile. Pendant longtemps, le magistral ouvrage de Hermann Diels (*Die Fragmente der Vorsokratiker, griechisch und deutsch*, 2 vol., 1re éd., Berlin, Weidmann, 1903) fut le seul recueil où l'on pût consulter ces textes, mais il était devenu rarissime, en dépit de nombreuses rééditions. La sixième édition, publiée en 1952, a permis de le trouver plus facilement. Et depuis une quinzaine d'années, plusieurs traductions des fragments des présocratiques ont permis au public curieux de l'histoire de la philosophie de prendre contact avec ces textes d'un très grand intérêt. La traduction anglaise de Kathleen Freeman, par exemple (*Ancilla to the Pre-Socratic Philosophers, A complete translation of the Fragments*, Oxford, Blackwell, 1948), est bien connue des philologues.

Ceux-ci disposeront désormais d'une nouvelle traduction, italienne celle-ci, dont le premier tome vient de paraître. On y retrouve, comme dans l'ouvrage de H. Diels, les témoignages, les fragments, les imitations, respectivement groupés sous les lettres A, B, C. Tous ces textes sans exception sont traduits, alors que H. Diels n'a donné que la traduction des fragments. Et la traduction de M. Quintinio Cataudella est aussi littérale et fidèle que possible, ce qui est évidemment la qualité principale d'une traduction de textes de ce genre.

Ce premier volume, qui ne suit pas absolument le même ordre que l'ouvrage correspondant de H. Diels, renferme les textes des poètes et prosateurs antérieurs au VIe siècle (Orphée, Musée, Épiménide, Hésiode (fragments de l'*Astronomie*), Cléostratos, Phérécyde de Syros, Acousilaos, les Sept Sages), les fragments des philosophes des VIe et Ve siècles (en particulier Thalès, Anaximandre, Anaximène, Pythagore, Cercops, Pétron, Brotinus, Hippase, Démocédès, Xénophane, Héraclite, Épicharme, Alcméon, Parménide, Zénon, Mélissos).

Bien entendu, cet ouvrage ne dispensera pas le lecteur de se reporter aux *Vorsokratiker* de H. Diels, puisque la traduction n'est pas accompagnée du texte original, mais il me paraît d'une consultation plus facile. Et puis, il faut bien l'avouer, l'aide d'une traduction n'est pas à négliger pour l'interprétation de certains passages vraiment difficiles.

Pierre LOUIS.

Maria TIMPANARO CARDINI, *Pitagorici : Testimonianze e frammenti*, fasc. 1, Bibl. St. Sup., vol. XXVIII, Florence, La « Nuova Italia », 1958. In-8°, XIX-180 p. Prix : L. 2.000. — Mario UNTERSTEINER, *Parmenide : Testimonianze e frammenti*, vol. XXXVIII, Ibid. In-8° CCX-186 p. Prix : L. 4.500.

A quelques mois de distance les vaillantes éditions de la *Nuova Italia* viennent d'enrichir leur collection de philosophie antique, que dirigent conjointement MM. Mondolfo et Untersteiner, de deux volumes qui, dans une claire et élégante

présentation, mettent à la portée d'un large public ce que nous pouvons espérer savoir de deux grandes pensées présocratiques. Assurément, aucune découverte importante de textes n'est intervenue depuis la publication de la 6e édition, revue par Kranz, des *Vorsokratiker* de Diels : mais un clair exposé de problèmes difficiles, une traduction intégrale des textes accompagnée de notes abondantes qui, parfois, remplissent plus de la moitié des pages, une mise au point des travaux non seulement des historiens de la pensée antique, mais aussi de ceux de la pensée scientifique, tout cet ensemble mérite d'être accueilli avec faveur par les esprits cultivés qui veulent pénétrer dans des questions qui ne se défendent que trop bien ; et les spécialistes y trouvent aussi leur vie, ainsi qu'une ample matière à réflexions.

L'économie intérieure des deux ouvrages est profondément différente, et témoigne de la souplesse dont est capable la formule adoptée pour ces éditions. Tandis qu'il a suffi à Mme Timpanaro Cardini d'une vingtaine de pages pour définir Pythagore, les plus anciens Pythagoriciens et l'histoire agitée de la secte, M. Untersteiner a employé plus de la moitié de la place dont il disposait pour traiter de quatre questions majeures concernant Parménide : 1° l'Être de Parménide est-il *un* ou *d'un seul jet* (ἕν ou οὖλον)? 2° quel est le sens de cette Voie (ὁδός) conduisant à l'Être qu'évoque en termes lyriques un grand fragment du Περὶ φύσεως? 3° la conception de l'Être parménidien ; 4° que représente chez Parménide la notion de δόξα, surtout dans ses rapports avec celle d'ἀλήθεια? On connaissait déjà la position de M. Untersteiner sur ces grands problèmes ; mais ces deux cents pages introduisent fort utilement à l'examen de la vie et de la doctrine du fondateur de l'éléatisme et à la traduction des témoignages, parmi lesquels brillent de feux authentiques les fragments du Περὶ φύσεως.

Ce qui m'apparaît comme le plus utile dans le *Parménide* de M. Untersteiner, c'est que l'ampleur des vues s'accompagne constamment de la précision du philologue. On a l'impression que tout a été mis en œuvre pour aller le plus avant possible dans le sens de l'expression, de l'expression telle que nous la livrent les textes. Au fond, tout le chapitre Ier repose sur une discussion du texte de témoignages, un peu trop légèrement survolés — et corrigés — jusqu'à présent. De cette attitude proprement critique et philologique je prends un exemple (p. CLXXIII) : l'expression difficile ἤπιον πῦρ est l'objet d'un copieux commentaire, que mérite bien en général (et que nécessite dans le cas particulier) un adjectif qui, pour être déjà attesté dans la langue de l'époque, n'en possède pas pour cela un sens bien assuré.

Les Pythagoriciens de Mme Timpanara Cardini présentaient des difficultés d'un ordre différent : il ne s'agissait plus de se colleter avec une doctrine affirmée sous une forme poétique assez altière, mais de débrouiller des éléments de vérité englués dans la légende et de reconnaître, dans cette école qui s'est prolongée sous ce nom pendant tant de siècles, les éléments les plus anciens des éléments plus récents. Mme Timpanara Cardini, par exemple, a eu raison d'attribuer une grande importance à cet Hippasos, sur lequel nous n'avons malheureusement que des indications médiocres et tardives : on la suit volontiers quand elle restitue cette figure vigoureuse, qui semble s'être insurgée contre la religieuse et étroite observance qui, de bonne heure, a tendu à scléroser le pythagorisme. Mais, dans l'étude de cette secte, jamais le terrain n'est ferme, même pour des détails d'observance qui, à voir les choses de loin, semblent assurés. Ainsi l'exemple de l'interdit alimentaire portant sur la fève : on a supposé, considérant cette interdiction comme ancienne et constante, que les nœuds de la tige étaient censés

empêcher la remontée des âmes. Mais que disent nos témoignages? Aulu-Gelle, emboîtant le pas à Aristoxène le Musicien (c'est-à-dire au péripatéticien Aristoxène de Tarente), part en guerre contre l'opinion ancienne, et fausse selon lui, d'après laquelle Pythagore proscrivait l'usage de la fève ainsi que de toute nourriture carnée : au contraire Pythagore trouvait à ce légume des vertus laxatives, et en faisait abondamment usage ; pourtant, d'après le même auteur latin, le poète Callimaque déclarait que, comme un Pythagoricien, il s'abstenait de cet aliment « fâcheux ». On peut assurément frapper de suspicion une référence à Aristoxène qui, nous le savons par ailleurs, était bien l'esprit le plus contrariant et la plus mauvaise langue de l'Antiquité ; mais le témoignage cité d'Aristote, qui disait que les Pythagoriciens, en matière d'alimentation carnée, ne s'abstenaient que de la matrice et du cœur des animaux, ainsi que d'une espèce de poisson, ne peut pas être aussi facilement récusé (il est vrai que des confusions verbales se produisaient, on en a des exemples, entre les noms d'Aristote et d'Aristoxène). Que penser de toutes ces contradictions, d'autant plus inquiétantes que, dans le temps, Aristote, Aristoxène et Callimaque sont assez rapprochés les uns des autres? Dans ces conditions, on ne saurait demander à M^me^ Timpanari Cardini des prises de position très nettes : c'est déjà beaucoup qu'elle nous présente aussi bien les pièces du procès, avec critique et objectivité : on espère d'ailleurs que, dans le fascicule suivant, elle ramassera, dans une courte synthèse, les conclusions auxquelles sa patiente analyse a pu l'amener.

J. Humbert.

Manuel F. Galiano, *Safo* (Cuadernos de la « Fundación Pastor », I). Madrid, 1958 ; in-4°, 90 p.

L'ouvrage inaugure une nouvelle collection, les Cahiers de la « Fondation Pastor », publiés avec la collaboration de la Direction des Recherches culturelles et de la Faculté de philosophie et des lettres de Madrid. L'auteur a remanié le texte d'une conférence faite en 1955 à l'Université de Santander : il a notamment rajouté de très nombreuses notes, dont la longueur paraît parfois un peu disproportionnée par rapport au texte ; le style de l'exposé principal est demeuré oratoire, polémique et passionné, et l'on aurait aimé le voir dépouillé de formules telles que « les aimables pirouettes » du « bon Lavagnini » p. 58) et autres pointes adressées « aux graves et éminents critiques » (p. 59) : la discussion scientifique y aurait gagné en sérénité.

Safo, qui doit être le premier chapitre d'une série intitulée « la Découverte de l'amour en Grèce », étudie d'abord l'entourage de la poétesse, ses amies et ses rivales. D'accord avec des critiques récents comme D. Page, M. Galiano estime que le cercle de Sapho n'a été ni un thiase religieux ni un cénacle musical, et qu'il est vain de chercher une *paideia* dans l'œuvre de Sapho, comme l'admet W. Jäger. Pourtant l'existence même de ce cercle et de cercles rivaux, le ton religieux de certaines invocations, plusieurs formules (« la maison des Muses ») nécessitent une explication qui n'apparaît plus dès lors qu'on renonce à ces hypothèses. L'auteur aborde alors la « Saphofrage » contre laquelle il avait d'abord protesté avec véhémence : il en discute néanmoins largement et d'une façon assez concrète (une longue note sur l'ὀλισθο- du fr. 99). On sera du moins d'accord avec lui pour reconnaître que tout ce qu'on peut conclure de là n'affecte en rien notre jugement sur la valeur littéraire de l'œuvre et qu'une condamnation au nom de la morale est aussi déplacée que certaines tentatives trop naïves d'apologie. La dernière partie de l'ouvrage recherche une explication des relations féminines de

Sapho, quelle que puisse être leur nature. Explication sociologique d'abord : ces réunions de femmes seraient la contre-partie de la παιδεραστία masculine, ce qui paraît probable ; on hésitera cependant à faire intervenir des survivances d'un matriarcat asiatique et surtout à expliquer le développement de l'homosexualité par la ruine de la monarchie patriarcale : de telles pratiques ont des antécédents beaucoup plus lointains, notamment dans les sociétés de guerriers. Explication psychologique ensuite : Sapho vit dans un état de déséquilibre, d'instabilité spirituelle qui résulte des chagrins éprouvés durant sa jeunesse : elle perd son père à l'âge de six ans, elle se brouille avec l'un de ses frères, son mariage fut peut-être malheureux ; de telles déceptions ont pu marquer l'âme sensible de Sapho et la conduire à reporter sur ses compagnes son besoin d'affection. L'auteur prolonge cette esquisse en tentant d'imaginer ce que fut la vieillesse, triste et solitaire, de Sapho ; il utilise notamment le fr. 121 où Sapho décline les offres d'un prétendant plus jeune qu'elle, et il voudrait rattacher au même épisode de sa vie le fameux δέδυκε μὲν... (fr. 94 D.) dont l'authenticité est fortement contestée. Quoique cette partie de la biographie soit un peu romancée, on a plaisir à lire une analyse psychologique qui paraît juste dans l'ensemble et qui rend compte d'une façon vraisemblable des sentiments et du comportement de Sapho.

Francis Vian.

Bacchylidis *Carmina cum fragmentis* post Fr. Blass et Guil. Suess septimum edidit Bruno Snell (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Leipzig, B. G. Teubner, 1958 ; in-8°, 62 et 132 p.

La nouvelle série de la « Bibliotheca Teubneriana » a publié dès 1949 une édition de Bacchylide, la sixième depuis celle de Blass (1898), qui représentait la seconde édition procurée par M. Bruno Snell ; voir P. Chantraine dans cette revue, 25 (1951), p. 94-95. Moins de dix ans après, B. Snell fait paraître une septième édition, la troisième dont il se soit occupé. Il ne s'agit pas d'une simple réimpression corrigée. Différentes modifications ont été apportées au texte de 1949, surtout afin d'utiliser des fragments de papyrus qui avaient été publiés par E. Lobel, *P. Oxy.* 23 (1956), 2361 sqq. Ces papyrus, B, C, H, M, Q et U, sont étudiés dans la préface (p. 13*-15*), avec L, qui avait déjà figuré dans l'édition de 1949 comme inédit (p. 14*). Le texte du poète est donc enrichi par ces découvertes, notamment dans la section des Dithyrambes, 22-28 (p. 73-80).

A la fin du volume, on constate quelques changements dans la section des Indices. Un nouvel instrument de consultation est donné par l'Index Papyrorum (p. 123-124). En revanche, l'utile lexique complet de Bacchylide qui figurait dans la sixième édition (p. 112-142) a été limité aux noms propres, Index Nominum (p. 128-132). En effet, nous dit l'auteur, « Indicem verborum a Guilelmo Crönert primum confectum... non repetivi quod Ernestus Burger... supplementum huius voluminis praeparat lexicon Bacchylideum continens. » L'ouvrage annoncé sera le bienvenu, mais quand paraîtra-t-il? De toute façon la présence d'un index complet annexé à l'édition en facilitait la consultation, et l'on regrettera que le lexique de M. Burger n'ait pu être imprimé ici à la place de celui de Crönert.

O. Masson.

Albin Lesky, *Die griechische Tragödie*, 2e édition, revue et augmentée (Kröners Taschenausgabe, vol. 143). Stuttgart, Alfred Kröner Verlag, 1958 ; in-8°, 285 p.

Le petit livre de M. Lesky, consacré à l'histoire de la tragédie grecque (et bien distinct de son étude récente sur l'état des questions, intitulée *Die tragische Dichtung der Hellenen*), avait paru en 1938. Il est trop connu pour que l'on revienne ici sur ses mérites, qui sont grands. On sait que l'auteur, après avoir traité rapidement des origines de la tragédie, en sachant éviter tout abus de sociologie, y considère principalement les trois grands tragiques, l'un après l'autre, et qu'après les avoir replacés, de façon ferme et précise, dans leur cadre historique, il prend leurs pièces à chacun, autant que possible, dans l'ordre chronologique, et s'attache à en dégager les caractéristiques, surtout celles qui révèlent l'évolution même du genre et de l'inspiration. On se souvient, par exemple, des très bonnes remarques par lesquelles l'*Ajax* était rapproché et distingué du tragique eschyléen, ou bien par lesquelles les diverses tragédies d'Euripide étaient mises en rapport avec de nouvelles tendances générales, soit qu'elles approfondissent certaines notions, soit qu'elles impliquent, comme *Ion*, avec le règne du hasard, un abandon véritable de l'ancien tragique.

Ces diverses analyses se retrouvent dans la deuxième édition. Mais deux sortes de modifications ont été apportées au livre.

Tout d'abord, il y a été tenu compte des résultats nouveaux de la recherche. Le caractère récent de Dionysos a été prudemment atténué à la suite des déchiffrement mycéniens (p. 63). Des analyses ont été ajoutées relativement aux nouveaux fragments d'Eschyle (les *Etnéennes*, p. 83 ; les *Pêcheurs au filet*, p. 121 sqq.). Et surtout la date des *Suppliantes* a été, comme il convient, descendue, avec toutes les conséquences littéraires entraînées par ce déplacement : désormais, d'Eschyle non plus nous n'avons aucune pièce ancienne (la rédaction antérieure n'a pas été modifiée page 177) ; de même, nous n'avons aucun témoignage de trilogie avant les *Perses*, etc...

Mais la modification la plus importante porte sur le fond même du livre. Son thème central était, en réalité, l'évolution du tragique chez les Grecs. Approfondissant ce thème, M. Lesky a ajouté une étude préliminaire de trente-cinq pages sur le problème du tragique. Il donne un essai de définition, en tenant compte non seulement d'Aristote, mais de nombreuses œuvres modernes (fût-ce l'*Antigone* d'Anouilh !) et dégage les conditions générales du tragique : il faut une action noble, avec une catastrophe d'importance, qui soit en rapport avec nous, qui se présente comme consciente, etc... Mais un problème apparaît essentiel (plus encore que celui de la fameuse ἁμαρτία, à laquelle le tragique est lié et qui n'est pas, en général, d'ordre moral) : c'est celui de savoir dans quelle mesure la catastrophe en question doit être liée à un conflit inconciliable. A cet égard, M. Lesky présente des remarques extrêmement claires et pénétrantes, lorsqu'il distingue trois niveaux possibles dans le tragique : un monde tragique sans issue — un conflit tragique sans issue — une situation tragique avec issue. En fait, le développement montrera que le premier cas ne se rencontre jamais en Grèce. Quant aux deux autres, ils peuvent se combiner : dans l'*Orestie*, on a un conflit tragique sans issue en ce qui concerne Agamemnon et Clytemnestre, mais une situation tragique avec issue pour Oreste.

Ces distinctions, que la première rédaction supposait plus ou moins sans jamais les poser clairement, permettent dès lors de reprendre et d'étoffer les conclusions

dégagées chemin faisant. C'est ainsi qu'un paragraphe a été ajouté (p. 90), à propos des *Perses*, pour montrer comment la volonté humaine se heurte aux limites que lui imposent les dieux et apprend à connaître leur ordre ; de même, toute une page a été ajoutée à la fin du chapitre sur Eschyle (p. 124), pour montrer chez lui l'existence presque constante d'une solution divine, et le fait que même un conflit tragique sans issue (dans les *Sept*) n'implique pas un monde tragique sans issue. De même, le rapport de la souffrance humaine et des dieux a été approfondi à propos d'*Œdipe à Colone* (p. 167) ; et de nouveaux développements sont venus montrer comment la sécularisation de la tragédie chez Euripide (à propos d'*Hélène*, p. 222, ou d'*Ion*, p. 236) marque la fin d'un certain tragique et le passage du tragique au dramatique.

On voit par là combien le livre a gagné en fermeté et en portée du fait de ces quelques additions. Elles donnent du poids à l'ensemble. Et, s'il faut exprimer un regret, c'est celui que cet exposé, désormais plus centré, ne comporte, sur Sophocle et sur Euripide, que des conclusions éparpillées aux détours des analyses. On eût aimé, peut-être, qu'au lieu de s'achever un peu sèchement par un appendice sur le texte et la bibliographie, le livre fît le point de ce qu'il apportait et de l'évolution qu'il retraçait : celle-ci le méritait.

J. de Romilly.

G. M. Kirkwood, *A Study of Sophoclean Drama* (Cornell Studies in classical Philology, vol. XXXI). Ithaca (New York), Cornell Univ. Press, 1958 ; in-8°, 304 p.

Alors qu'il ne manque pas de livres récents sur Sophocle, on peut dire qu'à divers égards celui de M. Kirkwood comble pourtant une lacune. Et, tout d'abord, une de ses originalités est de n'avoir pas, comme la plupart, étudié la suite des pièces l'une après l'autre : il a entrepris de grouper les analyses autour de quelques points de vue majeurs, ce qui permet des conclusions mieux dégagées concernant certains traits de l'art de Sophocle, en particulier sur la structure de ses pièces et sur le rôle des contrastes ou de l'ironie.

Parmi les thèmes du livre, il faut relever l'importance attachée à la présentation des caractères. On voit assez contre quels ouvrages M. Kirkwood réagit là ; peut-être cette réaction n'était-elle pas aussi nécessaire qu'il l'a craint ; mais le fait est qu'au cours de ses analyses, il apporte des vues très précieuses sur la complexité de la peinture faite par Sophocle, sur la façon dont les caractères s'éclairent réciproquement et se précisent par leur contraste même. (Il y a de très bonnes observations de détail, par exemple sur les divers contrastes des *Trachiniennes*. Mais peut-être, surtout dans une étude qui s'achève sur le *Philoctète*, eût-il été bon de préciser dans quelle mesure cette « interaction » des personnages, sur laquelle M. Kirkwood fait reposer toutes les pièces, est seulement un moyen de révéler ce qu'est un personnage, ou bien une occasion, pour ce dernier, de se modifier.) En tout cas, M. Kirkwood insiste sur le fait que ces contrastes ne sont presque jamais la simple opposition du noir au blanc ; il sait signaler les mérites de Créon, les défauts d'Électre ; et il rappelle la nécessité de traiter le chœur lui-même comme un personnage, ayant son rôle et sa personnalité.

La même subtilité est d'ailleurs mise en lumière dans l'emploi qui est fait des chœurs, du point de vue de la composition et du rythme des différentes pièces, les uns accentuant un contraste, d'autres créant soit une tension, qu'accroît leur volontaire ambiguïté, soit inversement une détente.

Enfin, ces effets de contrastes se retrouvent dans le style, dont M. Kirkwood étudie certains aspects, s'attachent à suivre le retour systématique d'un même thème au travers d'une même pièce (le principe, ici, semble excellent ; mais l'on peut se demander si, lorsqu'il s'agit de notions très générales, comme la sagesse ou la piété, dans *Antigone*, et que les mots varient d'un passage à l'autre, le caractère stylistique a encore quelque réalité).

On voit comment toutes ces analyses peuvent mener à un dernier chapitre sur l'ironie. M. Kirkwood insiste très heureusement sur le caractère relativement secondaire de l'ironie verbale par rapport à l'ironie de situation. (On regrettera seulement que, pour le mieux prouver, l'auteur se soit, en général, arrêté aux thèmes majeurs de chaque pièce : le fait qu'Ulysse, l'ennemi d'Ajax, soit le seul à lui rendre justice n'est assurément qu'un des aspects de l'ironie dans cette pièce à tant d'égards si cruelle.) Quoi qu'il en soit, le livre s'achève ainsi sur un trait qui caractérise non seulement la technique, mais la pensée même de Sophocle.

Enfin, un appendice rappelle les raisons de croire à l'ancienneté des *Trachiniennes*.

Dans l'ensemble, on trouvera dans le livre beaucoup de notations fines et nuancées. Éminemment raisonnable, il réagit heureusement contre les interprétations ou trop formalistes ou trop romantiques. On pourrait même, à cet égard, se plaindre que, parfois, l'auteur ait à s'arrêter pour éclaircir des points qui n'auraient pas dû le réclamer (que les chants du chœur ne soient ni des thèmes gratuits ni le reflet de la pensée de Sophocle, qu'ils soient plus liés à l'action que ceux d'Euripide, qu'il y ait des reprises de mots dans les stichomythies, que les diverses affirmations des personnages relativement aux dieux ne fassent pas un système clair, etc...). Mais, surtout, il est permis de se demander si la prudence même dans les interprétations d'ensemble ne peut pas, en fin de compte, avoir ses excès ; et c'est la principale objection que nous ferions à ce livre si digne d'éloges. L'auteur établit, non sans raison, que Sophocle pense mythiquement, c'est-à-dire respecte le mythe et l'admet, avec ses mystères, comme une donnée ; d'autre part, il insiste sur les « restrictions », ou silences, de Sophocle, et sur la nécessité de ne pas solliciter les pièces pour y trouver des jugements ou des interprétations que le poète s'est justement refusé à donner ; mais, partant de là, il semble s'être interdit, délibérément, de donner du monde sophocléen une interprétation d'ensemble. Comment croire, cependant, qu'un mythe n'ait pas, pour Sophocle, un sens? Ce malheur d'un héros, qu'il prend pour thème, n'est point une donnée pure et simple : Sophocle en choisit le cadre, la ligne, les détails ; et tout cela après Eschyle, c'est-à-dire dans un esprit qui peut être très différent, mais ne peut être sans parenté (M. Kirkwood, d'ailleurs, s'arrête peu, dans la bibliographie récente, aux livres généraux sur les trois tragiques ; il ne cite pas A. Lesky). Et comment croire, d'autre part, que les oracles, qui jouent dans ce théâtre un tel rôle, n'aient point un sens par rapport au destin humain? Reprenant une indication de M. Pohlenz, M. Kirkwood dit que les choses n'arrivent pas à cause des oracles, mais que les oracles les annoncent parce qu'elles vont arriver : n'empêche que cette prescience divine tourne les pensées vers les dieux, et que Sophocle la met singulièrement en relief ; même si Sophocle n'attribue la souffrance ni aux dieux ni à une culpabilité humaine, il reste que le caractère de nécessité revêtu par cette souffrance, lié à l'affirmation constante de la souveraineté divine, peut difficilement ne pas refléter une certaine notion des rapports entre les dieux et les hommes : vouloir trop la systématiser peut être dangereux, mais l'ignorer nous paraît impossible. Et, s'il est vrai que le plan humain et le plan divin sont deux aspects

d'une même réalité, on ne peut cependant pas pour autant ramener le second au premier.

J. DE ROMILLY.

Robert Duff MURRAY, *The motif of Io in Aeschylus' Suppliants*. Princeton, Univ. Press, 1958 ; in-16°, XII-104 p. Prix : $ 2.000.

La publication d'*Oxyrrh. Pap. 2256, fr. 3*, qui remet en question la date des *Suppliantes*, a suscité un renouveau d'intérêt pour cette pièce. En outre, des recherches déjà nombreuses sur les images des Tragiques ont montré qu'il est possible de mieux pénétrer par cette voie la signification de leurs œuvres. C'est en partant de ces deux prémisses que R. D. Murray, assistant professor à l'Université de Princeton, s'efforce de découvrir la véritable portée des *Suppliantes*. La pièce a suscité des interprétations fort diverses que l'auteur discute rapidement (citer aussi une communication de L. Gernet, résumée dans *R. É. G.*, 63, 1950, p. XIV). La « clé » en serait fournie par le thème d'Io dont l'importance a été déjà signalée par O. Hiltbrunner, *Wiederholungs- u. Motivtechnik bei Aisch.* (1950), 7-41. L'auteur classe les références à ce thème : appels des Danaïdes à Zeus amant et protecteur d'Io ; allusions directes à la légende ; allusions indirectes par le moyen d'images répétées comme des leitmotive (la vache ; l'antithèse mâle-femelle ; les thèmes de l'attouchement et de la saisie guérisseuse ; ceux du *pneuma* et de la tempête). L'abondance de cette imagerie prouve que la légende d'Io se trouve au centre du drame. Dans *Prométhée*, où Io intervient en personne, on retrouve la même imagerie et des expressions employées dans les *Suppliantes* (par exemple *Suppl.* 538, 1017, et *Prom.* 845). Ces analogies laissent supposer que les deux pièces sont à peu près contemporaines, ce que confirme maintenant la didascalie ci-dessus mentionnée (dans un appendice, R. D. Murray réfute les arguments qu'on avait avancés pour établir la priorité des *Suppliantes*). Les deux trilogies s'inspireraient des mêmes préoccupations théologiques et l'auteur dresse un intéressant tableau (p. 63) des correspondances qui les unissent et les expliquent. Zeus, d'abord tyran cruel et mâle brutal, persécute Prométhée et Io l'errante ; de même les Égyptides pourchassent les filles de Danaos. Peu à peu Zeus évolue : il devient le géniteur compatissant qui délivre Io et qui, plus tard, accédera au pardon et se réconciliera avec Prométhée. A ce deuxième état de Zeus correspond Lyncée, l'Égyptide qui sait dompter ses instincts et respecter son épouse, tandis qu'Hypermnestre est la réplique de la seconde Io, celle qui est devenue *mère* d'une lignée royale. Il résulte de là que la figure d'Hypermnestre jouait un rôle essentiel dans la trilogie des *Danaïdes*, comme le prouve le fameux hymne à l'amour des *Danaïdes* (fr. 44).

Dans l'ensemble, la démonstration est claire et ingénieuse, bien qu'elle pèche par excès de subtilité. L'auteur veut parfois trop prouver. Pour marquer la fréquence du motif de la βοῦς, il n'hésite pas à faire entrer en ligne de compte des vocables qui n'ont aucun autre rapport avec ce mot qu'une vague assonance (λαβοῦσα, βοᾷ, ἐθάμβουν). Il est en soi légitime de reconstruire les deux drames perdus à partir des allusions contenues dans les *Suppliantes*. Mais faut-il donner un double sens au vers 499 et y découvrir une prédiction cachée du meurtre des fils d'Égyptos (p. 74 sq.)? Au vers 21, l'épithète ἐγχειριδίοις, « tenus dans la main », veut-elle suggérer aussi l'idée de « poignard »? C'est méconnaître le sens et la structure du deuxième stasimon (v. 630 sqq.) que d'y chercher de constantes allusions aux Égyptides : en formulant ses vœux pour Argos, le chœur distingue avec soin les trois fléaux qui sont traditionnellement allégués en pareille circons-

tance, la guerre étrangère, l'épidémie et la guerre civile ; en particulier, il est difficile de construire, au vers 659, ἀνδρῶν avec λοιμός et de comprendre « une plaie d'hommes », c'est-à-dire, tout à la fois, « une plaie constituée par des hommes » (les Égyptides) et « une plaie pour les hommes » (les Danaïdes). Je ne crois pas non plus qu'on doive répartir les Danaïdes en deux demi-chœurs dans l'exodos : les unes demeurant réfractaires au mariage, les autres exprimant par avance les sentiments d'Hypermnestre. D'après le vers 1022, ce sont les suivantes — interprètes du bon sens comme le serviteur d'Hippolyte — qui donnent la réplique aux Danaïdes ; il faut d'ailleurs observer que cette solution se concilie avec les vues de l'auteur : les paroles des suivantes servent bien à annoncer le dénouement de la trilogie et à préparer l'entrée en scène d'Hypermnestre. L'objection la plus grave porte sur la double équation établie entre la légende d'Io et celle des Danaïdes. Eschyle ne rappelle jamais dans les *Suppliantes* que Zeus fut jadis un mâle ravisseur pareil aux Égyptides ; et, même dans *Prométhée*, on lui reproche moins sa passion pour Io que son apparente indifférence devant les souffrances qu'Héra inflige à son amante. Les errances d'Io sont consécutives à son union avec Zeus et n'ont nullement pour objet d'y échapper. Quoi qu'il en soit, R. D. Murray a eu pleinement raison d'attirer l'attention sur l'unité de l'imagerie dans les *Suppliantes* et sur les rapports étroits qui existent entre cette pièce et *Prométhée*. La présentation de ce petit ouvrage est agréable et soignée. Mais pourquoi faut-il que la rigueur des temps ait contraint l'auteur à citer le grec dans une translitération en caractères latins qui néglige les accents et comporte certaines anomalies (υ rendu tour à tour par *ou*, *u* et *y*, par exemple)?

Francis Vian.

Walther Kraus, *Strophengestaltung in der griechischen Tragödie*. I. *Aischylos und Sophokles* (Sitzungsberichte der Österreich. Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, 231. Bd., 4. Abhandlg.). Wien, in Kommission bei Rudolf M. Rohrer, 1957 ; in-8°, 179 p. Sch. 78.

Comme le laisse entendre le titre de son ouvrage, M. W. Kraus ne se propose pas de donner une simple étude métrique des chœurs tragiques, comparable aux *Cantica* d'O. Schroeder ou au livre de Mrs A. M. Dale, *The Lyric Metres of Greek Drama*. Ce qu'il tente, c'est une analyse de la structure rythmique des strophes tragiques, fondée sur une identification certaine des éléments et précisée par l'étude des variations qu'entraîne leur jeu à l'intérieur de la strophe ; l'examen des « réalités verbales » — rimes et assonances, correspondances de mots, articulation syntactique — vient confirmer les résultats de l'analyse rythmique.

Dans une partie générale, qui joue un peu le rôle d'introduction, M. Kraus nous livre d'abord ses réflexions sur les relations rythmiques de mètres ou d'éléments distincts ; vient ensuite une série d'observations (où sont condensés les résultats de l'étude analytique des chœurs) concernant la relation des membres qui se suivent, la périodologie et les divers types de strophe. Grâce à un choix abondant d'exemples, cette partie théorique n'est pas abstraite.

L'étude des chœurs d'Eschyle et de Sophocle, tragédie par tragédie, est menée avec un soin minutieux, mais sa lecture exige — et l'auteur l'a voulu — qu'on ait en même temps sous les yeux une édition (celle de Wilamowitz pour Eschyle, celles de Bruhn-Radermacher et de Pearson pour Sophocle) et les *Cantica* correspondants de Schroeder ; sinon, on a quelque peine à suivre l'analyse rythmique, qui paraît désincarnée. Je ne dirais pas que les résultats sont décevants, mais ils

restent discutables parce que l'analyse est trop subjective. D'autres auteurs se sont souciés de la périodologie des chœurs tragiques ; les résultats auxquels ils aboutissent sont le plus souvent différents de ceux de M. Kraus. Je citerai comme exemple un chœur fameux, le troisième *stasimon* d'*Antigone* (v. 781-800). Dans ses *Sophoclis Cantica* (p. 14), Schroeder le divise en deux parties qui se subdivisent à leur tour en deux, avec insertion d'un élément adventice au milieu de la seconde partie, ce qui, avec son analyse par prétendues dipodies, donne les chiffres suivants : 4 + 4 et 4 + [3] + 4. A. Dain et P. Mazon, dans leur récente édition de Sophocle (p. 102), divisent cette strophe en trois parties ; la première et la dernière sont formées chacune d'un vers court, un dimètre, et d'un vers long disposé sur trois lignes ; la partie centrale est faite d'un seul vers, long, disposé sur deux lignes. M. Kraus (p. 127) propose une analyse toute différente : une tête, soit le premier vers Ἔρως ἀνίκατε μάχαν, deux parties équivalentes formées de trois *côla*, et une dernière partie, un *dicôlon*. Bref, le seul point sur lequel s'accordent les trois analyses, c'est d'admettre que le vers (ou la ligne) 784 est final de période. Il y aurait là de quoi décourager d'autres chercheurs.

Il ne s'ensuit pas que les conclusions de M. Kraus soient dépourvues d'intérêt, loin de là. D'abord, il lui arrive d'avoir raison contre les autres métriciens. Mais surtout la finesse de ses observations, la préoccupation qu'il a d'envisager tous les points de vue, son souci de ne pas accorder au schéma métrique la prééminence sur les mots du texte, toutes ces qualités contribuent à donner à ses remarques une valeur incontestable. Son livre facilitera pour beaucoup de lecteurs le passage d'une métrique purement descriptive à l'interprétation rythmique des faits ; il restera à donner à cette interprétation la base objective qui lui fait encore défaut.

Jean Irigoin.

Massimiliano Pavan, *La Grecità politica da Tucidide ad Aristotele* (Università di Roma, Scuola di perfezionamento in storia antica). Rome, 1958 ; in-8°, 187 p.

M. Pavan a voulu élargir et confirmer les conclusions auxquelles est parvenu F. Jacoby en étudiant les Atthidographes, notamment dans son *Atthis*. Jacoby, nous dit-il, a retrouvé les traces des courants idéologiques qui ont agité la vie politique athénienne depuis la fin du v^e^ siècle jusqu'au triomphe de la Macédoine. M. Pavan a donc cherché la manifestation de semblables tendances dans des textes littéraires plus complets, de la même époque : chez Thucydide, Xénophon, Platon, les auteurs d'*Epitaphioi*, Isocrate, Démosthène, Aristote. Et il a constaté que ces tendances convergeaient vers l'idée de « grécité », dont il a fait le thème central de son livre.

La « grécité » est une notion aussi complexe qu'attirante. Une définition précise eût été utile, au début de l'ouvrage. Comme M. Pavan, sans s'attacher systématiquement à énoncer cette définition, la suggère à maintes reprises, il est possible sans doute de rassembler sa pensée en ne la déformant pas trop : la « grécité », ce n'est pas en l'occurrence tout ce qui caractérise la Grèce, sa civilisation, son esprit ; le champ est heureusement plus restreint ; il ne s'agit que de « grécité » politique, c'est-à-dire, semble-t-il, de la façon dont sont organisés le monde grec et les cités en face des barbares. Quelle image se sont faite de cette « grécité » les auteurs étudiés, quel est le jugement de ces Grecs sur la Grèce — tel est le point de vue adopté. Il ne manque pas d'intérêt.

Aux origines de l'opposition entre Grecs et Barbares, M. Pavan retrouve les guerres médiques, qui forment dans les textes littéraires l'élément principal de cette opposition. Or, dit-il, au cours de ces guerres on avait vu le Grec, en affrontant le Barbare, se mesurer aussi avec le reste de la Grèce ; s'il y a primat idéologique du Grec sur le Barbare, il y a aussi primat d'une cité en Grèce ; l'opposition du Grec au Barbare pouvait d'ailleurs être surmontée, du moins par l'intelligence politique. En Grèce même, au contraire, M. Pavan n'aperçoit encore aucun signe d'une union hellénique qui ne doive se faire sous la direction d'une cité, aucune trace d'un panhellénisme vrai, qui ne cède à l' « exigence hégémonique ». La conséquence de cet état d'esprit est que les historiens, les intellectuels, les politiques athéniens s'efforcent « d'imposer à la réalité du moment la mesure de l'Athènes glorieuse et de ses artisans du v^e^ siècle » ; à Athènes, les polémiques visent à exalter ceux qui ont créé et conservé cette grandeur, à blâmer ceux qui l'ont amoindrie et qui en empêchent le renouveau.

Telles sont les conclusions auxquelles contribuent, de façon directe ou indirecte, chacun des six principaux chapitres de ce livre. La densité du raisonnement est parfois telle que ces apports deviennent alors difficiles à délimiter. M. Pavan a essayé d'atténuer cet inconvénient en faisant souvent le point et en soulignant les articulations de sa pensée. Comme il lui fallait cependant aller vite pour embrasser en moins de deux cents pages une matière très vaste, il a dû se résigner à emprunter des raccourcis, et cela n'est sans conséquence ni sur la présentation de son livre ni même sur la thèse qu'il soutient. Les notes sont réduites au minimum, ce qui pourrait être un grand mérite ; mais de ce fait l'information bibliographique se trouve, selon l'expression de l'auteur, « en grande partie sous-entendue » ; et il n'y a pas de bibliographie. Certaines discussions sont très rapides. Dire, par exemple, que chez Isocrate le rappel du passé d'Athènes, « bien plus qu'un « topos » de rhétorique... est une recherche vivante de la définition de la position d'Athènes en Grèce » (p. 89), c'est résoudre le problème à peine posé, sans qu'y suffise le renvoi aux travaux de K. Jost et G. Schmitz-Kahlmann ; cette difficulté, rencontrée déjà à la page 75, y était tout aussi vite surmontée. De même, l'interprétation proposée pour une phrase de Périclès (chez Thucydide, II, 64, 3, p. 14) exigerait d'autres arguments qu'une note très brève. De même encore, M. Pavan n'admet pas d'évolution chez les auteurs qu'il étudie : s'agissant de Platon ou d'Aristote, de Démosthène ou d'Isocrate, cette opinion mériterait un examen préalable.

Il fallait bien élaguer, il est vrai, pour venir à bout du sujet. Mais précisément le sujet est-il posé de façon vraiment satisfaisante? M. Pavan lui-même ne l'a pas cru. Car il annonçait dans sa préface qu'il considérerait des témoignages littéraires « de la Grèce..., en particulier d'Athènes » ; or il n'a trouvé à analyser que des auteurs athéniens, ou unis avec Athènes par des liens très étroits. Cela s'imposait : il n'y en a plus d'autres. Mais doit-on alors accorder au « primat d'Athènes » une telle importance? Et parmi ces textes eux-mêmes, les *Lois* de Platon et la *Politique* d'Aristote permettraient de nuancer les conclusions de M. Pavan. Ses analyses sont donc, au total, vigoureuses et ingénieuses ; mais elles demeurent parfois trop schématiques.

Raymond Weil.

Charles Mugler, *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs.* Introduction, A-K (Études et Commentaires, XXVIII). Paris, Klincksieck et Gauthier-Villars, 1958 ; in-4°, 272 p.

On sait l'importance et la difficulté de l'histoire des sciences et des techniques

dans l'antiquité. Un des moyens les plus efficaces pour la promouvoir est d'établir des lexiques de leur terminologie. Le public savant a accueilli favorablement, il y a peu de temps, le *Lexique des termes de botanique en latin* de M. J. André. Aujourd'hui, la même maison d'édition nous offre un dictionnaire de la terminologie géométrique des Grecs dont le premier tome vient de paraître. A la vérité, les deux ouvrages n'ont rien de commun : la botanique ancienne n'est pas une science et elle nous introduit dans la cuisine, la magie, la superstition. La géométrie apparaît au contraire comme un système logique strictement construit qui ne diffère pas en ses principes de la géométrie de nos mathématiciens. Il fallait être helléniste et mathématicien pour mener à bien l'entreprise : M. Mugler qui est bien connu pour ses travaux sur l'histoire de la science grecque présentait de façon évidente cette double qualification et il a su se tirer d'une tâche difficile avec plein succès.

Une introduction donne un aperçu systématique de la langue des géomètres grecs et en met en lumière la netteté tant en ce qui concerne la syntaxe que le vocabulaire. Elle se caractérise à la fois, écrit M. Mugler, par l'économie dans les moyens et la fidélité à une tradition. Le vocabulaire est précis, mais emprunté à diverses sources : termes pris à la vie courante comme ἄξων, βάθος, πλευρά, mais aussi mots abstraits et techniques créés par les savants. On remarque que ce dictionnaire entend être « historique » ; ce trait, qui apparaît dans de nombreux articles, est également sensible dans l'Introduction qui montre l'enrichissement progressif du vocabulaire (p. 11 et suiv.). L'emploi des suffixes est également fort précis et la terminologie oppose le nom en -μα au nom en -σις ou le nom en -ᾱ au nom en -σις (p. 15). L'examen des « procédés syntaxiques » est également instructif, notamment en ce qui concerne le participe parfait, l'usage des prépositions, évidemment très important, les emplois, qui diffèrent entre eux, des conjonctions ἐὰν et εἰ (p. 29-30), etc...

L'introduction est suivie d'un « répertoire géométrique », puis du lexique proprement dit. Chaque article donne une traduction en latin, en français, en allemand, en anglais, puis des explications et des exemples. L'examen des articles présente un intérêt non seulement pour l'interprétation des textes techniques, mais aussi pour la connaissance même de la langue. Il n'est pas indifférent de constater que ἄγειν signifie « tracer une ligne » et ἀγωγή soit « la conduite d'une démonstration » soit « le tracé », que ἀκολουθεῖν dans les auteurs tardifs fait concurrence à ἕπεσθαι, que αἴτημα désigne un postulat, etc.

Voici quelques observations de détail. Le vocabulaire de la géométrie doit être situé dans le vocabulaire général, ou en tout cas dans celui de la philosophie. Ἄμεσος, immédiat, est donné par M. Mugler comme tardif et rare ; mais en fait le mot est employé avec le même sens dans la logique d'Aristote (*A. Pr.* 68 b, etc...) ; — certains termes manquent peut-être par hasard dans les traités techniques et se trouvent omis par M. Mugler, ainsi ἐγγώνιος qui, chez Hp. et Th., signifie « qui forme un angle droit » ; à propos des composés de γωνία, il faudrait observer l'opposition entre le type ἰσογώνιος et le type ἑξάγωνος, cf. Debrunner, *I. F.* 60, 1949, 38-46 ; — à propos de ἐπιπροσθεῖν traduit de façon assez peu claire par « couvrir d'ombre », M. Mugler propose, *Parménide* 137 e, la correction ἐπιπροσθέον pour ἐπίπροσθεν : il aurait dû renvoyer à son article *R. É. G.*, 69, 1956, p. 20-28 et à la discussion de M. Tréheux, *ibid.*, 70, 1957, p. 356-360 ; la forme ἐπιπροσθέον elle-même est sujette à caution ; il ne s'agit pas en tout cas d'une forme de θέω, courir.

Le livre de M. Mugler apporte à l'histoire des sciences une contribution de première importance et qui n'appellera d'ici bien longtemps aucune retouche.

En souhaitant une publication rapide du second volume, il faut remercier l'éditeur d'avoir assumé cette lourde entreprise, le C. N. R. S. qui lui a apporté une aide efficace et, avant tout, bien entendu, l'auteur.

P. CHANTRAINE.

Recherches sur la tradition platonicienne (Fondation Hardt, Entretiens sur l'antiquité classique, III). Vandœuvres-Genève (et Paris, C. Klincksieck), s. d. [1957] ; in-8° relié, 242 p.

Nouveau volume des Entretiens de Vandœuvres, présenté cette fois avec un simple résumé des discussions qui ont suivi les exposés, ce qui ne présente pas de graves inconvénients. Il s'agit des entretiens qui ont eu lieu du 12 au 20 août 1955, et qui portent sur un sujet de première importance. M. W. K. C. Guthrie a fourni le point de départ de la série en traitant des vues de Platon sur la nature de l'âme. Tout en reconnaissant que la pensée de Platon a évolué dans une certaine mesure et qu'elle se présente sous un double aspect, rationnel et religieux, il s'efforce d'unifier autant que possible la théorie platonicienne de l'âme. Il doit, malgré tout, admettre des différences très sensibles entre la doctrine du *Phédon* et celle du *Phèdre* ou de la *République*.

Avec son érudition et son agilité d'esprit coutumières, M. O. Gigon traite du renouveau de la philosophie au temps de Cicéron. Depuis Aristote, la philosophie est devenue une recherche des vérités essentielles puisées dans une tradition philosophique et, à l'époque de Cicéron, la pensée philosophique, comme la poésie, se tourne vers les classiques. En ce qui concerne Cicéron lui-même il est montré comment, dans le premier livre des *Tusculanes*, le substrat général est platonicien et aristotélicien sauf pour quelques paragraphes où K. Reinhardt a reconnu l'influence de Posidonius.

M. W. Theiler, un des meilleurs connaisseurs de la philosophie tardive, du néo-platonisme et de la gnose, sous le titre : « Dieu et âme dans la pensée de l'époque impériale », montre comment des philosophes qui s'opposent tirent en des sens divers l'héritage de la pensée platonicienne. Entre autres développements particuliers, il a caractérisé la personnalité d'Ammonius qui a exercé une grande influence sur Boèce.

On connaît l'érudition pénétrante de M. Courcelle, on sait comment il lit beaucoup de textes qui ont passé inaperçus, les rapproche et les explique de façon décisive. A propos du livre VI de l'Éneide, il examine comment les interprètes du III^e^ au VI^e^ siècle ont découvert et utilisé pour leur compte les théories platoniciennes à travers l'exposé virgilien ; l'enquête porte évidemment sur les chrétiens aussi bien que sur les païens : les Pères latins ont lu Virgile, ils l'ont utilisé avec une complaisance ou une ingéniosité excessives. Toutefois, ils ont pris garde de ne pas accréditer dans le monde chrétien l'imagerie des mythes païens.

Exposé également très riche de M. Waszink, qui traite de l'influence platonicienne sur la pensée chrétienne : cette influence ne pouvait manquer de s'exercer du jour où le christianisme s'est confronté avec la pensée païenne contemporaine, car le platonisme, sous une forme plus ou moins évoluée, est alors le mouvement philosophique dominant. C'est Clément d'Alexandrie qui est allé le plus loin dans la direction de la pensée platonicienne. L'influence du néo-platonisme sur saint Augustin est également mise en valeur au cours de la discussion.

M. Marrou a préféré s'appuyer sur un texte particulier en traitant « Humanisme

et christianisme chez Clément d'Alexandrie d'après le *Pédagogue* » : on sait que M. Marrou prépare une édition commentée de ce remarquable traité en collaboration avec Mme Harl : on y trouve une peinture des mœurs du temps en même temps qu'un témoignage sur la culture de ce temps. Clément fournit l'exemple d'un humanisme chrétien, tout pénétré de tradition antique, humanisme philologique[1], et philosophique, qui présente parfois ce que M. Marrou appelle un caractère liturgique, en évoquant le symbolisme des sacrements.

Le dernier exposé, dû à M. R. Walzer, intitulé « Platonism in Islamic philosophy », traite d'un problème que les philologues classiques n'ignorent certainement pas complètement, mais il leur en donne une mise au point parfaitement au courant, en même temps qu'il souligne l'importance de la tradition arabe dans la conservation des textes philosophiques classiques. Il renouvelle ainsi la question qui nous apparaît aujourd'hui si importante de la confrontation des pensées occidentale et orientale.

A la vérité, ce volume des Entretiens de Vandœuvres n'apparaît pas seulement de tout point digne de ceux qui l'ont précédé. Par l'importance du sujet choisi, il traite de thèmes qui se trouvent au cœur même des préoccupations de tous les humanistes : survie de la pensée antique, son influence sur le christianisme, ses rapports avec la philosophie et la science orientales, notamment arabes.

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends la mort du baron Hardt (novembre 1958). Humaniste d'une haute culture et d'une grande générosité, il avait fondé à Vandœuvres, près de Genève, un institut destiné à promouvoir les études grecques et latines. Il y a installé une admirable bibliothèque, il y a reçu de jeunes savants pour les aider dans leur travail, il y a organisé des colloques sur la culture classique dont voici le troisième volume. Quiconque a eu la joie et l'honneur d'être reçu à Vandœuvres conservera pieusement le souvenir du baron Hardt. On peut espérer que son œuvre ne disparaîtra pas après lui et perpétuera le nom de ce bienfaiteur de nos études.

P. Chantraine.

Maurice Vanhoutte, *La notion de liberté dans le « Gorgias » de Platon*. Léopoldville, Éditions de l'Université, 1957 ; 43 p.

La toute jeune Université « Lovanium » de Léopoldville vient de commencer la publication de travaux de ses différentes Facultés. Le premier fascicule de la série réservée à la Faculté de Philosophie et Lettres présente une étude d'un savant bien connu des hellénistes, en particulier des spécialistes de Platon, M. Maurice Vanhoutte. On n'a pas oublié ses deux ouvrages, *La philosophie politique de Platon dans les « Lois »* (Louvain, Nauwelaerts, 1954) et *La méthode ontologique de Platon* (Louvain-Paris, Nauwelaerts-Béatrice, 1956), que nous avons signalés, en temps utile, aux lecteurs de cette revue. M. M. Vanhoutte nous livre cette fois ses remarques sur la notion de liberté dans le *Gorgias*, et nous retrouvons, dans cette brève étude, les mêmes qualités de précision et de clarté que dans ses précédents travaux. M. M. Vanhoutte n'oublie pas, et nous l'en remercions, que « la clarté est la bonne foi des philosophes » !

Le *Gorgias* est non seulement l'un des plus beaux dialogues de Platon, c'est aussi

1. P. 188, le rapprochement de ἄσωστος et de ἄσωτος (qu'il vaut mieux écrire sans iota souscrit) n'est pas un jeu de mot, mais une authentique étymologie ; ἄσωτος signifie *perditus*, d'où follement prodigue, cf. Arist., *Éth. N.* 1119, b.

l'un de ceux dont le contenu philosophique est le plus riche. Sans aller jusqu'à affirmer, comme le fait M. M. Vanhoutte, à la première ligne de son étude, que « le *Gorgias* est et reste une énigme pour nos contemporains », on peut dire qu'il demeure un thème inépuisable de recherches. L'auteur se propose d'y étudier la notion de liberté, plus précisément de liberté « dialectique », c'est-à-dire la façon dont réagissent les interlocuteurs en face des arguments qui se présentent à eux, des obstacles qu'ils rencontrent, et de la direction que prend la discussion. Étudier ainsi la liberté « dialectique », c'est rechercher, en définitive, la signification profonde de l'œuvre, c'est préciser notre connaissance du *Gorgias*. Mais c'est aussi approfondir notre connaissance de tous les autres dialogues, par une meilleure compréhension des caractères originaux de la dialectique platonicienne.

Pierre Louis.

Gunnar Rudberg, *Platonica Selecta*. Stockholm, Almquist et Wiksell, 1956 ; 141 p.

L'éminent spécialiste de Platon, Gunnar Rudberg, est mort en 1954, au moment où il mettait la dernière main à un recueil d'articles et de résumés d'ouvrages, publiés à des époques diverses et consacrés tous au platonisme. C'est ce recueil qui a été édité en 1956 sous le titre *Platonica Selecta*. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'études nouvelles. Mais beaucoup d'hellénistes les liront probablement pour la première fois, car certaines avaient été primitivement écrites en suédois, et publiées dans des revues souvent peu accessibles. Afin de toucher un public plus vaste, le présent recueil est entièrement en anglais.

Il comprend sept études sur des sujets variés qui n'ont d'autre liaison entre eux que de se rapporter à Platon et au platonisme. En voici la liste : 1. Plato the disciple of Socrate ; 2. The two Symposia ; 3. The Phaedrus period ; 4. Atlantis ; 5. Plato in the first person ; 6. Plato's belief in God ; 7. Plotinus' conception of nature. Le simple énoncé de ces titres montre l'intérêt de cette publication qui touche les sujets les plus divers et les traite avec la sûreté et la compétence d'un excellent historien de la philosophie. Je signale tout particulièrement à l'attention des philologues l'étude consacrée à l'Atlantide (p. 51-71), où l'auteur a repris l'essentiel d'un article qu'il avait publié dans *Eranos*, 17 (1919) sous le titre « Atlantis och Syracusai », et où il montrait que les célèbres descriptions du *Timée* et du *Critias* s'inspirent dans une certaine mesure de ce que Platon avait pu voir dans la cité de Syracuse.

Pierre Louis.

Paul Friedländer, *Plato*, 1. *An Introduction*, translated from the German by Hans Meyerhoff (Bollingen Series LIX). New York, Pantheon Books, 1958 ; 424 p., 1 portrait, 12 fig.

Parmi les études d'ensemble consacrées à Platon et au platonisme, celles de Paul Friedländer occupent une place de choix. Tous les critiques, lors de la première édition de son *Platon*, ont été unanimes à reconnaître les mérites de cette œuvre imposante, mais fine et suggestive. Il est bon que de temps en temps un savant qui a consacré ses efforts à l'étude d'un auteur, expose l'ensemble de ses idées et fasse le point des connaissances acquises. Mais un tel travail de synthèse suppose des qualités exceptionnelles, et exige des rééditions qui tiennent compte des progrès réalisés.

Le premier *Platon* de P. Friedländer a été publié il y a trente ans (*Platon*, 1. *Eidos, Paideia, Dialogos*, 2. *Die platonische Schriften*, Berlin et Leipzig, 1928-1930). Une seconde édition revue et augmentée est actuellement en cours : le premier volume a paru à Berlin en 1954, le second en 1957 ; un troisième est en préparation. Et voici que nous est offerte, dans la belle collection Bollingen Series, une traduction anglaise. Le premier tome constitue une introduction au platonisme. Il sera suivi de deux autres volumes où seront étudiés et commentés les différents dialogues.

En intitulant *Introduction* sa première partie, l'auteur a fait preuve de modestie. Car on y trouve plus qu'une simple introduction. Chaque chapitre apporte, sur des problèmes particuliers, l'opinion autorisée d'un critique remarquablement averti, et de nombreuses notes fournissent, entre autres renseignements, des indications bibliographiques parfaitement à jour. Les questions traitées dans les dix-huit chapitres que comporte l'ouvrage abordent à peu près tous les problèmes que pose le platonisme. Qu'il s'agisse de la dialectique, du personnage de Socrate, du rôle du mythe, des théories physiques, géographiques ou politiques de Platon, des rapports du platonisme avec les penseurs modernes comme Schopenhauer, Bergson, Heidegger ou Jaspers, on trouve dans l'œuvre de P. Friedländer des aperçus souvent originaux mais toujours intéressants. La présente édition renferme d'autre part un important chapitre consacré à Platon juriste (ch. XVI, p. 286-313). Cette étude est l'œuvre de M. Huntington Cairus. Elle est extraite de son livre *Legal Philosophy from Plato to Hegel* (Baltimore, 1949) et avait été d'abord publié à part sous le titre *Plato's Theory of Law*, dans *Harvard Law Review* (LVI, 1942, p. 359-387). Il faut se féliciter de voir examiner par des spécialistes qualifiés un aspect du platonisme qui était resté trop longtemps dans l'ombre.

Je tiens à ajouter que le premier tome de cette édition du *Platon* de P. Friedländer est admirablement présenté. Le papier, les caractères, les figures sont d'une qualité parfaite. L'impression m'a paru extrêmement soignée. J'ai noté cependant une faute regrettable sur l'orthographe du nom de Paul Tannery, qui est constamment écrit avec un accent (p. 352, 353, 420).

Pierre Louis.

Gabriele Giannantoni, *I Cirenaici, Raccolta delle Fonti antiche, Traduzione e Studio introduttivo* (Publicazioni dell' Istituto di Filosofia dell' Universita di Roma). Firenze, G. C. Sansoni, [1958] ; 520 p.

Parmi les nombreux disciples de Socrate, les uns ont laissé des ouvrages qui les mettent au premier rang des écrivains grecs, les autres intéressent plutôt l'histoire de la philosophie que celle de la littérature. Parmi ces derniers, certains sont mal connus, parce que leurs œuvres sont presque toutes perdues, et que les renseignements que nous possédons sur eux sont rares et peu sûrs. C'est le cas d'Aristippe, qui fut le fondateur de l'école de Cyrène. Sur les Cyrénaïques, dont la doctrine, qui fait du plaisir l'objet suprême de la vie, annonce déjà celle des Épicuriens, on aimerait avoir plus de détails que n'en donnent généralement les historiens de la philosophie. Mais ceux-ci ne disposaient jusqu'ici que de sources dispersées, de textes souvent mal établis ou difficiles à consulter.

Un effort méritoire avait été fait cependant par F. W. A. Mullach qui avait réuni des témoignages anciens relatifs à Aristippe (*Fragmenta Philosophorum graecorum*, vol. II, 1867, p. 404-430). Mais ce recueil, déjà précieux, était incom-

plet et se limitait aux documents concernant le fondateur de l'école de Cyrène. L'ouvrage de G. Giannantoni nous apporte les résultats d'une enquête beaucoup plus vaste, puisqu'elle a porté sur l'ensemble des Cyrénaïques, et qui semble avoir été menée d'une façon très complète. Il comprend deux parties : une longue étude sur Aristippe et sa philosophie ; un recueil, avec traduction, des sources anciennes relatives à Aristippe et à l'école de Cyrène.

La première partie comporte quatre chapitres qui étudient successivement : la vie et la personnalité d'Aristippe de Cyrène ; les œuvres d'Aristippe et la fondation de l'école de Cyrène ; la philosophie des Cyrénaïques ; le problème des témoignages platoniciens. Cette dernière question est particulièrement importante, car on ne peut douter qu'Aristippe ait fait partie du cercle socratique, et la confrontation de ses idées avec celles de Platon serait particulièrement instructive. L'auteur examine de ce point de vue l'*Hippias Mineur*, le *Protagoras*, le *Gorgias*, le *Cratyle*, le *Phédon*, le *République*, le *Sophiste*, le *Théétète* et le *Philèbe*.

Quel que soit cependant l'intérêt des mises au point que fournit la première partie, c'est surtout la seconde qui attirera l'attention des philologues. Ils y trouveront tous les textes anciens, grecs, latins, syriaques, arabes (ces derniers en traduction seulement) où sont mentionnés les Cyrénaïques. La plupart de ces textes concernent Aristippe, sa biographie, ses œuvres, son école et ses doctrines. Mais l'auteur ajoute à son recueil quelques textes relatifs aux Cyrénaïques, dont certains n'ont laissé qu'un nom. Il tire ainsi de l'oubli Arété, la fille d'Aristippe, qui succéda à son père dans la direction de l'école ; Aristippe, le fils d'Arété, surnommé le Métrodidacte, c'est-à-dire l'élève de sa mère ; Antipater, Paraebates, Aristote le Cyrénaïque, Hégésias, Annicéris, Théodore de Cyrène. Tous ces textes ont été traduits avec beaucoup de soin et sont accompagnés de notes où figurent des variantes et des corrections d'éditeurs, des références et quelques notes explicatives.

Il n'est pas besoin d'insister davantage sur l'intérêt d'un travail aussi complet et aussi clairement présenté. Il s'achève par un index des textes reproduits et un index des noms propres cités. On regrettera l'absence d'un index bibliographique, qui aurait été particulièrement utile dans un ouvrage comme celui-ci, qui doit être avant tout un instrument de travail. Car il ne servira pas seulement à l'étude d'une école philosophique dont l'importance, semble-t-il, n'a jamais été bien grande, mais aussi à l'interprétation de certains textes de Platon et d'Aristote.

Pierre Louis.

Aristotele, *De Motu Animalium*, a cura di Luigi Torraca (texte, trad., comm.) (Collana di Studi greci diretta da Vittorio de Falco, XXX). Napoli, Libreria scientifica ed., [1958] ; 71 p.

Le trentième fascicule de la collection d'études grecques que dirige l'éminent professeur Vittorio de Falco, est consacré à l'édition et à la traduction du court traité d'Aristote intitulé *De Motu animalium*, du mouvement des animaux. Il faut se réjouir de ce choix, car le traité en question a été très rarement édité à part et n'a guère fait l'objet d'études particulières, sans doute en raison de sa brièveté : il ne comporte, en effet, que 424 lignes dans l'édition Bekker, alors que l'*Histoire des Animaux*, par exemple, en a 10.131 ! Il mérite pourtant d'être étudié au même titre que les autres traités d'histoire naturelle.

L'édition que vient d'en donner M. L. Torraca est digne des plus grands éloges.

L'introduction est consacrée exclusivement à l'étude de la tradition manuscrite, car le même auteur a examiné à part, dans un substantiel article de la revue « Maia » (1958) dont il sera rendu compte par ailleurs, les problèmes du contenu de l'œuvre, de son authenticité et de sa chronologie relative. Cette étude des manuscrits, qui sont au nombre de cinq, aboutit à un classement qui paraît acceptable, et fait une place intéressante à l'examen de la tradition indirecte. Le texte est établi avec beaucoup de soin. On peut assurément ne pas être d'accord avec l'éditeur sur la préférence qu'il donne à telle ou telle leçon. Mais il faut reconnaître que dans l'ensemble son choix est judicieux. L'apparat critique est copieux et clair. Je formulerai cependant, à son propos, le regret que pour désigner la traduction latine de Guillaume de Moerbeke et celle de Nicolaus Leonicus (reproduite dans l'édition de l'Académie de Berlin, vol. III, p. 342 a-345 b), M. L. Torraca ait utilisé les sigles Γ et Λ : il y aurait intérêt, pour ne pas compliquer outre mesure la tâche des philologues, à réserver l'usage des lettres à la désignation des manuscrits.

L'auteur a ajouté à son édition du texte une bonne traduction italienne et, en appendice, la traduction latine de Guillaume de Moerbeke avec apparat critique. Quelques notes complètent l'ouvrage, ainsi que plusieurs index, en particulier un index des passages notables et un index des principaux termes techniques utilisés par Aristote dans ce traité.

Pierre Louis.

Aristotelis, *Topica et Sophistici Elenchi*, recensuit brevique adnotatione critica instruxit W. D. Ross. Clarendon Press, Oxford University Press, 1958 ; x-260 p.

La célèbre collection des « Oxford Classical Texts » s'enrichit chaque année d'un nouveau volume d'Aristote édité par l'éminent spécialiste qu'est Sir David Ross. En 1956, c'était le traité *De l'Ame*, en 1957, la *Politique* ; et voici maintenant les *Topiques* et la *Réfutation des Arguments Sophistiques*.

Chacun de ces élégants petits volumes présente le texte grec accompagné d'un apparat critique établi avec soin, et d'une préface où est étudiée brièvement la tradition manuscrite. Celle-ci, pour les deux traités en cause, ne soulève pas de problème particulier. Dans l'ensemble, l'examen des manuscrits fait par Bekker (Berlin, 1831), Waitz (Leipzig, 1844-1846) et Wallies (Leipzig, 1923) apparaît comme valable. Cependant, M. W. D. Ross signale et corrige une curieuse erreur commise par Bekker. Celui-ci mentionne un manuscrit *Parisinus Coislinianus* 170 qu'il désigne par la lettre D. Or ce manuscrit ne renferme aucune œuvre d'Aristote, mais seulement un commentaire sur les *Topiques*. M. W. D. Ross, avec l'aide de M. H. D. Saffrey, est arrivé à établir que le manuscrit étudié par Bekker est en réalité le *Parisinus graecus* 1843, du XIII^e^ siècle. Les philologues feront bien de prendre note de cette importante rectification.

Comme il est naturel, le texte de cette nouvelle édition ne diffère pas sensiblement de celui de l'édition de Bekker. Cependant l'auteur donne parfois la préférence à des leçons que Bekker avait écartées. Il tient le plus grand compte de la traduction de Boèce et de la tradition indirecte (Alexandre d'Aphrodise, Michel d'Ephèse). Et surtout il apporte au texte un certain nombre de corrections dont la plupart sont excellentes. Citons parmi celles qui paraissent particulièrement heureuses : à 118 b 32 συμφορώτερον au lieu de συμφερώτερον (ce qui élimine un hapax !) ; à 128 b 26 et 30 ἄνθρωπος au lieu de ἄνθρωπος ; à 131 a 27 μὴ τὸ au lieu de τὸ μὴ ; à 148 a 10 ἐπὶ au lieu de εἰ ; à 155 b 22 addition de καὶ ; à 157 b 30 ἔστι

τι au lieu de ἔστιν ; à 162 b 2 ἐλλείπει τι au lieu de ἐλλείπει ou ἐλλείπει τὸ ; à 166 a 20 τὸ au lieu de τὰ ; à 167 a 2 ταὐτὸ ⟨τὸ⟩ ; à 167 b 21 τὸ ⟨τὸ⟩ ; à 170 a 38 εἴ τε .... εἴ τε au lieu de εἴτε .... εἴτε ; à 171 a 10 κύκλος au lieu de κύκλου ; à 173 b 19 ὃ au lieu de ὁ ; à 176 b 16 ⟨εἶναι⟩ φάναι ; à 177 b 5 αὐτὸ ⟨τὸ⟩ ; à 177 b 10 ταὐτὸ ⟨τὸ⟩ ; à 178 b 21 εἴη ⟨ἡ⟩ ; à 179 b 21 ἀντὶ au lieu de ἄνευ ; à 179 b 32 Κορίσκον ⟨ὄν⟩.

D'autres corrections, au contraire, ne me semblent pas s'imposer, par exemple la suppression de δὲ à 128 b 16, de τὸ à 132 b 31, de τὸ à 165 b 17 ; l'addition de ἄρ' à 170 b 24, de ἢ à 175 b 4 ; les corrections ἢ au lieu de ἀλλὰ à 183 a 12 ; προκατασκευαστέον, à 183 b 1, au lieu de προκατασκευάζεται ou προσκατασκευάζεται que donnent les manuscrits.

Mais les réserves que l'on peut faire sont peu nombreuses et ne doivent pas faire oublier les multiples améliorations apportées au texte et dont nous n'avons cité que les principales. Ajoutons, pour achever de donner une idée de cette excellente édition, que l'ouvrage se termine par un index des mots importants.

Pierre Louis.

John Peter Anton, *Aristotle's Theory of Contrariety* (International Library of Psychology, Philosophy and Scientific Method). London, Routledge and Paul Kegan, 1957 ; xiii-253 p.

La théorie des contraires occupe une très grande place dans la pensée antique. On sait, par exemple, que le principe de l'opposition des contraires constitue l'un des thèmes essentiels du *Phédon*. M. J. P. Anton rappelle, au début de son étude (p. 5), le célèbre passage (60 b c) où Platon nous montre Socrate qui éprouve du plaisir à se frotter la jambe que les fers ont endolorie : notation concrète qui appelle admirablement l'attention du lecteur sur la solidarité générale des contraires.

Aristote ne nous a pas laissé de traité spécialement consacré à cette question, encore que les listes anciennes de ses ouvrages mentionnent un livre sur les contraires (cf. p. 9, n. 6). Mais nombreux sont chez lui les développements relatifs aux problèmes de l'opposition et de la solidarité des contraires. Tous les historiens de sa philosophie l'ont signalé, avec plus ou moins de détails, avec également plus ou moins de clarté. Aucun, à ma connaissance, n'avait jusqu'ici étudié dans son ensemble la place que tient la théorie des contraires dans la philosophie d'Aristote. Il faut féliciter M. J. P. Anton d'avoir entrepris cette recherche, et le remercier des précisions et des éclaircissements qu'il nous apporte.

Une œuvre comme celle-ci, qui touche à tant de problèmes métaphysiques, ne peut guère se résumer. Le lecteur qui voudra s'en faire une idée rapide n'aura d'ailleurs qu'à se reporter aux premières lignes de chaque chapitre, où l'auteur indique avec beaucoup de précision et de clarté les principaux points qu'il va développer. Disons seulement que M. J. P. Anton, qui connaît aussi bien les œuvres de Platon et des présocratiques que les traités du *Corpus aristotelicum*, montre d'une part ce qu'Aristote doit à ses prédécesseurs et ce qu'il a apporté de nouveau, et précise d'autre part le rôle que joue la notion de contrariété dans la métaphysique, la psychologie, la morale d'Aristote. Et il le fait en philosophe qui sait se mettre à l'école d'un autre philosophe pour le comprendre et retrouver les principales étapes de sa pensée. C'est sans aucun doute la meilleure méthode pour un historien de la philosophie.

Pierre Louis.

Démosthène, *Plaidoyers civils*. Tome II. Texte établi et traduit par Louis Gernet (Collection des Universités de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, 251 p., presque toutes doubles.

Trois années à peine après le premier volume des *Plaidoyers civils*, M. Louis Gernet a publié ce deuxième tome, qui recevra un accueil tout aussi chaleureux. M. Pierre Chantraine a dit ici les mérites du volume I (*Revue de Philologie*, 82, 1956, p. 105 sq.) : il suffirait presque de renvoyer à ce compte rendu pour le second volume, qui a la même importance et la même qualité.

Il comprend les discours XXXIX à XLVIII. L'authenticité de trois d'entre eux seulement paraît vraiment sûre ou probable à M. Gernet : ce sont le *Contre Boeotos* I, le *Contre Spoudias* et aussi le premier plaidoyer *Contre Stéphanos*, que M. Gernet défend avec vigueur contre des critiques modernes ; il écarte en revanche le *Contre Olympiodoros*. Mais ces discours, lors même qu'ils ne sont pas de Démosthène, possèdent une valeur certaine ; ils sont toujours assez anciens pour intéresser l'historien du droit ; les documents qu'ils apportent (textes officiels, actes juridiques, pièces de procédure) peuvent en général être retenus (voir, à ce sujet, le tome I, p. 21 sq.). Bref, beaucoup d'entre eux sont des témoignages de premier ordre, et d'ailleurs la qualité littéraire de plusieurs n'est pas négligeable.

Les principes qui ont guidé l'établissement du texte sont exposés dans la Notice générale du premier volume. Signalons de nouveau, après M. Pierre Chantraine, la priorité attribuée à l'Augustanus, Monacensis 485 (A). L'apparat critique est toujours simplifié au maximum. On rencontre dans le texte ou dans l'apparat seul des conjectures personnelles nombreuses. Ainsi, *C. Spoudias*, 3, p. 61, Τειθράσιος. *Ibid.*, 27, p. 68, ἐναποτιμηθέντων. — *C. Macartatos*, 66, p. 117, τοὺς ἀγυιᾶς. — *C. Léocharès*, 26, p. 138, suppression de τὸν devant νόμον. *Ibid.*, 55, p. 147, ἐπ' ἐκείνου pour ὑπ' ἐκείνου est une correction remarquable ; M. Gernet traduit : « Il n'a pas craint de témoigner, du vivant de son père, de ce qui a eu lieu du temps de son père. » *Ibid.*, 56, p. 147, M. Gernet suggère de supprimer τοῦτον devant τὸν οὐδὲν εἰδότ', où τὸν est une addition de Blass. *Ibid.*, 66, p. 150, κατὰ τὰς ἀτυχίας au lieu de καὶ τ. ἀ., avec rapprochement de la loi que cite *C. Macartatos*, 54. — *C. Stéphanos* I, 27, p. 163, περὶ pour ὥσπερ ou ὡς περὶ. *Ibid.*, 46, p. 168, αὐτὸς οὗτος (il faut alors écrire ταῦτ'). *Ibid.*, 59, p. 171, M. Gernet suggère κακῶν ἕνεκ'. — *C. Stéphanos* II, 14, p. 190, παραφρονῶν pour παρανόμων (M. Gernet rapproche *C. Olympiodoros*, 56, p. 247, où il écrit παρανοῶν ... παρενόησεν. Une explication plus détaillée pourrait ici être utile).

La traduction est nette, nerveuse, souvent remarquable d'élégance. La tâche n'était cependant pas facile, de rendre accessibles des textes où abondent les termes techniques et qui, dus ou non à Démosthène, présentent nombre de hardiesses et de tours raccourcis, parfois aussi des maladresses. On ne saurait donc trop apprécier l'aisance avec laquelle sont traduites des pages riches en expressions juridiques, comme par exemple les pages 44-45 (*Contre Boeotos* II, 38 sq.), ou des phrases longues et complexes dont M. Gernet sauve le rythme et la valeur même quand il est obligé de rendre par plusieurs phrases françaises une seule période grecque (par exemple p. 65, *Contre Spoudias*, 16). Il parvient à transposer, de la façon la plus heureuse, des expressions grecques qui alourdiraient la traduction : ainsi, dans le *Contre Léocharès*, 17, p. 136, Τὸ γὰρ ἐξ ἀρχῆς devient « Reprenons au début », et quelques lignes plus bas un « Continuons » correspond au grec Τούτων δ' οὕτως ἐχόντων.

On pourrait multiplier ces exemples de réussites. Très rares sont au contraire

les passages où un détail a échappé à la vigilance du traducteur. P. 19, *C. Boeotos* I, 9, βασιλεύς n'est pas traduit. — P. 20, *ibid.*, 14, une énumération de quatre termes (γραφαὶ κ. τ. λ.) est traduite par trois mots seulement. — P. 87, *C. Phénippos*, 30, καταφανῶς n'est pas traduit. De même, p. 105, *C. Macartatos*, 32, ἡ Εὐδουλίδου θυγάτηρ et οὗ ἐστιν ὁ κλῆρος ; cette dernière expression manque aussi p. 106, *ibid.*, 34 ; dans un cas comme dans l'autre, elle compliquerait d'ailleurs beaucoup la traduction. — P. 119, *ibid.*, 70, la traduction de ὅτι δὲ ταῦτ' ἀληθῆ λέγω est très libre. — P. 144, *Contre Léocharès*, 48, les premiers mots de la dernière phrase sont omis.

Les notes et les notices, enfin, apportent une aide précieuse au lecteur. La notice du *Contre Phénippos*, en particulier, met au point les connaissances relatives à la procédure qu'on appelle « échange ». M. Gernet montre que, d'après le *Contre Phénippos*, cette procédure, à cette date (328/327 lui paraît la plus probable), ne comportait pas l'échange des biens, mais l'échange de la liturgie, c'est-à-dire l'attribution de celle-ci. Sans pouvoir naturellement discuter ici en détail tous les textes, M. Gernet met en évidence les difficultés que présente l'interprétation traditionnelle ; il admet toutefois que « le terme ἀντιδιδόναι conserve le souvenir de pratiques très anciennes qui sont de l'ordre du « don », du « contre-don » et du défi : dans l'esprit des mœurs nobles dont la Grèce historique a gardé les traces, on conçoit fort bien que ces générosités obligatoires que sont les liturgies aient donné lieu à des « provocations » qui pouvaient conduire elles-mêmes à la cession ou à l'échange de biens particuliers... Ces usages ont pu se maintenir çà et là en marge du droit. C'est d'eux que le droit se serait inspiré pour instituer... la procédure de l'*antidosis* ».

Le volume est très bien présenté. On regrettera seulement que, pas plus d'ailleurs que le volume I, il ne donne la liste des sigles des manuscrits, et que des références plus précises ne figurent pas en haut des pages : numéro du discours dans l'ordre traditionnel, pagination Reiske. Les fautes matérielles sont de peu d'importance. Signalons, p. 80, *C. Phénippos*, 4, διαμένειν. — P. 98, *C. Macartatos*, 9, l'addition de πρὸς n'est pas expliquée dans l'apparat. — P. 102, *ibid.*, 20, lire ἦν ἐγὼ. — P. 138, *C. Léocharès*, 25, l'addition de ἂν permet-elle de conserver le texte ἀντιλέγομεν? Ne faut-il pas lire ἀντε-? — P. 163, *C. Stéphanos* I, 29, lire καθ' ἣν et p. 167, *ibid.*, 45, ἂν. — P. 250, la dernière note renvoie à la p. 223, l. 4.

On voit la grande valeur du livre de M. Gernet. Ses anciens élèves y retrouvent avec joie l'écho de son enseignement, et tous les humanistes espéreront que le tome III des *Plaidoyers civils* viendra bientôt compléter cette série, aussi brillamment qu'elle a été commencée.

Raymond Weil.

Longinus, *On great Writing (on the Sublime)*, translated with an Introduction by G. M. A. Grube (The Library of Liberal Arts, n° 79). New York, The Liberal Arts Press, 1957 ; xxii-66 p.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler ici plusieurs traductions de dialogues platoniciens parues dans la collection *The Library of Liberal Arts*, et de dire tout le mérite de ces petits volumes où la traduction est précédée d'une étude brève mais substantielle.

Le texte présenté est, cette fois, le célèbre *Traité du Sublime*, dont l'importance dans l'histoire de la critique littéraire n'a jamais été contestée depuis la fameuse traduction de Boileau, mais qui pose aux philologues plusieurs problèmes difficiles à résoudre et qui sans doute ne le seront jamais d'une façon définitive. L'auteur

réserve à ces problèmes une juste place dans son introduction. Il commence par quelques indications indispensables sur le contenu de cet ouvrage de critique et de rhétorique, dont le titre demeure, au fond, assez énigmatique. Puis il examine (p. XVII et sq.) la question de l'auteur et de la date de composition. Jusqu'au XIX^e siècle personne n'avait mis en doute l'attribution du *Traité du Sublime* à Cassius Longinus qui enseignait la rhétorique au troisième siècle après J.-C. Puis cette attribution parut inacceptable : on fit valoir qu'elle n'était fondée que sur une conjecture de copiste, et surtout que le style de l'auteur était très différent de celui du vrai Longin. M. Grube ne dissimule pas la valeur de ces objections. Mais, à propos de la première, il fait remarquer que les manuscrits qui donnent le nom de l'auteur l'appellent Dionysius Longinus et non Cassius Longinus (qui était le vrai nom de Longin), et que l'un d'entre eux indique comme auteur Dionysius *ou* Longinus. M. Grube pense, avec raison semble-t-il, que le scribe a hésité entre l'attribution de l'œuvre à Denys d'Halicarnasse et l'attribution à Longin.

Pour sa part, il considère comme impossible d'arriver à une certitude. Mais il pencherait plutôt pour l'attribution à Longin, en tout cas à un rhéteur du troisième siècle après J.-C. Car les arguments présentés généralement pour dater du I^er siècle le *Traité du Sublime* ne lui paraissent pas absolument convaincants. La traduction est fidèle et agréable à lire. Un bref index biographique des noms propres cités par Longin termine l'ouvrage : son utilité semblera peut-être contestable. Un simple index avec renvois au texte aurait sans doute rendu plus de services.

Pierre LOUIS.

PROCLO, *Crestomazia*. Introduzione. Testo, traduzione e commento degli estratti relativi ai generi letterari. Luoghi paralleli : testo e traduzione. Ciclo e Vita di Omero : testo e traduzione, a cura di Domenico FERRANTE. Napoli, Casa editrice Armanni, 1957 ; 168 p. Prix : L. 2.000.

Il faut du courage ou de la naïveté pour oser commenter Proclos après M. Severyns. Mais l'ouvrage de M. Ferrante peut fournir le thème d'un excellent exercice philologique aux érudits spécialisés dans les recherches de sources ou dans les éditions de fragments.

Supposons un instant que le commentaire de la *Chrestomathie* publié en 1938 par Albert Severyns ait disparu, qu'il ne nous soit plus connu que par l'intermédiaire de l'édition Ferrante, et que nous ayons pour tâche d'en éditer les fragments. Ne sera-t-il pas utile de comparer ensuite les résultats obtenus avec l'ouvrage original, heureusement conservé? Le manque de place nous oblige à nous contenter ici d'un seul exemple, déjà instructif. Dans la première note sur le premier paragraphe, M. Severyns est cité en des termes qui nous autorisent à lui attribuer sans hésitation les idées exprimées dans les lignes 7 à 9. Mais rien ne nous indique que les trente-deux lignes suivantes sont aussi un reflet fidèle de sa pensée et de sa documentation. Certains indices mal interprétés nous inviteraient même nettement à admettre le contraire ; car la conclusion est introduite par les mots *a mio avviso* qui sont pourtant, vérification faite, à peu près la seule innovation apportée par le nouvel éditeur. Nous trouvons ici la confirmation d'une vérité déjà admise par de nombreux philologues : l'emprunt, chez un auteur qui travaille de seconde main, s'étend souvent bien au delà du passage où figure le nom de l'auteur cité.

Mais cet exercice de méthode peut aussi nous mettre en garde contre une tendance assez fréquente chez les investigateurs de sources : la recherche de la source

unique. Il serait imprudent d'avancer que l'ouvrage de M. Ferrante est emprunté *tout entier* à celui de M. Severyns. Les remarques grammaticales élémentaires, destinées probablement à rendre plus facile pour les jeunes élèves de l'enseignement secondaire la lecture de ce texte technique (M. Ferrante nous révèle le sens de ὅθεν, nous apprend que πολυμερέστατα est tiré de πολύς et de μέρος, etc.), ne sauraient être attribuées à l'original.

Par ailleurs, pour son introduction, M. Ferrante est livré à lui-même ; il la consacre à l'étude d'un problème difficile : quel est ce Proclos, auteur de notre *Chrestomathie*? S'agit-il du philosophe néo-platonicien? On sait que M. Severyns réserve cette question pour le dernier volume, encore attendu, de ses immenses *Recherches*. Il veut d'abord achever l'édition et le commentaire de tous les textes, afin d'avoir à sa disposition les critères internes suffisants. M. Ferrante cherche donc ailleurs sa pâture, et il la trouve dans les manuels d'histoire littéraire (Schmid, Croiset et trois Italiens, De Falco, Perrotta et Del Grande). Il se prononce finalement pour l'attribution au philosophe. Son argumentation peut, semble-t-il, se résumer ainsi : la *Chrestomathie* n'est pas un traité de grammaire, mais un manuel abrégé de littérature ; son auteur ne peut donc pas être, comme le soutiennent la plupart des critiques, un Πρόκλος γραμματικός. L'auteur ignore donc le sens très large du mot γραμματικός, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer, à la suite d'Albert Severyns, et à juste titre, que, dans l'expression χρηστομάθεια γραμματική, le mot γραμματική signifie *littéraire*, et non *grammaticale*. Au total, il faut bien le dire, cette introduction si brève (à peine six pages) et si mal informée, n'est pas utilisable.

Pour le texte grec des extraits connus par Photius, M. Ferrante suit naturellement son prédécesseur, en supprimant, comme il convient en pareil cas, l'apparat critique. Mais les fautes d'impression, très nombreuses dans l'ensemble du volume, sont ici particulièrement graves. Dans ses *corrigenda* (p. 167-168), l'auteur n'en relève que cinq ou six et des moindres. Il faut ajouter au moins celles-ci :

P. 18, ligne 3, lire ἀδρόν au lieu de ἀδρόν ; p. 20, l. 6, ᾖθους et non ἤθους ; p. 26, l. 1, ἑκατοντάχειρας, γεννῶσι et non ἑκατόντάχειρας, γεγνῶσι ; p. 26, l. 4, μέχρι et non μέκρι ; p. 52, l. 3, les mots καὶ σεσόβηται μὲν sont omis après οἰκεῖα τῷ θεῷ (ces mots n'en sont pas moins traduits et commentés) ; p. 54, l. 1, lire συστήματι au lieu de οὐστήματι ; p. 56, l. 2, supprimer un accent sur κατεστάλμένῳ ; p. 70, l. 4, lire αἰολικῇ et non αἰολιχῇ ; p. 86, l. 1, rétablir les mots Θηβαῖοι δ' οὐκ avant ἐπιτρέπουσι ; l. 7, lire πρᾶξιν et non πράξιν ; p. 88, l. 2, κλῆμά τ' et non κλήμα τ' Je n'ai pas relevé les fautes de ponctuation. Les additions de M. Severyns (§ 32, p. 36) et de Westphal (*ibid.*, p. 38) sont insérées entre crochets obliques, mais sans le nom de leurs auteurs.

M. Ferrante reproduit la *Vie d'Homère* (p. 142-147) d'après le texte d'Allen, et les sommaires du Cycle (p. 150-163) d'après celui de Bethe. Il eût été plus logique d'utiliser l'édition de ces deux textes encartée provisoirement par M. Severyns à la fin du tome III de ses *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos* (1953). Dans cette partie, les fautes d'impression semblent plus rares. Signalons pourtant p. 154, l. 19, Δῆμνον au lieu de Λῆμνον.

Jean MARTIN.

Friedhelm LEFHERZ, *Studien zu Gregor von Nazianz : Mythologie, Ueberlieferung, Scholiasten* (Dissert. de Bonn). Bonn, 1958 ; in-8°, 311 p. (En vente chez l'auteur, Düsseldorf-Wersten, Richratherstr. 9.)

En entreprenant une monographie sur la mythologie chez Grégoire de Nazianze,

M. F. Lefherz n'a pas tardé à se rendre compte que les fondements que réclamait un tel travail étaient insuffisants ; les résultats de l'enquête qu'il a menée, tant sur le texte de Grégoire de Nazianze que sur les scholies, commentaires et paraphrases auxquels il a donné lieu, lui ont paru mériter d'être publiés. Ainsi s'explique le caractère hétérogène, surprenant à première vue, de sa dissertation.

L'ouvrage se divise en cinq parties. Dans la première, l'auteur étudie les raretés et singularités mythologiques qui se rencontrent dans l'œuvre de Grégoire de Nazianze, comme la construction des bateaux, invention des Athéniens, ou l'aptitude de Mélampous à se métamorphoser ; cette série d'exposés de longueur variée est précédée d'une introduction plus générale, sur le rôle et l'importance des allusions mythologiques et sur leur répartition dans l'œuvre.

La deuxième partie contient d'abord un état des éditions imprimées. La dernière édition complète, ou prétendue telle, est celle des Mauristes ; commencée en 1778, elle fut achevée seulement en 1840. C'est elle qui est reproduite dans la *Patrologie grecque* de Migne (tomes 35 à 38). Les éditions critiques plus récentes sont toutes partielles. M. Lefherz donne ensuite la liste des œuvres qui manquent dans Migne et dont certaines sont encore inédites ; il en distingue avec soin les *pseudo-Gregoriana*. En second lieu vient un état des études sur la tradition manuscrite, la chronologie et l'authenticité des diverses œuvres : discours, correspondance, poèmes.

L'étude des scholies occupe les deux parties suivantes. L'auteur traite d'abord des scholies aux discours et à la correspondance, laissant pour la suite les nombreux commentaires et paraphrases des poèmes. Son but est, là encore, de donner un état présent de la question, en complétant et suppléant à l'occasion le livre de Sajdak (*Historia critica scholiastarum et commentatorum Gregorii Nazianzeni*, t. I, Cracoviae, 1914).

La dernière partie est constituée par des tableaux où sont groupés les renseignements disséminés dans le corps de l'ouvrage : éditions et collections de variantes non utilisées dans Migne, éditions des scholies aux discours et à la correspondance, éditions des scholies aux poèmes. Trois index les complètent : manuscrits cités, incipits, scholiastes.

Comme ce résumé le laisse entrevoir, le livre de M. Lefherz se présente moins comme une dissertation du type courant que comme un instrument de travail, où sont rassemblés commodément mille renseignements. On pourra regretter que l'auteur, pressé par le temps, comme il le reconnaît, n'ait pas toujours pu pousser son enquête suffisamment loin en ce qui concerne la tradition manuscrite des commentaires ; on ne trouve chez lui, peut-on dire, aucune indication qui ne soit de seconde main. Mais, quoi qu'il en soit, son ouvrage servira de point de départ nécessaire à toute recherche nouvelle sur le texte et les commentateurs de Grégoire de Nazianze, en épargnant aux philologues l'établissement d'une bibliographie et en leur suggérant déjà dans quelle direction mener leur enquête.

Jean Irigoin.

Procli *Hymni*, edidit Ernestus Vogt. Accedunt hymnorum fragmenta, epigrammata, scholia, fontium et locorum similium apparatus, indices (Klassisch-Philologische Studien, Heft 18). Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1957 ; in-8°, 100 p., 4 pl.

On sait que la tradition des *Hymnes homériques*, des *Hymnes* de Callimaque, des *Hymnes Orphiques* et des *Argonautiques* d'Orphée, des *Hymnes* de Proclus, est une. Tous ces textes, sous la forme où ils nous sont parvenus, remontent

à une collection de date assez tardive (XII^e-XIII^e siècle). Les éditions récentes des *Hymnes homériques* par J. Humbert (1936) et par Allen-Sikes-Halliday (1936), des *Hymnes* de Callimaque par R. Pfeiffer (1953), des *Hymnes Orphiques* par G. Quandt (2^e éd., 1955), sont fondées sur des travaux qui ont renouvelé l'histoire de la tradition de ces textes. L'édition des *Argonautiques* d'Orphée, de G. Dottin (1930), date déjà, de ce point de vue. Quant aux *Hymnes* de Proclus, la dernière édition critique est celle que Ludwich a donnée en 1897. Le travail entrepris par M. E. Vogt, et qu'il a présenté comme dissertation à l'Université de Bonn en 1956, s'imposait donc ; il a su lui donner une ampleur qui surprendra, si l'on pense que les *Hymnes* de Proclus, tous ensemble, comptent 185 vers.

L'édition des sept hymnes, des fragments et des épigrammes occupe les pages 27 à 34. Elle est précédée de tout ce qui concerne l'établissement du texte : liste des manuscrits, classement des témoins et reconstitution de l'archétype, liste des éditions imprimées et des traductions. Elle est suivie de l'édition des scholies, de remarques de métrique et de prosodie, d'observations grammaticales, et surtout d'une liste des sources et des passages parallèles, qui occupe près de quarante pages. L'ouvrage est complété par un *index nominum* et un *index verborum*, et par une bibliographie.

Trente-trois manuscrits, tous du XV^e ou du XVI^e siècle, nous ont transmis les *Hymnes* de Proclus. Cinq d'entre eux n'avaient pas été utilisés par Ludwich : le *Bruxellensis* 74 (*olim* 11377-11380), le *Harvardensis* Typ. 18 (dont il aurait fallu indiquer que c'était l'ancien *Phillipps* 3503), le *Leidensis B. P. G.* 74 C, le *Monacensis gr.* 333 et le *Riccardianus* 92. L'édition princeps, la Juntine de 1500, dont la source n'a pas été retrouvée, joue le rôle d'un trente-quatrième témoin. Dans un seul manuscrit, le *Vaticanus gr.* 894, les *Hymnes* de Proclus sont isolés ; partout ailleurs, ils sont associés à l'une au moins des œuvres du *corpus* primitif.

Le classement des témoins, établi par l'examen des fautes communes et des fautes particulières, que préconise P. Maas, est schématisé dans le stemma de la page 25 : deux manuscrits, le *Marcianus gr.* 406 et l'*Ambrosianus* H 18 sup. (*gr.* 425), et trois groupes de manuscrits — c'est-à-dire trois manuscrits perdus — remontent directement et indépendamment à l'archétype. Ce classement s'accorde avec ceux de Quandt et de Pfeiffer ; les seules différences qu'on relève sont dues au fait que les témoins ne sont pas tous les mêmes pour les *Hymnes* de Proclus, les *Hymnes Orphiques* et les *Hymnes* de Callimaque. L'un des deux manuscrits qui paraissent descendre directement de l'archétype, le *Marcianus gr.* 406, a été copié par Gémiste Pléthon, comme R. Keydell l'avait déjà noté, pour les *Hymnes Orphiques*, dans sa recension de l'édition Quandt (*Gött. Gel. Anz.*, 1942, p. 77 et suiv.) ; Pléthon a modifié l'ordre des *Hymnes* (VI, V, IV, III, II, I, VII) et apporté quantité de corrections au texte, de telle sorte que le témoignage du *Marcianus* est pratiquement dénué de valeur.

La reconstitution de l'archétype, apparemment satisfaisante, présente un grave défaut : selon M. Vogt, à douze reprises, l'archétype présentait une faute qui a été corrigée à la fois dans le *Marcianus gr.* 406, copié par Pléthon, et dans le premier groupe de manuscrits (famille α). Cette position n'est pas soutenable : deux manuscrits ou groupes de manuscrits peuvent s'accorder indépendamment sur une ou deux corrections heureuses, il est exclu qu'ils puissent donner à douze reprises, en 118 vers (la famille α ne contient pas les hymnes VI et VII), des corrections qui restituent le texte authentique. Une telle rencontre ne peut s'expliquer que de deux manières : ou bien ces leçons, loin d'être des corrections, sont authentiques et remontent à l'archétype, ce qui implique que le reste de la tradition

descend d'un intermédiaire commun perdu, où apparaissent les douze fautes en question ; ou bien — mais c'est moins vraisemblable — le *Marcianus* et la famille α descendent de l'archétype — fautif — par un intermédiaire commun où les douze corrections ont été faites. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible que l'archétype soit représenté par cinq témoins indépendants, comme M. Vogt le prétend. Il est probable que ma remarque vaut aussi pour les *Hymnes Orphiques*, car Quandt attribue un certain nombre de conjectures heureuses tant au *Marcianus* qu'au groupe φ et plus précisément à la famille π, homologue de la famille α des *Hymnes* de Proclus (*Orphei Hymni*, p. 23* et 24*). Cette observation ne change rien au texte établi, mais elle a pour effet de préciser que certaines leçons, loin d'être des corrections de philologues, sont authentiques.

Les gloses, auxquelles l'auteur donne généreusement le nom de scholies, tout en reconnaissant leur peu d'intérêt, ne sont attestées que dans quatre manuscrits, tous du groupe δ ; il est donc évident qu'elles ne représentent rien d'ancien et qu'il était superflu de les faire figurer dans l'édition. En revanche, on ne saurait trop féliciter l'auteur de son étude des sources et des passages parallèles. Les citations qu'il a choisies, trop étendues pour figurer au bas des pages, à côté de l'apparat critique, ont pour résultat essentiel d'éclairer l'expression condensée, souvent obscure, de Proclus poète, par des passages plus étendus de Proclus philosophe ; j'en citerai un seul exemple : le σύννομον ἄστρον de l'*Hymne aux Muses* (III, 7), qui rappelle un passage du *Timée* (42 b), prend toute sa valeur quand on en rapproche le *Commentaire du Timée*, de Proclus (t. III, p. 290, 18 Diehl) : τὸ δὲ σύννομον ἄστρον ἐστὶ περὶ ὃ ἡ σπορὰ καὶ ἡ διανομὴ τῶν τε ψυχῶν καὶ τῶν ὀχημάτων... Les mots de l'*index verborum* sont précédés d'un chiffre en exposant, de 1 à 7, qui indique immédiatement leur origine : mots homériques, mots de la poésie épique postérieure, mots hellénistiques, néologismes de Proclus, etc.

Dans un article récent, M. Vogt a donné une sorte de complément à son édition, avec des *addenda et corrigenda* (*Zu den Hymnen des Neuplatonikers Proklos*, Rhein. Museum, t. C [1957], p. 358-377). Il y discute un certain nombre de passages où le texte qu'il a adopté n'est pas celui de l'édition Ludwich (I, 5, 31, 46 ; IV, 4 ; VII, 51) ; on notera que P. Maas est favorable à la conjecture de Pléthon en II, 10 : δ' αὖ γαμίων. Et il indique (p. 377) deux corrections à apporter à son édition : hymne VII, 38 (p. 32), lire πολλῇσιν et noter dans l'apparat πολλῇσιν Maas per litt. : πολλοῖσιν Φ πολλαῖσιν O (en supprimant la remarque grammaticale donnée au bas de la page 46) ; fragment II (p. 33), lire μο⟨υ⟩νάδα et noter dans l'apparat μο⟨υ⟩νάδα Maas per litt. : μονάδα codd. (en supprimant, p. 44, le renvoi au fragment II).

Malgré le défaut qui a été relevé plus haut, à propos du classement des manuscrits, le livre de M. Vogt prend une place honorable à côté de celui de Quandt ; lorsqu'un travail du même ordre aura été consacré aux *Argonautiques* d'Orphée, il vaudra la peine qu'un érudit entreprenne d'écrire l'histoire du *corpus* des hymnes grecs, ce bloc erratique apparu en plein moyen âge byzantin.

Jean Irigoin.

D. Bruno Reynders, *Vocabulaire de la « Démonstration » et des fragments de saint Irénée*. Éditions de Chevetogne (Belgique), 1958.

Après son précieux *Lexique comparé du texte grec et des versions latine, arménienne et syriaque de l' « Adversus haereses » de saint Irénée*, 2 vol. (*Corpus scriptorum christianorum orientalium*, Subsidia, t. 5-6), Dom B. Reynders a constitué

un *Vocabulaire* de l'autre ouvrage d'Irénée, la « Démonstration de la Prédication apostolique », conservé seulement en arménien. Il y a joint un vocabulaire des divers fragments arméniens et grecs qui nous sont parvenus sous le nom du même écrivain et qui n'appartiennent ni à l'*Adu. haereses* ni à la *Demonstratio*. Par ces instruments de travail indispensables, D. Reynders s'est acquis pour des générations la reconnaissance de tous ceux qui travailleront sur saint Irénée.

A propos du fragment 6, reproduit page 75, je me permets de signaler que la leçon δημιουργεῖ, ligne 2, est une conjecture de Pitra. Le manuscrit (*Paris. gr.* 854, f. 134 r°) porte δημιουργικῶς, qu'il est plus plausible de corriger en ⟨δε⟩δημιουργηκώς, la phrase ayant par ailleurs un verbe principal dans le συνέχει qui vient plus loin. Mais il va sans dire que ce détail infime n'enlève rien à la valeur de ce travail, vraiment digne de la grande tradition bénédictine.

P. Nautin.

Jean Chrysostome, *Huit catéchèses baptismales inédites*. Introduction, texte critique, traduction et notes de Antoine Wenger, A. A. (Sources chrétiennes, n° 50). Paris, Éditions du Cerf, 1957 ; in-8°, 283 p., dont 153 doubles.

Une seule de ces huit homélies, la troisième, avait été déjà éditée, en latin, dans une traduction faite par Anien de Céléda vers 415 et, en grec, par Papadopoulos Kerameus, d'après un manuscrit de Moscou qui ne contient pas les sept autres. Le P. Wenger a découvert la série complète dans le codex 6 du monastère de Stauronikita au mont Athos. L'authenticité chrysostomienne pourrait difficilement être mise en doute après les observations fort pertinentes du P. Wenger, qui se révèle un de nos meilleurs connaisseurs de l'œuvre de Jean Chrysostome et le meilleur à coup sûr de sa tradition manuscrite. Les deux premières homélies ont été données pendant le carême aux catéchumènes qui se préparaient au baptême, la troisième aux nouveaux baptisés le matin de Pâques, les autres pendant la semaine qui suit. Elles sont certainement de la période où Jean était prêtre à Antioche (386-398). Leur intérêt est multiple. Elles nous renseignent d'abord sur la liturgie baptismale d'Antioche. Le P. Wenger a surtout étudié ce point ; en complétant leurs données par une autre série de Chrysostome (éditée par Papadopoulos) et par une homélie inédite de Proclus, il nous donne une bonne reconstitution de cette liturgie. Mais la découverte n'est pas moins importante sous d'autres aspects, qui intéressent directement l'histoire des dogmes et qui mériteraient des études ultérieures : le texte du symbole antiochien, la théologie trinitaire de Jean et sa conception du péché originel, très éloignée de celle d'Augustin.

Le P. Wenger a le droit de déclarer avec satisfaction que ces huit catéchèses « constituent la contribution la plus importante à l'œuvre de saint Jean Chrysostome depuis l'édition donnée par Montfaucon, voilà plus de deux siècles ». Et ce n'est pas la seule découverte qu'il a faite dans le codex 6 de Stauronitika. Il y a trouvé aussi les *Onze nouvelles* que Montfaucon avait eu tant de fierté à publier pour la première fois, et il les y a trouvées dans un texte plus complet qui porte leur nombre à treize. Il pense publier ces textes et d'autres encore dans un volume de *Compléments à l'édition des œuvres de saint Jean Chrysostome*. Souhaitons que la récente nomination de l'auteur au poste de directeur d'un journal quotidien (« La Croix ») n'ajourne pas indéfiniment la parution de cet autre volume et la continuation de recherches pleines de promesses sur Sévérien de Gabala et Proclus de Constantinople.

P. Nautin.

Siméon le Nouveau Théologien, *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques.* Introduction, texte critique, traduction et notes de J. Darrouzès, A. A. (Sources chrétiennes, n° 51). Paris, Éditions du Cerf, 1957.

Les œuvres de Syméon le Nouveau Théologien, importantes pour l'histoire de la spiritualité byzantine, sont incomplètement et très mal éditées. Le P. Darrouzès, de l'Institut français d'études byzantines, nous donne les *Chapitres*, suite de sentences sans grand relief, pendant que le P. Basile Krivochéine prépare les *Catéchèses*, plus importantes. C'est la première édition sérieuse des *Chapitres*, on pourrait presque dire la première édition tout court, car on n'en avait qu'une partie, dans une Philocalie. On regrette que les pages de l'Introduction du P. Darrouzès sur le classement des manuscrits et l'histoire du texte soient trop rapides et peut-être pas absolument convaincantes. Du moins avons-nous désormais un texte établi sur la collation d'une vingtaine de manuscrits (répartis en cinq familles) et pourvu d'un apparat critique (qui enregistre les variantes qui apparaissent dans une famille entière). Signalons aussi l'*Index des termes doctrinaux*, qui ne se borne pas à des références, mais donne souvent un bref commentaire : c'est un très utile lexique du vocabulaire de la connaissance mystique.

P. Nautin.

Archiv für Papyrusforschung, Band XVI, Heft 2. Leipzig, Teubner, 1958 ; p. 142 à 268, IV pl. Prix : 32 DM. (les deux fascicules).

Suivant de deux ans le premier fascicule, cette livraison est un signe de la vitalité de l'*Archiv*. Outre la publication de documents mineurs qui intéressent soit les papyrologues soit les épigraphistes, cinquante-trois pages sont consacrées au traditionnel Urkunden-Referat ; pour éviter une solution de continuité qui risque de gêner certains lecteurs, Fr. Zucker y reprend l'essentiel de ce qui a paru depuis le début de la guerre en y ajoutant de nombreuses réflexions personnelles. Les fascicules ultérieurs pourront alors suivre de plus près l'actualité et éviter peut-être certains doubles emplois avec des revues similaires.

J. Schwartz.

Σ. Γ. ΚΑΨΩΜΕΝΟΥ, Ἔρευναι εἰς τὴν Γλῶσσαν τῶν ἑλληνικῶν Παπύρων (extrait de l'Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρις φιλοσοφικῆς σχολῆς τοῦ πανεπιστημίου Θεσσαλονικῆς t. 7, p. 325-370).

Recherches précises et utiles sur des papyrus tardifs dont l'auteur connaît très bien la langue. Et le grec moderne vient parfois à propos l'aider à résoudre diverses difficultés. L'index permettra de tirer pleinement parti de ce mémoire à propos d'autres textes, lorsque les faits ici envisagés s'y présenteront. Citons entre beaucoup d'exemples : p. 325-329, à propos de *U. P. Z.* I, 5 et I, 6, ἐκτινάσσειν et ἐκτινάσσειν ἑαυτούς sont équivalents et signifient « s'éloigner » ; — p. 329-332, à propos de *O. Mich.* 90, υπώρα est une graphie pour ὀπώρα ; d'autres exemples de cette graphie sont donnés ; — p. 334, *P. Oxy.* 2, 294, l'auteur défend la lecture λαλαχεύεται en se fondant sur le témoignage du grec du Pont ; — p. 255, *P. Bad.* II, 42, ἔλτε est interprété avec raison = ἔλθαι, infinitif aoriste.

P. Chantraine.

S. G. Kapsomenos, *Die griechische Sprache zwischen Koine und Neugriechisch.* (Berichte zum XI. Byzantinisten Kongress). München, 1958 ; in-8°, 38 p.

Ce rapport préparé pour le congrès des byzantinistes constitue un précieux instrument de travail, tant par les idées générales qu'il développe que par les nombreuses indications bibliographiques, la mise au point sur l'état actuel de la recherche, les voies qu'il suggère pour la poursuivre.

P. Chantraine.

K. J. ΜΕΡΕΝΤΙΤΟΥ, Ἡ χελιδὼν ἐν τῇ ἀρχαίᾳ Ἑλληνικῇ Γραμματείᾳ (extrait de la revue Πλάτων, 18 (1957), 362-391).

M. Merentitos a déjà publié dans la revue Πλάτων, 9, 1953, un mémoire sur le chant de l'hirondelle dans la littérature grecque ancienne. Dans ce nouveau mémoire, l'auteur, maître de conférences à l'Université d'Athènes, traite des migrations de l'hirondelle et de son nid. Une telle recherche rassemble un grand nombre de textes dont certains sont peu connus et met en lumière l'importance du thème de l'hirondelle dans la poésie grecque ancienne.

P. Chantraine.

A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, 4e édition revue et corrigée, t. I (A-MET). Paris, Klincksieck, 1959 ; in-8°, xviii-400 p.

Huit ans seulement après la troisième édition de ce précieux Dictionnaire étymologique, voici une nouvelle édition, digne enfin de l'ouvrage, d'une présentation impeccable, avec texte sur deux colonnes. L'impression a remplacé le procédé offset. La lecture devient aisée et agréable pour les latinistes dont c'est le livre de chevet.

La comparaison avec l'édition précédente laisse apparaître un certain nombre de nouveautés, dont M. Ernout a exposé la nature dans la préface. Les formes peu sûres — du point de vue de leur existence ou de leur latinité — sont pourvues d'astérisques. Beaucoup d'articles nouveaux ont été introduits, concernant en général des emprunts au grec (*laganum*, *lapathum*, *lasanum*, etc.) et des mots rares (*gasaciō*, *latēna*, *lauerum*, *licuia*, *lisae*, etc.). Des notices ont été scindées en plusieurs articles indépendants (par exemple *certō*, *certus*, *crībrum*, *crīmen* ont été détachés de *cernō*) et, si le principe de l'unité étymologique y perd (mais des renvois sont là), l'ouvrage y gagne en clarté et le lecteur en rapidité, n'ayant plus à parcourir de longs articles pour y découvrir le mot recherché. De nombreux renvois facilitent la recherche : ainsi sous *lacessō* il est renvoyé à *lax*, sous *longinquus* à *longus*, sous *grassor* à *gradior*, etc. (on aurait peut-être pu en faire un pour *adipīscor*, que des lecteurs débutants auront peine à trouver sous *apio*). Il ne saurait être question de citer toutes les nombreuses corrections : *auliō* a été justement séparé de *aulaeum* ; *cercēris* est assuré par la forme grecque correspondante ; l'article *lacruma* a perdu un δάκρῦμα « de l'époque hellénistique » qui n'existait pas. Certains articles ont même été entièrement remaniés (*domus*, *canthērius*, etc.). M. Ernout a en outre tiré parti des ouvrages parus depuis 1951, en particulier l'*Handbuch der Italienischen Dialekte* de E. Vetter et le *Dictionnaire des auteurs chrétiens* de A. Blaise, qui a permis d'accroître encore le nombre des dérivés. Enfin, à côté du *R. E. W.* de Meyer-Lübke, il est renvoyé désormais au Bloch-von Wartburg.

Dans un ouvrage qui cite une telle masse de formes, il n'est guère d'omissions. A part la forme *ēlactērium* (= *ēlect(u)ārium*) de Cael. Aur., *Gyn.* 2, 8 (l. 157) et Al. Trall. 1, 139, etc., je signale seulement l'absence de quelques rares termes relevés dans des textes récemment édités : *anucella* (pour *ani-*), Pap. lat. 40, 16 (éd. Cavenaile) ; *coepulātor*, Flau. Ios., *Ant. Iud.* 1, 316, cf. *coepulāri* et *coepulōnus*, s. v. *epulum* ; *incastrātiō* « emboîtement », *Ibid.* 3, 121 (et *incastrātura*, Vulg., *incastrāre*, Gloss.) ; *lecora*, nom de vase (la Graufesenque ; cf. Albenque, *R. É. A.*, 1951, p. 78), apparenté sans aucun doute à *lecuia*, qui, lui, est cité ; *lorix* et *loricitis*, Pap. lat. 122 (IIe s. p. C.), de sens controversé et d'origine obscure (v. Marichal, *Mél. Isid. Lévy*, p. 399 sq. ; Piganiol, *R. É. L.*, 1947, p. 435).

M. Ernout a procédé à un patient échenillage de petites fautes, que d'ailleurs personne, sauf lui, ne pouvait déceler. Voici quelques remarques complémentaires sur des points de détail dans cet ordre d'idées : *batulus* devait comporter un *-ā-*, cf. gr. βᾱταλός ; — le sens de *cant(h)ērius* « chevron ou arbalétrier » (en terme de bâtiment) n'est pas un développement latin ; il est déjà dans gr. κανθήλιον, v. L. S. J. ; — *cicada* : la glose d'Hés. κίκους · ὁ νέος τέττιξ me semble plus probante que la forme ζειγαρά ; — *cleptō* (s. u. *cleps*) : corriger St Cypr. en Cypr(ianus) Gall(us) ; — *culleus* : 20 amphores font 525 litres et non 91 ; — *gabata* : plutôt que ζάβατος, on rapprochera γαβαθόν · τρύλλιον d'Hés. et ἡ καβαθά de l'*Ed. Diocl.* et des papyrus ; — *gaunacum* : le gr. καυνάκης laisserait supposer une sonorisation de la palatale lors de l'emprunt, alors que γαυνάκης est attesté dans les papyrus ; — *glandium* (s. u. *glans*) ne signifie, en terme de cuisine, ni « glande » ni « languier », mais « longe, filet », cf. Johnston, *Class. Phil.*, XLIX, 1954, p. 244 sqq. ; — *grabatus* n'a pas nécessairement la valeur péjorative de « grabat », cf. Scaeu., *Dig.* 33, 7, 20, 8, *crabattus argento inaurato tectus* ; — *gramiae* : la forme γλήμιον est inconnue du L. S. J., qui ne connaît que γλημώδης ; — *maforte* mérite-t-il un astérisque, étant bien attesté et déjà dans saint Jérôme? et l'emprunt par l'intermédiaire du grec est plus que probable, μαφόρτης se rencontrant depuis le IIe siècle p. C.

Il ne semble pas que des retouches aient été, sauf sur quelques points, apportées à la partie étymologique et M. Ernout s'en est tenu aux données de A. Meillet. Il est vrai, comme il le constate, que « [des étymologies] qu'on a proposées depuis sa mort, il est bien peu qu'il eût acceptées, en raison de leur caractère incertain ou arbitraire » (p. XVI). Toutefois on eût peut-être pu signaler que *fragum* avait un correspondant (autre que gr. ῥᾶξ) dans lit. *brāškė* « fraise » (E. Fraenkel, *Z. V. Spr.*, LXXI, 1953, p. 33) ; pour *hirundo* l'assyr. *hinundu* ; pour *gunna* « fourrure », mot tardif, le russe *kunà*, *kunika* « martre » ; si l'emprunt de *leō* au gr. λέων est ancien, il est toutefois postérieur à la chute du *F* attesté par mycénien *re-wo-pi* ; *lībra* a maintenant une étymologie indo-européenne : c'est un adjectif féminin **loudhrā* « (poids) en plomb » dérivé du nom indo-européen occidental du plomb (celt. commun **loudya-*, germ. commun **lauđa*, cf. angl. *lead*) ; cf. pour le vocalisme *līber* < **loudheros*, dont le traitement n'est plus isolé (O. Szemerényi, *Arch. Ling.*, IV, 1952-1953, p. 99 sqq.) ; *mallō* « tige sèche des oignons » s'explique bien par un emprunt au gr. μαλλός qui ne signifie pas seulement « touffe de laine », mais aussi « tresse », et l'on sait que les oignons secs se vendaient à la botte (*manipulus*), cf. *Ed. Diocl.* 6, 20.

Quatre éditions en vingt-sept ans, voilà qui est rare pour un ouvrage scientifique et qui témoigne à la fois de sa valeur et de son utilité. En comparant les éditions successives, on admire que M. Ernout parvienne à encore améliorer cet instrument de travail, irremplaçable pour les linguistes et philologues, et qui touche à la perfection.

Jacques André.

Romanitas, *Revista de cultura Romana* (Lingua, Instituicões e Direito, An. I, Num. 1). Rio de Janeiro (Brasil), 1958 ; in-8°, 188 p.

La *Sociedade Brasileira de Romanistas*, que préside le professeur Vandick Londres da Nóbrega, a entrepris, dès sa fondation, la publication d'une revue « qui a pour but d'encourager et de développer les études et recherches relatives à la langue latine ainsi qu'aux institutions de la Rome antique et au droit romain ». Le premier numéro atteint pleinement son objectif : on y trouve, entre autres, un article, en français, de M. André Piganiol intitulé *Les empereurs parlent aux esclaves*, un autre de M. Vandick sur *Cicero perante o asianismo e o atticismo*, différentes études concernant le droit. Il faut souhaiter à cette *Revue* d'avoir le succès qu'elle est en droit d'attendre, non seulement dans l'Amérique latine.

A. Ernout.

Georges Dumézil, *L'idéologie tripartie des Indo-Européens* (Collection Latomus, vol. XXXI). Bruxelles, Latomus, 1958 ; in-8°, 124 p.

Le titre même du dernier livre de M. Dumézil indique à lui seul qu'il l'a consacré à un nouvel examen de la tripartition sociale, déjà établie, selon lui, avant les migrations indo-européennes, et dont les Indo-Iraniens d'une part — surtout les Indiens — les Italiques de l'autre — surtout les Romains et les Ombriens — ont gardé essentiellement la structure. Cette fois l'auteur élargit le champ de son investigation, et il examine s'il est possible de retrouver chez d'autres groupes ethniques des conceptions analogues ; notamment chez les Germains, où, malgré les transformations profondes qui en défigurent l'aspect primitif, transparaissent encore des ressemblances fondamentales. L'enquête menée chez les Grecs, les Celtes, les Slaves est restée jusqu'à présent — et pour des raisons diverses — infructueuse (cf. p. 58 et s. et p. 91). Dans cet immense domaine où l'érudition de M. Dumézil se meut avec aisance, le latin n'intervient, selon son expression, que *pro virili parte*. Mais le philologue classique retrouvera, incorporées cette fois dans un plus vaste ensemble, les thèses que M. Dumézil n'a cessé de soutenir avec force depuis son premier ouvrage paru en 1941, sur *Jupiter, Mars, Quirinus*, dont le sous-titre précise l'objet : *essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome*.

A. Ernout.

Jean Hubaux, *Rome et Véies, Recherches sur la chronologie légendaire du moyen âge romain* (Bibliothèque de la Faculté de Philologie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CXLV). Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 406 p.

Voilà un beau livre, que recommandent dès l'abord une typographie presque parfaite et une série de planches photographiques, excellentes, qui sont une joie pour les yeux, en même temps qu'une utile illustration du texte. Un index des noms propres et des thèmes les plus importants permet au lecteur de s'orienter aisément au milieu des richesses que proposent à sa réflexion la pensée subtile de M. Hubaux et ses investigations, aussi étendues que variées. Écrit dans un style alerte et personnel, que relève parfois une pointe d'humour, ce livre se lit avec un agrément et une curiosité sans cesse renouvelés ; même si certaines des thèses si originales qui y sont soutenues avec talent n'emportent pas toujours l'adhésion, on sort de cette lecture enrichi, charmé, et reconnaissant à l'auteur d'avoir ouvert à la recherche des horizons nouveaux.

« Rome et Véies » : le sous-titre avertit qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une étude *historique*. La chronologie dont traite M. Hubaux est toute *légendaire* ; elle ne vise nullement à établir une rigoureuse succession de *faits* plus ou moins assurés. On ne recherche pas ici le noyau de vérité que peuvent contenir les récits merveilleux qu'ont inspirés la prise de Véies et la grande figure de Camille ; l'intérêt est centré sur les thèmes légendaires, de caractère épico-religieux, précieux témoins d'une mentalité archaïque, que l'auteur restitue à partir des témoignages littéraires, minutieusement analysés, sans négliger à l'occasion d'étayer son exégèse des acquisitions de l'archéologie. Beaucoup plus que Tite-Live, trop rationaliste, se révèlent instructifs Denys d'Halicarnasse, Plutarque, voire certains auteurs byzantins très tardifs ; en un mot, tous les écrivains friands de *mirabilia*, qui n'ont pas appauvri ou escamoté les légendes par souci de vraisemblance.

Au début du IVe siècle avant J.-C., presque simultanément, deux puissantes cités voisines, Rome et Véies, succombent sous les coups de l'ennemi ; Rome va connaître une soudaine résurrection, Véies ne se relèvera jamais. Pour expliquer ce synchronisme dramatique, les annalistes ont élaboré « un réseau de légendes ». Or M. Hubaux a remarqué que « ces légendes, généralement de caractère épique, pivotent autour d'une date précise que nous a transmise le seul Tite-Live : quand Rome « mourut », c'est-à-dire quand elle fut prise par les Gaulois, elle était âgée de 365 ans exactement ». Partant de là, son dessein est de « dégager la valeur de cet âge légendaire qu'avait Rome au moment où elle fut occupée par Brennus et libérée par Furius Camillus ». La « geste » de Camille occupe à elle seule une grande partie de l'ouvrage, car « la complexe figure de ce héros, successivement vainqueur de Véies et libérateur de Rome, s'éclaire d'un jour nouveau si on l'intègre dans le drame chronologique que constituèrent ces deux épisodes, solidaires l'un de l'autre chez les annalistes, et dont Camille est, chez Tite-Live et Plutarque, le protagoniste et le dénominateur commun » (*Avant-Propos*).

Dans les quatre premiers chapitres, on retrouvera, développées et confirmées, des idées que l'auteur avait déjà proposées dans d'autres études : *Les grands mythes de Rome*, p. 17 sqq. ; *La crise de la trois cent soixante-cinquième année* (dans *L'Antiquité classique*, 1948, p. 343 sqq.) ; *L'enfant d'un an* (dans *Hommages à J. Bidez et Fr. Cumont*, 1949, p. 143 sqq.), etc. La chute de Rome, que le destin a liée à celle de Véies, car l'une des deux cités doit périr pour que l'autre vive, se situe au terme d'une sorte de « Grande Année », qui compte autant d'années qu'une année normale compte de jours. Or l'histoire romaine connaît une autre crise de la 365e année : c'est la « grande panique eschatologique » du IVe siècle de notre ère. Il ne s'agit pas d'une coïncidence : les deux « crises » s'éclairent et s'expliquent l'une par l'autre. Dans ces deux cas, dans un certain nombre d'autres récits ou anecdotes étranges, nous avons le reflet de spéculations magiques, ou mystiques, inspirées par le calendrier. On sait que la thèse de M. Hubaux avait soulevé des objections — qui me semblent très graves — de la part de MM. J. Bayet et J. Gagé (voir l'édition de Tite-Live, V, par J. Bayet, *Appendice* I, p. 106 sq.). Avec une grande ingéniosité, M. Hubaux s'efforce de réduire, ou de supprimer les difficultés qui lui ont été soumises, sans parvenir, me semble-t-il, à gagner une adhésion sans réserve (p. 66 sqq.).

Avant de faire revivre le drame de Véies, dans un des chapitres les plus attrayants et les plus convaincants de son livre, l'auteur campe la figure prestigieuse et énigmatique de Camille, à la fois « héros », « tacticien » et « officier du génie ». C'est alors que la version la plus « vraisemblable » de la prise de Véies, celle qui se concilie avec les *realia*, est étudiée avec le plus grand soin : M. Hubaux a vérifié sur le terrain la possibilité pour les Romains de parvenir au cœur de la ville assiégée,

soit en utilisant une conduite d'eau, soit en creusant une galerie souterraine ; certes bien des difficultés subsistent, mais on peut accorder à la tradition livienne le mérite d'être « cohérente » et même d' « être corroborée dans une certaine mesure par des faits relevant de la géologie et de l'archéologie » (p. 120).

Pour l'historien de la religion romaine, les quatre chapitres suivants seront particulièrement intéressants : tournant le dos au rationalisme livien, M. Hubaux y étudie les autres « explications » de la chute de Véies ; elles ont pour caractère commun de se situer toutes sur le plan, non plus militaire, mais magico-religieux. Un oracle étrusque, confirmé par l'Apollon de Delphes, mettait en rapport le sort de Véies et une crue prodigieuse du lac d'Albe ; les Romains ne prendraient la ville que le jour où, par « un émissaire magique » (J. Hubaux), ils auraient fait écouler dans la campagne le trop-plein du lac (chap. VI). M. Hubaux a bien montré, par une analyse rigoureuse des textes, qu'il existait un lien intime entre le percement de l' « émissaire » et le rite de l'*euocatio* des dieux de Véies : Camille ne pouvait appeler les divinités ennemies à déserter les remparts que si la « condition préalable » fixée par le destin était remplie : il fallait que le lac eût débordé et que les Romains en eussent fait écouler les eaux pour que l' « évocation » fût efficace. Reprenant après V. Basanoff l'étude de ce rite curieux, l'auteur fournit dans son chapitre VII (*Comment Véies fut privée de ses dieux*) une contribution importante à l'histoire de la religion romaine. Signalons au passage qu'on y trouvera deux exemples opposés, montrant bien ce que la méthode de M. Hubaux a d'excellent, ce qu'elle a parfois de contestable. Philologue scrupuleux, serrant de près le sens des textes pour leur arracher tous leurs secrets, il n'oublie pas de les confronter avec les réalités : on verra (p. 196) comment les résultats de l'archéologie confirment, chez Diodore de Sicile, le texte des manuscrits, dont pourtant l'édition la plus récente croit encore devoir s'écarter, au profit d'une correction qui fausse gravement le sens. Inversement, je ne sais si beaucoup de lecteurs seront convaincus par l'interprétation trop ingénieuse qui donne au vocatif *Romane* une valeur double : singulier collectif désignant les Romains, mais aussi vocatif du nom propre *Romanus*, ce qui permet à M. Hubaux de donner une identité au vigoureux soldat romain qui enleva l'haruspice étrusque, attiré par ruse hors des remparts de sa cité. — Le chapitre VIII traite du *Sacrifice interrompu* et le chapitre suivant (*Les loups du Soracte*) s'y rattache étroitement ; ils sont consacrés à l'étude d'un épisode extrêmement curieux : le roi des Véiens sacrifiait ; l'haruspice annonce que la victoire appartiendra à celui qui aura découpé les entrailles de la victime ; les soldats romains l'entendent de la galerie souterraine, ouvrent la sape, volent les entrailles et les portent à Camille. Il y a des variantes, que M. Hubaux étudie avec son habituelle minutie ; il éclaire par des rapprochements judicieux les actes rituels *exta rapere* et *exta prosecare*, et s'efforce de montrer « qu'ils doivent, pour être valides, être accomplis par le chef militaire lui-même ».

Le livre se termine par trois études qui, à première vue, n'ont avec le sujet qu'un lien assez lâche ; je ne puis entrer dans le détail ; qu'il me suffise de dire que ces trois chapitres ne sont pas les moins savoureux de tout l'ouvrage. Nous laissons au lecteur la surprise de voir avec quelle habileté le châtiment du « roi des Véiens » et celui du « maître d'école de Faléries » sont interprétés de manière à faire apparaître Camille comme un « lieur » et un « fustigeur », c'est-à-dire en dernière analyse comme un *Luperque* et même comme « le Luperque par excellence de l'historiographie romaine ». Il faudrait pouvoir suivre M. Hubaux dans le détail de sa démonstration pour pouvoir formuler un jugement motivé. J'avoue

que les indices sur lesquels il se fonde m'ont paru trop légers pour que je puisse souscrire à son hypothèse hardie.

Je n'ai pu que donner un trop rapide inventaire des richesses que nous offre M. Hubaux ; on discutera son livre, mais il ne passera pas inaperçu. Il paraît dans une collection à laquelle nous devons déjà un bon nombre d'ouvrages de premier ordre : « Rome et Véies » ne sera pas un des moins originaux, il fera honneur à la Faculté des Lettres de Liège[1].

H. Le Bonniec.

La Poesia Romana, *Testi e frammenti per la prima volta raccolti e tradotti da* Giovanni Battista Pighi. Bologna, Zanichelli edit., 1958 ; in-8°, 304 p.

Ce livre est le couronnement de longues recherches consacrées au même sujet : en 1944 M. Pighi avait déjà publié une édition des *Carmina sacra* (Milan, Marzorati), et en 1945 une *Poesia religiosa*, avec traduction italienne, et commentaire critique. Depuis bientôt quinze ans, la documentation de l'auteur s'est enrichie : le nouveau volume est d'un tiers plus gros que les précédents ; la disposition en a été modifiée : sans parler de l'Introduction générale où M. Pighi adopte les théories de M. Dumézil sur le caractère « indo-européen » et la division tripartite de la société et de la religion romaines — à vrai dire cet exposé ne m'a pas semblé se relier très étroitement au contenu du livre lui-même — l'auteur a fait précéder chacune des sections d'une préface explicative où figure aussi l'indication des sources : ce renseignement est particulièrement précieux pour le lecteur qui voudra confronter le texte donné par M. Pighi avec l'original dont il est tiré : parfois, en effet, le *carmen* qu'il présente diffère quelque peu du texte authentique, ne serait-ce que par la substitution du discours direct au discours indirect tel que le donne par exemple Tite-Live (e. g. X 28, 16-18) ; une liberté plus grande est prise avec les Tables Eugubines (nos XXIII-XXIV), dont on ne trouve ici que la traduction latine sans le texte ombrien.

Le recueil, divisé en six parties, s'étend depuis les *carmina* les plus anciens jusqu'aux premiers documents rythmiques du christianisme, tirés des Évangiles, des Épîtres de Paul (A. *Verba Domini*, nos LII-LIII ; B. *Antiquae Orationes* LIV-LVII) ; M. Pighi a soin de noter que « cette poésie primitive des Chrétiens... s'exprimait d'abord en araméen et en grec ; que c'est en grec que furent rédigés les hymnes orphiques et néo-platoniciens, de même que c'est en étrusque que furent rédigés les oracles de Véies (XXXI-XXXII) ; en ombrien le rituel de Gubbio ». Mais, ajoute-t-il, « Ho pero creduto necessario che anche questi documenti entrassero nella mia raccolta, in traduzione latina e italiana, o soltanto italiana : l'etrusco e l'umbro a rappresentare la poesia religiosa italica ; i greci, d'origine orientale ed ellenistica, perchè la cultura del mondo antico fu bilingue e unitaria. » (P. 9.) Sans doute M. Pighi ne pouvait restituer de lui-même le texte araméen ou étrusque : mais on eût aimé avoir le texte ombrien des Tables plutôt que la traduction latine, et le texte grec des Évangiles et de Paul pour le confronter avec la version de la Vulgate (ou de l'Itala).

M. Pighi a entendu « poésie » dans un sens large. La plupart des textes qu'il a

1. Les fautes d'impression sont très rares : par exemple, p. 223, ligne 10, lire « surprise » ; p. 110, ligne 8, rétablir le *masculin* « tenus », en accord avec « comices ». Par une curieuse inadvertance, l'auteur fait de *februa* un substantif féminin (p. 308, par ex.), alors que cette forme ne peut être que le pluriel de *februum*.

réunis sont « commatici », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas soumis aux règles strictes d'une prosodie et d'une métrique déterminées, mais se présentent sous forme de brèves sections ou *cómmata*, dont chacune est une unité rythmique « a sè stante, semplice o composta ; i cómmata poi sono riuniti in gruppi strofici da un vario gioco di correspondenze sintattiche e semantiche e fonetiche » (p. 9). Cette conception du *carmen* comporte évidemment une part d'arbitraire et de subjectif ; mais en général elle est plausible et satisfait l'esprit : on ne doit pas oublier que la loi qui exigeait la condamnation d'Horace est qualifiée par Tite-Live de *horrendi carminis* (Liv. I, 26, 6) ; toutefois il est parfois tentant — et dangereux — de l'étendre à l'excès ; et M. Pighi s'est peut-être montré fort audacieux dans la « reconstruction » de certains de ces « hymnes », dont le caractère poétique — même entendu au sens large n'est pas évident. De même, ses reconstitutions et traductions de fragments anciens, conservés par une tradition douteuse ou manifestement corrompue (frg. I et II, VI, XVI) ne convaincront pas toujours le lecteur ; et il est imprudent d'énoncer comme une certitude que « La forma *dino-*, che pare attestata dalla tradizione manoscritta di II, ha dato agli Etruschi il nome del loro dio supremo *Tin.* » (p. 23), et de traduire *ber* (frg. VI et XVI) par « là, là » ou « illic », *ollaber* par « quell' », *ollaner* par « quest' ». Le livre d'Eduard Norden, *Aus altrömischen Priesterbüchern* (Lund, 1939), que M. Pighi suit volontiers, est loin d'être un guide sûr. Ces légères réserves ne diminuent pas le mérite de M. Pighi : son livre, composé de textes rassemblés et classés avec méthode, agrandit sensiblement notre connaissance de la poésie religieuse romaine.

A. Ernout.

J. Svennung, *Anredeformen. Vergleichende Forschungen zur indirekten Anrede in der dritten Person und zum Nominativ für den Vokativ*. Uppsala, Almqvist et Wiksell, 1958 ; in-8°, xl-406 p.

Morphologiquement, le vocatif occupe dans la déclinaison des langues anciennes, une place à part : là où il est attesté, il se signale par l'absence de désinence (ou désinence zéro), et se réduit au thème pur : κύριε, *domine*, en face de κύριος, *dominus* (semblable en cela à l'impératif). Mais le plus souvent il se confond avec le nominatif, soit par assimilation pure et simple, soit par suite d'accidents phonétiques (ainsi pour lat. *patĕr* en face de gr. πατήρ nom., πάτερ voc., etc.) ; au pluriel il n'a nulle part de forme distincte. Syntaxiquement, il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre le vocatif et le nominatif appellatif, exclamatif (sans parler de l'accusatif du type *o fortunatos nimium sua si bona norint / agricolas*, Vg., *G.* 2, 458 sqq.) et les emplois chevauchent de l'un à l'autre : c'est ainsi qu'Horace écrit, *Sat.* I, 9, 11 sqq. : *o, te, Bolane cerebri felicem*, entremêlant le vocatif et l'accusatif. Il est fréquent qu'un nom au vocatif soit accompagné d'une apposition qualificative qui se trouve détachée du vocatif et construite au nominatif, ainsi dans la formule citée par Tite-Live, I, 24, 7 : « *audi, inquit, Iuppiter, audi pater patrate populi Albani* ; *audi tu, populus Albanus* », où l'opposition semble nette entre le groupe indissoluble *audi pater patrate populi Albani* et les éléments indépendants : *audi tu, ⟨qui es⟩ populus Albanus* (il faut du reste noter que le vocatif de *populus* est très rare, et n'est attesté qu'à partir de Quintilien, Declam. 302, p. 192, 3 ; cf. Leumann-Hofmann, *Lat. Gramm.*, p. 373). Ces nuances de sens sont subtiles à discerner, aussi le sujet parlant, ou l'écrivain, ne se croit pas tenu à observer des règles strictes ; il arrive que dans un groupe de deux éléments, un seul soit au vocatif : ainsi dans Homère τ 406 γαμβρὸς ἐμὸς θύγατερ τε, il arrive aussi que, dans une énumération, vocatif et nominatif s'enchevêtrent ; ainsi dans Plaute,

Cas. 134 sqq. : « *mi animule, mi Olympio,* | *... sine tuos ocellos deosculèr, uoluptas mea,* | *sine amabo, ted amari, meus festus dies,* | *meus pullus passer, mea columba, mi lepus.* » Parfois l'adjectif, bien qu'étroitement uni au nom, s'en détache : ainsi Δ 189 φίλος ὦ Μενέλαε, comme Ψ 313 ἀλλ' ἄγε δὴ σύ, φίλος, μῆτιν ἐμβάλλεο θύμῳ ; et allant plus loin, le poète arrive à employer seul le nominatif φίλος au lieu du vocatif. Ψ 343 ἀλλά, φίλος, φρονέων πεφυλαγμένος εἶναι, et même γ 375 ὦ φίλος, οὔ σε ἔολπα κακόν... ἔσεσθαι, etc. Inversement Virgile écrira, *Aen.* I, 96 sq. *o Danaum fortissime gentis / Tydide*, sans doute parce que l'épithète précède le vocatif, et qu'il eût été choquant de lire : *o... fortissimus... Tydide.* En latin, la confusion entre vocatif et nominatif ira en augmentant, et cela aux dépens du vocatif ; il se dépouille peu à peu de sa valeur propre, ce qui explique des « emplois à rebours » d'un vocatif désuet dans des inscriptions tardives comme *C. I. L.* VIII, 2182 *L. Leli Silvane, sacerdos Saturni, votum solvit libens animum* (= *animo*) ; VIII, 2110 *D. M. S. C. Fufi Max(im)e. Vixit ⟨a⟩n. XXXXV, fec(i)t sibi cupula* (*-am*). Mais M. Svennung n'a pas limité son enquête aux langues anciennes ; il l'a poursuivie dans les langues modernes, romanes, germaniques et autres (p. 289 sqq.). Il a étudié l'emploi de la troisième personne dans les formules de majesté ou de politesse remplaçant, par une sorte d'extériorisation de la personne, une appellation directe (type *Sa Majesté, Votre Majesté*, etc.), notamment dans l'appel de l'inférieur au supérieur (type *Madame est servie, Monsieur désire?*), quelquefois dans le parler familier ou enfantin (*Bébé n'a pas mangé sa soupe*). Il analyse le procédé d'expression qui consiste à remplacer le groupe : substantif + épithète (*homo flagitiosus*) par deux substantifs, l'un exprimant la qualité, l'autre l'individu ou l'objet auquel elle s'applique (*flagitium hominis, deliciae pueri, scelus uiri, monstrum mulieris*), le procédé ayant pour résultat de mettre l'accent sur la qualité : *monstre de femme, amour d'enfant*, et avec un adjectif : *drôle de guerre*, etc. (cf. le *uera uiai, clausa domorum, aperta uiarum* de Lucrèce). Il a consacré un chapitre à étudier le développement de l'article (*ille, le, la* du français), c'est-à-dire le développement de l'appellatif : *hé, la bourgeoise* !, l'article étant considéré comme faisant partie intégrante du substantif au point de ne pouvoir en être détaché : *C'est la mère Michel qui a perdu son chat... Allez, la mère Michel, vot' chat n'est pas perdu*) ; c'est de cette façon que s'explique aussi l'emploi du possessif dans les groupes fixés *son père* (= *mon père*) encore usité dans le français canadien ; *ma, ta matante, son mononcle* (= *ma, ta tante, son oncle*) qu'on entend dans le parler populaire du nord de la France, en picard et en wallon.

Ces quelques notes n'épuisent pas toute la matière du livre de M. Svennung, mais elles suffiront, je l'espère, à en montrer la richesse et la variété. A l'historien et au comparatiste, il apporte un ensemble de faits qui leur permettront de suivre l'évolution d'un mode d'expression du langage, de connaître les différents aspects qu'il a pris et de constater le développement parallèle qu'il a suivi un peu partout.

A. Ernout.

Ennius, par Jacques Heurgon. I : *Les Annales*, p. 1-125 ; II : *Fragments tragiques*, p. 126-205. Paris, Centre de documentation universitaire (Les cours de la Sorbonne).

A l'usage des candidats à la licence ès lettres qui ont à leur programme les fragments d'Ennius, M. Heurgon a publié ces deux fascicules où il a condensé le cours qu'il a fait sur ce sujet. Les étudiants auront là un guide excellent qui non seulement les aidera à comprendre le sens littéral de ces textes, mais leur en fera saisir l'importance historique et littéraire. Mais ce n'est pas aux seuls étudiants que

l'ouvrage de M. Heurgon rendra service, et la lecture en sera profitable à plus d'un érudit. Il fait souhaiter que l'auteur publie par la suite un Ennius complet, avec commentaire et traduction pour remplacer l'édition de Vahlen, vieillie et non sans défauts. A quand le *Lucilius* correspondant à cet Ennius?

A. Ernout.

LUKREZ Welt aus Atomen, *De rerum natura*, lat. u. deutsch neu übertr. u. eingeleitet von Karl Büchner. Zürich, Artemis-Verlag, 1956 ; in-8°, 640 p. Prix : DM. 16.50 et 31.50.

La « Bibliothek der alten Welt » que publie la librairie Artemis, vient de s'enrichir d'un Lucrèce, dû à M. Karl Büchner. On sait que cette édition n'est pas une œuvre improvisée ; M. Büchner a longuement étudié son auteur, et il en prépare une édition critique, « nach den Handschriften neu konstituiert. » Ici, conformément à l'esprit de la collection qui a pour objet de faire connaître au public de langue allemande, grâce à la traduction qui accompagne le texte original, les grandes œuvres des littératures grecque et latine, il se contente, semble-t-il, de donner un texte muni d'une introduction et d'une traduction qui rende aussi fidèlement que possible la pensée et la forme, le mouvement et le rythme, ou tout au moins qui puisse les suggérer au lecteur. Mais l'originalité de cette édition apparaît déjà dans le titre « Lukrez Welt aus Atomen », le titre latin traditionnel « De rerum natura » n'apparaissant qu'en second, car la conception atomistique du monde, telle que Lucrèce l'a formulée après Épicure et ses prédécesseurs Leucippe et Démocrite, opposée aux « unmaterialistischen Systeme eines Plato und Aristoteles », est ce qui lui donne son intérêt toujours actuel, et sa grandeur à une époque « wo man in der Spezialisierung den Blick aufs Ganze zu vergessen in Gefahr ist oder in das andere Extrem fällt und in der Naturwissenschaft die einzige Form menschlischen Wissens steht. Hier führt der Dichter zurück zum Geheimniss der menschlischen Seele ».

L'Introduction, courte mais dense, résume tout ce qu'un lecteur cultivé doit savoir du poète et de son œuvre. Le texte est présenté d'une façon qui surprend : au lieu de le transcrire d'une façon continue, M. Büchner le découpe en petits fragments séparés par des blancs, quelquefois même c'est un seul vers qui est ainsi détaché du contexte, sans raison apparente, ainsi l. II, 188 sqq. :

sursum enim versus gignuntur et augmina sumunt

et sursum nitidae fruges arbustaque crescunt,

pondera, quantum in se est, cum deorsum cuncta ferantur 190

nec cum subsiliunt ignes ad tecta domorum

et celeri flamma degustant signa trabesque,
sponte sua facere id sine vi subiecta putandum est.

Ailleurs ce sont des pages qui sont laissées blanches : p. 194-195 ; 189-199 ; 202-203 ; 206-207. Sans doute M. Büchner, dans l'édition critique qu'il prépare, nous donnera-t-il l'explication de cet arrangement singulier : mais, pour un lecteur non averti, il doit être déconcertant.

A. Ernout.

CICERO Commentarii auspice Collegio studiis ciceronianis provehendis editi. Romae, anno MCMLVIII ; in-8°, 34 p.

A l'occasion du bimillénaire de la mort de Cicéron, l'Italie a fondé un Centro di Studi Ciceroniani, dont la présidence a été confiée au ministre Giulio Andreotti « publici fructus sumptusque administer », et la vice-présidence à Gino Funaioli, vétéran des études latines, dont le nom et les travaux sont connus de tous les philologues classiques. Ce « Centre d'études » se propose d'honorer la mémoire de Cicéron en publiant une « Revue d'études cicéroniennes, *Ciceroniana* », une *Collection d'études et de recherches* concernant l'orateur et ses ouvrages, enfin une *Édition critique* des œuvres de Cicéron, avec traduction en italien et commentaire, pour laquelle le Centre d'études envisage la collaboration de savants non seulement italiens, mais aussi étrangers. Le cahier *Cicero*, annoncé ci-dessus, relate les cérémonies auxquelles la célébration de ce bimillénaire a donné lieu en Italie — notamment l'érection d'une statue de l'orateur à Arpinum, et l'inscription, *honoris causa*, du président René Coty parmi les membres du *Collegio* ; il donne aussi quelques brefs spécimens du travail commencé — travail difficile et de longue haleine : il faut souhaiter qu'il soit mené à bonne fin, *quo usque tandem*?

A. ERNOUT[1].

M. TVLLI CICERONIS EPISTVLAE, vol. III, recogn. et adnotat. crit. instr. W. S. WATT. Oxford, Clarendon Press, 1958 ; in-8°, VI-231 p. Prix : 21 sh.

Destinée à remplacer l'édition de L. C. Purser parue dans la même collection en 1902, cette nouvelle édition due aux soins de M. W. S. Watt, « litterarum humaniorum apud Aberdonensis professor », diffère sensiblement de la précédente. Alors que Purser n'avait muni la sienne que d'une très brève préface concernant tous les textes qu'elle contenait : *Epistulae ad Quintum fratrem*, *Commentariolum petitionis*, *Epistulae ad M. Brutum*, *Pseudo-Ciceronis ad Octauianum*, *Fragmenta epistularum*, M. Watt a consacré une introduction spéciale à chacun d'entre eux : I. *Epistulae ad Quintum fratrem et Epistulae ad M. Brutum*, p. 1-11 (manuscrits et éditions), et 12-19 (Index librorum et philologorum qui in adnotationibus citantur, p. 12-18, Index siglorum et codicum, p. 19) ; II. *Epistularum fragmenta* (p. 149-151) ; III. *Appendix*, *Commentariolum petitionis et Pseudo-Ciceronis Epistulam ad Octauianum continens* (p. 179-185 et 186-191). L'*Index nominum* (p. 220-230) est considérablement augmenté, et il est en outre suivi d'un *Index graecitatis* (p. 230-231).

Les *Indices librorum et philologorum qui in adnotationibus citantur*, p. 12-18, 150-151, 190-191, nous offrent déjà la preuve matérielle que l'éditeur n'a rien négligé pour que son information fût complète : éditions anciennes ou récentes, études de détail (parmi lesquelles figure l'article que M. Watt lui-même a publié dans la *Classical Quarterly*, n. s. VIII (1958), p. 27-37), tout est mentionné avec une grande exactitude. L'examen des préfaces et du texte lui-même montre que cette richesse n'est pas purement extérieure, que M. Watt connaît les auteurs qu'il cite, et qu'il en tire parti. Naturellement il doit beaucoup à Sjögren, et il sait reconnaître sa dette envers lui : *nempe opus absolvit omni laude dignissimum, quamvis ipse in textu suo constituendo nimis religiose codicum auctoritati obsecutus sit.* Son apparat critique est en majeure partie fondé sur celui de Sjögren ;

1. Le siège du *Centro di Studi Ciceroniani* est à Rome, Piazza Cavalieri di Malta, 2.

il n'a personnellement collationné qu'un seul manuscrit le *R* (Parisin. Lat. 8538) qu'avait omis Sjögren ; et il a négligé — à juste titre — les variantes graphiques sans intérêt (variante entre *e* et *ae*, *hi* et *hii*, *ii*, etc.) : comme aucun des manuscrits qui nous restent des Lettres à Quintus et à Brutus n'est antérieur au XIVe siècle, ces variantes, qui relèvent de la fantaisie individuelle des copistes, encombrent et obscurcissent un apparat sans rien enseigner au lecteur. De ce travail de préparation sont issus des *stemmata codicum* (p. 3, 5, pour les *Epistulae ad Quintum et ad Brutum*, p. 182 pour le *Commentariolum*). En ce qui concerne ce dernier opuscule, dont l'authenticité a été débattue, M. Watt ne se prononce pas résolument pour l'une ou l'autre thèse, tout en penchant pour l'inauthenticité, du reste, selon lui, « Ad textum autem constituendum nihil valet haec quaestio ; nam etsi libelli auctorem fuisse Quintum concedas, non isdem ille latinitatis regulis astringendus quibus Marcus frater. » (Praef. p. 179-180.)

Venu le dernier des nombreux philologues qui ont étudié cette partie de la correspondance cicéronienne, M. Watt s'est donné pour tâche principale de choisir, soit pour les introduire dans le texte, soit pour les mentionner dans l'apparat, les corrections proposées avant lui pour améliorer une tradition jugée fautive. Il a fait une large place aux humanistes de la Renaissance, notamment aux éditions « trium virorum inlustrissimorum, Petri Victorii, Pauli Manutii, Dionysii Lambini, quibus plus debetur quam ceteris omnibus posterioribus paene usque ad saeculi XIX finem » (Praef., p. 9), et dont il caractérise exactement les mérites personnels, témoin ce jugement qu'il porte sur Denys Lambin : « Lambinus ingenio quo abundabat ut optime usus est in sanandis vulneribus, ita saepe licentius indulgebat in verbis Ciceronis mutandis et ad normam Tullianam redigendis. » (Praef., p. 10.) Malgré cette restriction dans l'éloge, le lecteur ne manquera pas de remarquer la fréquente présence dans cette édition du nom de notre grand érudit.

Ce n'est pas que M. Watt ne soit pas intervenu personnellement dans l'établissement du texte. Voici quelques passages dans lesquels il propose une lecture nouvelle :

Ad Quint. *I, 1, 3* si omnem tuam mentem, curam, cogitationem ad excellentis in omnibus rebus laudis cupiditatem incitaris
App. excellentis *com. Ernesti* : -centem Ω. *fort.* -endi [*et* ⟨gene⟩ribus ; *cf. v.* 9 (*ubi legitur* : si te ipse vehementius ad omnis partis bene audiendi excitaris), *Acad.* I, 12, *De Off.* I, 116].

Ibid. 14, 40 secundus (*scil.* annus) multo melior
App. melior *scripsi* [*cf. v.* 12 emend-, *p.* 38, 17 perfect-] : lenior [*sed* levior *P m s*] Ω [*cf. Sj*1. 124] : leviorem [*sc.* sermonem] *Madvig.*

Ad Quint. I, 2, 11 ferebat graviter ; [id] vehementer mecum querebatur orabatque
App. id *seclusi* : *ante* grav- *transpos. Bailey* : et '*Lamb.*' (*marg.*).

Ad Quint. II 3, 2, l. 10-11 cum auctoritate pervicerat
App. pervicerat *scripsi* : peregerat Ω : perfreg- *Gulielmius*

Ad Quint. *II 10, 3* Lucreti poemata, ut scribis, ita sunt, multis luminibus ingeni, multae tamen artis ; sed cum veneris. Virum te putabo si Sallusti Empedoclea legeris, hominem non putabo.
App. 3 ⟨non multis⟩ *Ernesti* ⟨non⟩ multae *Bergk, fort. recte multae aliae coniecturae recensentur in libellis quas 'Class. Rev.' N. S.* V (1955), 210 *nominavi.* 4 putabo, ⟨si... ;⟩ si Sall-*Housman*2, *fort. recte.*

Je ne sais si l'interprétation nouvelle, marquée par la ponctuation, de ce fameux

jugement de Cicéron sur Lucrèce, jette plus de lumière sur ce passage sibyllin : à vrai dire, je ne le crois pas.

Ad Quint. *III 7, 1* De Gabinio nihil fuit faciendum istorum quae ne amantissime ⟨quidem a te⟩ cogitata sunt ;
App. 20. ne] ⟨sa⟩ne *Sj.* : a te *Baiter*[1] : ⟨a te sa⟩ne *A. Klotz*[1] 1386 : *del. Rom.*
App. 21. quidem [*cf. p.* 77, 8] a te *addidi* [a te *iam add.* '*Lamb.*' (*marg.*)].

Autre passage controversé — mais d'intérêt accessoire — celui-là. Purser, avec Lambin et les anciens éditeurs, s'est contenté d'écrire : *quae a te amantissime cogitata sunt* ; Sjögren : *quae ⟨sa⟩ne amantissime cogitata sunt.* La correction introduite par M. Watt est plus compliquée, et paléographiquement difficile à justifier ; en est-elle beaucoup meilleure?

Ad Brut. VI [1. 1.] Multa eius indicia, sed ad scribendum non necessaria ; nolo enim testimonium hoc tibi videri potius quam epistulam
App. nolo *scripsi* : *volo* Ω [*cf. p.* 46. 22, 211. 22 ; 131.13].

La conjecture *nolo* est très séduisante : « Je ne veux pas avoir l'air de t'envoyer un témoignage plutôt qu'une lettre. » Pour une confusion semblable possible entre *uolo* et *nolo*, cf. *Commentar.* 14, 56.

Commentar. 2, 9 educatus in sororiis stupris
App. *sororiis *scripsi* : sorore H^1 *D V* : sororis *B* sororum H^c *F*

L'emploi de l'adjectif *sororius* s'impose-t-il? Le génitif *sororis* s'accorde mieux, semble-t-il, avec le contexte : *natus in patris egestate* et *corroboratus in caede ciuium.*

Commentar. 13, 52 Postremo tota petitio cura ut pompae plena sit..., ut etiam, si qua possit ⟨ratio⟩ne, competitoribus tuis exsistat aut sceleris aut libidinis aut largitionis accommodata ad eorum mores infamia.
App. qua *Palermus* : qu(a)e *H F D V* : quid *B* possit *V* : posset *B* : poscit [sed poscis *F*] *H F D*
*ratione *scripsi* : ne *X* : re *Sternkopf* 299 : in *Palermus* : nova *coni. Buech.*

Passage controversé ; l'apparat critique de M. Watt est trop morcelé et obscur à force de concision. Purser met entre deux croix les mots *quae poscit ne* qu'il considère comme irrémédiablement corrompus, mais son apparat est plus explicite, ainsi rédigé :
si quae poscit (poscis *F*) ne *F H* : si quid possit ne *dett.* : si qua possit nova *coni. Bücheler* : si qua possit in *Palermus* : si quoi possit *Gulielmus* : si qua possit ne *Klotz.*

On voit par les différentes conjectures proposées que les éditeurs sont loin de s'entendre sur le sens. Je n'ose pas me prononcer ; je pencherais plutôt pour le texte de Klotz.

M. Watt s'est attaqué résolument à un texte plein d'embûches, et loin de lui en vouloir de n'en avoir pas aplani toutes les difficultés, on ne peut que le louer d'avoir essayé de les résoudre, et en tout cas de les avoir signalées. Son édition marque un progrès sur celle de Sjögren : ce n'est pas un mince mérite.

A. Ernout.

M. TVLLI CICERONIS DE NATVRA DEORVM, libri secundus et tertius, ed. by Arthur Stanley Pease, bimillenial edition. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1958 ; in-8°, 539-1257 p. Prix : $ 17.50.

Avec ce volume s'achève plus rapidement qu'on n'osait l'espérer la publication de l'édition monumentale du *De Natura deorum* due à M. A. S. Pease. J'ai rendu compte dans cette revue (*Rev. Phil.*, t. XXXI, 1957, p. 322 sqq.) du premier tome de ce travail ; je ne puis que répéter ici les éloges que j'en ai faits : même abondance — parfois surabondance — dans le commentaire, qui suit le texte mot par mot, et même sûreté de la documentation. Je ne pense pas que personne songe désormais à publier une nouvelle édition du *De natura deorum*, à moins de la concevoir dans un tout autre esprit, et sans ce formidable appareil d'érudition [1].

A. Ernout.

Michel Ruch, *L'Hortensius de Cicéron, Histoire et reconstitution.* Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 186 p.

Il semblait qu'après la dissertation latine d'Otto Plasberg parue en 1892, il n'y eût plus rien à dire sur l'Hortensius, et les commentateurs avaient renoncé à s'y intéresser. La matière proposée à l'étude est, en effet, pauvre et ingrate : une centaine de fragments, provenant pour la plupart de Nonius Marcellus ou de grammairiens tardifs, quelques-uns de saint Augustin, c'est tout ce qui reste d'un traité célèbre, « die Krone seiner Dialoge » le qualifiait Bernay, qui exerça, comme on le voit par l'aveu de saint Augustin, une grande influence sur les esprits, avant de disparaître dans des conditions et à une date qui nous échappent. M. Ruch ne s'est pas laissé décourager ; si estimable que fût le travail de Plasberg, il a cru possible de le compléter et de l'améliorer grâce aux résultats nouveaux acquis depuis soixante ans par la critique, grâce aussi — il faut le dire — au travail personnel qu'il a fourni. L'Hortensius est, on le sait par Cicéron lui-même, une exhortation à l'étude de la philosophie, un *protrepticos logos*, conçu sous forme d'un dialogue dans le genre du *Dialogus de oratoribus* attribué à Tacite, entre le défenseur de l'éloquence pure, Hortensius, et Cicéron qui soutient que

1. P. 720, dans la note sur *Neptunus*, lire *Devoto* et non *De Voto* ; p. 809, n. 1, au lieu de *refulget*, j'écrirais avec A^1 *refulgit*, cf. Thesaurus sous *fulgeo*, col. 1507, 63 sqq. ; *refulget* de A^2 semble bien être une forme rajeunie selon la norme classique ; p. 799, § 103, il vaut mieux lire avec V^2 B^2 *F M digrediens* que *degrediens*, comme on a *digressus* ND 2, 50 ; cf. Cic., *ad Q. fratr.* 1, 3, 4 *congressus-digressus*, et *congressio-digressio*. Le verbe *degredior*, d'emploi rare, n'est attesté qu'au sens de *descendere*, et n'a pas formé de substantif, sauf un *degressus* isolé, sans exemple dans les textes, glosé κατάβασις. Les exemples de *degredi* cités par le Thesaurus dans le *De orat.* II, 80, 311, 319, sont très douteux, et Clarke a partout imprimé *digredi* ; seul subsisterait un exemple de *degredi* dans les *Part. Or.* 128 ; le texte du *De Inv.* I, 97, est douteux ; p. 849, l. 3, dans la phrase *renovatio mundi fieret atque idem ornatus oreretur*, la présence de *mundi* et de *ornatus* ne suggère-t-elle pas un rapprochement avec le gr. κόσμος? Cicéron ne pouvait pas ne pas y penser, et Varron l'enseignait expressément, *Men.* 420 : *appellatur a caelatura caelum, graece ab ornatu* κόσμος, *latine a puritia mundus* ; p. 875, l. 3, *seselis*, forme à rétablir dans la note au lieu de *sesilis* ; p. 1052, l. 1, on lit *Iovis pluris* mais p. 1056, l. 3, *pluris Ioves* ; p. 1093, l. 1, *Ioves Ires* : ne faudrait-il pas unifier la graphie? En tout cas la forme *Iovis* paraît être sans autorité, d'après les témoignages mêmes réunis par M. Pease. — Dans la liste des *Sigla*, est-ce à dessein que M. Pease a mentionné les éditions datées de 1911, 1917 de Plasberg, et non celle de 1933 revue par Ax qui y a ajouté un *Appendice* utile?

l'étude de la philosophie est indispensable à l'homme, orateur ou non. Les autres interlocuteurs, L. Licinius Catullus et Q. Lutatius Catulus n'interviennent qu'accessoirement dans la discussion ; et l'argumentation de Cicéron doit avoir tenu la plus grande place, si bien qu'Hortensius finit par s'y rallier.

Comment retrouver parmi cette poussière de fragments, souvent de prime abord insignifiants, surtout chez Nonius, la contexture générale de l'ouvrage, le sens précis de chaque citation — ou de chaque allusion — sa place précise, sa source? On sait que Cicéron a pu s'inspirer du *Protreptique* d'Aristote, mais cet ouvrage est perdu, et vouloir par lui expliquer l'Hortensius, c'est éclairer *obscurum per obscurius*.

M. Ruch, sagement, s'en est tenu aux pauvres restes de l'Hortensius ; il les a groupés, traduits et accompagnés d'un commentaire d'une richesse extrême rapportant sans rien omettre les diverses interprétations proposées pour chacun d'eux, multipliant les rapprochements, soit avec Cicéron lui-même, soit avec ses modèles ou ses imitateurs supposés. Travail de mosaïque poursuivi avec autant de patience que d'ingéniosité — non parfois sans longueurs. J'ai l'impression que cette fois l'étude de M. Ruch sur l'Hortensius marque un *terminus ultra quem*, personne n'aura plus l'envie de s'aventurer.

A. Ernout.

Q. Horatius Flaccus SATIREN erkl. von Adolf Kiessling, sechste Aufl. ern. von Richard Heinze. Berlin, Weidmann, 1957 ; in-8°, xlv-413 p.

Avec ce tome II occupé par les Satires, se termine la réimpression de l'édition d'Horace entreprise par Kiessling en 1886 et revue par Heinze. La cinquième édition, datée de 1921, était presque devenue l'œuvre personnelle de Heinze : l'Introduction, notamment dans le chapitre 'Prosodie et métrique' avait été entièrement renouvelée, le commentaire, amélioré et complété, bref « ganz unverändert ist kaum eine Seite geblieben ». Elle a été, cette fois, réimprimée sans autre changement que l'adjonction d'un appendice, p. 349-413, dû aux soins de M. Erich Burck, qui avait également révisé les tomes I et III (cf. *Revue de Philol.*, 1958, p. 352). On y trouve la *Vie d'Horace* de Suétone, et une bibliographie critique des derniers travaux concernant Horace, où le lecteur français lira non sans plaisir l'éloge de l'édition des Satires de Paul Lejay qualifiée de « noch heute unentbehrlich » (p. 354).

Ce supplément rajeunit heureusement l'édition de Kiessling-Heinze, qui demeure l'une des meilleures consacrées au poète de Venouse.

A. Ernout.

M. TVLLIVS CICERO, *De re publica* quartum recogn. K. Ziegler. Leipzig, Teubner, 1958 ; xlvi-147 p. in-8° + 1 planche. Prix : 5 M. 60.

La troisième édition du *De republica* s'étant trouvée vite épuisée, M. Ziegler vient d'en publier une quatrième, qui ne fait guère que reproduire la précédente. Néanmoins, il a pu améliorer celle-ci sur quelques points ; il a notamment corrigé les lignes 14 et 18 de la page 93 ; p. 34, 24 il a substitué *dicimus* à *didicimus* ; p. 39, 13/14 *appellant... paruerunt* à *appellabant... paruerant*, etc., cf. *Praefatio*, p. xxxi. La bibliographie a été considérablement augmentée[1], et comprend, entre autres

1. P. xliii, l. 7 du bas, lire comptes (et non comtes) rendus.

additions, un complément aux éditions mentionnées page IV de la Préface. L'apparat lui-même a été remanié : par exemple, p. 113, l. 1, où l'éditeur propose de substituer à la leçon du texte *notatione censoria* l'ordre inverse *censoria notatione*, à cause de la clausule. Ces légères mais sensibles améliorations montrent tout le soin que met M. K. Ziegler à parfaire son œuvre.

A. ERNOUT.

APPENDIX SALLUSTIANA. Fasc. 2 : INVECTIVAE, tert. ed. A. KURFESS. Leipzig, Teubner, 1958 ; in-8°, x-30 p. Prix : 3 M.

Cette troisième édition du second fascicule de l'Appendix Sallustiana diffère de la précédente (1950) par quelques additions et corrections, *emendata et aucta*, que mentionne la préface, page VII et suiv. Les corrections, peu nombreuses, ne touchent guère au texte, mais les *loci paralleli* et l'*apparat critique* sont plus abondants ; et l'éditeur a ajouté des *Parallela ex Fufii Caleni oratione* où le texte de Dion Cassius XLV est confronté avec des passages analogues de l'Invective contre Cicéron. La préface contient en outre une bibliographie des années 1950-1956, et une courte mention des hypothèses faites sur la date et l'auteur de ces déclamations où l'on voit en général des exercices de rhétorique datant de l'époque impériale, sans pouvoir préciser davantage. En ce qui concerne l'Invective contre Cicéron, M. Kurfess signale l'article de J. Hejnic, paru dans le *Rhein. Mus.* 99, 1956, 255-277 intitulé : *Clodius Auctor : ein Beitrag zur sog. Sallusts Invektive*, qui fait de Clodius l'auteur de ce pamphlet : « At mihi quidem haec opinio sagacior videtur esse quam verior. » conclut sagement M. Kurfess, qui, dans ce fascicule, comme dans les autres qui l'ont précédé (la première date de 1914 !), a bien mérité de son auteur.

A. ERNOUT.

Aelius PASOLI, *In Properti Monobiblon Commentationes* (Univ. di Bologna, St. pubbl. dal Instit. di Filol. class. II). Bologna, Zanichelli ed., 1957 ; in-8°, 144 p.

Dans un court préambule, le professeur J. B. Pighi signale les deux qualités qui recommandent, à son avis, l'étude que son élève M. Pasoli a consacrée au Monobiblon de Properce, la fidélité au texte traditionnel, souvent défiguré par des conjectures arbitraires et inutiles, et l'explication heureuse de passages trop souvent mal compris, et par là même, objet de ces conjectures. M. Pasoli lui-même a confirmé la position qu'il a prise (*Prooemium*, p. 15), ajoutant qu'il a donné tous ses soins à la partie grammaticale, et notamment à l'aspect « populaire » ou familier (*cottidianus sermo*, *Umgangssprache*) de la langue du poète. Le *conspectus siglorum* montre qu'il s'est inspiré de la dissertation de M. Ant. La Penna et de l'édition récente de L. Barber, Oxford, 1953. Je regrette qu'il n'ait pas cité dans les *Editiones cum Commentario*, l'édition anonyme publiée dans la Collection Lemaire en 1832 ; elle mérite encore d'être consultée : par exemple, l. I, él. 12, 6, elle explique déjà correctement l'épithète *dulcis* qui avait choqué Lachmann. Il est impossible de résumer les vingt-deux *commentationes* du livre, il faudrait les prendre et les discuter une à une, mais on doit en recommander la lecture à tous les philologues que ne rebute pas l'obscurité savante du poète d'Assise.

A. ERNOUT.

Ezio Bolaffi, *La critica filosofica e letteraria in Quintiliano* (Collection « Latomus », XXX). Bruxelles, Latomus, 1958 ; in-8°, 64 p. Prix : 80 fr. b.

Le titre même de l'ouvrage de Quintilien *De institutione oratoria*, « De l'éducation de l'orateur », en définit l'objet et en précise les limites. Quintilien ne veut être qu'un professeur d'éloquence, et donner à son futur élève les moyens d'arriver à cet art et à ce métier. Disciple de Cicéron, et défenseur des « classiques », il répugne à la nouveauté et ne prétend pas être original, il déteste Sénèque, où il voit un responsable de la corruption de l'éloquence. Les jugements qu'il porte sur les différents écrivains, dans la première partie du livre X de son livre, sont étroits et sans grande portée. La culture qu'il veut donner à l'orateur est plus faible que la culture idéale imaginée par Cicéron ; quant à sa philosophie... ne parlons pas des absents. M. Bolaffi a dépouillé consciencieusement le texte de Quintilien, mais il ne m'a pas semblé que son livre puisse contribuer beaucoup à sauver de l'abandon dans lequel il sombre peu à peu, l'auteur de cet honnête mais désuet traité de rhétorique. Son influence fut grande et durable, et elle s'exerce encore, plus ou moins implicitement, sur nos méthodes d'enseignement, peut-être même sur certaines habitudes de parler et d'écrire : mais son œuvre ne se lit plus guère : *habent sua fata libelli.*

A. Ernout.

Emilio Merone, *Sulla lingua di Valerio Flacco* (Bibl. del « Giornale italiano di Filologia », VIII). Napoli, Armanni, 1957 ; in-8°, 118 p.

Le poème des Argonautiques de Valérius Flaccus est bien délaissé et, du moins en France, son nom ne figure pas dans les programmes de nos examens : le temps manque pour étudier les épigones de Virgile. M. Merone s'est efforcé de le tirer de cet abandon, en étudiant certaines particularités de syntaxe et de style qu'il a soigneusement relevées chez lui : I Innovazioni e rarità sintattiche (nombre, pronom, cas, verbe, adverbe, préposition), p. 13-32 ; II Variazioni stilistiche (concordance des temps ; *variatio casuum*, *variatio temporum*, déviations de la *consecutio temporum*, 1° interrogations indirectes, 2° propositions finales et complétives avec *ut* et *ne*), p. 33-103. — Le mérite de M. Merone a été de ne pas se contenter de signaler les faits, mais d'en donner une explication : si certaines libertés grammaticales peuvent relever des exigences du mètre, ou n'être que des négligences, la plupart dénoncent une volonté expressive du poète et la variatio « non può mancare di motivi psicologici e quindi artistici ». L'analyse qu'en donne M. Merone témoigne non seulement d'une connaissance approfondie de la syntaxe latine, mais d'un goût littéraire certain.

A. Ernout.

Biblioteca del « Giornale Italiano di Filologia » :

IV. MARCO AURELIO LATINO, Introd., testo crit. e comm. a cura di Luigi Pepe. Napoli, Armanni, 1957 ; in-8°, 170 p.

VI. Luigi Pepe, *Studi Petroniani.* Napoli, Armanni, 1957 ; in-8°, 139 p.

Les lettres de Marc-Aurèle à Fronton sont généralement éditées dans la Correspondance même du rhéteur-philosophe et considérées comme le reflet de la pensée et du style du maître. Aussi ne leur accorde-t-on qu'un intérêt médiocre, et, comme le remarque M. Pepe, seul G. Boissier, en 1868, les a utilisées dans ses

Études de mœurs romaines sous l'Empire pour tracer un portrait de la jeunesse de Marc-Aurèle. Ce dédain a paru injurieux à M. Pepe. Sans vouloir comparer la Correspondance de l'empereur à celle de Cicéron, où même à celle de Pline le Jeune, il la trouve pleine de traits qui nuancent et précisent l'esquisse de Boissier, qui situent Marc-Aurèle plus exactement dans l'histoire littéraire et philosophique de son temps, qui permettent de suivre l'évolution de sa pensée, et de mieux apprécier les caractères de sa langue et de son style — où se mêlent les imitations et réminiscences de tout genre, les archaïsmes, la préciosité, la familiarité — et où domine le mauvais goût.

Après l'édition magistrale de M. P. J. van den Hout, dont j'ai rendu compte dans la *Revue de Philologie*, t. XXX, 1956, p. 147-149, il restait peu à faire pour l'établissement du texte, et c'est surtout au commentaire explicatif que M. Pepe a donné ses soins ; aussi les notes sont-elles abondantes — souvent simples traductions du texte latin, et qui parfois m'ont paru élémentaires : était-il nécessaire, par exemple, p. 71, 3, 24 de noter *procos.* = proconsulis, ou p. 76, l. 5, *manus do* « mi arrendo », p. 105, n. 22 *mihi* : ha valore affettivo? D'ordinaire, cette correspondance n'est pas lue par des débutants. En revanche, p. 68, 7, j'ai trouvé bien laconique la note : *satis* = *potius*, y a-t-il d'autres exemples de cet emploi de *satis* = *satius*, correction de Studemund? M. van den Hout est muet, et on serait heureux d'avoir le tome II de son édition qui doit contenir le Commentaire. — En attendant l'édition de M. Pepe rendra des services[1].

Les *Studi Petroniani* ne font que reproduire des articles que M. Pepe a publiés durant ces dix dernières années dans le *Giornale italiano di filologia*. On y trouve discutés avec ingéniosité un certain nombre de passages obscurs, que connaissent bien les « pétronisants », notamment le sens de *porcus Troianus*, de *Manius* et *Mania*, *Similia Sicilia interiores et*, etc.

Dans deux *Appendice*, M. Pepe réédite la critique qu'il a faite de l'édition de la *Cena* due à M. Enzo V. Marmorale (voir mon compte rendu dans la *Rev. de Philol.* XXII, 1948, p. 213), et du livre du même auteur sur *La Questione Petroniana* (cf. *Rev. de Philol.*, XXIV, 1950, p. 120 et suiv.). Je dois dire que la lecture de ces deux comptes rendus n'a pas ébranlé ma position ni modifié mon jugement.

A. Ernout.

Maurice Testard, SAINT AUGUSTIN ET CICÉRON. I : *Cicéron dans la formation et dans l'œuvre de Cicéron* ; II : *Répertoire des textes*. Paris, Études augustiniennes, 1958 ; in-8°, 392 et 144 p.

Saint Augustin est aujourd'hui en faveur, plus que saint Jérôme ou saint Ambroise. En France, une édition complète de ses œuvres, dont trente-sept volumes ont déjà paru, est en cours de publication, chez Desclée de Brouwer ; des *Études augustiniennes* ont été fondées, des érudits comme P. Courcelle, Ét. Gilson, Ir. Marrou, lui ont consacré d'importantes études. Il n'est donc pas étonnant qu'un de leurs disciples, M. Maurice Testard, prêtre de l'Oratoire, et professeur à l'Institut catholique de Paris, ait entrepris un travail d'ensemble — car les recherches de détail ne manquent pas — sur les rapports entre les deux grands esprits que furent Cicéron et Augustin et sur l'influence de l'un sur l'autre. Mais les thèses de M. Testard ne sont pas simplement une mise au point et un « condensé » des

1. P. 6, n. 7, lire : *moralistes* et *romain* ; p. 65, l. 21, lire : γλυκὺς ; p. 67, 6, 54, lire : ὕπ-που.

travaux de ses prédécesseurs : grâce à un long commerce avec les œuvres des deux écrivains, il est parvenu à se faire une conception personnelle de son sujet et à approfondir le jugement qu'il convient de porter sur le styliste et le penseur — qu'il s'agît du païen ou du chrétien. De là les deux grandes divisions de son livre : une première qui étudie « Cicéron dans la formation de saint Augustin (p. 3-176) et se répartit en trois chapitres : I. *La découverte de Cicéron*, p. 3-39 ; II. *L'élan intellectuel du disciple de Cicéron*, p. 41-79 ; III. *Le scepticisme académique cicéronien*, p. 81-129 ; IV. *Cicéron et la vie morale d'Augustin*, p. 131-154 ; V. *Cicéron et la lecture des livres platoniciens dans la formation de saint Augustin*. La seconde partie, qui traite de Cicéron dans l'œuvre de saint Augustin, comprend les chapitres suivants : VI. *Position du problème et questions de méthode*, p. 179-183 ; VII. *La répartition des citations de Cicéron dans l'œuvre de saint Augustin*, p. 185-204 ; VIII. *La répartition des citations de Cicéron par saint Augustin dans l'œuvre de Cicéron*, p. 205-229 ; IX. *Les jugements de saint Augustin sur Cicéron*, p. 231-254 ; X. *Le traitement du texte cicéronien des citations*, p. 255-291 ; XI. *La présentation des citations de Cicéron*, p. 293-312 ; XII. *La documentation cicéronienne de saint Augustin*, p. 313-331. Un chapitre *Conclusions*, p. 333-352 résume les résultats acquis, au cours de l'enquête. Tous les aspects du problème sont, on le voit, examinés ; il n'est pas jusqu'à la critique de textes qui, à propos des citations de Cicéron faites par saint Augustin, ne trouve sa place dans l'exposé.

Que saint Augustin, bon élève des rhéteurs et devenu lui-même professeur de rhétorique à Rome et à Milan, ait été nourri de Cicéron et s'en soit assimilé la technique, il n'y a pas lieu de s'en étonner : c'est le cas de tous ceux qui ont fréquenté les écoles ouvertes dans l'Empire romain, et l'influence de l'orateur s'est perpétuée en Occident bien après la dissolution de l'Empire. Mais un esprit aussi personnel que l'était saint Augustin ne pouvait se borner à une imitation littérale ou à un pastiche ; cela saute aux yeux, sans même qu'on tienne compte des changements généraux survenus dans la langue et le style, pendant près de cinq siècles. Plus intéressante est l'étude des citations cicéroniennes chez saint Augustin, qui permet de voir à quels ouvrages de Cicéron le saint s'est particulièrement attaché, et par là d'en tirer des conclusions sur les tendances de sa pensée et sa prédilection pour certains problèmes. Il est instructif d'apprendre que parmi les traités philosophiques de Cicéron, le *De officiis* a été relativement peu pratiqué par saint Augustin : ce « traité de morale en action » ne convenait pas à un esprit plus épris des « problèmes de pensée que des problèmes d'action ». Au contraire, c'est vers les exposés doctrinaux qu'il a été attiré : l'*Hortensius*, sa lecture préférée et que nous connaissons surtout grâce à lui, le *De republica* qu'il cite volontiers, le *De natura deorum*, les *Tusculanes*, les *Académiques*, le *Timée*. Le politique y puise des matériaux pour construire la *Cité de dieu*, le chrétien, des éléments qui lui permettent de confronter la nouvelle croyance avec les doctrines qui l'ont précédée, qui en diffèrent non sans l'avoir influencée. Le livre de M. Testard a le mérite de mettre en pleine lumière les divers aspects de l'inspiration augustinienne et la personnalité complexe de l'évêque d'Hippone nous apparaît par là mieux connue.

Ajoutons, comme corollaire, que son livre apporte une addition non négligeable à l'histoire de Cicéron au cours des siècles », et que le citoyen d'Arpinum, dont l'Italie a célébré avec éclat le bimillénaire de sa mort, n'en apparaît pas, lui non plus, comme diminué.

A. Ernout.

THE LATIN JOSEPHUS. I : *Introduction and Text, The Antiquities : Books 1-5*, by Franz BLATT (Aarskr. for Aarhus Univ., Humanistik Series 44). Aarhus, Universitetsforlaget, et Copenhague, Einar Munksgaard, 1958 ; in-8°, 360 p.

Le texte de la traduction latine des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe n'avait pas été repris depuis l'édition donnée par Frobenius à Bâle en 1524. Il était donc souhaitable, ou plutôt nécessaire, qu'un éditeur moderne en reprit la publication, aidé de toutes les ressources que l'érudition pouvait lui fournir, notamment la collation de tous les manuscrits connus, et la comparaison de la version latine avec l'original grec, tel que l'a publié Ben.Niese. M. Franz Blatt, professeur à l'Université d'Aarhus, directeur de la revue *Classica et Mediaevalia*, qui, dès 1930 s'était déjà signalé par son édition des *Acta Andreae et Matthiae apud anthropophagos* (cf. *Rev. de Philol.*, VI, 1932, p. 166), s'est chargé de cette tâche et l'a menée à bien. Son édition satisfera le plus exigeant des critiques. Elle comprend une *Introduction* traitant de toutes les questions relatives au texte : I. l'Auteur, p. 9 ; II. la Traduction, p. 17 ; III. les Manuscrits, p. 25-114. Cette partie est de beaucoup la plus étendue : M. Blatt y signale et décrit, sans compter les extraits, 171 manuscrits qu'il classe par familles (p. 25-96) ; il joint à sa description douze planches hors texte reproduisant une page de chacun des plus importants, il établit finalement (p. 117) un vaste *stemma codicum*, après avoir énuméré les passages où son texte s'écarte de l'Ambrosianus (*A*), ou justifié les leçons qu'il adopte là où *A* nous fait défaut. On sent que rien n'a échappé à son investigation, et, sauf la découverte improbable d'un manuscrit qui bouleverserait la tradition établie, il semble bien que son édition ait chance d'être définitive.

L'Introduction est suivie du texte des cinq premiers livres (p. 121-353) ; l'apparat critique est abondant mais de lecture aisée ; outre les variantes des manuscrits, il signale les passages où le grec confirme la leçon adoptée, comme aussi ceux où le traducteur a mal compris son modèle, ou l'a mal lu ; certains tours syntaxiques particuliers au bas latin sont également annotés, e. g. : p. 273, l. 1 : *quorum Hebraei vero illorum terram late ceperunt* avec, dans l'apparat : vero illorum *om.* S, *at v. Niedermann, Gnomon 4 (1928) 512, Schmalz-Hofmann p. 708. Nyrop, Grammaire historique V 227. Fr. Hanssen Span. Grammatik § 54, 12.*

Le livre se termine par un *Preliminary Index* où sont relevés les faits les plus notables de grammaire et de vocabulaire ; un astérisque attire l'attention sur les mots qui manquent dans le Thesaurus. Un second tome doit contenir les livres VI-XX des *Antiquités*. Ainsi que l'écrit M. Blatt lui-même : « Nobody will deny the importance of a modern text of the Antiquitates Iudaicae — certainly not the linguist, who may find in a long Latin translation from the end of the sixth century A. D. the solution of interesting problems of the Latin language, nor the historian, who knows how popular the Latin Josephus was in the monasteries of Western Europe throughout the Middle Ages. » (Préface.) Un seul regret : c'est de ne pas avoir, comme pour les *Acta Andreae*, le texte grec en face du latin ; mais c'eût été trop demander.

A. ERNOUT.

L. HARMAND, *Un aspect social et politique du monde romain : le patronat sur les collectivités publiques des origines au Bas-Empire* (thèse de lettres, Paris ; in : *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont*, série 2, fasc. 2, 1957).

Ce travail, dit son auteur est « essentiellement d'ordre épigraphique ». Il nous

livre, en effet, dans sa partie principale et centrale, qui est la seconde (il en comprend trois, distribuées chronologiquement : République, Haut-Empire, Bas-Empire), les résultats de longues recherches minutieusement poursuivies dans les divers recueils d'inscriptions latines et grecques : *un catalogue général des patrons* embrassant toute l'époque impériale, Bas-Empire compris. Cette impressionnante et méritante statistique a fourni à M. Harmand la base primordiale d'une étude en une série de chapitres subséquents, où il est question des « circonstances à la suite desquelles on devient patron, des services rendus à ses clients par le patron de cité, de l'évolution du patronat au Bas-Empire, des méfaits du *patrocinium uicorum*, d'un essai de patronage officiel (le *defensor ciuitatis*), des prolongements enfin du *patrocinium* dans l'Empire byzantin et en Occident ». Deux pages de conclusion retracent les variations et mesurent la portée du *patrocinium* sur les collectivités publiques à travers toute l'histoire romaine. Ces variations, nous est-il dit, ont été celles de l'État romain. Instrument d'assimilation au temps de la conquête, de division à celui des luttes partisanes, d'unification et de concorde sociales sous le Principat et surtout à son apogée, de décomposition et de discorde finalement, le patronat a eu successivement tous ces aspects.

Pour la première époque, celle de la République, la liste des patrons, dressée par l'auteur à partir de la fin du IVe siècle (le premier exemple de patronat, cité par Liv., IX, 26, est de 316 : il s'agit d'Antium) et du début du IIIe, se défend d'être exhaustive. Elle ne comprend que des exemples rassemblés sous une succession de titres : patronat par droit de conquête ou ayant pour origine une *deductio coloniae*, une mission de caractère civil ou militaire, l'acceptation d'une cause judiciaire à plaider, l'exercice d'une magistrature provinciale. Mais plus de 670 patrons ont été recensés pour l'époque impériale. Parmi eux, 199 ont dû leur titre à leurs fonctions administratives, 419 l'ont reçu en dehors de toute fonction de cette nature (sur ce nombre, 165 ont été des clarissimes, 172 des chevaliers, 82 des membres de la bourgeoisie municipale). Sous le rapport de cette distinction entre patrons-fonctionnaires et patrons sans fonctions officielles, neuf cas sont douteux et une quarantaine de patrons n'ont pu être identifiés. D'autres, enfin, ont été des femmes, des rois indigènes, des *seuiri augustales*, des affranchis de l'empereur ou de simples soldats.

On doit savoir gré à M. Harmand d'une recherche aussi consciencieuse et complète, dont les résultats peuvent être aisément mis à profit grâce aux deux tables (index des noms de personnes et index des noms géographiques) qui la complètent. Il est certain que le « catalogue général des patrons » peut être un instrument de travail précieux. Mais on aimerait aussi d'autres tables renvoyant aux matières et surtout aux textes étudiés en dehors de ceux fournis par l'épigraphie. Il est clair que M. Harmand a pensé un peu trop exclusivement à son catalogue.

D'aucuns estimeront pourtant que la recherche épigraphique ne saurait être un but en soi. Sans doute, l'auteur ne l'a-t-il pas conçue ainsi et dans sa pensée n'est-elle destinée qu'à mieux faire apparaître cet « aspect social et politique » que le titre de son livre convie à discerner dans le patronat romain. Mais n'a-t-il pas, pour elle, persuadé de sa prééminence, négligé certaines choses?

On ira jusqu'à l'approuver de ne pas avoir parlé de l' « aspect juridique » du patronat étudié par lui, car les historiens des institutions et des faits sociaux, qu'une récente réforme universitaire a classés parmi les Facultés de Droit, admettent en général aujourd'hui que, des trois sources originelles de la clientèle (affranchissement des esclaves, *deditio* des pays étrangers, soumission volontaire de citoyens à la *fides* d'un patron, c'est-à-dire *applicatio*) qui, en confluant, avaient

donné naissance d'abord à un régime juridique unique, seule celle de l'affranchissement est demeurée dans le domaine du droit : les affranchis ont continué à être soumis à ce régime, cependant que les autres clients s'en sont libérés et ne furent plus attachés à leurs patrons que par le lien d'une dépendance sociale.

Mais il eût été bon de replacer le sujet dans l'ensemble auquel il appartient et qui l'éclaire en partie. On comprend mieux par exemple l'hérédité du patronat lorsque l'on sait voir en elle une survivance du régime collectif et unique des origines. D'autre part, si le droit n'a pris que peu de part dans la constitution des patronats de la fin de la République et de l'Empire sur les collectivités publiques, on ne peut pas dire par réciprocité — et M. Harmand ne l'a pas entendu soutenir — que ce patronat n'a pas eu une grande importance dans la vie de certaines institutions juridiques auxquelles, par ses interventions judiciaires et, d'une façon générale, par son rôle dans l'État, il s'est trouvé étroitement associé. Les liens du *juridique* proprement dit avec le *social*, fort étroits d'ordinaire et plus encore dans la matière étudiée, exigeaient donc une certaine culture juridique. L'*hospitium* qui, selon l'auteur, a fini par se confondre à la fin de la République avec le *patrocinium* a été, quant à lui, une institution juridique...

Dès les premières pages, d'ailleurs, M. Harmand s'est heurté à des problèmes de droit, en émettant des réserves, justifiées, mais bien imprécises, à l'encontre de la distinction admise par Mommsen entre le patronat « public » et le patronat « privé » et en préférant voir dans « les deux cas plutôt des échantillons d'une seule et même catégorie ». Or, pour tout ce qu'il appelle « la nature spécifiquement juridique du *patrocinium* (p. 495), voire pour « les côtés politique et administratif » et même, plus généralement, pour l' « aspect social » de cette institution, il s'en faut que M. Harmand ait disposé d'une information sans lacunes, qu'il s'agisse des ouvrages de seconde main forgés par ses contemporains ou même des textes antiques.

Il écrit par exemple : « Sur l'*hospitium*, les relations primitives de clientèle..., la bibliographie n'a guère été renouvelée depuis Mommsen. » L'importante étude de P. Frezza, *Le forme federative*, dans *Studia e Documenta*, IV, 1938, où le caractère collectif de l'*hospitium*, à côté de celui de l'*amicitia* et du *foedus*, a été souligné et la thèse de Mommsen sur l'indépendance réciproque des parties contractantes nécessairement étrangères l'une à l'autre dans l'*hospitium* solidement attaquée, p. 398 et suiv., méritait-elle donc de rester en dehors de son attention? Les idées de Mommsen dans son étude sur l'*hospitium* et la clientèle — qui ne sont d'ailleurs pas sans trouver une contradiction en d'autres œuvres du même auteur, cf. Frezza, *loc. cit.* — ont fourni sans discussion à M. Harmand l'essentiel des siennes sur ce point. Voy. p. 49 et suiv., p. 145. Comme Frezza pourtant, Täubler, *Imperium Romanum*, p. 402 et suiv., L. Gallet, *Le sénatus-consulte de Asclépiade*, *R. H. D.*, p. 271 et suiv., Luzzato, *Obbl. rom.*, p. 53 et suiv., constituent une bibliographie utile à consulter sur l'*hospitium*.

Même retard en ce qui concerne la situation de l'étranger par laquelle nous sont expliquées les origines de l'*hospitium* et du *patrocinium* : l'étude récente de F. De Visscher, *Droit de capture et postliminium*, *R. I. D. A.*, 1956, p. 197 et suiv., est ignorée, pour ne citer qu'elle, et la position défendue par H. Lévy-Bruhl seule connue. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le texte important de *D.*, 49, 15, 5, 2 (rappelé par Frezza, de même que l'inscription étudiée par M. Harmand, p. 55) n'ait pas retenu les méditations de l'auteur, bien qu'il ait fourni à H. Lévy-Bruhl le fondement de sa doctrine contestée par l'historien belge. Ce texte, découpé par les Byzantins dans le commentaire de Pomponius *L.XXXVII*

ad Q. Mucium, atteste qu'à la fin de la République, au IIe siècle de l'Empire et même jusqu'à Justinien la notion de l'*hospitium* conclu avec une *gens* avait conservé « valeur et emploi distincts » (en sens contraire : p. 54-55), malgré certaines confusions.

M. Harmand a pensé que « les textes juridiques intéressaient le sujet de deux manières : par les lois municipales... consultées dans Bruns, *Fontes iuris Romani*, 7e éd., 1909, et dans F. Girard, *Textes...*, 6e éd. revue par F. Senn, Paris, 1937 — par les constitutions impériales contenues dans les Codes Théodosien et Justinien... » (p. 491). Il ignore donc la seule édition vraiment moderne et à peu près tenue au courant : les *Fontes iuris Romani* de Riccobono, Baviera... Arangio-Ruiz.

Évidemment, entre autres, le texte du sénatus-consulte accompagnant le Ve édit de Cyrène découvert en 1926 ne se trouve ni dans les *Fontes* de Bruns ni dans les *Textes* de Girard réimprimés plutôt que réédités par Senn. M. Harmand cite bien, p. 152, n. 3, en témoignage de « la volonté de l'empereur d'assurer aux provinciaux la justice la plus absolue », ce qu'il nomme « la lettre trouvée à Cyrène » et qu'il dit être à consulter dans Oliverio sans renvoyer aux publications postérieures et notamment au livre de F. De Visscher, *Les édits de Cyrène...*, 1940, ce qui eût été souhaitable en certaines occasions, notamment à propos des procédures sénatoriales étudiées par M. Harmand, p. 104 et suiv. et par M. De Visscher, p. 156 et suiv. Mais il néglige complètement son contenu, puisqu'il écrit, page 413, au sujet des procès intentés par les provinciaux à leurs anciens gouverneurs : « Elles (les assemblées provinciales) envoyaient alors à Rome une délégation chargée d'engager les poursuites. C'est ici que le patron de la province trouvait l'occasion de s'employer » et il ajoute, en note : « Nous ignorons, dit Guiraud, comment se faisait sa désignation : probablement, suggère-t-il, par l'assemblée provinciale. » Il en est resté aux *Assemblées provinciales dans l'Empire romain* de Guiraud (1887) ! Or, le Ve édit de Cyrène nous apprend que cette désignation se faisait par le sénat lui-même, lequel était tenu de donner aux collectivités le patron qu'elles choisissaient et qui devait parler devant lui pour elles, nul ne pouvant être obligé d'assumer cette mission s'il en était dispensé par la loi. Le rapprochement de cette disposition avec l'affaire de 171 a. C. étudiée par M. Harmand, p. 104 et suiv., et par conséquent avec ce que nous dit Liv., XLIII, 2, de la possibilité faite aux députés des cités de choisir pour patrons qui ils voudraient, fait par M. De Visscher, atteste que la liberté de ce choix, au moins en matière judiciaire, était une règle remontant assez haut dans le temps. Elle devait jouer pour toutes les cités, même pour celles qui étaient entrées sous la domination de Rome par la voie de la *deditio* et, de ce fait, tout étonnement devant Denys Hal., II, II (p. 54) doit cesser.

Il ne saurait être question de poursuivre dans le détail cette analyse des omissions ou des lacunes d'un ouvrage qui n'est pas sans mérites. Je me permettrai d'indiquer encore que je n'y ai pas trouvé trace de la novelle 17 de Justinien, c. 13 : elle ne figure pas dans les deux seuls Codes que M. Harmand dit avoir consultés. Sauf inadvertance de ma part — que M. Harmand n'a-t-il ajouté une table des textes ! — je ne trouve aucune mention non plus de *Pap. Oxyr.*, VIII, 1126 et 1134. L'auteur paraît peu familiarisé avec les grandes revues d'histoire juridique, comme on l'a déjà vu et comme il résulte encore du fait que l'ouvrage de V. Woess, *Das Asylwesen in der Ptolemäerzeit und die spätere Entwickelung*, cité à côté de celui de Zulueta par le *Generalregister* de la *Zeitschrift der Savigny Stiftung* (1935), aurait pu être ajouté aux travaux de Chénon et de Déclareuil, p. 463, n. 5. Quant aux Manuels de droit romain de Girard et de Monier utilisés

seulement par l'auteur, il convient de lui dire que le premier seul a été excellent, en son temps, mais n'est plus au courant depuis une quarantaine d'années.

Sur le fond même des idées, il resterait sans doute bien des choses à observer, par exemple au sujet du patronat des empereurs étendu à tout l'*orbis Romanus*. La clientèle militaire a été plus certainement l'un des véritables fondements de la constitution impériale. M. Harmand a eu trop tendance à se cantonner étroitement dans le genre de clientèle choisi par lui comme objet de son étude, sauf à étendre parfois un peu facilement peut-être son domaine. On doit lui savoir gré, assurément, d'avoir entendu poursuivre jusqu'à travers l'époque féodale, aussi bien dans l'Empire byzantin qu'en Occident, l'étude de cette institution après l'avoir prise à ce qu'il appelle ses origines. Dans une fresque aussi vaste, la perfection de chaque détail était bien difficile à obtenir.

J. Paoli.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Aelian. *On the characteristics of animals*, with an Engl. transl. by A. F. Scholfield, in 3 vol. : 2 : Books VI-XI (Loeb cl. L., 448). London, W. Heinemann, and Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1959, in-16, 414 p., rel. Sh. : 15/.

André (J.). *Notes de lexicographie botanique grecque* (Bibl. Éc. H. Études, 311). Paris, H. Champion, 1958, 77 p.

Annuaire scientifique de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Athènes, vol. 9 (1958-1959). Athènes, 597 p.

Arrigo (Agatino d'). *Premessa geofisica alla ricerca di Sibari*. Napoli, L'Arte tipografica, 1959, 192 p.

Atti del convegno internazionale Ovidiano (Sulmona, maggio 1958). Roma, Istituto di Studi Romani, 1959, 2 vol., 290 et 420 p., 20 pl. L. 5.000.

Barbu (N. I.). *Aspecte din viata romană în scrisorile lui Cicero* (Biblioteca clasicâ, 1). (Bucarest), Editura Academiei Republicii Populare Romîne, 1959, 200 p., rel. L. : 16,80.

Böhme (Robert). *Von Sokrates zur Ideenlehre* ; *Beobachtungen zur Chronologie des platonischen Frühwerks* (Diss. Bern., 1, 9). Berne, A. Francke, 1959, 159 p. F. S. : 18.50.

Caesaris (C. I.). *Commentarii de bello civili*, erklärt von Fr. Kraner und Fr. Hofmann, 12te Auflage von H. Meusel ; Nachwort und bibliogr. Nachtrage von H. Oppermann. Berlin, Weidmann, 1959, xvi-425 p., 5 cartes, rel. DM. : 33.

Camproux (Charles). *Étude syntaxique des parlers du Gévaudanais*. Paris, P. U. F., s. d. (1959), 524 p. Frs. : 1.950.

Cicero (M. T.). *Atticus-Briefe*, lateinisch-deutsch ed. Helmut Kasten. München, E. Heimeran, 1959, in-16, 1.195 p., rel. DM. : 35.

Classen (C. Joachim). *Sprachliche Deutung als Triebkraft platonischen und sokratischen philosophierens* (Zetemata, 22). München, C. H. Beck, 1959, xii-187 p. DM. : 22.

Corbett (P. B.). *The Latin of the Regula Magistri with particular reference to its colloquial aspects. A guide to the establishment of the text*. Louvain, Publications Universitaires, 1958, 308 p. Frs. : 4.650.

Couch (Herbert Newell). *Cicero on the art of growing old, a translation and subjective evaluation of the Essay entitled* « Cato the Elder on old Age ». Brown Univ. Press, Providence, R. I. et A. H. Stockwell, Ilfracombe, Devon, 1959, in-16, xv-112 p., rel. $: 2.

Cupaiuolo (Fabio). *Breve teoria dello stile latino, con appendice di consigli pratici per la traduzione e la composizione*. Firenze, F. Le Monnier, 1959, in-16, 102 p. L. : 550.

Cupaiuolo (Fabio). *Dizionarietto italiano-latino di terminologia e fraseologia letteraria*. Firenze, F. Le Monnier, 1959, in-16, 152 p. L. 650.

Cupaiuolo (Fabio). *Iter latinitatis ; nozioni di stile latino e guida alla composizione ; brani di critica letteraria tradotti o annotati ; temi svolti in latino e com-*

mentati dizionario fraseologico. Firenze, F. Le Monnier, 1958, IV-400 p. L. : 1.800.

DAMASCIUS. *Lectures on the Philebus wrongly attributed to Olympiodorus*, text, translation, notes and indices by L. G. WESTERINK. Amsterdam, North-Holland Publishing C°, 1959, XXII-149 p., rel. Fl. 22.50.

DÉMOSTHÈNE, *Plaidoyers politiques*, tome II : *Contre Midias ; contre Aristocrate*, texte ét. et trad. par Jean HUMBERT et Louis GERNET. Paris, Les Belles-Lettres, 1959, II-199 p., dont 151 p. doubles. Frs. 1.200.

DEONNA (W.). *Mercure et le scorpion* (Latomus, 37). Bruxelles, Latomus, 1959, 52 p. FB. : 75.

DÖRRIE (Heinrich). *Porphyrios'* « Symmikta Zetemata ». *Ihre Stellung in System und Geschichte des Neueplatonismus nebst einem Kommentar zu den Fragmenten* (Zetemata, 20). München, C. H. Beck, 1959, XIV-236 p. DM. : 22.50.

DUPLACY (Jean). *Où en est la critique textuelle du Nouveau Testament?* Paris, Gabalda, 1959, VI-104 p. Frs. : 730.

EDMONDS (John Maxwell). *The fragments of Attic Comedy*, augmented, newly edited with their contexts, annotated and completely translated into English verse, vol. II. Leiden, E. J. Brill, 1959, 683 p., rel. Fl. : 70.

ERICHSEN (W.). *Die Satzungen einer Ägyptischen Kultgenossenschaft aus der Ptolemäerzeit, nach einem Demotischen Papyrus in Prag* (Hist. Filos. Skr. Dan. Vid. Selsk. 4, 1). København, Munksgaard, 1959, in-4°, 62 p., 1 pl. Kr. D. : 15.

FLORESCU (Florea Bobu). *Monumentul de la Adamklissi, Tropaeum Traiani.* Editura Academiei Republicii Populare Romîne, 1959, in-4°, 611 p., 9 pl., 296 fig., cart. Lei : 60.

FONTAINE (Jacques). *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique.* Paris, Éd. Augustiniennes, 1959, 2 vol., XVIII-1.013 p. Frs. 7.500.

GALIANO (Manuel F.), LASSO DE LA VEGA (José S.), ADRADOS (Francisco R.). *El descubrimiento del amor en Grecia* (6 conferencias). Madrid, Facultad de filosofia y letras, 1959, 233 p., 12 pl.

GIANCOTTI (Francesco). *Il preludio di Lucrezio* (Bibl. di Cult. contemp., 63). Messina-Firenze, G. d'Anna, 1959, 332 p., L. : 2.200.

Greek, Roman and Byzantine Studies, 2, 1. Cambridge, Mass., 1959, 81 p., 7 pl. L'abonnement (4 n°s) : $ 7.

GRUMEL (V.). *La chronologie* (vol. 1 du *Traité d'études byzantines* p. p. Paul LEMERLE). Paris, P. U. F., 1958, in-4°, XII-488 p. Frs. : 4.000.

HEUBECK (Alfred). *Lydiaka, Untersuchungen zu Schrift, Sprache und Götternamen der Lyder* (Erlanger Forschungen, 9). Erlangen, Universitätsbibliothek, 1959, 90 p. DM. : 8.

HILTBRUNNER (Otto). *Latina Graeca, Semasiologische Studien über lateinische Wörter im Hinblick auf ihr Verhältnis zu griechischen Vorbildern.* Bern, Francke Verlag, 1958, 208 p. FS. : 22.

HOOGMA (R. P.). *Die Einfluss Vergils auf die Carmina latina epigraphica ; eine Studie mit besonderer Berücksichtigung ; der metrisch-technischen Grundsätze ; der Entlehnung.* Amsterdam, North-Holland Publishing C°, 1959, XXIII-373 p. Fl. : 30.

IRÉNÉE DE LYON. *Démonstration de la prédication apostolique*, nouv. trad. de l'arménien, avec introd. et notes par L.-M. FROIDEVAUX (Sources chrétiennes, 62). Paris, Éd. du Cerf, 1959, 184 p. Frs. : 960.

KAUER (Sigrid). *Die Geburt der Athena im altgriechischen Epos.* Würzburg, Verlag C. Triltsch, 1959, 63 p. DM. : 4.80.

LANGLOIS (Pierre). *Dracontius* (Extr. du Reallex. f. Ant. und Christ., col. 250-269). Stuttgart, Hiersemann, 1959.

Lexikon des frühgriechischen Epos unter Leitung von B. SNELL und U. FLEISCHER ; verantwortlicher Redaktor : Hans Joachim METTE : 3. Lief. : αἰρέω-ἀλλά. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht (1959), in-4°, col. 353-512. DM. : 24.

LÖFSTEDT (Einar). *Late Latin* (Inst. for Sammenlignende Kulturforskning, 25). Oslo, H. Aschehoug & C°, 1959, VII-210 p. N. Kr. : 25.

MADDALENA (Antonio). *Sofocle* (La filosofia nella Letteratura, 9). Torino, Ed. di « Filosofia », 1959, VI-420 p. L. : 3.000.

MANNI (Eugenio). *Introduzione allo studio della storia greca e romana*, 2da ed. riv. e aggiornata. Palerme, Palumbo, 1959, 246 p. L. : 2.400.

MATTES (Wilhelm). *Odysseus bei den Phäaken, Kritisches zur Homeranalyse*. Würzburg, K. Triltsch Verlag, 1958, 171 p. DM. : 6.

MAULE (Quentin F.) and SMITH (H. R. W.). *Votive religion at Caere : prolegomena* (Publ. in Cl. archaeol., 4, 1). Berkeley, University of California Press, 1959, X-129 p., 5 pl. h. t. $: 3.

MÉNANDRE. *Le Dyscolos*, publié par Victor MARTIN (Papyrus Bodmer, IV). Cologny-Genève, Bibliotheca Bodmeriana, 1958, 115 p. ; avec un fasc., English translation et Deutsche übersetzung, 59 p. ; et 21 pl. h. t.

MIGLIAZZA (Dominicus). *Carmina selecta ; Syrus*. Pavia, L. Ponzio, 1957, 118 p.

Minoica, Festschrift zum 80. Geburtstag von Johannes Sundwall, herausgegeben von Ernst GRUMACH (D. Ak. d. Wiss. zu Berlin, 12). Berlin, Akademie-Verlag, 1958, 465 p., 35 pl. h. t. et nombr. fig. in t. DM. : 84.

MOIGNET (Gérard). *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français* (Publ. Fac. Lettres Alger, 32). Paris, P. U. F., 1959, 2 vol., 756 p. Frs. : 2.800.

MOORHOUSE (A. C.). *Studies in the Greek Negatives*. Cardiff, University of Wales Press, 1959, XI-164 p., rel. Sh. 21/.

MUGLER (Charles). *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs*, seconde partie. Paris, Librairie C. Klincksieck, 1959, in-4°, p. 273-456. Frs. : 8.800.

NONNI PANOPOLITANI, *Dionysiaca*, rec. Rudolfus KEYDELL, vol. I : lib. I-XXIV ; et II : lib. XXV-XLVIII. Berlin, Weidmann, 1959, LXXXIV-500 et IV-555 p. DM. : 37 et 34.

Ovidiana, Recherches sur Ovide, publ. à l'occasion du bimillénaire de la naissance du poète par N. I. HERESCU (37 articles). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, XV-567 p., 2 pl.

PALM (Jonas). *Rom, Römertum und Imperium in der griechischen Literatur der Kaiserzeit* (Acta Soc. hum. litt. Lundensis, 57). Lund, C. W. K. Gleerup, 1959, 136 p. Kr. S. : 15.

PAOLI (Hugo Henricus). 1, *Fabellae tres*. 2, *Indorum sapientia*. Florentiae, F. Le Monnier, 1959, 52 et 54 p. L. 300, chaque vol.

PERSI (A. Fl.) et IVVENALIS (D. I.). *Saturae*, ed. brevique adnotatione critica instruxit W. V. CLAUSEN (Script. cl. Bibl. Oxon.). Oxford, University Press, 1959, XIV-198 p., rel. Sh. : 15.

PETIT (Paul). *Guide de l'étudiant en histoire ancienne*, préf. de A. AYMARD. Paris, P. U. F., 1959, 208 p. Frs. : 800.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre 27, texte ét., trad. et comm. par A. ERNOUT. Paris, Les Belles-Lettres, 1959, 125 p. dont 45 p. doubles. Frs. : 750.

PLUTARCH's *Moralia* in 15 vol. : 7 : 523 C-612 B, with an Engl. transl. by Phillip H. de LACY and Benedict EINARSON (Lœb cl. L., 405). London, W. Heinemann, and Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1959, in-16, XVI-618 p., rel. Sh. : 15/.

POPP (Harald). *Die Einwirkung von Vorzeichen, Opfern und Festen auf die Kriegführung der Griechen im 5. und 4. Jahrh. v. Chr.* (thèse). (Erlangen, R. Merkel Buchhdl.), 1957 (1959), 144 p. DM. : 12.

Reallexikon für Antike und Christentum... herausgegeben von Th. KLAUSER : Lief. 30 : *Einbalsamierung* (Forts.) — *Ekstase*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1959, col. 801-960. DM. : 12.50.

RENARD (Marcel). *Technique et agriculture en pays trévire et rémois* (Latomus, 38). Bruxelles, Latomus, 1958, 72 p., 7 pl. FB. : 100.

RICHTER (Gisela M. A.). *Greek Portraits II* (Latomus, 36). Bruxelles, Latomus, 48 p., 16 pl. FB. : 100.

RIEVAULX (Aelred de). « *Quand Jésus eut douze ans...* », introd. et texte crit. de Dom Anselme HOSTE, trad. fr. de Joseph DUBOIS (Sources chrét., 60). Paris, Éd. du Cerf, 1958, 134 p. Frs. : 660.

RONCONI (Alessandro). *Il verbo latino*, 2ª ed. Firenze, F. Le Monnier, 1959, VIII-256 p. L. : 1.500.

ROUSSEL (Louis). *Bible, Psaume I*, texte, trad., comment. (Publ. Fac. Lettres Montpellier, 14). Paris, P. U. F., 1959, 19 p. Frs. : 200.

RUCH (Michel). *Le préambule dans les œuvres philosophiques de Cicéron* (Publ. Fac. Lettres Strasbourg, 136). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, 460 p. Frs. : 3.500.

SAINT-THIERRY (Guillaume de). *La contemplation de Dieu. L'oraison de Dom Guillaume*, introd., texte latin et trad. de Dom Jacques HOURLIER (Sources chrét., 61). Paris, Éd. du Cerf, 1959, 160 p. Frs .: 840.

SCHMID (Walter). *Ueber die klassische Theorie und Praxis des antiken Prosarrhythmus* (Hermes, Einzelschriften, 12). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1959, VII-203 p. DM. : 20.

Schule (Die) des Aristoteles, Texte und Kommentar, Heft X : *Hieronymos von Rhodos, Kritolaos und seine Schüler ; Rückblick : der Peripatos in vorchristlicher Zeit* ; Register ; von Fritz WEHRLI. Basel-Stuttgart, B. Schwabe, 1959, 200 p. FS. : 32.

SCULLARD (H. H.). *From the Gracchi to Nero, a history of Rome from 133 B. C. to A. D. 68*. London, Methuen, 1959, XI-450 p., 4 cartes, rel. Sh. : 25/.

SOFOCLE. *I braccatori*, introduzione, testo critico, traduzione e commento, a cura di Domenico FERRANTE. Napoli, Casa ed. Armanni, 1958, 101 p. L. : 1.200.

SOPHOCLES. *The plays*, by J. C. KAMERBEEK ; *commentaries* ; part. II : *The Trachiniae*. Leiden, E. J. Brill, 1959, X-256 p., rel. Fl. : 46.

SOYTER (Gustav). *Griechischer Humor von Homers Zeiten bis heute ; Kulturgeschichtlich interessante Texte aus drei Jahrtausenden*, griechisch und deutsch. Berlin, Akademie-Verlag, 1959, VII-158 p., rel. DM. : 17.50.

SPEYER (Wolfgang). *Naucellius und sein Kreis. Studien zu den Epigrammata Bobiensia* (Zetemata, 21). München, C. H. Beck, 1959, VIII-128 p. DM. : 16.

STEIN (Franz-Josef). *Dexippus et Herodianus, rerum scriptores quatenus Thucydidem secuti sint* (thèse). Bonn, 1957, 224 p.

TACITUS. *Historien*, dtsche Gesamtausgabe übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Walther SONTHEIMER ; Einleitung von Viktor PÖSCHL. Stuttgart, A. Kröner Verlag, 1959, XXXIX-359 p., 1 carte, rel. DM. : 11.

THEMISTIUS. *XXVI^e Discours ; le plaidoyer d'un Socratique contre le Phèdre de Platon* ; introduction, texte établi et traduit par Hubert KESTERS. Louvain, Nauwelaerts, 1959, XVI-296 p. et 2 tableaux. Frs. : 4.200.

THUMB (Albert). *Handbuch der griechischen Dialekte*, 2ter Teil, 2te erweiterte Auflage von A. SCHERER. Heidelberg, C. Winter, 1959, XV-436 p. DM. : 32.

(TITE-LIVE) : LIVY, w. an Engl. transl. in 14 vol. : 14 : *Summaries, fragments and obsequens*, transl. by Alfred C. SCHLESINGER, with a general Index to Livy by Russel M. GEER (Loeb. cl. L., 404). London, W. Heinemann, and Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1959, in-16, x-558 p., 2 cartes, rel. Sh. : 15/.

TSONTCHEW (Dimitre). *Monuments de la sculpture romaine en Bulgarie méridionale* (Coll. Latomus, 39). Bruxelles, Latomus, 1959, 44 p., 24 pl. FB. : 100.

VÄÄNÄNEN (Veikko). *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, nouv. éd. rev. et augm. (Abhdl. d. dtsch. Ak. d. Wiss. zu Berlin, 1958, 3). Berlin, Akademie-Verlag, 1959, in-4°, 146 p. DM. : 18.

VERGIL. *Die Mücke (Culex)*, lat. und dtsch. von Magdalena SCHMIDT (Schriften und Quellen der alten Welt, Bd. 4). Berlin, Akademie-Verlag, 1959, 47 p. DM. : 6.

VIAN (Francis). *Histoire de la tradition manuscrite de Quintus de Smyrne* (Publ. Fac. Clermont, 2, 7). Paris, P. U. F., 1959, 132 p., 4 pl. Frs. : 1.000.

WALLACH (Luitpold). *Alcuin and Charlemagne : Studies in Carolingian History and Literature* (Cornell St. in cl. Philol., vol. 32). Ithaca, N. Y., Cornell University Press, 1959, x-325 p., rel. $: 6.50.

WOODCOCK (E. C.). *A new Latin Syntax*. London, Methuen and C°, 1959, XXIV-267 p., rel. Sh. : 32/6.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES ORIGINAUX

Pages

J. André. — Contribution à l'étude des gloses. 237
P. Antin. — Fortunat, *Carm.* X, 6, 37. 48
E. Cavaignac. — Pythagore et Socrate. 246
A. Ernout. — *Lucretiana*. 39
G. Luck. — Conjectures oubliées d'un helléniste français. 42
Ch. Mugler. — Les théories de la vie et de la conscience chez Démocrite. . 7
L. Robert. — Les inscriptions grecques de Bulgarie. 165

NOTES ET DISCUSSIONS

P. Chantraine. — État présent de la philologie mycénienne. 249
A. Ernout. — *Inscriptiones latinae liberae rei publicae*, de A. Degrassi. 50
J. Irigoin. — *The text history of the Epigrams of Theocritus*, de R. J. Smutny. 57
E. de Saint-Denis. — *Alésia et les ruses de César*, de J. Carcopino. 263
J. Taillardat. — *The fragments of Attic Comedy*, de J. M. Edmonds. . . . 63

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Actas del primer Congreso español de Estudios clasicos (J. Irigoin). 283
W. Aly. — *Strabon von Amaseia; Untersuchungen über Text, Aufbau und Quellen der Geographika* (R. Flacelière) 118
G. d'Anna. — *Il problema della composizione dell' Eneide* (J. André). 137
L'Année philologique, 1957 (A. Ernout). 281
Anthologie grecque, I, 7, ed. P. Waltz et G. Soury (P. Chantraine). 105
J. Anton. — *Aristotle's theory of contrariety* (P. Louis). 314
Aristotele. — *L'anima*, ed. A. Barbieri (P. Louis). 95
Aristotele. — *De motu animalium*, ed. L. Torraca (P. Louis) 312
Aristotele. — *Etica Nicomachea*, ed. A. Plebe (P. Louis) 94
Aristotelis. — *Politica*, ed. W. Ross (P. Chantraine) 96
Aristotelis. — *Topica et Sophistici Elenchi*, ed. W. Ross (P. Louis). . . . 313
Arnulfi Avrelianensis. — *Glosule super Lucanum*, ed. B. Marti (J. André). 153
St. Augustine. — *De dono perseverantiae*, ed. M. Lesousky (J. André) . . . 151
St. Augustini. — *De excidio urbis Romae sermo*, ed. M. O'Reilly (J. André). 151
St. Augustine. — *De haeresibus*, ed. L. Müller (J. André) 150
St. Augustine. — *De natura boni*, ed. A. Moon (J. André) 150
Bacchylidis. — *Carmina*, ed. Br. Snell (O. Masson) 299
G. Baglio. — *Odisseo nel Mare Mediterraneo centrale, secondo i libri V et IX-XII dell'Odissea* (Fr. Vian). 294
O. Becker. — *Das mathematische Denken der Antike* (Ch. Mugler). 101

Pages

The Benedictine Office, ed. J. Ure (J. André) 152
E. Bennett. — *The Olive Oil Tablets of Pylos* (P. Chantraine) 249
E. Bennett, J. Chadwick, A. and E. Wace. — *The Mycenae Tablets II* (P. Chantraine) 72
H. Berve. — *Dion* (P. Louis) 92
U. Bianchi. — *Il dualismo religioso* (Fr. Vian) 284
C. Blegen and M. Lang. — *The Palace of Nestor, Excavations of 1957* (P. Chantraine) 73
E. Bolaffi. — *La critica filosofica e letteraria in Quintiliano* (A. Ernout) . . . 339
K. Büchner. — *Römische Literaturgeschichte* (J. André) 128
V. Bulhart. — *Tertullian-Studien* (J. André) 146
J. Carcopino. — *Alésia et les ruses de César* (E. de Saint-Denis) 263
J. Carcopino. — *Passion et politique chez les Césars* (A. Ernout) 125
Qu. Cataudella. — *La novella greca* (Fr. Vian) 80
Caesar. — *Auswahl aus seinen Werken*, von H. Haas und M. Gelzer (J. André) 136
J. Chadwick. — *The decipherment of Linear B* (P. Chantraine) 256
Cicero. — *Commentarii...* (A. Ernout) 333
Cicero. — *De natura deorum*, 2, ed. A. Pease (A. Ernout) 336
Cicero. — *De re publica*, ed. K. Ziegler (A. Ernout) 338
Cicero. — *Epistulae ad Quintum fratrem, ad M. Brutum et fragmenta*, ed. W. Watt (A. Ernout) 333
Cicero. — *De finibus bonorum et malorum*, ed. N. Marinone (J. André) . . . 136
P. Cloché. — *Le monde grec aux temps classiques* (Éd. Will) 288
M. Cohen. — *La grande invention de l'écriture et son évolution* (A. Ernout) . . 280
Cypriani. — *De bono patientiae*, ed. M. Conway (J. André) 149
Dacia, Revue d'archéologie et d'histoire ancienne (A. Ernout) 157
M. Delcourt. — *Héphaistos ou la légende du magicien* (Fr. Vian) 74
Éd. Delebecque. — *Télémaque et la structure de l'Odyssée* (P. Chantraine) . 295
Démosthène. — *Plaidoyers civils*, II, ed. L. Gernet (R. Weil) 315
M. Doria. — *Interpretazioni di testi micenei*, II (P. Chantraine) 290
H. Drexler. — *Hexameterstudien V und VI* (J. André) 131
G. Dumézil. — *L'idéologie tripartie des Indo-Européens* (A. Ernout) 326
J. Du Plat Taylor. — *Myrtou-Pigadhes, a Late Bronze Age Sanctuary in Cyprus* (O. Masson) 293
I. Düring. — *Aristotle in the Ancient biographical tradition* (P. Louis) 93
J. Edmonds. — *The fragments of Attic Comedy*, I (J. Taillardat) 63
V. Ehrenberg. — *L'Atene di Aristofane, studio sociologico* (R. Flacelière) . . 91
V. Ehrenberg. — *Der Staat der Griechen*, II : *Die hellenistische Staat* (Éd. Will) 288
Ennius. — *Annales, fragments tragiques*, ed. J. Heurgon (A. Ernout) . . . 331
Entretiens sur l'Antiquité classique : III : *Recherches sur la tradition platonicienne* (P. Chantraine) 308
A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, I (J. André) 324
E. Fraenkel. — *Horace* (J. André) 138
G. François. — *Le polythéisme et l'emploi des mots* ΘΕΟΣ, ΔΑΙΜΩΝ *d'Homère à Platon* (P. Chantraine) 83
P. Frassinetti. — *Nuovi Studi sul testo dell'* Apologeticum (J. André) . . . 147
P. Friedländer. — *Plato, an introduction* (P. Louis) 310
Hj. Frisk. — *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, 7 und 8 (A. Ernout) . . 282
M. Galiano. — *Safo* (Fr. Vian) 298

Pages

P. Gallay. — *Les mss. des lettres de saint Grégoire de Nazianze* (J. Martin). . 120
G. Giannantoni. — *I Cirenaici* (P. Louis) 311
W. Guthrie. — *In the beginning, Greek views on the origins of life* (P. Chantraine) 82
E. Hamm. — *Grammatik zu Sappho und Alkaios* (J. Humbert) 84
L. Harmand. — *Un aspect social et politique du monde romain : le patronat sur les collectivités publiques* (J. Paoli) 342
E. Havelock. — *The liberal temper in Greek politics* (Éd. Will) 98
Horatius. — *Satiren*, ed. A. Kiessling, R. Heinze und E. Burck (A. Ernout) 337
J. Hubaux. — *Rome et Véies, recherches sur la chronologie légendaire du moyen âge romain* (H. Le Bonniec) 326
Inscriptiones graecae in Bulgaria repertae, ed. G. Mihailov, 1. (L. Robert) . 165
Inscriptiones latinae liberae rei publicae, 1, ed. A. Degrassi (A. Ernout) . . . 50
Jean Chrysostome. — *Huit catéchèses baptismales inédites*, éd. A. Wenger (P. Nautin) 322
The Latin Josephus, 1 : *The Antiquities books*, ed. Fr. Blatt (A. Ernout) . . 342
S. Kapsoménos. — Ἔρευναι εἰς τὴν Γλῶσσαν τῶν ἑλληνικῶν παπύρων (P. Chantraine) 323
S. Kapsomenos. — *Die griechische Sprache zwischen Koine und Neugriechisch* (P. Chantraine) 324
G. Kirkwood. — *A Study of Sophoclean Drama* (J. de Romilly) 301
U. Knoche. — *Die römische Satire* (J. André) 137
L. Koenen. — *Eine ptolemäische Königsurkunde* (J. Schwartz) 111
W. Koster. — *Autour d'un ms. d'Aristophane écrit par Démétrius Triclinius* (P. Chantraine) 90
W. Kraus. — *Strophengestaltung in der griechischen Tragödie* (J. Irigoin) . . 304
O. Landau. — *Mykenisch-griechische Personennamen* (Ol. Masson) 291
L. Laurand et A. Lauras. — *Manuel des études grecques et latines*, 1 : *Grèce* (P. Chantraine) 283
H. Le Bonniec. — *Le culte de Cérès à Rome* (A. Ernout) 125
Fr. Lefherz. — *Studien zu Gregor von Nazianz* (J. Irigoin) 318
A. Lejeune. — *Recherches sur la catoptrique grecque* (Ch. Mugler) 102
M. Lejeune. — *Mémoires de philologie mycénienne*, 1 (P. Chantraine) . . . 252
A. Lesky. — *Geschichte der griechischen Literatur*, 4-5 und 6-7 (P. Chantraine) 77
A. Lesky. — *Die griechische Tragödie* (J. de Romilly) 300
P. Lévêque. — *Pyrrhos* (Éd. Will) 111
Liricos Griegos elegiacos e yambografos arcaicos, ed. Fr. Adrados (P. Chantraine) 86
Ch. Livingston. — *Skein-winding reels ; studies in word history and etymology* (J. André) 153
Longinus. — *On great writing*, ed. G. Grube (P. Louis) 316
Lukrez. — *Welt aus Atomen*, ed. K. Büchner (A. Ernout) 332
Lucretius. — *De rerum natura*, ed. J. Martin (J. André) 132
Marco Aurelio *latino*, ed. L. Pepe (A. Ernout) 339
F. Martinazzoli. — *Hapax legomenon*, I, 2 : *Il lexicon homericum di Apollonio Sofista* (P. Chantraine) 81
Materiale si cercetari arheologice, 3 et 4 (A. Ernout) 157
R. Matton. — *La Crète au cours des cinq siècles* (P. Chantraine) 123
J. Méautis. — *Sophocle, essai sur le héros tragique* (R. Flacelière) 88

Pages

K. Merentinos. — Ἡ χελιδὼν ἐν τῇ ἀρχαίᾳ ἑλληνικῇ γραμματείᾳ (P. Chantraine) . . . 324
E. Merone. — *Sulla lingua di Valerio Flacco* (J. André) . . . 148
Br. Migliorini. — *Saggi linguistici* (J. André) . . . 130
E. Mikkola. — *Die Konzessivität bei Livius* (J. André) . . . 141
Minos, V, 2, et VI, 1 (P. Chantraine) . . . 290
Miscellanea Properziana (J. André) . . . 141
Monumenta Asiae Minoris Antiqua, 7 : *Monuments from Eastern Phrygia*, ed. W. Calder (Ol. Masson) . . . 108
Ch. Mugler. — *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs*, 1 (P. Chantraine) . . . 306
R. Murray. — *The motif of Io in Aeschylus'* Suppliants (Fr. Vian) . . . 303
Natalicium C. Jax septuagenario (J. André) . . . 129
A. Neubecker. — *Die Bewertung der Musik bei Stoikern und Epikureern* (J. Martin) . . . 103
D. Norberg. — *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale* (A. Ernout) . . . 155
Ovidi. — *Ibis*, ed. A. La Penna (J. André) . . . 139
Ovidius. — *Die Fasten*, ed. Fr. Bömer (A. Ernout) . . . 138
Select Papyri, 2 : *Non-literary Papyri*, ed. A. Hunt and C. Edgar (J. Schwartz) . . . 111
E. Paratore. — *Storia del teatro latino* (J. André) . . . 128
Parmenide. — *Testimonianze e frammenti*, ed. M. Untersteiner (J. Humbert) . . . 296
A. Pasoli. — *In Properti Monobiblon Commentationes* (A. Ernout) . . . 338
M. Pavan. — *La grecità politica da Tucidide ad Aristotele* (R. Weil) . . . 305
L. Pepe. — *Studi Petroniani* (A. Ernout) . . . 339
J. Pépin. — *Mythe et allégorie, les origines grecques et les contestations judéo-chrétiennes* (Fr. Vian) . . . 286
Phainias von Eresos ; Chamaileon ; Praxiphanes (*Die Schule des Aristoteles*, 9), ed. F. Wehrli (P. Chantraine) . . . 101
Pitagorici. — *Testimonianze e frammenti*, 1, ed. M. Cardini (J. Humbert) . . . 296
Plato. — *Statesman*, ed. J. Skemp and M. Ostwald (P. Louis) . . . 92
Plutarque, *Vies*, 1, ed. R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux (P. Chantraine) . . . 119
La Poesia Romana, testi e frammenti, ed. G. B. Pighi (A. Ernout) . . . 329
R. Poncelet. — *Cicéron traducteur de Platon* (J. André) . . . 133
I frammenti dei Presocratici, 1, trad. Qu. Cataudella (P. Louis) . . . 296
Proclo. — *Crestomazia*, ed. D. Ferrante (J. Martin) . . . 317
Proclus. — *Hymni*, ed. E. Vogt (J. Irigoin) . . . 319
W. Rabinowitz. — *Aristotle's Protrepticus and the sources of its reconstruction*, 1 (P. Louis) . . . 94
Reallexikon für Antike und Christentum, 25 à 29 (A. Ernout) . . . 157, 283
D. Reynders. — *Vocabulaire de la* Démonstration *et des fragments de saint Irénée* (P. Nautin) . . . 321
E. Rodón Binué. — *El lenguaje tecnico del feudalismo en el siglo XI en Cataluña* (A. Ernout) . . . 156
Le Roman de Callimaque et de Chrysorrhoé, ed. M. Pichard (J. Grosdidier de Maton) . . . 122
Romanitas, Revista de cultura romana (A. Ernout) . . . 326
J. de Romilly. — *La crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle* (P. Chantraine) . . . 86

Pages

M. Ruch. — *L'*Hortensius *de Cicéron* (A. Ernout) 336
G. Rudberg. — *Platonica selecta* (P. Louis) 310
Sallustius. — *Appendix*, 2 : *In Ciceronem et invicem invectivae*, ed. A. Kurfess (A. Ernout) 338
G. de Sanctis. — *Storia dei Romani*, 4, 2 : *Vita e pensiero nell' età delle grandi conquiste*, 2 (J. André) 127
F. Schachermeyer. — *Die ägäische Frühzeit* (P. Chantraine) 72
H. Schmitt. — *Rom und Rhodos* (Éd. Will) 116
G. Schramm. — *Namenschatz und Dichtersprache* (A. Culioli) 124
Ch. Seltman. — *Wine in the Ancient World* (J. André) 131
Sénèque. — *Lettres à Lucilius*, 3, éd. Fr. Préchac (A. Ernout) 142
R. Smutny. — *The text history of the epigrams of Theocritus* (J. Irigoin) . . . 57
K. Strecker. — *Introduction of medieval Latin* (J. André) 154
J. Svennung. — *Anredeformen. Vergleichende Forschungen zur indirekte Anrede...* (A. Ernout) 330
R. Syme. — *Tacitus* (J. André) 144
Syméon le Nouveau Théologien. — *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques* (P. Nautin) 323
Tacitus. — *Historiarum libri*, ed. E. Koestermann (J. André) 145
M. Testard. — *Saint Augustin et Cicéron* (A. Ernout) 340
E. Valgiglio. — *L'*Ippolito *di Euripide* (Fr. Vian) 87
C. Van Boekel. — *Katharsis, een filologische reconstructie van de psychologie van Aristoteles...* (P. Louis) 95
M. Vanhoutte. — *La notion de liberté dans le* Gorgias *de Platon* (P. Louis) . 309
O. Vessberg and A. Westholm. — *The Hellenistic and Roman periods in Cyprus* (Ol. Masson) 106
Vetus latina, 26 : *Epistulae catholicae, Apocalypsis* (A. Ernout) 152
E. Voegelin. — *Order and History*, 2 : *The World of the Polis* ; 3 : *Plato and Aristotle* (Éd. Will) 97
T. Webster. — *From Mycenae to Homer* (P. Chantraine) 260

Le gérant : P. Laurent.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3294 - 11 - 1959.
Dépôt légal, 4e trimestre 1959. — 920.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXXIII, 1959, fasc. 1

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXXIII, 1959, fasc. 1

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Ch. Mugler, *Les théories de la vie et de la conscience chez Démocrite.* — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 7 à 38.

Dans la première partie de ce travail, l'auteur montre que dans le système de Démocrite la vie est répandue dans tout l'univers et que la grandeur des organismes dans chacun des mondes habitables est proportionnelle aux dimensions de ce monde, d'après le principe du μέγας διάκοσμος qui groupe les atomes d'après leurs affinités de *grandeur*. Il étudie ensuite les conditions physiques de la vie dans le cadre d'un cosmos particulier, c'est-à-dire d'un milieu fermé où la distribution des atomes est désormais régie par les lois du μικρὸς διάκοσμος fondées sur les affinités de *forme* des atomes. Il examine, en particulier, la structure différentielle de la perception chez Démocrite en tenant compte, en plus des fragments et des notes doxographiques, des renseignements contenus dans les pages optiques d'Aristote et de ses commentateurs.

A. Ernout, *Lucretiana.* — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 39 à 41.

Correction d'un passage de Lucrèce (V, 1110), inscandable dans les manuscrits, et qui permet de reconstituer une forme archaïque méconnue par les précédents éditeurs.

G. Luck, *Conjectures oubliées d'un helléniste français.* — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 42 à 47.

Notes critiques sur l'*Anthologie* publiées en 1826 par Blomfield, qui les avait trouvées dans un exemplaire de l'édition d'Henri Étienne. Ces conjectures sont restées ignorées des éditeurs. L'auteur de l'article les reproduit, les commente et indique qu'elles viennent de Groulart et peut-être, par lui, de Scaliger.

P. Antin, Fortunat, *Carm.* X, 6, 37. — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 48 à 49.

La traduction Nisard, 1887, p. 240, portait : « quand il était citoyen de Tours » (pour *in saecula ciuis*), en parlant de Martin alors moine à Ligugé et dépendant de Hilaire de Poitiers. Quatre rapprochements avec la *Vita Martini* de Fortunat montrent qu'on doit traduire : « citoyen de l'éternité ».

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXXIII, 1959, fasc. 2

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXXIII, 1959, fasc. 2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

L. Robert, *Les inscriptions grecques de Bulgarie.* — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 165 à 236, 4 pl.

Présentation du premier volume des « *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae* », publié à Sofia par G. Mihailov, et étude de certaines catégories d'inscriptions. Intérêt et nécessité d'une illustration photographique dans les Corpus. Extension géographique d'un type de banquet funèbre. La ville moderne Ahtopol et la byzantine Agathopolis ; le monnayage d'Agathopolis n'est pas à classer à la Chersonèse ni à la côte du Pont-Euxin. Inscriptions inédites mentionnant Bizonè. Prosopographie des citoyens des villes de la côte bulgare connus à l'étranger ; relations de ces villes ; épitaphe d'une Nicomédienne à Odessos. Étrangers dans ces villes. Décret d'Odessos trouvé à Samothrace. Relief de Dionysopolis avec dédicace retrouvé au musée de Stamboul. Relief d'Ahtopol attribué à un sanctuaire de la côte turque ; le Héros Stomianos et la « fausse bouche » du lac de Delkos ; navigation périlleuse sur cette côte. Le lieu antique Krounoi, sa localisation ; la moderne Ekrene et Kraneia ; rapports de Krounoi et de Dionysopolis. Attribution à Byzance d'une inscription d'Eubée ; Hadrien magistrat éponyme. Liste de prêtres éponymes à Dionysopolis. Inscription de la ville relative à des distributions. Catalogues d'éphèbes à Odessos ; éponymie de diverses divinités. Liste de héros. Honneurs funèbres pour des combattants à Apollonia. Dédicace à Zeus Hypsistos. Les Nymphes et les bains voisins d'Anchialos. L'onomastique de ces villes ; noms thraces ; noms grecs, mégariens et ioniens.

J. André, *Contribution à l'étude des gloses.* — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 237 à 245.

Série de propositions concernant l'interprétation et la correction, s'il y a lieu, d'un certain nombre de gloses appartenant aux glossaires Abba et Aa édités par C. Theander, M. Inguanez et G. J. Fordycz dans le tome V des *Glossaria latina* (Paris, Les Belles-Lettres, 1931).

E. Cavaignac, *Pythagore et Socrate.* — *R. Ph.*, XXXIII, 1959, p. 246 à 248.

L'auteur propose une nouvelle interprétation d'Aristophane, *Oiseaux*, v. 1553-1564, et en infère que la date de 414 est un *terminus ante quem* pour les accointances de Socrate avec les Pythagoriciens et pour l'intérêt qu'il porta à la doctrine de la métempsychose.

Revue de Philologie

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

publiée sous la direction de

A. ERNOUT
PROFESSEUR HONORAIRE
AU COLLÈGE DE FRANCE

ET

P. CHANTRAINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

MEMBRES DE L'INSTITUT

Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

ANNÉE ET TOME XXXIII
(85e de la collection)

FASCICULE I
1959

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

REVUE DE PHILOLOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

La plus ancienne revue française consacrée aux langues, aux littératures et à l'histoire de l'antiquité classique

Fondée en 1845, par Léon Rénier

L'ensemble de la publication comprend 3 séries :

Première Série : 2 vol. 1845-47, avec planche.

Nouvelle Série : 50 vol. annuels (1877-1926) publiés avec la *Revue des Revues* et publications d'Académies relatives à l'Antiquité classique et la *Revue des Comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique* (programme actuellement repris par l'*Année philologique*).

Troisième Série : commencée en 1927, sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout. — A. Ernout et P. Chantraine à partir de 1950.

TOME XXXIII. — FASCICULE 1

SOMMAIRE

	Pages
Ch. Mugler. — Les théories de la vie et de la conscience chez Démocrite	7
A. Ernout. — *Lucretiana*	39
G. Luck. — Conjectures oubliées d'un helléniste français	42
P. Antin. — Fortunat, *Carm.* X, 6, 37	48
Notes et Discussions : A. Ernout : *Inscriptiones latinae liberae rei publicae*, de A. Degrassi	50
— J. Irigoin : *The text history of the Epigrams of Theocritus*, de R. J. Smutny	57
— J. Taillardat : *The fragments of Attic Comedy*, de J. M. Edmonds	63
Bulletin bibliographique	72
Derniers ouvrages reçus	158

Conditions de Vente

Pour les volumes non épuisés :

Années antérieures au Tome XXXIII (1959), l'année : 3.500 fr. — Étranger : 7 $

Abonnement au Tome XXXIII de la 3e Série : France : 3.000 fr. — Étranger : 6 $

N.-B. — Le prix français pourra être soumis à révision en fonction du niveau des prix intérieurs.

Messieurs les Abonnés peuvent acquitter dès maintenant le montant de leur Abonnement au Tome XXXIII à la

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, CCP : PARIS 734-94.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

LE BULLETIN SIGNALÉTIQUE.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. publie un « *BULLETIN SIGNALÉTIQUE* » dans lequel sont signalés par de courts extraits classés par matière tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques publiés dans le monde entier. Cette Revue bibliographique mensuelle est scindée en trois parties : 3e *Partie (trimestrielle)* : Philosophie, Sciences humaines : *Abonnement annuel* : France : 4.000 fr. ; Étranger : 5.000 fr. ; au Centre de Documentation du C. N. R. S., 16, rue Pierre-Curie, PARIS (Ve).

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (Directeur : Jeanne VIELLIARD). Paraît une fois par an et est vendu au numéro. N° 1 (1952) : 300 fr. — N° 2 (1953) : 400 fr. — N° 3 (1954) : 460 fr. — N° 4 (1955) : 700 fr. — N° 5 (1956) : 460 fr. — N° 6 (1957) : 600 fr. — N° 7 (1958) : 700 fr. *Vente au Service des Publications du C. N. R. S.*

GALLIA. — Organe du Comité technique de la Recherche archéologique en France près le C. N. R. S. Articles de fond, notes, informations archéologiques, chroniques des publications concernant les antiquités de la France, depuis la Préhistoire jusqu'à l'an 800. *Un tome annuel en deux ou trois fascicules.*

Derniers volumes parus :

Tome XVI. — Fasc. 1, 1958, 241 p., 183 fig. . . . . 4.000 fr.
Fasc. 2, 1958, 271 p., 229 fig., 1 pl. h. t. . . . . 4.500 fr.
Tome XVII. — Fasc. 1, 1959, 202 p., 93 fig., 2 plans, 26 pl. h. t. . . . . 4.000 fr.

Série Préhistoire :

Tome I. — 1958, 184 p., 145 fig. . . . . 3.000 fr.

II. — OUVRAGES

SUPPLÉMENTS A « GALLIA » :

8. FAIDER-FEYTMANS. Les bronzes de Bavai (Nord) ; 142 p., 2 plans, 57 planches phototypie . 3.500 fr.
9. Abbé P. MOUTON et R. JOFFROY. Le gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente) ; 1 vol., 141 p., 45 fig. . . . . 2.000 fr.
10. Henri STERN. Recueil général des mosaïques de la Gaule ; fasc. 1 : Province de Belgique. Préface de A. MERLIN ; 1 vol., 105 p., 56 planches en phototypie . . . . . 2.800 fr.
11. Henri ROLLAND. Fouilles de Glanum (Saint-Rémy de Provence), tome II ; 1 vol., 138 p., 9 plans, 67 planches phototypie . . . . . 3.000 fr.
12. J. LAFAURIE, J. GRICOURT, G. FABRE et M. MAINJONET. Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine ; 1 vol., 364 p., 20 pl. h. t., 6 cartes, 184 tableaux. . . . . 7.000 fr.
13. E. ESPÉRANDIEU et H. ROLLAND. Les bronzes antiques de la Seine-Maritime ; 1 vol., 108 p., 64 planches phototypie . . . . . 2.800 fr.

Ces ouvrages et « GALLIA » sont vendus au Comité technique de la Recherche archéol., 155, rue de Sèvres, Paris (XVe).

ÉTUDES LINGUISTIQUES ET PHILOLOGIQUES :

M. COHEN et A. MEILLET. Les langues du monde (2e édition) . . . . . 6.400 fr.

Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. Champion, 7, quai Malaquais à Paris. MM. les Libraires sont priés, pour cet ouvrage, d'adresser leurs commandes à la Librairie Champion.

Asaf A. A. FYZEE. Conférences sur l'Islam (relié toile, 138 p.) . . . . . 800 fr.
Michel LEJEUNE. Mémoires de Philologie mycénienne (ouvrage in-8° de 402 p., relié toile) . . . 3.500 fr.
Henriette PSICHARI. La prière sur l'Acropole et ses mystères . . . . . 1.000 fr.
NAUTON. Atlas linguistique du Massif Central :
Vol. I : La nature : 8.500 fr. — Vol. II : Le paysan. . . . . 10.000 fr.
J. SÉGUY. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :
Vol. I : Animaux sauvages, plantes, folklore (220 cartes) . . . . . 7.000 fr.
Vol. II : Champs, labours, céréales, outillage, foin, vin, véhicules, élevage (300 cartes) . . 6.000 fr.
Vol. III : L'homme. Age, vêtements, alimentation, maison, mobilier, topographie, phénomènes atmosphériques. . . . . 8.000 fr.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

Marcel RICHARD. Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues de manuscrits grecs (2e édition) (relié toile). . . . . 2.200 fr.
Georges VAJDA. Répertoire des Catalogues et inventaires de manuscrits arabes. . . . . 450 fr.
Marcel RICHARD. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum. . . . . 900 fr.
Georges VAJDA. Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque nationale. 2.400 fr.
Élisabeth PELLEGRIN. La bibliothèque des Visconti-Sforza au XVe siècle (relié toile crème) . . . 2.400 fr.
Georges VAJDA. Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de Paris . . . . . 600 fr.

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

III. Les romans du Graal aux XIIe et XIIIe siècles . . . . . 1.000 fr.
IV. Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle . . . . . 660 fr.
VIII. Études mycéniennes (relié pleine toile). . . . . 2.000 fr.

Renseignements et vente au Service des Publications du C. N. R. S., 13, quai Anatole-France, Paris (VIIe).

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1. — A. ERNOUT. Philologica ..... *Épuisé.*
2. — E. DE SAINT-DENIS. Le vocabulaire des animaux marins en latin classique ..... 8 FN
3. — E. DES PLACES, S. J. Le pronom chez Pindare ..... 8 FN
4. — A. J. FESTUGIÈRE, O. P. Hippocrate, *L'ancienne médecine*. Texte, traduction et commentaire ..... 10 FN
5. — G. REDARD. Les noms grecs en ΤΗΣ, ΤΙΣ, et principalement ΙΤΗΣ, ΙΤΙΣ. Étude philologique et linguistique ..... 16 FN
6. — E. LAROCHE. Histoire de la racine *nem-* en grec ancien : νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω ..... 16 FN
7. — J. ANDRÉ. Les termes de couleur dans la langue latine ..... 16 FN
8. — J. ANDRÉ. La vie et l'œuvre de C. Asinius Pollion ..... 8 FN
9. — E. DELEBECQUE. Le cheval dans l'*Iliade* ..... 16 FN
10. — E. DELEBECQUE. Euripide et la guerre du Péloponnèse ..... 24 FN
11. — F. VIAN. La guerre des Géants. Le mythe avant l'époque hellénistique .. 20 FN
12. — L. MOULINIER. Le pur et l'impur dans la pensée grecque d'Homère à Aristote ..... *Épuisé*
13. — J. IRIGOIN. Histoire du texte de Pindare ..... 24 FN
14. — E. MARTIN. Essai sur les rythmes de la chanson grecque antique ..... 24 FN
15. — E. MARTIN. Trois documents de musique grecque ..... 10 FN
16. — J. IRIGOIN. Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque : la structure du vers ..... 10 FN
17. — Ch. MUGLER. Deux thèmes de la cosmologie grecque : Devenir cyclique et pluralité des mondes ..... 16 FN
18. — A. ERNOUT. Aspects du vocabulaire latin ..... 20 FN
19. — G. DUMÉZIL. Rituels indo-européens à Rome ..... 10 FN
20. — J. DEFRADAS. Plutarque, *Le Banquet des Sept Sages*. Texte, traduction et commentaire ..... 16 FN
21. — J. DEFRADAS. Les thèmes de la propagande delphique ..... 20 FN
22. — J. MARTIN. Histoire du texte des *Phénomènes* d'Aratos ..... 30 FN
23. — J. ANDRÉ. Lexique des termes de botanique en latin ..... 30 FN
24. — P. CHANTRAINE. Études sur le vocabulaire grec ..... 20 FN
25. — E. DELEBECQUE. Essai sur la vie de Xénophon ..... 38 FN
26. — A. ERNOUT. Philologica II ..... 24 FN
27. — H. LE BONNIEC. Le culte de Cérès à Rome, des origines à la fin de la République ..... 28 FN
28-29. — Ch. MUGLER. Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs, 2 vol. ..... 220 FN

Prochains volumes à paraître :

30. — F. VIAN. Recherches sur les *Posthomerica* de Quintus de Smyrne.
31. — J. GAGNEPAIN. Les noms grecs en ΟΣ et en Ā.
32. — R. WEIL. L' « Archéologie » de Platon.
33. — P. BURGUIÈRE. Histoire de l'infinitif en grec.

UNIVERSITY OF LONDON
7 DEC 1959

B 22 NOV 1960

(99-1-1

97-1